

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

THÈSE

PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

PROGRAMME OFFERT CONJOINTEMENT

PAR

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

PAR

MARTIN AKOUANGOU

LES IMPACTS DE LA RECOMPOSITION DES COMMUNAUTÉS RURALES  
QUÉBÉCOISES SUR LA VIABILITÉ DES COOPÉRATIVES, DES ORGANISATIONS  
D'ÉCONOMIE SOCIALE ET DES PETITES ENTREPRISES PRIVÉES EN MILIEU  
RURAL

SEPTEMBRE 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

## DÉDICACE

A mon grand frère LARI Julien, décédé le 1<sup>er</sup> juin 2007. Pour tous les efforts consentis et un amour toujours présent d'un grand frère pour son cadet. Tu as laissé en moi un vide énorme et sans fin. Tu me manques pour chacune de mes actions dans ce monde.

## REMERCIEMENTS

Le projet de recherche initial dont cette thèse est l'aboutissement n'aurait pu être mené à bien sans le concours de notre directeur de recherche Carol Saucier et notre co-directeur de recherche Bruno Jean, qui nous ont accordé toute leur confiance et leur attention, pour garantir la bonne rédaction de ce document final. Ils ont tous les deux contribué au financement de cette thèse par l'octroi d'une subvention de recherche du *Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats* (CRISES) et des charges d'assistantat de recherche pour le premier, et deux subventions de la *Chaire de recherche du Canada en développement rural* et du projet de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC), Développement territorial et coopération (DTC), pour le second.

Nous adressons également nos remerciements à Bill Reimer, professeur à l'Université Concordia, dont les conseils et les recommandations au sortir de notre projet de thèse d'une part, et la subvention de recherche par le biais du projet de la *Nouvelle économie rurale* (NÉR), ont été indispensables et fortement appréciés.

Dans la logique du financement de notre thèse, nous adressons aussi nos remerciements à la fondation Desjardins, pour l'octroi d'une subvention de *recherche de coopération du programme Girardin-Vaillancourt*. Ce programme est un support inestimable pour les bénéficiaires et nous invitons la Fondations Desjardins à ne jamais se soustraire de cette initiative.

Le *Centre de recherche sur le développement territorial* (CRDT) de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) nous a permis de participer au *Seizième séminaire européen des doctorants en économie régionale*, des 26, 27 et 28 juin 2006 à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV à Bordeaux (France). Cette expérience nous a donné l'opportunité de porter un autre regard sur les questions liées au développement territorial, au développement endogène et à la possible contribution de la nouvelle économie sociale



au développement des communautés rurales. Mais elle a aussi fortifié notre conviction à la relativité des approches et des concepts dans ces domaines.

L'aboutissement d'une thèse de doctorat est le résultat de longues années d'assiduité mais surtout d'investissements financiers. C'est essentiellement pour cette seconde raison que nous adressons nos remerciements au gouvernement du Gabon qui, par son *Programme de bourses et stages*, nous a permis de compléter nos trois cycles universitaires. C'est aussi dans cette logique que nous resterons toujours reconnaissant à toutes les personnes et à tous les organismes ci-dessus mentionnés, qui nous ont soutenu financièrement.

Nous tenons à adresser aussi nos remerciements à l'ensemble du corps enseignant du Programme conjoint de doctorat en développement régional, Université du Québec à Rimouski (UQAR) et Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), pour la formation reçue. Nous portons une reconnaissance particulière à Majella Gauthier de l'UQAC pour l'attention accordée à notre projet de thèse.

Nous ne laissons pas de côté les acteurs terrains, l'ensemble des acteurs municipaux, des entreprises et organismes d'économie sociale (coopératives et OBNL) et des entreprises privées dans les trois localités étudiées. En effet, c'est grâce à la disponibilité qu'ils ont bien voulu nous accorder que nous avons pu obtenir les données pour les municipalités de Berthier-sur-Mer, de Sainte-Perpétue et de Saint-Adalbert.

Une thèse de doctorat menée à terme représente, sans aucun doute, des sacrifices aussi bien personnels que familiaux. C'est en reconnaissance à leur soutien moral, à leur présence, à leur amour, que nous nous devons de remercier ici notre famille proche, nos amis et nos collègues de classe. Des remerciements particuliers à notre grande sœur et à son mari, Monsieur et Madame Eyamba-Tsimat, pour le fort soutien moral et financier dans la construction intellectuelle qui est la nôtre aujourd'hui.

## RÉSUMÉ DE LA THÈSE

Cette thèse embrasse trois axes fondamentaux de réflexion. Elle détermine, dans un premier temps, le niveau de dynamisme local des entreprises et des organismes d'économie sociale, selon qu'ils se trouvent dans une localité rurale dynamique, en restructuration et en déclin. Dans un deuxième temps, elle établit une comparaison entre ces organismes et entreprises de l'économie sociale et les autres secteurs de l'économie dans les municipalités retenues, notamment avec le secteur privé et avec les différentes administrations municipales locales. Elle fait ressortir, dans un troisième temps, les impacts perçus par les acteurs locaux dans les entreprises et les organismes d'économie sociale, dans les entreprises du secteur privé et dans les conseils municipaux locaux. Une perception des impacts sur la recomposition de leurs communautés rurales mais aussi, les impacts qu'ils perçoivent sur leurs entreprises et organismes locaux. Pour y parvenir, nous avons considéré les quatre concepts centraux suivants : celui de **la ruralité** qui prend en compte les communautés de 2 500 habitants et moins, un seuil défendu par Statistique Canada et l'Institut de la Statistique du Québec, mais aussi par d'autres recherches (Dugas, Jean). **L'économie sociale** s'est limitée aux différentes formes d'entreprises coopératives et aux organismes à but non lucratif à vocation économique. **Le développement local** est vu dans sa dimension endogène par les initiatives individuelles et collectives d'abord, mais ensuite par les actions entreprises par les acteurs économiques, sociaux et politiques qui ont une contribution à apporter pour garantir le développement de leur milieu. Enfin, **le capital social**, est abordé dans sa dimension de la richesse socioéconomique avec des résultats tangibles et intangibles sur les communautés rurales. Sur le plan méthodologique, nous avons privilégié une stratégie par étude de cas multiples, à l'intérieur d'une recherche qualitative qui obéit à une logique hypothético-inductive et à une démarche comparative. Une comparaison des entreprises et des organismes à l'intérieur de chaque cas et une seconde comparaison qui s'est faite entre les cas, c'est-à-dire entre les différents types de ruralité.

Nous sommes alors arrivé à différents constats. Le premier est la prise de conscience par les acteurs locaux des difficultés que vivent leurs communautés. La restructuration des communautés rurales n'est aucunement niée et les acteurs de l'économie sociale, du privé et des administrations municipales, sont conscients des effets que cela a sur leurs différentes corporations. L'autre constat est que la proximité des municipalités fragiles d'une municipalité plus dynamique a des impacts notamment concernant l'offre de services et d'emplois. Ensuite, les entreprises et les organismes de l'économie sociale n'ont pas une place prépondérante dans ces municipalités lorsqu'on ne considère que le poids économique de ces organisations. Il ne représente que 10% dans la municipalité dynamique, 9,6% dans la municipalité en déclin et 7% dans la municipalité en restructuration. Cette économie sociale renferme peu d'entreprises et n'emploie pas assez de personnes, ce qui limite son potentiel d'action. Toutefois, en considérant les initiatives menées par ces organismes locaux, notamment dans la volonté à donner de la vitalité à ces municipalités, il n'apparaît plus de doute possible. L'économie sociale contribue au rayonnement de ces municipalités et à renforcer le capital social communautaire. Malheureusement, force est de constater que les efforts fournis ne sont pas partout

identiques. En effet, pendant que la municipalité dynamique présente une image volontariste et participative, la municipalité en restructuration montre des acteurs volontaires et désireux de changer la trajectoire de développement de leur localité, alors que la municipalité en déclin inquiète autant par son immobilisme que par le manque de confiance de ses principaux leaders.

Dans l'ensemble des cas, il se dégage un certain malaise. Les pertes démographiques massives provoquent une démotivation à l'égard du développement d'initiatives internes au profit aussi bien du maintien des entreprises et des organismes d'économie sociale que dans la garantie d'un secteur privé crédible ou encore d'un esprit de solidarité locale. Dans la municipalité en déclin, les acteurs locaux semblent avoir «jeter l'éponge» quant à la volonté de mettre en œuvre des nouvelles initiatives en faveur de leur développement endogène. Le secteur coopératif connaît une existence mitigée alors que les organismes à but non lucratif sont improductifs. Dans la municipalité en restructuration, des efforts sont encore enregistrés chez les acteurs locaux tels que le développement d'un parc industriel ou la mise en place d'une politique familiale. On y enregistre chez les coopératives et les organismes à but non lucratif une contribution non négligeable. La municipalité dynamique profite encore de sa position attractive, conséquence de sa qualité de vie, et cela profite aussi bien aux entreprises coopératives qu'aux organismes à but non lucratif locaux. Toutefois, les quelques pertes démographiques qu'elle a connue pendant la dernière décennie et les difficultés actuelles de la crise du bois d'œuvre risquent de fragiliser son industrie locale.

Les différents constats qui ont émergé de notre analyse nous ont permis d'identifier, dans la conclusion générale de cette thèse, une piste de sortie de crise. C'est celle d'une synergie entre la politique nationale de la ruralité dont le nouveau mandat met l'emphase sur le développement des projets structurants avec un effet tangible sur la vie des communautés rurales et une politique favorisant l'immigration dans les régions en déclin et en restructuration pour faire face à la perte démographique de ces types de milieux. Il est question ici d'une immigration pensée comme facteur de développement local avec des impacts réels sur le capital physique. Il s'agit alors de mettre en place des lieux d'apprentissages communautaires. Cette réflexion implique une démarche autour de quatre axes que sont l'intégration économique (par le développement du capital économique), l'intégration humaine (par le développement du capital humain), l'intégration culturelle (par le développement du capital culturel) et l'intégration sociale (par le développement du capital social).

## TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE .....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
RÉSUMÉ DE LA THÈSE .....	v
TABLE DES MATIÈRES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX .....	xiii
LISTE DES SCHÉMAS ET DES DIAGRAMMES .....	xvi
LISTE DES FIGURES ET DES CARTES.....	xvi
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	xvii
INTRODUCTION .....	1
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>DIMENSIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>10</b>
<b>PREMIER CHAPITRE</b>	
<b>RURALITÉ ET ÉCONOMIE SOCIALE: ASPECTS THÉORIQUES ET CONCEPTUELS</b>	
.....	11
<b>1-1: QUESTIONNEMENTS SUR LES RAPPORTS ENTRE LA RURALITÉ ET</b>	
<b>L'ÉCONOMIE SOCIALE.....</b>	<b>12</b>
<b>1-1-1: Intérêt du débat sur la ruralité .....</b>	<b>12</b>
1-1-1-1: Compréhension historique et ambiguïté moderne de la ruralité.....	12
1-1-1-2: Approches centrales de la ruralité.....	17
1-1-1-3: Autres interprétations de la restructuration rurale .....	21
<b>1-1-2: Intérêt du débat sur l'économie sociale.....</b>	<b>24</b>

1-1-2-1: Économie sociale: une vue d'ensemble.....	25
1-1-2-2: Limites et possibilités de la nouvelle économie sociale .....	29
1-1-2-3: Instrumentalisation de l'économie sociale .....	32
1-1-2-4: Distinction de genres: OBNL, coopérative et entreprise privée .....	35
<b>1-2: PERTINENCE DU TRAITEMENT CONJOINT DES DEUX THÈMES.....</b>	<b>41</b>
<b>1-3: PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSE DE TRAVAIL.....</b>	<b>45</b>
1-3-1: <b>Problématique et questions de recherche .....</b>	<b>45</b>
1-3-2: <b>Hypothèse de travail .....</b>	<b>52</b>
1-3-3: <b>Objectifs de recherche .....</b>	<b>53</b>
1-3-4: <b>Explications des objectifs spécifiques.....</b>	<b>56</b>
<b>1-4: CONCEPTS MOBILISÉS PAR LA RECHERCHE.....</b>	<b>63</b>
1-4-1: <b>Concepts de ruralité et de dévitalisation rurale .....</b>	<b>63</b>
1-4-1-1: Éléments et orientation de la ruralité et de la dévitalisation rurale.....	64
1-4-1-2: Mesure et cadre opérationnel de la ruralité et de la dévitalisation rurale .....	68
1-4-2: <b>Concept d'économie sociale.....</b>	<b>73</b>
1-4-2-1: Éléments et orientation de l'économie sociale.....	73
1-4-2-2: Mesure et cadre opérationnel de l'économie sociale.....	77
1-4-3: <b>Concept de développement local.....</b>	<b>83</b>
1-4-3-1: Éléments et orientation du développement local.....	83
1-4-3-2: Mesure et cadre opérationnel du développement local.....	88
1-4-4: <b>Concept de capital social .....</b>	<b>95</b>
1-4-4-1: Éléments et orientaton du capital social .....	96
1-4-4-2: Mesure et cadre opérationnel du capital social.....	101

## DEUXIÈME CHAPITRE

<b>DIMENSIONS DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>108</b>
<b>2-1: POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE ET TYPE DE RECHERCHE .....</b>	<b>109</b>
2-1-1: <b>Positionnement épistémologique.....</b>	<b>109</b>

2-1-2: <b>Type de recherche</b> .....	110
2-2: <b>PERTINENCE DE LA RECHERCHE</b> .....	113
2-2-1: <b>Pertinences sociales de la recherche</b> .....	113
2-2-2: <b>Pertinences scientifiques de la recherche</b> .....	115
2-3: <b>CHOIX ET JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE DE RECHERCHE</b> .....	116
2-3-1: <b>Stratégie de recherche retenue</b> .....	117
2-3-2: <b>Échantillonnage</b> .....	118
2-3-2-1: <b>Mode de sélection de l'échantillonnage</b> .....	120
2-3-2-2: <b>Profil des intervenants</b> .....	126
2-4: <b>COLLECTE DES DONNÉES ET ANALYSE</b> .....	128
2-4-1: <b>Outils de collecte des données</b> .....	128
2-4-2: <b>Constitution des données, traitement et analyse</b> .....	131
2-4-3: <b>Validité-fidélité, éthique et limites de la recherche</b> .....	135

## **DEUXIÈME PARTIE**

<b>DYNAMIQUES DE LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE: EFFETS ET IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE, LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES</b> .....	138
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## **TROISIÈME CHAPITRE**

<b>DYNAMIQUES DE LA RURALITÉ SELON LE TYPE DE MUNICIPALITÉ RURALE</b> ..	139
--------------------------------------------------------------------------	-----

3-1: <b>CAS SÉLECTIONNÉS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES</b> .....	140
3-1-1: <b>Données socioéconomiques de la région administrative Chaudières-Appalaches</b> .....	142
3-1-2: <b>Bref historique des cas étudiés</b> .....	148
3-1-2-1: <b>Historique du milieu dynamique: Berthier-sur-Mer</b> .....	148
3-1-2-2: <b>Historique du milieu en dévitalisation modérée: Sainte-Perpétue</b> .....	151

3-1-2-3: Historique du milieu en dévitalisation extrême: Saint-Adalbert .....	153
3-1-3: <b>Caractéristiques des répondants</b> .....	156
3-2: <b>DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES</b> .....	161
3-2-1: <b>Participation de la population à la dynamique économique locale</b> .....	162
3-2-2: <b>Pauvreté et richesse des milieux</b> .....	168
3-3: <b>DYNAMIQUES HUMAINES</b> .....	182
3-3-1: <b>Qualité des ressources humaines</b> .....	183
3-3-2: <b>Apports démographiques et attractivités locales</b> .....	189
3-3-3: <b>Diversités culturelles locales</b> .....	192

## QUATRIÈME CHAPITRE

<b>CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TYPE DE MUNICIPALITÉ</b>	
<b>RURALE</b> .....	194
4-1: <b>STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE</b> .....	195
4-2: <b>CONTRIBUTIONS SOCIOÉCONOMIQUES</b> .....	202
4-2-1: <b>Contributions socioéconomiques de l'économie sociale</b> .....	203
4-2-2: <b>Contributions socioéconomiques du secteur privé</b> .....	218
4-3: <b>LIENS SOCIAUX ET PRATIQUES DE LA DÉMOCRATIE</b> .....	222
4-3-1: <b>Liens sociaux et pratiques de la démocratie par l'économie sociale</b> .....	222
4-3-2: <b>Liens sociaux et pratiques de la démocratie par les acteurs municipaux</b> .....	228
4-4: <b>CONTRIBUTIONS À L'INNOVATION SOCIOÉCONOMIQUE ET</b>	
<b>ORGANISATIONNELLE</b> .....	230
4-4-1: <b>Contributions de l'économie sociale</b> .....	230
4-4-2: <b>Contributions du secteur privé</b> .....	236
4-4-3: <b>Contributions des acteurs municipaux</b> .....	238
4-5: <b>EXTERNALISATION DE L'UTILITÉ SOCIALE</b> .....	240
4-5-1: <b>Externalisation de l'utilité sociale par l'économie sociale</b> .....	240
4-5-2: <b>Externalisation de l'utilité sociale par les entreprises privées</b> .....	246

4-5-3: Externalisation de l'utilité sociale par les acteurs municipaux.....	248
4-6: MOBILISATION DES RESSOURCES SOCIOÉCONOMIQUES .....	250
4-6-1: Mobilisation des ressources socioéconomiques par l'économie sociale.....	251
4-6-2: Mobilisation des ressources socioéconomiques par le privé.....	258
4-7: IMPACTS PERÇUS PAR LES ACTEURS LOCAUX LIÉS À LA PRATIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES MUNICIPALITÉS .....	260
4-7-1: Perception des impacts dans la municipalité de Berthier-sur-Mer.....	260
4-7-2: Perception des impacts dans la municipalité de Sainte-Perpétue.....	265
4-7-3: Perception des impacts dans la municipalité de Saint-Adalbert .....	270
4-8: ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE .....	274

## CINQUIÈME CHAPITRE

CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET À LA DYNAMIQUE SOCIALE SELON LE TYPE DE MUNICIPALITÉ RURALE.....	281
5-1: OUTILS DÉCISIONNELS ET SOCIOÉCONOMIQUES.....	282
5-1-1: Appareils décisionnels et financiers.....	282
5-1-2: Appareils socioéconomiques.....	285
5-1-3: Ressources économiques des municipalités .....	288
5-2: DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTALES.....	289
5-2-1: Regard sur la dynamique environnementale.....	289
5-2-2: Participation au développement durable.....	292
5-3: PRODUCTION UTILE DE BIENS ET SERVICES.....	295
5-4: PLACE DES FEMMES ET DES JEUNES.....	304
5-4-1: Place des femmes et des jeunes dans l'économie sociale.....	304
5-4-2: Place des femmes et des jeunes dans le privé.....	307
5-4-3: Place des femmes et des jeunes dans l'administration municipale.....	309
5-5: FORMATION DES RÉSEAUX SOCIAUX .....	310
5-5-1: Formation des réseaux sociaux par l'économie sociale.....	310



5-5-2: <b>Formation des réseaux sociaux par le privé</b> .....	315
5-5-3: <b>Formation des réseaux sociaux par les administrations municipales</b> .....	316
5-6: <b>IMPACTS PERÇUS PAR LES ACTEURS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET À LA DYNAMIQUE SOCIALE DANS LES MUNICIPALITÉS</b> .....	318
5-6-1: <b>Perception des impacts dans la municipalité de Berthier-sur-Mer</b> .....	319
5-6-2: <b>Perception des impacts dans la municipalité de Sainte-Perpétue</b> .....	324
5-6-3: <b>Perception des impacts dans la municipalité de Saint-Adalbert</b> .....	329
5-7: <b>ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE</b> .....	337
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	343
1- <b>Récapitulatif et portrait d'ensemble</b> .....	343
2- <b>Synergie entre l'immigration et la nouvelle politique nationale de la ruralité comme voie possible d'aide à la redynamisation rurale</b> .....	350
3- <b>Autres alternatives</b> .....	355
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	357
<b>ANNEXES</b> .....	374
Annexe 1: <b>Caractéristiques de la structure juridique entre les coopératives et les OBNL</b> .	375
Annexe 2: <b>Tableau comparatif entre les coopératives, les compagnies et les OBNL</b> .....	377
Annexe 3: <b>Principes coopératifs</b> .....	380
Annexe 4: <b>Explication sur la compréhension des indices de catégorisation</b> .....	382
Annexe 5: <b>Questionnaire d'entrevues</b> .....	385

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Type de système rural et représentation de la ruralité .....	23
Tableau 2: Critères usuels de définition de l'économie sociale.....	29
Tableau 3: Structures des entreprises d'économie sociale et privées .....	37
Tableau 4: Taux de survie des entreprises coopératives au Québec.....	49
Tableau 5: Spécificité coopérative.....	51
Tableau 6: Grille de collecte des données sur la ruralité .....	72
Tableau 7: Portrait statistique des entreprises d'économie sociale (coopératives-OBNL)	80
Tableau 8: Grille de collecte des données sur l'économie sociale .....	82
Tableau 9: Grille de collecte des données sur le développement local .....	95
Tableau 10: Grille de collecte des données sur le capital social.....	107
Tableau 11: Circonscription de Montmagny-L'Islet .....	122
Tableau 12: Représentation de l'échantillon dans les municipalités à l'étude .....	127
Tableau 13: Caractéristiques socioéconomiques, MRC de Montmagny et de L'Islet.....	140
Tableau 14: Liste des activités menées par les entreprises de la nouvelle économie sociale dans la région Chaudière-Appalaches .....	142
Tableau 15: Migration interrégionale MRC et territoire équivalent Chaudière- Appalaches 2004-2005 .....	143
Tableau 16: Population selon le groupe d'âge et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1996 et 2001-2005 .....	144
Tableau 17: Comparaison entre les organismes de la région Chaudière-Appalaches et de ceux du Québec en fonction de la scolarité des employés .....	145
Tableau 18: Comparaison entre les organismes de la région Chaudière-Appalaches et de ceux du Québec en fonction de leur âge .....	146
Tableau 19: Entreprises et secteurs d'activités dans les municipalités à l'étude.....	156
Tableau 20: Nombre de répondants selon l'âge et le sexe, dans les municipalités à l'étude .....	157
Tableau 21: Nombre de répondants selon le niveau de scolarité dans les municipalités à l'étude.....	158
Tableau 22: Fonctions exercées dans l'entreprise et l'organisme dans les municipalités à l'étude.....	159

Tableau 23: Nombre de répondants selon le niveau d'expérience dans l'organisation.....	160
Tableau 24: Évolution de la population dans les municipalités à l'étude de 1961 à 2006 .	163
Tableau 25: Employabilité des industries locales dans les municipalités à l'étude en 2001 et représentation en pourcentage par rapport à la population totale .....	164
Tableau 26: Répartition des professions locales dans les municipalités à l'étude.....	165
Tableau 27: Indicateurs de la population active dans les municipalités à l'étude et pour le Québec en 2001.....	168
Tableau 28: Revenu en 2000 dans les municipalités à l'étude .....	169
Tableau 29: Répartition des entreprises selon les secteurs d'activités dans les municipalités à l'étude .....	171
Tableau 30: Emploi et population active occupée, répartition dans la MRC de L'Islet.....	172
Tableau 31: Emploi et population active occupée dans la MRC de Montmagny.....	173
Tableau 32: Population active totale de 15 ans et plus selon l'industrie dans les municipalités à l'étude .....	175
Tableau 33: Hommes et femmes actifs de 15 ans et plus selon les industries dans les municipalités à l'étude .....	176
Tableau 34: Coefficient de spécialisation et emplois dans les municipalités à l'étude .....	178
Tableau 35: Moyenne des coefficients de spécialisation par secteurs les plus attractifs en emplois dans les municipalités à l'étude.....	180
Tableau 36: Tranches d'âges des populations dans les municipalités à l'étude en 1996 et en 2001 .....	184
Tableau 37: Plus haut niveau de scolarité atteint dans les municipalités à l'étude par rapport au reste du Québec .....	187
Tableau 38: Répartition des diplômés dans la population âgée de 20 à 64 ans pour les municipalités à l'étude .....	189
Tableau 39: Caractéristiques des logements privés dans les municipalités à l'étude en 2001 .....	190
Tableau 40: État matrimonial légal dans les municipalités à l'étude .....	191
Tableau 41: Caractéristiques de l'immigration et de la mobilité au lieu de résidence pour 5 ans en 2001 dans les municipalités à l'étude.....	193
Tableau 42: Situation financière des NSMI de 2003 à 2006 .....	198

Tableau 43: Évolution des avoirs financiers des coopératives financières dans les municipalités à l'étude .....	207
Tableau 44: Répartition des emplois selon les secteurs d'activités dans les municipalités à l'étude.....	213
Tableau 45: Nombre et types d'ateliers annuels des NSMI pour 2005-2006 .....	217
Tableau 46: Présence et nombre d'activités de loisirs des NSMI pour 2005-2006 .....	235
Tableau 47: Présence aux activités annuelles des NSMI 2005-2006 .....	255
Tableau 48: Estimation des heures d'encadrement de l'économie sociale dans les municipalités à l'étude .....	300
Tableau 49: Nombre de personnes membres et bénévoles des organisations de l'économie sociale dans les municipalités à l'étude .....	303

## LISTE DES SCHÉMAS ET DES DIAGRAMMES

Schéma 1: Fonctionnement de l'organisation de l'économie sociale et de l'entreprise privée .....	38
Schéma 2: Représentation graphique des localités rurales retenues.....	277
Diagramme 1: Pyramide des âges du Québec en 2004.....	65
Diagramme 2: Évolution de la population de la région administrative Chaudière- Appalaches par rapport au reste du Québec, de 1996 à 2005 .....	141
Diagramme 3: Principales sources de revenus des organismes de la région administrative Chaudière-Appalaches .....	147

## LISTE DES FIGURES ET DES CARTES

Figure 1: Cercle de la dévitalisation locale.....	22
Figure 2: Illustration du cercle vicieux de la dévitalisation rurale au Québec .....	66
Figure 3: Structures de financement de l'économie sociale .....	77
Figure 4: Cadre général de développement local.....	91
Figure 5: Patrimoine d'une communauté.....	93
Figure 6: Processus de l' <i>empowerment</i> .....	100
Figure 7: Complémentarité scientifique de la démarche .....	111
Figure 8: Représentation graphique de notre processus de collecte et d'analyse des données .....	134
Figure 9: Dynamique d'intégration de l'immigrant en région.....	355
Carte 1: Carte des circonscriptions de la région Chaudière-Appalaches (vue oblique) .....	119
Carte 2: Municipalités de la circonscription de Montmagny-L'Islet (vue oblique) .....	155

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

<b>CODE</b>	<b>SIGNIFICATION</b>
ACI	Alliance coopérative internationale
ACSM	Association canadienne pour la santé mentale de Chaudière-Appalaches
AG	Assemblée générale
ARDA	Aménagement rural et le développement agricole
B.A.E.Q	Bureau d'aménagement de l'Est du Québec
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BIT	Bureau international du travail
BSM	Berthier-sur-Mer
CA	Conseil d'administration.
C-A	Chaudière-Appalaches
CDC	Corporation de développement communautaire
CDRQA	Coopérative de développement régional Québec Appalaches
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emplois
CNUED	Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement
CPC	Conférence panafricaine coopérative.
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole
CRCO	Conseil régional de concertation et de développement
CRCO*	Capital régional et coopératif Desjardins
CRDT	Centre de recherche sur le développement territorial
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats
CS	Capital social
CSC	Capital social collectif
DD	Développement durable
DL	Développement local
ÉS	Économie sociale

FCCQ	Fédération des Chambres de commerce du Québec
FODER	Fonds de développement économique rural
FMI	Fonds monétaire international
FQM	Fédération québécoise des municipalités
GEIC	Groupement économique d'initiative commune
GRAP	Groupe de réflexion et d'action sur la pauvreté
IDÉF	Indice de défavorisation
IDH	Indice (ou indicateur) de développement humain
IGD	Indice global de développement
INSPQ	Institut national de la santé publique du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec.
JAL	Saint-Juste, Auclair et Lejeune (regroupement de trois villages)
MAPAQ	Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec
MBSM	Municipalité de Berthier-sur-Mer
MCCI	Ministère des communautés culturelles et de l'immigration
MDEIE	Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (ancien MIC)
MEER	Ministère de l'expansion économique et régionale
MRC	Municipalité régional de comté
MRCI	Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration
MSA	Municipalité de Saint-Adalbert
MSP	Municipalité de Sainte-Perpétue
NÉS	Nouvelle économie sociale
NER (NRE)	Nouvelle économie rurale
NPNR	Nouvelle politique nationale de la ruralité
NSMI	Nouveaux sentiers de la MRC de L'Islet
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OBNL	Organisme à but non lucratif
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies

OPDQ	Office de planification et de développement du Québec
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PANA	Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants
PARCI	Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles
PEMD	Pays économiquement moins développé
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PNB	Produit national brut
PNR	Politique nationale de la ruralité
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
PRI	Programme régional d'intégration
RIC	Régime d'investissement coopératif
RISQ	Réseau d'investissement social du Québec
SA	Saint-Adalbert
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SP	Sainte-Perpétue
TROCCA	Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches
TROCASM	Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UMQ	Union des municipalités du Québec



## INTRODUCTION

Le monde actuel voit partout l'économie de marché s'imposer. Les expériences socialistes révolues, il est désormais question de faire la comparaison entre les différents modèles de société. Mais aussi paradoxal que cela l'est de nos jours, cette période qui aurait dû être celle du capitalisme triomphant, est celle d'une crise sociale et économique inquiétante.

Daniel Bonniot (1998) en fait le constat :

*Les inégalités ne cessent de croître. Les 10% de la population les plus riches gagnent 25 fois plus d'argent que les 10% les plus pauvres, [...] Pire encore, les seuls 1% les plus riches détiennent la moitié du capital financier du pays<sup>1</sup>. Sur le plan international, les mêmes inégalités existent entre les pays développés et les autres, soumis politiquement et enfoncés dans la misère par le remboursement de la dette. Si bien que les 350 milliardaires en dollars de la planète sont aussi riches que les 2,5 milliards les plus pauvres presque la moitié de la population terrestre, (Bonniot, ibid)<sup>2</sup>.*

Il nous apparaît que les progrès techniques et scientifiques ont permis aujourd'hui de modifier considérablement nos habitudes de vie. Aujourd'hui, plus que par le passé, les innovations et les inventions dans divers secteurs (transport, urbanisation, production agro-industrielle et agropastorale, les télécommunications –avec plus récemment, l'invention de la puce électronique-) ont généré de nouveaux enjeux, mais surtout de nouveaux besoins. L'émergence de ces nouveaux besoins est devenue d'un autre ordre. Les préoccupations les plus pressantes deviennent plus intangibles et à ce titre, difficiles à satisfaire. Ce sont des préoccupations liées à l'identité, à l'autonomie individuelle et collective, au besoin de réalisation de soi.

Dans la plupart des pays industrialisés, on peut observer trois pôles de développement : l'entreprise privée conventionnelle, le secteur public et l'entreprise collective. Les coopératives et les organismes à but non lucratif (OBNL) représentent les deux formes les plus répandues des entreprises collectives. Ces trois pôles sont importants pour créer une société et une économie dynamiques et diversifiées. À partir de la complémentarité de leurs

---

<sup>1</sup> Les premiers éléments de cette série statistique concernent la France.

<sup>2</sup> Bonniot, D. (1998). État de lieux, in [www.daniel.bonniot.free.fr](http://www.daniel.bonniot.free.fr)

actions, ces trois types de pôles permettent d'équilibrer les rapports de force entre les différents intérêts collectifs ou individuels. Henry Mintzberg (1994) corrobore cette démarche lorsqu'il atteste que la société peut s'observer à partir de trois niveaux : le niveau social qui détermine la vie en société; le niveau humain qui engage les besoins de la population, la consommation, la sécurité et l'association et enfin, le niveau de l'organisation qui est subdivisé en trois secteurs que sont les trois pôles que nous venons de ressortir et que l'on retrouve dans la littérature sous la détermination de secteur privé, de secteur étatique et de secteur de l'économie sociale (ÉS).

Par ailleurs, 189 États membres de l'organisation des Nations Unies (ONU), dont le Canada, se sont engagés à réaliser, d'ici à 2015, un calendrier guidé par *La déclaration du millénaire* et qui vise essentiellement les aspects suivants :

- 1) La réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, par la réduction de moitié de la population dont le revenu est inférieur à 1 \$ par jour.
- 2) L'ouverture d'une éducation primaire pour tous, par l'octroi des moyens (aux filles et aux garçons) capables d'achever un cycle complet.
- 3) La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dont le but recherché est l'élimination des disparités entre les sexes dans l'exercice de leurs professions.
- 4) Il y a aussi entre autres : la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé et de la mortalité maternelle, le combat contre le VIH/SIDA.
- 5) Mais un accent particulier est apporté sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement et la création d'un environnement durable dont les bases de fonctionnement s'articulent autour du soutien d'un cadre effectif d'intégration des principes du développement durable.

Un tel «*Projet de développement*» apparaît assez intéressant à plus d'un titre. Il présuppose l'implication de toutes les initiatives capables d'apporter une plus-value dans la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, le développement de l'emploi productif et la lutte contre le chômage et la revitalisation des régions au potentiel économique affaibli. À ce titre, le

secteur de l'ÉS apparaît intéressant pour de nombreuses raisons. L'ÉS peut agir comme un puissant outil de développement, un véritable levier pour les économies fragilisées. L'ÉS occupe une place de choix dans les pays tels que le Canada, la France ou même dans certains pays africains. Une économie qui arrive souvent en deuxième position, comme meilleur pourvoyeur d'emplois, derrière le secteur privé pour les uns et derrière l'État pour les autres. Les entreprises du secteur de l'ÉS, à ce titre, fournissent de plus en plus d'emplois de qualité à des groupes de personnes fragiles, notamment les jeunes, les femmes, les populations autochtones, les personnes handicapées et même dans le secteur informel. Cela donne une place de choix à ce secteur comme vecteur économique, susceptible d'apporter une plus value réelle aux ambitions de développement, dans le contexte actuel de la mondialisation des marchés et des échanges.

Pour ce faire, il est nécessaire que l'État, les partenaires sociaux et la société civile mettent en place les conditions permettant à chaque type d'organisation (privée, étatique, d'économie sociale), d'effectuer un travail productif socialement représentatif. Dans le cas de l'ÉS, il est intéressant de souligner que celle-ci apporte une contribution en tant que secteur économique suffisamment rentable, soucieux des communautés humaines et de l'environnement dans lequel il va intervenir (création d'emplois, organisation des activités communautaires). Qui plus est, le secteur de l'ÉS peut contribuer également au développement local et à l'instauration d'un climat social de paix entre les communautés par les principes et les règlements dont il s'est doté. Nous pensons qu'il n'est pas non plus exagéré de voir le secteur de l'ÉS s'imposer comme une alternative possible, face aux forces de l'exclusion économique et sociale qui freinent l'expansion socioéconomique<sup>3</sup>. Certaines municipalités du Québec disposent de ressources intéressantes à mettre en valeur. Le secteur de l'ÉS peut être la solution d'un possible démarrage d'une économie en difficulté, mais surtout de la diversification de ressources productives. Nous estimons que si l'union des efforts fait la force d'une nation (et donc d'une économie), cela revient à penser que, lorsque les possibilités d'agir en vue d'atteindre un but économique sont

---

<sup>3</sup> Pour le cas qui nous engage dans cette thèse, la référence est faite sur la restructuration des communautés rurales du Québec.

insuffisantes, il est plus que nécessaire de mettre en synergie ces diverses possibilités. En d'autres termes, l'esprit et la philosophie du secteur de l'ÉS peuvent se résumer par l'idée de se mettre ensemble pour s'entraider et réaliser ce que seul un individu ou l'État ne peut pas faire.

L'ÉS, dans sa forme organisationnelle, possède en outre des qualités et des forces propres qui lui confèrent une valeur ajoutée assez intéressante dans la société. En effet, cette forme d'organisation est pertinente comme mode de gestion. Il est reconnu que les entreprises et les organismes de l'ÉS permettent de développer un entrepreneuriat original qui est bien différent de l'entrepreneuriat individuel, public ou parapublic. En effet, alors que l'entrepreneuriat individuel vise la maximisation du profit personnel, le modèle de l'ÉS, par sa mission même, favorise la participation d'un grand nombre de personnes dans le processus de gestion des organisations. Par son fonctionnement basé sur l'usage et la participation, le modèle de l'ÉS permet la mobilisation et l'effort de tous. Ces éléments sont intéressants et peuvent canaliser les acteurs d'une société qui se préoccupent de son développement économique. Et, pour le cas de certaines municipalités du Québec, on peut y voir ici, une alternative favorable à la redynamisation de sa ruralité qui est affectée par une restructuration profonde. Les causes énumérées prennent en considération aussi bien l'exode des jeunes, le vieillissement de la population, la crise des secteurs agricole et forestier ou encore l'éloignement géographique et l'absence d'innovations.

En réalité, les défis exposés par la vie en communauté dans l'espace rural sont nombreux et les approches pour essayer de comprendre cette dynamique de vie communautaire sont encore polysémiques. L'un des critères d'identification du monde rural réside dans son activité agricole. De nombreuses thèses soutiennent que le monde rural serait le territoire des agriculteurs. C'est donc là que l'on retrouverait la plus grande concentration des activités agricoles. Cette approche est cependant en train de subir des modifications importantes. Au Québec, on sait que le secteur agricole rural est en perte de vitesse et est confronté à de nombreuses difficultés structurelles. Le taux d'employabilité de ce secteur n'est pas en croissance. Qui plus est, les activités rurales sont de plus en plus diversifiées,

tant dans leurs fonctions que dans leurs rôles. La ruralité moderne québécoise assume davantage des rôles de loisir, de détente, de vie alternative pour les habitants des villes centrales, mais aussi des fonctions socioculturelles. Il y a aussi dans le regard porté sur la ruralité, la volonté de mettre l'accent sur le rapport entre la population et l'espace, autrement dit, sur la densité de la population. Or, ce critère de reconnaissance présente aussi des limites. En effet, le cas du Québec, selon cette approche est édifiant. Cette province concentre sa population dans le Sud-Ouest et le long du fleuve Saint-Laurent, alors qu'une grande partie de sa superficie reste soit inhospitalière, soit inhabitée. Aussi, considérer la densité de la population comme seul indicateur apporte un biais considérable. La densité du Québec est justement calculée en tenant compte de ces vastes territoires inhospitaliers et inhabités du grand Nord.

Sur le plan international, on assiste à davantage de prise de conscience aussi bien sur les aspects écologiques et sociaux que sur les aspects économiques. On assiste à l'émergence d'un discours qui veut concilier les enjeux de la prospérité économique et ceux de la préservation de notre cadre de vie. On parle alors d'écodéveloppement (Passet, 1998; Brodhag, 2001), de développement durable et viable (Gagnon, 1995). Le risque écologique devient plus pesant et on se rend davantage compte de la pertinence d'associer le milieu rural à la dynamique de recherche de solutions aux problèmes de la pauvreté croissante, des disparités grandissantes entre les pauvres et les riches, de la pollution environnementale. Il apparaît de plus en plus évident que le monde rural est le foyer de richesses multiples, capables de soutenir un développement durable et viable. Et cette perception des choses est encore plus réelle lorsqu'on regarde la richesse de la diversité économique et sociale du Québec. L'intérêt pour la question rurale est aussi visible sur le plan scientifique. On le voit assez bien en ce qui a trait à la propagation du terme «rural» dans les autres disciplines scientifiques. Aujourd'hui, on parle d'économie rurale, de géographie rurale, de développement rural, de sociologie rurale. Mieux encore, il semble se dégager une concentration vers une spécialisation ou la naissance d'une discipline dont de nombreux auteurs et organismes peuvent se réclamer comme les pères (Jean, Dugas, Kayser, l'Association des ruralistes français, la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale

ou la DATAR en France). Au Québec, on assiste à la multiplication des colloques et des conférences diverses sur le thème de la ruralité. En définitive, on voit un phénomène de construction-destruction de modèles et de théories existantes et la naissance d'autres interprétations sur le monde rural. Un ensemble d'interprétations qui prouvent à suffisance que nous sommes devant un champ encore en construction. C'est pourquoi, la notion de ruralité ne connaît pas de consensus dans sa définition. Elle apparaît beaucoup plus comme un concept polysémique dont l'interprétation apportée par chaque auteur dépend avant tout de son contexte d'intervention. Vu comme tel, le vocable de 'ruralité' est donc soumis à diverses considérations dont certaines seront prises en compte dans cette thèse.

Les orientations que nous donnons à cette thèse visent à déterminer, compte tenu des difficultés que connaît une partie de la ruralité québécoise, les impacts de la restructuration de la ruralité en dévitalisation sur les entreprises et organismes de l'ÉS. Nous élargissons notre réflexion sur les entreprises du secteur privé et sur l'administration des municipalités de notre recherche. Cet élargissement permet d'évaluer, de manière exhaustive, les réalités objectives que vivent les municipalités rurales, dépendamment de leur niveau de dynamisme. La recherche des impacts socioéconomiques liés à la rentabilité des activités de l'ÉS dans les milieux ruraux québécois est aussi celle de la capacité de rendre compte des particularités de cette ÉS et de l'action communautaire dans ces municipalités. Binhas (2005) s'attarde d'ailleurs sur la pertinence et l'essence sociale de ces entreprises pour faire ressortir leur nécessité. L'auteur retient, entre autres, des indicateurs tels que la mission, les services rendus à la communauté, la réponse aux besoins du milieu, les retombées dans la communauté et l'implication collective (Binhas, *ibid*, p. 66). Une telle démarche accorde sans doute plus d'importance à la mesure du social pour déterminer le type d'impacts possibles. Toutefois, la difficulté dans la mesure ou la recension des impacts sociaux des activités de l'ÉS dans les milieux où sont portés ses actions est le glissement involontaire du social vers l'économique. Pour ce qui nous concerne, nous ne dissocions pas systématiquement les retombées sociales des retombées économiques vu qu'«un seul et même indicateur peut démontrer une dominante sociale [...] et mesurer un impact économique [...]» (Binhas, *in.op.cit.* p.73). Nous pensons qu'il n'est pas faux d'affirmer

que la prédominance du secteur capitaliste dans le système économique est le fruit d'un manque de vision et de propositions prospectives sur les conséquences de son émergence. La cupidité, l'individualisme, la recherche systématique de profit ou l'accumulation systématique de richesses ont été longtemps perçus par les capitalistes, comme la voie à suivre pour accéder au bien-être social. La conséquence de cette approche est aujourd'hui la destruction de l'environnement. De nombreux auteurs et acteurs sociaux se rejoignent pour sonner la «cloche d'alarme» et les acteurs économiques et politiques répondent de plus en plus favorablement. Notre contribution est celle de croire encore à la capacité de l'ÉS à apporter une plus-value dans les régions aux difficultés économiques aiguës. Cette thèse a le mérite de s'intéresser aux impacts vécus par les entreprises et les organismes de l'ÉS pendant que la ruralité québécoise vit sa phase de restructuration. Pour y parvenir, nous avons subdivisé notre étude en deux grandes parties.

La première se concentre sur les dimensions théoriques et méthodologiques de la recherche. Elle intègre deux grands chapitres. Le premier traite des aspects théoriques et conceptuels. Il aborde les questionnements sur la ruralité et l'économie sociale. Nous y exposons l'intérêt de regrouper les deux thématiques dans une seule recherche. Nous revenons sur la revue de littérature concernant aussi bien la ruralité que l'ÉS. C'est aussi un chapitre qui situe notre problématique de recherche, nos hypothèses et les différents concepts évoqués. Notamment, nous relevons quatre grands concepts pour dresser le schéma directeur de notre démarche. Il s'agit des concepts de ruralité, d'économie sociale, de développement local et de capital social. La réflexion à propos de chacune de ces notions revient sur les difficultés à saisir leurs définitions tout comme l'importance de les intégrer dans le cadre de cette recherche. Pour chacun des concepts, nous soulignons un cadre opérationnel que nous prenons en considération pour rendre notre démarche de thèse scientifiquement réalisable.

Le second chapitre de cette première partie dresse les dimensions du cadre méthodologique de recherche. C'est ici que nous exposons les résultats que nous voulons atteindre, de même que notre positionnement épistémologique comme chercheur, lequel s'inscrit dans

une démarche interprétative. Notre stratégie prend en considération les cas multiples, au travers d'une logique hypothético-inductive. Complémentairement, la démarche déductive servira davantage les fins de vérification de ce qui a été dit par les acteurs dans notre terrain. Notre échantillonnage intègre trois municipalités selon leur niveau de dynamisme : la municipalité de Berthier-sur-Mer (dynamique), celle de Sainte-Perpétue (en restructuration) et celle de Saint-Adalbert (en déclin).

La seconde partie de cette thèse embrasse trois chapitres autour d'un regard analytique sur les dynamiques de la ruralité, ses effets et ses impacts sur l'ÉS, le secteur privé et les administrations municipales. Le premier chapitre de cette partie, qui est le troisième de cette thèse, traite de la dynamique de la ruralité dans les municipalités de notre terrain de recherche. Il fait ressortir la typologie des cas sélectionnés, notamment les aspects socioéconomiques de la région Chaudière-Appalaches et décrit les caractéristiques de nos répondants. Il fait aussi ressortir les dynamiques économiques et humaines pour chacune des municipalités retenues.

Le quatrième chapitre traite de la contribution de l'ÉS dans les trois municipalités étudiées (Berthier-sur-Mer, Sainte-Perpétue et Saint-Adalbert). C'est un chapitre central de notre thèse. Nous y abordons les structures organisationnelles de l'ÉS et ses contributions socioéconomiques. Pour chacune des municipalités, nous soulignons les liens sociaux et la manière dont est exercée la démocratie dans les différentes entreprises et organismes locaux. Nous traitons ensuite de la contribution à l'innovation socioéconomique et organisationnelle de même que de la capacité qu'ont les acteurs locaux à externaliser l'utilité sociale de ces entreprises et organismes de l'ÉS aussi bien dans leurs propres municipalités qu'à l'extérieur de celles-ci. Enfin, nous ressortons les différents mécanismes en usage dans ces entreprises et organismes pour assurer la mobilisation des ressources socioéconomiques. A la suite de cet exercice, nous faisons la recension des impacts perçus par les acteurs locaux sur la contribution de l'ÉS pour chacune des municipalités. Ce chapitre se termine par une conclusion synthèse des principaux axes abordés et des résultats obtenus.



Le cinquième et dernier chapitre de la thèse évalue la contribution de chaque entreprise et organisme au développement local et à la dynamique sociale aussi bien pour la municipalité dynamique, en restructuration que pour celle en déclin. Nous évaluons les outils décisionnels et socioéconomiques de chaque localité, les dynamiques environnementales. Nous évoquons ensuite la production de biens et services, la place occupée et le rôle joué par les femmes et les jeunes dans ces organisations. Nous traitons ensuite de la formation des réseaux aussi bien dans les entreprises et organismes qu'en ce qui touche des acteurs eux-mêmes ou des leaders de chacune des municipalités. Nous dressons enfin, la perception des impacts de ces acteurs liés aussi bien au développement local qu'au fonctionnement du capital social pour chacune des municipalités.

Nous avons par la suite tenu à formuler une conclusion générale qui revient d'abord sur un récapitulatif en dressant un portrait d'ensemble. Cette conclusion aborde notre questionnement de départ et les objectifs préalablement visés par cette thèse. Elle expose ensuite ce que nous avons pu obtenir comme résultats de recherche. Nous apportons un exposé substantiel des perspectives souhaitables de développement pour combler les différentes insuffisances tangibles ou intangibles observées dans les communautés et dans les entreprises et les organismes de notre échantillon de travail. Nous mettons essentiellement l'accent sur une synergie objective entre l'immigration dans ces municipalités rurales et la politique nationale de la ruralité québécoise, qui dans son deuxième volet, apporte des propositions crédibles et soutenables à plus d'un titre. L'ensemble de notre approche s'inscrit dans une démarche comparative. Une comparaison qui oppose les municipalités selon leur niveau de dynamisme, mais qui est aussi interne, c'est-à-dire, entre les formes d'organisations économiques locales (économie sociale, secteur privé et administration municipale). Il est question ici d'une comparaison qui intervient aussi à propos de la volonté affichée par les différents acteurs locaux, leur détermination à apporter les innovations nécessaires pour changer la trajectoire de développement de leurs municipalités.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **DIMENSIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES DE LA RECHERCHE**

Cette première partie de notre thèse apporte les précisions sur les aspects théoriques et méthodologiques de la recherche. C'est une partie que nous avons subdivisée en deux grands chapitres.

Le premier chapitre présente les aspects théoriques. Nous l'avons structuré en présentant d'abord les débats sur la ruralité et l'économie sociale, les deux thématiques centrales qui nourrissent notre thèse. Nous avons aussi tenu à spécifier l'importance d'associer ces deux thématiques à notre réflexion. C'est aussi ce chapitre qui aborde notre problématique et nos hypothèses de recherche. Nous le terminons en présentant les objectifs poursuivis de la thèse.

Le deuxième chapitre est une réflexion approfondie sur les différents concepts; réflexion issue aussi bien de la revue de littérature que de notre approche personnelle et surtout de l'orientation que nous donnons aux concepts, tout en situant les variables mais aussi, les dimensions que nous prenons en compte dans la compréhension et le traitement de chaque concept. C'est aussi un chapitre qui aborde les aspects méthodologiques. Nous exposons le niveau de notre positionnement épistémologique de même que la stratégie de recherche retenue. Par la suite, les justifications de notre échantillonnage nous amènent à exposer les outils avec lesquels nous traitons et analysons nos données.

## **PREMIER CHAPITRE**

### **RURALITÉ ET ÉCONOMIE SOCIALE : ASPECTS THÉORIQUES ET CONCEPTUELS**

Ce premier chapitre présente l'objet de notre recherche. Il aborde notre cadre de réflexion qui, comme nous l'avons souligné, épouse les thématiques de la ruralité et de l'économie sociale (ÉS).

Pour le traiter, nous abordons en premier la pertinence d'orienter une recherche doctorale autour de ces deux thématiques. En effet, traiter ces deux thèmes nous permet de faire une recension des écrits des auteurs, tout en exposant notre appréciation de différents points de vue que l'on retrouve chez les classiques. Aussi bien les classiques de la théorie sur la restructuration rurale que ceux de la théorie sur l'apport de l'ÉS dans cette ruralité en restructuration.

Ensuite, nous exposons nos questionnements comme chercheur intéressé par la mise en évidence de notre problématique de recherche, laquelle fait ressortir une question générale et deux questions spécifiques qui cernent de manière plus précise, les directives que nous suivons dans cette thèse. Nous poursuivons cette section par l'énoncé de notre hypothèse de travail.

Enfin, nous identifions les objectifs de notre thèse. Ceux-ci se subdivisent en un objectif général et en une série d'objectifs plus spécifiques, qui précisent davantage le sens de notre recherche.

## I- 1 : QUESTIONNEMENTS SUR LES RAPPORTS ENTRE LA RURALITÉ ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Nous présentons ici, l'intérêt des questionnements relatifs à la problématique de la ruralité et à celle de l'économie sociale. L'idée fondamentale est de soulever des débats théoriques autour de ces deux problématiques, par la mise en évidence des différents points de vue abordés par les auteurs qui ont traité ces deux thématiques avant nous.

### **1-1-1 : Intérêt du débat sur la ruralité**

Nous nous efforçons dans cette section de dresser un aperçu historique de la compréhension de la ruralité. Ensuite, nous entamons une explication du milieu rural à partir de l'appréciation des auteurs et aussi en relevant les grands courants de pensée.

#### **1-1-1-1 : Compréhension historique et ambiguïté moderne de la ruralité**

La ruralité d'autrefois était perçue homogène sur le plan culturel et économique. Elle était identifiée par quelques stéréotypes facilement repérables. Ces stéréotypes sont encore présents dans les pays du Sud<sup>4</sup>. Dans les pays industrialisés, la surexploitation agricole et forestière, la mécanisation ou l'industrialisation dans ces deux secteurs, le déplacement des sites d'exploitation de plus en plus éloignés (exploitation forestière), la parcellisation de plus en plus coûteuse des espaces exploitables (agriculture), sont des aspects qui ont contribué à transformer l'espace rural. Ces transformations se sont opérées, pour les pays du Nord, lors de la phase d'explosion démographique (le *baby-boom*) et de la croissance économique généralisée (les Trente Glorieuses, 1945-1975) (Jean, 2000). Dans un tel

---

<sup>4</sup> Les quelques stéréotypes identifient le type d'habitat (souvent des maisons aux toits de paille longées le long des routes en latérites et/ou accessibles par des pistes), le manque d'électricité et d'eau potable, l'absence de structures de santé et de services divers. Une réalité plus perceptible dans les pays d'Afrique au sud du Sahara.

contexte, la volonté d'émigrer devient alors convenable et même naturelle, surtout chez les populations jeunes et celles en âge d'occuper un premier emploi. L'autre aspect qui favorise l'exode rural est l'économie tertiaire. Elle est fondamentalement administrative, c'est-à-dire à vocation urbaine. Accaparée par l'État central, la tertiarisation de l'économie a contribué à modifier la structure spatiale de la ruralité à travers le monde. En effet, faute de décentralisation, l'économie tertiaire crée ses emplois essentiellement dans les villes centrales, ce qui représente une motivation de plus pour la population active à émigrer vers ces villes au détriment des zones rurales devenues moins attrayantes et peu productives à juste titre. On assiste à l'émergence des villes en croissance (celles qui vont bénéficier de ce flux migratoire). Cette logique de faits va accentuer l'opposition entre les zones rurales et les zones urbaines.

Les fonctions de l'espace rural ont donc évolué au fil des temps. Par le passé, les milieux ruraux assumaient des rôles plus traditionnels<sup>5</sup>. Il s'agissait avant tout des espaces géographiques qui se concentraient dans la production primaire (agricole, forestière, minière, halieutique). Or, de plus en plus, les attributs de l'espace rural se concentrent davantage sur l'extraction des ressources, la protection de l'environnement notamment en ce qui concerne l'habitat faunique et floristique. On parle aussi d'une valorisation du cadre de vie surtout dans les campagnes et villages. Dans les pays industrialisés, on peut véritablement observer une renaissance rurale en termes de prise de conscience de la valorisation de l'espace vital (Jean, 1997; Bontron, 1992; Olivier et Bertrand, 1999). Ceux qui y vivent sont davantage plus instruits et capables de mettre en synergie plusieurs initiatives individuelles et collectives. Il s'agit d'un processus de développement local, c'est-à-dire, de la mise en place progressive d'initiatives et de stratégies dans le but de créer un environnement propice aux actions locales.

---

<sup>5</sup> Il faut tout de même nuancer cette notion des caractéristiques antérieures de la ruralité. En effet, si on peut enregistrer une évolution significative du rôle de la ruralité en Europe et en Amérique du Nord, les pays d'Afrique (en particulier ceux de l'Afrique au Sud du Sahara) sont encore à cette identification et à cette définition du rôle traditionnel.

Cet intérêt de la préservation du cadre de vie rural est bien présent dans les pays du Nord. La thèse du retour vers la campagne trouve son statut originel dans le contexte du vieillissement de la population. L'idée générale est celle de soutenir que les *baby boomer*, de plus en plus nombreux à prendre leur retraite, choisissent de vivre dans les zones périphériques des villes centrales. En cela, on assiste donc à un retour vers les localités rurales et à un abandon des grandes métropoles, jugées tumultueuses et moins sécuritaires. Toutefois, cette thèse ne permet nullement de soutenir que ce retour vers les milieux ruraux est suffisant pour freiner le phénomène de dévitalisation que connaissent certaines zones rurales. Ceci d'autant plus que, face au fait du retour vers les régions rurales reconnu dans la littérature comme un exode urbain<sup>6</sup> (Simard, 2003; Jean 1997), se pose plus significativement celui de l'exode rural dont les causes et les conséquences sont plus diverses et plus complexes.

Qui plus est, le véritable défi de la dévitalisation, réside dans la capacité à retenir les populations jeunes et actives dans les zones rurales par la mise en valeur des activités jugées rentables. Ensuite, les causes de la dévitalisation sont aussi dues en grande partie à l'attrait qu'offrent les grandes agglomérations centrales. Celles-ci créent ainsi, d'une certaine manière, des aménités pour les populations jeunes et actives. Ces dernières espèrent, à partir de la migration de leurs localités rurales, trouver des emplois et un cadre de vie plus valorisé<sup>7</sup>. Bref, il y a à la ville centrale, des opportunités de découvrir et d'embrasser une activité sociale ou économique dont les revenus vont conférer un statut social supérieur. En effet, à cause de la diversité et de la multiplicité des entreprises et des structures gouvernementales, plus nombreuses dans les villes centrales, il se dégage une perception d'un idéal pour des carrières administratives ou privées. Ensuite, nous pensons

---

<sup>6</sup> Cette notion d'exode urbain est souvent exagérée dans la littérature. En effet, le mouvement migratoire vers les régions rurales n'est pas assez significatif, à notre avis, pour influencer le phénomène inverse de l'exode rural dont les effets négatifs sont plus tangibles sur les communautés rurales.

<sup>7</sup> Souvent l'idée de vivre dans les villes centrales est plus valorisante pour certaines couches de la population. Il se dégage souvent nettement, une relation conflictuelle et un mépris du citadin de la grande ville pour le rural, jugé ignorant de tous les attraits sociaux, politiques et économiques. Les jeunes par exemple, voient en la ville centrale, un endroit où il est possible de mieux s'exprimer. On y trouve, des meilleurs endroits de loisirs, la possibilité d'embrasser les tendances à la mode (habillement, musique) et les services sont jugés meilleurs.

que le contexte de la mondialisation fait énormément de tort à ces localités rurales. En effet, les jeux du libre-échange et de l'ouverture des marchés créent avantageusement une relation plus étroite entre les producteurs de biens et services et les régions aux démographies significatives (qui sont capables de garantir la consommation de masse). Or, les régions rurales sont généralement peu peuplées. Dans ce contexte, elles sont trop souvent exclues du contexte d'échange apporté par la mondialisation. Ne pouvant être autosuffisantes et créer un marché interne (parce qu'elles ne disposent pas de moyens adéquats), elles restent ainsi à la traîne des grandes villes centrales aux démographies plus denses et subissent les conséquences de la mondialisation et de la modernité<sup>8</sup>.

Il faut relever que le monde rural est resté prisonnier de sa définition originelle<sup>9</sup>. Perçu comme lieu de descendance, le monde rural a assisté impuissant à l'évolution de la mentalité collective. Il est davantage vu comme un milieu de repos pour les personnes âgées et à la retraite que comme un milieu économique capable d'apporter des innovations ou des alternatives au modèle économique capitaliste dominant. En effet, le changement est avant tout une perception humaine et est souvent lié aux besoins et aux attentes exprimés par une communauté. Aussi, la restructuration rurale et la dévitalisation qui touchent certains milieux ruraux sont avant tout une interprétation de ceux qui y vivent et des observateurs de cette ruralité. Toutefois, ceci ne revient pas à dire que la problématique de la dévitalisation rurale au Québec ne soit pas pertinente à aborder! Il s'agit de prendre du recul à chaque fois et de traiter la question rurale en tenant compte du contexte et du milieu (Jean, 2000), ce qui explique en partie la difficulté de discernement de l'objet d'étude par

---

<sup>8</sup> Le concept de modernité (prôné par Anthony Giddens, 1987) sous-tend que l'âge de la modernité est celle des institutions, avec l'émergence de la première institution fondatrice de la modernité : *la démocratie*. Le monde moderne est donc celui des institutions qui remplace le pouvoir arbitraire des méchants. La postmodernité (Michel Freitag, 1986) marque alors une période de transition historique, avec la fin des institutions qui deviennent des «organisations pragmatiques». Alors que l'institution s'inspirait d'une philosophie clairement définie qu'on essayait de faire partager par le plus grand nombre, les organisations pragmatiques affichent le contraire ; c'est le plus grand nombre qui impose la structuration des organisations et la manière d'assurer la prestation des services en fonction des critères de satisfaction maximale du client, malgré ses désirs.

<sup>9</sup> Dans le petit Larousse illustré (2007), le mot rural est défini comme issu du latin *Rus, Ruris*, qui veut dire campagne. La ruralité est donc un territoire de paysans vivants à la campagne et dont les activités sont non urbaines.

les auteurs. Howard (in Jean, 1985) définit la ruralité comme «des localités géographiques où la dimension et la densité de la population sont relativement restreintes» (p.15). Un point de vue nuancé par Dugas (2002) pour qui, les facteurs de localisation sont déterminants dans la reconnaissance des problèmes régionaux. Pour l'auteur, la ruralité est constituée des localités de moins de 2 500 habitants (Dugas 1996). C'est aussi un seuil retenu par Statistique Canada (1996, 2001) et que nous épousons dans cette recherche. Sur le plan socioéconomique, cette ruralité de moins de 2 500 habitants présente un taux de chômage moyen d'environ 16% au Québec. On compte 35% de personnes actives qui travaillent dans leur communauté de résidence, 26% des gens qui n'ont pas atteint la 9<sup>e</sup> année d'étude et 18% de personnes qui ont un revenu per capita de 19 000\$ par année (Épenda, 2003). Sur le plan démographique, c'est aussi une ruralité qui représenterait 23% de la population totale du Québec<sup>10</sup>, c'est-à-dire, à peine 1,65 million d'habitants. «La taille médiane de la population par communauté était estimé à 920 habitants» (Épenda, *ibid*)<sup>11</sup> en 1996<sup>12</sup>.

Une question mérite tout de même d'être posée : vivre dans une situation de faible densité démographique et d'insuffisance de structures économiques est-elle nécessairement pathologique? (Pour reprendre l'expression de Renard, in Jean, 2000). Cette question peut être complétée par la suivante : en abordant la question de la ruralité, ne sommes-nous pas en train de chercher des symptômes d'un mal imaginaire? Comprendre la préoccupation rurale, c'est aussi saisir les contours autour des théories fondamentales entourant la

---

<sup>10</sup> L'auteur s'est appuyé sur trois indices pour dresser cette typologie. Il s'agit de l'Indice global de développement (IGD); de l'Indice de développement humain (IDH) et de l'Indice de défavorisation (IDÉF). Cette même construction s'est aussi appuyée sur les données de Statistique Canada et de la NRE (Nouvelle économie rurale); mais aussi des données, jugées de moindre importance par l'auteur, celles des conférenciers et de la participation lors des discussions des Universités rurales (URQ 1999, Trois-Pistoles et la Côte Nord, 2002).

<sup>11</sup> L'auteur a volontairement soustrait de son étude, les communautés de 40 habitants et moins, vu que les données de Statistique Canada ne présentent pas des informations sur les localités de cette taille et sur les territoires non organisés.

<sup>12</sup> Après les fusions municipales (2001) et les dernières données de Statistique Canada sur le recensement de la population (2001-2006), ces proportions ont probablement subi des modifications mineures, sans nécessairement modifier radicalement cette pondération.



dévitalisation des communautés rurales. Dans les faits, il existe trois grandes approches que nous faisons ressortir dans les sections suivantes.

### **1-1-1-2 : Approches centrales de la ruralité**

#### ***Les approches déterministes et la ruralité en dévitalisation***

C'est la forme d'approche la plus répandue qui apporte un consensus plus généralisable sous forme de «*théorie générale*» (Jean, 1997, p. 95). Intégrant l'ensemble des travaux de l'École française d'économie et de sociologie rurale, ces approches favorisent l'intégration des territoires ruraux et définissent le milieu rural comme un lieu urbanisé<sup>13</sup>, justifié par le fait que ceux qui y vivent ont adopté le mode de vie des populations urbaines. Cette adoption placerait les communautés rurales dans une dynamique de domination et de dépendance c'est-à-dire, des milieux marginalisés incapables de toute initiative propre et de ce fait, assujettis à la mentalité collective des zones urbaines (Jollivet, 1978). On peut alors voir, comme le souligne Jean (ibid), que les tenants de cette approche courent le risque de récuser l'existence même d'un milieu rural en restructuration vu que celui-ci se dissout et manque de consistance au point de disparaître dans le poids des sociétés postmodernes ou de modernité avancée. Nous associons ce groupe à la thèse plus actuelle sur la dévitalisation rurale. Cette thèse soutient que la ruralité dans la société postmoderne est confrontée à la montée et à l'extension urbaine. Ainsi, étant prisonnière de la croissance et de la globalisation des marchés, la ruralité est appelée à disparaître. En d'autres termes, l'espace rural actuel va concéder ses atouts à l'agrandissement urbain. Il n'y aura donc plus de différence entre la ville et le milieu rural tant en ce qui touche le cadre de vie que des espaces géographiques utiles. Cette thèse soutient d'ailleurs qu'il ne sert à rien ou du moins, que les investissements consentis à la revitalisation des milieux ruraux sont inutiles. Il s'agirait ici d'investissements improductifs qui ne sont, ni plus ni moins, que du

---

<sup>13</sup> Cette approche est aussi celle adoptée par la sociologie rurale québécoise et américaine. Au Québec, les travaux de Fortin confortent cette perception des milieux ruraux.

gaspillage de fonds (publics et privés). Certains auteurs (Laplante, 2002; Joyal, 2002) s'interrogent sur les coûts d'opportunités à faire sur la fermeture ou pas de la Gaspésie au Québec par exemple. Cette région étant devenue aux yeux de nombreux observateurs, peu rentable pour l'économie du Québec. Pépin (2000) apporte un portrait non reluisant de cette ruralité québécoise :

*On voit progressivement fermer ici et là, un presbytère, une caisse populaire, pendant qu'une épicerie devient dépanneur, qu'un CLSC est relocalisé à la ville, et que les services aux personnes âgées en perte d'autonomie se font toujours aussi clairsemé (p. 3).*

Selon l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ- 1990), un habitant sur quatre vit dans le milieu rural au Québec, et cela représente en termes de superficie, 98% de celle du Québec, englobant de ce fait, l'espace résiduel non rejoint par la ville<sup>14</sup> (p.10), ce qui effectivement semble assez préoccupant vu que «la territorialisation n'est pas exclusivement passive; elle contribue à son tour à renforcer les inégalités, et surtout à les pérenniser d'une génération à l'autre» (Massicotte, 2002, p.5). Le constat apporté par Vachon (2003) est plus qu'édifiant :

*Il y a près de 1000 municipalités rurales au Québec dont 602 de 800 habitants et moins et 224 de 300 habitants et moins (recensement de 2001). Des centaines d'entre elles voient fondre et vieillir leurs populations depuis les années 1960 et atteindre des seuils qui menacent désormais leur survie. Leurs réserves de vitalité économique, démographique et sociale en expansion jusqu'au début des années 1960, se sont épuisées depuis. Les jeunes partent, les populations restantes vieillissent à un rythme accéléré, les champs désertés sont reboisés, les commerces ferment, l'environnement bâti se dégrade, la diversification économique salvatrice n'est pas au rendez-vous. On entretient l'espoir, mais celui-ci se languit dans une trop longue attente (p. 32).*

Cette vision, à notre point de vue, fait fi des aménités que procure le mode de vie des ruraux. Moins encore, elle ne tient pas compte de la tendance actuelle de retour vers les milieux ruraux de tous les retraités qui, à partir de ce «*come back*», souhaitent profiter d'un milieu de vie assez calme et éloigné des centres urbains très bruyants. La vision apocalyptique de la perception de l'espace rural ne semble pas aussi tenir compte de la

---

<sup>14</sup> Ces données de l'OPDQ sont encore pertinentes au moment de la rédaction de cette thèse. La dynamique structurelle de la ruralité québécoise n'ayant pas connu de grands changements (Statistique Canada, 2006).

réalité des PEMD<sup>15</sup>. En effet, si dans les pays développés on enregistre une urbanisation assez avancée, les pays du Sud (particulièrement ceux d'Afrique au sud du Sahara) offrent tout un autre spectacle. Voir l'urbanisation de ces pays se substituer au cadre de vie rural relève plus de l'utopie que d'une approche rationnelle et raisonnée.

### *Les approches humanistes et la ruralité en reconstruction*

Contrairement aux approches déterministes qui cultivent le fatalisme et apportent peu de crédit au volontarisme (ou approches de l'intégration), celles de type humaniste cultivent l'espoir. En effet, les tenants de ce groupe ne prônent pas la fatalité du destin des communautés rurales en restructuration. Au contraire, ils estiment que «les processus économiques ne se déploient [...] pas en toute limpidité et l'histoire peut, dans certains espaces, suivre une trajectoire différente en fonction de l'action de ceux en bas (les ruraux) ou de ceux en haut (les instances politiques)» (Jean, in.op.cit. p. 101). En d'autres termes, ils épousent la conviction que les sociétés se produisent elles-mêmes (Touraine, 1997 et 2003), ce qui revient à dire que les communautés rurales sont capables d'initiatives à même d'apporter un dynamisme nouveau à leur milieu, si jamais celui-ci souffre de dévitalisation (Friedland, 1982).

Mieux encore, l'État peut alors, à partir de ses politiques, apporter un dynamisme déterminant dans la consolidation des espaces ruraux. Les humanistes sont donc favorables à une méthode qui prône la compréhension et l'orientation des changements dans les communautés rurales. Il s'agit d'une approche endogène «qui se préoccupe de comprendre les mutations à partir de l'examen des dynamiques rurales à l'échelon local» (Jean, in.op.cit. p.102). Kayser (1990) estime, à juste titre, que cette émulation du développement local en milieu rural permet une redécouverte des localités en termes d'aménagement et de

---

<sup>15</sup> Nous avons toujours fait usage de l'expression «pays économiquement moins développés» pour désigner les pays du Sud, dits «sous-développés». Pour nous, le développement tel que vu par la théorie néo-libérale n'est mesurable qu'à partir des indicateurs économiques. Ainsi, il n'est pas possible de parler d'une culture, d'une tradition, des mœurs et des coutumes plus développées que d'autres. Toutefois, nous convenons qu'il existe d'autres indicateurs économiques, tel l'écodéveloppement, qui peuvent être distinctifs entre les pays.

développement. Nous estimons ici qu'il est question de la thèse actuelle sur la reconstruction des espaces ruraux. Les auteurs de cette approche, à laquelle nous adhérons pleinement, estiment que le monde rural subit les effets de la nouvelle économie de marché et de la mondialisation des échanges. Cela se comprend assez bien, car le phénomène de la mondialisation des marchés et des échanges ne permet plus à aucun pays de vivre en autarcie. Vue sous cet angle, la ruralité subit incontestablement les effets de ces changements d'ordre économique, socioculturel et même structurel. Toutefois, au lieu de parler de la «mort de la ruralité», on assiste plutôt à l'émergence d'une ruralité nouvelle qui intègre d'autres types de variables. Aussi, pour mieux comprendre cette nouvelle ruralité, il faut faire fîe des outils analytiques hérités du passé (Kayser, 1990). Il faut dire que cette approche est plutôt réaliste. En effet, même si certaines localités rurales connaissent un déclin (comme l'indique le recensement de Statistique Canada de 2001 ou 2006, pour le cas du Canada), on note qu'il existe une importante partie de l'espace rural qui reste encore assez dynamique (Ependa, 2003). Dans ces localités, on retrouve, entre autres, une économie florissante et diversifiée, une croissance démographique et un revenu moyen élevé. Cette réalité est vécue aussi bien en Amérique du Nord que dans les pays d'Europe. Bontron (1985), dans son article intitulé, *Population et espace rural : vers une nouvelle dynamique*, perçoit le problème à l'inverse. Il parle de l'exode urbain, qui se traduit par la migration des gens de la ville centrale vers les campagnes, contrairement à l'exode rural qui correspond au phénomène contraire.

### ***Les approches possibilistes***

Ce groupe prend à son actif, les acquis des deux premiers. Les tenants de ces approches reconnaissent que l'environnement a un effet décisif sur l'action humaine. Aussi, pour expliquer les dynamiques de restructuration des milieux ruraux, il faut tenir compte de l'environnement interne et externe. Dès lors, l'évolution de l'espace rural apparaît comme un processus complexe où interviennent des coexistences de tout genre entre les milieux. Des espaces ruraux dans cette interprétation se renouvellent, se maintiennent, se recomposent selon les structures occupationnelles et selon le dynamisme des acteurs

locaux. Comme on peut le voir, les milieux ruraux sont en mutation perpétuelle et non statiques. Ces mutations se comprennent quand on associe la capacité de reconversion des acteurs locaux aux nouvelles valeurs de leur cadre de vie (amélioration des voies de transport, des moyens de communication, l'accès à l'emploi) (Kayser, *ibid*). Toutefois, la trajectoire des mutations n'est pas linéaire. Jean (*in.op.cit.*) estime que «dans le cas québécois, ces mutations ont été à la fois rapides et inquiétantes, surtout par leurs effets décisifs sur la polarisation des espaces agricoles» (p. 106). Aussi conseille-t-il de tenir compte, entre autres, des préoccupations environnementales, de peur que l'expansion et le dynamisme socioéconomique enregistrés par les milieux ruraux en restructuration et dynamique affectent la qualité de l'environnement avec tous ses corollaires.

### **1-1-1-3 : Autres interprétations de la restructuration rurale**

La thèse de la refonte du secteur agricole comme cause de la dévitalisation a été abordée par de nombreux auteurs (Jean, 1985 et 1999; Pilon-LÉ, 1985; Bodiguel, 1985; Dugas, 1996). Jean (1999) la détermine comme les effets structurants qui, dans une certaine mesure, seraient des indicateurs qui expliquent le rôle de l'agriculture dans le phénomène de la dévitalisation rurale. Ainsi, on peut y découvrir comme facteurs explicatifs :

*\* La rupture démographique (les agriculteurs sont devenus une minorité dans la société et dans la ruralité).*

*\* La rupture entre l'agriculture et la famille (le déclin de l'exploitation agricole familiale).*

*\* La rupture entre l'agriculture et le territoire (un secteur agroalimentaire de plus en plus «foot-loose»).*

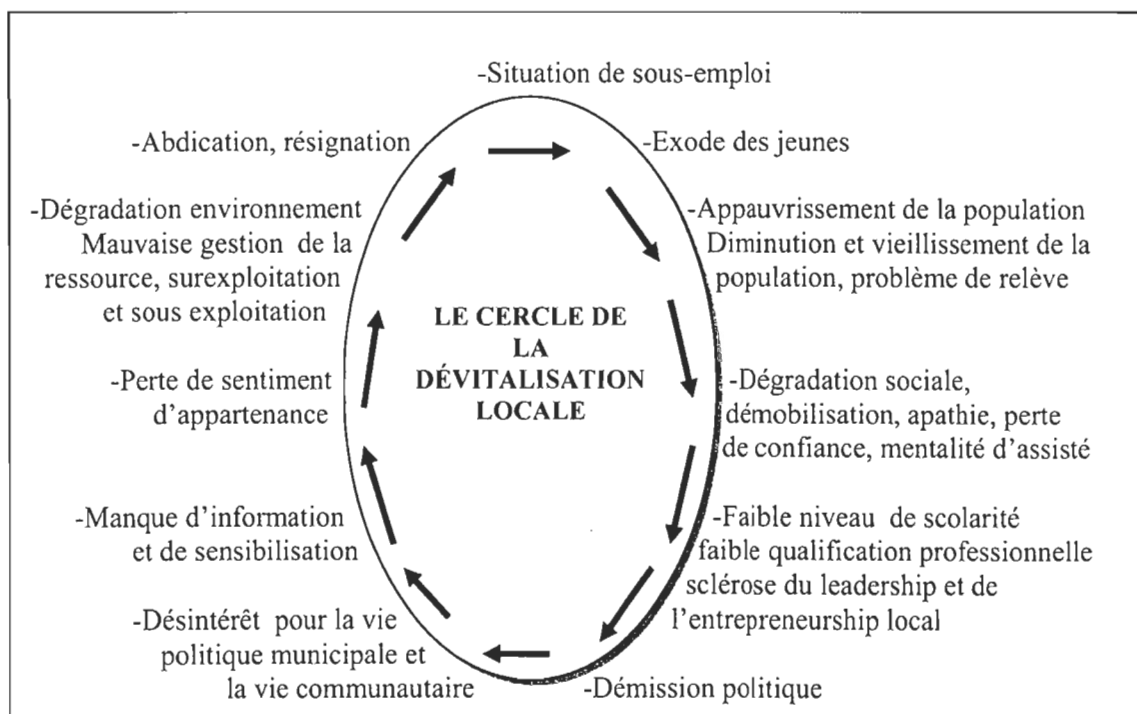
*\* La rupture entre l'agriculture et l'alimentation (une industrie agroalimentaire qui soumet les producteurs et les consommateurs à sa logique).*

*\* La rupture entre l'agriculture et la nature (une agriculture productiviste incapable de gérer ses rapports avec l'environnement) (Jean, *ibid*, p. 20).*

À cela, nous ajoutons que nous sommes face à une agriculture dont «l'industrialisation sauvage» a provoqué la «surproduction sauvage» et la conséquence immédiate se traduit par le gaspillage des produits agricoles. Aussi, manquant de coordination dans leur marché

de production et de vente (inadéquation entre l'offre et la demande), les agriculteurs se voient de plus en plus obligés à détruire leurs invendus pour réduire les coûts d'entreposage. Une situation qui crée un paradoxe ahurissant avec l'immensité du *no man's land* que représente les PEMD au sud du Sahara ou certains pays d'Amérique latine qui connaissent encore des problèmes de famine, de mal nutrition et de sous-alimentation. Pour certains auteurs (Jean, 1985; Pilon-Lê, 1985; Dugas, 1996), cette restructuration agricole se fait sous l'impulsion des forces externes (la mondialisation des échanges de biens et services) et internes (la demande de parité de revenus des ruraux qui, de plus en plus, réclament un traitement égal à celui des habitants des villes centrales). À mesure que la mentalité collective évolue, que la population mondiale croît, que les marchés de biens et services grandissent, se crée avantageusement une demande supplémentaire. Dans un tel contexte, les populations rurales dont les besoins de réalisation et de développement ne cessent de croître, n'ont pour seule alternative que d'immigrer dans les villes centrales, favorisant ainsi le cercle vicieux du sous-développement ou *Cercle de la dévitalisation locale* (Vachon et Coallier in, Jean, 1999), illustré par la Figure 1.

**Figure 1**  
Cercle de la dévitalisation locale



Source : Bruno Jean (1999), *Les communautés rurales : vers une revitalisation durable*, p. 19.

La force de cette figure réside dans sa capacité représentative à garantir le maintien du juste équilibre quand on s'intéresse à la problématique de la restructuration rurale. On peut par exemple saisir sur cette figure que chaque dimension du cercle peut être la cause d'un enchaînement circulaire conduisant à la dévitalisation rurale. En d'autres termes, il n'existe pas d'élément premier immuable. Convenir de traiter de la revitalisation rurale signifie, à contrario, tenir compte de chacun de ces aspects. Cela suppose aussi de s'assurer et de considérer un secteur de ce cercle et de s'y investir davantage parce que, si chaque secteur a des effets d'entraînement sur l'autre en termes de dévitalisation, le fait contraire est aussi possible, c'est-à-dire, en termes de revitalisation (Bollman, 1992; Bontron, 1991; Jean, 1999). À juste titre, quand une localité devient dynamique sur le plan agricole par exemple, ce secteur peut devenir alors le moteur de l'émergence des services annexes et connexes (vétérinaires, inséminateurs, conseillers agronomiques, nutritionnistes animaliers, transporteurs). Ainsi, le secteur agricole peut avoir un effet multiplicateur (ou effet keynésien) pour faire émerger un pôle de développement dans une communauté ou être le déclencheur de la naissance d'un district (Proulx et Stanek, 2003) dont les principales industries seront bénéfiques au secteur agricole (tableau 1).

**Tableau 1**

Type de système rural et représentation de la ruralité

<b>Ruralité Agricole</b>	Un discours rural axé sur la dimension sociale de la ruralité, sur la qualité de la vie, sur la vitalité des communautés rurales et sur l'efficacité des stratégies de développement local, un discours agri-ruraliste mettant l'accent sur la dimension sociale de la ruralité.
<b>Ruralité Forestière</b>	Un discours rural axé sur une vision de la ruralité comme un réservoir de ressources primaires à exploiter pour créer de la richesse, des emplois, avec l'émergence d'une faible sensibilité écologique, un discours utilitariste mettant l'emphase sur la dimension économique.
<b>Ruralité récréo-touristique</b>	Un discours rural axé sur la dimension paysagère de la ruralité, le paysage est vu comme une «aménité» rurale qui peut être la base de son développement, élément d'une vision urbaine esthétique de la campagne, un discours hédoniste valorisant la dimension culturelle de la ruralité.

Source : Bruno Jean (2000). «Territoires ruraux, territoires d'avenir. Ruralité, modernité avancée et recomposition des systèmes ruraux». In *Des campagnes vivantes un modèle pour l'Europe ?* p. 162.

Quoiqu'il en soit, force est de reconnaître que nos actions sont influencées par le modèle de pensée économique existant (le modèle néo-libéral) qui lui, s'attarde énormément sur les facteurs tangibles pour définir le développement des communautés locales ou rurales. Or, en dehors du modèle de pensée mis de l'avant par le néolibéralisme économique, il existe d'autres types de variables, que certains auteurs reconnaissent comme des facteurs intangibles (Épenda, 2003; Simard, 2003; Jean, 1999; Diry, 1999) et dont la bonne articulation peut redonner de la vitalité à une communauté<sup>16</sup>. Jean (2003) énonce dix conditions gagnantes capables de permettre la redynamisation et le développement des communautés rurales :

*Reconnaître qu'on peut apprendre de la ruralité; protéger la socio-diversité à laquelle contribue la ruralité; favoriser une approche de développement rural durable; reconnaître la multifonctionnalité de la nouvelle économie rurale; mobiliser le capital social et les infrastructures sociales entrepreneuriales; soutenir le développement des capacités des communautés rurales; soutenir l'émergence d'une nouvelle gouvernance rurale citoyenne; rendre intelligible l'interdépendance rural-urbain; soutenir la nouvelle solidarité rurale-urbaine par une taxe pédagogique et mettre en œuvre une politique publique appropriée (p.19).*

Comment les auteurs ont-ils structuré le débat sur l'économie sociale?

### **1-1-2 : Intérêt du débat sur l'économie sociale**

Dans cette section, il est question pour nous, de faire ressortir le débat sur l'économie sociale (ÉS). Cette démarche nous permet de dégager des commentaires critiques et d'apporter une clarté à nos propres aspirations et attentes. Nous espérons ainsi être à même de dégager des pistes de réflexions au sens que nous accordons à cette ÉS dans notre démarche de thèse.

---

<sup>16</sup> La structure de la pensée économique qui façonne les sociétés actuelles met l'emphase sur l'accumulation des biens matériels comme moyen d'expression de la richesse tangible. De la même manière, la prospérité d'une communauté rurale est fonction des moyens de communication, des structures économiques, de la modernisation des services que l'on y trouve. Il s'agit des composantes du développement endogène qui n'est rendu possible que par la mise en avant de la variable économique, c'est-à-dire, matérielle.



### **1-1-2-1 : Économie sociale : une vue d'ensemble**

Le concept d'ÉS a historiquement évolué au travers la perception nouvelle du mouvement ouvrier qui a conduit à la création des mutuelles ainsi qu'à des coopératives de divers types. À travers l'histoire, l'ÉS s'est présentée sous plusieurs formes pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits, tant par l'État que par le secteur privé traditionnel. Aujourd'hui, ce concept a beaucoup évolué et embrasse d'autres mouvements sociaux et syndicaux (mouvements des femmes, des jeunes). On parle désormais de la nouvelle économie sociale (NÉS).

En ce qui concerne la région Chaudière-Appalaches (C-A) qui nous intéresse dans cette recherche, l'ÉS a enregistré une vague de création avant 1985 par la mise en place, notamment, des coopératives d'habitation<sup>17</sup>. C'est autour des années 1990 que l'on assiste à l'émergence d'une nouvelle vague à l'initiative des programmes gouvernementaux, par ailleurs, visent des secteurs spécifiques de l'ÉS. On peut lire chez Comeau (2003) que la NÉS se concentre autour des coopératives ou des corporations à but non lucratif qui permettent aux personnes d'opérer collectivement des entreprises dont le fonctionnement est démocratique.

Aujourd'hui se pose la question de la légitimité de ce type d'économie. De plus en plus, les interrogations surgissent sur la capacité de l'ÉS à capter l'intérêt des nouvelles générations; sa capacité de maîtriser les enjeux que sont le chômage, la précarité de la vie ou encore le phénomène grandissant de l'exclusion sociale. De nombreux auteurs (Comeau, 2000; Defourny, 1994; Lévesque et al. 1999) traitent de cette problématique et mettent l'accent sur la relation entre l'ÉS et le développement. En d'autres termes, on voit dans la littérature se dégager clairement des interrogations sur la place réservée à l'ÉS, compte tenu de la montée en puissance de l'industrialisation et de l'urbanisation de la société postmoderne ou de modernité avancée. Les auteurs (Desroche, 1976, 1983 et 1993; Vienney, 1994; Laville,

---

<sup>17</sup> Il existait déjà dans la région Chaudière-Appalaches, une présence importante des coopératives agricoles et financières.

1995; Comeau et al. 1992 et 1998) reconnaissent l'apport de ce secteur de l'économie dans la société, surtout pour les communautés en difficulté (Bourque, 1999). De plus en plus, il s'agit de chercher des alternatives pour créer une synergie à trois entre les fonctions et le rôle de l'État, la place de l'entrepreneuriat privé et enfin, la contribution qui doit être celle de l'ÉS.

Cette perception n'est pas surprenante, du moins pour ce qui est du cas du Québec. En effet, la *Marche des femmes contre la pauvreté* et la tenue du *Sommet sur l'économie et l'emploi* d'octobre 1996, ont placé le développement de l'ÉS parmi les priorités socioéconomiques du Québec. Ceci est d'autant plus vrai que «depuis, le gouvernement du Québec a affirmé l'importance de l'économie sociale comme l'une des voies de solution aux problèmes économiques et sociaux actuels», (Monique L. Bégin, -1998- sous-ministre des régions, in *Conjuguer l'économie et le social* p. 5). Face au chômage persistant et à l'exclusion d'une partie de plus en plus grande de la population, il est sans doute nécessaire d'explorer toutes les avenues afin de soutenir et de stimuler l'emploi.

Depuis l'émergence de la NÉS (1976-1992) (Bélanger et Lévesque, 1992), ce mouvement a intégré de nouvelles aspirations (Annexe 1). On peut facilement lire une double préoccupation : d'abord celle d'offrir des services collectifs moins bureaucratisés et plus près des gens; et à côté de cela, la volonté de travailler autrement, en ayant un contrôle tant sur la finalité du travail que sur son organisation. Une évolution considérable s'est opérée. L'ÉS, ou du moins son action, ne se définit plus seulement comme populaire, mais aussi comme une action de solidarité (D'Amours, 1997). Ensuite, on peut voir dans l'action de l'ÉS, un foisonnement des initiatives qui combinent de manière formelle les objectifs économiques et sociaux : ce sont par exemple, des coopératives de travail, des groupes de soutien dans l'intégration au milieu de l'emploi, des corporations de développement communautaire ou de développement économique communautaire. On voit donc, par cette émulation, un foisonnement de la créativité mais surtout le développement et la consolidation d'un autre mode de création et de distribution de la richesse; mais aussi la mise en place de structures qui font appel à la gestion participative.

Ensuite, l'ÉS apporte beaucoup en ce qu'elle réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique, de ses activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion des valeurs et des initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale se manifeste donc par l'amélioration de la qualité de vie et du bien être de la population et par l'offre d'un plus grand nombre de services. Et, à l'instar des secteurs public et privé, cette rentabilité peut se mesurer par le nombre d'emplois créés. Pour reprendre, Bourque (1999), on se retrouve dans une dynamique où «le développement de l'emploi permet le développement de la citoyenneté effective» (p. 42).

L'action va donc au-delà du soulagement ponctuel à apporter à des personnes dans le besoin<sup>18</sup>. Il s'agit désormais de mettre sur pied des activités pérennes et durablement rentables. Pour nous, l'ÉS devra avoir une bonne capacité de détecter de nouveaux besoins et de les satisfaire. Elle devra aussi avoir la capacité de transformer ces besoins en emplois, de mobiliser les réseaux les plus divers et les plus nombreux possibles. Toutefois, les initiatives de l'ÉS pour contribuer au développement n'interviennent pas comme des solutions miracles pour mettre fin aux maux tels que l'exclusion sociale et la précarité de la vie. En effet, il existe une différence fondamentale entre la volonté d'agir sur une solution alternative et celle de dicter une solution miracle qui serait plus utopique. Les interrogations que nous avons à ce niveau sont d'abord de savoir si l'ÉS aujourd'hui est capable de susciter un nouvel intérêt social et économique, capable d'agir dans la lutte contre la pauvreté. De même, si une telle approche est possible, alors comment les acteurs de l'ÉS devraient-ils s'y prendre pour créer cette mobilité? En outre, la question est de savoir ce qui est possible de demander à la NÉS et qu'est-ce que la NÉS ne peut pas faire.

---

<sup>18</sup> Dans la littérature, on recense quatre façons de définir l'ÉS (D'Amours 1997) : d'abord à partir des composantes (coopératives, organismes à but non lucratif et mutuelles), ensuite à partir des règles de fonctionnement de ses composantes (égalité des personnes, fonctionnement démocratique). Il y a aussi les valeurs qui y sont défendues (solidarité, décision démocratique et primauté des personnes dans la répartition des revenus, autonomie de gestion) et enfin, la dynamique des acteurs et celle des formes économiques.

Pour y parvenir, un aspect qui recoupe les points de vue des différents auteurs<sup>19</sup>, c'est celui de concevoir l'ÉS comme une autre approche possible pour faire face à la crise de l'exclusion sociale. Aussi, pour cette thèse, la définition de l'ÉS retenue est celle du Chantier sur l'économie et l'emploi au Québec que l'on retrouve dans le rapport «*Osons la solidarité*» (1996) et reprise par Saucier et Thivierge (2000) :

*Le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonne autour des principes et règles de fonctionnement suivants :*

- *l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier ;*
- *elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État ;*
- *elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus démocratique impliquant usagers et usagers, travailleuses et travailleurs ;*
- *elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus ;*
- *elle fonde ses activités sur les principes de la répartition, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.*

*Le domaine de l'économie sociale regroupe donc l'ensemble des mouvements coopératifs et associatifs. L'économie sociale peut être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité (Saucier et Thivierge, ibid. p. 4).*

Cette approche est aussi celle d'autres acteurs économiques. Selon Doré (1998), président de l'Institut en développement économique communautaire (IFDEQ) :

*L'économie sociale : c'est l'économie au service des personnes et des collectivités, qui est naturellement intégrée dans la dynamique du développement des territoires. [...] Il est donc indispensable de lui faire de la place et de lui donner des moyens pour qu'elle puisse réaliser son plein potentiel de création d'emplois durables et socialement utiles [...] (In, Conjuguer l'économie et le social, p. 5).*

Le tableau ci-dessous résume les différents critères ou éléments de définitions de cette ÉS.

---

<sup>19</sup> La définition de l'ÉS se trouve chez les classiques de ce domaine (Desroche, 1983; Vienney, 1994) et chez les auteurs plus actuels (Defourny, 1994; Lavoie, 2000). Ces auteurs proposent des critères d'identification des activités de l'ÉS dont les premières s'articulent autour du statut juridique, du caractère associatif de l'organisation et des valeurs internes de gestion.

**Tableau 2**  
Critères usuels de définition de l'économie sociale

À partir des composantes (Desroche, 1983)	-Trois composantes fondamentales : coopératives, mutuelles et associations (ou organismes) à but non lucratif; -Quatre composantes périphériques : entreprises participatives, entreprises communales, entreprises paritaires, entreprises communautaires ou populaires.
À partir des acteurs, activités et règles (Vienney, 1994)	-Acteurs : une relative égalité des personnes à compétence générale qui réussissent à se regrouper et s'exprimer souverainement; -Activités : nécessaires mais délaissées par le capitalisme; -Règles : égalité des personnes, détermination de l'activité par les membres, participation à l'activité, suppose la participation à son financement, appropriation durablement collective des excédents.
À partir des valeurs (Defourmy, 1991-1992)	-Solidarité : finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit; -Autonomie : liberté de gestion vis-à-vis de l'État et du secteur privé; -Décisions démocratiques : souplesse dans la prise des décisions qui se fait de manière collective; -Primauté des personnes dans la répartition des revenus et des surplus: priorité au réinvestissement dans l'entreprise d'économie sociale, priorité à la préservation des emplois et à la pérennité de l'entreprise.
A partir de la dynamique des acteurs et des formes économiques (Laville, 2000)	-Impulsion réciproitaire : libre association des personnes, culture de solidarité et volontariat; -Accès à l'espace public : recherche de la participation de tous sans distinction de statut social; renforcement des critères démocratiques. -Hybridation des formes économiques : économie marchande, économie non marchande, économie non monétaire.

Source : D'Amours (1997). *L'économie sociale au Québec*, tiré des pages 9 à 21.

### **1-1-2-2 : Limites et possibilités de la nouvelle économie sociale**

La NÉS est encore en pleine mutation et cherche à se faire une place entre la dualité sectorielle marchand-public, dont elle serait issue. En effet, la NÉS est née de la crise entre le secteur marchand et le secteur public. La production à grande échelle a atteint son apogée et désormais les sociétés modernes produisent des exclus sociaux en masse. Toutefois, la NÉS ne peut être considérée comme «la solution» pour résoudre cette crise de l'exclusion. À juste titre, il apparaît peu réaliste de demander à la NÉS à elle seule de résoudre le problème de la pauvreté. D'abord parce que cela ne se situe pas dans ses objectifs. Ensuite parce qu'elle ne dispose pas de moyens conséquents pour le faire. Par exemple, dans les

critiques adressées à l'ÉS existe celle relative à l'origine de la misère. Cette critique accuse l'ÉS de ne pas s'attaquer à l'origine de la misère qui est le rapport entre le capital et le travail. Un rapport qui confère au capital beaucoup plus de pouvoir que ne dispose le travail. Aussi, dans ce dualisme, nous pensons que l'État a un rôle fondamental à jouer, un rôle de régulateur et de redistributeur de la richesse. De la sorte, il semble plus approprié de conférer à l'État, la responsabilité et le pouvoir réel de s'attaquer à l'origine de la pauvreté. Parce qu'il en a les moyens, ce qui n'est pas le cas de la NÉS. Cette dernière mise davantage sur la gestion démocratique des problèmes sociaux, développant ainsi un marché de «la gestion des problèmes sociaux» sans s'attaquer fondamentalement à ceux-ci. On ne peut aussi demander à la NÉS de changer le fonctionnement du système économique. Elle ne dispose pas de moyens adéquats pour s'attaquer à la relation entre le capital et le travail que nous venons de mentionner. En outre, l'exclusion et la pauvreté sont des sujets qui traduisent un processus de décomposition sociale et c'est face à une telle observation que Defourny (1992), Bourque (1999), Comeau (2001), Favreau et Fréchette (2002), invitent de passer d'une vision micro, à une vision macro des problèmes sociaux.

Enfin, la NÉS, eu égard aux critiques qui sont portées à l'ÉS, ne pourrait pas s'affirmer comme la garantie, capable d'empêcher de retomber dans la technocratie ou les abus de marché. La NÉS se présenterait à la société comme une espèce de marché autogéré de la misère; ceci est d'autant plus vrai que lorsqu'elle devient rentable (en termes de flux financier), on repartirait soit dans le secteur marchand, soit dans le secteur public<sup>20</sup>. On se retrouverait dans une espèce de cercle vicieux qui voit l'institutionnalisation de la NÉS être intimement liée à la misère sociale. Toutefois, au-delà de ces limites que pouvons-nous attendre de la NÉS ? Si nous émettons le postulat que le triomphe du capitalisme réside dans le fait qu'il nous a soustrait notre capacité à rêver et à espérer autre chose, nous

---

<sup>20</sup> Cette critique est souvent faite à propos des entreprises coopératives qui, lorsqu'elles grandissent et se diversifient, perdent leur capacité surgénératrice (Daniel Gaxie). La notion du principe «*surgénérateur*» est liée à la *théorie de l'action rationnelle* de Mancur Olson. Grosso modo, elle soutient que la motivation de départ issue de la mise en place d'une action collective (par exemple une coopérative) a tendance à disparaître au fil des ans. Au Québec, les exemples les plus actuels sont les reproches faits à la coopérative agricole AGROPUR et au mouvement Desjardins dont les politiques de gestions semblent davantage s'écarter de la perception originelle du mouvement coopératif. Ces entreprises sont-elles encore des coopératives? Voilà la question qui est posée.

pouvons alors estimer que ce capitalisme a retranché chez l'homme, sa capacité à penser qu'il puisse exister un monde, des situations et des conditions meilleures que celles que nous voyons tous les jours. Nous pensons alors que c'est dans le rétablissement de cette confiance que nous pouvons voir la NÉS comme un modèle intermédiaire capable d'apporter des changements tant attendus.

Tous les marchés sont susceptibles de voir émerger des occasions de développement de la NÉS dans les domaines tels que l'environnement, la culture, la technologie et autres. Le projet de la NÉS peut alors s'articuler comme une valeur ajoutée, notamment dans la mobilisation du milieu. La NÉS devra avoir une bonne capacité de détecter de nouveaux besoins et de les satisfaire. Elle devra aussi avoir la capacité à transformer ces besoins en emplois, lesquels, nous pensons, doivent être rémunérés par des salaires assujettis aux lois du travail et réguliers ou stables ou même saisonniers selon les cas. En effet, la NÉS ne doit pas devenir un bassin de sous-emplois, des emplois à rabais ou encore un ghetto pour les femmes ou les autres groupes sociaux. La réinsertion des sans-emplois au marché du travail est nécessaire. La formation qui doit accompagner cette démarche ne doit pas être la responsabilité exclusive des artisans de la NÉS. Il s'agit ici d'une responsabilité de l'ensemble des acteurs de la société, une responsabilité qui nous engage tous.

En s'appuyant sur la mobilisation des réseaux sociaux, sur l'implication des membres de la communauté et sur ses travailleurs, la NÉS peut se donner les possibilités de contribuer efficacement à la démocratisation de la société et au développement d'un esprit de citoyenneté plus active dans une localité. Du point de vue socioéconomique, la NÉS doit être évaluée à partir des effets bénéfiques directs et indirects qu'elle génère sur la communauté. C'est de la sorte que nous pourrions observer des retombées telles une meilleure accessibilité aux produits et aux services, un impact positif sur la rétention d'un groupe de population visé, le développement de nouvelles qualifications, l'impact sur la cohésion sociale d'une communauté, sans que cela ne conduise à une instrumentalisation de l'ÉS, que nous ressortons à la section suivante.

### **1-1-2-3 : Instrumentalisation de l'économie sociale**

Nombreux sont les auteurs qui, dans la littérature relative à la place réservée à l'ÉS, font référence à la fonction sociale de l'État face à l'ÉS. Lamarche (1998) estime à ce sujet qu'il faut «situer le mouvement de création et de responsabilisation des nouveaux entrepreneurs, [...] dans le phénomène de la désétatisation» (pp. 139-140). La place réservée à l'État est disproportionnée et cet État ne peut plus à lui seul gérer les préoccupations de tout le monde. À ce niveau, on peut se demander quelle est la place de la NÉS dans sa relation avec l'État? Peut-on aujourd'hui, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, accepter l'État providence comme modèle de gestion d'un pays?

Les exigences de la mondialisation des marchés et des échanges provoquent, de façon paradoxale, une fragilité des économies. La loi de l'offre et de la demande, dans un tel contexte, permet aux consommateurs, non seulement d'avoir une multitude de choix, mais surtout de pouvoir acheter des produits de meilleure qualité et à faible coup. Dans un tel contexte d'incertitude, les États doivent être plus prudents dans leur gestion des dépenses publiques. La logique d'un tel marché international voudrait que l'efficacité de la gestion publique vienne par la promotion des initiatives multiples (diversification de l'économie), capables de produire des économies d'échelles. Or, les agissements de l'État, dans la plupart de cas, sont ceux d'une macrostructure aux multiples rôles. Cet État développe de nombreux rôles qui, souvent (et cette observation est plus perceptible dans les pays du Sud), alourdissent le processus de décision et donc par analogie, celui de l'efficacité opérationnelle. C'est suivant cette observation que Lamarche (ibid) se demande comment est-il possible de juger de l'efficacité d'une structure qui soit à la fois, «décideur, distributeur des richesses, pacificateur, arbitre tout en étant soumis aux impératifs de la régulation économique et éthique des citoyens-travailleurs constituant le patrimoine principal [...] du capital?» (p. 140).

Au sommet de l'OCDE de Copenhague de 1995, cette problématique des lourdeurs de l'État central a été soulignée. Nous pensons que ces observations se traduisent par les faits



(surtout dans les PEMD). Aujourd'hui, on peut remarquer la perte progressive du pouvoir de l'État central au profit d'une macro-structure<sup>21</sup> qui n'est pas encore clairement définie. En effet, nous voyons apparaître de nouveaux repères de transformation. Pour ce qui nous concerne, nous estimons que la centralisation des pouvoirs élimine le principe de démocratie sociale. Et l'observation de la société actuelle montre des individus qui refusent l'autoritarisme et recherchent plus de participation dans l'entreprise, plus de valorisation; bref, une amélioration de la qualité de vie. Cela signifie en d'autres termes que la production de masse ne reçoit plus l'écho qu'elle avait. Les gens recherchent de plus en plus des produits et des services de meilleure qualité. Nous pouvons observer des similitudes dans le secteur public. En effet, ce secteur semble aussi être en crise, car les gens qui cotisent (par les impôts), exigent des services adaptés à leurs attentes. Cela signifie encore qu'il y a un rétrécissement de l'État providence face à cette multiplication des besoins, mais surtout face à l'exigence des services encore plus adaptés et plus équitables, exigés par les individus. Toutefois, on est tenté de se demander jusqu'à quel point la NÉS doit-elle s'adapter pour assurer la capacité de consommation des individus dans une société?

L'autre aspect que nous soulevons et qui milite en défaveur de l'État, ce sont ses dépenses passives. En effet, l'État dépense énormément d'argent pour assurer des dépenses passives par ses actions en direction des chômeurs (c'est le cas de l'aide sociale au Québec). Et si nous partons du principe que toute société grandit à partir de sa production, il apparaît évident que si les chômeurs ne produisent pas, cela reste un manque à gagner considérable pour l'État. Aussi, le passage de dépenses passives en dépenses actives reste, à notre point de vue, l'une des raisons d'être de l'ÉS. Le développement de ce tiers secteur représenterait la juste mesure entre le secteur marchand privé régulé par le marché et la profitabilité et le secteur public normalisé par les règles d'imposition et d'affectation votées et administrées. Mais la NÉS est-elle en mesure de résister aux pressions de l'État central? Une fois encore,

---

<sup>21</sup> Par exemple, les critiques se font plus nombreuses sur l'influence exercée par les compagnies pétrolières sur les régimes des PEMD où ces compagnies sont implantées. Ensuite, les prix des biens et services sont davantage fixés par des suprastructures telles que l'OMC, le FMI, l'OPEP. Un tel constat nous permet de comprendre que l'État perd son rôle (sur ses pouvoirs régaliens) au profit de ces macro-structures.

cette observation rejoint quelque peu le point de vue de certains auteurs (Bouchard et al. 2000 ; Laville, 2000 ; Saucier, 2002 ; Boivin, 2002 ; Tremblay, 2002). Lamarche (1998) estime, à juste titre que «l'ampleur du chômage dans une société met sa démocratie à l'épreuve, ce qui revient à dire qu'on ne travaille pas que pour gagner sa vie [...] le travail à une autre valeur tout aussi significative, celle d'un engagement qui confère une reconnaissance», (p 223). Prades (2005) propose une démarche basée sur une plus grande considération du rôle de la NÉS et l'intérêt que celle-ci suscite dans les communautés. On peut y lire une orientation vers l'encouragement d'activités collectives autour de quatre principes :

- 1- *Valoriser le collectif. Dans nos sociétés, toute défaillance de l'État donne des avantages à la privatisation. Nos sociétés ne valorisent jamais ce que nous pouvons tirer des choses collectives, si non par le biais de l'État qui a le monopole de l'intérêt général [...]. Mais la valorisation du collectif suppose qu'on ait dépassé l'atout que représente l'intérêt individuel.*
- 2- *Privilégier les expériences locales. [...] Il ne s'agit plus de replâtrer une nouvelle fois en partant des moyens disponibles mais de partir du but à atteindre en considérant les changements à réaliser. C'est la production de ces buts nouveaux à imaginer qui constitue la véritable richesse sociale.*
- 3- *Revendiquer là où c'est possible [...] entre l'acte de produire et celui de consommer.*
- 4- *Soutenir l'innovation sociale. [...] Nos sociétés industrielles tendent à valoriser l'innovation technologique comme moteur de la profitabilité au détriment d'arrangements sociaux (Prades, ibid, p. 86).*

L'ensemble de cette réflexion peut rendre sceptique. Autant il apparaît clair que des grands espoirs sont placés quant au rôle qui doit être celui de la NÉS, autant ces attentes sont assujetties à la bonne volonté du pouvoir de l'État. C'est l'une des préoccupations soulevées par Méda (1999). Certes, l'auteur n'apporte pas de réponse à ces interrogations mais soumet une mise en garde dans cette volonté de certains chercheurs à vouloir soustraire l'implication de l'État dans les activités de l'ÉS. L'auteur exprime clairement sa gêne en reconnaissant que :

*Ce qui est gênant dans l'éloge trop systématique de l'association comme mode d'organisation privilégié de la production de biens et services, c'est la critique, le plus souvent implicite malheureusement, mais bien réelle, de l'État. Or on est toujours au bord de la confusion en cette matière : ce qui est critiqué, est-ce l'État gestionnaire, organisant directement la prise en charge des services, ou l'État*

*définissant des priorités, des politiques, des objectifs? Est-ce l'État actuel, avec ses imperfections et ses défauts, ou le concept d'État, dans lequel celui-ci est le représentant et le garant de l'intérêt général (Méda, in.op.cit. p. 396).*

Il faut reconnaître ici que le raisonnement de Méda (ibid) ne manque pas de pertinence. Et nous partageons sa démarche quant à la volonté de repenser le rôle et l'organisation de l'État dans son interaction avec la NÉS. Ainsi, au lieu de rechercher le démembrement de la NÉS, il serait souhaitable de rechercher des modes d'implications qui garantissent une intercoopération entre la NÉS et l'État. Méda (ibid) propose un modèle de délégation de pouvoirs entre l'État et les autres secteurs d'activités, «plutôt que de courir le risque de vider l'État en faisant porter à d'autres entités un certain nombre de missions qu'elles ne sont pas légitimées à endosser» (p. 397). Pour l'auteur, c'est à ce risque qu'il faut penser avant d'exiger le transfert des charges et des responsabilités de l'État vers la NÉS ou tout autre secteur d'activités. On peut y voir une volonté de nuancer la thèse radicale de la séparation des activités socioéconomiques entre cet État et le secteur de la NÉS, thèse fortement soutenue par Rifkin (in Méda, 1999), à qui cette critique est directement adressée. En effet, c'est chez Rifkin que l'on découvre que les activités du secteur «convivial» et «solidaire» seraient souhaitables et permettraient à l'État de se désengager de ses responsabilités. Mais l'ÉS ou la NÉS n'est pas homogène, elle se distingue par la multiplicité de ses secteurs que nous relevons dans la section suivante.

#### **1-1-2-4 : Distinction de genres : OBNL, coopérative et entreprise privée**

Il se dégage de manière assez perceptible dans la littérature, une légère différence du contexte organisationnel et socio-politique entre les coopératives et les organismes à but non lucratif (OBNL) (Annexe 2). Ces différences apparaissent à propos de la mission, des opportunités et des menaces et même du secteur d'affaires de chaque structure. Ces différences, par effet analogique, offrent un visage assez nuancé quand on aborde les environnements concurrentiels et les sources de financement de ces deux composantes de l'ÉS. Les coopératives présentent une antériorité historique et une certaine autonomie

financière comparativement aux OBNL. Qui plus est, on peut y percevoir une certaine valorisation quant à l'intérêt des coopératives qui, avantageusement s'imposent comme des entreprises généralement rentables, alors que les OBNL traversent encore une crise fondamentale liée tant à leur raison d'être qu'à l'incertitude financière de leur survie. Comme le soutiennent Saucier et Thivierge (2000) :

*Les OSBL sont d'origine plus récente que les coopératives [...]. Ils se sont développés dans la foulée des nouveaux mouvements sociaux associés, au cours des années 1970, à une utopie autogestionnaire et à une conception de l'exercice démocratique du pouvoir plus proche de la démocratie directe (Saucier et Thivierge, ibid, p.10).*

Saucier et Thivierge (ibid) relèvent que les coopératives sont davantage dans des secteurs qui, historiquement, sont considérés comme étroitement liés au développement socioéconomique des régions québécoises. Il s'agit entre autres de l'agriculture, de la foresterie, de la consommation, de l'épargne et du crédit. Les OBNL occupent une variété de secteurs d'activités dont l'émergence est encore récente : services de garde, services de proximité, insertion sociale, insertion à l'emploi. Ainsi décrit, au-delà des objectifs convergents de services aux membres et à la collectivité de ces deux structures, les coopératives apparaissent plus orientées vers le service aux membres alors que les OBNL seraient plus orientées vers les services à la communauté.

Mieux encore, cette orientation des OBNL pour les services à la communauté se justifie assez bien étant donné qu'elle caractérise les problématiques liées aux transformations sociales du Québec des trente dernières années. On parle ici notamment de la question de l'émancipation des femmes, de la pauvreté des couches défavorisées, de l'exclusion sociale. Deux autres caractéristiques apportent une nuance fondamentale entre les coopératives et les OBNL. Celles concernent le type d'organisation et d'accès au marché des biens et services. En effet, la composante coopérative de l'ÉS se fait entendre comme une entreprise, c'est-à-dire, avec un objectif de réalisation de profit. Cet objectif est corollaire à une insertion au marché. Cela rapproche les coopératives des entreprises du secteur marchand. Le tableau suivant montre cette différence organisationnelle et juridique entre les deux types de structures.

Tableau 3

## Structures des entreprises d'économie sociale et privées

	Communautaire	Économie sociale non marchande	Économie sociale marchande	Secteur privé
<b>Statut juridique</b>	OBNL	OBNL	OBNL ou Coopérative	Entreprise individuelle, société par action, société à nom collectif, coopérative, etc.
<b>Type d'organisation</b>	Organisme communautaire	Organisme communautaire de services	Entreprise d'économie sociale	Entreprise privée
<b>Financement</b>	Subventionné totalement par l'État ou par des dons	Financé principalement par l'État et parfois légère tarification	Subventionné au démarrage, puis vise l'autofinancement. Sous-traitance pour l'État dans certains secteurs (CPE, aide domestique, insertion)	Autofinancement Crédits d'impôt. Occasionnellement, possibilité de subvention.
<b>Objectifs</b>	Vise la rentabilité sociale	Vise la rentabilité sociale	Vise la viabilité économique et rentabilité sociale	Vise la rentabilité économique
<b>Coûts des produits et services</b>	Offre gratuitement des produits et des services	Offre gratuitement des produits et services ou à des coûts très bas	Vente des produits et des services	Vente des produits et services

Source : <http://www.cdec-sherbrooke.qc.ca/EconomieSociale/Definition.html>

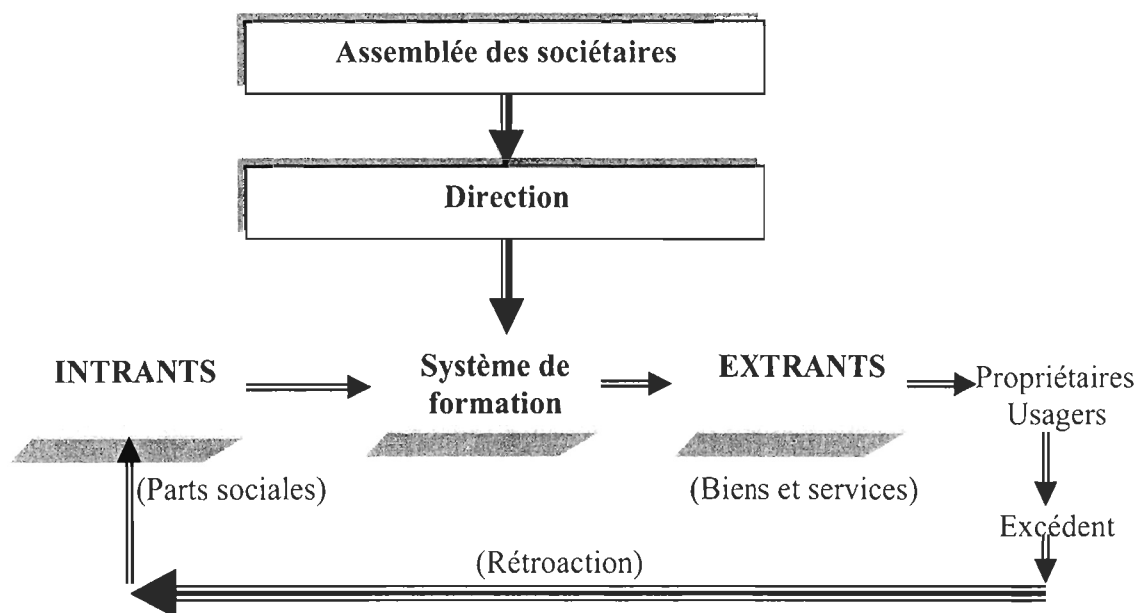
Les coopératives doivent conjuguer le plus souvent avec les caprices du marché de change, la loi de l'offre et de la demande, de même qu'avec la concurrence féroce imposée par la mondialisation. Or, les OBNL semblent être épargnés de ces tracasseries liés au marché et surtout, ils ne visent pas un objectif de profit. Cette nuance fondamentale a permis à certains auteurs (Defourny et al. 1992; Saucier et Thivierge, 2000 ; Comeau, 2001) d'en apporter une autre nuance quant à l'appellation de ces deux composantes de l'ÉS. Les coopératives deviennent «*des entreprises d'économie sociale*» alors que les OBNL «*des organismes (associations) d'économie sociale*».

Pour notre part (quoique adhérent à cette distinction des genres), nous pensons que celle-ci soulève des questionnements liés à l'intérêt que présente l'une ou l'autre des composantes de l'ÉS aux yeux des observateurs externes et surtout des bailleurs de fonds (sources de financement de l'ÉS). Cette distinction pose aussi la problématique de l'importance relative

au sein même de l'ÉS. Est-ce que, à cause de leur accès au marché capitaliste et leur antériorité, les coopératives doivent-elles être considérées comme plus attractives et plus crédibles que les OBNL? Doivent-elles alors profiter d'un meilleur financement ou d'un plus grand intérêt aux yeux des bailleurs de fonds? Ces interrogations soulèvent la problématique de la plus-value que doivent procurer ces deux composantes de l'ÉS. À juste titre, même si l'altruisme est une donnée sociale, le monde actuel progresse autour des valeurs telles que le profit (ou la rentabilité), l'acquisition des biens et services, la satisfaction des besoins primaires, le besoin de réalisation de soi. Dans un tel contexte, tout bailleur de fonds est sensé poser la question de l'intérêt (ou du bénéfice) qu'il tire en apportant un financement à la composante OBNL de l'ÉS<sup>22</sup>. Il existe en outre une différence fondamentale entre les entreprises privées et celles de l'ÉS (coopératives et OBNL) que nous faisons sortir par l'interprétation du schéma ci-dessous.

### Schéma 1

Fonctionnement de l'organisation de l'économie sociale et de l'entreprise privée



Source : Marcel Laflamme, (2001). *Gestion d'une coopérative*, notes de cours, COP 601, p. 284.

<sup>22</sup> Dans leur recherche qui porte sur le Bas-Saint-Laurent, Carol Saucier et Nicole Thivierge (2000) font une démonstration remarquable de cette dimension de financement de l'ÉS (entre les OSBL et les coopératives). Ils soulignent, à juste titre, que l'État est le principal pourvoyeur des salaires versés aux OSBL, alors qu'en ce qui concerne les coopératives, le financement est nettement diversifié.

## **Explication des différentes rubriques :**

### **L'assemblée des sociétaires et le conseil de direction**

Ces deux instances fonctionnent différemment selon le type d'entreprise. Pour les entreprises du secteur privé capitaliste, le pouvoir est réparti en fonction du nombre des actionnaires. La structuration de ce pouvoir à l'interne est fondamentalement liée à la quantité d'actions détenues par les actionnaires. L'actionnaire qui détient plus de 50% du nombre d'actions dispose de plus de pouvoir. Il est en quelque sorte, celui qui oriente toutes les décisions de l'entreprise. Dans le cas des coopératives ou des OBNL, le pouvoir s'exerce de façon collégiale et démocratique. On a recours au principe «un homme/ un vote», indépendamment du nombre des parts sociales détenues. Le comité de direction agit selon les orientations du conseil d'administration, lequel est élu par l'assemblée générale des propriétaires. Nul ne peut prétendre alors s'approprier la structure organisationnelle, parce qu'elle est la possession de tous. Et chacun, quelque soit son statut dans l'organisation, dispose d'un droit de parole puisque l'assemblée générale est ouverte à tous, sans exception.

### **Les intrants**

Ils sont perçus comme des investissements qui correspondent le plus souvent à des ressources humaines, physiques et financières. Pour les entreprises privées, les intrants sous forme de capitaux, servent à être fructifiés pour garantir une plus grande rentabilité financière de l'entreprise et des propriétaires qui en sont actionnaires. C'est la recherche systématique du profit. Dans ce mode organisationnel, les propriétaires-actionnaires peuvent vendre individuellement ou collectivement leur nombre d'actions sur le marché boursier et c'est le plus offrant qui en devient le prochain propriétaire. Cette forme d'organisation permet à l'entreprise de changer de propriétaire du jour au lendemain. Toutefois, ce changement n'affecte pas nécessairement la rentabilité de l'entreprise. En ce qui concerne les coopératives et les OBNL à vocation économique, l'accent ne porte pas

sur l'investissement des parts sociales des membres, mais plutôt sur le regroupement des personnes. Dans le cas par exemple des coopératives, la valeur des parts sociales (souvent à faible coût) est la base favorisant la libre adhésion des membres. Chaque membre est donc considéré comme propriétaire de l'entreprise, laquelle est une entité collective. Les coopératives et les OBNL apportent donc une différence majeure concernant la gestion. En effet, on y pratique en principe un mode de gestion à travers lequel la transparence fait office de loi et l'humain est perçu comme l'acteur central des actions de l'entreprise. Sur le plan décisionnel, la contribution de tous est sollicitée par le biais de l'assemblée générale des membres qui donne et approuve les principales orientations de l'organisation collective.

### **Les extrants**

Dans son rapport intrants/extrants, les entreprises du secteur privé recherchent la maximisation des profits. Ces profits sont externes (ou étrangers) à l'entreprise et avec laquelle ils développent des relations d'affaires. Les profits et les pertes sont répartis ou distribués aux détenteurs des capitaux (actionnaires) à la proportion de leur mise de fonds (leurs actions). Dans cette forme d'organisation, les actions prennent de la valeur avec l'enrichissement de l'avoir de l'entreprise. En cas de liquidation de l'entreprise, l'avoir net est réparti en fonction du rapport capital-actions, détenu par les actionnaires. Dans le cas des coopératives ou des OBNL, l'un des principes de base est de veiller à l'éducation des membres, de même qu'à favoriser l'intercoopération et le développement communautaire. Par exemple, le rapport intrants/extrants ne porte pas, en ce qui a trait aux coopératives, sur l'exploitation des usagers, encore moins sur la maximisation des profits (la plus-value), mais plutôt sur le service et le juste prix. En cas d'excédents des revenus sur les dépenses, une ristourne est accordée aux membres au prorata de leurs transactions, après une décision prise en assemblée générale des membres sociétaires de l'organisation. Ici, la valeur des parts sociales reste constante, car il n'y a pas de plus-value pour fin de spéculation.

La coopérative et l'OBNL disposent d'un caractère inaliénable vu qu'ils ne peuvent être vendus à un tiers. S'il advient une dissolution de l'entreprise ou de l'organisme, l'actif net



(ou la réserve) n'est pas distribuée entre les membres, parce que le principe de la dévolution désintéressée exclut cette forme d'action. Par contre, l'avoir net sera transféré à une autre entreprise ou organisme, à une œuvre de bienfaisance ou à toute autre organisation qui œuvre pour un service à la collectivité. Ainsi, le communautaire, le collectif, prennent le pas sur l'individuel et à ce niveau, on peut reconnaître que les coopératives et les OBNL à vocation économique apportent un dynamisme nouveau, lequel offre un espoir nouveau quant à la prise en considération des problématiques sociales et surtout l'apport de solutions nouvelles profitables au plus grand nombre.

## 1-2 : PERTINENCE DU TRAITEMENT CONJOINT DES DEUX THÈMES

Les études qui considèrent à la fois la restructuration des communautés rurales et la contribution socioéconomique des entreprises et des organismes d'ÉS au Québec sont plutôt rares. Quelques contributions scientifiques ont notamment été apportées, faisant le lien entre l'ÉS et le développement du territoire, mais celles-ci ce sont davantage concentrées aux localités plus urbaines<sup>23</sup>. Or, une interrogation revient souvent dans la littérature quand on traite de la ruralité, c'est celle de savoir si le monde rural tel qu'il est décrit par des auteurs (Jean, 1997; Bontron, 1992; Diry, 1999), va survivre à la montée de l'urbanisation postmoderne? Cette question est au cœur des préoccupations des «ruralistes». Ces auteurs perçoivent l'urbanisation au sens du mode de vie, de structure de l'habitat ou de l'aménagement du territoire, des modes d'échanges économiques, de l'offre et de la demande de services. En effet, force est de constater que les communautés rurales sont souvent fortement influencées par la montée de cette forme d'urbanisation des villes

---

<sup>23</sup> On peut effectivement s'intéresser ici aux quelques études suivantes :

-Fontan, J. M. (2006), «Le développement économique communautaire à Montréal», in J-M. Tremblay (2006). *Reprod. de Possibles, vol. 12 n° 2*. Printemps 1988, pp. 183-195.

-Comeau, Y. et Lacombe, L. (1998), *Monographie et évaluation du Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi au centre de Québec (CRÉECQ) (1993-1998)*. Montréal, CRISES, 108 pages.

centrales<sup>24</sup>. Cette situation est d'ailleurs vécue présentement dans les pays européens et d'Amérique du Nord<sup>25</sup>. Plusieurs facteurs expliquent cette prédominance de l'urbanisation sur les zones rurales. Entre autres, il y a l'amélioration des conditions économiques des États et celle de plus d'équité dans la redistribution des revenus, l'amélioration des conditions de vie (sanitaires et alimentaires), la libéralisation de l'économie et l'accroissement du rôle et des fonctions de l'État. À cela on peut ajouter les effets de la mondialisation des échanges et des services, la mise en place et le respect des droits de la personne et des biens. Bref, autant de facteurs qui témoignent de notre appartenance aujourd'hui à un monde de plus en plus moderne et ayant avantageusement ses fondements sur le respect de la diversité, mais surtout qui s'oriente davantage vers les valeurs matérielles.

La compréhension de l'interrelation entre la restructuration rurale et son impact sur les entreprises et les organismes d'ÉS est nécessaire pour connaître un apport tant économique que social au développement des régions rurales selon leur typologie. Sur le plan économique, il est nécessaire de rechercher les effets de cette restructuration sur le nombre total d'emplois créés ou perdus de ces organismes et entreprises, le nombre total des usagers rejoints annuellement, les types ou les formes de mobilisation du financement et les impôts payés. Sur le plan social, la connaissance des effets de la restructuration de la ruralité sur la mobilisation des acteurs sociaux de l'ÉS, les activités bénévoles et le nombre d'heures consacrées, la proportion des femmes dans les organisations, la place des jeunes (en termes d'emplois et de type de réseaux sociaux), sont autant d'aspects importants à la compréhension et à la connaissance de la capacité d'adaptation des organismes et des entreprises d'ÉS face à la restructuration rurale. Ces nécessités énoncées sont capitales à

---

<sup>24</sup> Cette tendance obéit à la logique de l'avancement des sciences et des techniques. Aujourd'hui avec le concept de la mondialisation, les régions rurales tentent, par leur mode de vie et la structure de leur habitat, de copier le modèle de développement des villes centrales en s'offrant un niveau de services répondant aux exigences locales. Qui plus est, désormais aucune région ne vit en autarcie, ce qui signifie que de plus en plus, le modèle de l'urbanisation urbaine sera de plus en plus présent dans le paysage rural.

<sup>25</sup> Le visage offert par les pays du Sud (essentiellement ceux d'Afrique noire et d'Amérique du Sud) fait encore ressortir cette différence nette entre la structure de l'habitat, le mode de vie, l'aménagement du territoire, bref entre les zones rurales et les zones urbaines.

notre point de vue parce que la mondialisation de la société actuelle a favorisé l'émergence d'un seul groupe d'acteurs connectés sur le marché. Ces derniers agissent avec présence sur les institutions politiques (les gouvernements) favorisant ainsi la croissance de l'économie marchande. Or, nous estimons que lorsque les rapports humains sont réduits à la dimension marchande, il se crée un univers égoïste et froid entre les individus.

Depuis l'effondrement du bloc socialiste en 1989, on assiste à une conquête des marchés par les entreprises de plus en plus puissantes confirmant l'idée que le néo-libéralisme s'appuie sur la logique de la primauté du capital et de son accumulation. Toutefois, à côté du néo-libéralisme dominant, se forge une volonté et une nécessité de croissance d'un autre type. On parle de plus en plus de la possibilité de «refaire» la société selon une vision du développement qui accorde une primauté aux personnes, aux communautés et aux peuples des nations. En d'autres termes, l'économie devrait être orientée à partir d'une conception philosophique et philanthropique qui préconise des orientations spécifiques basées sur l'être humain et ses besoins et qui peut s'articuler au moins, autour de sept principes fondamentaux (Vaillancourt, 1995) :

- 1- Faire plus de place à l'être et moins à l'avoir : c'est le principe de la primauté de la personne sur le capital. Le développement doit mettre l'être humain au centre des préoccupations parce qu'il est centré sur lui.
- 2- Assurer le rapatriement des pouvoirs économiques : c'est le principe ou le concept de «*self-reliance*». Le développement économique doit se faire à partir de la responsabilisation autonome et de l'implication des communautés locales. Ce sont ces communautés locales qui sont à la base de la perception réelle des besoins qui sont les leurs.
- 3- Garantir le partage équitable des biens et des retombés économiques : c'est le principe de la redistribution équitable. Le respect de la redistribution équitable permet de garantir le partage de l'emploi, lequel assure un mieux être et une satisfaction des besoins.
- 4- Permettre l'association du capital et du travail : c'est le principe de la démocratie qui favorise la collaboration des acteurs sociaux et économiques. Il permet la conjonction des efforts individuels au service du bien commun. Mais aussi la liberté, la paix et la stabilité sociale et économique au bénéfice de la collectivité.

5- Garantir une décentralisation socioéconomique et politique : c'est le principe de la responsabilisation individuelle et collective. Ce principe permet le rapprochement des pôles de pouvoir (pouvoir exécutif, législatif et judiciaire) et exclut les abus. L'idée centrale est que la centralisation des pouvoirs de toute sorte est favorable aux abus de tout genre. L'État répondrait efficacement aux besoins de son peuple en opérant une délégation de ses pouvoirs à l'intérieur de ses zones territoriales.

6- Respecter l'environnement par la simplification du mode de vie : c'est le principe de l'«éco-développement» et du «développement durable et viable». Le développement ne doit plus se faire au détriment du cadre de vie environnemental. Une approche nouvelle qui s'est accentuée depuis la commission Brundtland (1987) et le rapport «*notre avenir à tous*», mais une approche qui s'est surtout confirmée lors de la Conférence de Rio (1992).

7- Garantir la finalité du bien commun : c'est le principe de la «satisfaction générale». Le développement doit être profitable à l'ensemble des citoyens. Le bien commun comporte au moins trois éléments (1- un ordre public ; 2- la prospérité et 3- des valeurs intellectuelles et morales). Le bien commun se réfère ainsi à la cohésion sociale, à la collaboration des pôles de décision à satisfaire les attentes des citoyens d'un territoire.

Nous pouvons constater qu'il s'agit là d'une perception ou d'une prise en compte des valeurs qualitatives et quantitatives du développement des communautés. Cette approche n'envisage pas résoudre les problèmes territoriaux uniquement à partir des variables économiques, mais plutôt en y associant des indicateurs sociaux. On y défend l'action de l'autosatisfaction et du libre accès des citoyens aux retombées de la croissance économique. Le but visé reste celui de bâtir un système économique équilibré, qui respecte les échanges entre les communautés tout en éliminant l'aliénation et la recherche systématique du profit individuel. La promotion de l'éthique économique à partir des sept valeurs ci-dessus énoncées, est en harmonie avec la philosophie et les approches des entreprises et des organismes d'ÉS (coopératives et OBNL), lesquels visent à agir au service du plus grand nombre en offrant un environnement de travail par lequel l'individu est considéré comme le noyau central de l'action économique. À juste titre, l'esprit recherché par l'ÉS, comme le

fait si bien ressortir le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)<sup>26</sup> est de : 1- susciter l'autosuffisance (*self-help*), 2- démocratiser le pouvoir économique, 3- centraliser les valeurs humaines à l'intérieur de l'activité économique, 4- favoriser l'éducation économique et sociale aussi bien de sa clientèle interne que de sa clientèle externe, 5- atténuer les tensions sociales en favorisant les activités de groupe, 6- replacer les technocrates à une plus grande considération de la dimension démocratique, 7- briser les liens étroits entre le capital et le pouvoir, 8- et augmenter le pouvoir d'achat en favorisant l'enrichissement collectif.

### 1-3 : PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

Cette section présente notre problématique et notre hypothèse de travail. Elle fait ressortir les différentes interrogations sur lesquelles notre thèse s'articule.

#### 1-3-1 : Problématique et questions de recherche

L'ÉS suscite de la controverse vue qu'elle est parfois perçue par la pensée néolibérale comme une stratégie orchestrée par les institutions internationales. Cette même pensée estime que c'est un prétexte de désengagement de l'État face à ses responsabilités régaliennes. Cette logique rélègue l'ÉS à un bassin d'emplois à bon marché pour pallier la suppression des postes dans le secteur public ou privé. De l'autre côté, certains auteurs émettent des attentes souvent irréalistes (Desroche, 1983; Vienney, 1994). L'ÉS serait ainsi la solution à la crise de l'emploi, le remède à l'exclusion sociale ou encore, un tremplin pour un renouveau démocratique. Cela dit, de nombreux chercheurs (Defourny, 1992;

---

<sup>26</sup> Voir le site du CQCM, adresse URL : <http://www.coopquebec.coop/site.asp?page=element&nIDElement=2287>, page consultée le 8 décembre 2008.

Laville, 1994; Comeau et al. 2001) reconnaissent l'apport de ce secteur de l'économie pour les communautés en difficulté (Bourque, 1999). Et Favreau (1999) le reconnaît aussi :

*Historiquement, [...] l'économie sociale est toujours apparue ou réapparue dans les périodes de crises. Elle a notamment resurgi à l'occasion de trois crises économiques importantes : à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans les années 30 et à partir des années 75-80 (In revue Notre-Dame, juillet-août 1999).*

La crise actuelle, qui devrait susciter l'intérêt pour l'ÉS ou la NÉS, est celle de l'exclusion sociale et du manque d'intégration des communautés rurales au processus de développement. Les quelques causes de cette exclusion expliquées par certains auteurs (Dugas, 1996; Jean, 2003; Simard, 2003) sont notamment liées aux politiques centralisatrices et macroéconomiques des États, à la mondialisation des marchés. Plus inquiétant encore, les conséquences de ces politiques, de cette mondialisation, sont négatives pour les communautés rurales dites en déclin ou en voie de fragilisation (Jean, 2003; Épenda, 2003). Les constats sont multiples, et entre autres, on parle de la dévitalisation des communautés rurales due à l'exode massif des jeunes. Les recherches plus actuelles (Jean; Ependa, in.op.cit.) ont déjà dressé une nomenclature de la ruralité québécoise, ce qui en soi est une contribution scientifique non négligeable. Ainsi, on peut lire chez Ependa (ibid) qu'il existe quatre types de catégories de communautés rurales au Québec: celles en déclin (~ 20%), en voie de l'être (~ 28%), en développement (~ 30%), et celles qui sont encore très dynamiques (~ 22%).

Ensuite, depuis quelques années plusieurs chercheurs (Jean, 1996, 2003; Dugas, 1996; Saucier, 1999 et 2000) s'efforcent de comprendre les transformations qui affectent les territoires ruraux. Toutefois, la majorité des recherches effectuées pour comprendre les problèmes des milieux ruraux touchent assez peu les entreprises d'ÉS. Il n'est d'ailleurs pas exagéré de reconnaître qu'il existe peu de littérature sur la contribution de l'ÉS au développement du milieu rural. On constate un vide encore plus marquant quand on aborde la question des impacts que peuvent avoir la dévitalisation des communautés rurales sur les entreprises et les organismes de l'ÉS. Tout cela fait que notre connaissance sur la structure de l'ÉS en milieu rural est encore assez partielle. En effet, nous ne maîtrisons pas encore

assez bien les caractéristiques de cette économie. Moins encore, il ne nous est pas possible de déterminer qui participe à cette économie et sous quelle forme? Nous pensons aussi qu'il n'a pas encore été dégagé, de manière explicite, les interactions entre l'ÉS et l'économie capitaliste (ou le secteur privé) dans les milieux ruraux! Ou encore, comment l'ÉS contribue-t-elle au développement des milieux ruraux? Quelle est la force du réseau social et économique de ces entreprises et organismes dans cette ruralité en restructuration? Et enfin, quels sont les types d'entreprises d'ÉS les plus vulnérables au phénomène de dévitalisation? Ou du moins, quelles sont les capacités d'adaptation des entreprises et organismes d'ÉS dans cette ruralité en restructuration? D'un autre côté, les mutations du monde rural peuvent être, au regard des exigences de l'économie de marché actuelle, la cause de mobilité et de participation des acteurs ruraux dans la survie de leurs entreprises locales. En effet, c'est de la crise que peuvent émerger des alternatives nouvelles, des nouvelles manières de créer de la richesse et par conséquent, permettre l'intégration des milieux fragiles au marché mondial d'une part. D'autre part, la crise peut être source d'une nouvelle mobilisation de la société et d'émergence de nouveaux besoins auxquels l'ÉS ou la NÉS peut répondre.

Cette thèse cherche donc à aborder ces aspects. Mais le champ de l'ÉS étant assez vaste, notre recherche se penchera sur quelques cas d'entreprises d'ÉS de type coopératif et d'organismes d'ÉS (OBNL). En effet, partie intégrante de l'ÉS, les entreprises coopératives sont souvent retenues comme exemple, pour mieux illustrer la contribution de l'ÉS, comme mode de création de richesse (Defourny, 1992; Vienney, 1994; Comeau et al. 2001). L'autre raison qui explique notre intérêt pour l'ÉS est la contribution économique et sociale de ce secteur au développement des milieux ruraux. En considérant par exemple l'économie coopérative, on se rend vite compte que celle-ci renvoie à un principe qui met l'humain au centre de sa préoccupation. Elle se fonde sur une conception que nous percevons comme une responsabilité réciproque des acteurs d'une société, les uns envers les autres. De la sorte, ce type d'économie peut faire naître chez les peuples ou les localités concernées, l'esprit d'entraide, de compréhension, d'actions concertées et fournir des alternatives contre des maux tels l'individualisme, l'égoïsme, la rivalité, la domination.

Les coopératives par exemple, gardent les valeurs et les principes originels tels qu'exprimés par les Pionniers de Rochdale<sup>27</sup>. Ainsi, pour Vienney (1994), la coopérative se présente comme une combinaison d'un groupement de personnes et d'une entreprise, réciproquement unis par le double rapport qui est celui du sociétariat et de l'organisation. Les deux dimensions sont ainsi liées par des membres qui forment le sociétariat et sont à la fois propriétaires et usagers de la coopérative. Il existe d'autres définitions qui se rapprochent de celle-ci (Descôteaux et al. 1943; Gide in Laflamme, 2001). L'ensemble de ces auteurs s'accorde pour dire que les coopératives accordent la priorité aux êtres humains. Elles sont régies par des principes démocratiques. Elles sont aussi des entreprises compétitives qui, dans leurs opérations et dans la manière de gérer le capital, font preuve d'une efficacité tout aussi grande que leurs concurrentes appartenant au marché. Le modèle coopératif, par sa mission même, favorise la participation d'un grand nombre de personnes au processus de gestion des organisations et à la création d'emplois. Par son fonctionnement basé sur l'usage et la participation, le modèle coopératif peut permettre la mobilisation et l'effort de tous (Annexe 3). Ces éléments sont intéressants et peuvent canaliser la mobilisation des acteurs d'une société qui se préoccupent de son développement économique, comme le confirme l'Alliance Coopérative internationale (ACI)<sup>28</sup> (2000) :

*En 1994, les coopératives contribuaient à assurer la sécurité économique de 3 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale. Plus de 800 millions de personnes sont membres de coopératives, qui représentent environ 100 millions d'emplois. Dans certains pays africains, les coopératives sont devenues le deuxième employeur, ne le cédant en importance qu'à l'État (ACI, 2000).*

---

<sup>27</sup> On fait remonter l'origine du mouvement coopératif à l'expérience d'un groupe d'individus que l'on appelle les «pionniers de Rochdale» (banlieue de Manchester en Angleterre) au 19<sup>e</sup> siècle.

<sup>28</sup> L'ACI a été fondée à Londres en 1895. Ses membres sont des coopératives nationales et internationales de toutes les branches [...]. Elle compte actuellement plus de 230 organisations provenant de plus de 100 pays. Elle représente plus de 750 millions de personnes à travers le globe. L'ACI fait intervenir des notions nouvelles telles que le volontariat, les aspects sociaux et culturels, mais surtout le principe de la gestion démocratique d'une part. D'autre part, l'ACI associe un éventail de valeurs fondamentales dont les plus usuelles sont la prise en charge et la responsabilité personnelle et mutuelle, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité (In <http://www.coop.org/>).



Depuis plus d'un siècle, les entreprises coopératives ont une place de choix dans le tissu économique du Québec. Elles se sont imposées comme de véritables agents de développement des collectivités locales tout en agissant comme vecteurs du remodelage de certains territoires, mais aussi de certaines collectivités. Elles sont présentes dans tous les secteurs d'activités et certaines sont devenues des entreprises de grande envergure. On peut lire sur le site de la direction des coopératives du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), que le mouvement coopératif du Québec se compose de plus de 3 000 coopératives et de 39 mutuelles. Cet ensemble donne un effectif de plus de 7 millions de membres et environ 78 000 emplois. Sur le plan de l'apport financier, il génère un chiffre d'affaires de 18 milliards de dollars et totalise environ 100 milliards de dollars d'actifs. Le mouvement coopératif du Québec offre une image de la réalité québécoise. Il est le reflet des besoins exprimés aussi bien par les membres que par les collectivités locales. Par son action ciblée et efficiente, le mouvement coopératif du Québec apparaît pertinent dans son ambition à apporter des solutions aux maux qui préoccupent les populations locales. Qui plus est, cette forme d'organisation apparaît plus efficace sur le plan économique et sur celui de la durabilité. En effet, le taux de survie des entreprises coopératives est quasiment le double de celui de l'ensemble du secteur privé, comme le montre le tableau ci-dessous.

**Tableau 4**

Taux de survie des entreprises coopératives au Québec

	<b>5 ans : Taux de survie (%)</b>	<b>10 ans : Taux de survie (%)</b>
Taux de survie moyens des coopératives	64	46
Taux de survie moyens du secteur privé Statistique Canada (ensemble des entreprises)	36	20
Taux de survie moyens des entreprises manufacturières Institut de recherche sur les PME (UQTR)	47	30

Source : MIC, taux de survie des entreprises coopératives au Québec, 1999, p. 15.

En 2003, le gouvernement québécois a mis en place une politique de développement coopératif avec l'objectif d'accélérer la mise en place de ces entreprises à de nouveaux secteurs d'activités. En effet, les modifications apportées par la loi sur les coopératives de 2003 se devaient aussi de renforcer le régime d'investissement coopératif (RIC). L'idée fondamentale était de s'offrir des outils pour un meilleur développement du secteur en accordant un avantage fiscal aux membres et aux travailleurs qui voudraient acquérir des parts privilégiées admissibles. En outre, certains services financiers sont aussi désormais disponibles et accessibles aux coopératives, notamment le Capital régional et coopératif Desjardins (CRCDC\*) et le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ). En réalité, le mouvement coopératif et mutualiste québécois actuel est de plus en plus en mode de modernisation. Ce mouvement contribue activement au renforcement du patrimoine collectif et au développement des communautés locales, favorisant de ce fait, la vitalité de certaines municipalités.

La définition de l'entreprise coopérative retenue dans ce travail est empruntée à la direction de la coopération du MDEIE. Formulée autour de sept points, cette définition cadre ainsi parfaitement avec la vision d'une formule coopérative toujours en évolution. On peut y lire qu'une coopérative est :

- *Une association de personnes qui assument collectivement leurs responsabilités d'entrepreneurs;*
- *Une entreprise contrôlée par ses usagers;*
- *Une entreprise dont la finalité consiste à examiner les divers avantages que les membres retirent, à la fois comme entrepreneurs, usagers et citoyens d'un milieu;*
- *Une entreprise qui utilise le capital sans qu'il ne constitue la mesure du pouvoir des membres;*
- *Une entreprise dont les règles garantissent aux membres l'égalité dans l'exercice du pouvoir et l'équité dans la répartition des contributions et le partage des résultats;*
- *Une entreprise qui favorise l'intercoopération pour développer ses affaires et contribuer au développement de son milieu;*
- *Une entreprise qui fait de l'éducation un de ses mécanismes de fonctionnement essentiels, notamment par le partage de la connaissance et de l'information (MDEIE, [S.n]; [S.l]).*

Cette définition, qui prend en compte tous les aspects de la notion coopérative nous paraît complète<sup>29</sup>, parce qu'elle épouse l'ensemble des considérations mise en évidence par notre approche de l'ÉS. Le tableau ci-dessous fait ressortir cette spécificité coopérative.

**Tableau 5**  
Spécificité coopérative

Définition	Caractéristiques
ASSOCIATION DE PERSONNES QUI S'UNISSENT LIBREMENT POUR SATISFAIRE LEURS BESOINS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS AU MOYEN D'UNE ENTREPRISE ÉCONOMIQUE QU'ELLES DIRIGENT ET CONTROLENT DÉMOCRATIQUEMENT	1. Elles regroupent des personnes conscientes de ce que la satisfaction de leurs besoins se prête mieux à une entreprise commune qu'à une action individuelle. 2. Elles visent à fournir un service nécessaire aux intéressés ou présentant pour eux un grand intérêt. 3. Elles reposent sur l'auto-assistance : les sociétaires comptent, pour résoudre leurs problèmes, sur le groupement qu'ils ont formé. 4. Leur but est de fournir des services, et non de réaliser des bénéfices.

Source : Marcel Laflamme, (2001). *Gestion d'une coopérative*, notes de cours, COP 601, p. 284.

Enfin, la diversité de l'action des entreprises et organismes d'ÉS dans des secteurs tels que l'aide à domicile, la santé, les services de proximité, montre que nous sommes face à une preuve concrète de la réussite de l'entrepreneuriat collectif et de soutien communautaire<sup>30</sup>. La vision du communautaire, pour nous, fait appel aux OBNL qui créent de la richesse et qui ont une problématique sociale. L'OBNL est défini dans cette thèse comme :

*Un groupe de personnes préoccupées individuellement et / ou collectivement par un besoin présent dans le milieu, une problématique sociale ou une situation qu'elles veulent modifier. Son intervention et le changement souhaité peuvent*

<sup>29</sup> Cette définition soulève l'idée de la pérennité de l'entrepreneuriat collectif par son adaptation aux réalités actuelles mais surtout par sa capacité à saisir l'existence de nouveaux besoins et sa volonté de chercher à y répondre. L'entreprise coopérative est vue ici comme une action véritable centrée vers la planification du développement local et la revitalisation des municipalités locales.

<sup>30</sup> Tous les OBNL n'ont pas une vocation orientée sur les problématiques sociales ni une exigence sur le changement d'une situation sociale. Ce type d'OBNL, même s'ils ont ce statut juridique, ne rentre pas dans les spécificités des actions communautaires. Il s'agit par exemple des associations de pêche, de chasse, les amicales ou d'organismes défendant des intérêts partisans ou particuliers.

*s'effectuer en se donnant plus de pouvoir par la promotion de droits et la défense d'intérêts ainsi que par la création de certains outils de développement, de services et d'entraide dans le milieu. [...]. Et il joue un rôle d'information et de sensibilisation sur les réalités sociales importantes que l'organisme touche, en lien avec les conditions et la qualité de vie d'une population (CDC du territoire Chaudières, sans date, in Comeau, 2003, p. 11).*

Cette démarche de recherche nous permet de dresser une question générale et deux questions spécifiques dont les articulations sont formulées comme suit :

### **Question générale de recherche**

De quelle façon les coopératives, les organismes de l'économie sociale et les petites entreprises privées en milieu rural s'adaptent-ils localement au contexte de restructuration de ces milieux?

### **Questions spécifiques de recherche**

Cette interrogation générale permet d'exposer les deux questions spécifiques comme suit :

- 1- Les mutations structurelles des milieux ruraux au Québec qui présentent tantôt un environnement dynamique, tantôt un environnement dévitalisé, sont-elles susceptibles d'accroître ou au contraire de contraindre le développement des entreprises coopératives ou d'autres organismes d'économie sociale?
- 2- Quelle est la contribution spécifique des coopératives, des OBNL et des petites entreprises privées à la dynamisation des milieux ruraux?

### **1-3-2 : Hypothèse de travail**

La plupart des spécialistes de méthodologie (Ouellet, 1981; Mace et Pétry 2000; Albarello, 2003; Paillé et Mucchielli, 2003) estiment que l'hypothèse de recherche est une réponse provisoire aux questions que le chercheur se pose. Comme le soulignent Mace et Pétry

(2000), «l'hypothèse peut être envisagée comme une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche. [...] Un énoncé déclaratif précisant une relation anticipée et plausible entre des phénomènes observés ou imagés» (p. 41). L'hypothèse établit donc cette relation que le chercheur se doit de comparer aux faits. L'exposé que nous venons d'esquisser de la relation entre l'ÉS et les restructurations que connaissent les communautés rurales au Québec et les questions de recherche nous permettent d'exposer l'hypothèse centrale suivante :

*Les débats théorique et scientifique sur la ruralité québécoise de ces dernières années présentent deux grandes tendances de l'espace rural : une ruralité en déclin et une ruralité dynamique. La ruralité en déclin est celle qui offre un espace démunie de développement, lequel accroît l'exode rural et affecte le capital social de ces milieux. Dans un tel contexte, nous postulons que les coopératives et les autres formes d'organisations d'économie sociale, notamment les OBNL, sont les meilleurs établissements économiques susceptibles d'améliorer les situations de déclin les plus extrêmes. Toutefois, lorsque les conditions socioéconomiques du milieu sont meilleures (vitalisation modérée), les entreprises du secteur privé se substituent à celles de l'économie sociale comme vecteur de développement. Dans les milieux à fort dynamisme socioéconomique ce sont les grands établissements d'économie sociale, capables de concurrencer les entreprises privées de façon directe qui entrent en action, fortifiant ainsi le développement de la localité.*

### **1-3-3 : Objectifs de la recherche**

Comme dans toute forme de recherche, celle-ci comporte un objectif général et des objectifs plus spécifiques qui ont orienté notre terrain.

#### **Objectif général de la recherche**

Cette recherche vise comme objectif général, celui de décrire, à partir des cas sélectionnés, le niveau de dynamisme des entreprises d'ÉS de type coopératif et des organismes d'ÉS

(OBNL), dans les milieux ruraux québécois. Il s'agit de déterminer le niveau de vulnérabilité et les interrelations entre ces entreprises privées, les organismes d'ÉS et les administrations municipales, face aux mutations structurelles de la ruralité québécoise. Le but recherché est de déterminer si les effets observés dans les entreprises et les organismes d'ÉS sont aussi observés dans les entreprises privées et sous quelle forme? Il s'agit aussi de faire ressortir les impacts perçus par les acteurs locaux de cette restructuration rurale dans l'ensemble des organisations retenues et des communautés étudiées.

### **Objectifs spécifiques de la recherche**

D'abord, nous nous attendons à déceler de manière objective, le niveau de dynamisme des entreprises coopératives et des OBNL dans les communautés rurales en restructuration<sup>31</sup>. Connaissent-elles des problèmes liés à la dévitalisation de leurs localités? Quels types de problèmes affectent ces coopératives et ces OBNL? Ces problèmes rencontrés sont-ils propres aux milieux en dévitalisation ou bien sont-ils aussi connus dans les autres milieux? Comment ces problèmes, le cas échéant, sont gérés par ces organismes et entreprises et par les acteurs de ces derniers dans chaque type de localité?

Ensuite, nous souhaitons pouvoir déceler les types d'entreprises coopératives et d'OBNL qui émergent dans ces milieux. Nous souhaitons dresser un éventail des caractéristiques liées à la vulnérabilité des entreprises et organismes d'ÉS (coopératives et OBNL) dans les localités sélectionnées. De plus, nous souhaitons mettre en évidence la force du réseau social des entreprises et organismes d'ÉS selon les types de milieux et ainsi pouvoir dresser une comparaison entre les formes de réseaux de ces milieux<sup>32</sup>. Corollairement, il nous a été

---

<sup>31</sup> Nous nous intéressons ici à trois types de milieux ruraux : dynamique, en restructuration et en déclin. La description autour de la recension de ces milieux est largement exposée dans la section relative à notre échantillonnage.

<sup>32</sup> À juste titre, les milieux très dynamiques offrent, par exemple, plusieurs options sur l'accessibilité aux emplois dans le secteur privé. Ces emplois sont généralement mieux rémunérés. L'amélioration du traitement salarial peut porter les membres des entreprises d'ÉS de type coopératif ou ceux des organismes d'ÉS (OBNL) à délaisser le secteur de l'ÉS au profit du secteur privé, brisant de ce fait les valeurs mêmes de l'entrepreneuriat associée à l'ÉS.

possible de déceler les types d'organismes ou d'entreprises qui résistent le mieux aux défis d'un environnement de dévitalisation extrême, modérée et dynamique. On peut le constater, il s'agit d'une démarche essentiellement descriptive.

Enfin, nous souhaitons pouvoir, à la suite des différentes attentes ci-dessus mentionnées, identifier les impacts économiques, sociaux et sociétaux, à partir de la perception que les acteurs locaux ont des impacts causés par la restructuration rurale sur leurs entreprises et organismes dans leurs milieux respectifs.

L'ensemble de ces objectifs spécifiques nous permettra de nous prononcer sur le rôle et la place de l'ÉS au développement des territoires ruraux au Québec et sur les effets de la restructuration des communautés rurales sur les entreprises et les organismes d'ÉS. Enfin, parce que nous cherchons à déterminer l'impact de la restructuration des communautés rurales sur les entreprises et les organismes d'ÉS, nous orientons notre recherche dans le temps. Pour la compréhension et l'analyse de chaque concept (lire la section 1-4), de même que pour l'analyse de nos données de recherche, nous considérons une période de 5 ans avec l'année 2001 comme année de départ et 2006 comme dernière année.

Ce choix s'explique à différents niveaux. D'abord les données disponibles sur la ruralité québécoise s'appuient sur les trois derniers recensements de Statistique Canada (1996, 2001 et 2006), mais aussi les données de l'ISQ. Les derniers travaux des auteurs (Épanda, in.op.cit. Jean, in.op.cit. Dugas, in.op.cit.) s'appuient essentiellement sur ces données, de même que ceux d'organismes tels les CLD locaux (Montmagny et L'Islet, pour ce qui nous concerne). Sur cette base, une nomenclature de la ruralité québécoise est donc désormais disponible et nous allons nous y appuyer.

### **1-3-4: Explications des objectifs spécifiques**

#### **Explication du premier objectif**

Au Québec, le développement industriel de l'après-guerre a entraîné des disparités spatiales plus visibles. Au début des années 1960, le gouvernement du Québec, en collaboration avec celui d'Ottawa, décide d'intervenir dans l'aménagement du territoire. Cette décision va entraîner une succession de programmes politiques en faveur du développement régional et la mise en place d'organismes divers dont les fonctions et les orientations stratégiques et politiques seront avant tout liées aux leaders politiques en place (Dugas, 2003). L'un des tous premiers programmes initié à cet effet est le vote de la loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) en 1961. Cette loi amorce des politiques interventionnistes dans le but de réduire les disparités régionales. Toutefois, pendant que le programme ARDA est encore en application et que son efficacité est loin de donner satisfaction, le gouvernement d'Ottawa met en place le Fonds de développement économique rural (FODER) en 1966. Contrairement à l'ARDA, ce fonds est orienté vers des interventions multisectorielles régionales donnant lieu de penser à une planification régionale. Ce programme est amendé par la suite pour laisser place aux subventions financières (Dugas, *ibid.*). En 1969, Ottawa regroupe l'ensemble de ses programmes de développement régional sous l'autorité du ministère de l'Expansion économique et régionale (MEER) dans l'espoir de mieux asseoir et de matérialiser sa volonté de développement.

Dans la même année, le Québec met en place l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) avec le mandat de mieux structurer l'aménagement du territoire, mais aussi de garantir le développement économique et social. Le MEER met en place des programmes de subventions et de garanties de prêts mais surtout, il élabore des «*Zones spéciales*». En 1974, le MEER signe des ententes cadre de développement avec les provinces dont celle du Québec dont l'objectif premier est de s'entendre sur les projets à fort potentiel de développement pour les provinces, c'est-à-dire, les projets les plus



rentables à court terme et ceux dont les résultats seraient les plus tangibles dans des délais raisonnables (Allain et Côté, 1984). En 1981, on dénombrait 117 de ce type d'ententes (Dugas, in.op.cit.). En 1988, une autre stratégie fédérale est mise en place, il s'agit d'une entente multisectorielle (au montant de 820 millions \$ au Québec) mais cette fois, pour cinq ans. Celle-ci conduit au découpage du Québec en zones préférentielles. On y retrouve des régions centrales et des régions ressources.

Nous soumettons que l'ensemble de ces logiques stratégiques, aussi bien gouvernementales que des acteurs collectifs, obéit au concept de «participation», tel qu'exprimé par Allain et Côté (ibid). En d'autres termes, l'objectif essentiel ici est d'observer et de mesurer l'interrelation de l'action politique versus les intérêts des citoyens.

Ces intérêts s'appuient sur les conflits perpétuels entre les organismes syndicaux et l'État, cet État qui ne respecte aucunement le contrat social d'une part, et d'autre part, sur les conflits internes aux organisations qui souvent, sont le fait des revendications soulevées par les structures syndicales<sup>33</sup>. C'est dans cette logique que l'on assiste à la création du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q). Né de la perte de vitalité de la ruralité québécoise, le projet du B.A.E.Q se voulait une expérience charnière de développement régional et d'encadrement des populations pour leur permettre de redémarrer leur processus de développement ou de revitalisation. Dans ce contexte, le gouvernement québécois, initiateur du projet, avait mobilisé toutes les ressources nécessaires, des intellectuels aux acteurs locaux en passant par les décideurs politiques. L'objectif ici était de provoquer une dynamique de développement à partir de nouvelles concentrations de la population et renforcer la mobilité de la main d'œuvre régionale par la création d'activités dynamiques et nouvelles dans les domaines divers. Les auteurs de ce projet estimaient que pour régler la question de la perte des populations rurales, il fallait créer une croissance équilibrée de toutes les zones rurales et renforcer les pôles urbains. Le leitmotiv du B.A.E.Q était qu'un maximum possible de la population devait jouir d'un usage optimal des ressources de son

---

<sup>33</sup> À juste titre, la crise du secteur agricole québécois trouve sa justification entre autres, dans la revendication syndicale du secteur qui voulait mettre en place un abattoir au Québec, capable de contenir la capacité des vaches en fin de production laitière.

territoire. Ainsi, le développement régional devient alors une solution raffinée de développement communautaire mais aussi, pensent les acteurs du B.A.E.Q, une solution susceptible de provoquer un sentiment d'appartenance fort. Pis encore, les populations rurales disposaient d'une tribune pour réclamer le contrôle de la gestion de leurs ressources et un aménagement propre à leurs aspirations et non imposé par l'État. Dans ce contexte, nous pouvons observer que le B.A.E.Q représente une stratégie tangible de développement régional.

Dans les années 1980 et 1990, une remise en cause de l'État providence se traduit sur le terrain par l'affaiblissement de la légitimité de l'intervention gouvernementale en faveur des problématiques d'aménagement territorial. Dans le même temps, il se dégage un constat évident de déclin et du vieillissement démographique qui vont davantage affaiblir les communautés rurales. Ceci d'autant plus que le développement industriel de l'après guerre s'est fait au détriment des régions rurales, par la perte massive de leurs populations au profit des villes centrales qui étaient les zones perceptibles de la croissance socioéconomique. Qui plus est, la crise économique qui caractérise la prochaine décennie (1990-2000) est une excuse supplémentaire pour ne pas effectuer des investissements importants en faveur des localités rurales. Toutefois, sans rompre son engagement social, l'État prône une vision partenariale et de développement endogène en faveur des milieux en difficultés, en s'intéressant à la mise en œuvre de politiques et stratégies (Massicotte, 2002; Fortin, 1988; Brun et al. 1992). Ceci d'autant plus qu'autour de la décennie 1990, intervient la rupture la plus importante. Elle se caractérise par l'accentuation de la dévitalisation de certains milieux ruraux au profit des villes centrales; le désengagement de l'État, expliqué par l'impératif du déséquilibre budgétaire et les réductions d'impôts. La mondialisation et le souci de rivaliser avec les autres États en termes d'échanges économiques marquent avantageusement le désengagement des acteurs politiques au détriment des zones rurales (Massicotte, in.op.cit.). Aussi, face à ces désistements et aux conséquences qu'ils provoquent, il n'a pas encore été décrit de manière tangible, les effets ou les impacts de ceux-ci sur les entreprises et les organismes d'ÉS dans ces communautés rurales fragilisées, d'où notre premier objectif.

## **Explication du deuxième objectif**

Les chercheurs et les planificateurs étatiques s'attèlent depuis quelques années à chercher le contexte d'un arrimage entre le développement coopératif et OBNL et le développement régional ou local (Bonneau, 1984). Cela s'expliquerait par la conjoncture issue du contexte d'exclusion entretenu par le modèle de gouvernance capitaliste. Quelques études ont déjà démontré la capacité d'adaptation des entreprises coopératives et des OBNL à l'économie de production de masse et à la société technocratique. Souvent, les stratégies développées, aussi bien par l'État central que par les acteurs économiques et sociaux, tournent autour des variables telles que la qualité de vie, le dynamisme local, la revalorisation du milieu de vie, les préoccupations environnementales, l'implication citoyenne à la vie économique, sociale, culturelle et politique.

Dans une localité, les institutions, les élus locaux, les modalités de fonctionnement, la structure sociale, sont un ensemble qui forme la culture organisationnelle. Aussi, la problématique centrale est celle d'asseoir une dynamique de redistribution des responsabilités. Comme l'estime Proulx (2003), la question est de savoir qu'est-ce qui doit être géré et par qui ? Touraine (1978 et 1993), reconnaît que la vie en société est régie par un système d'orientation culturelle. Les populations ont des besoins axés sur la recherche de plus d'autonomie, plus de liberté, de meilleures conditions de vie dans un environnement plus sain, ce qui de facto, diversifie les niveaux d'expression des revendications sociales face aux autorités locales. Il peut ensuite se poser le problème de gouvernance locale. Mais la gouvernance a ses limites et celles-ci peuvent constituer un véritable biais à la volonté de planification des autorités publiques. Gagnon [S.n], reprenant l'idée centrale de Donzelot (1991), (cité par Jocelyne Lamoureux, 1994), apporte une énumération des facteurs contraignants de la bonne gouvernance. Il s'agit entre autres, de la sectorisation à l'intérieur de certaines institutions locales; du manque de coordination entre les territoires et les instances décisionnelles; d'une vision à court terme et d'une absence de leadership de certaines municipalités; d'une faible connaissance des préoccupations écologiques ou environnementales chez certains élus locaux; d'un manque

de volonté d'associer les citoyens ou de les intégrer à la phase de planification ou de gestion de projets.

Lorsqu'on s'intéresse à l'exemple québécois, on peut lire chez Brochu et Proulx (2003) que le Québec représente un immense territoire et a une population très dispersée. Or, celle-ci, réclame les mêmes services partout et souvent avec une exigence d'équité par rapport aux milieux ruraux. À cela s'ajoute la difficulté d'appliquer des programmes sociaux, culturels ou économiques des gouvernements, lesquels programmes ne cadrent pas nécessairement avec les réalités locales favorisant de fait, l'émergence des frustrations et de revendications collectives. Les entreprises et les organismes d'ÉS se caractérisent par la force de leur réseau communautaire. Dans les localités, les membres s'identifient à des objets ou à de conditions historiques similaires. Il se développe entre eux, un sentiment d'appartenance et de reconnaissance assez fort. Une logique qui s'inscrit dans la pensée de Pellegrino (1986) pour qui, «l'unité d'un groupe ne peut être détachée de son identité et celle-ci de ses membres» (p. 240). Le lien entre les institutions publiques locales et les populations deviennent alors très étroits et parfois assez familiaux, ce qui réduit considérablement l'émergence des mouvements revendicateurs et accroît le capital social (CS)<sup>34</sup>. Il se dégage en fait, une démocratie territoriale participative. Dans ce contexte, l'entreprise d'ÉS semble la mieux indiquée étant donné qu'elle se forme sur la base d'un consensus social pour un objectif de satisfaction de besoins exprimés.

De nombreuses expériences d'autogestion, dont la plus connue est celle du JAL, illustrent fort bien cette volonté d'autodétermination des groupes régionaux (Vanek 1970 ; Ferreira, 2000). Toutefois, il n'a pas encore été dressé de portrait sur la nature des entreprises d'ÉS particulièrement vulnérables aux effets de la restructuration rurale. Nous ne connaissons pas aussi la dynamique de réseaux qui se forme dans ces entreprises et organismes d'ÉS lorsqu'ils doivent faire face à la restructuration des communautés, même pas lors de

---

<sup>34</sup> Cette notion est à prendre avec beaucoup de prudence, étant donné que la réalité n'est pas toujours observable partout. En Afrique par exemple, le capital social est très élevé, mais il est aussi le principal frein aux initiatives économiques (un seul travailleur dans une famille devient le principal actionnaire de celle-ci).

l'expérience du JAL<sup>35</sup>. C'est l'ensemble de ces préoccupations qui justifient les interrogations de notre deuxième objectif.

### **Explication du troisième objectif**

La contribution des stratégies régionales de développement, initiées aussi bien par les acteurs politiques et socioéconomiques du Canada et du Québec, a souvent été jugée non satisfaisante par de nombreux auteurs (Kesteman, 1984; Jean, 1984; Allain et Côté, 1984). En considérant par exemple le cas de l'Est québécois, il appert que la pauvreté est toujours présente dans les régions rurales comparativement aux grandes villes centrales. Comme le souligne Dugas (in.op.cit.), «il y a en 2000, cinq MRC de l'Est du Québec qui figurent parmi les 20 divisions de recensement les plus pauvres du Canada» (p.12).

Notre troisième objectif apparaît comme un apport de synthèse entre le premier objectif et le deuxième vu qu'il vise à ressortir les impacts propres, à partir de la vision des acteurs eux-mêmes. En effet, les impacts perçus ne sont pas nécessairement les impacts réels. Mais la recherche d'indicateurs autour des impacts des activités de l'ÉS est une tâche extrêmement périlleuse (Dumais et Jetté, 2005).

Notre thèse n'affronte pas le défi de l'élaboration des indicateurs d'impacts des activités de l'ÉS dans les milieux à l'étude, quoique cette tâche reste palpitante. Notre objectif, à la

---

<sup>35</sup> L'appellation JAL traduit l'expérience de trois villages de l'Est du Québec réunis dans une coopérative de développement : Saint-Juste, Auclair et Lejeune. Cette expérimentation s'est mise en place dans la foulée des Opérations Dignité I, II et III. Cette expérience a légué dans l'Est québécois, un modèle ou des modèles successifs de coopératives en évolution. Toutefois, elle n'a pas laissé que des succès, mais aussi des échecs. En effet, suite à l'échec du B.A.E.Q, les populations de l'Est du Québec, qui ne veulent plus attendre les promesses du gouvernement, décident de se prendre en main. Ces acteurs locaux développent la conviction qu'ils peuvent vivre dignement chez eux en mettant sur pied des structures économiques. C'est dans ce contexte que le JAL voit le jour. Toutefois, en devenant un vaste chantier, le JAL perd ses repères et la grande structure coopérative que l'on voulait multifonctionnelle sonne le glas quand les institutions bancaires exigent d'elle une séparation et une identification de ses actifs. Intervenant dans le même sens, le gouvernement refuse la charte coopérative à certains projets du JAL. En 1983, la coopérative se départit de ses actifs et de ses titres de propriété dans tous les projets. Même si le JAL se solde par un échec, il aura séduit par son ambition, son leadership, son sentiment d'appartenance, mais aussi parce qu'il aura introduit une alternative habile à la syndicalisation des travailleurs et brisé partiellement le concept de salariat privé puisque les travailleurs sont leur propre employeur.

recherche d'impacts socioéconomiques, consiste à s'approcher des acteurs locaux aussi bien de l'environnement interne des organisations à l'étude que de l'environnement externe. Le but est de cerner la perception de ces acteurs sur ce qu'ils pensent être des impacts socioéconomiques et même politiques, générés par la restructuration des communautés rurales dans leurs communautés, mais surtout les impacts que vivent les entreprises et les organismes d'ÉS. Notre approche se justifie assez bien chez Légaré et Demers (1993); de même que chez Guba et Lincoln (1994). Ces auteurs estiment qu'il n'existe pas de procédure linéaire pré-établie pour faire une évaluation des impacts, de même qu'il n'existe pas de méthode privilégiée pour la collecte des données liées à la vérification de cette évaluation.

Dumais et Jetté (in.op.cit.) apportent une brève énumération des différents types d'impacts attribuables aux entreprises d'ÉS. Il s'agit notamment de «la satisfaction des usagers, les conditions de travail des producteurs de services, le développement du milieu, la prise en charge individuelle ou collective du développement (*empowerment*), l'innovation sociale» (Dumais et Jetté, *ibid*, p. 46). Nous ne perdons pas de vue que dans le cadre de cette recherche, la recension des impacts auprès des acteurs locaux visera avant tout ceux ayant produit les résultats à long terme<sup>36</sup>. Toutefois, cette recension, qui s'appuie exclusivement sur les points de vue des acteurs du terrain d'étude reste, probablement subjective, mais cela ne veut pas dire que nous allons perdre notre volonté d'objectiver notre démarche! Comme l'affirme si bien Fontan (2001) «la science évaluative tend vers l'objectivité, mais demeure fondamentalement subjective» (Fontan, *ibid*, p. 13).

---

<sup>36</sup> Notre intérêt dans cette recension des impacts perçus par les acteurs locaux et produits par les entreprises d'ÉS vise aussi bien ceux tangibles qu'intangibles.

#### 1-4 : CONCEPTS MOBILISÉS PAR LA RECHERCHE

Le choix de l'exposé détaillé de nos différents concepts s'est fait en tenant compte de la méthode par entonnoir. Nous partons d'une vision plus générale, selon l'appréciation de nos prédécesseurs sur chaque notion, pour dégager une appréciation plus personnelle. Cette démarche nous permet de développer la signification que prendra chaque concept. Dans les faits, nous précisons notre compréhension des notions retenues aux fins de cette étude en nous efforçant de nous appuyer sur l'exemple québécois. En outre, nous avons opté pour une compréhension critique de chaque concept.

Cela dit, cette recherche s'appuie sur quatre notions : ruralité et dévitalisation rurale, économie sociale, développement local et capital social. Les concepts de ruralité, de dévitalisation rurale et d'économie sociale sont traités en premier à cause de l'importance qu'ils prennent dans cette recherche. Leur traitement nous permet de comprendre les milieux à l'étude et aussi la place qu'occupent les entreprises et les organismes d'ÉS dans ces milieux. Nous traitons ensuite des concepts de développement local et de capital social pour comprendre en premier, la dynamique de développement de ces milieux et enfin, la dynamique organisationnelle des organisations que nous prenons en compte dans notre recherche. Cette démarche nous permet, en outre, de comprendre l'interaction de ces quatre concepts mais aussi l'intérêt de les associer à une seule recherche.

##### **1-4-1 : Concepts de ruralité et de dévitaliation rurale**

Nous sommes intéressé à vérifier l'impact de la restructuration des communautés rurales sur les entreprises et les organismes d'ÉS. Par conséquent, nous devons alors comprendre l'articulation de ce concept de ruralité et de dévitalisation rurale en ce qui touche les québécois.

### 1-4-1-1 : Éléments et orientation de la ruralité et de la dévitalisation rurale

Selon le scénario décrit par Bérubé (1993), l'organisation des premières communautés villageoises remonte au XVII<sup>e</sup> siècle au Québec, à même les seigneuries qui se sont transformées progressivement. En outre, les initiatives de l'Église ont été au centre de la formation et de l'organisation du monde villageois dès 1680 (avec les premiers plans de missions en quarante districts paroissiaux). Le scénario se présentait comme suit :

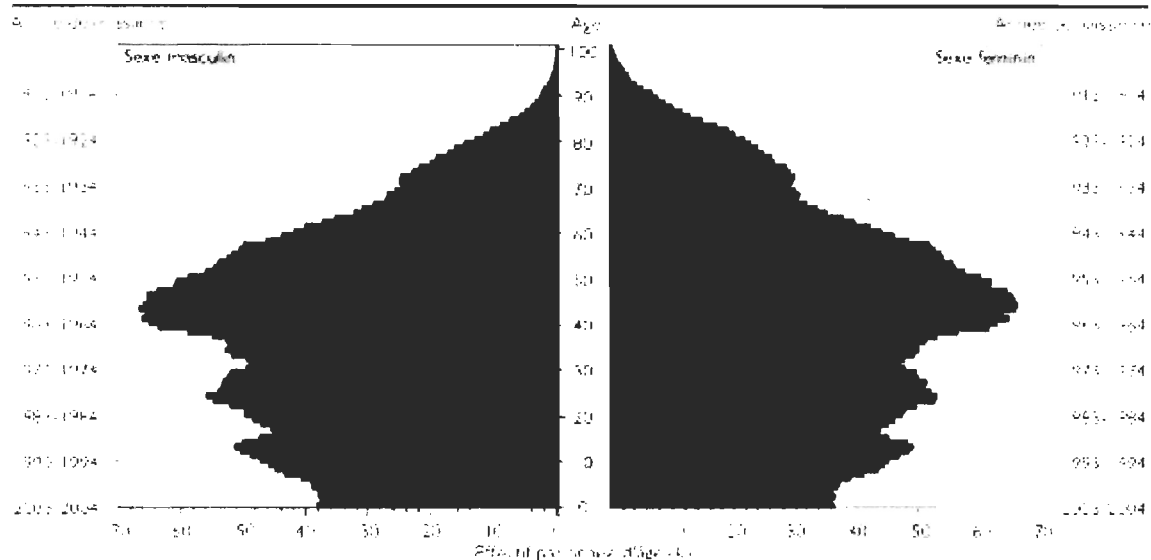
*[...] d'abord, un lot d'une seigneurie est soit réservé soit concédé pour la construction d'une église (cette construction se fait généralement par une corvée des habitants de la seigneurie). Par la suite, très souvent l'Église construit de petites écuries sur son lot afin d'abriter, durant l'hiver, les chevaux des habitants arrivant de loin. Ces constructions constituent le premier embryon du village paroissial. Plus tard on voit graduellement apparaître des gens âgés qui viennent s'établir près de l'église [...] les personnes âgées sont généralement suivies de gens de professions libérales et de commerçants. Le village paroissial est ainsi créé. Il s'étend normalement le long d'un chemin de rang, ce qui lui confère une forme linéaire [...]* (Bérubé, 1993, pp. 25-26).

La prise de conscience des questions rurales au Québec s'accroît au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Le développement industriel de l'après-guerre a entraîné des disparités spatiales plus visibles dans les pays du Nord. Au Canada, le gouvernement fédéral s'est engagé dans une perspective de développement régional pour corriger ces disparités. Le Québec intervient dans le même sens avec la création du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q), marquant ainsi la volonté politique d'asseoir un développement plus censé en faveur des communautés rurales. Dans les années 1980 et 1990, on assiste à une remise en cause de l'État providence qui se traduit sur le terrain par l'affaiblissement de la légitimité de l'intervention gouvernementale en faveur des problématiques d'aménagement territorial. Dans le même temps, il se dégage un constat évident de déclin et du vieillissement démographique qui affaiblissent davantage les communautés (diagramme 1).



## Diagramme 1

Pyramide des âges du Québec en 2004

Pyramide des âges, Québec, 1<sup>er</sup> juillet 2004

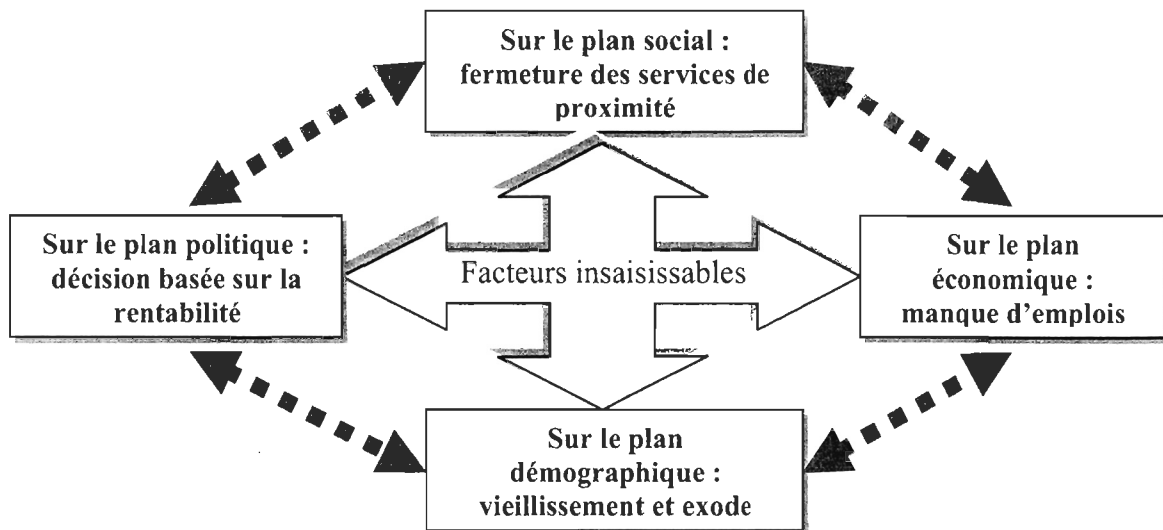
Source : Statistique Canada, Estimations de la population.  
 Dernière mise à jour le 8 novembre 2004.

Il faut souligner que le développement industriel de l'après guerre s'est fait au détriment des milieux ruraux par la perte massive de leurs populations. Ensuite, la crise économique de la décennie 1990-2000 apparaît comme un prétexte supplémentaire pour ne pas effectuer des investissements importants en faveur des régions. Mais sans rompre son engagement social, l'État prône une vision partenariale et un développement endogène en faveur des milieux en difficulté en s'intéressant à la mise en œuvre de politiques et de stratégies, «ce fut l'époque des conférences socioéconomiques, des plans stratégiques régionaux et des ententes entre l'État et les régions [...]» (Massicotte, 2002, p. 7). L'auteur souligne par ailleurs que cette époque aura permis aux localités rurales de se maintenir et de rivaliser avec les zones urbaines centrales en ce qui concerne leur potentiel de développement. Fortin (1988) affirme qu'au début des années 1970, il n'y avait plus de monde rural et que le Québec était une société globalisante à la recherche d'une identité ou d'un modèle à inventer. La rupture la plus importante intervient autour de la décennie 1990. Elle se caractérise par l'accentuation de la dévitalisation rurale au profit des villes; le

désengagement de l'État, expliqué par l'impératif du déséquilibre budgétaire et les réductions d'impôts (Brun et al. 1992). La figure ci-dessous explique ce processus.

**Figure 2**

Illustration du cercle vicieux de la dévitalisation rurale au Québec



Source : Épenda (2003), in.op.cit. p. 333.

**La compréhension de ce schéma s'articule comme suit :**

Le vieillissement de la population apporte son lot d'effets négatifs dont on peut retenir l'augmentation des coûts sociaux et la baisse de la natalité. Au Québec, ce constat amène le gouvernement à prendre des mesures, de plus en plus contestées par les acteurs sociaux, ce qui donne naissance à l'émergence de mouvements sociaux. Étant donc dans l'obligation de réduire les dépenses publiques et dans le souci d'assainir les dépenses publiques, les gouvernants effectuent alors des coupures budgétaires dont les premiers à souffrir sont les communautés rurales (rectangle gauche). La conséquence de ces coupures se traduit directement par la dévitalisation de plusieurs communautés. On assiste donc au Québec, à la fermeture de certains services de proximité, souvent vitaux (rectangle haut). Conséquemment, la fermeture des services gouvernementaux comme les écoles provoque

une mise à pied ou le licenciement de nombreux salariés augmentant de fait le nombre de chômeurs.

Ces personnes qui perdent leurs emplois ont de la difficulté à se relocaliser dans d'autres secteurs d'activités, souvent par manque de formations appropriées (rectangle droit). N'ayant plus leurs emplois, ceux qui ont la volonté de chercher du travail dans d'autres secteurs (souvent des populations jeunes ou les personnes en âge, capables de se lancer dans une nouvelle carrière) vont changer de zone géographique (le plus souvent vers les centres urbains) à la recherche de cette nouvelle activité économique. Ce mouvement migratoire va ainsi accroître l'exode rural (rectangle bas). Mais il est entendu que cette préoccupation liée à l'emploi n'est pas l'unique cause de l'exode accéléré des populations rurales vers des centres urbains. D'autres facteurs intangibles (que nous abordons dans la section explicative des causes de la restructuration rurale au Québec) interviennent aussi dans ce phénomène. On parle entre autres de la mauvaise perception sociale à l'égard de la ruralité, de la baisse du sentiment d'appartenance des ruraux à l'égard de leurs communautés (Massicotte, 2002), (flèche centrale). La notion de dévitalisation indique implicitement l'intégration d'autres types d'indicateurs à côté de la variable économique ou des aspects simplement quantitatifs. Pour nous, la problématique de la dévitalisation des milieux ruraux a des effets sur les valeurs économiques et sociales. Toutefois, l'ensemble des milieux ruraux du Québec ne connaît pas les mêmes difficultés. Même si ces milieux connaissent des difficultés perceptibles, celles-ci n'affectent pas de la même manière l'ensemble de ces communautés, comme le montre Épenda (in.op.cit.), environ 48% des milieux ruraux québécois risquent de disparaître dans les prochaines années si rien n'est fait (Épenda, *ibid*). Ce qui nous semble fort inquiétant.

L'une des conséquences sera l'accroissement des distances, c'est-à-dire, la croissance drastique de l'éloignement des ruraux par rapport aux villes centrales. Ainsi, on assistera à la réduction de la qualité des services offerts dans ces milieux, ce qui risque de fragiliser les

communautés concernées<sup>37</sup>. Toutefois, que nous soyons dans un milieu rural gagnant ou perdant, chacun d'eux a subi des transformations et des mutations économiques, démographiques, politiques et socioculturelles. En effet, la société québécoise, par la force de ses innovations successives (construction des routes, de centres de services et de loisirs, de meilleurs moyens de déplacement) a plus ou moins contribué à améliorer le mode et le niveau de vie. En d'autres termes, la ruralité postmoderne québécoise est au prise avec des problèmes de restructuration, comme le ressort la typologie d'Épenda (in.op.cit.). Qui plus est, cette ruralité subit assez fortement et parfois directement les effets des grandes orientations sociopolitiques et économiques, tant sur le plan national qu'international. Nous sommes désormais face à une ruralité ouverte, c'est-à-dire, qui ne vit plus en autarcie, fermée sur elle-même. Nous sommes maintenant face à une ruralité qui doit s'adapter aux grands changements que dicte la mondialisation des marchés, des échanges et des services. La mise en place de divers organismes (CRCD, CLD)<sup>38</sup> avant et depuis 1997 témoigne de la volonté gouvernementale de comprendre les dynamiques rurales au Québec.

#### **1-4-1-2 : Mesure et cadre opérationnel de la ruralité et de la dévitalisation rurale**

La ruralité est encore en construction dans ses concepts et ses théories. Il n'existe pas de définition propre et consensuelle attribuée à la ruralité et adoptée par tous les auteurs intéressés par la question. L'une des divergences est sans aucun doute due à la perception géographique de cette notion et aux réalités qu'elle est censée refléter. À juste titre, la perception qu'un paysan européen a de son milieu rural est fortement différente de celle d'un paysan africain. Pire encore, ces deux observateurs ne vivent pas les mêmes réalités économiques, politiques, sociologiques et culturelles. De même, quand nous prenons le cas québécois, la perception de la ruralité par un agriculteur n'est pas la même de celle d'un

---

<sup>37</sup> Majella Simard (2003) fait ressortir, dans sa thèse de doctorat, l'éloignement des ruraux des grandes villes centrales comme l'un des facteurs explicatifs de la fragilité de ces communautés rurales.

<sup>38</sup> CRCD : Conseils régionaux de concertation et de développement (qui sont créés avant 1997);  
CLD : Centres locaux de développement

citadin des agglomérations centrales. Cette diversité d'appréciation est sans aucun doute due aux différentes facettes qu'offre cette notion polysémique. Dans les faits, il existe trois grandes facettes de la ruralité.

L'une des trois facettes se trouve dans les sociétés et les cultures nord-américaines, comme c'est le cas au Québec. Dans ces cultures, la ruralité est constituée par des territoires externes aux grandes métropoles centrales et secondaires. Il est donc question d'une composition dualiste constituée de villages et de petites villes<sup>39</sup>. Ici, il s'agit beaucoup plus d'une approche sociologique où le milieu rural est perçu comme une société de culture plus traditionnelle<sup>40</sup> (Bollman, 1992).

La deuxième facette est issue de l'école française qui, dans son ensemble, présente la vision européenne de la ruralité. Cette ruralité associe des valeurs traditionnelles, écologiques et même environnementales. Les auteurs qui se sont penchés sur la ruralité européenne au cours de la dernière décennie mettent l'accent sur le parallèle et les aménités qu'elle apporte par rapport aux grands enjeux planétaires exposés à la conférence de Rio (1992). On parle alors de meilleure qualité de vie dans les régions rurales européennes, mais aussi des grands espaces verts qu'on y découvre (Cornet, 2002).

La troisième facette du discours sur la ruralité expose la réalité des PEMD. Cette ruralité fait intervenir des notions aussi bien sociologiques qu'économiques (Éla, 1994; Épenda, 2003). Ainsi, au plan sociologique, la ruralité des PEMD est caractérisée par la pratique des us et coutumes ancestraux. Un monde qui n'aurait pas encore noué avec la société moderne et dont le style de vie serait encore «sauvage», c'est-à-dire, dans sa pureté originelle (Éla,

---

<sup>39</sup> Au Québec, par exemple, les données de Statistique Canada retiennent comme zone rurale, les localités de 2 500 habitants et moins. Ce chiffre est aussi retenu par certains auteurs (Dugas, 1996 ; Simard, 2003) pour désigner l'espace rural québécois.

<sup>40</sup> À ce niveau nous apportons une nuance. Les sociétés nord-américaines, à l'exception des peuples autochtones, sont constituées à partir d'un brassage d'immigrants. C'est aussi des sociétés qui épousent une civilisation plus moderne. Dans un tel contexte, il est difficile de parler de société traditionnelle au sens où la tradition renvoie à la pratique des us et coutumes originelles. Le milieu rural, dans ce cas, est habité par des personnes qui y trouvent des aménités qu'ils pensent ne pas trouver ailleurs.

1994). Par contre, au plan économique, la ruralité de ces PEMD est mieux décrite par les auteurs. Elle est effectivement confrontée à des difficultés de tout genre dont on peut retenir entre autres : le manque de structures sanitaires, de routes, d'eau potable, d'électricité. Il n'y a point de doute, la ruralité des PEMD en général, est loin d'avoir épousé le processus de modernité des sociétés occidentales. Cette situation est essentiellement due au manque d'investissement, conséquence de la condition de pauvreté générale, de mauvaise gestion et de gaspillage des finances publiques qui sont les pratiques quotidiennes dans cette partie du monde. L'ensemble de ce portrait permet de saisir que la ruralité est un concept réel et qui existe sous des formes diverses. Mieux encore, certains auteurs, tels que Le Roy (1997), arrivent à décrire, à partir des critères que nous jugeons objectifs<sup>41</sup>, les éléments constituant de la ruralité, c'est-à-dire : l'activité agricole, la taille démographique, la densité (ou le rapport entre la population et l'espace de vie). D'autres auteurs (Dugas, in.op.cit.; Le Roy, 1997; ISQ; Statistique Canada) vont jusqu'à identifier un plafond effectif de la population au-dessus duquel une localité ne serait plus rurale<sup>42</sup>. Or, ce processus, pris de façon isolée présente des manquements. Quelques exemples au Québec font ressortir ces carences.

*Belleterre est une ville de 395 habitants avec une densité de seulement 1 habitant/km<sup>2</sup>; de même Cadillac est une ville de 930 habitants avec une densité de 3 habitants/km<sup>2</sup>, au moment même où certains villages et paroisses dépassent de loin les seuils sans pour autant devenir des villes. C'est le cas du village de Lavaltrie qui a 5 821 habitants avec une densité de 2 180 habitants/km<sup>2</sup>. De même Saint-Joseph-De-Lanoraie est une paroisse rurale comptant 1 855 habitants avec une densité de 606 habitants/km<sup>2</sup>, (Épenda, in.op.cit. p. 37).*

La ruralité ne peut être vue sous ces seuls indicateurs. Il faut y associer d'autres critères de représentation sociale. À juste titre, la perception que peut avoir un rural de son cadre de vie est loin des stéréotypes scientifiques ou des réflexions théoriques et métaphysiques. Le rural ne se représente pas son cadre de vie uniquement par rapport à la distance qui le sépare de la ville centrale (Polèse et Roy, 1999). Il ne l'identifie pas non plus seulement à

---

<sup>41</sup> Anne Le Roy (1997) s'appuie sur les facteurs tangibles, c'est-à-dire, mesurables et dont le simple consensus dans la mesure peut déterminer ce qui est rural et ce qui ne l'est pas.

<sup>42</sup> Certaines données statistiques de l'Institut de la Statistique du Québec considèrent le seuil de 1000 habitants et une densité d'au moins 400 habitants au kilomètre carré pour distinguer les territoires ruraux des localités urbaines.

partir de la performance ou de la fonction que sa localité est censée jouer (Kayser, 1990). Il y voit surtout et avant tout un cadre de vie, un milieu naturel dans lequel il s'est bâti un réseau relationnel approprié et dont il existe un patrimoine à partager et à transmettre à la postérité. Certains auteurs (Jean, in.op.cit.; Jacques et al. 1999; Bontron, 1985, 1991 et 1992) reconnaissent que le cadre de vie rural devient dans certains cas, une présence de ressources naturelles et humaines en termes de qualité, de bonne éducation, de savoir-faire, et d'entrepreneurship. Ceux qui y vivent sont davantage instruits et capables de plusieurs initiatives individuelles et collectives. Qui plus est, la cohésion sociale dans ces communautés permet de réduire les coûts collectifs et sociaux. Pour reprendre Massicotte (2002), le changement est avant tout une perception humaine et est souvent sous-tendu aux besoins et aux attentes exprimés par une communauté.

Nous retenons (pour situer le contexte de restructuration de cette ruralité à partir des localités étudiées) certaines variables du cadre d'analyse dressé par Épenda (in.op.cit.), à partir du projet de la NRE<sup>2</sup> et Statistique Canada. Essentiellement, nous retenons cinq variables<sup>43</sup> que sont : la participation de la population à la dynamique économique locale (qui nous permet de situer le niveau d'implication des acteurs et la dynamique du milieu à l'emploi), le niveau de pauvreté du milieu (qui permet de situer le niveau de développement et la pauvreté socioéconomique des gens, la qualité des ressources humaines (qui permet de connaître les types d'acteurs qui orientent ou peuvent orienter le développement du milieu) et le dynamisme démographique (qui permet de déterminer le niveau du dynamisme des milieux de même que leur degré d'attractivité)<sup>44</sup>. Ces variables font ressortir, une série d'indicateurs<sup>45</sup> qui ont guidé notre recherche terrain (voir le tableau 6) et qui nous permettent de nous prononcer sur la réversibilité du déclin ou du dynamisme des localités.

---

<sup>43</sup> Une variable est un phénomène qui peut posséder, à divers degrés, plusieurs attributs. Ces attributs sont considérés comme des indicateurs.

<sup>44</sup> La ruralité se rapporte à la meilleure connaissance globale des milieux locaux sous étude. Ces données ont été obtenues, pour l'essentiel, en consultant des organismes tels que Statistique Canada, l'ISQ, des CLD locaux et des municipalités.

<sup>45</sup> Un indicateur représente une mesure qui permet de refléter les changements des phénomènes (Marshall, 1996). Toutefois, la mesure d'un indicateur repose, dans le cadre de cette recherche, sur des données quantitatives et qualitatives. Les indicateurs préciseront nos variables, en permettant de constater leur évolution (Rongère, 1979).

**Tableau 6**  
Grille de collecte des données sur la ruralité

<b>Concept : Ruralité</b>			
<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Données à obtenir</b>	<b>Remarques</b>
La participation de la population à la dynamique économique locale	La proportion des gestionnaires et administrateurs dans les OBNL, les coopératives et dans le secteur privé	Le nombre des gestionnaires et administrateurs (CA et direction générale)	Sont-ils conscients de ce qu'ils apportent en travaillant dans la ruralité?
	La proportion des gens d'affaires dans la municipalité	Le nombre des gens d'affaires	
	La proportion de la population active annuelle dans le secteur privé	Le nombre annuel des travailleurs	
	La proportion de la population active annuelle dans le secteur coopératif	Le nombre annuel des travailleurs	Déterminer la variation de d'employabilité de l'ES dans ces milieux
	La proportion de la population active annuelle dans le secteur des OBNL	Le nombre annuel des travailleurs	
La pauvreté du milieu/ richesse du milieu	Le taux du chômage local	Le nombre de chômeurs	
	Le revenu moyen des ménages locaux	Les salaires moyens	
	Le taux des entreprises (coopérative, OBNL, privée)	Le nombre des entreprises par secteur d'activité	Est-ce qu'il y a une amélioration par rapport à 1996?
	Le taux de rémunération salariale (coopérative, OBNL, privé)	Les salaires moyens dans chaque secteur	
La qualité des ressources humaines	La proportion du nombre des diplômés dans la localité	Le nombre des diplômés	Est-ce qu'il y a une amélioration par rapport à 1996?
	Les types de diplômes : collégial, secondaire, universitaire	Le nombre de diplômés par secteur	
Le dynamisme démographique et attractivité locale,	La proportion des personnes nouvellement établies dans la localité (depuis 1996)	Le nombre de nouvelles personnes établies	Est-ce qu'il y a une amélioration par rapport à 1996?
	La proportion des constructions récentes par rapport aux logements occupés	Le nombre de nouvelles constructions locales	
	Le rapport de dépendance (le nombre des jeunes de moins de 15 ans + le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, divisé par la population présumée active «15-59 ans»)	Déterminer le niveau du rapport de dépendance local	Pour comprendre cette formule, lire Épenda, p 154.
La diversité culturelle locale	Populations autochtones	Nombre de personnes	Est-ce qu'il y a une amélioration par rapport à 1996?
	Populations immigrantes	Nombre de personnes	
	Appartenance religieuse	Types de religions	
	Langue utilisée le plus souvent	Types de langues	



## **1-4-2 : Concept d'économie sociale**

Notre recherche se penche sur les entreprises et les organismes d'ÉS. Pour ce faire, cette section aborde le concept de l'ÉS en mettant l'accent sur le cas québécois. Notre démarche conjugue aussi bien les points de vue des auteurs qu'une analyse critique de notre appréciation du concept. Nous élaborons surtout les variables et les indicateurs pris en compte pour en effectuer l'analyse.

### **1-4-2-1 : Éléments et orientation de l'économie sociale**

Le contexte d'émergence de l'ÉS est perçu de manière différente selon les auteurs. La matérialisation de l'ÉS serait soutenue par trois expériences : celle «des coopératives de travail nées en France sous l'impulsion de Buchez (1831) ; celle des coopératives de consommation démarrées en Angleterre par les équitables pionniers de Rochdale (1844) et les caisses rurales de crédit de Raiffeissen en Allemagne (1864)», (D'Amours, 1997, p. 24). Bidet et al. (1997) rajoutent que «l'expérience de Rochdale est en général, considérée comme la source du mouvement coopératif, car elle contient déjà l'ensemble des principes à partir desquels se développera ensuite la coopération» (p.26). Plus tard, avec la crise du socialisme et de l'État providence, l'ÉS va avantageusement s'intégrer à la société comme une approche qui invite à revoir les rapports entre l'économie et le social à l'échelle de la société (Vienney, 1994). Les économistes et les défenseurs de l'ÉS, de même que les acteurs sociaux, interprètent à l'avantage de l'ÉS, la nécessité de la cohésion sociale et des institutions pour éviter de tomber dans les inégalités de l'économie néo-libérale.

Pour reprendre Comeau (2001), l'ÉS peut ainsi fortement être «porteuse d'intérêt social général et s'insérer directement dans la lutte contre la pauvreté» (p.212). Mais nous ne pouvons passer outre cette notion de pauvreté. À juste titre, le concept de pauvreté renferme les mêmes préceptes que ceux soulignés par celui de l'ÉS. La pauvreté se traduit concrètement par l'absence de ressources, mais aussi de structures ou d'emplois stables. La

pauvreté est pour nous, un processus fait de rupture d'appartenance avec le travail et avec les institutions académiques et socioculturelles. Cette condition de rupture peut encore s'exprimer plus gravement et toucher les aspects tels que le voisinage, le réseau familial et amical, ou encore le sentiment d'appartenance à une communauté. Pour stopper ce cercle de la pauvreté, il faut introduire des gains substantiels, c'est-à-dire, une activité qui confère de la valeur à celui qui la pratique. A ce stade, les apports sont multiples et les propositions sont diverses. Certains auteurs (Glaeser et al. 1999; Lévesque et Mendell, 1999) parlent de la formation (aussi bien académique que celle d'une main d'œuvre qualifiée à l'emploi), comme solution au problème de la pauvreté<sup>46</sup>. D'autres (Favreau, 2000 et 2002; Tourraine, 1997) estiment que le rapatriement des ressources financières et humaines dans les communautés au moyen de l'action sociale, serait une autre mesure de lutte efficace contre la pauvreté et l'exclusion sociale<sup>47</sup>.

Ensuite, compte tenu du déclin observé de certaines localités rurales du Québec, le communautaire peut être une alternative capable de permettre une intervention sur le bassin d'emplois, l'accès à l'éducation, l'amélioration du cadre de vie, dans une option de développement viable. Il s'agit là, à notre point de vue, de la mise sur pied de politiques d'accès aux services collectifs de proximité. A ce stade de la réflexion, nous pensons qu'il est nécessaire que les actions locales de type associatives puissent être identifiées en collaboration avec des partenaires précis (secteurs publics et privés), dans un projet de portée générale. Ici, nous voyons, à côté de l'entente entre les différents secteurs publics, l'intervention du secteur privé, des syndicats, de l'Église, des organisations d'ÉS, des organisations professionnelles, des commerçants et des municipalités ou encore de tout autre secteur susceptible d'apporter sa contribution à la construction de l'ÉS. Un défi qui semble à première vue irréaliste, mais qui reste tout de même réalisable.

---

<sup>46</sup> Cette vision est sélective. Elle semble soutenir que seules les personnes sans formation académique et professionnelle sont touchées par le phénomène de l'exclusion sociale et de la pauvreté, ce qui n'est pas le cas. En effet, même si ces personnes sont assez vulnérables, il serait inapproprié de les catégoriser car nul n'est à l'abri de l'exclusion sociale ou de la pauvreté.

<sup>47</sup> Cette seconde approche nous apparaît plus crédible. Toutefois, nous l'associerons à la première. À juste titre, l'octroi des moyens financiers n'a aucun effet s'il ne fait suite qu'à la mise en place des projets collectifs structurés et suffisamment prometteurs.

Il y a un questionnement que nous ne pouvons passer outre, c'est celui du financement de l'ÉS. À ce niveau, l'État est vu comme l'organisateur central de son financement. Parce que c'est de lui que doivent venir les initiatives de mise en place des incitatifs économiques capables d'attirer des investisseurs. Les auteurs tels que Desjardins (1995), Gibbs (1995), Gide (1905), Joyal (1999) font appel à l'intervention du secteur privé. Mais il s'agit là d'une approche à laquelle notre adhésion reste mitigée. En effet, nous pensons que par sa conception originelle, le modèle de gestion capitaliste ne peut agir comme un bienfaiteur de l'ÉS. Certes il peut intervenir, mais son action sera toujours parcellaire et proportionnelle au risque qui pourrait être engendré par l'essor de l'ÉS<sup>48</sup> comme secteur indépendant et productif de l'économie de marché. Toutefois, la contribution du secteur privé en termes d'apport individuel peut être plus significative en développant un réseau entre les fondations privées et les entreprises d'ÉS. En effet, l'ÉS peut puiser dans les fondations privées des dons importants capables de compenser le manque à gagner des subventions de l'État. Toutefois, la limite de cette forme de financement est sa dépendance à la bonne santé financière du donateur.

L'autre mode de financement est assigné aux coopératives<sup>49</sup>. Il s'agit d'une intervention logique en ce qui nous concerne. À juste titre, par leur philosophie et leur mode de fonctionnement, les entreprises coopératives sont une composante de l'ÉS d'une part. D'autre part, leur antériorité par rapport aux OBNL, leur a permis de développer une

---

<sup>48</sup> Le secteur marchand fonctionne sous le label de la pensée néo-libérale, laquelle met de l'avant la recherche systématique du profit. Mais ce n'est pas tout ! Pour s'assurer un *continuum* existentiel et une primauté économique sur les autres secteurs (notamment sur l'État, les OBNL, les Coopératives) mais aussi, pour bâtir une certaine indépendance face à la montée en puissance du syndicalisme, le secteur privé a besoin d'un rapport de force flexible à propos de la ressource humaine. D'une part, il doit s'assurer qu'il existe une couche sociale dont le pouvoir d'achat est capable de garantir la consommation des produits fabriqués (les biens et services vendus). D'autre part, il est aussi à son avantage qu'il existe une autre couche sociale dont l'accessibilité à l'emploi est rendue impossible (l'autorégulation du chômage). En effet, cette couche sans emploi exerce implicitement une pression sur la couche active sur le marché de l'emploi. Dans un tel contexte, demander à l'entreprise privée de financer le secteur de l'ÉS revient à lui soustraire l'une de ses raisons d'être. En d'autres termes, cela reviendrait à affaiblir le mécanisme de pression à l'emploi et au rendement de la ressource humaine exercé par l'économie capitaliste néo-libérale.

<sup>49</sup> Dans la plupart des cas, comme au Québec, la présence des coopératives est antérieure à celle des organismes à but non lucratif. Cette logique est relevée par de nombreux auteurs. Au Québec, le livre de Carol Saucier et Nicole Thivierge (2000), intitulé, *Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent*, expose assez bien le cas québécois.

réserve financière significative. Ce qui est intéressant dans l'approche coopérative, c'est qu'elle prend appui sur la menace du développement, c'est-à-dire, la pauvreté. La CPC<sup>50</sup> (2000) estime à ce titre que la pauvreté est l'élément qui détermine le niveau de besoin de développement des sociétés. Achio (2000), directrice de l'équipe multidisciplinaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), reconnaît qu'il est nécessaire d'«identifier et convenir de stratégies concrètes pour éliminer la pauvreté, en utilisant un outil éprouvé, que [...] nous savons efficace, l'entrepreneuriat coopératif» (Achio, 2000, p. 1), ce qui donnerait la possibilité aux citoyens et aux acteurs, de participer pleinement aux choix qui déterminent leurs vies et leurs communautés. L'OIT estime que c'est là, la possibilité qui est donnée aux États, de faire partie d'un réseau de solidarité qui assure une certaine sécurité économique et sociale aux citoyens.

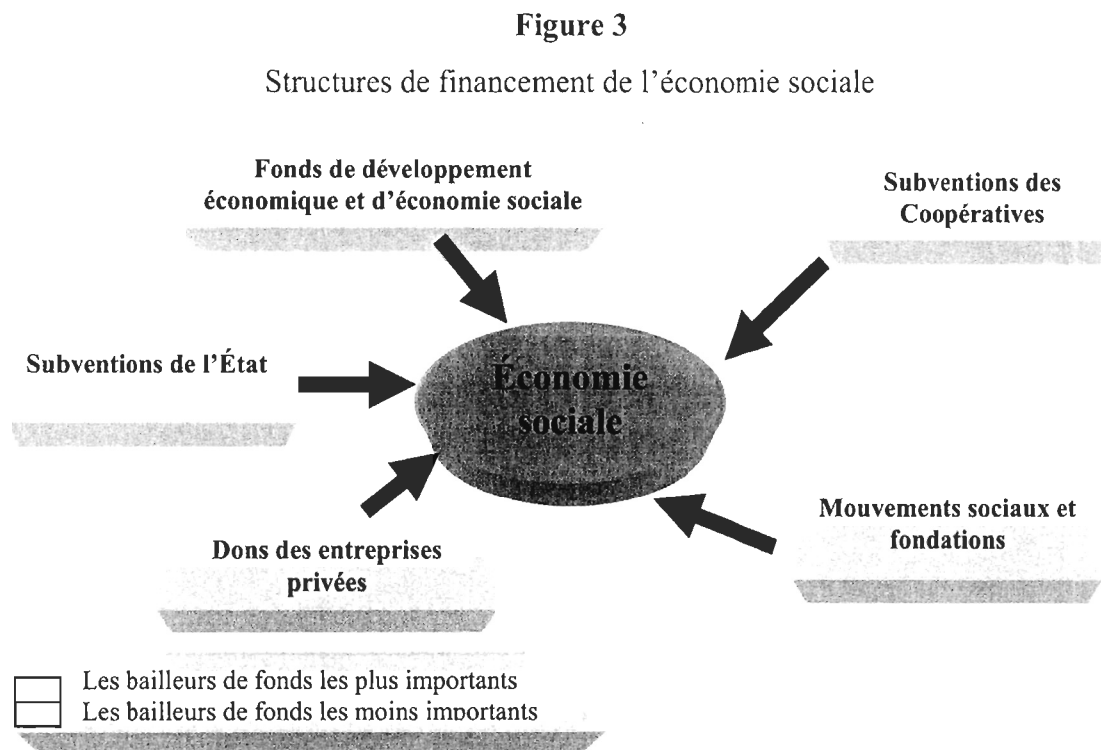
Un autre mode de financement pourrait venir des mouvements sociaux. Il s'agit d'une piste qui, à l'état actuel de nos connaissances sur le sujet, n'est pas encore évoquée. L'une des raisons est la perception complexe du concept de «*mouvement social*»<sup>51</sup>. En effet, le financement par les mouvements sociaux est possible à cause de la réalité objective autour de leurs buts, qui est assez proche de ceux revendiqués par l'ÉS. Ensuite, nous pensons qu'il existe là une activité économique qui peut être calculable en termes de PIB. Qui plus est, certaines structures à l'intérieur des mouvements sociaux (Thilo Bode, Greenpeace, Médecins sans frontières, la Croix rouge, le Croissant rouge) disposent d'une force d'adhésion et des cotisations financières importantes de leurs membres. Ces cotisations représentent des sommes qui en partie, peuvent aussi bien servir les causes originelles de ces structures qu'aider à l'autofinancement de l'ÉS surtout dans son volet organisme. Enfin, il y a l'apport des fonds de développement publics et d'ÉS. Ces fonds ont pris beaucoup d'ampleur au Québec. C'est par exemple le cas du Fonds de solidarité, de

---

<sup>50</sup> CPC est la Conférence Panafricaine Coopérative, tenue à Yaoundé au Cameroun en 2000. Cette conférence fut organisée avec le concours du PNUD, de l'OIT, de l'ACI et la participation de la quasi-totalité des pays africains. Elle visait comme objectif, d'asseoir un véritable mouvement coopératif dans les pays d'Afrique, comme véritable alternative au développement et à la résolution des questions liées à la sous-alimentation.

<sup>51</sup> Notre appréciation est celle développée déjà par de nombreux auteurs (Touraine, 1978 et 1993 ; Gurr et al. 1987). Elle prend en considération les concepts de lutte positive et objective.

Fondation, de la Caisse d'Économie solidaire de Québec, dont on peut retrouver une justification explicite dans les textes du CRISES. La figure ci-dessous est une synthèse de la structure de financement de l'ÉS.



#### 1-4-2-2 : Mesure et cadre opérationnel de l'économie sociale

Lévesque (1992), Favreau et al. (2002) et d'autres auteurs identifient deux périodes principales qui correspondent l'une à l'ancienne économie sociale (AÉS) (1789-1960) et l'autre, à la nouvelle économie sociale (NÉS) (1960-à nos jours). Pour ce qui est de l'AÉS au Québec, D'Amours (1997) souligne que cette expérience remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'émergence des mutuelles d'assurances. La première de ces mutuelles est créée en 1789 sous le label de *Société de bienveillance de Québec*. Une autre référence est apportée par Girard (2001); c'est celle du projet coopératif d'Alphonse Desjardins dans le domaine de l'épargne et du crédit et de l'Abbé J.A.B Allaire dans celui de l'agriculture. Toujours selon

D'Amours (in.op.cit.), deux autres vagues d'entreprises d'ÉS vont surgir par la suite. Le premier marque ses débuts au XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des coopératives d'approvisionnement mises en place par les petits producteurs agricoles. L'autre génération des entreprises de l'AÉS commence vers les années 1930 (coopératives forestières) et sont épaulées par l'Église catholique alors assez influente dans la société québécoise. Ce mouvement plafonne vers les années 1950, pour redémarrer en force vers les années 60-70 (D'Amours, ibid.; Lévesque et Mendell, 1999). C'est de là que les auteurs font remonter les débuts de la NÉS.

La NÉS marque ses débuts avec l'émergence des comités de citoyens dans les quartiers défavorisés de Montréal et de Québec. Plus tard, dans les régions rurales, on assiste à la création d'autres groupes communautaires avec l'objectif de contrer la fermeture des villages éloignés. Ce fut le cas par exemple des *Opérations Dignité I, II et III*. Vers les années 1970, cette NÉS se consolide avec l'apparition des centres communautaires. Ces manifestations correspondent à la première phase de la NÉS. La deuxième phase s'étale de 1976 à 1982 et équivaut à ce que les auteurs (Bélanger et Lévesque, 1992, D'Amours, ibid.) déterminent comme «l'âge d'or» de la NÉS. Celle-ci se caractérise par «le désir d'offrir des services collectifs moins bureaucratisés, plus près des gens que ceux offerts dans le réseau public, et le désir de travailler autrement, en ayant un contrôle tant sur la finalité du travail que sur son organisation» (D'Amours, ibid. p.40). Elle fait référence par exemple aux centres de santé pour femmes. Au sortir de cette seconde période apparaît une troisième génération qui combine les objectifs économiques et sociaux pour asseoir avantageusement le dynamisme de l'ÉS. C'est le cas par exemple des coopératives de travail. Aujourd'hui, la troisième génération de la NÉS a beaucoup évolué et embrasse d'autres mouvements sociaux et syndicaux (mouvements des femmes, des jeunes). L'ÉS ne se définit plus seulement comme populaire, mais aussi comme une action de solidarité (D'Amours, in.op.cit.). Cela est d'autant plus vrai que «le gouvernement du Québec a affirmé l'importance de l'économie sociale comme l'une des voies de solution aux problèmes économiques et sociaux actuels» (Bégin, 1998, p.5).

Ensuite, en réponse à la crise de l'emploi et au phénomène croissant de l'exclusion, on peut voir un foisonnement des initiatives qui combinent de manière formelle les objectifs économiques et sociaux de l'ÉS: c'est le cas des coopératives de travail, des groupes de soutien à l'intégration au milieu de l'emploi, des corporations de développement communautaire ou de développement économique communautaire, des entreprises d'insertion, des fonds régionaux et locaux d'investissement. Comme quoi, «le développement de l'emploi permet le développement de la citoyenneté effective» (Bourque, 1999, p.42). Mieux encore, l'ÉS semble avoir embrassé une autre phase générationnelle quand elle s'attaque aux préoccupations liées au développement durable (DD) (préservation des ressources, respect des normes environnementales, traitement des déchets), à tel point qu'il est désormais possible de parler d'ÉS durable.

Dans les faits, l'ÉS est devenue un acteur important dans la recherche d'une meilleure qualité de vie et donc par conséquent, du développement. Aussi, tout en reconnaissant les apports de part et d'autre (communauté scientifique, organismes internationaux et nationaux, acteurs publics et privés), nous estimons effectivement que l'ÉS doit mettre l'accent sur l'équité sociale et sociétale, les valeurs humanistes et de justice sociale, en prônant un développement qui cultive la paix et la solidarité de même que le respect des caractéristiques biophysiques, historiques, culturelles, propres à chaque communauté, avec l'objectif soutenu de protéger le capital humain. De fait, l'ÉS intervient à la construction du DD, en investissant par exemple dans le secteur de la gestion des matières résiduelles (ressourceries) et dans le secteur des entreprises adaptées, comme le ressort le tableau 7. Bonneau (1984) le souligne:

*L'impact de la croissance coopérative peut être évalué, tant dans ses aspects économiques, politiques et culturels, notamment en ce qui a trait à l'idéologie coopérative perçue en tant que force motrice du développement régional et à la formation coopérative considérée comme ayant des effets multiplicateurs qualitatifs (p.213).*

**Tableau 7**  
Portrait statistique des entreprises d'économie sociale\* (coopératives - OBNL)

SECTEURS	Nombre d'entreprises				Nombre d'emplois			Chiffre d'affaires (en M\$)		
	Coopératives actives en septembre 2001	Coopératives déclarantes 1999	OBNL	Total des entreprises d'économie sociale	Coopératives déclarantes 1999	OBNL	Total des entreprises d'économie sociale	Coopératives déclarantes 1999	OBNL	Total des entreprises d'économie sociale
Aide domestique	48	35	62	110	1 874	2 174	4 048	29,8	35,9	65,7
Culture	26	9	1 496	1 522	70	8 305	8 375	3,7	156,3	160,0
Médias communautaires et TIC	38	39	151	189	80	615	695	7,7	24,3	32,0
Centres de la petite enfance	16	12	899	915	154	22 266	22 420	5,3	791,7	797,0
Entreprises adaptées			43	43		3 400	3 400		117,0	117,0
Entreprises d'insertion			46	46		489	489		18,6	18,6
Forêt	83	64		83	5 916		5 916	435,1		435,1
Habitation	1 134	1 066	244	1 378	73	82	155	132,6	20,7	153,3
Loisir – Tourisme	77	51	960	1 037	900	7 015	7 915	23,6	174,2	197,8
Périnatalité			10	10		61	61		3,2	3,2
Ressourcerie – récupération	17	4	30	47	59	673	732	0,2	17,0	17,2
Services funéraires	43	41		43	787		787	22,1		22,1
Agro – alimentaire	323	266		323	17 114		17 114	5 181,9		5 181,9
Scolaire	103	95		103	1 003		1 003	124,1		124,1
Services aux entreprises	107	62		107	635		635	10,4		10,4
Transport	48	37		48	1 341		1 341	73,2		73,2
Autres secteurs	327	188		327	3 206		3 206	158,9		158,9
<b>Total</b>	<b>2 390</b>	<b>1 969</b>	<b>3 941</b>	<b>6 331</b>	<b>33 212</b>	<b>45 080</b>	<b>78 292</b>	<b>6 209</b>	<b>1 359</b>	<b>7 568</b>
Sans coop. Trav. Act. et agricole**	2 313		3 941	6 254	19 948	45 080	65 028	29 658	1 359	4 317
<b>Total avec mouvement Desjardins</b>	<b>3 210</b>		<b>3 941</b>	<b>7 151</b>	<b>79 222</b>	<b>45 080</b>	<b>12 4302</b>	<b>15 900</b>	<b>1 359</b>	<b>17 200</b>

\* Tableau produit en juin 2002 par le Bureau de l'économie sociale et la Direction des coopératives du Gouvernement du Québec en lien avec le chantier de l'économie sociale. Les données ont été recensées sur des périodes diverses allant de 1999 à 2001. Plusieurs secteurs ont connu des progressions importantes depuis.

\*\* Dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental en économie sociale, il fut convenu que les coopératives financières, les deux plus grandes coopératives agricoles et les coopératives de travailleurs actionnaires, tout comme les organismes communautaires sans activités marchandes, ne seraient pas considérées pour fins de programmation.

Source : Chantier de l'économie sociale, Automne 2004.



Concernant des variables entourant ce concept, nous nous sommes appuyé sur deux grilles d'analyse : la première est le *schéma de la grille de collecte des données des activités de l'économie sociale et solidaire* dressé par Yvan Comeau (2000). Ce schéma prend en considération deux variables centrales : 1) la dimension institutionnelle et 2) la dimension organisationnelle.

La seconde grille est proposée par Gadrey (2005). Il s'agit, selon son auteur, de la *grille de cinq tableaux des dimensions et critères de l'utilité sociale*. Cette grille est sans aucun doute la dernière contribution scientifique en rapport avec la méthode d'évaluation des activités de l'ÉS, plus particulièrement en lien avec la notion d'utilité sociale. Elle s'appuie sur les variables suivantes :

- 1) l'utilité sociale à forte composante économique,
- 2) les notions d'égalité, du développement humain et durable,
- 3) l'importance du lien social et de la démocratie,
- 4) la contribution à l'innovation sociale, économique et institutionnelle,
- 5) et l'utilité sociale interne ayant des «effets de contagion» externe.

La synthèse des deux grilles et leurs indicateurs nous permet de déceler le contexte de mise en place des établissements de l'ÉS, leur poids socioéconomique dans les localités, leur capacité d'intervention dans le sens du développement de celles-ci et les effets de la restructuration de la ruralité sur ces entreprises et organismes d'ÉS. La grille de collecte des données sur l'ÉS (tableau 8)<sup>52</sup> que nous avons construite permet d'atteindre ces objectifs.

---

<sup>52</sup> Les données de cette grille se rapportent aux entreprises et aux organismes d'ÉS.

**Tableau 8**  
Grille de collecte des données sur l'économie sociale

<b>Concept : Économie sociale</b>			
<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Données à obtenir</b>	<b>Remarques</b>
La dimension organisationnelle	La nature de l'organisme	Le statut légal	
	La mission de l'organisme	Les activités visées	
	Le contexte de création	Date de création	Jeunes structures
	Les conditions d'émergence	Le contexte d'émergence	Pour les structures âgées
La dimension économique	Les sources de revenus depuis 5 ans	Principaux bailleurs	Évaluation de la variation de la dimension économique
	Le nombre d'emplois créés (5ans)	Variations des emplois	
	La variation du bilan annuel (5 ans)	Actif et passif	
	Les salaires versés depuis 5 ans	Salaires versés	
	Les taxes et impôts payés depuis 5 ans	Sommes versées	
	Les impacts perçus par les acteurs	Recension des impacts	
L'utilité sociale	Les usagers desservis depuis 5 ans	Types d'usagers	Évaluation de la mobilisation du bénévolat
	La mobilisation du bénévolat	Nombre de personnes	
	Les impacts perçus par les acteurs	Recension des impacts	
La participation au développement durable	Les actions entreprises	Types d'actions	Évaluation de la participation au DD
	Les ressources mobilisées	Types de ressources	
	Les impacts perçus par les acteurs	Recension des impacts	
Le lien social et la démocratie	La participation à la prise de décision	Participation aux AG/ aux comités de travail/ Informelle	Évaluation de la variation des liens sociaux et démocratie interne
	Les relations avec la communauté	Types de relations	
	Les relations entre les membres	Types de relations	
	Les impacts perçus par les acteurs	Recension des impacts	
La contribution à l'innovation socioéconomique et institutionnelle	Les actions entreprises	Les actions	Voir le type de contribution et innovations
	Les ressources mobilisées	Les ressources	
	Les impacts perçus par les acteurs	Recension des impacts	
L'utilité sociale interne avec effets externes	La satisfaction des employés	Perception de la satisfaction des employés	Les actions des membres dans la collectivité locale et/ou régionale. Capacité de mobilisation du capital local et/ou du capital à l'externe de la communauté par les membres
	La satisfaction des membres	Perception de la satisfaction membres	
	La collaboration et réseautage (la force du réseau local)	Types de contacts	
	Les impacts perçus par les acteurs	Recension des impacts	

### 1-4-3 : Concept de développement local

La mise en évidence de l'ÉS en milieu rural ne peut se faire sans tenir compte du dynamisme socioéconomique local. Le concept de développement local (DL) que nous avons retenu met donc en évidence l'existence ou pas de ce dynamisme.

#### 1-4-3-1 : Éléments et orientation du développement local

Pour Higgins (1959) :

*Le développement est un accroissement manifeste dans le revenu et le revenu moyen par tête, diffusé largement parmi les groupes professionnels et sociaux (occupational and income groups), qui dure au moins deux générations et devient cumulatif*<sup>53</sup> (Higgins, 1959, p.119).

Deux idées importantes sont ainsi soulevées et ajoutées à celle que peut donner la croissance. Il s'agit de l'idée de l'accroissement des revenus parmi les groupes sociaux. Ensuite, c'est l'idée de la durée et du caractère cumulatif. On retrouve ici la notion de croissance auto-entretenu, que Rostow (1958) avait déjà soulevée quand il associait le développement à ses «*cinq étapes de la croissance*». A cette approche s'en ajoutent beaucoup d'autres dont celle de Kindleberger (1977) pour qui :

*De façon implicite dans l'usage courant et explicite dans ce qui suit, la croissance économique signifie plus de production et le développement économique implique à la fois plus de production et des changements dans les aménagements techniques et institutionnels au moyen desquels ce supplément est obtenu*<sup>54</sup>, (Kindleberger 1977, p.3).

Ici, le développement englobe la croissance; son analyse est celle des conditions dans lesquelles la croissance peut être obtenue et par conséquent, être maintenue, ce qui rejoint la seconde idée de la définition précédente. On va retrouver les définitions semblables dans la littérature de langue française. L'analyse de Perroux (1981) définit la croissance comme

---

<sup>53</sup> Traduction libre.

<sup>54</sup> Traduction libre.

un accroissement durable de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe, réalisée dans des changements de structures et éventuellement de systèmes et accompagnée de progrès économiques variables. La notion de structure ici, fait appel aux nouvelles formes d'entreprises, aux techniques de gestion des ressources humaines et des organisations, à la formation des compétences et aux échanges. Elle intègre aussi en son sein, le sentiment d'appartenance des acteurs. Ceux-ci sont constitués par toutes les couches de la population et renferment toutes les catégories socioprofessionnelles.

La gestion ne s'improvise pas, elle ne laisse pas les activités à la merci d'éléments externes. Elle implique de la planification, de l'organisation et du contrôle. Elle se traduit par un engagement où la coopération s'affirme, produit des résultats et donne satisfaction aux membres. Ici, l'accent est mis sur les changements de structures et sans doute sur les modifications sociales qui conditionnent la croissance et permettent qu'elle épouse le point de vue de Higgins (1959), c'est-à-dire, «durable» et «cumulative». Une autre approche, tout aussi intéressante et que nous épousons, est celle que donne Prévost (1996). L'auteur reprend l'idée générale de Furtado Celso (1976)<sup>55</sup> et ressort l'explication suivante :

*Le développement implique accroissement de bien-être et changement dans la structure économique et sociale. Il engage une société sous tous ses aspects. La croissance est une notion plus simple. Elle se réfère à un accroissement des activités de production de biens et services mais n'implique pas nécessairement des changements dans la structure, ni n'engage une société sous tous ses aspects. Le concept de développement contiendrait donc l'idée de croissance (Prévost, ibid. p.3).*

Aujourd'hui, le concept de DL a beaucoup évolué et embrasse désormais des considérations liées au cadre de vie socioéconomique. On parle de plus en plus de développement durable (DD). En 1948 est mise en place l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui va commencer à donner des résultats avec la publication de son rapport : *L'état de la protection de la nature dans le monde*, dès 1950 (Tremblay, 1999, p.8). Progressivement, il se dégage une prise de conscience générale sur la crise écologique, laquelle se manifeste par la détérioration des écosystèmes, comme le

---

<sup>55</sup> Furtado C. (1975). *Théorie du développement économique*, coll. PUF.

reconnaissent certains auteurs (De Rosnay, 1975; Tremblay, 1999; Gagnon, 1993). Un exemple des plus marquant dans les années 1970 a été la prise de position du Club de Rome en faveur de la croissance zéro et qui visait la protection environnementale.

Ce concept de l'environnement connaît lui aussi des approches et définitions variées. Maldague (1992) estime que le domaine de l'environnement comporte quatre variables : la population, les composantes culturelles, biotiques et non biotiques. Tout en adhérant à cette approche, l'environnement est pour nous l'ensemble qui entoure notre cadre de vie et celui des autres espèces animales et dans lequel s'est formé des interrelations et des interdépendances<sup>56</sup>. C'est suivant cette logique que Strong (1972), lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement humain, tenue à Stockholm (du 5 au 16 juin 1972), introduit le concept d'*écodéveloppement*. C'est-à-dire un développement qui met l'accent sur l'utilisation rationnelle et judicieuse des ressources, parallèlement en tenant compte des préoccupations présentes et futures de l'être humain (Sachs, 1980). Cette approche est assez complémentaire de celle apportée par de nombreux auteurs (Le Prestre, 1997; Gagnon, 1999). Gagnon et Lafontaine (2003) par exemple, soulignent que le DD est :

*Un développement qui met l'accent sur la qualité de vie, l'équité, les valeurs humanistes de justice sociale, de solidarité et de paix ainsi que le respect des caractéristiques biophysique, historique et culturelle propres à chaque communauté selon une temporalité générationnelle visant à protéger le capital naturel (notes de cours DDR- 9004).*

Le DD devient une approche nouvelle qui s'est accentuée depuis la commission Brundtland (1987) et le rapport «notre avenir à tous», mais une approche qui s'est surtout confirmée lors de la Conférence de Rio (1992). Pour soutenir le développement durable, certains auteurs (Tremblay, ibid.; Gagnon, ibid.) parlent aussi de la gouvernance environnementale. Pour Gagnon (1999) :

*-Gouverner, c'est prévoir- Exercer une gouvernance environnementale, c'est gouverner le territoire avec prévoyance, gérer les ressources selon les principes*

---

<sup>56</sup> L'interdépendance et l'interrelation font que les espèces soient complémentaires les unes des autres. Mais surtout, cela nous permet d'observer qu'aucune espèce n'est inutile. C'est le cas de l'interdépendance qui lie l'Homme aux végétaux où la libération du dioxyde de carbone, chez le premier, est compensée par l'émission de l'oxygène de l'autre.

*de prudence écologique, le respect des besoins humains vitaux, de cycles temporels longs et d'interdépendance territoriale (p.95).*

Les problèmes actuels, soulevés par la question du DL intègrent aussi bien les dimensions sociales, économiques, environnementales, politiques et même culturelles (Jacobs et Sadler, 1990). Les auteurs associent aussi la variable de la pauvreté (Waaub, 1991; Gendron et Revéret, 2000; UICN, 1980), car souvent les populations pauvres des pays du Sud ou des zones rurales du Nord n'ont que la forêt pour survivre<sup>57</sup>. Vaillancourt (1995) par exemple, s'appuie sur le rapport du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) et constate que :

*La pauvreté s'étend et nuit à l'environnement, que le développement agricole et urbain détruit chaque année une superficie de la forêt tropicale égale à celle de l'Autriche, que 3000 espèces animales sont en danger et qu'une centaine d'espèces végétales et animales disparaissent chaque jour, qu'un milliard de citoyens respirent de l'air pollué, que l'érosion gruge 25 millions de tonnes de terre arable chaque année, que l'usage accru des engrais chimiques contamine les eaux, que la couche d'ozone se dégrade plus vite que prévu (Vaillancourt, ibid, p.72).*

Un autre des problèmes évoqués par les auteurs et non le moindre, est le fossé des inégalités qui continue de s'agrandir entre les pays du Nord et ceux du Sud qui, dans un effort désespéré de rattrapage de la qualité de vie, adoptent ce même modèle de développement industriel occidental qui a pourtant amené le monde à sa présente crise environnementale. Qui plus est, la surexploitation des ressources naturelles des PEMD est davantage source de pauvreté que de prospérité. Certaines solutions sont apportées par des auteurs tels que Vaillancourt (ibid) qui fait état des cinq textes produits par la CNUED<sup>58</sup>.

---

<sup>57</sup> Ces populations vivent des coupes de bois, de chasse, de pêche, d'agriculture itinérante sur brûlis et n'ont souvent aucune information liée à la préservation des espèces animales et végétales. Même si cette information était disponible, il faudrait alors créer un substitut à ses populations qui ne disposent d'aucun autre moyen d'autosubsistance.

<sup>58</sup> La CNUED est la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement. Le premier texte est la déclaration de Rio qui énumère les 27 principes selon lesquels la planète devrait être gérée. Le second document est le principe sur la forêt, résultat d'un compromis. Il vise un développement durable des forêts tropicales tempérées et boréales. L'Agenda 21, est un autre programme global qui vise à donner naissance à des plans nationaux et locaux, gouvernementaux et non gouvernementaux. Le quatrième document est la convention sur les changements climatiques, signée par 153 pays qui tentent de faire baisser le niveau du CO<sub>2</sub> futur. Le cinquième document se réfère à la convention sur la biodiversité, qui vise à préserver la diversité biologique dans une perspective de développement durable.

Tout en étant en conformité avec les textes de la CNUED, Gagnon (1995) affirme que les communautés doivent mettre sur pied des stratégies de développement local viable qui puissent contrecarrer les modèles (néo-libéral) ou les institutions (capitalistes) qui affaiblissent la maîtrise territoriale. Dans l'orientation de solutions possibles, Sachs (1980), énonce un certain nombre de valeurs sur lesquelles le développement doit s'appuyer pour s'inscrire dans la logique de la durabilité. Il s'agit entre autres : de l'autonomie des décisions (*self-reliance*) et la recherche de modèles endogènes propres à chaque contexte historique, culturel et écologique; de la prudence écologique; de la prise en charge équitable des besoins de tous les hommes et de chaque homme. Une approche qui rejoint celle d'un certain nombre d'auteurs dont Gendron et Revéret (2000), pour qui, c'est à partir des nouveaux compromis sociaux que l'on peut apporter des améliorations aux aléas causés par les structures industrielles.

Ensuite, deux notions sont introduites par le Conseil canadien de la science et de la technologie (2001). Il s'agit de la notion d'«écologie industrielle» et de celle d'«*éco-efficience*», c'est-à-dire, pour l'essentiel, d'une approche systémique qui tient compte des relations entre l'industrie et son entourage, et cherche à optimiser le cycle total des matériaux et de l'énergie. En d'autres termes, la notion de déchet disparaît, car les sous-produits sont réutilisés et les produits périmés sont recyclés à d'autres usages<sup>59</sup>. Ce cycle de récupération et recyclage donne naissance à des entreprises *éco-efficientes*. L'approche de Jacobs et Sadler (1990) suit aussi une logique similaire. Ces auteurs, comme d'autres (Gagnon, 2003; André 2002), ont plutôt une vision planificatrice et estiment que le processus de mise en place d'un développement exige une approche synoptique des écosystèmes, une approche qui établit un lien entre la dynamique de la variabilité naturelle et les effets de l'intervention humaine, d'une part, et les indicateurs de diversité biotique, de productivité, d'autre part. De nombreux auteurs (Dorst, 1965; Dansereau, 1970; Meadows

---

<sup>59</sup> Comme le soulignait en 1988 le Conseil des sciences du Canada, la science et la technologie demeurent des puissants outils pour apporter des mesures correctives qui s'imposent. Toutefois, leur application contemporaine à la résolution des problèmes doit passer par la reconnaissance explicite des limites de la terre et de celle de notre compréhension des processus qui la régissent, y compris les effets cumulatifs de l'intervention humaine, (Jacobs et Sadler, 1990, p. 182).

et al. 1972; Sadar, 1996), estiment que l'élan actuel du développement des communautés ne devrait pas conduire à la «dénaturation de la nature». Pour l'OCDE, (1992) la croissance économique, par le fait de la production industrielle (les entreprises), est responsable de la dégradation de l'environnement. Pour dissuader les entreprises à une meilleure prise de conscience, un accent devrait être mis sur l'évaluation des impacts générés par ce type de développement. Il s'agit ici des impacts sociaux, c'est-à-dire, liés au mode de vie, aux activités des individus et des communautés à la suite d'un changement planifié par les industries et des activités périphériques qui en découlent (Gagnon, 1998, 1999 et Brodhag, 2001).

#### **1-4-3-2 : Mesure et cadre opérationnel du développement local**

Il est impossible de donner une définition du concept de DL qui fasse consensus. Souvent, il semble se dégager dans la littérature, une imbrication des termes<sup>60</sup>, au point de se demander de quel développement est-il question et quelles dimensions doit-il embrasser? Une difficulté est liée au fait que ce concept est né des réalités observées sur le terrain. Il existe tout de même des grands courants de pensée et des critiques épistémologiques associées. En ce qui a trait au débat proprement dit, des auteurs comme Polèse et al. (1996) soutiennent que le DL n'est pas un concept, mais plutôt une illusion sémantique et qui est loin de traduire la réalité objective. Arocena (1986) affirme même qu'il n'y a pas une théorie, mais des théories du DL qui sont fonction de l'interprétation du local. Nous comprenons aussi Pecqueur (1989) quand il ajoute que le DL n'est ni une mode, ni un modèle. Le DL serait plutôt une réalité dont l'origine se trouve dans l'échec des politiques d'équité, de distribution des revenus, de travaux d'infrastructures, de l'aide à l'investissement, initiées aussi bien par les gouvernements locaux que par l'État central. Des politiques qui trahissent bien le point de vue des auteurs, tel que Joyal (2002), pour qui le DL est une stratégie d'intervention socioéconomique à travers laquelle des représentants

---

<sup>60</sup> On parle de développement local, de développement endogène, de milieux incubateurs, de développement par le bas, souvent pour désigner la même réalité observable et étudiée.



locaux des secteurs privé, public et social travaillent à la valorisation des ressources humaines, techniques et financières d'une collectivité en s'associant au sein d'une structure sectorielle ou intersectorielle de travail dans le but d'accroître l'économie locale.

Dans les faits, il existe deux grands courants épistémologiques. Le premier est une analyse systémique où le DL est vécu comme un lieu d'apprentissage et de concertation. On y met davantage l'accent sur le rôle des institutions, particulièrement sur le lien entre les secteurs privé et public. Le second fait appel à la mise en œuvre des principes et des valeurs collectives. On s'intéresse davantage à l'esprit de solidarité ou aux initiatives collectives issues des groupes de populations. On parle de développement par le bas (Favreau, 1999). Ce second aspect intègre davantage notre démarche de thèse. Nous soumettons alors que le DL se dégage comme un concept capable d'expliquer les stratégies gagnantes de développement répondant ainsi aux insuffisances de la société, créées par les politiques capitalistes. En d'autres termes, le DL s'attaque au phénomène de l'exclusion socioéconomique en recrudescence dans les sociétés postmodernes ou de modernité avancée. Ce qui justifie son caractère indispensable quand il est question d'expliquer les phénomènes de structuration et restructuration des communautés, tel qu'observés au Québec. Dans ces milieux, les communautés se sont rendues compte que l'aide au développement octroyée par l'État central se concentrait plus dans les zones urbaines, traduisant de ce fait un désengagement criant de l'État et de ses fonctions régaliennes. Pour sortir de ce désengagement, ces communautés locales comprennent alors qu'il leur faut prendre en main leur propre destin. Le DL traduit ici alors la volonté de ces populations de «s'auto suffire» sans que cela n'introduise la volonté de vivre en autarcie (Buijsrogge, 1989). Le DL s'impose dans notre démarche comme un discours prêt à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies concertées pour le développement intégré des territoires<sup>61</sup>. C'est aussi le désir de répondre aux revendications d'autonomie manifestées par les

---

<sup>61</sup> Au Québec par exemple, les mouvements tels que la Coalition Urgence Rurale, la Marche pour la dignité, le Mouvement des Patriotes Gaspésiens ont été le résultat d'une conscience populaire incarnée dans l'émergence des associations civiles portant sur des questions identitaires, avec le souci de revendiquer de l'État central, une plus grande intervention et une reconnaissance des conditions locales des communautés concernées.

communautés locales face au gouvernement central. Dans un tel contexte, le DL embrasse aussi bien la variable spatiale (qui fait appel à la superficie du territoire), culturelle (qui se compose du leadership local, de la volonté d'entreprendre des projets, du niveau d'implication des acteurs, de la motivation de ces derniers et de leur niveau d'éducation), socioéconomique (qui peut se comprendre par le niveau des revenus, la qualité de l'habitat, l'accès à la santé et à la formation) et environnementale (qui intègre la durabilité, les actions endogènes et les actions de protection environnementale). De nombreux auteurs (Dugas, in.op.cit. Klein, 2002; Prévost, 1993 et 1996; Vachon, 2003) prônent une approche de DL, fondée sur la volonté et la capacité des communautés locales de s'approprier le processus de développement et de gérer de l'intérieur, leur propre développement. A cet effet, Vachon (ibid) énonce une multitude de mesures parmi lesquelles il y a :

*L'amélioration des réseaux de transport terrestre, [...] la formation de la main d'œuvre dans des secteurs en demande et en émergence, les aides financières et techniques à l'installation des nouvelles entreprises, l'appui au développement de filières de production privilégiées, l'essor des entreprises de deuxième et de troisième transformation, l'environnement propice à l'implantation des activités de la nouvelle économie, la diversification en agriculture, en foresterie et dans les pêches et la promotion de façons de faire écologiques dans ces domaines, le développement de nouveaux produits touristiques [...] la rénovation de petites villes et villages, le maintien de services de proximité incluant les services médicaux de première ligne et la dernière école de village (p.37).*

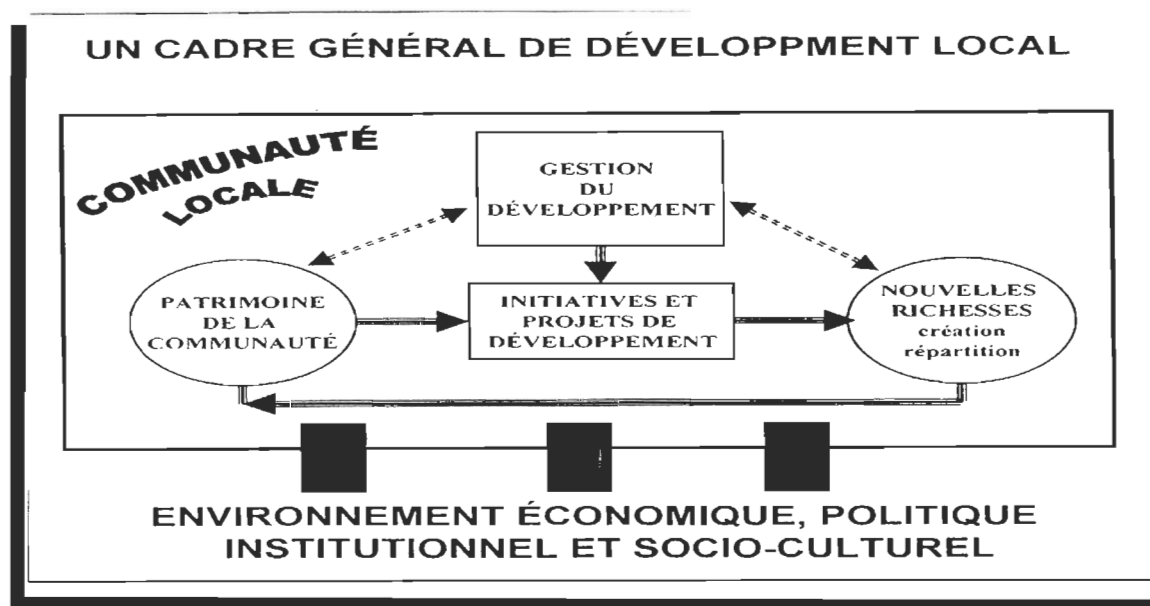
À juste titre, le DL ne peut pas uniquement être perçu à partir du potentiel des richesses naturelles. Il est un processus qui embrasse aussi les valeurs sociales et sociétales. Comme le souligne Prévost (2001), dans une localité donnée, les institutions, les élus locaux, les modalités de fonctionnement, la structure sociale, sont un ensemble qui forme la culture organisationnelle du milieu. La dynamique formée par cette culture organisationnelle est aussi un moteur de DL. En effet, il peut se développer des liens verticaux et horizontaux entre les individus, une volonté positive de mettre en place des initiatives incitatives pour attirer les investissements dans une périphérie (Harvey, 2003). Dans l'ensemble, il s'agit de l'importance communautaire dans laquelle, les membres ont quelque chose en commun. Prévost (2001) a développé une matrice du cadre général du DL dont l'hypothèse de base soutient que «les dynamiques économiques et sociales dans les communautés locales

provoquent des changements suffisamment important» (Prévost, *ibid.* p. 4). Il s'agit d'une matrice qui englobe les références théoriques du DL ou du moins, ses prémisses. Cette matrice tente d'expliquer et de décrire les dynamiques communautaires qui s'enchaînent lorsqu'une collectivité essaie d'infléchir sa trajectoire de développement. Comme l'affirme si bien l'auteur :

*Pour s'assumer, une communauté doit retrouver sur son territoire sinon le maximum, du moins suffisamment de leviers économiques, décisionnels, financiers et culturels pour influencer son avenir de façon positive et assurer elle-même une grande partie de l'accroissement de son bien-être* (Prévost, *ibid.*, p. 6).

Centrée autour de projets structurants, la matrice de Prévost (*ibid.*) renferme un ensemble de démarches qui engagent la communauté sous différents aspects. Vu comme un outil de travail, elle constitue une référence capable de permettre à une communauté ou à une région qui désire se donner un *momentum* de développement de s'y référer pour harmoniser sa démarche, comme le ressort la figure 4.

**Figure 4**  
Cadre général de développement local



Source : Prévost (2001). *Les dimensions et processus du développement des collectivités locales.* p. 5.

Cette matrice est construite pour soutenir le DL. Toutefois, elle trouve un sens dans notre recherche par la similitude qu'elle apporte avec le développement de l'entrepreneurship coopératif, et même avec le développement des organismes d'ÉS. En effet, les facteurs de succès du DL retenus par Prévost (1996) tournent autour des valeurs telles que : l'existence d'un sentiment d'appartenance à une communauté, la volonté des leaders dynamiques élus ou non, la présence d'un esprit d'entrepreneurship, la création de nouvelles entreprises et le développement des entreprises locales par le biais des initiatives locales, les efforts soutenus de la communauté et enfin, une stratégie axée sur les petits coups comme sur les grands coups (qui se concentre sur des objectifs à court, moyen et long terme). C'est là, un ensemble des valeurs tout aussi importantes lorsqu'on traite de la problématique du développement des coopératives ou des OBNL dans une communauté. Ainsi :

*Le modèle de développement local présenté dans ce document s'inscrit bien dans la philosophie coopérative. En retenant comme valeurs de base, l'autonomie (subsidiarité), la solidarité et la créativité, il reprend des valeurs chères au coopératisme. [...] il est [...] construit sur un système des valeurs suffisamment apparentées pour offrir une plate-forme particulièrement conviviale à l'action coopérative. En fait, si le développement local n'est pas nécessairement un processus de développement de coopératives, il est certainement une forme de développement coopératif. Il est en quelque sorte une application de la pensée coopérative à un univers différent, plus complexe que celui des entreprises (Prévost, ibid., p. 16).*

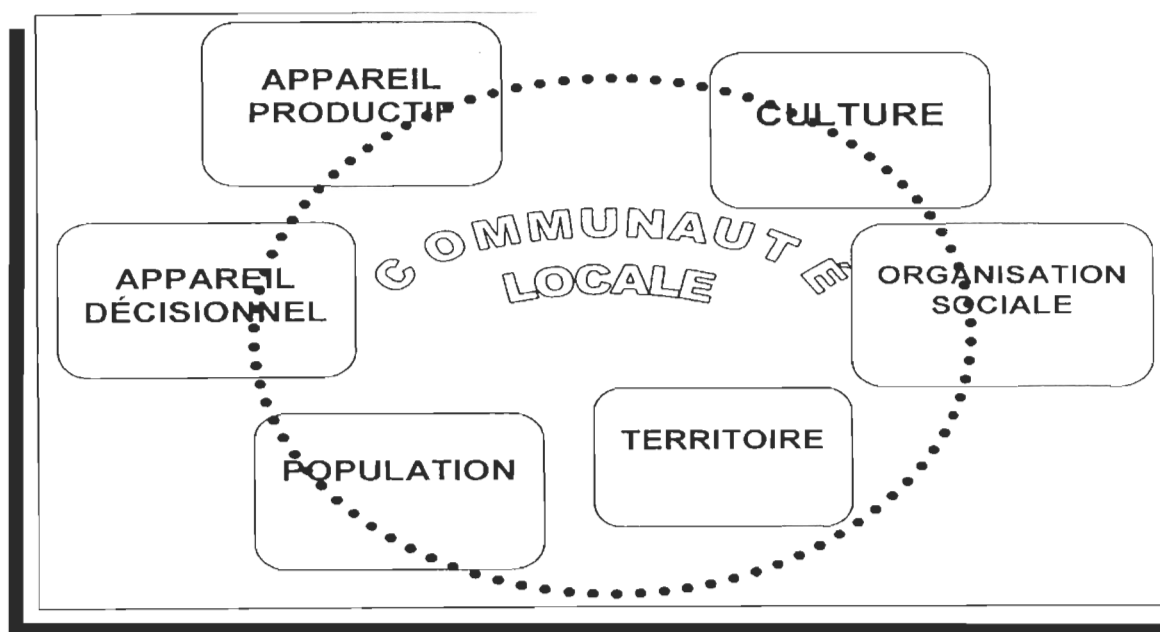
Cette matrice est aussi le résultat de plusieurs études réalisées par l'auteur avec souvent, la contribution intellectuelle de ses collègues : (Prévost 1993), (Prévost et Fortin 1995; Grenier, Garon et Prévost 1999, 2000; Prévost et Lambert, 1996). L'auteur présente ses conclusions comme un cadre de référence pour accompagner le DL, mais aussi comme une constituante du patrimoine communautaire. Un patrimoine communautaire structuré autour de six axes fondamentaux que sont l'appareil économique de production de biens et services; la population organisée sur un territoire; l'appareil financier; l'appareil décisionnel et les aspects socioculturels liés au développement. Ce sont «des cibles potentielles et de leviers qu'une communauté pourra activer pour accroître son patrimoine socioéconomique et s'inscrire de façon durable sur une trajectoire de développement» (Prévost, 2001. p. 7). Pour Prévost (ibid) :

*Le patrimoine d'une communauté, fait référence à son capital socioéconomique et comprend toutes les structures, productives ou non, essentielles au développement. Il englobe aussi bien les appareils décisionnels que les aspects socio-culturels d'une communauté (Prévost, ibid, p. 5).*

La figure 5 ci-dessous présente les différents aspects de ce que renferme le patrimoine d'une communauté en milieu rural.

**Figure 5**

Patrimoine d'une communauté



Source : Prévost, P. (2001), in.op.cit. p. 6.

L'appareil économique de production, nous le percevons au même titre que l'auteur, c'est-à-dire, «l'ensemble de production de biens et services [...] sur un territoire» (Prévost, ibid, p. 7). Il s'agit des entreprises qui, sur le plan interne, travaillent directement pour le marché local. Il y a aussi des entreprises exportatrices et celles intermédiaires qui assurent un revenu à la population locale. D'autre part, il est question de voir si les revenus de la population peuvent créer une épargne nécessaire, capable de permettre aux populations locales de se garantir de meilleures conditions de vie. L'appareil financier comprend «les

circuits d'épargne et de financement qui relie l'appareil économique de production de biens et services à la population» (Prévost, *ibid* p. 9). Nous faisons allusion aux structures de financement, d'épargne et de prêt que l'on peut rencontrer localement : institutions financières privées et publiques, les ministères, les fonds d'investissement, les coopératives financières, les organismes, les compagnies d'affacturage (*factoring*) et les anges financiers. Il est donc question de voir si ces institutions encouragent les investissements locaux, (tableau 9).

L'appareil décisionnel fait allusion, comme le précise Prévost (*ibid*), aux responsables des stratégies, des programmes et des décisions qui orientent mais aussi assurent le contrôle du fonctionnement et du développement économique d'une localité ou d'une population. Nous mettons l'accent sur les acteurs politiques en ce qu'ils sont les acteurs privilégiés du développement économique. Par hommes politiques nous entendons : les responsables des ministères, les parlementaires (assemblée) et les partenaires locaux (les élus des municipalités locales). Le tableau ci-dessus est notre grille<sup>62</sup> de collecte des données sur le DL.

---

<sup>62</sup> Cette grille se concentre sur le territoire local pour en mesurer le dynamisme communautaire. Certaines variables sont obtenues à partir des données statistiques et ne feront donc pas partie des entrevues.

Tableau 9

Grille de collecte des données sur le développement local

Concept : développement local			
Variables	Indicateurs	Données à obtenir	Remarques
La dynamique territoriale locale	La superficie du territoire	La superficie ?	
	L'effectif de la population locale	L'effectif?	
	Répartition de la pop. par groupe d'âge	La répartition?	
L'appareil décisionnel local	Les élus locaux	Nombre	Recenser les types d'actions entreprises dans la localité par ces acteurs
	Les actions entreprises par les élus	Types d'actions	
	Les partenaires sociaux	Nombre	
	Les actions entreprises par les partenaires sociaux	Types d'actions en faveur de la localité	
	Impacts perçus par les acteurs locaux	De l'appareil décision	
L'appareil financier local	Les structures de financement privé	Nombre de structures	Les organismes de crédits et investissements
	Les structures de financement public	Nombre de structures	
	Les autres structures de financement	Nombre de structures	
	Impacts perçus par les acteurs locaux	De l'appareil financier	Recension
La dynamique culturelle locale	L'effectif du leadership local	Le nombre de leaders	Déterminer l'implication des leaders locaux au DL
	Les motivations du leadership local	Types de motivations	
	Les services de proximité	Nombre et types de services offerts	Recension
	Impacts perçus par les acteurs locaux	Dynamique culturelle	
Dynamique économique locale	L'accessibilité à la santé	Les services de santé	Déterminer la dynamique économique depuis les 5 dernières années
	Les nouveaux projets des 5 dernières années	Le nombre de projets	
	Les initiatives d'attraction locale	Les actions locales	
	Les impacts perçus par les acteurs locaux	Dynamique économique	
Dynamique environnementale locale	La durabilité des projets	La durée moyenne	Voir si les actions des acteurs tiennent compte de l'environnement
	L'ÉIE des projets	Le nombre d'ÉIE	
	Les autres initiatives de protection environnementale	Recension des autres initiatives	
	Impacts perçus par les acteurs locaux	Sur l'environnement	

#### 1-4-4 : Concept de capital social

Dans cette thèse, le concept de capital social est fortement associé à celui de richesse communautaire locale.

#### 1-4-4-1 : Éléments et orientation du capital social

La littérature sur le capital social (CS) est riche de sens et traduit dans sa généralité, les apports socioculturels du développement local<sup>63</sup>. Toutefois, l'usage du terme en sociologie semble avoir été initié au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec un amalgame qui embrassait à la fois le capital financier et le capital physique (James, 1904). La recension des écrits de Becker (1964 et 1971) permet de relever deux formes de CS : le capital individuel et le capital collectif. Glaeser et al. (1999) définissent le capital individuel comme un investissement personnel dont les composantes tournent autour de la socialisation de l'individu, ses expériences positives et négatives, son éducation, son cadre et son mode de vie. Quant au capital collectif, l'une de ses formes se trouve dans les travaux de Putnam (1995, 1999) et s'oriente avantageusement comme un facteur de cohésion sociale. Il s'agit, en d'autres termes, de l'ensemble des relations qui forment le réseau social contribuant ainsi à l'action collective. Partant de ce fait, la question se pose : comment est-il possible de mesurer ou de déterminer le niveau de CS dans une communauté ou dans une entreprise (ÉS ou privée), vu qu'il s'agit ici d'un concept intangible? Pour y parvenir, nous associons le concept de CS à celui de richesse sociale communautaire (Prades, 2005).

Cette notion connaît des appréciations différentes. En Afrique subsaharienne par exemple, pendant la période pré-coloniale, la notion de richesse était fonction du nombre de la progéniture (nombre d'enfants). La société vivant essentiellement de chasse et de cueillette, l'importance de la progéniture déterminait la capacité familiale à réaliser des travaux champêtres et à conjuguer des efforts dans les parties de chasses<sup>64</sup>. Quand Petrella (2004) intervient sur cette notion de richesse, il s'intéresse justement à cette dimension de la richesse économique. Il s'agit en effet d'un plaidoyer contre la recherche systématique de

---

<sup>63</sup> Le caractère complexe du traitement de la dimension du capital social nous a amené à associer les concepts de capital social et de richesse sociale. Nous invitons donc le lecteur à avoir la même compréhension des deux concepts.

<sup>64</sup> L'idée fondamentale derrière ce principe est que plus la famille est nombreuse, plus elle est prospère. On retrouve ici un certain recoupement avec les croyances socialistes chinoises qui optaient pour le même principe de l'importance de la famille au cœur de l'accumulation de la richesse (plus on était nombreux, plus on avait la chance de trouver de quoi vivre pour nourrir la famille).



richesse par la société, qui avantageusement semble plus fragile à succomber à l'illusion de pouvoir accroître leurs gains actuels pour se garantir un futur meilleur.

Abordant lui aussi la thématique de la richesse dans son volet économique, Toffler (1991) stipule que la richesse de demain qui, selon l'auteur a commencé au début du XXI<sup>e</sup> siècle, comporte de nouvelles variétés et de nouvelles aspirations. C'est suivant cette logique que certains auteurs (Castel, 1995; Petrella, 2004) estiment qu'il faut justement faire attention parce que la croissance a tendance à dissoudre la cohésion sociale. Or, sans la cohésion sociale, il est difficile de créer un espace civique communautaire et socialement incitatif. La conséquence d'une telle insuffisance serait une décroissance perceptible de nouveaux modèles de développement, un manque d'innovation sociale et une absence d'actions collectives qui sont les éléments d'encrage des entreprises collectives. Pour Méda (1999), «une bonne société», entendu par là, une société socialement équitable, est celle là même qui prône la densité et la diversité des biens sociaux, c'est-à-dire, celle qui lutte pour réduire les inégalités, qui favorise l'accès aux biens de première nécessité à tous et qui cultive la prise en charge commune des risques collectifs.

L'économie renferme des activités monétaires marchandes, des activités monétaires non marchandes, mais aussi des activités non monétaires<sup>65</sup> (Comeau, 2003). Et pour l'auteur, si on ne s'appuie que sur la représentation marchande de la richesse, on manque de cerner la valeur intrinsèque des activités bénévoles qui par exemple, dans le domaine communautaire, sont sources de richesse. En effet, il faut orienter le concept vers une prise en compte des composantes relationnelles, communicationnelles, humaines et immatérielles (Méda, in.op.cit.). Cette approche, à laquelle nous adhérons, apporte des composantes qui renferment aussi bien des services de plus en plus diverses mais aussi, constitue le socle essentiel du courant de pensée de l'ÉS. On y voit ici, une logique qui s'inscrit dans la vision de l'économiste Lipietz et pour qui :

---

<sup>65</sup> Il faut dire que le Produit national brut (PNB) qui sert d'indicateur aux décideurs politiques dont la force réside dans l'évaluation monétaire de la richesse, ne prend pas en considération le non monétaire.

*La seule solution correcte est de créer un tiers secteur subventionné en permanence et qui s'occuperait de ce dont ne s'occupent pas les autres secteurs [...]. C'est donc un nouveau secteur d'emplois [...]. Il ne s'agit pas seulement de créer des emplois pour fournir des services. Il s'agit de tisser les liens sociaux de l'économie solidaire, par la structuration simultanée, dans la démocratie de face-à-face de la communauté, de l'offre et de la demande de services de proximité. Il s'agit de changer la vie en faisant reculer les rapports purement administratifs ou marchands (in Méda, p. 143).*

Il s'agit d'une approche de la richesse qui soustrait avantageusement le rôle du PIB<sup>66</sup> dans l'évaluation de la richesse sociale. Et, comme semble si bien soutenir Méda (ibid.), «les problèmes de la société ne sont pas que des problèmes de production» (p. 395). Et, c'est à ce niveau qu'on peut y voir la véritable justification de l'intervention des entreprises et organismes de l'ÉS. À juste titre, lorsqu'on se pose la question de la contribution de l'ÉS à la création de richesse, on peut alors reconnaître que depuis des décennies, le secteur de l'ÉS s'est évertuée à développer à son actif, des activités diverses pour apporter des réponses aux maux qui affectent la société (Saucier, 2005). La richesse sociale s'intéresse aussi bien à la rentabilité économique que sociale des activités. Il faut dire que l'un n'empêche pas l'autre et même que pour voir les activités de l'ÉS s'affirmer sur le plan social, la prise en compte de la rentabilité économique se doit d'être un leitmotiv, une considération qui est la nôtre dans cette thèse. En outre, l'interrogation que pose Beaudry et Saucier (2005) trouve ici notre approbation. Les auteurs se demandent si l'entreprise collective peut être jaugée à l'aune de la rentabilité économique ou encore sur la base de la réalisation de surplus, pourquoi ne devrait-elle pas l'être également sur la base de la rentabilité sociale, de l'utilité sociale ou encore de la richesse sociale que ses activités lui procurent? Nous pensons que oui.

Nous épousons ici une approche développée par Say (1803) (in Méda, in.op.cit.), pour qui la production de richesse ne peut se faire sans création ou augmentation d'utilité. Mais comment évalue-t-on cette richesse dans les entreprises ou les organismes d'ÉS? Beaudry

---

<sup>66</sup> Pour Méda, le PIB est un indicateur insuffisant pour déterminer le niveau de richesse d'une société ou d'un pays. En plus, c'est un indicateur qui ne s'appuie que sur la valeur économique de la richesse et c'est ce que combat Méda, qui soutient l'idée qu'à côté de la richesse économique, il y a la richesse sociale qui ne semble pas toujours être prise en compte par les économistes pro-libéraux.

et Saucier (2005) soutiennent l'idée que chaque entreprise d'ÉS se doit de prendre en considération trois éléments fondamentaux que sont, le projet individuel porté par chaque membre de l'entreprise; ensuite le projet collectif qui concerne la participation collective des membres dans et pour l'entreprise, ce qui d'ailleurs constitue la raison d'être de l'entreprise d'ÉS; et enfin, le projet de société qui engage l'entreprise vis-à-vis de la communauté, un idéal que celle-ci doit partager avec son environnement externe.

Dans cet ordre d'idée, la valeur du social en elle-même ne se voit plus comme un coût, mais beaucoup plus comme un capital, une plus value, un investissement que l'on peut déterminer comme le «capital social» (Lévesque, 2001). Nous sommes en accord avec cette évaluation du capital social (CS) parce qu'elle se réfère finalement à la vision du bien-être collectif, lequel se fait par la responsabilisation individuelle et collective de la vie sociale. Beaudry et Saucier (ibid) ont recensé trois thèmes formant la base de l'identification du CS. Il s'agit de la *démocratie*, de l'*animation* et de la *solidarité*. Ces trois éléments constituent le fondement des entreprises collectives que les auteurs regroupent sous le concept d'*empowerment*<sup>67</sup>, c'est-à-dire, cette conception qui remet en cause les aléas de l'économie de marché et sa prédominance sur la régulation de la société. L'*empowerment* communautaire (qui englobe aussi bien la dimension individuelle que collective) permet ainsi de tenir compte du mode de production de la richesse et de sa redistribution équitable. Pour les auteurs, les principes d'*empowerment* croisent les indicateurs du CS. Il s'agit de :

- 1- la participation volontaire des individus à l'organisation : c'est un engagement individuel et collectif qui favorise la démocratie interne des entreprises d'ÉS et qui s'articule autour des règles de participation, de rapport égalitaire entre les membres;
- 2- la reconnaissance des capacités réflexives des participants : elle fait appel à la démocratie externe de l'organisation, laquelle met l'accent sur les habiletés, les

---

<sup>67</sup> En fait, c'est par la psychologie communautaire que prend naissance la notion d'*empowerment* qui s'articule comme la prise en charge du développement. Cette notion apparaît alors comme une réaction contre les pratiques traditionnelles d'intervention de modèles de prise en charge cliniques des individus. Fondamentalement, l'*empowerment* invite à la prise en charge et à la participation des personnes ou des groupes communautaires de leurs difficultés, à la satisfaction de leurs besoins individuels et collectifs. Ainsi, l'*empowerment* intervient comme une notion motrice. Il permet aux communautés de prendre en main leur devenir en luttant contre les maux tels que le chômage, l'exclusion et la pauvreté (Kieffer, 1984; Bossée et Lavallée, 1993).

connaissances et les compétences des membres dans leur relation avec l'entreprise et avec son environnement externe;

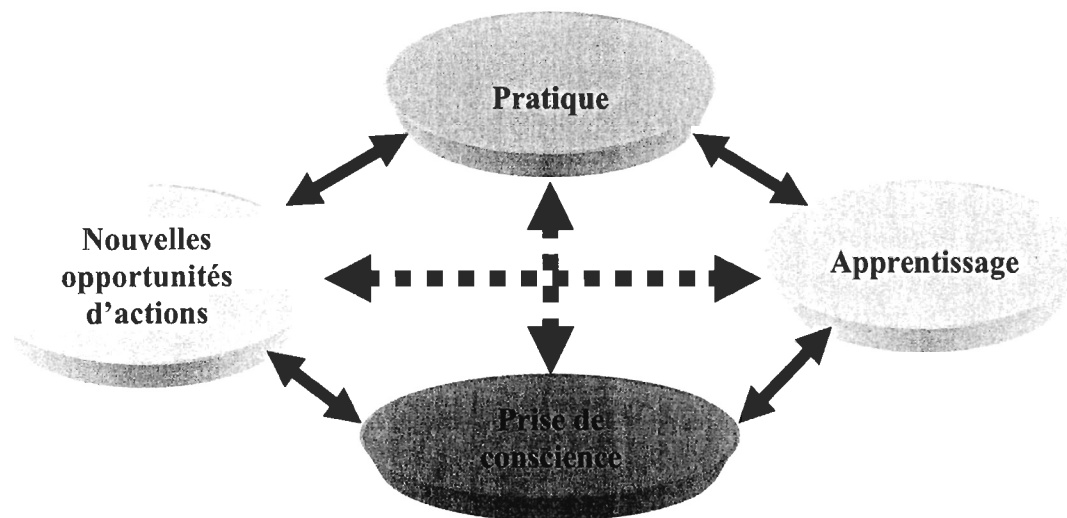
3- la participation non directive des membres : c'est elle qui favorise les liens de confiance et du développement de la citoyenneté active;

4- l'appropriation du pouvoir par les participants : c'est l'esprit de solidarité sociale qui favorise la notion de justice et d'équité. Elle n'est possible que par l'encouragement et l'autonomie du groupe;

5- la remise en question de l'oppression : elle correspond aux questions identitaires et à la volonté de mieux faire. L'objectif recherché est de favoriser davantage le rôle de l'humain (l'acteur collectif) au sein de l'entreprise par la concertation avec la hiérarchie, (Beaudry et Saucier, *ibid*, p. 40). Ce processus favorise la participation dans la communauté, (figure 6).

**Figure 6**

Processus de l'*empowerment*



Source : Coté (2004), (tiré de Le Bossée et Lavallée, 1993), p. 77.

Comme on peut le constater dans cette définition, il s'agit d'un processus qui permet à un individu ou à une communauté distincte, de passer d'une attitude passive à une attitude active, par laquelle on assiste à une véritable implication dans sa communauté aussi bien par les débats participatifs, l'intervention dans la vie communautaire, que par l'exercice de

ses droits et obligations auprès des organismes et des entreprises d'ÉS. La participation au débat est l'expression de la démocratie qui sous-tend qu'un acteur est libre d'adhérer ou de rejeter les recommandations de la hiérarchie dans une organisation. Ainsi, l'exercice de la démocratie permet de créer un cadre dynamique favorisant un esprit de collégialité. Il nous revient de nous assurer si cette démocratie s'exerce dans les entreprises d'ÉS faisant l'objet de notre étude.

Enfin, la solidarité s'articule comme une conjonction de relation entre les individus vue qu'elle est l'indicateur qui permet à chaque personne de répondre de tous les autres. C'est par le lien de solidarité qu'il est possible de déterminer le sentiment d'appartenance des individus à leur communauté (Beaudry et Saucier, in.op.cit.). Il nous revient donc de déterminer si celle-ci est présente ou pas dans les organismes à l'étude. C'est suivant cette réflexion que notre recherche va s'atteler à vérifier le niveau de CS dans les entreprises et les organismes de l'ÉS.

#### **1-4-4-2 : Mesure et cadre opérationnel du capital social**

Pour Louis Côté (2001), le capital collectif d'une communauté est «la capacité et la volonté de coopérer qui se trouvent dans un tissu social» (p.61). Nous postulons donc que le capital social collectif (CSC) est l'usage que les habitants d'une communauté font du potentiel de leur membership collectif dans l'objectif de se prendre en main et d'entreprendre des projets collectifs en vue de favoriser le développement de leur localité. Dans cet ordre d'idée, le CSC intègre aussi bien la dimension économique que la dimension socioculturelle (Bourdieu, 1986). On comprend alors que cette notion de CSC intègre en son sein, l'ensemble de la composante de la communauté, sans exclure les groupes marginaux, encore moins les minorités visibles. C'est en intégrant l'ensemble du tissu social d'une communauté que nous serons en mesure de déterminer la qualité des liens sociaux, la densité des réseaux et l'intercoopération qui l'animent. C'est à l'appui de ces

variables que nous allons nous prononcer sur la culture de développement de la communauté, c'est-à-dire, sur sa capacité à se prendre en main.

Selon Côté (in Putnam, 1995), le CS est décomposable en deux sous-dimensions : objective et subjective. La première se rattache au nombre et est donc quantifiable et tangible (par exemple le nombre d'entreprises d'ÉS dans les localités). La seconde sous-dimension est plutôt intangible et fait appel à la composante institutionnelle et à la participation citoyenne dans un territoire donné (par exemple, le niveau ou le rythme de participation des citoyens aux activités bénévoles du territoire). C'est ce que Putnam (1999) appelle le climat de confiance. Une autre manière d'apprécier le CS se retrouve dans les écrits de Lemieux (1999). L'auteur estime que la valeur du CS d'une communauté est proportionnelle à la participation de tous les membres de la communauté à toute forme de vie sociale. Le CS peut aussi servir comme outil pour promouvoir le développement économique et social (Lévesque et White, 1999). En d'autres termes, le CS peut servir à déterminer la qualité des liens sociaux (ouverture d'esprit du réseau, l'inter coopération, l'entraide, la participation aux tâches collectives, le niveau de confiance du groupe). En effet, ces liens peuvent exister dans une communauté et pas dans une autre.

Enfin, tout en évoquant le caractère difficile à mesurer ou à quantifier le CS, Flora et Flora (1993) innovent par la proposition d'une opérationnalisation du CS en proposant trois dimensions : *la diversité symbolique*, *l'investissement-réinvestissement* et *la qualité des liens ou des réseaux*. *La diversité symbolique* se réfère «à la variété des valeurs, des opportunités et surtout à l'ouverture des opinions dans une communauté» (Épenda, in.op.cit. p. 83). Il s'agit de l'esprit d'écoute et d'ouverture qui sont essentiels à la construction des projets communs. *L'investissement-réinvestissement*, est perçu par ces auteurs comme «le niveau de mobilisation des ressources : en temps, en formation, en connaissance, en argent» (Épenda, ibid, p. 84)<sup>68</sup>. L'auteur s'attarde ici sur l'investissement

---

<sup>68</sup> «Le postulat sous-jacent est que plus il y aura de personnes dans une communauté qui seront capables d'investir leur temps, leurs connaissances, leurs ressources financières et qui auront une reconnaissance publique de cet investissement, plus le fonds en capital social de la communauté sera important», (Épenda, ibid, p. 84).

des individus, mais nous intégrons celui des acteurs collectifs et des entreprises locales. Nous reconnaissons toutefois qu'il existe plusieurs indicateurs pour mesurer cette variable, dont trois rencontrent notre intérêt. Il s'agit de : la capacité à mobiliser les ressources internes et externes; la présence de bénévoles, de personnes en mesure d'investir leur temps, leurs ressources financières et leurs idées et la reconnaissance publique de ces investissements à l'interne et à l'externe.

De nombreuses études au Québec reconnaissent que le sentiment d'appartenance à une région peut être un frein à la migration des jeunes (Pageon, 1991; Fortin, 1998; Moquay, 1998). A contrario, un faible sentiment d'appartenance est perçu comme une des causes explicatives de l'exode rural (Moquay, *ibid*). Cela justifierait l'utilité sociale dans la communauté.

Pour Gadrey (2005), il existe deux grands groupes de critères d'identification de l'utilité sociale : Le premier correspond aux «critères internes», c'est-à-dire aux «critères de spécificité du mode de gouvernance, des valeurs internes» (Gadrey, *ibid*. p.15). Ce groupe tient compte des aspects suivants : la démocratie interne, la non lucrativité de la structure d'ÉS, la gestion désintéressée, la capacité de mobilisation du bénévolat. Le second groupe est dit de «critères externes». Il tient compte autant du mixage de la structure d'ÉS avec le public que de l'apport économique et social avec la communauté. L'auteur fait une proposition intéressante d'un ensemble de variables à prendre en compte lorsqu'on veut analyser l'utilité sociale et qui selon lui, se recoupe dans les quatre réalités suivantes :

- 1) La prise en compte des objectifs des activités entreprises et leurs intentions de contribution à l'utilité sociale (par exemple l'objectif de réduction des inégalités);
- 2) La description et l'analyse du public bénéficiaire des actions (en identifiant le type de public et le type d'action);
- 3) La description des ressources mobilisées directes (salarisées), les ressources bénévoles et les types de partenariats<sup>69</sup>;

---

<sup>69</sup> Gadrey (*in.op.cit*) s'empresse tout de même de préciser qu'il est possible de se passer de ce type de description qui ne fait pas partie de l'évaluation stricte de l'utilité sociale.

4) Enfin, les impacts des différentes actions sur les types de publics<sup>70</sup>. Ici, il est possible, selon l'auteur, de faire une distinction entre les impacts à court et à long terme, plus durables.

Le CS permettrait ou favoriserait entre autres, la relation de confiance entre les individus, l'implication communautaire sans exigence ou sans attente de satisfaction individuelle (Bourdieu, 1985; Portes, 1998). La littérature de Putnam (1993- 1995) sur le CS a reçu des critiques, parfois peu tendres (Portes, 1998; Woolcock et Narayan, 2000; Heffron, 2000). Par exemple chez Portes (ibid), on découvre que le CS peut être à la fois une cause et un effet parce que s'articulant autour des communautés et des nations et non autour des individus. L'auteur estime que le CS a un impact sur le développement ou le sous-développement<sup>71</sup>, ce qui nous semble risqué comme raisonnement, même si on ne s'appuyait que sur la variable économique pour déterminer le CS. Dans tous les cas, il existe différentes théories explicatives du sous-développement<sup>72</sup> et aucune d'elles, ne faisait référence à la dimension du CS. Ensuite, tout en nuancant leurs propos, Woolcock et Narayan (2000) intègrent la dimension du rôle et de la place de l'État. La relation d'une

---

<sup>70</sup> Il s'agit de l'amélioration éventuelle de la situation sociale des bénéficiaires de l'action.

<sup>71</sup> On peut a priori reconnaître que dans les régimes dictatoriaux où il y a une centralisation des pouvoirs, l'exercice du CS serait moindre (au regard de l'approche de Portes), mais serait par contre élevé pour Putnam vu que la situation d'oppression provoquerait des manquements sociaux et en réaction. Les communautés seraient ainsi disposées à se concerter et à créer une cohésion sociale rigoureuse pour trouver des solutions appropriées.

<sup>72</sup> Il existe différentes explications possibles autour du sous-développement. La première explication suppose que le concept renvoie à la géographie naturelle. Cette préoccupation tient compte de l'existence d'une zone de pays pauvres le long de l'équateur. Pour Montesquieu, les conditions climatiques expliquent le sous-développement de ces régions vue qu'elles influencent négativement la nature de l'homme. L'autre explication est celle du retard historique apportée par Rostow dans *les étapes de la croissance*. Selon lui, cinq étapes sont liées à l'évolution des communautés humaines. La première est celle de la «*société traditionnelle*», essentiellement agricole. La deuxième est celle des «*conditions préalables au démarrage*», caractérisée par l'évolution des structures économiques. Ensuite arrive le «*take off*», un décollage marqué par l'industrialisation. La quatrième étape est celle de «*la marche vers la maturité*» et elle n'est possible que par la maîtrise de l'intérêt composé de l'investissement productif, permettant une élévation du niveau de vie. Enfin arrive «*l'ère de la consommation de masse*». C'est l'étape de l'opulence. Rostow met en évidence le principe de l'enrichissement cumulatif qui fait que la croissance, une fois amorcée, s'auto entretient positivement. Ensuite, la théorie de la colonisation part du principe que beaucoup des pays sous-développés ont été des anciennes colonies. Mais là encore, il existe deux situations : des pays riches qui étaient des colonies et des pauvres qui ne l'étaient pas. Il s'agit, une fois de plus d'un fait complexe.



communauté avec l'État central serait un déterminant du niveau de leur CS. Ainsi, le mode de gouvernance d'un gouvernement central peut déterminer le type de CS.

On peut néanmoins convenir avec Heffron (2000) et Paxton (2002) que le respect des libertés civiles et du droit de la personne et des associations, qui font la marque des sociétés dites démocratiques, sont des aspects qui favorisent l'existence des relations de confiance citoyenne permettant alors le développement d'un CS. Lowndes et Wilson (2001) abordent la notion du CS dans sa dimension avec les institutions et les organisations locales. Pour ces auteurs, les institutions et organisations locales ne sont pas uniquement des mannes productrices de richesse économique, elles sont aussi des lieux où se façonnent les comportements des individus. Ils identifient quatre dimensions capables de favoriser la mobilisation du CS local :

- 1- les relations avec les autres secteurs d'activités,
- 2- la possibilité de créer la participation citoyenne,
- 3- l'ouverture des processus décisionnels,
- 4- les aspects favorisant une meilleure gouvernance démocratique.

Le postulat que nous émettons autour du CS local est que la restructuration des communautés rurales provoque, au sein des entreprises et des organismes d'ÉS, une émergence du sentiment communautaire. Les populations des communautés locales et les acteurs d'organismes et d'entreprises d'ÉS apprennent à se concerter. Ils se font alors davantage confiance et mettent en place des interactions à travers des réseaux sociaux formels et informels. L'ensemble de ce dispositif favorise ainsi le développement d'un CS local, lequel crée de nouvelles opportunités de rencontres, mais aussi favorise, à partir des liens de confiance, de mettre sur pied des actions collectives pour tenter d'améliorer leurs conditions locales et réduire ainsi les effets de cette restructuration rurale.

Les questions soutenant cette approche sont les suivantes :

- 1- Les entreprises et les organismes d'ÉS en milieu rural ont-ils mis en place des interactions à l'intérieur et entre leurs établissements respectifs, mais aussi avec les institutions économiques et politiques dans leurs localités respectives?
- 2- Ces interactions ont-elles suscité le désir pour ces communautés locales de participer à des initiatives collectives?
- 3- Enfin, ces initiatives collectives sont-elles orientées vers le frein à la dévitalisation de ces communautés rurales?

Nous pensons que la valorisation positive d'une localité permet de produire des résultats positifs en termes de développement, quelque soit la capacité économique (favorable ou défavorable) de la localité (Disant, 2005). Pour déterminer le niveau du CS local, nous avons retenus six variables. Ces variables se retrouvent dans deux grandes dimensions : les retombées sur le plan économique et celles sur le plan social (tableau 10)<sup>73</sup>.

---

<sup>73</sup> Cette grille sur le capital social s'intéresse à la richesse socioéconomique des entreprises locales. Elle prend en considération aussi bien les entreprises privées que les entreprises et les organismes d'ÉS.

**Tableau 10**  
Grille de collecte des données sur le capital social

<b>Concept : Capital social / Richesse sociale et économique</b>				
	<b>Variables</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Données à obtenir</b>	<b>Remarques</b>
<b>Retombées sur le plan économiques</b>	La production de services	Les services courants	Le nombre de personnes rejointes par organisme	Recherche de la variation de la production de services en lien avec la restructuration rurale.
		Le développement de l'employabilité	Le nombre de personnes en employabilité	
		L'encadrement non payé	Le montant estimé de l'encadrement non payé	
	Les ressources économiques mobilisées	Les revenus monétaires	Le montant des revenus monétaires de l'organisme	
		Les ressources non monétaires	Le montant des ressources non monétaires	- Don en nature - Bénévolat
		Les dépenses	Le montant des dépenses	Recherche de la variation de la mobilisation de ressources en lien avec la restructuration rurale
		Les immobilisations	Montant des immobilisations	
<b>Retombées sur le plan social</b>	La redistribution pour les femmes	La création d'emplois	Le nombre d'emplois chez les femmes dans l'organisme	La variation est-elle liée à la restructuration rurale?
		Les postes en employabilité	Le nombre de poste chez les femmes	
		La masse salariale pour les femmes	Le total du montant versé chez les femmes	Recherche de l'égalité de salaire entre hommes et femmes
		Le pouvoir d'influence	Le rapport hommes /femmes dans les CA	Recherche du rapport femme-homme à la coordination dans les organismes
	La redistribution pour les jeunes	Création d'emplois	Le nombre d'emplois créés	Recherche le pourcentage des emplois des jeunes par rapport aux adultes
		La masse salariale pour les jeunes	Total de la masse salariale	
	Les personnes mobilisées (ressources humaines)	L'assemblée générale	Le nombre de personnes mobilisées en AG	Y a-t-il une variation de la mobilisation des personnes et est-elle liée à la restructuration rurale?
		Le conseil d'administration	Le nombre de personnes mobilisées au CA	
		Formation de la main d'œuvre	La formation offerte aux membres et aux employés	
	La constitution de réseaux	L'affiliation à des regroupements	Le type d'affiliation	Déterminer la dynamique (forte ou faible) du réseau social et faire le lien avec la restructuration rurale.
Le contact avec les organisations différentes		La fréquence des rencontres		
Le contact avec la municipalité		La fréquence des rencontres		
Les autres Contacts		La fréquence des rencontres		

La fin de ce chapitre sur les aspects théoriques et conceptuels de la recherche nous permet d'aborder le deuxième lié au cadre méthodologique.

## DEUXIÈME CHAPITRE

### DIMENSIONS DU CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Après avoir exposé les différents concepts et structuré, pour chaque concept, les diverses variables retenues dans cette recherche, ce deuxième chapitre traite des dimensions méthodologiques qui nous permettent d'accéder au terrain de recherche. Il commence par faire ressortir le positionnement épistémologique qui est le nôtre comme chercheur de même que notre démarche méthodologique. Nous discutons ensuite de la pertinence sociale et scientifique de notre recherche. Nous poursuivons notre démarche en exposant le choix et les justifications autour de la stratégie de recherche retenue.

La section suivante est consacrée à notre échantillonnage, lequel se concentre sur la région Chaudière-Appalaches. Nous apportons alors les explications nécessaires au choix de cette localité et sur le profil de nos intervenants. Cet exposé nous conduit à identifier les caractéristiques propres à nos différents cas retenus. Cependant, au moment de la rédaction de notre thèse, les données du recensement de Statistique Canada de 2006 n'étaient que parcellaires. On pouvait avoir des informations plus générales sur les communautés. Toutefois, nous avons fait l'effort d'utiliser les données les plus actuelles. Dans les cas où les nouvelles données étaient présentes, nous avons apporté des modifications si les changements étaient plus critiques. Dans les cas contraires, si les changements n'étaient pas pertinents (c'est-à-dire sans changement majeur), nous avons gardé les données du recensement de 2001.

Les outils, la constitution, le traitement et l'analyse des données sont les prochaines sections de cette recherche. Nous terminons ce deuxième chapitre en abordant les aspects liés à la validité, à la fidélité et à l'éthique, avant de souligner les difficultés propres à notre démarche terrain.

## 2-1 : POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE ET TYPE DE RECHERCHE

L'épistémologie vient du grec *épistèmê*, qui signifie science; et de *logos* qui signifie étude, ce qui cadre avec le point de vu apporté par Girod-Séville et Perret (in Thiétart, 1999) pour qui «l'épistémologie a pour objet l'étude des sciences. Elle s'interroge sur ce qu'est la science en discutant de la nature, de la méthode et de la valeur de la connaissance» (p. 13). La réflexion épistémologique apparaît donc indispensable à toute recherche et c'est ce que nous ressortons à la prochaine section.

### 2-1-1 : Positionnement épistémologique

Martinet, cité par Girod-Séville et Perret (in Thiétart et al. *ibid.*), estime que «la réflexion épistémologique est [...] consubstantielle à toute recherche qui s'opère» (p. 13). Savoir ce que l'on recherche est donc un atout dans tout cheminement scientifique. Et Northrop (in Thiétart, *ibid.*) souligne que «la science [...] ne commence pas avec des faits et des hypothèses mais avec un problème spécifique» (p. 35). Ceci dit, sur les trois grands paradigmes épistémologiques auxquels le chercheur peut s'identifier (le paradigme interprétativiste, le paradigme constructiviste et le paradigme positiviste)<sup>74</sup>, nous privilégions la démarche interprétative. Nous épousons l'idée que le processus de création de connaissances passe par la compréhension du sens que les acteurs eux-mêmes donnent à leurs milieux (Burrell et Morgan, 1979). L'avantage de cette logique est qu'elle permet une compréhension riche du phénomène de l'adaptabilité des entreprises et des organismes d'ÉS, mais aussi du secteur privé et des administrations municipales dans les milieux ruraux québécois sélectionnés, à partir du sens que les acteurs locaux donnent à leur vécu.

---

<sup>74</sup> «Le projet du positivisme est d'expliquer la réalité, pour l'interprétativisme ce sera avant tout de la comprendre et pour le constructivisme, il s'agira essentiellement de la construire» (Khun, cité par Thiétart et al. *ibid.*, p. 14). La démarche interprétative privilégie les entrevues comme mode de collecte des données (Savoie-Zajc, in Gauthier, 2003). Mais le chercheur doit s'efforcer de se dire qu'un objet de recherche doit avant tout traduire un projet de connaissance, qu'il soit explicatif, prédictif ou encore compréhensif (Kuhn, 1983). Cette dernière caractéristique nous permet de nuancer qu'il n'en existe donc pas de meilleur paradigme et que tout est fonction du type de recherche, du degré de compréhension d'un paradigme par le chercheur.

À ce niveau, tout individu appartenant au groupe communautaire se retrouve impliqué à notre échelle de considération, dépendamment de sa capacité à fournir des informations crédibles capables d'intégrer notre recherche<sup>75</sup>. Cette position permet de nous inscrire en faux face à la considération selon laquelle «l'acteur ne peut [...] évoluer en dehors des structures qu'il contribue lui-même à produire» (Duperré, 2002, p. 51). Le lien d'usage explique, entre autres, qu'un effectif déterminé des membres utilise les services offerts et donne la mesure d'accès aux services. Nous épousons l'idée que la représentation du monde ou de l'espace rural, chez l'acteur, est construite dans son rapport avec le monde ou avec l'espace rural.

En définitive, pour nous, l'acteur social, qu'il soit actif ou passif à l'organisation, est engagé dans une dynamique de rapports sociaux aussi bien à l'intérieur de l'organisation qu'à l'extérieur de celle-ci. Cette appréciation consolide notre appréciation de l'acteur social ou local dans cette thèse.

### **2-1-2 : Type de recherche**

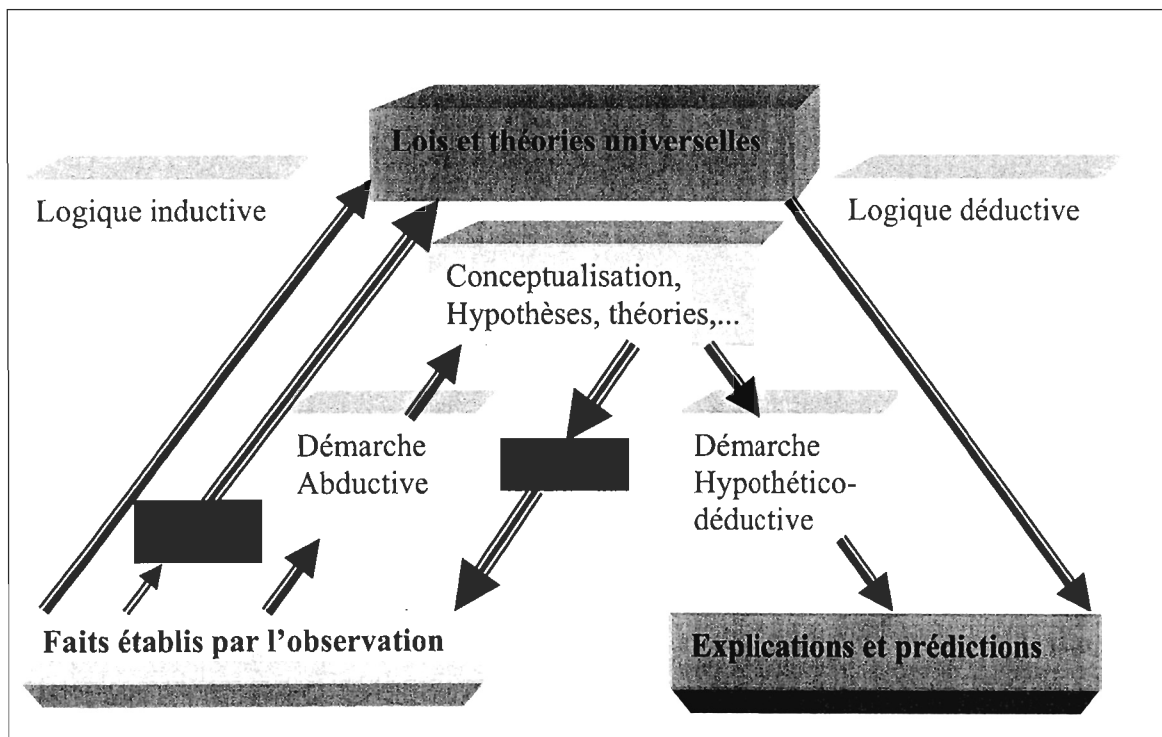
Il s'agit d'une recherche qualitative qui obéit à une logique hypothético-inductive et à une démarche comparative. Comment justifions-nous ce choix de la logique hypothético-inductive? Nous partons de l'observation faite par de nombreux auteurs (Evrard et al. 1993; Glaser et Strauss, 1967; Miles et Huberman, 1991; Silverman, 1993) pour qui, la distinction entre l'approche qualitative et quantitative n'est plus fondamentale à la recherche scientifique et que les deux approches sont plus que jamais complémentaires. Le chercheur en recherche qualitative met l'emphase sur les processus et les significations de la réalité et non sur la mesure de celle-ci. Sur le plan épistémologique, il recherche généralement la nature subjective de la réalité (Ragin, 1987). En nous appuyant sur notre hypothèse et nos

---

<sup>75</sup> C'est suivant cette logique qu'il est possible d'obtenir des précieux renseignements sur l'administrateur coopératif chez l'administrateur municipal ou celui de l'ÉS et inversement. La démarche qui est la nôtre épouse donc la possibilité d'élargir le champ des intervenants sans nécessairement nous limiter aux administrateurs des organisations concernées.

deux théories centrales, nous avons d'abord l'intuition que cette hypothèse peut être affirmée ou infirmée d'une part. D'autre part, l'exposé de nos deux théories centrales vise aussi à déterminer si celles-ci permettent d'expliquer la démarche de notre hypothèse (dans les milieux ruraux à l'étude). Notre démarche s'inscrit donc dans un processus hybride qui aborde aussi bien la logique inductive que déductive. Ensuite, nous pensons que nous sommes dans un processus de co-construction théorico-empirique au travers un processus itératif. C'est cette démarche que nous justifions comme hypothético-inductive. Elle est aussi justifiée par le fait que notre cadre d'analyse n'est pas fermé, il a en tout temps, subit des amendements imposés par la réalité de notre terrain d'étude (voir figure 7)<sup>76</sup>.

**Figure 7**  
Complémentarité scientifique de la démarche



<sup>76</sup> Cette figure est la compréhension synthétique de ce que nous faisons de la démarche hypothético-inductive (DHI).

Le souci premier qui nous anime est de décrire la réalité telle qu'elle est vécue par les communautés rurales, les acteurs et les administrateurs des coopératives et des OBNL étudiées, ceux des entreprises privées et des administrations municipales. Par la suite, nous interprétons ces résultats pendant la phase d'analyse. Enfin, nous essayons d'apporter des réponses aux difficultés observées. Toutefois, considérant que certains chercheurs estiment que «la guerre entre les différentes grandes stratégies de recherche a été exagérée» (Tashakkori et Teddlie, 1998, p. 169), entre la méthode quantitative et qualitative, nous optons pour une imbrication de cheminement entre les deux démarches; dépendamment de l'exigence de la cueillette des données et de leur analyse. Nous pensons, en effet, que le but premier de toute recherche est de faire avancer la science d'un pas. Et pour ce faire, l'usage des outils en notre possession pour comprendre les faits est donc primordial. Quant au choix de la démarche comparative, il s'impose à nous compte tenu des objectifs poursuivis par cette thèse et de la stratégie de recherche retenue. Cette thèse renferme deux niveaux de comparaison :

1- Le premier s'opère dans une dimension «interne», c'est-à-dire, entre les entreprises d'ÉS de type coopératif, les organismes d'ÉS (OBNL) et les entreprises du secteur privé, mais aussi les gestionnaires municipaux, dans un même milieu (dans un milieu de dévitalisation extrême, de dévitalisation modérée<sup>77</sup> et dynamique). Il s'agit ici d'une comparaison entre cas.

2- Le second niveau est «externe». Il s'agit d'une comparaison par regroupement de cas et entre les communautés rurales. En d'autres termes, nous nous prononçons sur ces différents établissements selon qu'ils soient dans une municipalité en dévitalisation extrême, modérée et dynamique. Il s'agit ici d'une comparaison entre grappes. Ce procédé nous permet de nous prononcer sur la réversibilité de la trajectoire de développement des milieux ruraux concernés.

---

<sup>77</sup> La notion de dévitalisation modérée regroupe ici, deux dimensions des quatre niveaux de la typologie rurale dressée par Épenda (in.op.cit.), soit l'addition entre les milieux en voie de déclin (28%) et les milieux en voie de développement (30%), ce qui donne une trilogie typologique qui donne 20% des milieux en déclin, 58% des milieux en dévitalisation modérée et 22% des milieux dynamiques.



## 2-2 : PERTINENCE DE LA RECHERCHE

Cette section fait ressortir les motivations sociales et scientifiques de cette recherche.

### 2-2-1 : Pertinences sociales de la recherche

La question rurale est au centre des préoccupations aussi bien des acteurs politiques que des acteurs locaux. L'une des raisons qui explique ce regain d'intérêt est l'émergence du mouvement social autour de la prise de conscience des facteurs environnementaux, de la montée des écarts entre les riches et les pauvres, de la question de l'exclusion sociale. Avantagusement, on parle des problèmes liés à la pollution et aux changements climatiques, des difficultés autour des échanges commerciaux<sup>78</sup>. La délocalisation des entreprises affecte la croissance économique et accentue le taux de chômage d'une part. D'autre part, le vieillissement de la population et le faible taux de natalité au Québec accentuent le manque de main d'œuvre qualifiée. La classe politique est donc appelée à réagir. Pour ce faire, des agendas distincts sont préparés sur le thème de la consolidation des milieux ruraux au Québec. En 1997, on assiste au renforcement du développement local et régional avec la revalorisation des Conseils régionaux de concertation et de développement (CRCDD) et celui des Centres locaux de développement (CLD). L'autre exemple est celui de la politique nationale de la ruralité en 2001, dont l'axe principal est celui de la consolidation et du dynamisme des territoires ruraux.

Il faut dire que socialement, on assiste à une forte approbation sociale de la revalorisation du rural, surtout pour ce qui est du Québec. En réalité, le débat sur la ruralité a permis aux

---

<sup>78</sup> La question du coton par exemple, qui est encore d'actualité, met aujourd'hui l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sous les projecteurs. En effet, les pays du Sud voient leurs productions et leurs revenus chuter au profit des pays occidentaux dont les productions sont subventionnées par leurs gouvernements respectifs. Ces subventions permettent aux producteurs de ces pays de vendre leur produit à des prix concurrentiels, compromettant du même coup, la possibilité d'intégration du marché du coton par les pays du Sud. La conséquence se traduit alors par la perte d'emplois dans le sud et la fermeture de petites productions familiales.

acteurs locaux et aux populations concernées de jouer un rôle dans les décisions qui les concernent. Dans les faits, la population a aussi de plus en plus développé l'envie de se prendre en main, de donner le meilleur d'elle-même et de prendre en considération des aménités qui leurs sont propres et de les mettre au service de leurs localités respectives, l'objectif étant d'éviter de subir les recommandations des décisions politiques sans y participer. C'est ce contexte qui favorise alors l'émergence des pratiques et des initiatives participatives, comme réponse à la demande sociale pour favoriser la prise de décision des citoyens. À juste titre, la participation citoyenne est devenue un critère dans l'approbation sociale des décisions aussi bien gouvernementales que des décisions des acteurs locaux, vu que ce sont ces décisions qui ont une incidence directe sur la vie des populations locales<sup>79</sup>. Ainsi, les dernières décennies ont donné lieu à l'accroissement des organismes et entreprises d'ÉS. Cependant, nous sommes porté à croire que malgré l'apport du gouvernement et la mise en place des institutions locales favorables au développement des localités, l'accroissement de la dévitalisation rurale va rendre la mise en place de ces institutions caduques, ceci d'autant plus qu'on enregistre désormais au Québec la fermeture de villages, des entreprises collectives et privées. Qui plus est, la crise du bois d'œuvre au Québec, affecte le milieu forestier et compromet fortement l'avenir de ces milieux.

En décelant les types de problèmes que rencontrent les entreprises et les organismes d'ÉS dans différents milieux retenus, en observant quels types de personnes ou de groupes sociaux participent à cette économie rurale, les résultats de notre recherche auront une contribution sociale, notamment dans la meilleure connaissance de ces milieux. Ces résultats seraient des propositions pour asseoir un mode de gestion qui tienne compte de l'environnement externe et interne de ces entreprises et organismes, lesquels par un effet de dynamisme, pourraient contribuer à freiner, entre autres, le phénomène d'exode rural que vivent les localités dites en déclin ou en voie de déclin.

---

<sup>79</sup> Les localités rurales vivent pour la plupart, des revenus liés aux ressources forestières. La crise actuelle du bois d'œuvre au Québec a déjà contribué à la fermeture de nombreuses scieries et conduit à de nombreux licenciements. Cela compromet considérablement l'avenir de ces localités, quoique le gouvernement provincial, réuni à Trois-Rivières, le 20 octobre 2006, ait annoncé un plan d'aide à hauteur de plus de 720 millions de dollars en faveur de ce secteur.

### **2-2-2 : Pertinences scientifiques de la recherche**

C'est le milieu scientifique qui a le mérite d'avoir déclenché la sonnette d'alarme sur la restructuration des milieux ruraux au Québec et surtout, d'avoir présagé les risques potentiels de fermeture de ces milieux ruraux et la première responsabilité était portée sur l'État central. Aujourd'hui, la vulgarisation de cette problématique et surtout son acceptation concernant des politiques publiques, reste une avancée significative. Nous le soulignons déjà, la problématique de la ruralité a toujours placé l'État central comme le vecteur de tous les maux affectant ce milieu. Toutefois, force est de constater que depuis quelques années, les améliorations enregistrées font du local un point d'engrène des dynamiques territoriales à même de provoquer des processus d'innovations de développement économique dans la ruralité. Ces résultats sont à mettre à l'actif des acteurs politiques qui ont su prendre les choses en main en créant des organisations de relais dans les milieux ruraux (CLD, CRCDD).

On assiste alors à l'émergence d'un autre modèle de gestion du territoire qui exclut fortement le rôle de l'État central et son remplacement par des organismes appropriés, plus au fait des réalités locales (des structures de proximité). On parle ainsi de «bonne gouvernance», de la «gestion participative», de la «gouvernance locale», de la «démocratie participative», en un mot, d'une bonne gestion du développement des communautés rurales. Sans nul doute, des changements sont désormais présents dans la nouvelle perception de l'espace rural et ils sont fortement attribuables aux communautés rurales elles-mêmes. Dans ces communautés, le réseau de la NÉS se fortifie et se diversifie. Il représente en termes économique, un poids non négligeable dans le PNB.

En choisissant d'aborder l'interrelation entre la problématique de la ruralité et celle de l'ÉS, nous émettons comme attentes, d'apporter des réponses aux préoccupations sur le niveau de dynamisme des entreprises d'ÉS dans les communautés rurales en dévitalisation et dynamiques. Mais la compréhension de ces milieux, ne peut se faire sans répondre aux interrogations suivantes :

- 1- Connaissent-elles des problèmes liés à la dévitalisation de leurs localités?
- 2- Quels types de problèmes affectent ces entreprises et organismes?
- 3- Les problèmes rencontrés sont-ils propres aux milieux en déclin, en dévitalisation modérée ou bien sont-ils aussi connus dans les milieux ruraux dynamiques?
- 4- Comment ces problèmes, le cas échéant, sont gérés par chaque type de localité?
- 5- Quels types d'acteurs sociaux et économiques participent à cette économie?
- 6- Au sortir de ce constat descriptif de la dimension empirique, quelles sont les pistes de solutions possibles pour freiner les malaises enregistrés?

Nous souhaitons aussi, en termes de motivation, identifier les impacts les plus importants<sup>80</sup>, à partir de la perception que les acteurs ont des impacts de leurs actions dans les communautés en déclin, en restructuration et dynamique.

### 2-3 : CHOIX ET JUSTIFICATION DE LA STRATÉGIE DE RECHERCHE

Robson (2002) soutient que la réflexion sur le choix d'une stratégie de recherche n'est pas toujours définie de la même manière par les auteurs, ce qui suppose déjà une complexité sur la démarche. Le même auteur met tout de suite l'accent sur l'objet de recherche. Il estime à juste titre, et nous partageons cette vision des choses, que la stratégie de recherche est choisie par le chercheur en fonction de la question de recherche.

---

<sup>80</sup> Le niveau d'importance ici sera vu à partir de la capacité de rétention de l'impact. En d'autres termes, plus un impact est perçu et cité par les acteurs, plus son importance est élevée.

### 2-3-1 : Stratégie de recherche retenue

La stratégie de recherche qui est retenue dans notre thèse est celle de *l'étude de cas multiples*, à partir d'une logique qualitative inductive. Selon Bergadàa et Nyeck (1992), il existe, sur un plan pédagogique, quatre logiques de stratégies de recherche<sup>81</sup>, parmi elles, la logique qualitative inductive a pour but, de construire une théorie à partir du vécu des acteurs. Le chercheur a tendance à classer les études de cas dans cette logique (Hlady-Rispal, 2000 et 2002). Pour Yin (1984), l'étude de cas peut constituer une stratégie de recherche à part entière et se centrer sur l'examen des processus décisionnels, l'élaboration et la mise en œuvre d'actions organisationnelles.

Yin (2003) estime que «*Starting a case study requires three ingredients. The first is the capability to deal with a diversity of evidence. The second is the ability to articulate research questions and theoretical propositions. The third is the production of a research design*» (p. 230). Il propose un processus par étapes susceptible de fournir des résultats escomptés, dans le cadre d'une ou des études de cas, notamment : «*documentation*» ; «*archival records*» ; «*interviews*» ; «*direct observations*» ; «*participant observation*» ; and «*physical*» (Yin, in. op. cit, p. 231). A partir de la triangulation, le cheminement proposé par Yin donne des résultats scientifiquement fiables lorsqu'il s'agit de l'étude de cas unique ou multiples. Ici, les théories servent à expliciter les observations (Herman, 1988; Koenig, 1993). Comme le mentionne Rispal (in.op.cit.), «l'étude de cas qualitative requiert une bonne interaction entre données observées, acteurs étudiés et chercheur académique» (Rispal, ibid, p. 64).

---

<sup>81</sup> Les autres logiques sont les suivantes : 1) la logique quantitative déductive qui implique la construction d'un modèle théorique devant être soumis aux données pour vérifier son exactitude ; 2) la logique quantitative inductive qui détermine le modèle à partir d'observations multiples ; et 3) la logique qualitative déductive qui définit un modèle théorique soumis aux données tirées d'un échantillon choisi par rapport aux variables et lois étudiées.

### 2-3-2 : Échantillonnage

Notre échantillonnage se définit comme l'ensemble des éléments sur lesquels nos données sont recueillies. Nous procédons par une mixité entre la démarche classique qui, selon Thiétart et al. (in.op.cit.), revient à déterminer la taille de l'échantillon avant la collecte des données (échantillonnage principal) et la *démarche itérative* qui obéit au *choix raisonné* (sous échantillonnage). Et pour reprendre Royer et Zarlowski (in Thiétart et al. in.op.cit.), «déterminer la taille de l'échantillon a priori permet d'évaluer le caractère réalisable des objectifs que le chercheur souhaite atteindre» (in Thiétart et al. ibid, p. 219).

Notre recherche se concentre dans la région Chaudière-Appalaches (C-A) (carte 1). Nous ressortons à la section 3-1-1 (sur les données socioéconomiques de Chaudière-Appalaches), un portrait des données sur la présence des coopératives et des OBNL. Nous y dressons un portrait d'ensemble et assez succinct<sup>82</sup> de la présence des entreprises et organismes d'ÉS dans la région C-A, de même que leur portrait socioéconomique, ce qui justifie notre choix.

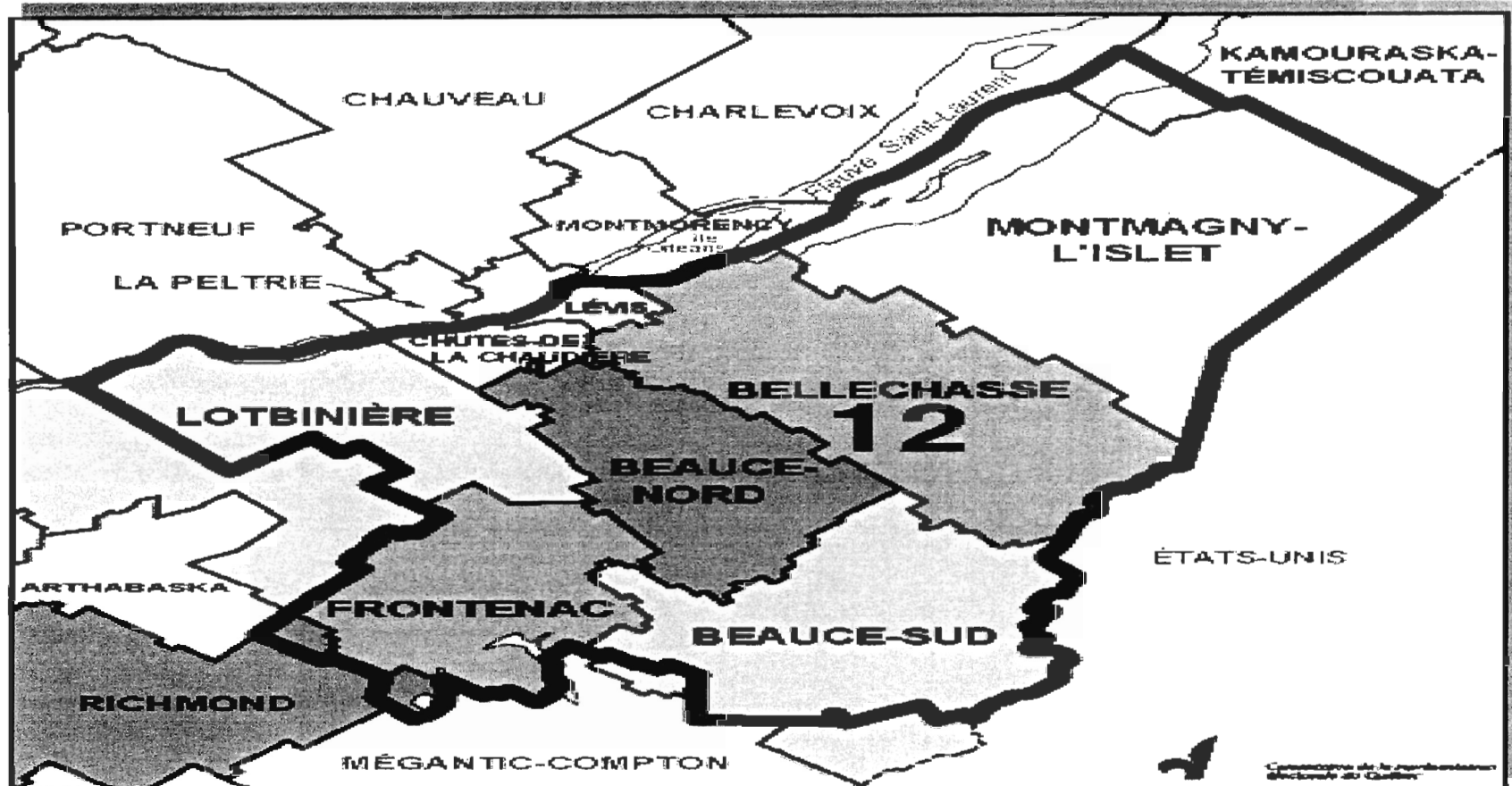
Nous traitons ensuite de notre mode de sélection de l'échantillonnage, en relevant la complexité qui était la nôtre dans cette sélection. Enfin, nous soulignons le profil de nos intervenants sur le terrain, eu égard à la spécificité de notre thèse.

---

<sup>82</sup> Nous ne pouvons nous attarder sur ce volet vu que des contributions scientifiques et très descriptives existent, notamment avec la CDC de Chaudière-Appalaches [S.n]; CRCD de Chaudière-Appalaches (2000); Emploi Québec (1999); Institut de la statistique du Québec (2002); Pelletier et al (1996) ou Comeau (2003), sans compter la contribution de Statistique Canada dans ce domaine.

## Carte 1

Carte des circonscriptions de la région Chaudière-Appalaches (vue oblique)



### **2-3-2-1 : Mode de sélection de l'échantillonnage**

Notre problématique de recherche, nos méthodes de collecte de données, nous ont imposé un échantillonnage en grappes. En effet, les regroupements par grappes sont basés sur des unités tangibles et observables. Les grappes sont des unités qui existent dans la réalité (Angers, 1992). La base de la population dans ce type d'échantillonnage a été, pour ce qui nous concerne, une liste de territoires. Chacun des territoires étant considéré comme une grappe, il s'agissait alors d'opérer de façon aléatoire, un tirage capable de permettre une collecte de données auprès des éléments rattachés à chaque grappe tirée (Angers, *ibid*).

C-A est constituée de dix circonscriptions électorales. En considérant chacune de ces circonscriptions comme une grappe, nous avons alors effectué deux premiers tirages aléatoires. Dans la partie Nord, la circonscription de Montmagny-L'Islet a été tirée et dans la partie Sud ce fut la circonscription de Beauce-Nord. Une fois ces circonscriptions tirées, il nous a fallu procéder à un autre tirage aléatoire, lequel nous a permis de tirer trois territoires plus restreints, correspondant à la description des communautés rurales retenues dans cette recherche, soit 2 500 habitants et moins. Le résultat de ce tirage aléatoire nous a permis de procéder au tirage d'un échantillonnage proportionnel par grappes. Pour Angers (*ibid*), ce dernier permet, à l'intérieur de chaque grappe, de procéder à un tirage capable de donner un poids respectif de la population étudiée. En procédant à une catégorisation trilogique au regard de leur niveau de dynamisme nous avons, dans cette première sélection, obtenu les municipalités suivantes : 1) Milieu en dévitalisation extrême, municipalité de Sainte-Euphémie-Sur-Rivière-du-Sud. 2) Milieu en dévitalisation modérée, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières. 3) Milieu revitalisé ou dynamique, municipalité de Saint-Bernard.

Cette sélection aléatoire avait des manquements, notamment sur l'écart trop important entre les caractéristiques des localités, aussi bien en ce qui touche la démographie qu'à propos des organismes. Sainte-Euphémie-Sur-Rivière-du-Sud par exemple, disposait d'une seule grande structure coopérative qui offrait des emplois à tous, comparativement à Saint-Just-



de-Bretenières qui n'en avait aucune. Qui plus est, l'écart démographique entre les municipalités était assez marquant. Cela allait nuire à la généralisation des résultats. Nous avons alors amorcé le processus de sélection des cas à l'inverse. D'abord nous avons sélectionné les cas en nous assurant qu'on se trouvait dans les trois types de municipalités, mais aussi qu'il y ait dans chaque municipalité, les trois composantes d'organisations (coopérative, OBNL et privée). Nous avons voulu avoir une homogénéité de territoire tout en nous assurant que cette homogénéité nous permettait d'avoir un territoire dans lequel on retrouvait les trois types de milieux ruraux considérés dans notre recherche. À ce niveau, le tirage aléatoire nous a permis de tirer la région administrative de Montmagny-L'Islet. Pour résoudre le problème des grands écarts démographiques, rencontré dans la première phase de sélection, nous avons, de manière aléatoire, considéré les municipalités dont la population est comprise entre 500 et 2 500 habitants (tableau 11). Dans la sélection des cas, une pré-enquête nous a permis de sélectionner dix communautés rurales, en nous appuyant sur la typologie dressée par Épenda (in.op.cit.) et les données des MRC de notre terrain de recherche, nous avons retenu les cas suivants :

**Communauté dynamique** : municipalité de Berthier-Sur-Mer.

**Communautés en dévitalisation modérée** : municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, municipalité de Sainte-Perpétue, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, municipalité de Saint-Aubert. La municipalité de Saint-Aubert a été retirée de notre échantillon à cause de sa proximité avec celle de Saint-Jean-Port-Joli. En effet, les deux municipalités sont si proches qu'il n'y a pas de différence quand on passe d'une municipalité à l'autre<sup>83</sup>. Ici, le choix s'est porté sur la municipalité de Sainte-Perpétue.

**Communautés en dévitalisation extrême** : municipalité de Saint-Paul-de-Montmigny, municipalité de Saint-Adalbert, municipalité de Saint-Marcel, municipalité de Tourville, municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet. Ici, le choix s'est porté sur la municipalité de Saint-Adalbert (voir la justification des choix à l'annexe 4).

---

<sup>83</sup> Saint-Jean-Port-Joli est une municipalité de 3372 habitants, très dynamique et qui ne rentre pas dans notre échantillon. Et nos premières entrevues avec les agents du CLD L'Islet laissent supposer que Saint-Aubert profite des retombées socioéconomiques de Saint-Jean-Port-Joli aussi bien aux niveaux des emplois, des services sociaux qu'à celui des actions communautaires. La prise en compte de cette municipalité pourrait, nous le pensons, fausser nos conclusions.

**Tableau 11**  
Circonscription de Montmagny-L'Islet

<b>Circonscription</b>	<b>Municipalités, (abréviation)<sup>84</sup></b>	<b>OBNL Coops</b>	<b>Pop. 1996</b>	<b>Pop. 2001</b>	<b>Var. %</b>
CLD Montmagny	<b>Berthier-sur-Mer, (M)</b>	X	1 227	1 307	+6.5
	Cap-Saint-Ignace, (M)		3 078	3 204	+4.1
	Lac-Frontière, (M)		174	163	-6.3
	L'Islet, (M)		3 878	3 866	-0.3
	Montmagny, (V)		1 1885	11 654	-1.9
	Notre-Dame-du-Rosaire, (M)		394	401	+1.8
CLD L'Islet	<b>Saint-Adalbert, (M)</b>	X	708	691	-2.4
	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, (P)		176	158	-10.2
CLD L'Islet	Saint-Aubert, (M)		1343	1 365	+1.6
	Saint-Cyrille-de-Lessard, (P)		830	792	-4.6
CLD L'Islet	Saint-Damase-de-L'Islet, (M)		630	627	-0.5
	Sainte-Apolline-de-Patton, (P)		705	638	-9.5
	Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, (M)		376	355	-5.6
	Sainte-Félicité, (M)		472	452	-4.2
	Sainte-Lucie-de-Beaugard, (M)		408	352	-13.7
CLD L'Islet	<b>Sainte-Perpétue, (M)</b>	X	2 028	1 990	-1.9
	Saint-Fabien-de-Panet, (P)		1 061	1 021	-3.8
CLD Montmagny	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, (M)		1 609	1 604	-0.3
	Saint-Jean-Port-Joli, (M)		3 402	3 372	-0.9
CLD Montmagny	Saint-Just-de-Bretenières, (M)		881	829	-5.9
CLD L'Islet	Saint-Marcel, (M)		548	531	-3.1
	Saint-Omer, (M)		363	379	+4.4
	Saint-Pamphile, (V)		2 990	2 847	-4.8
CLD Montmagny	Saint-Paul-de-Montminy, (M)		931	853	-8.4
	Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, (P)		889	899	+1.1
CLD L'Islet	Tourville, (M)		800	714	-10.8
21 régions de 2 500 hab. et moins soit : 80,77%					
16 des 21 régions sont en perte de population soit : 76,19%					
5 des 21 régions sont en gain de population soit : 23,81%					

Source : [http://www.electionsquebec.qc.ca/fr/circonscriptions\\_villes.asp?alpha=Montmagny-L'Islet](http://www.electionsquebec.qc.ca/fr/circonscriptions_villes.asp?alpha=Montmagny-L'Islet) (Date de mise à jour : 10/03/2005).

<sup>84</sup> Les correspondances des abréviations : Municipalité (M); Paroisse (P); Ville (V); Village (VL).

### **Justification de la démarche de sélection des municipalités**

Pour sélectionner ces localités, nous avons pris en considération trois indices sur lesquels s'appuient de nombreux auteurs (Épenda, Statistique Canada, les données des CLD Montmagny et L'Islet) pour opérer une classification de la ruralité. Il s'agit des indices suivants : l'indice global de développement (IGD), l'indice de développement humain (IDH) et l'indice de défavorisation (IDÉF). Nous apportons ci-dessous l'ensemble du raisonnement qui a été le nôtre et l'explication sur la compréhension de chacun des indices<sup>85</sup> (Annexe 4).

### **La compréhension de l'indice global de développement (IGD ou IGD')<sup>86</sup>**

Son histoire remonte à 1995 au moment de l'adoption du premier Plan stratégique de développement régional par le Québec. Il se dégageait alors une volonté des pouvoirs publics d'énoncer des critères précis à partir desquels les subventions gouvernementales devaient être redistribuées entre les communautés rurales et urbaines. Il s'agit donc d'un indice de développement qui permet de catégoriser les municipalités en fonction de leur niveau de développement économique. Les données issues de cet indice permettent ensuite à l'État d'allouer des montants financiers aux municipalités en tenant compte de leurs indices de développement.

### **La compréhension de l'indice de développement humain (IDH ou IDH')**

Cette méthode est sans doute la plus usuelle des trois indices choisis par Épenda (ibid). Elle est en usage dans les milieux scientifique, politique, de même que dans les organismes non

---

<sup>85</sup> Nous exposons ici un discours général sur la façon de comprendre chaque indice de catégorisation. Notre exposé s'appuie sur une recension des écrits des auteurs, mais aussi sur le sens qu'Épenda (in.op.cit.) a apporté à sa classification, étant donné que nous nous sommes appuyé essentiellement sur son travail pour retenir les trois types de communautés (dynamiques, en restructuration et en déclin) qui ont été intégrés à notre étude. Nous n'exposons pas le mode de calcul de chaque indice de catégorisation, ni la justification du choix de chaque indice puisque ces aspects sont largement abordés dans la thèse d'Épenda (2003, pp. 121-214).

<sup>86</sup> L'usage de l'accent qui suit l'indice d'origine indique que celui-ci a été modifié par l'auteur (Épenda, ibid).

gouvernementaux à vocation nationale ou internationale, mais aussi dans les structures organisationnelles de l'Organisation des Nations Unis (ONU). C'est d'ailleurs ce dernier qui a eu le mérite de vulgariser cet indice par le biais de son Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD) en 1990<sup>87</sup>. L'idée générique est de classer les pays en tenant compte de leurs différents progrès sur le plan de l'éducation, de la santé, du revenu par habitant, entre autres.

En associant l'IDH comme indicateur supplémentaire de développement, les organismes des Nations Unis, comme le PNUD, reconnaissaient les limites des indicateurs traditionnels, notamment le PIB, le produit national brut (PNB), la balance commerciale et la balance de paiement. Ces indicateurs se sont toujours appuyés sur les agrégats macroéconomiques pour déterminer le niveau de développement d'un pays ou d'une localité et cela posait problème. En effet, l'usage de ces indicateurs traditionnels ne tenait pas compte des variables sociales, environnementales et culturelles du développement. Qui plus est, avec ce type d'indicateurs, les notions de 'progrès' et de 'croissance' n'étaient considérées que dans leur dimension productive et donc essentiellement économique.

En pratique, l'IDH est un indice dont la valeur est comprise entre 0 et 1. Cet indice s'appuie sur l'idée que le développement est un processus qui permet l'élargissement des possibilités qui s'offrent à toute communauté qui recherche à s'auto suffire. L'IDH permet ainsi de déterminer, à partir des mesures jugées plus réalistes, le niveau de vie moyen et la qualité de vie moyenne d'une localité ou d'un pays. Nous devons tout de même relever un bémol à cette lecture de l'IDH. Nous convenons en effet que l'IDH permet de prendre en considération les aspects tels que la démocratie, le respect des droits et libertés, la bonne gouvernance. Mais le concept de développement étant complexe et polysémique, la mesure de l'IDH pour déterminer le niveau de développement d'une communauté ou d'un pays ne peut se faire de façon générique. Cette mesure doit se faire en tenant compte d'autres types de variables et en considérant des réalités propres à chaque communauté ou à chaque pays.

---

<sup>87</sup> Dans les textes du PNUD, on retrouve beaucoup plus le terme d'indicateur de développement humain (IDH), mais cette dénomination ne change pas le contenu sur l'explication de cet indice.

C'est le cas de la différenciation entre un pays riche en ressources naturelles et humaines et un pays qui en est dépourvu. Toutefois, certaines variables retenues par le PNUD pour déterminer le niveau de l'IDH peuvent, à notre avis, s'appliquer à toutes les régions, entre autres, la rétention de l'espérance de vie à la naissance (minimum de 25 ans et maximum de 85 ans) et l'accessibilité à l'éducation à tous (taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation).

### **La compréhension de l'indice de défavorisation (IDÉF ou IDÉF')**

Quoique moins connue, cette méthode née en Angleterre est retenue par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) pour établir la classification territoriale québécoise sur la pauvreté économique et sociale. Comme l'atteste Pampalon (2000), la fonction essentielle de l'IDÉF est de résumer l'ensemble des caractéristiques économiques et sociales du milieu local mais aussi, des personnes qui y vivent.

Dans sa construction de l'IDÉF, Pampalon (ibid) considère les variables suivantes : le niveau de scolarité, de l'emploi et du revenu (dimension matérielle), et l'état matrimonial, qui se définit comme l'appartenance à un type de famille (dimension sociale). Cette dernière section permet, selon l'auteur de décrire le niveau de bien-être social d'une communauté ou d'un pays. Pampalon (ibid.) apporte la précision suivante :

*L'indice de défavorisation permet davantage [...] une simple lecture des inégalités sociales de la santé et du bien-être. Il permet d'en tracer la trame géographique à une échelle extrêmement fine puisque l'unité territoriale de base est le secteur de dénombrement, comptant en moyenne [...] 750 personnes. Ainsi, est-il possible de cartographier avec précision les variations de la défavorisation matérielle et sociale au Québec, tant à l'échelle nationale que régionale ou locale (Pampalon, ibid, in [xxi.ac-reims.fr](http://xxi.ac-reims.fr)).*

Ces indices sont souvent sélectionnés parmi d'autres à cause de leur capacité à intégrer de nombreux aspects du développement. Nous convenons qu'il s'agit là d'une démarche appropriée pour ressortir les aspects sociaux, culturels, économiques et démographiques du concept de développement. La catégorisation qui a donné lieu au choix de nos trois types

de communautés rurales québécoises est donc issue de cette actualisation. Aussi, même si les définitions sur la compréhension de chaque indice que nous utilisons dans cette thèse sont applicables aux modèles originaux et actualisés, la typologie rurale qui classifie nos trois types de communautés est quant à elle, le résultat des indices modifiés. Pour cette raison, nous apportons les deux types de compréhension en associant la compréhension des indices originaux à celle des indices modifiés. Par exemple, l'indice global de développement (IGD) est le même que l'indice global de développement modifié (IGD') (Épenda (in.op.cit.).

### **2-3-2-2 : Profil des intervenants**

Comme mentionné ci-haut, le caractère de l'échantillonnage proportionnel en grappes<sup>88</sup> nous conduit à garder un poids plus ou moins respectif à l'intérieur de chacune des grappes. Aussi, nous avons gardé une certaine approximation entre les types d'entreprises retenues dans chaque milieu, surtout face à la prédominance des entreprises du secteur privé dans chacune des localités retenues. Nous ne pouvions les retenir toutes dans notre recherche comparative avec le secteur de l'ÉS.

Nous avons donc, en toute convenance, choisi de retenir deux entreprises du secteur privé dans chacune des localités (tableau 12). Ce choix nous a permis de garder un certain équilibre face au nombre de personnes à interviewer.

---

<sup>88</sup> Ces résultats sont tirés d'une compilation (ou triangulation) des données entre les données du recensement de Statistique Canada (2001), les données du CDRQA, celles du site d'élection Québec ([www.electionisquebec.qc.ca](http://www.electionisquebec.qc.ca)) et les données des CLD locaux (Montmagny et l'Islet).

**Tableau 12**

Représentation de l'échantillon dans les municipalités à l'étude

Types de localités	Secteur d'activité		
	Nombre d'entreprises coopératives	Nombre des OBNL appartenant au réseau de l'économie sociale	Nombre d'entreprises du secteur privé de petite taille retenues
<b>Milieu en dévitalisation extrême</b> : Saint-Adalbert (M)	2	1	2
<b>Milieu en dévitalisation modérée</b> : Sainte-Perpétue (M)	2	3	2
<b>Milieu revitalisée ou dynamique</b> : Berthier-Sur-Mer (M)	2	2	2

Le profil de nos intervenants, qui a constitué notre échantillonnage, est lié au terrain. Il a donc été question, d'apporter une appréciation sur la capacité de nos interlocuteurs à nous fournir les informations utiles (Savoie-Zajc, in Gauthier, 2003). Il s'agissait alors d'opérer un *choix raisonné* qui permettait de tenir compte de l'expérience professionnelle et personnelle de chacun de nos interlocuteurs. En effet, le *choix raisonné* repose fondamentalement sur le jugement du chercheur (Thiétart, in.op.cit.). A cet effet, Glaser et Strauss (1967) estiment qu'il faut «étudier tout d'abord des unités similaires, de manière à faire émerger une théorie substantive avant d'étendre la collecte à des unités présentant d'autres caractéristiques» (in Thiétart et al. in.op.cit. p. 217).

Ce processus prend fin lorsque le chercheur estime qu'il est parvenu à la saturation théorique. Ensuite, le caractère subjectif d'un échantillonnage par *choix raisonné* ne nous permettait pas de garder un équilibre parfait du nombre de personnes à interviewer dans les organismes et les entreprises. Nous nous sommes toutefois efforcé de garder un équilibre acceptable, en ce sens que le nombre de personnes choisis pour chaque organisme et entreprises variait entre 2 et 3 personnes. À juste titre, une sélection plus importante risquait de fausser notre échantillon, d'abord parce que l'effectif entre les OBNL, les

coopératives et le secteur privé n'est pas homogène<sup>89</sup>. Les personnes interrogées sont essentiellement les membres et les dirigeants des coopératives et des OBNL à l'étude, les employés et les dirigeants des entreprises privées, les agents des CLD et administrateurs des municipalités.

## 2-4 : COLLECTE DES DONNÉES ET ANALYSE

Les techniques de collecte des données dont nous avons fait usage, pour la partie empirique de cette recherche, étaient constituées de la documentation écrite, des entrevues semi-dirigées et des entrevues téléphoniques.

### 2-4-1 : Outils de collecte des données

#### Documentation écrite

L'usage de la documentation écrite a été fondamental dans cette recherche. C'est un outil qui présente des caractéristiques essentielles, en ce qu'il nous a permis de mieux approfondir les variables de notre hypothèse de recherche. De Bruyne et al. (1974) reconnaissent à ce titre que «les études documentaires se subdivisent en quatre groupes principaux selon la source : 1/ la documentation primaire (1- documents personnels, 2- documents officiels); 2/ la documentation secondaire (1- analyses secondaires, 2- méta-analyse)» (p. 269). D'Amboise (1996) intervient dans le même sens lorsqu'il précise que la documentation écrite est «la consultation de documents desquels on extrait des informations factuelles [...]. Ces informations sont souvent contenues dans des publications officielles [...]» (p. 57).

---

<sup>89</sup> Certains des OBNL choisis par exemple ne disposaient pas d'effectifs importants (membres et administrateurs) ensuite, les personnes à même de nous donner les bonnes informations étaient assez restreintes dans ce domaine.



Dans cette thèse, nous avons utilisé divers documents qui nous ont permis d'opérer une analyse de première main par la consultation des documents d'archives des organismes et entreprises sélectionnés. Il s'agit essentiellement des données brutes résultant des compilations des recensements (statistiques diverses, Statistique Canada, ISQ, NÉR<sup>2</sup>). Il a été aussi question de consulter les dossiers liés aux statuts et règlements, l'évolution des états financiers, procès-verbaux et autres dans les organisations étudiées. Cette lecture venait compléter celle effectuée sur les champs spécifiques des thématiques abordées dans la thèse, à partir des publications (ouvrages, thèses et mémoires, articles) et des documents de presse. Déjà à ce niveau de lecture, les documents écrits exploités nous permettaient de procéder à une première triangulation des données pour dégager des pistes de réponses à certaines de nos questions spécifiques (Boisvert, in Gauthier, 2003).

### **Entrevues semi-dirigées**

Selon Lefrançois (1992), l'entrevue semi-dirigée vise à obtenir des informations des sujets interrogés. Comme le mentionne Stake cité par Thietart et al. (in.op.cit.), chaque personne interrogée doit être considérée comme ayant une expérience personnelle ou quelque chose de spécifique à évoquer. Rubin et Rubin, cité par Thietart et al. (ibid) ajoutent que le questionnement des individus peut être ajusté aux connaissances qu'ils sont le plus à même de fournir.

Dans le cadre de l'entretien semi-dirigé, le chercheur (enquêteur) a une grande marge de manœuvre. Certes qu'avant l'entretien, son objet est bien précisé et les thèmes des questions sont soigneusement définis et préparés. Il appartient à l'enquêteur d'organiser le déroulement de l'entretien en fonction du climat et des dispositions de son interlocuteur. Une large place est donc faite au jugement personnel de l'enquêteur, vu qu'il lui revient d'orienter les débats. Dans le cadre de cette recherche, la souplesse de l'entretien semi-dirigé a permis de faire ressortir les observations les plus critiques de nos interlocuteurs, mais surtout de préciser les significations personnelles de leurs attitudes. En plus de permettre la définition que nos acteurs avaient de la situation de leurs localités, la technique

d'entrevue semi-dirigée a donné la possibilité à nos interlocuteurs de s'exprimer à fond et dans les détails. Nous avons ainsi pu faire apparaître le contexte social et personnel de leurs opinions et de leurs sentiments sur les problématiques autour de la restructuration rurale dans leurs localités (Annexe 5).

Il faut dire que ce type d'entretien parvient souvent à ses fins, dans la mesure où les réponses des sujets interrogés sont spontanées et non forcées, très spécifiques, concrètes et non diffuses, révélatrices et non superficielles (Gauthier, 2003), comme cela fut le cas pendant notre recherche. Dans les faits, la liberté dont nous jouissions sur le terrain, a été le principal avantage de cette méthode de collecte des données. Naturellement, plus nous possédions les détails sur les situations auxquelles les personnes interviewées avaient participé, plus nous pouvions être précis dans la vérification de nos hypothèses. Il va de soi aussi que l'entrevue semi-dirigée apparaît pour nous, comme la technique la plus efficace pour la découverte d'informations sur les thèmes complexes et chargés émotionnellement. Il nous appartenait ainsi d'organiser le déroulement de l'entrevue en fonction du climat et des dispositions de nos interlocuteurs (Savoie-Zajc, in Gauthier, 2003).

### **Entrevues téléphoniques**

Les entrevues téléphoniques nous ont servi comme appuis aux entrevues semi-dirigées que nous avons réalisées sur le terrain. Essentiellement, il a été question, pour nous, de rejoindre certains interlocuteurs par téléphone, pour obtenir des précisions sur les nouvelles interrogations qui ont intégré notre démarche au moment du traitement des données (des nouveaux questionnements qui ont surgi et qui ne nécessitaient pas une reprise de l'entrevue en face à face). Aussi, malgré la «superficialité de l'information» (D'Amboise, in. op. cit. p. 54) la technique d'entrevue téléphonique, nous le pensons, nous a permis de compléter les insuffisances non élucidées sur le terrain.

#### 2-4-2 : Constitution des données, traitement et analyse

Lorsqu'on se retrouve dans l'étude des méthodologies qualitatives, l'organisation et la représentation des données relèvent du pôle morphologique, mais souvent celui-ci se heurte à deux opérations associées au pôle théorique : l'analyse des données, qui doivent subir une réduction par un système de codage, et l'interprétation des résultats (Lessard-Hebert et al. Erickson, 1986).

Nous convenons alors avec Patton (1980) que la compréhension des activités et des effets émergent de l'expérience avec le phénomène, d'où l'importance de notre stratégie inductive. En effet, nous avons essayé de comprendre une situation sans y imposer d'attentes préconçues. Notre cadre d'analyse s'est construit par l'entremise d'un va-et-vient entre la revue de littérature et l'entendement empirique. Cette caractéristique nous a permis d'effectuer un parallèle avec la stratégie de la théorie ancrée comme méthode d'évaluation. L'objectif de l'évaluation par théorisation ancrée a consisté à déterminer de nouvelles catégories émergeant des données empiriques (Yin, 2003). Parmi les quatre modes d'analyse dominants utilisés dans le cadre d'études de cas simples et multiples ("*pattern matching*", "*time series*", "*program logic models*", "*explanation building*"), un seul s'avère compatible avec le choix d'une approche inductive. C'est le mode d'analyse par "*explanation building*" (Yin, *ibid*), qui a permis d'analyser les données de chaque cas en procédant à la construction d'une explication à propos du cas.

L'analyse par "*explanation building*" et la stratégie de l'étude de cas impliquent également de ne pas modifier l'intervention ou le projet en cours. Le fait de ne pas perturber la suite naturelle des événements a permis d'atteindre un niveau satisfaisant de validité externe (Yin, *in.op.cit.*). Ce qui nous a permis d'évaluer les résultats, d'analyser des hypothèses et d'en développer de nouvelles. Une démarche rendue possible en prenant appuis sur les trois activités courantes que sont : la condensation des données, leur présentation et l'interprétation ou la vérification des conclusions (Huberman et Miles, 1991). Disons que l'interprétation intervenait déjà avant le traitement des données, lors de leur collecte,

lorsqu'il fallait systématiser les réponses des sujets en un format qui permettait de résumer, d'organiser leur production pour y voir clair (Huberman et Miles, in.op.cit.).

La condensation des données s'est faite à trois moments différents de la recherche : avant la collecte des données (il s'agit de la condensation anticipée); pendant la collecte des données (c'est la condensation concomitante) et après la collecte des données (c'est la condensation à posteriori) (Huberman et Miles, *ibid*). Pendant ce processus, la condensation anticipée est déjà dans la formulation de notre problématique de recherche à travers le cheminement tel que l'explicitation du cadre conceptuel, l'explicitation des questions découlant du cadre conceptuel, l'échantillonnage et le choix de l'instrumentation et de consignation. La condensation concomitante est celle-là qui nous a permis d'élaborer des stratégies et la façon de recueillir des données terrain.

Nous avons alors intégré les cinq outils proposés par Huberman et Miles (*ibid*) : les feuilles de résumé; les codes qui ont servi de descripteurs, les mémos; les rapports de sessions de travail et enfin des rapports d'étape sur les lieux de recherche. Les multiples reprises de nos notes nous ont permis d'identifier des unités de sens et d'effectuer des regroupements d'extraits d'entrevues, de notes et de mémos (Erickson, in.op.cit.), avec l'usage de l'ordinateur (Tesch et Plaffenberger, 1988). Ce processus d'analyse a fait donc intervenir l'interprétation et la vérification des conclusions. Il s'agissait pour nous d'extraire des significations à partir d'une présentation synthèse des données, de relever les régularités, des schèmes, des explications, des tendances causales (Erickson, *ibid*).

Dans les faits, l'interprétation a pris place dès le début de la collecte de nos données, par la formulation de conclusions provisoires qui ont été immédiatement mises à l'épreuve et auxquelles se sont ajoutées d'autres conclusions pendant la suite de la recherche. Celles qui ont résisté à l'épreuve de la confrontation de nouvelles observations sont devenus plus explicites et enracinées (Van der Maren, in.op.cit.). C'est au sortir de toutes ces étapes que

nous sommes arrivé à la phase de rédaction<sup>90</sup> qui a été la dernière étape (Erickson, 1986; D'Amboise, 1996).

Notre technique d'entrevue semi-dirigée a suivi le cheminement classique, c'est-à-dire, faire des enregistrements sur des bandes audio au départ (accompagnés d'une prise de notes systématique). À partir de ces deux outils, nous avons procédé à des transcriptions *verbatim* complète, c'est-à-dire, à la transcription de toutes les entrevues. Nous avons, au fur et à mesure, fait appel aux enregistrements audio, lorsque le besoin se présentait pendant la phase d'analyse. Cette technique nous a permis de revenir sur chaque catégorie pour synthétiser l'essentiel de chaque information. Nous avons alors regroupé des régularités de chaque catégorie (*patterns*) (Yin, in.op.cit.), en relevant les relations entre les variables d'un groupe. Notre jugement nous a permis de commenter la dimension de la falsifiabilité de nos résultats (Bouveresse, 1981), c'est-à-dire, d'«infirmer» ou de «confirmer» les réponses de chaque catégorie. La figure 8 ci-dessous est une représentation graphique de notre cheminement analytique<sup>91</sup>.

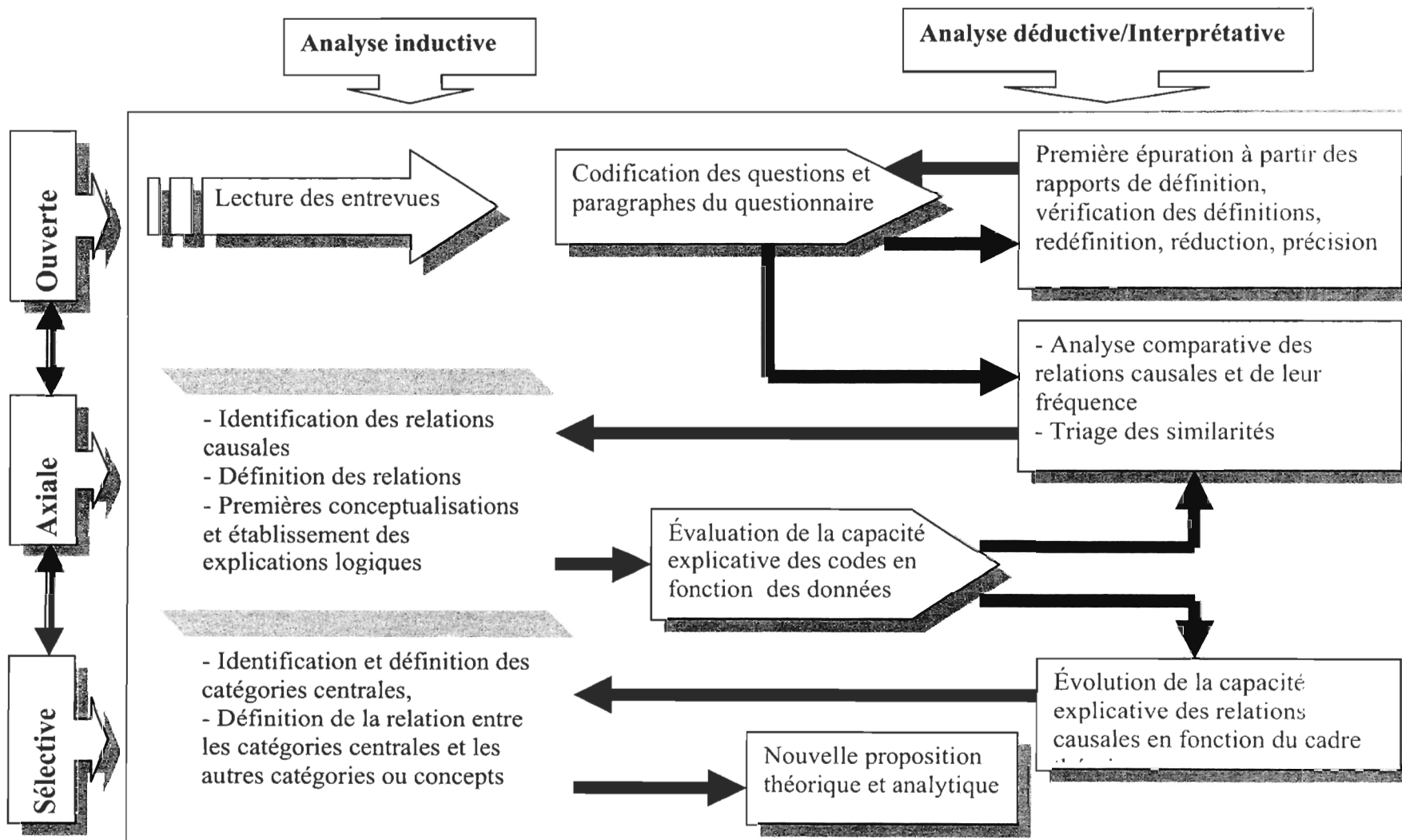
---

<sup>90</sup> La rédaction à laquelle nous faisons allusion ici est essentiellement celle des résultats de recherche, c'est-à-dire, celle de la seconde partie de notre thèse.

<sup>91</sup> Pour réaliser cette figure nous nous sommes inspiré du schéma élaboré par Olga Navarro-Flores (2006, p.147).

Figure 8

Représentation graphique de notre processus de collecte et d'analyse des données



### **2-4-3 : Validité-fidélité, éthique et limites de la recherche**

Cette section relève les aspects liés à la validité et à la fidélité tout en évoquant le respect des règles éthiques en sciences humaines. Nous terminons cette section en évoquant les difficultés rencontrées dans cette recherche.

#### **Validité-fidélité**

Pour reprendre André Ouellet (1981), «la validité interne est ce minimum sans lequel nous ne pourrions interpréter les résultats» (p. 148). Ainsi, le cadre d'analyse, le choix de nos variables et leurs indicateurs, les autres différents aspects méthodologiques et le recours à de multiples sources de données ont été les moyens avec lesquels nous avons assuré la profondeur et la cohérence de nos résultats d'analyse (D'Amboise, 1996; Thiétart et al. in.op.cit.). Qui plus est, la validité des données permet la crédibilité auprès des participants aux entrevues (Ouellet, *ibid*). Pour y parvenir, nous avons dû soumettre l'intégralité de nos transcriptions à l'appréciation des personnes interviewées. Cette étape a donné la possibilité aux personnes interrogées d'apporter des amendements sur des passages non conformes et d'effectuer des éclaircissements sur d'autres<sup>92</sup>. L'ensemble de cette démarche nous a permis de garantir la validité interne de nos résultats de recherche. Pour ce faire, il nous a fallu connaître préalablement les différentes caractéristiques de la population étudiée. Quant à la validité externe, elle se réfère au potentiel de reproduction et de généralisation de nos résultats de recherche (Ouellet, *ibid*).

Notre procédure d'échantillonnage s'est orientée sur trois types de milieux ruraux québécois, au regard de la nomenclature dressée par les travaux de la NRE, de Jean (in.op.cit.) et d'Épenda (in.op.cit.), les données des MRC de Montmagny et L'Islet (composante de la circonscription de Montmagny-L'Islet). En nous appuyant sur trois cas et, toute chose étant égale par ailleurs, nous pouvons alors postuler que le comportement

---

<sup>92</sup> Cette technique trouve de l'intérêt dans notre thèse parce qu'elle a permis non seulement de valider nos entrevues, mais aussi de compléter certaines informations non élucidées pendant la première phase de collecte des données et à la suite des entrevues téléphoniques complémentaires.

des entreprises et des organismes d'ÉS face à la recomposition rurale est susceptible d'être le même dans les autres localités dont les caractéristiques sont identiques aux cas étudiés.

La fidélité, par contre, se référant beaucoup plus à la constance des instruments de mesure dans chaque cas (Ouellet, in.op.cit.), il a été question de nous demander si nos tests mesuraient toujours les mêmes caractéristiques, avec la même constance et avec la même continuité de stabilité. Pour le garantir, les mêmes procédés de cueillette de données et d'analyse ont été utilisés dans tous les milieux et auprès de nos interlocuteurs (Paillé et Mucchielli, 2003).

### **Dimension éthique de la recherche**

Un chercheur universitaire se doit de respecter la dignité des intervenants, sans exception, dans le processus de rédaction de son travail, comme mentionné dans le code d'éthique en recherche de l'Université du Québec à Rimouski. Pour ce qui concerne cette thèse, nous avons donc respecté les recommandations de l'énoncé de politique des trois conseils du Canada sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains et le code d'éthique de l'Université du Québec à Rimouski. Il a été essentiellement question du respect des exigences relatives au consentement libre et éclairé des personnes interviewées, du respect de la vie privée et du respect de la confidentialité des données obtenues.

### **Limites de la recherche**

Travailler sur l'apport des entreprises de l'ÉS à la consolidation des communautés rurales n'est pas sans embûches. Le concept de l'ÉS et son apport sont tellement remis en cause ou mal assimilés par différents courants de pensée. Cette première observation a des conséquences sur la formulation du problème managérial, le choix des éléments du cadre de travail et des concepts fondamentaux à prendre en compte. Qu'est-ce qui est juste de prendre en considération quand nous traitons de l'apport des entreprises d'ÉS (telles que les coopératives ou les OBNL) dans les milieux ruraux? Le choix devient alors de convenance



et a pour conséquence le fait que volontairement, le chercheur délaisse certaines variables au profit d'autres.

La démarche méthodologique ne manque pas, elle aussi, de limites propres. Ces limites se trouvent aussi bien dans le choix de la stratégie de recherche qu'à propos de l'échantillonnage, de la collecte des données et du choix d'analyse. En effet, l'étude de cas unique ou multiples a ceci de complexe qu'elle limite le potentiel de généralisation statistique (Yin, in.op.cit. Rispal, in.op.cit.). Ensuite, l'usage de la démarche itérative provoque certainement des biais aussi, essentiellement à cause des non-réponses de certains interlocuteurs lors de notre terrain. Pour les outils de collecte des données, les entrevues ont ceci de complexe qu'elles ne facilitent nullement la compilation et la codification des informations recueillies (D'Amboise, 1996). Les entrevues ont aussi présenté un aspect de faiblesse en ce qui concerne la durée. Souvent, la responsabilité nous revenait de déterminer de manière subjective, le temps nécessaire pour récolter les informations souhaitées, ce qui cause des biais dans les réponses des interlocuteurs. Dans la documentation écrite, les limites se trouvent dans le fait que nous sommes tributaire du mode de collecte de données adopté préalablement par les auteurs (Lefrançois, 1992).

C'est ici que prend fin le chapitre sur le cadre méthodologique. La suite de cette thèse aborde désormais la seconde partie qui présente les dynamiques de la ruralité québécoise, ses effets et ses impacts sur l'économie sociale, les entreprises privées capitalistes et les administrations des municipalités sélectionnées. Le chapitre suivant, qui est le troisième de cette thèse, présente la dynamique de la ruralité dans les trois municipalités étudiées.

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **DYNAMIQUES DE LA RURALITÉ QUÉBÉCOISE : EFFETS ET IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE, LE SECTEUR PRIVÉ ET LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES**

Cette deuxième partie de notre thèse prend en considération trois chapitres empiriques. Nous avons élaboré aussi une conclusion générale, qui fait ressortir des propositions de solutions sur des axes capables de renverser la trajectoire de développement que connaissent essentiellement les municipalités de Sainte-Perpétue et de Saint-Adalbert. Ces chapitres sont structurés comme suit : le troisième chapitre traite des dynamiques de la ruralité dans les municipalités, en mettant l'accent sur les principales composantes locales tant sur le plan social, économique et humain. Il s'appuie sur les données de Statistique Canada, celles de l'ISQ et sur les données des municipalités retenues.

Le quatrième chapitre traite de la contribution de l'ÉS dans les municipalités retenues. Étant au centre de notre démarche empirique, ce chapitre insiste beaucoup sur les composantes de cette ÉS et du support qu'elle apporte selon que l'on n'a affaire à une municipalité dynamique, en restructuration ou en déclin.

Le cinquième chapitre traite de la contribution au développement local et à la dynamique sociale des municipalités. C'est en fait l'effet inverse du chapitre quatre et nous insistons sur les contributions de chaque secteur économique local et l'approbation sociale qu'il génère. Nous abordons ensuite les dynamiques du capital social pour chacune des municipalités étudiées. Nous ressortons les perceptions des acteurs locaux et leurs interrelations. Nous déterminons si celles-ci affectent le développement communautaire ou pas.

## **TROISIÈME CHAPITRE**

### **DYNAMIQUES DE LA RURALITÉ SELON LE TYPE DE MUNICIPALITÉ RURALE**

Ce troisième chapitre de notre thèse est le premier qui commence à faire ressortir nos résultats empiriques. Il aborde trois sections dont la toute première donne une description des cas retenus par la recherche et des personnes que nous avons pu interviewer, c'est-à-dire la description de ces derniers selon leur âge, la fonction occupée dans les entreprises et les organismes et toutes les informations justifiant leurs interventions. Nous soulignons par la suite les dynamiques économiques des municipalités retenues en abordant la participation de la population à la dynamique économique locale. Une préoccupation entre autres, de voir les efforts qui sont apportés par les acteurs locaux au développement de leurs localités, mais aussi les limites de ces apports, ce qui d'ailleurs conduit au traitement du niveau de pauvreté ou de richesse des milieux concernés.

La dernière section aborde les dynamiques des ressources humaines dans les municipalités. À ce niveau, nous voyons les efforts apportés par les entreprises et les organismes locaux en faveur de la création de richesse dans leurs milieux respectifs. La qualité des ressources humaines est à juste titre, un des outils de la création de cette richesse individuelle et collective. Nous traitons ensuite de l'apport démographique et de l'attractivité des localités retenues. Entre autres, les données disponibles de Statistique Canada et de l'ISQ permettent de voir si des changements se sont opérés suivants les dernières années de recensement. Enfin, nous soulignons la diversité culturelle locale dans les trois municipalités pour déterminer leur niveau de fréquentation par les populations locales et étrangères, en nous appuyant sur les données de Statistique Canada de 1996, et 2001; mais aussi sur celles de 2006, si la pertinence était établie.

## 3-1 : CAS SÉLECTIONNÉS ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Notre recherche s'est orientée dans la circonscription de Montmagny-L'Islet. Cette dernière se compose de deux MRC, la MRC de Montmagny et la celle de L'Islet. Les données de l'ISQ (2006) (Tableau 13)<sup>93</sup> montrent un plus grand dynamisme économique dans la MRC de Montmagny. Dans les deux MRC, on constate une perte nette de la population en 2001, avec un solde migratoire plus critique dans la MRC de L'Islet. Suivant le même ordre, on constate que la diminution de la population est présente dans les deux MRC; avec une plus grande baisse dans la MRC de L'Islet. En effet, les perspectives démographiques pour 2026 prévoient une perte de l'ordre de -10,7% dans la MRC de Montmagny, contre -12,6% pour celle de L'Islet (ISQ, ibid).

Tableau 13

Caractéristiques socioéconomiques, MRC de Montmagny et de L'Islet

Caractéristiques	Montmagny	L'Islet
Superficie en terre ferme (2005)	1 695 km <sup>2</sup>	2 098 km <sup>2</sup>
Densité de population (2005)	13,8 hab./km <sup>2</sup>	9,1 hab./km <sup>2</sup>
Population totale (2005)	23 444 hab.	19 159 hab.
Population de 0-14 ans	3 474 hab.	2 820 hab.
Population de 15-24 ans	2 760 hab.	2 342 hab.
Population de 25-44 ans	5 977 hab.	4 782 hab.
Population de 45-64 ans	7 075 hab.	5 833 hab.
Population de 65 ans et plus	4 158 hab.	3 382 hab.
Solde migratoire interrégional (2004-2005)	-23 hab.	-110 hab.
Perspectives démographiques (variation 2001/2026)	- 10,7 %	- 12,6 %
Travailleurs de 25-64 ans (2003)	9 249	7 651
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2003)	70,2 %	72,1 %
Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans (2003)	30 386 \$	27 891 \$
Taux d'assistance-emploi (2005)	8,6 %	6,4 %
Taux de faible revenu des familles (2003)	8,1 %	7,2 %
Revenu personnel par habitant (2005)	24 644 \$	23 161 \$
Valeur totale des permis de bâtir (2005)	26 743 k\$	3 699 k\$
Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2006)	77 767 \$	69 522 \$
Richesse foncière uniformisée (2006)	1 194 743 k\$	892 333 k\$

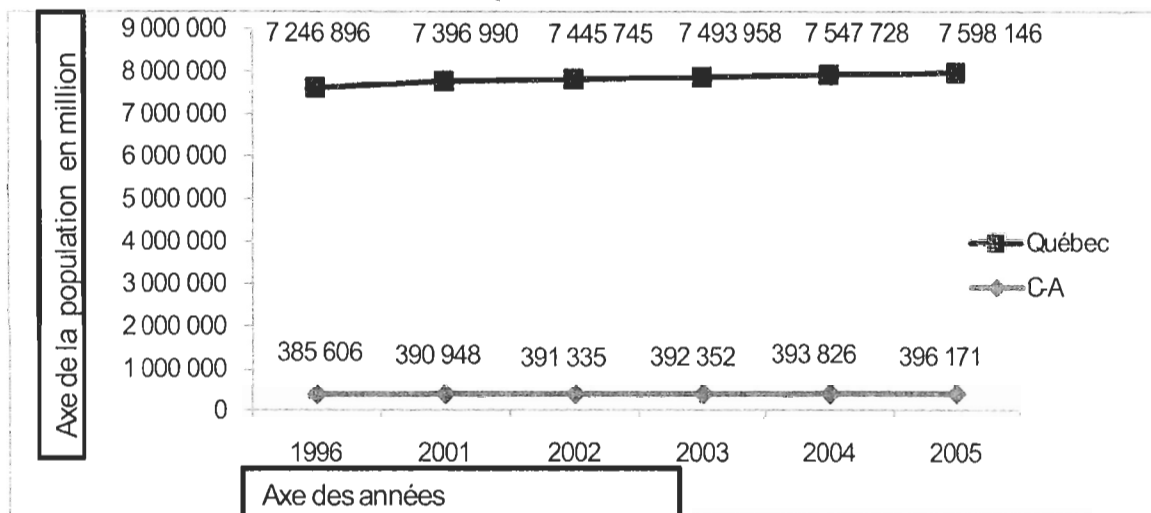
Source : ISQ (2006). <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/societe/demographie/> in.op.cit.

<sup>93</sup> Ce tableau est une synthèse que nous avons élaborée à partir des données du site de l'Institut de la Statistique du Québec (2006). Il condense les données socioéconomiques entre les deux MRC où sont sélectionnés les cas à l'étude.

À l'observation des caractéristiques de la population des deux MRC, on constate une plus grande concentration dans les groupes d'âges de la MRC de Montmagny. Par contre, les deux MRC présentent un pourcentage égal de la population de plus de 65 ans, soit environ 18% de la population totale, ce qui en fait un taux largement supérieur à la moyenne québécoise qui tourne autour de 13,26% (données de Statistique Canada 2006). Toutefois, on observe une croissance générale de la population de 1996 à 2005, (diagramme 2)<sup>94</sup>.

**Diagramme 2**

Évolution de la population de la région administrative Chaudière-Appalaches par rapport au reste du Québec, de 1996 à 2005



Source : compilation des données de Statistique Canada et de l'ISQ de 1996 à 2005 (réalisée par l'auteur).

La tendance observée pour chacune des MRC est le reflet des municipalités retenues (nous y reviendrons dans les sections suivantes de ce chapitre). Pour le moment, nous dressons un portrait socioéconomique porté par les entreprises et les organismes d'ÉS dans la région Chaudière-Appalaches. Nous complétons cette démarche en abordant l'histoire autour du développement et de l'évolution de chacune des municipalités de cette étude.

<sup>94</sup> Ce graphique est une recension que nous avons réalisée à partir de la compilation de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales (tiré de Statistique Canada, Division de la démographie, Estimations de la population, 2005).

### 3-1-1 : Données socioéconomiques de la région administrative Chaudière-Appalaches

Selon la Coopérative de développement régional Québec Appalaches (CDRQA), la région administrative Chaudière-Appalaches (C-A) en est une où l'on retrouve une plus grande concentration des entreprises coopératives. Ensuite, on constate dans le site du ministère de l'Industrie et du Commerce<sup>95</sup> que cette localité renferme l'ensemble des cinq catégories d'entreprises coopératives identifiées dans la province, à savoir : 1) les coopératives de consommateurs; 2) les coopératives de producteurs; 3) les coopératives de travail; 4) les coopératives de travailleurs actionnaires; 5) et les coopératives de solidarité. Une variété d'action qui se reconnaît dans le domaine des entreprises coopératives, mais aussi par d'autres formes d'activités de l'ÉS comme le fait ressortir le tableau 14.

**Tableau 14**

Liste des activités menées par les entreprises de la nouvelle économie sociale dans la région Chaudière-Appalaches

Activité d'économie sociale	Nombre	Pourcentage
Centre de la petite enfance	22	25,9
Immobilier locatif	13	15,3
Activités multiples d'économie sociale	10	11,8
Loisir social	8	9,4
Entreprise culturelle ou artistique	6	7,1
Centre de travail adapté	5	5,9
Joujouthèque, ludothèque, etc.	5	5,9
Services d'aide à domicile	4	4,7
Ressourcerie, récupération, réutilisation	4	4,7
Transport collectif	4	4,7
Entreprise d'insertion	3	3,5
Entreprise collective ou industrielle	1	1,2
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>100,0</b>

Source : Comeau (2003). *Le communautaire, la nouvelle économie sociale et leurs retombées en région : Chaudière-Appalaches*, p. 53

<sup>95</sup> [www.mic.gouv.qc.ca/cooperatives](http://www.mic.gouv.qc.ca/cooperatives)

Enfin, les récents travaux de Jean (in.op.cit.), Ependa (in.op.cit.), les données statistiques de la Nouvelle économie rurale (NER<sup>2</sup>), font ressortir dans cette localité les trois types de configuration rurale que nous prenons en considération dans cette recherche. Qui plus est, lorsqu'on consulte attentivement la typologie des communautés rurales par regroupement d'indices (Épenda, ibid) dans le cas spécifique de C-A, on se rend compte qu'elle s'impose comme un cas de figure approprié lorsqu'on cherche à comprendre la restructuration des communautés rurales québécoises. En effet, C-A renferme des localités défavorisées en périphérie de son territoire surtout dans les limites frontalières avec les États-Unis<sup>96</sup>. Mieux encore, C-A a un solde migratoire négatif dans les MRC de Montmagny et de L'Islet.

**Tableau 15**

Migration interrégionale MRC et territoire équivalent Chaudière-Appalaches 2004-2005

	Entrants	Sortants	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
	Nombre (n)			Pourcentage (%)		
Beauce-Satirgan	1 541	1 481	60	3,13	3,01	0,12
Bellechasse	1 307	1 404	-97	3,85	4,14	-0,29
L'Amiante	1 310	1 307	3	3,03	3,03	0,01
<b>L'Islet</b>	<b>515</b>	<b>625</b>	<b>-110</b>	<b>2,71</b>	<b>3,29</b>	<b>-0,58</b>
La Nouvelle-Beauce	1 360	1 369	-9	4,27	4,30	-0,03
Les Etchemins	612	647	-35	3,45	3,65	-0,20
Lévis	6 543	5 491	1 052	5,14	4,31	0,83
Lotbinière	1 312	1 163	149	4,75	4,21	0,54
<b>Montmagny</b>	<b>789</b>	<b>812</b>	<b>-23</b>	<b>3,40</b>	<b>3,50</b>	<b>-0,10</b>
Robert-Cliche	718	839	-121	3,79	4,43	-0,64

Source : ISQ (2006).

Ce tableau illustre le faible taux de croissance de la population dans la région C-A, comme le montre aussi le tableau 16 qui suit. Le portrait descriptif qui est fait ici concerne aussi bien l'aspect quantitatif des organismes d'ÉS que ceux à caractère organisationnel. Notre intérêt est orienté vers la mission, le rôle des acteurs internes et les conditions socioéconomiques des organismes d'ÉS dans la région C-A.

<sup>96</sup> Nous devons tout de même nuancer cette affirmation. À juste titre, la complexité de la nomenclature dressée par Épenda (in.op.cit) est liée au fait que chaque circonscription de la région Chaudière-Appalaches (le cas qui nous intéresse ici), renferme en elle-même, les trois types de configuration rurale.

**Tableau 16**Population selon le groupe d'âge et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1996 et 2001-2005<sup>97</sup>

	1996		2001		2002 <sup>r</sup>		2003 <sup>r</sup>		2004 <sup>r</sup>		2005 <sup>p</sup>	
	C-A	Qc	C-A	Qc	C-A	Qc	C-A	Qc	C-A	Qc	C-A	Qc
<b>Tous âges</b>	<b>385 606</b>	<b>7 246 896</b>	<b>390 948</b>	<b>7 396 990</b>	<b>391 335</b>	<b>7 445 745</b>	<b>392 352</b>	<b>7 493 958</b>	<b>393 826</b>	<b>7 547 728</b>	<b>396 171</b>	<b>7 598 146</b>
<b>Hommes</b>	<b>192 737</b>	<b>3 568 428</b>	<b>195 817</b>	<b>3 647 343</b>	<b>196 096</b>	<b>3 672 510</b>	<b>196 807</b>	<b>3 697 610</b>	<b>197 546</b>	<b>3 724 825</b>	<b>198 595</b>	<b>3 750 120</b>
<b>Femmes</b>	<b>192 869</b>	<b>3 678 468</b>	<b>195 131</b>	<b>3 749 647</b>	<b>195 239</b>	<b>3 773 235</b>	<b>195 545</b>	<b>3 796 348</b>	<b>196 280</b>	<b>3 822 903</b>	<b>197 576</b>	<b>3 848 026</b>
0-14 ans	77 617	1 380 862	69 833	1 305 102	68 659	1 295 956	67 450	1 286 065	66 747	1 275 055	65 878	1 258 034
Hommes	39 616	706 186	35 655	668 682	35 101	664 139	34 477	659 213	34 170	653 349	33 663	644 590
Femmes	38 001	674 676	34 178	636 420	33 558	631 817	32 973	626 852	32 577	621 706	32 215	613 444
15-24 ans	54 858	969 542	55 422	983 932	55 047	978 937	53 887	972 174	52 541	967 683	51 698	964 678
Hommes	28 475	495 758	29 137	505 400	28 884	502 578	28 418	498 606	27 591	496 049	26 977	493 670
Femmes	26 383	473 784	26 285	478 532	26 163	476 359	25 469	473 568	24 950	471 634	24 721	471 008
25-34 ans	54 458	1 122 659	47 737	976 839	47 712	982 928	47 799	994 983	48 811	1 011 545	50 050	1 028 629
Hommes	28 121	571 300	24 978	499 957	24 951	503 218	25 070	510 058	25 628	517 846	26 259	526 002
Femmes	26 337	551 359	22 759	476 882	22 761	479 710	22 729	484 925	23 183	493 699	23 791	502 627
35-44 ans	66 817	1 259 392	65 591	1 276 122	64 041	1 255 879	61 918	1 229 974	60 041	1 204 454	58 450	1 179 365
Hommes	33 904	631 635	33 399	644 313	32 567	634 977	31 561	622 497	30 701	611 104	30 128	599 851
Femmes	32 913	627 757	32 192	631 809	31 474	620 902	30 357	607 477	29 340	593 350	28 322	579 514
45-54 ans	53 347	987 493	61 540	1 120 531	62 741	1 143 104	63 559	1 116 671	64 226	1 189 138	64 924	1 211 517
Hommes	27 110	489 949	31 107	554 791	31 740	566 160	32 113	578 520	32 444	590 176	32 687	601 679
Femmes	26 237	497 544	30 433	565 740	31 001	576 944	31 446	588 198	31 782	598 962	32 237	609 838
55-64 ans	32 829	657 986	40 641	769 304	42 377	806 988	45 558	842 643	48 041	877 327	50 458	910 262
Hommes	16 155	319 652	20 463	375 731	21 404	394 498	22 997	411 945	24 225	428 822	25 408	445 316
Femmes	16 674	338 334	20 178	393 573	20 973	412 490	22 561	430 698	23 816	448 505	25 050	464 946
65-74 ans	26 962	523 956	27 931	549 408	27 850	551 710	28 306	555 114	28 801	561 493	29 380	567 946
Hommes	12 308	233 417	12 757	250 439	12 780	252 580	13 115	255 271	13 456	259 313	13 885	263 327
Femmes	14 654	290 539	15 174	298 969	15 070	299 130	15 191	299 843	15 345	302 180	15 495	304 619
75 ans et plus	18 718	345 006	22 253	415 752	22 908	430 243	23 875	446 287	24 618	461 033	25 333	477 715
Hommes	7 048	120 531	8 321	148 030	8 669	154 360	9 056	161 500	9 331	168 166	9 588	175 685
Femmes	11 670	224 475	13 932	267 722	14 239	275 883	14 819	284 787	15 287	292 867	15 745	302 030

<sup>97</sup> Ce tableau est une recension que nous avons faite à partir de la compilation de l'Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales (tiré de Statistique Canada, Division de la démographie, Estimations de la population, 2005).

p : Données provisoires; r : Données révisées



Cette description, qui se veut succincte, s'appuie sur la recension des écrits des auteurs et de la documentation des CLD locaux<sup>98</sup>. Il est aussi question de dresser un portrait comparatif avec le reste du Québec, pour situer l'importance ou pas de s'intéresser aux entreprises et organismes d'ÉS dans la région C-A. Cette dernière est donc une sorte de microcosme au Québec (Comeau, 2003). Elle renferme des zones rurales et urbaines avec la ville de Lévis comme centre économique<sup>99</sup>. On peut aussi observer que les organismes de C-A ont une couverture géographique relativement vaste par rapport au reste du Québec. Ils ont des budgets plus modestes et une main d'œuvre constituée de différentes catégories d'employés (jeunes et âgés), (Comeau, *ibid*), même si cette main d'œuvre n'est pas toujours assez scolarisée quand on s'intéresse aux entreprises et organismes d'ÉS, comparativement au reste du Québec, comme le fait ressortir le tableau 17.

**Tableau 17**

Comparaison entre les organismes de Chaudière-Appalaches et ceux du Québec en fonction de la scolarité des employés

Diplôme obtenu	Chaudière-Appalaches		Québec	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Sans diplôme secondaire	46	4,9	1 112	4,0
Secondaire	5	21,7	6 112	22,0
Collégial	430	45,5	8 611	31,0
Universitaire	264	27,9	11 945	43,0
Total	945	100,0	27 780	100,0

Source : Comeau (2003). In.op.cit. p. 43.

On peut alors constater au regard de ce tableau que la propension des diplômés dans la région C-A est sur-représentée dans la formation au collégial par rapport au reste du Québec. La tendance s'inverse lorsqu'on se retrouve dans la propension des universitaires qui sont alors sous-représentés. Mais cela se comprend, parce que la localité est elle-même sous la moyenne québécoise lorsqu'on s'intéresse au pourcentage de la population

<sup>98</sup> Il s'agit ici essentiellement des CLD de Montmagny et de celui de L'Islet.

<sup>99</sup> La région Chaudière-Appalaches renferme en fait aussi bien des territoires urbains que ruraux; des zones manufacturières qu'agricoles; des collectivités prospères que d'autres plus ou moins défavorisées.

disposant d'un diplôme universitaire, soit «10,3% comparativement à 14,2% en l'an 2000» (CRCD, 2000, p. 5 et Comeau, *ibid*, p. 43), ce qui surprend tout de même, vu que les projections faites sur la population de C-A, selon le groupe d'âge et le sexe pour 2005, permettent d'être optimiste. Toujours chez le même auteur, on peut lire que dans la région C-A, il y a une répartition des organismes sur le territoire qui s'opère selon une logique qui tient compte du nombre de municipalités et des habitants à desservir. Mieux encore, Comeau (*ibid*) fait l'observation que dans cette localité, le communautaire agit directement sur les populations à problème mais aussi sur les territoires qui vivent des difficultés propres. On parle notamment de chômage, de l'analphabétisme, de l'exclusion, ce qui peut se comprendre par l'enracinement de ces organismes et entreprises dans leurs régions respectives. À juste titre, le communautaire dans C-A a vu le jour dans la même période que dans le reste du Québec, comme le montre le tableau 18.

**Tableau 18**

Comparaison entre les organismes de Chaudière-Appalaches et de ceux du Québec en fonction de leur âge<sup>100</sup>

Catégories d'âge des organismes	Chaudière-Appalaches		Québec	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
5 ans et moins	31	14,2	370	16,0
6 à 10 ans	59	26,9	463	20,0
11 à 20 ans	89	40,6	972	42,0
Plus de 21 ans	40	18,3	510	22,0
Total	219	100,0	2 315	100,0

Source : Comeau (2003), *in.op.cit*, p. 38

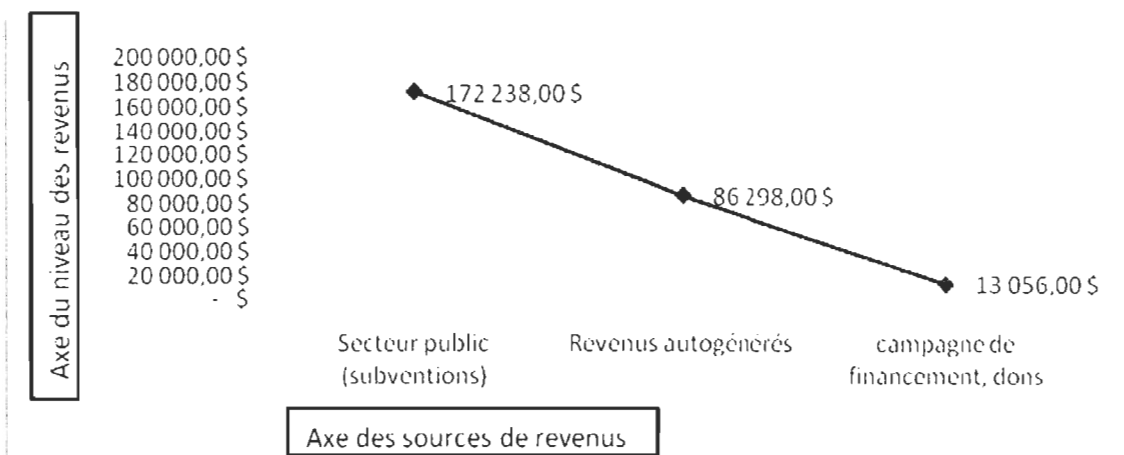
Ce tableau montre qu'il n'y a pas de différence significative entre les organismes de la région C-A et ceux du reste du Québec. Ainsi, concernant leurs âges respectifs, on peut reconnaître que les organismes de C-A sont mis en place presque durant les mêmes périodes que ceux du reste du Québec. Sur le plan des retombées socioéconomiques dans la

<sup>100</sup> Comme le note si bien l'auteur en page 12, sa recherche ne prend pas en compte l'ensemble des organisations constituant le réseau de l'économie sociale, notamment : les caisses populaires, les mutuelles, les coopératives agricoles ou forestières et les commerces d'alimentation ou de quincailleries par le label «Coop».

région C-A, on peut constater qu'il y a une contribution importante des entreprises de l'ÉS. Ainsi par exemple, entre 2000 et 2001, les entreprises d'ÉS ont procuré 3 127 emplois, ce qui représente 50 687 846 \$ en termes de salaires et 15 632 132 \$ en impôts. Les dépenses annuelles de ce secteur dans la région avoisinent 113 713 274 \$, alors que l'ensemble de ses immobilisations totalisent 61 117 297 \$ (Comeau, in.op.cit.). Il s'agit, comme nous pouvons le voir, d'un apport de taille. Ceci d'autant plus que la mobilisation du travail bénévole est estimée par l'auteur à 7 003 514 \$, ce qui traduit une forte contribution du bénévolat dans le communautaire. En outre, la culture du réseau inter-sectoriel est très présente dans la localité, même si Comeau (ibid) note que ce sont les organismes qui ont une implantation ancrée et (qui sont d'ailleurs les plus âgés) qui ont bâti des réseaux les plus denses et surtout les plus rentables. Mais cette contribution socioéconomique est davantage tributaire de l'État qui est la première source de revenu de ces organismes (diagramme 3).

### Diagramme 3

Principales sources de revenus des organismes de la région administrative Chaudière-Appalaches<sup>101</sup>



Source : Compilation réalisée par l'auteur à partir du tableau de Comeau (2003), p. 97.

<sup>101</sup> Tiré du tableau de Comeau (2003) sur les sources de revenus des organismes de la nouvelle économie sociale dans la région Chaudière-Appalaches, p. 97.

Ce diagramme des principales sources de revenus, nous permet de voir que les organismes d'ÉS ont une contribution financière importante et participent au développement local de la région C-A, ceci est d'autant plus vrai que les salaires versés par ces organismes et entreprises de l'ÉS permettent d'améliorer les conditions de vie des communautés. Quant à l'importance du réseau de ces organismes et entreprises de l'ÉS, on peut aussi constater qu'il est assez développé. En effet, Comeau (2003) ressort que celui-ci est d'abord assez perceptible entre les organismes. Ensuite, c'est par les entreprises du secteur privé que l'on voit aussi un partenariat d'affaires. C'est par la suite par le réseau de structures gouvernementales de soutien au développement local (CLD et SADC) que les organismes et entreprises de l'ÉS développent leur réseau relationnel et enfin, interviennent des établissements spécifiques. Toutefois, ce sont les organismes et les entreprises d'ÉS de petite taille qui sont les plus réceptives à mettre en place un réseau d'affaires avec leurs partenaires respectifs. Il faut dire que le sérieux avec lequel ces organismes mènent leurs affaires explique cela. Dans les faits, les organismes de la NÉS sont plus soucieux de la structuration de leur milieu de travail. Ainsi, environ 62% des organismes s'intéressent à mettre par écrit les conditions de travail avec lesquelles leurs employés et membres doivent fonctionner (Comeau, *ibid*).

### **3-1-2 : Bref historique des cas étudiés**

Dans cette section, nous dressons un aperçu succinct de l'historique des municipalités retenues. Cette démarche permet de connaître le potentiel social et économique sur lequel chacune des municipalités s'appuie pour orienter ses investissements collectifs.

#### **3-1-2-1 : Historique du milieu dynamique : Berthier-sur-Mer**

La municipalité de Berthier-sur-Mer (MBSM) a été érigée en 1845 après une suite palpitante et pleine de concession et de réconcession lors de la phase de colonisation. En

effet, le territoire de Berthier-sur-Mer (BSM) aurait été concédé pour la première fois en 1637 à un célèbre voyageur du nom de Nicolet Marsolet pour de nouveau appartenir à Sieur Isaac Alexander Berthier en 1672. Un autre bail de concession a été rédigé à Louis Dunière entre 1801 et 1813, puis à Claude Dénéchaud, le 28 juillet 1813 (MBSM, 2005, pp. 9-10 et 11). Située à l'extrémité nord-ouest de la MRC de Montmagny, la MBSM est bornée au nord par le fleuve Saint-Laurent et au sud par la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Sa limite à l'est se partage avec la ville de Montmagny et à l'ouest par la municipalité de Saint-Vallier, laquelle se retrouve dans la MRC de Bellechasse. La MBSM est accessible par la route 132 en direction ouest laquelle donne accès à l'autoroute 20. Toutefois, l'un des attraits qui explique la dynamique que connaît cette municipalité est certainement sa situation géographique le long du fleuve Saint-Laurent, d'une part, et d'autre part, la curiosité géomorphologique qu'est «le trou de Berthier» situé au Centre-Nord de la municipalité. La MBSM est traversée par différents cours d'eau dont certains prennent leurs sources dans les terres agricoles, ce qui d'ailleurs, explique fort bien la bonne santé du secteur agricole dont les cours d'eau jouent le rôle de véritables fossés de drainages des terres agricoles dans cette localité. Cela se confirme dans la MBSM (2005) pour qui «la municipalité de Berthier-sur-Mer possède les terres les plus fertiles de la MRC de Montmagny, et ce surtout en bordure du fleuve» (p. 4).

Pour ce qui est des considérations géomorphologique et pédologique, la MBSM présente des loams limoneux qui sont cultivés et dont l'absence de pierre apporte des conditions de bonne fertilité des sols. Cette condition rend favorable la grande culture. On y retrouve aussi, selon les données de la municipalité, des sous-groupes de «gleysols humiques» (des loams argileux) qui semblent relativement fertiles pour l'horticulture ou pour la grande culture ou l'industrie laitière (Marcoux, 1966, pp. 23-27). Cette description cadre fort bien avec les orientations de la municipalité pour qui :

*La majorité de la superficie de la municipalité est utilisée à des fins agricoles et est par conséquent soit cultivée soit en pâturage [...]. Des lots en friche parsèment la municipalité, surtout au Sud de la route 132 et à proximité de l'autoroute 20. La zone forestière comprend des érables, des résineux, des feuillus et une forêt mixte (MBSM, ibid., p. 6).*

Aujourd'hui, il n'est pas exagéré de dire que les attraits de la MBSM sont essentiellement liés à son histoire, mais aussi à la fertilité des terres exploitées. Mais depuis 1988 son développement actuel est resté attribuable aux attraits du long du fleuve, notamment de son secteur de l'ouest de la plage de Berthier où l'on retrouve une formidable allée de peupliers, retenue comme «lieu privilégié pour la villégiature» (MBSM, in.op.cit. p. 11). Les données agroforestières de la municipalité situent les terrains agricoles à l'ouest du territoire. La Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) aurait opéré un rajout des terres dans la zone urbaine, toujours à l'ouest de la municipalité. L'activité agricole présente une certaine évolution dans sa superficie occupée, notamment à propos de l'expansion des fermes même si leur nombre a baissé, passant de 53 à 25 entre 1961 et 1986 (MBSM, ibid). Toutefois, depuis 1981, cette perte de la superficie cultivée est restée stable. Dans les faits, l'exploitation agricole de la MBSM est restée florissante, malgré le peu d'intérêt que lui apportent les acteurs locaux. En effet, la superficie moyenne des fermes est passée de 53 à 57 ha, depuis 1986. Selon les données de la municipalité et du CLD de Montmagny, ce sont les producteurs laitiers, bovins et de boucheries qui tirent profit des portions des terres agricoles dans la MBSM. Quant à la forêt, elle recouvre sensiblement 40% du territoire avec une prédominance des érables qui représentent près de 25% du territoire couvert. Mais on peut aussi y voir une présence de forêt mixte, des feuillus et des résineux qui occupent respectivement 6%, 5% et 4% du territoire, ce qui dans les faits, donne une dynamique différente des deux autres municipalités (Saint-Adalbert et Sainte-Perpétue). Toutefois la population agricole a baissé de plus de 72% durant la période allant de 1961 à 1986<sup>102</sup>, (MBSM, ibid).

En outre, une des particularités de la MBSM concerne le rapport entre le nombre de personnes et le pourcentage des logements occupés<sup>103</sup>. Dans cette municipalité et à

---

<sup>102</sup> La population agricole est définie par Statistique Canada comme étant le nombre de personnes demeurant sur des fermes de recensement. Il aurait été aussi intéressant de situer le taux actuel de cette population agricole pour 2006, ce qui ne nous a pas été possible d'établir.

<sup>103</sup> Nous abordons l'aspect de l'évolution démographique des municipalités dans la section analytique de ce chapitre. En effet, il a été plus pertinent pour nous de regrouper en un seul tableau, l'évolution démographique des trois municipalités à l'étude afin d'apporter un portrait explicatif d'ensemble.

l'observation des données socio-économiques, on se rend compte que «le nombre de logements augmente beaucoup plus rapidement que la population» (MBSM, *ibid*, p. 12). À juste titre, on peut y lire que la croissance du nombre de permis émis est souvent attribuée pour des constructions autres que résidentielles. La MBSM dispose aussi d'un plan d'urbanisme qui, aujourd'hui, apparaît encore plus réaliste pour la municipalité qui connaît un niveau d'activités qui fait la satisfaction des acteurs municipaux. Mais dans les faits, les revenus les plus importants de la municipalité, soit environ 52,80% lui viennent des maisons unifamiliales. Les chalets représentent la seconde portion des revenus avec 18%. Comme le soutiennent les données de la municipalité «le faible pourcentage d'industrie (sic) ainsi que l'évaluation relativement faible de celles-ci, font que le fardeau fiscal tombe largement sur les propriétaires de résidences» (MBSM, *in.op.cit.* p. 16). Mais les données de la MRC de L'Islet et celles de la MBSM sont unanimes quant à la bonne santé économique de la municipalité qui est relativement plus riche que la moyenne des municipalités de la MRC et qui semble aussi dépenser moins que les autres. À juste titre, «l'indice de ses dépenses par 100\$ de richesse foncière uniformisée est de seulement 82% de la moyenne de ces municipalités» (MBSM, *ibid*, p.16).

### **3-1-2-2 : Historique du milieu en dévitalisation modérée : Sainte-Perpétue**

Lorsqu'on s'intéresse à sa localisation, on peut se rendre compte que la municipalité de Sainte-Perpétue (MSP) est entourée par six autres municipalités et un territoire non organisé. Il s'agit au sud des municipalités de Saint-Omer, Saint-Pamphile et Sainte-Félicité. À l'ouest, on a les municipalités de Saint-Marcel et de Saint-Cyrille-de-Lessard, au nord de Tourville et d'un territoire non organisé dans la MRC de Kamouraska à l'est. Situé à 65 km de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à 75 km de Montmagny et à 145 km de Québec, la MSP est située à la limite de deux bassins versants. La principale voie d'accès est la route 204 qui traverse d'ailleurs la localité. La MSP n'a pas un grand potentiel agricole, vu que «la majorité des sols de la municipalité sont de classe 7, c'est-à-dire des sols comportant des limitations graves pour l'agriculture ou encore tout simplement incultes. La forte

pierrosité demeure la principale contrainte» (CLD de la MRC de L'Islet, 2004, p. 7). À juste titre, les observations géomorphologique et pédologique montrent une municipalité avec «des loams (argile) pierreux, des loams sablo-graveleux, du sable, du gravier et des affleurements rocheux sur le territoire de la municipalité de Sainte-Perpétue» (CLD de la MRC de L'Islet, in.op.cit.). Cette configuration donne une végétation essentiellement de sapin, épinette et cèdre qui sont les principales essences de la forêt qui couvre le territoire de la municipalité, même si on retrouve sur le territoire, des peuplements d'érables et de bouleaux dans la partie sud-est de la municipalité (CLD de la MRC de L'Islet, ibid). Dans les faits, les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) en 2000, donnent la superficie en culture de la municipalité à 177 hectares et on y retrouvait approximativement 37 exploitations agricoles avec une plus forte présence de l'acériculture (CLD de la MRC de L'Islet, ibid, p.11). En réalité, et toujours selon les données de la MRC de L'Islet (ibid), l'affectation agroforestière occupe 46% du territoire, soit environ 131 Km<sup>2</sup>, occupé pour la plupart par des érablières. L'affectation forestière par contre représente environ 53% du territoire pour une superficie de 150,3 km<sup>2</sup> dont une plus grande partie est publique. La MSP s'est constituée en municipalité en 1889 avec un accent porté sur l'exploitation agricole et forestière. Toutefois, l'agriculture ne prendra pas les orientations souhaitées et va progressivement laisser place à l'exploitation forestière (CLD de la MRC de L'Islet, ibid, p. 9). La qualité de son sol que nous venons d'évoquer, justifie cette régression de l'agriculture au profit de l'industrie forestière.

La municipalité dispose d'un plan d'urbanisme depuis 1989 dont les grandes orientations s'articulent autour des aspects tels le maintien et l'amélioration de la dynamique démographique, mais aussi de cadre de vie, la consolidation de la position de la municipalité dans la MRC. Concernant l'aspect régional, il s'agit d'appliquer une réglementation appropriée sur l'ensemble du territoire. Toutefois, dans les faits, et de l'avis des acteurs de la municipalité, lesquels avis concordent fort bien avec les données de la MRC de L'Islet (ibid.), le plan d'urbanisme a pour rôles aussi d'améliorer le milieu bâti, de donner une meilleure appréciation de la voirie municipale par l'embellissement esthétique des abords des axes principaux de la municipalité. Dans ce sens, la municipalité



recommande par exemple d'harmoniser les affichages sur les axes principaux des commerces et autres types de publicités. On peut aussi y voir dans le plan d'urbanisme, la volonté des acteurs municipaux de rentabiliser, d'entretenir et d'améliorer les infrastructures et les équipements existants, mais aussi, de donner la priorité au développement des terrains vacants qui se situent dans le cadre géographique habitable de la municipalité. Dans cette logique, la MSP vise aussi à viabiliser des nouveaux terrains pour d'éventuels développements et ainsi harmoniser le périmètre construit aux espaces d'exploitation agricole et forestière. En outre, la municipalité dispose d'une évaluation des taxes très modérée qui apparaît corollaire à propos des salaires de la municipalité. Le total de l'évaluation foncière de la MSP était estimé à environ 60 811 500 \$ pour 1 264 unités d'évaluation. Toutefois, selon les données de la municipalité et du CLD de L'Islet (in.op.cit.), l'évaluation imposable se situait en 2003 autour de 51 524 000 \$ pour 15,3% du montant total. Cela représente environ 1 186 unités imposables. Plus du tiers (67,4%) de ce montant imposable concernait surtout les résidences pour un montant de 34 715 \$.

### **3-1-2-3 : Historique du milieu en dévitalisation extrême : Saint-Adalbert**

L'histoire de la constitution de la municipalité de Saint-Adalbert (MSA) est associée au mouvement de colonisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais c'est en 1912 que Saint-Adalbert acquiert son statut de municipalité. Au début, c'est le travail agricole qui est au centre des activités de ses habitants, suivis dans une moindre mesure des activités d'exploitation et de transformation de la forêt (CLD de L'Islet, in.op.cit. p. 8). La MSA est entourée à l'ouest par celles de Sainte-Appoline-de-Patton, de Sainte-Lucie-de-Beauregard et de Lac-Frontière (qui se retrouve aussi dans la MRC de Montmagny). Au sud de la MSA, on retrouve l'état du Maine (États-Unis). À l'est se trouve la municipalité de Saint-Pamphile et au nord, on retrouve les localités de Sainte-Félicité et de Saint-Marcel. La municipalité est accessible par la route 204 mais l'est aussi par la route 285 via la 204. Elle est distante de Montmagny d'environ 90 km, elle est à 100 km de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à 150 km de la ville de Québec. L'observation géomorphologique et pédologique situe la MSA

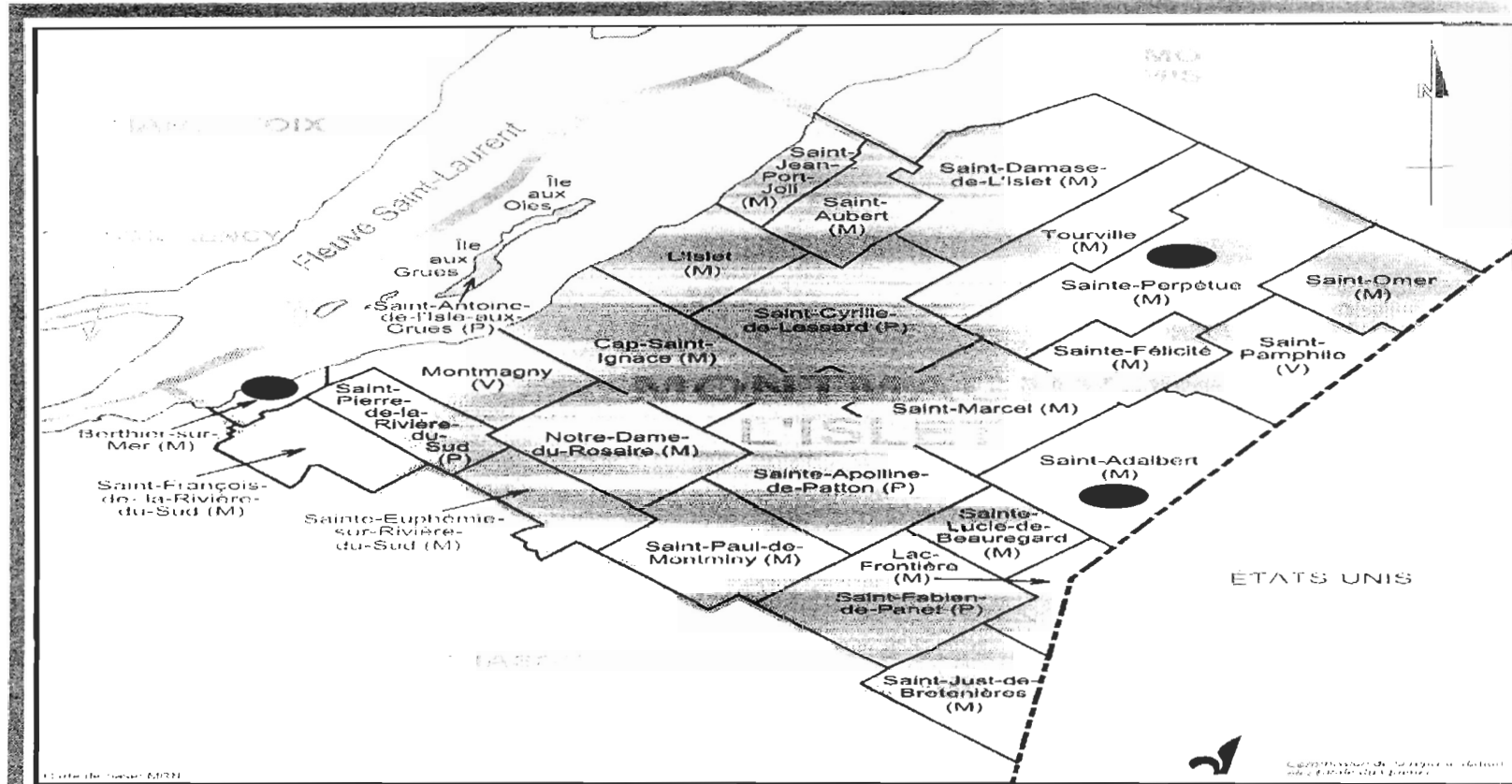
dans les hautes terres des Appalaches aux «collines de l'arrière pays» (CLD de la MRC de L'Islet, 2004, p. 7). Le sol de la MSA est constitué d'argile, de limon, de terre noire et de tourbières dans les vallées et les dépressions. Par contre, dans les zones de collines, ce sont essentiellement du sable, du gravier et des affleurements rocheux (CLD de la MRC de L'Islet, in.op.cit.). L'observation géomorphologique et pédologique est plus explicitement apportée par le document du CLD de L'Islet (2004) pour qui :

*La majorité du territoire de Saint-Adalbert est constitué des sols de classes 6 et 7, c'est-à-dire des sols impropres à la culture. La forte pierrosité et le mauvais drainage des terres représentent les principales contraintes de ces sols. Cependant, quelques endroits reposent sur les sols de classes 4 et 5, soit avec un potentiel modérément bon pour la culture, avec sensiblement les mêmes contraintes que les sols précédents. Toutefois, en éliminant ces contraintes par leur travail, les agriculteurs ont permis une réalité agricole parfaitement intégrée aux autres activités économiques de la municipalité de Saint-Adalbert (CLD de la MRC de L'Islet, Ibid. p. 7).*

En 2000, les données de la MAPAQ estiment la superficie en culture à 499 hectares avec un nombre d'exploitations agricoles de près de 45 dont 3 entreprises laitières et une bonne majorité dans l'acériculture. Le domaine forestier de la municipalité est par contre à domination privée. Contrairement à la MSP, la forêt publique de la MSA est de moindre importance (CLD de la MRC de L'Islet, ibid). Toutefois, ici l'activité agroforestière est de forte importance comme dans la MSP. Dans les faits, l'affectation agricole de cette municipalité n'occupe que 5,6% du territoire (CLD de la MRC de L'Islet, ibid, p. 14) soit environ 11,98 km<sup>2</sup>. L'agroforesterie par contre occupe 68% du territoire pour une superficie 146 km<sup>2</sup> de la MSA.

La carte suivante apporte la délimitation géographique des zones (municipalités) de notre recherche.

Carte 2  
Municipalités de la circonscription de Montmagny-L'Islet (vue oblique)



— Limite municipale  
Source : [http://www.electionsqbec.qc.ca/fr/recherche\\_circonscription\\_prov\\_carte\\_1.asp](http://www.electionsqbec.qc.ca/fr/recherche_circonscription_prov_carte_1.asp)

### 3-1-3 : Caractéristiques des répondants

Durant environ 5 mois et demi, soit de la période allant du 8 janvier 2007 au 4 juin 2007 nous avons mené 44 entrevues (30 directes et 14 entrevues téléphoniques complémentaires) auprès de 30 personnes dans 16 entreprises et organismes des trois municipalités de notre étude, mais aussi auprès des responsables municipaux (tableau 19).

**Tableau 19**

Entreprises et secteurs d'activités dans les municipalités à l'étude

Nom de l'organisation	Secteurs d'activités										
	Forme juridique				Vente détail/ Vente divers	Activités municipales	Financier	Culture/ hôtellerie	Secteur OTJ	Loisir-tourisme	Entreprise adaptée & NTI
	Coop	État	OBNL	Privé							
Berthier-sur-Mer	Quincaillerie Coop SCA de la Rivière-du-Sud	X				x					
	Municipalité de Berthier-sur-Mer		X				X				
	Caisse Populaire Berthier-Sur-Mer	X						x			
	Corporation touristique de Berthier			X						X	
	Auberge et Jardin de Mikami				x			x			
Sainte-Perpétue	Les Poiles à Bois				x	x					
	Magasin coop de Ste-Perpétue	X				x					
	Caisse pop. Desj. des Hautes-Terres	X						x			
	Municipalité de Sainte-Perpétue		X				X				
	Les NS de la MRC de L'Islet			X							x
	OTJ de Ste-Perpétue			X					X		
	Dominion et Grimm inc.				x	x					
Hôtel central				x				x			
Saint-Adalbert	Coop télé-câble de Saint-Adalbert	X									x
	Caisse Desj. du Sud de L'Islet-centre de service St-Adalbert	X						x			
	Centre culturel Godend'Art			X					x		
	Accommodation GM				x	x					
	Friperie Surplus JP				x	x					
	Municipalité de Saint-Adalbert		X				X				

Les données caractéristiques de nos répondants<sup>104</sup> présentent une certaine uniformité pour les trois municipalités, sauf qu'à certains moments, des divergences apparaissent nettement d'une municipalité à une autre<sup>105</sup>. Déjà, comme le fait ressortir le tableau 20 ci-dessous, 53% de nos répondants sont des hommes contre 47% de femmes. Cette tendance s'affirme à Berthier-sur-Mer (BSM) et à Saint-Adalbert (SA), alors que pour Sainte-Perpétue (SP), c'est l'inverse qui se produit vu que 64% de nos répondants ici sont des femmes, ce qui équilibre les taux de manière globale. Cela détermine aussi la forte présence des femmes dans les projets locaux. Une présence que nous allons mieux faire ressortir au chapitre 5, de cette thèse.

**Tableau 20**

Nombre de répondants selon l'âge et le sexe, dans les municipalités à l'étude

<b>Tranches d'âge/ sexe</b>	<b>Berthier-sur-Mer</b>	<b>Sainte-Perpétue</b>	<b>Saint-Adalbert</b>	<b>Total</b>
20-29 ans	1	1	1	<b>3</b>
30-39 ans	1	4	3	<b>8</b>
40-49 ans	2	2	2	<b>6</b>
50-59 ans	1	1	1	<b>3</b>
Plus de 60 ans	4	3	3	<b>10</b>
<b>Hommes</b>	6	4	6	<b>16</b>
<b>Femmes</b>	3	7	4	<b>14</b>

Les données du rapport des répondants eu égard à leurs tranches d'âges ressortent une plus grande concentration des personnes de plus de 60 ans. Dans l'ensemble, 33% de nos répondants ont plus de 60 ans; 27% ont entre 30 et 39 ans et 20% ont entre 40 et 49 ans. Dans les trois municipalités, nous pouvons constater cette forte tendance des personnes de plus de 60 ans. Cela représente environ 44% des répondants de la MBSM, 27% de la MSP

<sup>104</sup> Dans chacune des municipalités, nous avons pris en considération l'ensemble des entreprises et organismes d'ÉS. Toutefois, compte tenu du nombre élevé des entreprises privées, nous avons procédé par un tirage aléatoire qui nous a donné deux entreprises privées dans la municipalité. Le choix de deux entreprises obéit à une logique d'équilibre du nombre d'entreprises dans chaque municipalité.

<sup>105</sup> Le fait de mentionner les entreprises ayant participé à notre thèse ne viole pas le caractère de l'anonymat qui protège les intervenants de la thèse. Nous avons tenu à dresser ce tableau par souci de précision statistique. Il est entendu que dans la suite de la rédaction de ce travail, il ne sera pas établi de rapport direct entre une entreprise donnée et l'intervenant, même si la codification des entrevues rend quasiment impossible l'établissement de ce lien.

et 30% de la MSA. Toutefois, pour les deux dernières municipalités, nous constatons aussi une forte concentration des personnes de 30 à 39 ans, soit environ 36% pour la MSP et 30% pour la MSA.

Le rapport des répondants en ce qui a trait à la scolarité donne des tendances bien différentes d'une municipalité à l'autre. Nous constatons d'abord que pour la municipalité retenue comme dynamique, 44% de nos répondants ont un niveau universitaire. La municipalité en restructuration présente quant à elle, une forte concentration des répondants de niveau secondaire (36%) et universitaire (27%). Par contre, pour la municipalité en déclin, le plus grand nombre des répondants ont un niveau secondaire (40%). Toutefois, dans l'ensemble, 33% de nos répondants ont un niveau secondaire; 30% sont des universitaires; 17% ont un niveau primaire. Le tableau ci-dessous ressort ces différents niveaux de scolarité.

**Tableau 21**

Nombre de répondants selon le niveau de scolarité dans les municipalités à l'étude

Niveaux scolaires	Berthier-sur-Mer	Sainte-Perpétue	Saint-Adalbert	Total
Primaire	1	2	2	5
Secondaire	2	4	4	10
Collégial	1	2	0	3
Universitaire	4	3	2	9
Autodidacte	1	0	2	3

Ensuite, à l'observation du tableau 22 ci-dessous, nous constatons que 70% de nos répondants sont dans l'administration générale<sup>106</sup>. Cette tendance est uniforme quand nous observons les trois municipalités, soit 67% des répondants de la MBSM, 72% des répondants de la MSP et 70% des répondants de la MSA.

<sup>106</sup> Les fonctions occupées sont plus nombreuses que le nombre de personnes interrogées, essentiellement dans la municipalité de Saint-Adalbert parce que dans certains organismes et entreprises, les individus interrogés occupaient plus d'une fonction. De fait, cette observation est plus généralisée dans les trois types de municipalités, surtout dans la plupart des entreprises privées de très petite taille et certains OBNL où un individu central, souvent un des administrateurs, exerce plus d'une fonction (gestion, vente, marketing).

**Tableau 22**

Fonctions exercées dans l'entreprise et l'organisme dans les municipalités à l'étude

<b>Les fonctions</b>	<b>Berthier-sur-Mer</b>	<b>Sainte-Perpétue</b>	<b>Saint-Adalbert</b>
Administration générale	6	8	7
Comptabilité	1	1	3
Production des biens et services	2	1	3
Marketing, vente et publicité	1	1	3
Autres	0	0	0

Pour ce qui est de l'expérience de nos intervenants, le tableau 23 apporte des différenciations intéressantes. D'abord pour la municipalité dynamique, on retrouve une forte concentration de personnes ayant plus de 25 ans d'expérience mais aussi, de 4 ans et moins, soit 33%. Pour la municipalité en restructuration, c'est davantage de personnes ayant 5 et 10 ans qui ont le plus répondu. Par contre, en ce qui concerne la municipalité en déclin, c'est 60% des répondants qui n'ont que 4 ans et moins d'expérience dans les entreprises et les organismes.

Le fort taux dans la MSA est corollaire à la jeunesse de certaines entreprises privées et OBNL pour la localité. Il faut aussi dire que c'est la municipalité qui a enregistré le plus de perte d'entreprises et qui, corollairement, a enregistré le moins d'initiatives communautaires parmi les trois municipalités, depuis les douze dernières années.

En outre, une fois ces données regroupées, on constate tout de suite que 33% des répondants en général ont 4 ans et moins d'expérience, 23% ont entre 5 et 10 ans, ce même pourcentage se retrouve chez les 25 ans et plus, 13% ont entre 11 et 15 ans d'expérience. Le tableau qui suit, expose le niveau d'expérience des intervenants selon les municipalités et les tranches d'âges.

**Tableau 23**

Nombre de répondants selon le niveau d'expérience dans l'organisation

<b>Tranches d'expérience</b>	<b>Berthier-sur-Mer</b>	<b>Sainte-Perpétue</b>	<b>Saint-Adalbert</b>	<b>Total</b>
4 ans et moins	3	1	6	<b>10</b>
Entre 5 et 10 ans	1	5	1	<b>7</b>
Entre 11 et 15 ans	1	2	1	<b>4</b>
Entre 16 et 20 ans	0	0	1	<b>1</b>
Entre 21 et 25 ans	1	0	0	<b>1</b>
Plus de 25 ans	3	3	1	<b>7</b>

Il est aussi intéressant de relever que la totalité des personnes interrogées dans les OBNL ont reconnu n'avoir eu aucune formation avant d'occuper le poste actuel, et cela quelque soit la municipalité. Toutefois, dans la localité dynamique, de même que pour celle en restructuration, la participation aux différents ateliers, séminaires et tables rondes, de même que l'affiliation des OBNL à d'autres organismes de la localité et même de la province, sont des outils de perfectionnement pour leurs administrateurs. Le plus intéressant est que cela semble se faire de manière systématique. Pour la municipalité en déclin, seul un OBNL a reconnu ce type d'affiliation pour se perfectionner. Le secteur des coopératives offre plutôt la tendance inverse à celle des OBNL. Ici, la quasi totalité des administrateurs étaient déjà dans le domaine<sup>107</sup>. La désignation à la fonction administrative faisait donc le plus souvent suite à la reconnaissance d'une certaine expertise. Cette tendance était commune aux municipalités dynamique et en restructuration. La municipalité en déclin offrait un cas où les initiateurs du projet coopératif ne connaissaient rien du domaine dans lequel ils devaient s'engager. En outre, aujourd'hui, ils ne suivent aucune formation pour les postes qui sont les leurs<sup>108</sup>.

<sup>107</sup> Lorsqu'on se réfère aux données du recensement de Statistique Canada depuis 1996, on peut aisément conclure qu'effectivement, la municipalité de Sainte-Adalbert est celle qui aura connu le plus grand nombre de perte d'entreprises. Elle a aussi peu d'idées innovatrices pour mettre en place des nouvelles entreprises quelque soit le domaine (privé ou communautaire).

<sup>108</sup> Nous ne pouvons ressortir le secteur d'activité de cette coopérative, de peur de briser le caractère de l'anonymat. Toutefois, nous pouvons reconnaître que la nature particulière de leur champ d'activité nécessite d'avoir des personnes qui ont déjà, par leurs parcours académiques ou administratifs antérieurs, effectuées des tâches dans la gestion des ressources humaines, comptabilité et administration, sans plus.



Pour les entreprises du secteur privé, la logique est bien différente. En effet, quelque soit le type de municipalité, les personnes interrogées dans le secteur privé ont toutes eu une formation préalable à l'occupation des fonctions actuelles. La grande partie des administrateurs a eu une formation dans leurs champs de compétence. Toutefois, comme il s'agit pour l'essentiel d'entreprises privées de petite taille, souvent individuelles ou incorporées (avec deux ou trois propriétaires), les formations étaient souvent liées à l'accumulation de l'expertise depuis des années. C'est le cas de Franck, un autodidacte qui a appris son métier après avoir passé 10 ans auprès de son ancien employeur, lequel détenait l'entreprise<sup>109</sup> dont 3 ans à temps plein et 7 ans à temps partiel. Lorsque son ancien employeur a décidé de vendre l'entreprise, Franck s'est associé pour acheter et continuer dans le domaine, il le souligne en ces termes :

*J'ai commencé chez un autre monsieur, [...] qui avait acheté des moules [...]. J'ai fais 3 ans avec Monsieur X [...] à temps partiel et 7 ans à travailler avec lui. Quand il a arrêté, on a décidé de continuer. [...] A l'heure actuelle il y a mon frère et moi [...] on est tous les deux des propriétaires et actionnaires de la compagnie, puis j'ai mon gars<sup>110</sup> [...] qui, si ça va bien, va prendre la relève (Franck)<sup>111</sup>.*

### 3-2 : DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Les dynamiques économiques des municipalités tiennent essentiellement compte dans cette section, de la participation de la population à l'économie locale pour chacune des localités. Celles-ci s'observent aisément à partir des données de Statistique Canada et de l'ISQ sur des agrégats économiques tels le taux de chômage ou d'emplois, la répartition des professions et des emplois selon les secteurs de la vie économique des municipalités ou encore le niveau de la population active ou l'employabilité des industries des localités

<sup>109</sup> Nous ne pouvons ressortir son secteur d'activité de peur de briser le caractère de l'anonymat.

<sup>110</sup> Il s'agit ici du fils aîné de Franck.

<sup>111</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, Municipalité de Berthier-sur-Mer, 16 février 2007, Entrevue (40 minutes).

concernées, c'est-à-dire, la capacité des industries locales à employer des travailleurs qui ont perdu leurs emplois.

### **3-2-1 : Participation de la population à la dynamique économique locale**

Pour comprendre la participation de cette population à la dynamique économique locale, il est d'abord primordial de saisir les différentes variations de celle-ci, son ordre d'importance dans le temps. A cet effet, nous avons élaboré un tableau (tableau 24), sur l'évolution de cette population dans les trois municipalités, en remontant jusqu'en 1961. La variation de la population dans les municipalités à l'étude apporte une meilleure compréhension de la structuration de cette population. La population de la MBSM affiche un gain de 12 personnes pour les dix dernières années (soit de 1996 à 2006).

Pour la même période, la MSA a enregistré une perte de 109 personnes alors que la MSP a enregistré, elle aussi, une perte de 132 personnes. Toutefois, on remarque, lorsqu'on décortique ce tableau, que la MBSM pour la période allant de 1961 à 2001, a connu une phase croissante des gains de sa population, exceptée pour la période allant de 1986 à 1991 où elle a connu une perte de la population de l'ordre de 6,7%.

L'observation des MSP et MSA affiche les pertes continues depuis 1981 pour la MSP. Dans la MSA, ces pertes sont évidentes depuis le plus loin que nous sommes remonté. Le fait marquant est qu'au dernier recensement de Statistique Canada (2006), cette municipalité semble renouer avec les fortes pertes des années 1961 à 1966. En effet, au dernier recensement, c'est environ 13,7% de la population qui a quitté la municipalité. Cela représente en valeur absolue, 95 personnes qui ont quitté la municipalité pour la période allant de 2001 à 2006 (tableau 24).

**Tableau 24**

Évolution de la population dans les municipalités à l'étude de 1961 à 2006

<b>1- La municipalité de Berthier-sur-Mer</b>										
<b>Année</b>	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001	2006
<b>Nombre</b>	899	970	1 041	1 141	1 179	1 216	1 135	1 227	1 307	1 239
<b>Variation de la population en %</b>	--	7,9	7,3	9,6	3,3	3,4	-6,7	8,1	6,5	- 5,2
<b>2- La municipalité de Sainte-Perpétue</b>										
<b>Nombre</b>	2 334	2 379	2 285	2 318	2 245	2 226	2 052	2 028	1 990	1 896
<b>Variation de la population en %</b>		1,9	- 3,9	1,4	- 3,1	- 0,85	- 7,8	- 1,2	- 1,9	- 4,8
<b>3- La municipalité de Saint-Adalbert</b>										
<b>Nombre</b>	1 365	1 167	1 019	918	852	795	740	705	691	596
<b>Variation de la population en %</b>		- 16,9	-12,7	- 9,9	- 6,9	- 6,7	- 6,9	- 4,7	- 2,4	- 13,7

Source : Compilation des données de Statistique Canada, de l'Institut de la Statistique du Québec et des CLD de la MRC de L'Islet et de la MRC de Montmagny (réalisée par l'auteur).

Cette description permet tout de suite de souligner la problématique de l'accentuation de la dévitalisation rurale de la municipalité en déclin, de celle en restructuration et même de celle jugée dynamique qui semble ne pas échapper au phénomène. Ceci est d'autant plus inquiétant que la trajectoire de la municipalité en restructuration apparaît encore plus accentuée en ce qui a trait à la perte de sa population, avec une moyenne annuelle d'environ 13 personnes pendant les dix dernières années (1996 à 2006), une baisse qui se rapproche de celle de la municipalité en déclin. En effet, pour la même période, la municipalité en déclin, elle aussi, continue de perdre environ 11 personnes par année. L'élément inquiétant dans cette régression est le constat d'accentuation de la tendance dans les MSP et MSA. Dans la MBSM, il se dégage une légère tendance à la hausse en termes de gain de la population.

Ces observations montrent aussi les différentes tendances des municipalités compte tenu de leurs situations économiques. La MBSM est en fait une localité assez riche compte tenu de la proportion des activités liées aux industries locales. Qui plus est, ces industries, comme on peut le constater, ont un taux d'employabilité très élevé. On remarque, à l'observation du tableau 25 ci-dessous, que les secteurs des industries de la fabrication et de la

construction, de même que ceux de la santé et de l'enseignement ou autres services qui offrent le plus d'emplois.

**Tableau 25**

Employabilité des industries locales dans les municipalités à l'étude en 2001 et représentation en pourcentage par rapport à la population totale

	Municipalité de Berthier-sur-Mer			Municipalité de Sainte-Perpétue			Municipalité de Saint-Adalbert		
	Total	Sexe masc.	Sexe fém.	Total	Sexe masc.	Sexe Fem.	Total	Sexe masc.	Sexe fém.
Total - Population active expérimentée et en %	680 52,03%	395 30,22%	285 21,81%	985 49,50%	555 27,89%	420 21,10%	250 36,18%	170 24,60%	75 10,85%
Agriculture et autres industries axées sur les ressources et en %	25 1,91%	10 0,76%	15 1,15%	<b>125</b> 6,28%	105 5,28%	20 1,00%	35 5,06%	35 5,06%	0 0,00%
Industries de la fabrication et de la construction et en %	<b>360</b> 27,54%	240 18,36%	120 9,18%	<b>440</b> 22,11%	300 15,07%	140 7,03%	<b>105</b> 15,19%	85 12,30%	20 2,89%
Commerce de gros et de détail et en %	55 4,21%	35 2,68%	20 1,53%	<b>120</b> 6,03%	35 1,76%	85 4,27%	20 2,89%	10 1,45%	10 1,45%
Finance et services immobiliers et en %	10 0,76%	0 0,00%	10 0,76%	20 1,00%	0 0,00%	20 1,00%	10 1,45%	0 0%	10 1,45%
Soins de santé et enseignement et en %	<b>85</b> 6,50%	10 0,76%	75 5,74%	105 5,28%	15 0,75%	90 4,52%	0 0,00%	0 0,00%	0 0,00%
Services commerciaux et en %	50 3,82%	30 2,29%	20 1,53%	65 3,27%	55 2,76%	10 0,50%	40 5,79%	40 5,79%	0 0,00%
Autres services et en %	<b>105</b> 8,03%	65 4,97%	40 3,06%	<b>105</b> 5,28%	45 2,26%	60 3,01%	25 3,62%	0 0,00%	25 3,62%

Source : Compilation des données de Statistique Canada 2001 (réalisée par l'auteur).

Pour la MSP, on peut y voir les limites financières auxquelles elle fait face, ce qui en fait une localité moyennement riche, compte tenu de la proportion des activités liées aux industries locales. Toutefois, cette industrie locale a un taux d'employabilité très élevé si l'on tient compte de la faiblesse démographique locale et du phénomène d'exode rural que vit la municipalité. On constate que les secteurs des industries de la fabrication et de la construction sont ceux qui offrent le plus d'emplois. Les mêmes limites sont visibles dans la MSA. C'est en fait un milieu assez pauvre au regard de la faiblesse de la proportion des

activités liées aux industries locales et du faible taux d'employabilité. Cela peut expliquer le fort taux d'exode rural que connaît cette municipalité aussi, qui d'ailleurs est très significatif ici. Les secteurs des industries de la fabrication et de la construction offrent tout de même le plus d'emplois dans ces municipalités, comme le montre le tableau 26.

**Tableau 26**

Répartition des professions locales dans les municipalités à l'étude

	<b>Berthier-sur-Mer</b>			<b>Sainte-Perpétue</b>			<b>Saint-Adalbert</b>		
	Total	Sex Mas	Sex Fem	Total	Sex mas	Sex Fem	Total	Sex mas	Sex fem
Total - Population active expérimentée	680	395	290	985	555	420	250	175	75
Gestion	100	80	20	55	35	20	20	15	5
Affaires, finance et administration	80	0	85	60	20	40	20	5	15
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	15	10	0	10	10	0	0	0	0
Secteur de la santé	20	0	15	40	0	35	10	10	0
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	40	0	40	35	10	20	10	0	10
Arts, culture, sports et loisirs	10	0	0	0	10	0	0	0	0
Ventes et services	70	15	60	200	50	155	25	10	15
Métiers, transport et machinerie	195	195	0	270	200	70	55	55	0
Professions propres au secteur primaire	10	10	10	95	85	10	40	30	10
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	145	85	60	215	145	75	70	55	15

Source : Compilation des données de Statistique Canada 2001 (réalisée par l'auteur).

Cette présentation de l'employabilité en lien avec la propension des industries locales est corollaire à la répartition des professions exercées sur le plan local. On constate justement une plus grande concentration dans le cas de la MBSM, des professions liées à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique, de même que dans les domaines du transport, des machineries ou de la gestion, de la vente et des services. La MSP connaît plus d'activités dans les professions liées à la transformation, à la fabrication et services d'utilité publique, de même que dans les domaines des transports, des machineries ou de la vente et des services. Enfin, on voit pour la MSA une plus grande

concentration dans les professions liées à la transformation, à la fabrication et aux services d'utilité publique, de même que dans le domaine des transports et de la machinerie. Un autre aspect intéressant est l'importance des intervenants administrateurs bénévoles selon le type de municipalité. Ici, c'est dans la localité en restructuration que l'on enregistre une plus forte intervention des acteurs locaux dans la promotion des activités de l'ÉS. La municipalité dynamique et celle en déclin offrent presque le même type d'intérêt quant à la participation des administrateurs bénévoles pour l'ÉS.

Les remarques qui reviennent le plus sont celles de l'essoufflement des gens et leur manque d'intérêt dans l'action collective. Nombreux sont ceux qui n'y croient plus. L'implication communautaire est donc une problématique fondamentale dans le bon fonctionnement des entreprises et organismes de l'ÉS, surtout chez les jeunes et cela, quelque soit le type de municipalité, comme le soutient Albert : *«Pour les organismes à but non lucratif, c'est difficile parce que les organismes ont assez de difficultés ces temps-ci. On dirait que les gens sont fatigués. [...] On a beaucoup de personnes âgées qui travaillent dans la commuanuté»* (Albert)<sup>112</sup>. Et, à Flavienne de rajouter :

*[...] c'est parfois toujours les mêmes qui sont s'impliquent partout. [...] certainement, parce que c'est toujours des gens qui s'occupent de l'âge d'or, qui s'occupent des fermières, qui s'occupent de ci de ça. Tu retrouves les mêmes personnes qui se retrouvent dans deux ou trois organismes* (Flavienne)<sup>113</sup>.

Malgré le manque d'implication communautaire, nous avons perçu une volonté de respecter les normes de responsabilité en ce qui a trait au fonctionnement d'une entreprise ou d'un organisme d'ÉS. Ainsi, la rotation pour les responsabilités d'administrateurs est souvent réelle même si, le fait de la migration des uns et le manque d'implication des autres rend cette rotation timide. Cette observation est réelle aussi bien pour les milieux dynamique, en restructuration, que pour celui en déclin. D'ailleurs, même à propos des emplois

---

<sup>112</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 27 février 2007, Entrevue (60 minutes).

<sup>113</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, Municipalité de Saint-Adalbert, 2 février 2007, Entrevue (150 minutes).

municipaux, de nouveaux conseillers prennent la relève de ceux-là qui s'éloignent de la politique ou qui prennent leur retraite, comme le souligne Antoine pour son organisation :

*Il y a quand même une rotation de personnel, je ne dirai pas importante, et c'est de plus en plus difficile en ce qui a trait au système, [...] de pouvoir suivre. Il y a plus de formation qu'auparavant, on doit suivre des formations assez précises et ce ne sont pas tous les employés ou toutes les personnes qui peuvent suivre justement l'évolution du marché [...] (Antoine)<sup>114</sup>.*

Flavienne quant à elle souligne l'évidence de cette rotation chez les administrateurs de son organisme. Elle reconnaît de suite la difficulté d'exiger le respect des statuts et règlements compte tenu que la migration des populations affecte fortement la possibilité de trouver de nouveaux acteurs. Pour elle :

*Oui il y a une relève en ce sens qu'on a renouvelé par l'assemblée générale les membres; les sept premiers qui ont instauré la mise sur pied du premier conseil d'administration, il en reste deux, donc on a fait sept membres différents depuis ce temps là mais il y a un roulement des membres quand même (Flavienne)<sup>115</sup>.*

Avec Alice, le même problème se pose, sauf qu'ici, le regret ou le malaise de toujours voir les mêmes dans son organisation est réel et la nécessité de conjuguer avec ces mêmes personnes qui reviennent années après années est aussi indépendante du changement que l'organisation voudrait apporter dans son administration :

*Oui il y a une rotation parce qu'on demande deux ans. Donc chaque année il y a les mandants qui sont échus et un renouvellement. Par contre il y a des gens qui sont là depuis le début aussi. C'est sûr que ce n'est pas évident d'avoir des administrateurs qui seraient des représentants de la population (Alice)<sup>116</sup>.*

---

<sup>114</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, Municipalité de Berthier-sur-Mer, 8 février 2007, Entrevue (75 minutes).

<sup>115</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>116</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Alice*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 26 février 2007, Entrevue (45 minutes).

### 3-2-2 : Pauvreté et richesse des milieux

Quand on s'intéresse à la dynamique de pauvreté versus la richesse des communautés rurales, on peut remarquer, pour ce qui est de la MBSM, que le taux d'activité, le taux de chômage et le taux d'emploi sont approximativement égaux à la moyenne québécoise. Pour la MSP, la dynamique est semblable et offre le même taux d'emploi. Mais à l'opposé, le taux de chômage dans la MSP est largement plus important que la moyenne québécoise, ce qui peut se traduire par l'insuffisance des structures économiques, capables de garantir une meilleure offre d'emplois dans la municipalité. Par contre, pour la MSA, le taux d'activité est largement inférieur à la moyenne québécoise, de même que le taux d'emploi. Mais à l'opposé, le taux de chômage y est relativement peu élevé, en fait il est sensiblement l'équivalent du taux de chômage de la MBSM, jugée plus dynamique (tableau 27).

**Tableau 27**

Indicateurs de la population active dans les municipalités à l'étude et pour le Québec en 2001

	Municipalité de Berthier-sur-Mer			Municipalité de Sainte-Perpétue			Municipalité de Saint-Adalbert			Québec		
	Total	Sexe masc.	Sexe fém.	Total	Sexe masc.	Sexe fém.	Total	Sexe masc.	Sexe fém.	Total	Sexe masc.	Sexe fém.
Taux d'activité	64,8	72,9	56,6	63,4	70,1	57,0	48,2	60,0	34,0	64,2	71,1	57,7
Taux d'emploi	59,6	65,4	52,8	54,7	58,5	50,6	43,6	53,3	28,0	58,9	64,9	53,2
Taux de chômage	8,7	11,5	6,7	14,2	15,7	11,1	9,4	8,3	17,6	8,2	8,7	7,7

Source : Compilation des données de Statistique Canada 2001 (réalisée par l'auteur).

L'analyse des revenus en 2000 fait ressortir que le revenu total médian est très supérieur à la moyenne québécoise pour la MBSM. Par contre, le pourcentage de revenu des transferts gouvernementaux, même s'il est nettement supérieur à la moyenne québécoise, reste très inférieur par rapport aux deux autres municipalités (MSP et MSA). En effet, dans la MSP, le revenu total médian est légèrement inférieur à la moyenne québécoise et, très inférieur à



celui de la MBSM. A contrario, le pourcentage de revenu des transferts gouvernementaux est largement supérieur à la moyenne du Québec. Cela peut être interprété comme un aspect de la forte présence de l'intervention de l'État dans cette municipalité. La même tendance est visible pour la MSA. Ici le revenu total médian est très inférieur par rapport à la moyenne québécoise et à celle des autres municipalités. Toutefois, le poids du pourcentage de revenu des transferts gouvernementaux est largement supérieur comparativement à ce qui se passe dans les deux autres municipalités (tableau 28).

**Tableau 28**

Revenu en 2000 dans les municipalités à l'étude

	<b>Berthier- sur-Mer</b>	<b>Sainte- Perpétue</b>	<b>Saint- Adalbert</b>	<b>Québec</b>
	Total	Total	Total	Total
Personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu	1 030	1 435	490	5 506 245
Revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus (\$)	24 688	16 755	13 118	20 665
Composition du revenu total (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0
Gains en pourcentage du revenu	69,7	72,2	64,2	75,1
Transferts gouvernementaux en pourcentage du revenu	15,0	22,1	26,8	13,9
Autres sources de revenu en pourcentage du revenu	15,3	5,8	9,1	11,0
Revenu médian des ménages- Ménages comptant une personne	20 676	18 508	29 643	19 465
Revenu médian des ménages- Ménages comptant deux personnes ou plus	<b>55 953</b>	37 981	40 505	51 152
Revenu médian (\$) : tous les ménages	<b>43 691</b>	<b>35 025</b>	<b>35 723</b>	40 468

Source : Compilation des données de Statistique Canada 2001 (réalisée par l'auteur).

Tout porte à croire que, plus une municipalité est confrontée à des difficultés économiques, plus l'État central intervient financièrement. L'autre valeur qui nous interpelle au tableau ci-dessus est le nombre de personnes de 15 ans et plus disposant d'un revenu. Le nombre de personnes disposant de revenus dans la MSA est presque la moitié du nombre de ces personnes dans la MBSM, mais le fait curieux c'est qu'il est trois fois moins élevé que dans la MSP, dans laquelle environ 50% de la population active dispose d'un revenu.

Ensuite, il n'y a pas d'ordre chronologique lié à la dynamique de la municipalité. Le revenu médian des ménages pour la MBSM est de l'ordre de 43 691\$. On peut déjà observer que cette moyenne est largement supérieure à celle de SP et de SA. Cette comparaison est encore plus intéressante lorsqu'on s'intéresse au revenu des ménages comptant deux personnes ou plus, lequel se situe à 55 953 \$ dans la MBSM et qui là aussi s'affiche de façon bien supérieure à la moyenne des deux autres municipalités. En effet, le revenu médian moyen des ménages dans la MSP est de 35 025 \$. Il est relativement supérieur à la moyenne de la MRC de L'Islet qui se situe à 34 288 \$ (CLD de la MRC de L'Islet, 2004). Le fait étonnant est qu'il soit inférieur au revenu moyen des ménages de SA qui lui, est de 35 723 \$. Le revenu des ménages comptant deux personnes ou plus se situe à 37 981 \$ pour la MSP alors qu'il est de 40 505 \$ à SA. Là aussi, il s'affiche de façon bien supérieure à la moyenne de la MRC et surtout de la moyenne de la MSP. L'observation d'ensemble permet de constater que la municipalité en restructuration offre un moindre traitement en termes salarial que celle en déclin. Par contre, pour la municipalité dynamique, le traitement salarial est nettement meilleur que pour les deux autres municipalités.

À juste titre, l'observation de la pauvreté du milieu obéit à une logique décrite par les concepts autour de la ruralité et de l'ÉS. On s'aperçoit que les caractéristiques des localités sont fonction du niveau de la description de la typologie propre à chaque milieu. Ainsi, la municipalité dynamique donne les repères d'un environnement dynamique. On y enregistre le taux le moins élevé de chômage par rapport à celle en dévitalisation modérée et le taux le plus élevé dans la municipalité en dévitalisation extrême. On retrouve la même proportion concernant le revenu moyen des ménages. En effet, la localité dynamique offre le revenu moyen des ménages le plus élevé alors que celle en dévitalisation extrême offre le revenu le plus faible.

La répartition des entreprises selon les secteurs d'activités que ressort le tableau 31 ci-dessous présente une certaine similarité en pourcentage et en nombre d'entreprises par secteur d'activités. On peut facilement constater que la municipalité dynamique et celle en déclin renferment un nombre quasi identique d'entreprises quelque soit les secteurs

d'activités<sup>117</sup>. La municipalité en restructuration a, par contre, un nombre très élevé d'entreprises privées, un même nombre d'entreprises du secteur coopératif et trois fois plus d'organismes d'ÉS. Cette observation fait ressortir à première vue que l'importance du nombre d'entreprises ou d'organismes dans une municipalité n'est pas toujours fonction de son niveau de dynamisme économique.

**Tableau 29**

Répartition des entreprises selon les secteurs d'activités dans les municipalités à l'étude

Municipalités	Le nombre et pourcentage d'entreprises par secteur d'activité						Total
	Secteur privé		Secteur coopératif		Secteur des OBNL		
	n	%	N	%	N	%	
Berthier-sur-Mer	27	90,0	2	6,7	1	3,3	30
Saint-Adalbert	28	90,3	2	6,4	1	3,2	31
Sainte-Perpétue	66	92,9	2	2,8	3	4,2	71

Source : Compilation que nous avons réalisée à partir des données des municipalités étudiées.

La répartition des emplois occupés dans les municipalités à l'étude donne une vision composite assez intéressante. En effet, dans la MRC de L'Islet, on observe une répartition par lieu d'habitation de la MSA et de la MSP. Ainsi, on peut observer pour ce qui est du cas de la MSA, que 47,1% de la population active de cette municipalité travaille à Saint-Pamphile et 52,9% exercent à SA. Pour sa part, 25,5% de la population active de la MSP occupe un emploi à Saint-Pamphile et 55,2% travaille à SP, 14,5% travaille dans la localité de Tourville et 4,8% travaille à Saint-Jean-Port-Joli.

Cette configuration présente une concentration assez importante des emplois dans la municipalité de Saint-Pamphile, qui semble s'imposer comme un pôle d'emplois pour les municipalités avoisinantes telles que SA et SP. En effet, Saint-Pamphile arrive en seconde position comme la municipalité qui concentre le second taux d'offre d'emplois pour ces deux municipalités de L'Islet Sud, soit un total d'environ 265 emplois (tableau 30).

<sup>117</sup> La majorité des entreprises que renferment les municipalités de Sainte-Perpétue et de Saint-Adalbert sont de petite taille avec un effectif d'une ou deux personnes, avec des chiffres d'affaires très modestes.

**Tableau 30**

Emploi et population active occupée, répartition dans la MRC de L'Islet

Nom (code géographique)		Lieu d'emploi					Population active occupée totale
		Dans la MRC de L'Islet					
		Saint-Pamphile (2417010)	Saint-Adalbert (2417015)	Sainte-Perpétue (2417030)	Tourville (2417035)	Saint-Jean-Port-Joli (2417070)	
Lieu de résidence	Saint-Adalbert (2417015)	80	90	0	0	0	170
	Sainte-Perpétue (2417030)	185	0	400	105	35	725
Répartition par lieu d'emploi	Saint-Adalbert (2417015)	47,1%	52,9%				100%
	Sainte-Perpétue (2417030)	25,5%	0%	55,2%	14,5%	4,8%	100%

Source : Compilation que nous avons réalisée à partir des données du recensement de 2001 CLD de la MRC de L'Islet, [S.l], [S.n].

A l'observation du tableau ci-dessus, on retrouve encore une proportion plus importante de la population qui travaille ailleurs mais habite la MSA et la MSP. On peut reconnaître ici que la proximité des municipalités en difficulté de celle dynamique donne une dualité de perception. Par exemple en ce qui concerne l'accès aux emplois, Saint Pamphile offre facilement des emplois pour les municipalités avoisinantes et crée aussi l'effet contraire d'empêcher le développement de ces emplois dans ces localités.

La configuration est totalement différente pour la MBSM (tableau 31). Ici, seulement 12,7% de la population active occupée travaille dans la municipalité. 49,4% exerce dans la ville de Montmagny; 21,5% de cette population active occupée travaille à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud; 10,1% à Saint-Vallier et 6,3% à Québec et à ses environs. On constate de fait, que les plus hautes concentrations de la population active occupée par la MBSM se retrouvent à Montmagny et à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, ce qui se comprend fort bien et explique le double avantage que détient la MBSM. D'abord sa

proximité avec le centre d'affaires de Montmagny, qui en termes d'importance se présente comme une ville centrale<sup>118</sup>. L'autre avantage est sa proximité avec les villes de Lévis et de Québec qui répondent encore mieux aux manquements qui peuvent être observés sur place et que Montmagny ne peut offrir.

**Tableau 31**

Emploi et population active occupée dans la MRC de Montmagny

Nom (code géographique)		Lieu d'emploi					Population active occupée totale
		Dans la MRC de Montmagny					
		Montmagny (Ville) (2418050)	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. (2418060)	Berthier-sur-Mer (2418065)	Saint-Vallier (2419117)	Québec (et les environs) (2423025)	
Lieu de résidence	Berthier-sur-mer (2418065)	195	85	50	40	25	395
Répartition par lieu d'emploi	Berthier-sur-mer (2418065)	49,4%	21,5%	12,7%	10,1%	6,3%	100%

Source : Données de l'Institut de la Statistique du Québec 2001 (compilation réalisée par l'auteur).

Cette configuration semble faire apparaître un paradoxe par rapport au caractère dynamique de cette municipalité. Toutefois ce paradoxe est tout à fait explicable vu que le dynamisme de la MBSM est surtout attribuable à sa position géographique (en bordure du fleuve Saint-Laurent) et l'afflux des touristes qui profitent justement des corollaires de cette géographie (nous y reviendrons dans les prochains chapitres). L'analyse du tableau sur le rapport de la population active de 15 ans et plus et sa relation avec l'offre d'emploi selon les industries permet d'évaluer dans chaque municipalité, l'importance relative des emplois générés par

<sup>118</sup> À Montmagny, on retrouve l'essentiel de services dont les habitants de la municipalité de Berthier-sur-Mer peuvent tirer profit. Quelques-uns de ceux qui font défaut aux autres municipalités sont les soins de santé, les pompiers et les ambulanciers.

secteur d'activité, ce qui permet de déterminer l'importance de chaque secteur pour chacune des municipalités. A l'observation du tableau 32, on peut déjà se rendre compte que pour les MRC, les tendances ne sont pas les mêmes. En effet, la MRC de L'Islet offre une plus grande concentration dans les secteurs tels que la fabrication (37%); l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (10,6%); et, le commerce de détail (9,5%). Pour la MRC de Montmagny, le secteur de la fabrication arrive lui aussi en tête (35%) mais il est tout de suite suivi par les secteurs tels que le commerce de détail (12%) et ceux des soins de santé et assistance sociale (10,4%). La prédominance des métiers liés à la fabrication que font ressortir les deux MRC se retrouve dans les municipalités. Toujours à l'observation du tableau 32, on peut se rendre compte dans les trois municipalités que c'est le secteur de la fabrication qui apparaît le plus présent : MBSM (39,8%); MSP (40%); MSA (35,8%).

En considérant la MSA et la MSP qui se situent dans la MRC de L'Islet, on peut s'apercevoir que les secteurs qui offrent le plus d'emplois sont ceux de la fabrication, de l'agriculture, la foresterie, de la chasse et de la pêche. Toutefois, la MSP se distingue de la MSA par l'importance des emplois dans les secteurs liés au commerce de détail (9,7%), aux soins de santé et à l'assistance sociale (7,8%) et aux autres services sauf les administrations publiques (5,3%). La MBSM concentre le plus d'emplois dans les secteurs de la fabrication (39,8%), de la construction (12,3%), des soins de santé et assistance sociale (7,2%), du commerce de détail et des autres services sauf les administrations publiques qui concentrent 5,8% chacun. Ces secteurs, qui offrent le plus d'emplois dans les trois municipalités, respectent une tendance générale dans les MRC de L'Islet et de Montmagny. On peut y lire, pour ce qui est de la MRC de L'Islet, que le secteur de la fabrication représente 37,9% d'emplois, celui de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse 10,6% et enfin, celui du commerce de détail 9,5%. Pour la MRC de Montmagny, ce sont les secteurs de la fabrication (35,5%), du commerce de détail (12%), soins de santé et d'assistance sociale (10,4%) qui concentrent le plus d'emplois.

**Tableau 32**

Population active totale de 15 ans et plus selon l'industrie dans les municipalités à l'étude

Les secteurs de l'industrie	MRC				Saint-Adalbert		Sainte-Perpétue		Berthier-sur-Mer	
	Islet		Montmag.		N	%	N	%	N	%
	N	%	N	%						
Population active totale de 15 ans et plus	8 585	100	10 420	100	265	100	1 030	100	690	100
Industrie – Sans objet	150	1,7	145	1,4	15	5,7	40	3,9	10	1,4
Toutes les industries	8 435	98,2	10 275	98,6	250	94,3	990	96,1	680	98,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	910	10,6	645	6,2	45	17	120	11,6	15	2,2
Services publics	10	0,1	25	0,2	0	0	10	1	10	1,4
Construction	265	3,1	335	3,2	10	3,8	25	2,4	85	12,3
Fabrication	3 255	37,9	3 695	35,5	95	35,8	410	40	275	39,8
Commerce de gros	155	1,8	255	2,4	0	0	20	2	15	2,2
Commerce de détail	815	9,5	1 255	12,0	15	5,7	100	9,7	40	5,8
Transport et entreposage	425	4,9	370	3,5	35	13,2	60	5,8	35	5
Finance et assurances	200	2,3	325	3,1	10	3,8	20	2	10	1,4
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	120	3,7	180	1,7	0	0	10	1	10	1,4
Services d'enseignement	315	3,67	480	4,6	0	0	30	2,9	30	4,3
Soins de santé et assistance sociale	735	8,6	1 085	10,4	10	3,8	80	7,8	50	7,2
Arts, spectacles et loisirs	120	1,4	145	1,4	0	0	0	0	10	1,4
Hébergement et services de restauration	405	4,7	625	6	10	3,8	35	3,4	30	4,3
Autres services, sauf les administrations publiques	450	5,2	485	4,6	10	3,8	55	5,3	40	5,8
Administrations publiques	255	3	370	3,5	10	3,8	15	1,4	25	3,6

Source : compilation que nous avons réalisée à partir des données obtenues de l'Institut de la Statistique du Québec, de Statistique Canada 2001 et des trois municipalités étudiées.

Lorsqu'on considère uniquement la répartition des emplois de 15 ans et plus entre les hommes et les femmes selon les industries, une dynamique se dégage et semble apporter une plus grande concentration des emplois au profit des hommes. Ces derniers semblent mieux servis que les femmes comme le fait ressortir le tableau 33.

**Tableau 33**

Hommes et femmes actifs de 15 ans et plus selon les industries dans les municipalités à l'étude

Les secteurs de l'industrie	Saint-Adalbert		Sainte-Perpétue		Berthier-sur-Mer	
	H	F	H	F	H	F
Hommes actifs de 15 ans et plus	180	85	570	450	395	295
Industrie - Sans objet	10	10	15	25	0	10
Toutes les industries	170	80	560	425	395	285
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	<b>40</b>	5	<b>105</b>	20	10	10
Construction	15	0	25	0	<b>70</b>	10
Fabrication	<b>70</b>	25	<b>270</b>	<b>140</b>	<b>170</b>	<b>105</b>
Commerce de gros	0	0	10	0	10	0
Commerce de détail	0	10	20	<b>75</b>	20	20
Transport et entreposage	<b>35</b>	0	<b>50</b>	10	25	10
Services d'enseignement	0	0	15	15	10	<b>30</b>
Hébergement et services de restauration	0	10	15	20	20	10
Autres services, sauf les administrations publiques	0	10	25	<b>30</b>	<b>30</b>	10

Source : Compilation que nous avons réalisée à partir des données obtenues de l'Institut de la Statistique du Québec, de Statistique Canada 2001 et des municipalités étudiées.

La lecture de ce tableau permet justement d'observer que le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, de même que le secteur du transport et de l'entreposage emploient plus d'hommes dans la MSA et la MSP. Le secteur de la fabrication par contre, concentre le plus fort taux d'emplois dans deux des trois municipalités autant chez les hommes que chez les femmes. En ce qui concerne le cas des municipalités de notre recherche, c'est le secteur qui offre le plus d'emplois pour les femmes notamment dans la MSP (140) et la MBSM (105). Toutefois, à la différence des deux autres municipalités, la MSP se distingue par la forte concentration des emplois des femmes dans le secteur du commerce de détail avec un effectif total de 75 emplois. Quand à la MBSM, elle se différencie des deux autres par la concentration des emplois offerts dans le secteur de la construction, des emplois qui sont essentiellement occupés par les hommes.

Ressortir l'ensemble des secteurs profitables aux municipalités régionales permet la mise en évidence du coefficient de spécialisation de certains secteurs d'activités, ce qui nous



donne la possibilité, à juste titre, de comprendre cette importance relative des secteurs d'activités dans nos municipalités rurales. Le coefficient de spécialisation détermine le secteur d'activité dans la municipalité qui offre le plus d'emplois. Il ressort donc le caractère dépendant de la municipalité par rapport au secteur d'activité. Plus le coefficient de spécialisation est élevé, plus forte est l'influence du secteur d'activité sur la municipalité et plus forte est alors la concentration d'emplois. Ainsi, le secteur d'activité économique qui offre une forte concentration d'emplois sur un territoire affichera un coefficient plus élevé que 1. A titre d'exemple, le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la chasse et de la pêche génère 120 emplois dans la MSP, par rapport au total des emplois dans la municipalité qui est de 1 030. La part d'emplois occupés par ce secteur est donc de 11,6%. Le même calcul pour la MBSM donne une proportion de 2,2%. La proportion des emplois pour le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la chasse et de la pêche est donc 5 fois plus élevé pour la MSP que pour la MBSM ( $0,116/0,022 = 5,27$ )<sup>119</sup>. C'est ce qui est déterminé comme le coefficient de spécialisation. Déjà on peut comprendre à partir du tableau 34 qui suit, que les secteurs qui offrent le plus d'emplois dans les municipalités retenues respectent la logique du taux d'employabilité de la MRC. Sous la base de cet exemple et du tableau 34, nous retenons les secteurs pour lesquels les emplois sont les plus concentrés dans les trois municipalités tout en déterminant leurs coefficients de spécialisation.

Ce tableau sur le coefficient de spécialisation des municipalités que nous avons dressé, mérite quelques précisions dans sa compréhension. La première est liée à la dimension indissociable des secteurs de la fabrication et celui de la foresterie dans la MSA et la MSP. En effet, le secteur de la fabrication dans ces municipalités est davantage orienté vers la transformation des produits forestiers<sup>120</sup>. Aussi, pour mieux comprendre l'importance du

---

<sup>119</sup> La méthode de calcul du coefficient de spécialisation est celle adoptée par les CLD des MRC de L'Islet de Montmagny. On la retrouve dans le *Profil socioéconomique* des municipalités à l'étude, dressé par les différents CLD (2004).

<sup>120</sup> La municipalité de Saint-Adalbert par exemple concentre le plus grand nombre de ses emplois par l'existence de deux scieries (que les locaux appellent *moulins à bois*) qui exercent dans la transformation des produits forestiers (transformation du bois).

secteur forestier dans ces municipalités nous devons associer le secteur de la fabrication à celui de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse et inversement. C'est suivant cette logique que la moyenne du coefficient de spécialisation des secteurs de la fabrication et de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse donne la valeur de 5,48 pour la MSA et de 4,03 pour celle de la MSP. Comme on peut le voir, la moyenne du secteur de la fabrication et des produits forestiers est 5 fois plus élevée, par rapport à la MBSM et, de 4 fois plus élevée de la MSP par rapport à la MBSM. Autrement dit, ces deux secteurs d'activités sont de première importance pour l'économie locale dans les deux municipalités (MSP et MSA). La MBSM combine par contre sa spécialisation dans l'association de la fabrication des produits en bois et la construction avec une moyenne de spécialisation de l'ordre de 5,23 par rapport aux deux autres municipalités.

**Tableau 34**

Coefficient de spécialisation et emplois dans les municipalités à l'étude

Municipalités	Secteurs d'activités les plus attractifs	Moyenne du coefficient de spécialisation	Nombre d'emplois dans le secteur d'activité	Nombre d'emplois dans la municipalité
Saint-Adalbert	Fabrication	0,89	95	265
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,59	45	
Sainte-Perpétue	Fabrication	1,06	410	1 030
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2,97	120	
	Commerce de détail	1,68	100	
	Soins de santé et assistance sociale	1,56	80	
	Autres services, sauf les adm. publiques	1,15	55	
Berthier-sur-Mer	Fabrication	1,05	275	690
	Construction	4,18	85	
	Soins de santé et assistance sociale	1,40	50	
	Commerce au détail	0,80	40	
	Autres services, sauf les adm. publiques	1,31	40	

Source : Compilation que nous avons réalisée à partir des données des CLD des municipalités étudiées.

Le deuxième niveau de compréhension du tableau 34 est lié aux moyennes des coefficients de spécialisation. Étant donné que nous avons trois municipalités à prendre en compte, déterminer le coefficient de spécialisation d'une municipalité par rapport aux deux autres revient à ressortir la moyenne de celui-ci. Par exemple, le secteur de la construction compte 85 emplois dans la MBSM comparativement à 25 emplois dans la MSP et 10 emplois dans la MSA. Cela représente des moyennes respectives de 12,3%; de 2,4% et de 3,8%. Le coefficient de spécialisation de la MBSM pour le secteur de la construction est donc de 5,12 ( $0,123/0,024 = 5,125$ ) par rapport à celui de la MSP et de 3,24 ( $0,123/0,038 = 3,237$ ) par rapport à celui de la MSA. La moyenne de spécialisation de la MBSM par rapport aux deux autres municipalités dans le secteur de la construction est donc égale à la moyenne des deux coefficients de spécialisation ( $5,12 + 3,24 = 8,36 / 2 = 4,18$ ). La logique de calcul permet de dresser au tableau 35, la moyenne des coefficients de spécialisation des municipalités par rapport aux deux autres et selon les secteurs à forte concentration d'emplois (tableau 35)<sup>121</sup>. On peut alors constater à l'observation des trois tableaux précédents que les trois municipalités ont une relation de dépendance avec les secteurs liés directement ou indirectement à l'exploitation forestière. En conséquence, cette économie est donc de première importance pour les économies locales. Il y a une importance plus marquée pour la MSA et pour MSP qui renferment les grandes entreprises dans la transformation ou la fabrication des produits forestiers (des scieries), principaux employeurs des deux municipalités, ce qui peut aussi se comprendre vu que la MRC de L'Islet est l'une des plus grandes réserves de bois dans la région C-A.

Le problème actuel est la crise que connaît le secteur forestier. À juste titre, la production forestière a toujours constitué et constitue encore une composante essentielle dans l'économie québécoise. Or, l'industrie forestière fait aujourd'hui l'objet d'une profonde restructuration en raison d'un nombre important de facteurs qui s'entrecroisent. Entre

---

<sup>121</sup> La lecture du tableau 35 se fait comme suit : par exemple, en considérant la municipalité de Saint-Adalbert et le secteur d'activité de la fabrication, on lit que la localité de Saint-Adalbert a un coefficient de spécialisation dans le secteur de la fabrication qui est de 0,89 par rapport à la municipalité de Sainte-Perpétue et de 0,90 par rapport à la localité de Berthier-sur-Mer. Ce qui donne une moyenne de spécialisation de la municipalité de Saint-Adalbert de l'ordre de 0,89 par rapport aux deux autres.

autres, on parle de la diminution de près de 20% des approvisionnements en bois, la force du dollar canadien, le litige commercial avec les États-Unis sur le bois d'œuvre, la compétition mondiale sur les marchés, le coût du bois, un ensemble qui crée des pressions, lesquelles affectent les économies de certaines régions ressources, mais aussi celle des métropoles telles que Québec et Montréal.

**Tableau 35**

Moyenne des coefficients de spécialisation par secteurs les plus attractifs en emplois dans les municipalités à l'étude

Municipalités	Secteurs d'activités les plus attractifs	Municipalités			Moyenne des coefficients de spécialisation
		Saint-Adalbert	Sainte-Perpétue	Berthier-sur-Mer	
Saint-Adalbert	Fabrication		0,89	0,90	0,895
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse		1,46	7,73	4,595
Sainte-Perpétue	Fabrication	1,12		1	1,060
	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,68		5,27	2,975
	Commerce de détail	1,70		1,67	1,685
	Soins de santé et assistance sociale	2,05		1,08	1,565
	Autres services, sauf les adm. publiques	1,39		0,91	1,150
Berthier-sur-Mer	Fabrication	1,11	1		1,055
	Construction	3,24	5,12		4,180
	Soins de santé et assistance sociale	1,89	0,92		1,405
	Commerce au détail	1,01	0,59		0,80
	Autres services, sauf les adm. publiques	1,53	1,09		1,310

Source : Compilation que nous avons réalisée à partir des données des municipalités étudiées.

Qui plus est, le nombre d'emplois reliés à la récolte de la fibre de bois ou aux activités de transformation ont nettement baissé du fait des restrictions gouvernementales, du contexte économique et pour les dernières années, du conflit du bois d'œuvre avec les États-Unis. On peut alors le comprendre, les secteurs liés à la foresterie font présentement face à une nécessaire consolidation et à une certaine reconversion de l'industrie du bois ou du sciage du fait de la baisse de la récolte. Ensuite, la récente réduction des droits de coupe force de

manière certaine, à une réallocation des ressources, plus précisément en ce qui concerne la main d'œuvre. Toutefois, la restructuration des activités n'est pas toujours accompagnée d'une bonne adéquation au bassin de main d'œuvre. Et comme si cela ne suffisait pas, le Québec doit aussi faire face à la vive concurrence des provinces de l'Ouest et du continent européen. Cette crise actuelle ne laisse pas de côté le secteur des pâtes et papiers qui a nettement diminué au cours des dernières années, exerçant lui aussi, des pressions à la baisse sur les prix du papier pendant que dans le même temps, leurs coûts de production augmentent de manière exponentielle. Une situation, qui elle aussi, est intimement liée aux difficultés récentes qui affectent l'industrie forestière. L'observation de la proportion d'implantation de nouvelles entreprises dans les municipalités est presque impossible à déterminer. La première raison est le manque de données statistiques fiables pour les trois municipalités. Ensuite, il y a le fait que les nouvelles initiatives qui se soldent souvent par des échecs répétés semblent décourager les acteurs municipaux. Les entreprises qui sont dans les municipalités sont celles qui, depuis toujours, essaient de se maintenir malgré les difficultés socioéconomiques, comme le relève Étienne :

*Depuis les 5 dernières années, je n'ai pas des données, il s'ouvre de temps à autre de petits commerces de services, mais pas beaucoup de manufactures. On a eu depuis 5 ans un moulin de rabotage pour le bois qui s'est implanté dans la région. Un autre de bois franc malheureusement qui a essayé et qui s'est arrêté. Parce qu'ici la spécialité c'est surtout le bois dans la région. On veut tenter de diversifier, mais en passant, l'industrie du coin c'est des érablières, mais ce ne sont pas des nouvelles entreprises. On peut dire que les érablières ont toujours été là depuis plus longtemps (Étienne)<sup>122</sup>.*

Une autre difficulté qui est commune à l'ensemble des municipalités, est celle de déterminer le salaire moyen par secteur économique. Autant il est apparu chez les intervenants, l'évidence de la fluctuation du salaire dans le secteur privé, autant dans le secteur de l'ÉS, on semblait s'accorder pour le salaire minimum. Il faut dire qu'à propos de l'ÉS, le secteur bancaire, offre des salaires plus élevés dans tous les types de milieux : «[...] c'est un peu comme partout ailleurs, je pourrai dire qu'environ, en ce qui touche des employés, ça peut jouer entre 25 000 \$ et 35 000 \$ par année en moyenne», nous affirme

<sup>122</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 27 février 2007, Entrevue (60 minutes).

Antoine<sup>123</sup>. Sinon, «*le secteur coopératif, c'est le salaire minimum. Le secteur privé, et bien cela dépend des entreprises. On n'a une scierie, l'industrie forestière et le salaire c'est 15\$ de l'heure*» (Albert)<sup>124</sup>. Mais aussi, dans cette ruralité, souvent, les salaires dans le privé sont identiques à ce qui se fait dans l'ÉS. Guillaume nous dit à cet effet, qu'«*en ce qui concerne ces entreprises de la restauration et de l'hébergement, c'est le salaire minimum. Pour les autres entreprises, les garages, la quincaillerie c'est autre choses, mais ça doit tourner autour du salaire minimum, pas plus*» (Guillaume)<sup>125</sup>.

On peut alors facilement l'imaginer, l'ensemble de ces difficultés affecte l'économie des trois municipalités retenues dans cette recherche. Pis encore, par le fait de la concentration des emplois dans les secteurs des industries liées à la foresterie dans ces municipalités, nous pouvons comprendre que ces dernières sont plus vulnérables à l'ensemble des restructurations que connaît le secteur des industries forestières.

### 3-3 : DYNAMIQUES HUMAINES

Il est question dans cette section de discerner, à partir des données de Statistique Canada et celles de l'ISQ, le niveau de la qualité des ressources humaines dans les municipalités à l'étude, la composition démographique des populations et la diversité culturelle présente selon que l'on se retrouve dans une municipalité en déclin, en restructuration ou dynamique.

---

<sup>123</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>124</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>125</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, Municipalité de Berthier-sur-Mer, 8 janvier 2007, Entrevue (75 minutes).

### 3-3-1 : Qualité des ressources humaines

La MBSM a une superficie totale évaluée à 26,80 km<sup>2</sup>, pour une densité de population de l'ordre de 48,8 hab/km<sup>2</sup> (Statistique Canada 2001). Pour ce qui est des caractéristiques de sa population, environ 31% est âgée de 55 ans et plus. Là on observe une plus grande concentration des personnes âgées dans cette municipalité par rapport aux deux autres (la MSP et la MSA). Quant à la MSP, sa superficie totale est évaluée à 291,45 km<sup>2</sup>. Cela donne une densité de la population de l'ordre de 6,8 hab/km<sup>2</sup> (Statistique Canada *ibid*). Pour ce qui est des caractéristiques démographiques, on peut observer que cette municipalité semble échapper au contexte général de vieillissement de la population que connaît le Québec. En effet, 28% de sa population est âgée de 55 ans et plus. Enfin, la MSA a une superficie totale de 219,03 km<sup>2</sup>, pour une densité de la population de l'ordre de 3,2 hab/km<sup>2</sup> (Statistique Canada *in.op.cit.*). Environ 21% de sa population est âgée de 55 ans et plus. Là encore, il se dégage le sentiment que cette municipalité semble échapper au contexte de vieillissement de la population que connaît le Québec, ce qui n'est pas vraiment le cas. Le tableau 36 fait ressortir les composantes de ces populations par tranches d'âges.

La dynamique de la population de la MBSM, au regard de ce tableau, nous apparaît très différente de celles SP et de SA. En effet, ici on constate une augmentation selon les tranches d'âges dans la presque totalité des tranches d'âges, à l'exception de la tranche d'âge des 5 à 14 ans où il y a une régression de 20 personnes. Toutefois, pour les tranches où les gains sont importants, on retrouve par ordre de grandeur décroissant, la tranche des 65 à 74 ans avec un accroissement de 35 personnes entre 1996 et 2001; ensuite arrive celle des 55 à 64 ans (gain de 30 personnes); des 25 à 54 ans (gain de 25 personnes) et des 75 ans et plus avec un autre gain de 15 personnes. Le caractère particulier de ces gains est qu'ils sont obtenus par les tranches d'âges des personnes âgées, notamment chez les personnes de plus de 55 ans. On peut alors estimer que s'il y a une croissance de la population à BSM, qui concentre des personnes retraitées ou proches de prendre leur retraite. On peut voir l'effet de cette croissance de la population âgée par l'observation de l'augmentation de l'âge médian de la population qui est passé de 39,2 à 43,3 entre 1996 et 2001. Il s'agit là

d'une progression de l'âge médian qui obéit à la logique du vieillissement de la population que connaît l'ensemble de la province du Québec comme le fait ressortir le tableau 36.

**Tableau 36**

Tranches d'âges des populations dans les municipalités à l'étude en 1996 et en 2001

	Municipalité de Berthier-sur-Mer				Municipalité de Sainte-Perpétue				Municipalité de Saint-Adalbert			
	Total		Sexe masc	Sexe fém.	Total		Sexe masc	Sex fem.	Total		Sex. masc	Sex fem
	1996	2001			1996	2001			1996	2001		
Total. Toutes personnes	1 230	1 305	660	645	2 030	1 990	1 000	990	707	691	361	330
Âgées de 0 à 4 ans	50 4,1%	60 4,5%	40 6,1%	25 3,8%	100 4,92%	70 3,5%	35 3,5%	35 3,5%	45 6,4%	25 3,6%	10 2,7%	15 4,5%
Âgées de 5 à 14 ans	155 12,6%	130 9,9%	65 9,8%	70 10,8%	320 15,7%	250 12,5%	135 13,5%	115 11,6%	120 17%	110 16%	50 14%	60 18%
Âgées de 15 à 19 ans	90 7,3%	60 4,5%	30 5,5%	35 5,4%	145 7,1%	155 7,7%	80 8%	75 7,5%	60 8,5%	55 7,9%	35 9,7%	20 6%
Âgées de 20 à 24 ans	60 4,8%	65 4,9%	45 6,8%	25 3,8%	95 4,6%	120 6%	70 7%	50 5%	35 5%	40 5,8%	25 6,9%	15 4,5%
Âgées de 25 à 44 ans	555 45,1%	365 27,9%	185 28,1%	180 27,9%	870 42,8%	540 27,1%	255 25,5%	285 28,8%	300 42%	195 28%	100 28%	95 29%
Âgées de 45 à 54 ans		215 16,4%	105 15,9%	115 17,8%		305 15,3%	160 16%	145 14,6%		100 14%	55 15%	45 14%
Âgées de 55 à 64 ans	155 12,6%	185 14,1%	100 15,1%	85 13,1%	200 9,8%	185 9,2%	100 10%	85 8,6%	60 8,5%	50 7,2%	30 8,3%	20 6%
Âgées de 65 à 74 ans	105 8,5%	140 10,7%	70 10,6%	70 10,8%	205 10%	220 11%	105 10,5%	115 11,6%	65 9,2%	65 9,4%	35 9,7%	30 9%
Âgées de 75 à 84 ans	60 4,8%	65 4,9%	25 3,7%	40 6,2%	115 5,6%	100 5%	50 5%	50 5%	25 3,5%	25 3,6%	10 2,7%	15 4,5%
Âgées de 85 ans et plus		10 0,7%	10 1,5%	5 0,7%		40 2%	10 1%	30 3%		5 0,7%	0 0%	5 1,5%
Âge médian de la population	39,2	43,3	42,7	44,1	37,7	41,2	40,9	41,4	34,9	39,0	39,4	38,6
% de la population âgée de 15 ans et plus	83,3	85,1	83,5	85,3	79,3	83,9	83,0	84,8	77,3	80,4	83,3	76,9

Source : Compilation des données de Statistique Canada 2001 (réalisée par l'auteur).



Pour la MSP (toujours à l'analyse du tableau ci-dessus) la strate d'âge de 0 à 4 ans constitue environ 3,5% de la population. Dans les faits, cette tranche d'âge a baissé de 30% par rapport à 1996 alors que la population de cette cohorte était de 100 personnes. La tranche de 20 à 24 ans représentait 6% de la population totale avec un effectif de 120 personnes en 2001. Il est tout de même intéressant de constater que cette tranche d'âge de même que celle des 15 à 19 ans ont connu une croissance de la population respective de 25 personnes pour la première et de 10 personnes pour la seconde.

Les individus de 65 ans et plus représentaient environ 18,1% de la population en 2001, soit une hausse de 11,1% par rapport à 1996. Mais dans les faits, et cela depuis les recensements de Statistique Canada (1996, 2001 et 2006), la tranche de 25 à 54 ans représente environ 42,5% de la population. C'est la strate la plus dense de cette municipalité. De même, on peut constater qu'il y a eu une progression de l'âge médian de la population qui est passé de 37,7 à 40,9. Ici aussi, on constate un vieillissement de la population générale.

La régression de la population pour la MSA contraste fortement avec celle de SP. En effet, contrairement à la MSP où l'on peut voir des gains substantiels des 15 à 19 ans, des 20 à 24 ans et des 65 à 74 ans, ici, les pertes sont enregistrées pour presque toutes les tranches d'âges. Cette observation cadre assez bien avec le caractère croissant de dévitalisation que connaît cette municipalité.

Il n'y a que quelques observations timides de gains notamment pour les tranches de la population de 20 à 24 ans (avec un gain de 5 personnes) et celle de 75 ans et plus (avec un autre gain de 5 personnes). La strate d'âge de 0 à 4 ans constitue environ 3,6% de la population, qui connaît une baisse d'environ 44,4% par rapport à 1996. Toutefois, les gains les plus importants se retrouvent dans la tranche de la population de 25 à 54 ans avec un effectif de 295 personnes en 2001, soit environ 44,2% de la population. L'âge médian de la population lui aussi est passé de 34,9 à 39, démontrant une fois de plus le niveau du vieillissement de la population de la municipalité.

Quand on s'intéresse à la qualité des ressources humaines de BSM, on observe que la proportion du nombre de diplômés oscille avec la moyenne québécoise. Le fait intéressant est la forte présence des diplômés universitaire dans les tranches d'âges. Pour ce qui est de SP, on observe une proportion du nombre de diplômés, qui reste appréciable par rapport à l'ensemble du Québec, notamment concernant des études secondaires et postsecondaires. Cette proportion s'affaiblit fortement pour des études universitaires. Toutefois, ce niveau reste appréciable. Une telle qualité des ressources humaines pourrait être attribuable à une migration de la population qualifiée vers les milieux qui offrent une plus grande accessibilité à l'emploi. Cela pourrait alors justifier la perte de population de cette municipalité.

Pour la MSA par contre, on observe une proportion du nombre de diplômés dans la municipalité qui est importante par rapport au reste du Québec, notamment en ce qui touche des études secondaires et postsecondaires où la municipalité dépasse largement la moyenne québécoise. Cette proportion s'affaiblit fortement en ce qui a trait aux études universitaires. Elle est même nulle pour la tranche des 35 à 44 ans et dans la tranche des 45 à 64 ans. Ce qui est intéressant à observer ici, c'est que le niveau de scolarité dans les municipalités à l'étude n'est pas corollaire en ce qui a trait de dynamisme du milieu, encore moins à l'importance démographique ou économique de la localité. Une municipalité à faible potentiel économique et démographique peut produire davantage de personnes qualifiées qu'une municipalité dynamique (tableau ci-dessous).

Tableau 37

Plus haut niveau de scolarité atteint dans les municipalités à l'étude par rapport au reste du Québec

	Les Municipalités de notre étude données de 2001			Québec
	Berthier- sur-Mer	Sainte- Perpétue	Saint- Adalbert	Total
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	17,9	33,3	33,3	16,0
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	28,2	12,1	33,3	23,3
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	20,5	25,8	12,5	13,8
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	20,5	22,7	12,5	24,8
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	12,8	7,6	8,3	22,1
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	7,7	47,0	61,5	20,7
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	36,5	30,3	23,1	26,4
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	28,8	9,1	11,5	13,5
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	17,3	9,1	7,7	18,2
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	11,5	4,5	0,0	21,3
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	38,0	69,9	72,7	31,1
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	18,3	19,4	6,1	27,3
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	18,3	6,5	9,1	11,1
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	12,7	2,2	0,0	11,4
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	14,1	0,0	6,1	19,0

Source : Compilation des données de Statistique Canada 2001 (réalisée par l'auteur).

Le niveau de scolarité, pour la MBSM est en nette appréciation par rapport aux deux autres. Même si plus de 68% de personnes ont un niveau de scolarité inférieur aux études collégiales, pour un effectif d'environ 554 personnes, on peut voir que les individus ayant un diplôme universitaire sont en nombre relativement plus important comparativement aux

deux autres municipalités. On parle ici d'un effectif de 94 personnes, soit un pourcentage de 11,60%. En outre, il y a aussi, pour la MBSM, une forte proportion des personnes ayant un certificat d'études secondaires ou ayant fait certaines études postsecondaires, soit environ 26,42% pour un effectif de 214 personnes. Pour ce qui est de la MSP, c'est une population dont le niveau d'instruction reste une problématique réelle. En effet, environ 52,4% de la tranche d'âge de 20 à 64 ans ont un niveau d'études inférieur au certificat d'études secondaires.

Ce taux, associé à celui des personnes ayant un certificat d'études secondaires, se situe à 20,6%, et celui des diplômés d'une école de métiers se s'établit à 13%. Ici, c'est 86% des personnes de 20 à 64 ans qui ont un niveau de scolarité inférieur aux études collégiales et seulement 3,6% qui ont un diplôme d'études universitaires. Pour la MSA on enregistre des caractéristiques plus alarmantes que pour celles de SP et de BSM. En effet, 60% de sa population a un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires, 20% a un diplôme du secondaire et au moins 11,2% a un diplôme d'une école de métiers, ce qui se traduit par près de 91,2% de la population qui n'a pas un niveau de scolarité supérieur à celui du collégial (CLD de la MRC de L'Islet, in.op.cit.).

Dans la même logique, seules 6,3% des personnes de 20 à 64 ans ont un niveau d'études collégiales. Dans les faits, la composante chiffrée de ces pourcentages pour l'année de recensement 2001 (voir tableau suivant) donne un résultat nul des personnes ayant un diplôme universitaire pour la MSA, alors que pour celle de SP on en dénombre 35 et 94 à BSM. Toujours selon cette logique, la MSA n'avait que 20 personnes disposant d'un diplôme collégial, alors qu'on pouvait en dénombrer 100 dans la MSP et 130 dans la MBSM. On peut facilement conclure que la MSA vit un seuil critique de sa capacité à garantir la formation de ses cadres et même des personnes capables d'assurer la relève avec des formations professionnelles et universitaires adéquates. Dans les deux autres municipalités, les chances de relève sont encore perceptibles.

**Tableau 38**

Répartition des diplômés dans la population âgée de 20 à 64 ans dans les municipalités à l'étude

	Berthier-sur-Mer			Sainte-Perpétue			Saint-Adalbert		
	Total	Sex mas	Sex Fem	Total	Sex mas	Sex Fem	Total	Sex mas	Sex fem
Population âgée de 20 à 64 ans	810	415	395	1 130	550	580	410	180	230
Personnes sans certificat d'études secondaires	189 23,3%	87 21%	112 28,3%	590 52,2%	255 46,3%	345 59,5%	235 57,3%	90 50%	145 63%
Personnes avec un certificat d'études secondaires/ ou ayant fait certaines études postsecondaires	214 26,4%	127 30,6%	87 22,2%	230 20,3%	130 23,6%	100 17,2%	80 19,5%	45 25%	35 15,2%
Un certificat ou un diplôme d'une école de métier	151 18,6%	94 22,6%	57 14,4%	130 11,5%	60 10,9%	75 12,9%	50 12,1%	15 8,3%	35 15,2%
Un certificat ou un diplôme d'études collégiales	130 16%	64 15,4%	66 16,7%	100 8,8%	65 11,8%	40 6,8%	20 4,8%	20 11%	0 0%
Un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	94 11,6%	30 7,2%	64 16,2%	35 3%	25 4,5%	10 1,7%	0 0%	0 0%	0 0%
<b>Fréquentation scolaire</b>									
Population totale de 15 ans et plus fréquentant l'école à temps plein	55 6,8%	40 9,6%	15 3,8%	175 15,4%	85 15,4%	90 15,5%	45 10,9%	25 14%	20 8,7%
Population totale de 15 ans et plus fréquentant l'école à temps partiel	30 3,7%	10 2,4%	20 5%	55 4,8%	45 8,1%	10 1,7%	10 2,4%	10 5,5%	0 0%

Source : Compilation des données de Statistique Canada et de l'ISQ, recensement de 2001 et données du CLD de la MRC de L'Islet et de la MRC de Montmagny (2004), (réalisée par l'auteur).

### 3-3-2 : Apports démographiques et attractivités locales

Pour ce qui est de la dynamique démographique et de l'attractivité locale, on peut observer que de 1996 à 2001, il y a eu 70 nouveaux logements construits à BSM. Ce nombre est largement supérieur à celui des deux autres municipalités. Ce qui montre bien le dynamisme économique local. Le rapport de dépendance (130 + 215 / 890) est d'environ 39%. Ce taux indique une relation de dépendance relativement faible des habitants à leur localité. Toutefois, la dynamique migratoire de la population montre une présence des populations immigrantes, ce qui en fait un taux relativement faible par rapport à celui de la

MSP, mais tout de même supérieur à SA ( $105 + 215 / 700 = 0,44$ ). Pour la même période, la MSP a eu 60 nouveaux logements construits malgré le taux négatif du flux migratoire. Le rapport de dépendance de la population ( $250 + 360 / 1\ 305$ ) est d'environ 47%. Ce qui est un taux relativement appréciable même s'il reste en dessous de 50%. Ce dernier montre une relation de dépendance intéressante des habitants pour leur localité, ce qui se comprend bien à nouveau, vu que la dynamique migratoire de la population à l'intérieur de la province est assez faible. Pour la MSA, c'est 15 nouveaux logements construits dans la municipalité avec un taux négatif du flux migratoire. Le rapport de dépendance ( $110 + 95 / 550$ ) est d'environ 37%. Ce taux montre une relation de dépendance très faible des habitants pour leur localité. En outre, la dynamique migratoire de la population à l'intérieur de la province est assez faible. Enfin, l'observation des valeurs moyennes des logements pour les trois municipalités retenues montre assez bien l'écart d'appréciation entre celles-ci. Pour la MBSM les maisons ont une valeur qui est au dessus de la valeur des maisons pour la MSA (tableau 39).

**Tableau 39**

Caractéristiques des logements privés dans les municipalités à l'étude en 2001

Caractéristiques	Municipalités		
	Berthier-sur-Mer	Sainte-Perpétue	Saint-Adalbert
Nombre de logements loués	80	145	40
Nombre de logements construits avant 1991	485	665	235
Nombre de logements construits entre 1991 et 2001	70	60	15
Valeur moyenne des logements	91 801	62 717	44 947

Source : compilation des données de Statistique Canada et de l'ISQ 2001 (réalisée par l'auteur).

La structure de l'état matrimonial légal est assez forte pour les trois municipalités. À BSM, on enregistre près de 45% de personnes mariées et veuves. Toutefois, la somme du pourcentage des personnes célibataires, divorcées et séparées, est plus élevée (54%) par rapport à celle du pourcentage des personnes mariées et veuves. Pour la MSP, c'est 52% de personnes mariées et veuves contre environ 48% de personnes célibataires, divorcées et séparées. Et, à SA on a près de 51% de personnes mariées et veuves. Toutefois, ici, la

somme du pourcentage des personnes célibataires, divorcées et séparées, est presque égale à celle du pourcentage des individus mariés et veufs, comme le fait ressortir le tableau ci-dessous. L'intérêt du tableau 40 est à nos yeux, celui de voir si les mutations structurelles pour les communautés rurales retenues avaient un quelconque effet significatif dans la composante matrimoniale légale des familles. Même si le sujet n'a pas été profondément abordé<sup>126</sup>, il n'est pas possible dans l'état actuel de nos connaissances, de déterminer une telle relation. Cela d'autant plus qu'à l'observation du tableau 40, le nombre de personnes divorcées est resté quasiment stable de 1991 à 2001 et même au regard des nouvelles données de Statistique Canada (2006). Toutefois, les personnes interrogées ont reconnu tout de même de façon ponctuelle que les mutations de leurs communautés, souvent liées à la perte d'emplois, conduisent régulièrement à des soucis financiers dans les familles.

**Tableau 40**

État matrimonial légal dans les municipalités à l'étude

	Berthier-sur-Mer		Sainte-Perpétue		Saint-Adalbert	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Total - Population (15 ans et plus)	1 110	1 080	1 670	1 640	550	525
Célibataire	480 43,2%	470 43,5%	675 40,4%	685 41,7%	240 43,6%	250 47,6%
Marié(e)	425 38,2%	400 37%	710 42,5%	660 40,2%	240 43,6%	205 39%
Séparé(e)	15 1,3%	20 1,8%	30 1,7%	20 1,2%	10 1,8%	5 0,9%
Divorcé(e)	115 10,3%	115 10,6%	105 6,2%	115 7%	25 4,5%	25 4,7%
Veuf (ve)	80 7,2%	75 6,9%	150 8,9%	160 9,7%	40 7,2%	35 6,6%

Source : compilation des données du recensement de Statistique Canada, 2001 et 2006 (réalisée par l'auteur).

<sup>126</sup> La démarche d'un tel sujet sur la relation entre les effets de la restructuration rurale en milieu québécois et ses impacts sur les composantes matrimoniales des familles rurales serait mieux soulignée dans le cadre d'une recherche propre, faisant l'objet d'un mémoire ou d'une thèse.

### 3-3-3 : Diversités culturelles locales

Face à la problématique de la dévitalisation des communautés rurales québécoises, on peut dire que la MBSM connaît une mobilité intéressante de sa population. Il y a une présence de populations immigrantes. Cela se comprend d'ailleurs vu que le solde migratoire de cette municipalité, que nous avons mentionné plus haut, est en croissance même si le dernier recensement confirme une décroissance de 5,2%. Qui plus est, le français n'est pas l'unique langue de naissance et d'usage dans la municipalité (il y a une présence minime certes, de l'anglais et des autres langues). En outre, 880 personnes habitaient la même adresse locale de 1996 à 2001 sur une population totale de 1 225 habitants en 2001. La religion catholique est l'unique pratique religieuse dans la municipalité et plus de 94% de la population la pratique, ce qui en fait une municipalité très christianisée. Il existe une certaine diversité culturelle dans la MBSM, déjà par la présence d'une dizaine de personnes autochtones (Statistique Canada 2006), ce qui d'ailleurs semble être attribuable à l'immigration des dernières années, vu que par le passé, la MBSM ne contenait pas de personnes autochtones.

La MSP est un cas d'étude palpitant. En effet, cette municipalité connaît une mobilité presque nulle de sa population. L'ensemble de sa population est née au Canada et on n'enregistre aucune présence de populations immigrantes, encore moins de populations autochtones ou de minorités visibles qui présentent un solde nul. Cela se comprend d'ailleurs vu que son solde migratoire est resté négatif depuis 1981. Une conséquence qui peut expliquer la perte de ces populations immigrantes parce qu'au recensement de Statistique Canada (1996), on y dénombrait une dizaine de femmes autochtones et une dizaine d'hommes issus des minorités. Qui plus est, le français est la langue unique de naissance et d'usage dans la municipalité. En outre 1 355 personnes habitaient la même adresse locale de 1996 à 2001. Mais aussi, 98% de la population est catholique, pour à peine 2% de protestant. Mais contrairement à BSM, on peut déjà relever qu'il s'agit d'une municipalité dont la diversité sur le plan culturel est nulle. Sa configuration est quasi identique à celle de SA. En effet, là aussi, la mobilité de la population est nulle. Pis encore,



il n'y a pas de populations immigrantes ni d'autochtones depuis les trois derniers recensements de Statistique Canada. Le solde migratoire de cette municipalité est resté négatif depuis les années 1961 (le plus loin que nous sommes remonté). Ici aussi, le français est la langue unique de naissance et d'usage dans la municipalité. En outre, 515 personnes habitaient la même adresse locale de 1996 à 2001 sur une population totale de 665 habitants (Statistique Canada 2001). La religion catholique est l'unique pratique religieuse dans la municipalité et plus de 98% de la population la pratique. Ici aussi, la diversité culturelle est nulle (voir tableau ci-dessous).

**Tableau 41**

Caractéristiques de l'immigration et de la mobilité au lieu de résidence pour 5 ans en 2001 dans les municipalités à l'étude

	Municipalité de Berthier-sur-Mer			Municipalité de Sainte-Perpétue			Municipalité de Saint-Adalbert		
	Total	Sexe masc.	Sexe fém.	Total	Sexe masc.	Sexe fém.	Total	Sexe masc.	Sexe fém.
Total - Toutes les personnes	1 285	645	640	1 905	985	920	685	345	340
Population née au Canada	1 265	630	640	1 905	985	915	680	340	345
Population née à l'étranger	25	15	10	0	0	0	0	0	0
Ayant immigré avant 1991	15	15	0	0	0	0	0	0	0
Ayant immigré entre 1991 et 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidents non permanents	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Populations Autochtones	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Habitait à la même adresse 5 ans auparavant	880	455	425	1 355	715	295	515	280	235
Habitait dans la même province ou le même territoire 5 ans auparavant, mais à une autre adresse	345	150	195	475	220	355	150	65	85
Habitait dans une autre province, un autre territoire ou un autre pays 5 ans auparavant	0	0	0	0	0	10	0	0	0

Source : compilation des données de Statistique Canada et de l'ISQ 1996 et 2001 (réalisée par l'auteur).

C'est ici que prend fin ce troisième chapitre. Le quatrième traite de la contribution de l'ÉS selon le type de municipalité rurale. Il nous permet de cerner la place de l'ÉS en termes d'offre d'emplois et d'implication dans la communauté. Il permet en outre de situer la place de cette ÉS face aux secteurs privé et municipal.

## **QUATRIÈME CHAPITRE**

### **CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SELON LE TYPE DE MUNICIPALITÉ RURALE**

La contribution de l'ÉS au développement des municipalités à l'étude est au centre de notre thèse. Nous l'abordons autour de six aspects qui nous permettent de mieux décrire l'apport de l'ÉS dans les trois types de municipalités. Il est utile de retenir, comme nous en avons déjà fait mention, que la notion d'ÉS prend en considération, les entreprises coopératives et les organismes à but non lucratif (OBNL). Nous établissons aussi un parallèle entre cette contribution des entreprises et organismes d'ÉS et le secteur privé, de même qu'avec l'apport des administrations municipales.

Ce quatrième chapitre aborde donc la structure organisationnelle de ces entreprises et organismes d'ÉS en mettant l'emphase sur la mission, le contexte et leurs conditions de création. Ensuite, nous traitons de la contribution économique qui intègre aussi bien le niveau de revenu entre secteur que le nombre ou les types d'emplois créés entre autres. Nous abordons aussi le questionnement entourant la prise de décision et les relations entre ces entreprises et ces organismes et leurs milieux respectifs; de même que les relations à l'interne dans la pratique de prise de décision et l'exercice démocratique. La contribution à l'innovation socioéconomique et organisationnelle a été pour nous le moyen de cerner les nouvelles initiatives développées par ces entreprises et organismes d'ÉS pour améliorer le processus de gestion ou de prise de décision de leurs organisations. Nous abordons ensuite le niveau de contribution au développement durable, c'est-à-dire, la capacité des gestionnaires de ces entreprises et de ces organismes à entreprendre des actions ou de mobiliser les ressources pour préserver leurs communautés. Enfin, nous relevons la série d'impacts ayant, pour les acteurs locaux, une importance significative, par l'observation des changements perceptibles de cette contribution de l'ÉS dans leurs milieux. Il est entendu que notre démarche apporte nettement une comparaison de ce qui se fait entre les types de milieux, à partir des données recueillies auprès des acteurs locaux.

#### 4-1 : STRUCTURES ORGANISATIONNELLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Selon que l'on se retrouve dans une municipalité dynamique, en restructuration ou en déclin, les missions des entreprises et organismes sont en relation avec la volonté d'apporter une satisfaction aux besoins précis des populations locales. Dans les coopératives du secteur financier par exemple, il y a une précision dans les énoncés juridiques et dans l'appréciation et la compréhension des administrateurs comme le mentionne Antoinette :

*Notre mission est très claire et très précise, c'est le mieux être de nos sociétaires dans le domaine financier. Essayer de les aider à réaliser leurs projets. Que ce soient des projets à caractère financier, construction de maison, achat d'automobile; ça c'est vraiment notre rôle, mais on a un rôle aussi de support et d'éducation. L'éducation coopérative entre autres. On a quand même des formations qu'on peut donner, il y a des livres aussi qu'on donne, il y a des cassettes qui sont disponibles par vidéos pour renseigner nos sociétaires et par notre assemblée générale annuelle aussi [...] on donne des dons aux organismes, on aide beaucoup les populations, tous les petits organismes aussi (Antoinette)<sup>127</sup>.*

Il en est de même pour les OBNL qui, selon les secteurs d'activités, interviennent suite au constat d'un besoin non satisfait dans la localité. Souvent, c'est donc la situation de départ qui conduit à la mise en place de l'organisme. Clémence nous le rappelle fort bien :

*Nous on est un organisme sans but lucratif qui a comme mandat de développer l'offre touristique [...]. Donc étant donné qu'on est dans une municipalité où il y a un fort potentiel de tourisme, qu'il y ait une Corporation touristique, qu'il y ait un bureau d'accueil ou qu'il n'y ait pas, il y aura quand même un gros volume de touristes qui viendraient ici, uniquement pour apprécier le bord du fleuve et l'accès qu'on a au fleuve Saint-Laurent (Clémence)<sup>128</sup>.*

Satisfaire des manquements dans la communauté, est aussi un moyen pour orienter ou pour développer des organismes dans les municipalités à l'étude. Pour le cas de la localité en déclin, une initiative émerge de l'organisme de Flavienne. Il s'agit de «valoriser, soutenir, développer tous les talents artistiques et culturels de la région de L'Islet-Sud et protéger

<sup>127</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, Local de l'organisation, Municipalité de Berthier-sur-Mer, 1<sup>er</sup> février 2007, Entrevue (90 minutes).

<sup>128</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, Municipalité de Berthier-sur-Mer, 8 février 2007, Entrevue (75 minutes).

*les biens patrimoniaux qui s'y trouvent»* (Flavienne)<sup>129</sup> par la mise en place d'un OBNL voué à la culture. La connaissance de la mission de chacune des entreprises et organismes est aussi assez bien maîtrisée par les différents intervenants. Il est ressorti de manière concluante que les gestionnaires de l'entrepreneuriat social (OBNL et coopératives) dans chaque type de collectivité rurale retenue, ont une interprétation convenable de la définition de la mission de leurs entités. C'est le cas avec Maurice qui nous rappelle à juste titre, pour le cas de sa coopérative que :

*C'est une coopérative de services [...] qui regroupe des personnes pour répondre à des besoins économiques plus spécifiques de la région et on a aussi une mission sociale et communautaire. Donc étant une coopérative, tous les surplus et bénéfices sont redistribués sous forme de ristournes à la communauté (Maurice)<sup>130</sup>.*

Les activités de ces entreprises et organismes sont resté les mêmes dans l'ensemble. Ces activités ont pour l'essentiel pris de l'expansion au profit des communautés dans lesquelles elles sont implantées. À ce niveau, nous n'avons pas observé de différence majeure dans les orientations apportées compte tenu des différences socioéconomiques des municipalités. Comme le soutient si bien Clémence lorsqu'elle reconnaît que pour garantir l'expansion de son OBNL il a fallu garantir :

*[...] l'ouverture de la bâtisse dans laquelle on est. Le centre des loisirs qui contient une salle de jeux où les jeunes peuvent bénéficier des activités la fin de semaine ou les soirs de semaine, quelques fois les vendredi soir. Dans un premier temps il y a ce volet là. Deuxième volet ce sont les activités. Que ce soit en été, on offre des cours de soccer, on offre des séances de volley-ball, la pétanque. Pendant l'hiver c'est la patinoire. [...] Et puis dans l'aspect des loisirs c'est l'organisation d'une fête d'hiver pendant le mois de février (Clémence)<sup>131</sup>.*

Ce même souci de développement de nouvelles activités en vue de la satisfaction des membres pour chacune des municipalités se retrouve aussi bien chez les coopératives du secteur financier que chez celles d'autres secteurs. Antoinette l'affirme :

<sup>129</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>130</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Local de l'organisation, Municipalité de Saint-Pamphile, 28 février 2007, Entrevue (60 minutes).

<sup>131</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*On peut toujours en faire un peu plus naturellement, [...] quelque part on en développe de nouveaux créneaux on y va aussi en ce qui touche l'aspect commercial. Quand on regarde le côté commercial, nous avons [...] une spécialité pour les prêts commerciaux, le démarrage des petites entreprises. On est très à l'affût pour aider des personnes, pour créer des emplois [...] même si on sait pertinemment que l'entreprise va battre de l'aile ou peut importe, on a quand même des fonds réservés spécialement pour ce genre d'entreprise, qu'on essaye d'aider pour leur démarrage (Antoinette)<sup>132</sup>.*

Cette approche résume la perception des interventions pour les autres coopératives du secteur financier quant à l'évolution des activités mis au premier plan par ce type d'entreprise. En effet, dans l'ensemble, c'est autour de 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale que ces coopératives ont été mises en place pour accompagner le développement de ces communautés. Les résultats aujourd'hui sont plus que satisfaisants compte tenu de la description que nous apporte Antoinette, «[...] je regarde ça aujourd'hui, moi quand je suis arrivée ici à la caisse en 1980, c'était une caisse de 3 millions on est à 25 millions d'actifs présentement et je pense que notre entité est vraiment axée sur le sociétaire, la personne, le côté humain» (Antoinette)<sup>133</sup>.

Il est tout de même utile de relever que dans la municipalité en restructuration, l'évolution des activités de l'un des OBNL du milieu ne semble pas donner plus de satisfaction à ses membres gestionnaires. Alice et Chimène reconnaissent que leur OBNL embrasse aujourd'hui un nombre important de mandats et que cela apporte plus de travail, mais cela semble surtout réorienter la mission de l'OBNL :

*Présentement on est en bilan organisationnel justement parce qu'on se rend compte qu'on est un petit peu éloigné de notre mission. On fait des coupures organisationnelles puis des loisirs alors que dans notre mission ce n'est pas tout à fait ça. On est présentement dans le bilan pour voir, est-ce qu'on change notre mission ou on revient à notre mission? (Chimène)<sup>134</sup>.*

<sup>132</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>133</sup> Idem.

<sup>134</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Chimène*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 26 février 2007, Entrevue (90 minutes).

La remise en cause des orientations actuelles de l'OBNL par ses administrateurs n'est pas un signe de la mauvaise santé financière de cette structure. Il s'agit au contraire de la volonté d'harmoniser ses nouveaux mandats avec la description juridique des termes définissant les objectifs poursuivis par l'OBNL. Pendant l'exercice 2005-2006, cet OBNL fêtait ses 10 ans d'exercice. Ses activités ont commencé le 1<sup>er</sup> juillet 1996. Cet OBNL se spécialise depuis sa création, dans les services aux personnes ayant des problèmes de santé mentale. Aujourd'hui, sa clientèle se retrouve dans la tranche des 18 ans et plus et englobe les aspects mentaux tels que la schizophrénie, la dépression chronique, la maniaque-dépression (ou maladie bipolaire), les troubles de la personnalité, les troubles obsessionnels-compulsifs et bien d'autres. Cet OBNL jouit actuellement d'une excellente santé financière comme le fait ressortir le tableau ci-dessous, sur la situation financière des Nouveaux sentiers de la MRC de L'Islet (NSMI).

**Tableau 42**

Situation financière des NSMI de 2003 à 2006

Activités	2003	2004	2005	2006
Revenus (\$)	123 324	119 604	123 051	126 588
Dépenses (\$)	119 742	118 442	111 907	125 331
Solde à la fin (\$)	18 582	19 744	32 298	33 230
Immobilisations corporelles (\$)	2 373	1826	1 410	1 085
Actifs nets (\$)	23 252	27 898	38 103	42 433
Passif à court terme (\$)	2 297	6 328	5 805	9 203
Excédent des revenus (\$)	3 582	1 162	11 144	1 257

Source : Compilation des données des NSMI, 2004, 2005 et 2006.

L'intérêt de ce tableau est qu'il fait ressortir un excédent sur les revenus de l'organisme pour les quatre dernières années, ce qui généralement, n'est pas toujours évident. Cela montre certainement la rigueur d'une gestion efficace de l'OBNL. Même si, la description apportée dans notre analyse montre une croissance des activités, mais aussi une certaine stabilité en ce qui touche les revenus. Le tableau ci-dessus montre en effet une gestion des dépenses très uniforme, qui toutefois, a été plus élevée pour l'année 2006. L'OBNL semble peu s'uniformiser dans la gestion de son passif à court terme. Celui-ci croît depuis les

quatre dernières années. La maîtrise de ce poste est vivement souhaitée au risque de voir le service de la dette prendre plus d'importance et ainsi, prendre le dessus sur la mise en place des nouvelles activités. Cela peut se résorber à partir de la recherche d'autres sources de financement. Selon les dirigeants de l'OBNL, l'organisme connaît une phase de croissance, ceci d'autant que des nouvelles activités seront incluses dans les programmes futurs et vont renforcer les activités existantes<sup>135</sup>. Qui plus est, la mise en place d'un bilan organisationnel et sa révision annuelle devraient donner plus de rigueur dans la gestion de tous les jours de l'OBNL. Dans ses actions au quotidien, l'OBNL aide les personnes à développer leur potentiel de même que leur estime de soi, mais aussi leurs compétences. De la sorte, cette clientèle améliore sa connaissance de soi, ce qui explicite la capacité de réappropriation de la vie de ces personnes atteintes. Mais il s'agit aussi d'aider les malades à devenir plus actifs et plus autonomes dans la réalisation des tâches quotidiennes. Un processus de réadaptation qui permet de stimuler le support et l'entraide au sein de l'OBNL mais surtout, cela permet de briser l'isolement dans lequel vivent les personnes atteintes.

Dans l'ensemble, les coopératives et les OBNL des localités retenues ont connu des phases de progression depuis leurs créations. Aussi bien dans la municipalité en déclin, en restructuration que dans la municipalité dynamique, le constat de ces cinq dernières années dans les coopératives et les OBNL est décrit comme en croissance par leurs administrateurs. On peut par exemple le découvrir avec Flavienne :

*Depuis 2004 qu'on est officiel, on a chaque année mis sur pied [...] une troupe amateur, moi je suis metteur en scène. Donc on a monté une pièce de théâtre chaque année au mois de novembre. Dans notre pièce de théâtre on va chercher des gens de toutes les municipalités, si possible. Ensuite, quand on est un foyer culturel, il y a deux volets, le côté artistique, on a des toiles des peintres locaux, on a des objets de métiers d'arts, c'est-à-dire, tissage, couture [...], on a aussi des expositions de photos, de vieilles photos, ça c'est le côté patrimonial [...] et on engage des gens pour ouvrir notre foyer culturel (Flavienne)<sup>136</sup>.*

<sup>135</sup> Les principales activités actuelles de l'OBNL sont : les dîners communautaires, les sorties éducatives, les activités saisonnières tels que les voyages touristiques et les cabanes à sucre, le jardin communautaire, la relaxation, les quilles, le bingo.

<sup>136</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

Pour d'autres, c'est une collaboration qui s'est installée entre leurs propres mandats et l'intégration des attentes de la municipalité. Clémence soutient, pour ce qui est de son OBNL, que *«notre mandat c'est vraiment de développer et de proposer une offre touristique. Et, en 2002, le volet loisir est venu s'ajouter. Ça c'est le mandat que la municipalité nous a donné»* (Clémence)<sup>137</sup>.

En ce qui a trait aux conditions d'émergence de ces entreprises et organismes d'ÉS, il n'existe pas, non plus, de différences fondamentales selon la typologie de la municipalité. La seule différence est celle qui existe chez les coopératives financières dont l'histoire d'implantation dans ces communautés est reliée aux politiques d'occupation territoriale du Mouvement Desjardins qui remonte à la fin des années 40. Les coopératives et les OBNL plus récents ont des histoires plus similaires selon le type de municipalité. Souvent on est en face de projets, initiés par la volonté d'un petit groupe de personnes intéressées et qui intègre l'assentiment de tous. C'est la description que Flavienne apporte sur la mise en place de son OBNL :

*C'est un groupe de quatre personnes et des connaissances [...]. Alors nous on a décidé, lors d'un souper, [...] on a discuté de culture [...]. Alors, concours de circonstance, j'ai rencontré le maire de Saint-Pamphile [...] il a vu son comité de service de loisirs, ils m'ont appelé et on s'est retrouvé quatorze personnes. Des quatorze personnes, ils ont élu sept personnes dont je faisais partie, pour mettre sur pied un comité provisoire. [...] le ministère de la Culture et Communication dans Chaudière-Appalaches m'a dit que cela n'a jamais été fait. J'ai dit parfait. On n'avait pas d'infrastructure; on a fait une entente avec chacune des municipalités; chaque municipalité, avant de signer une entente, devait avoir adopté une résolution d'appui à notre organisme, avoir adopté une politique culturelle. J'ai fais préparer une politique culturelle puis ils ont adopté, partout où nous sommes [...], à Saint-Adalbert aussi. Et ensuite, on a signé un contrat d'exploitation où on ne paie ni loyer, ni chauffage, ni électricité. Ils nous confient les locaux et nous on s'occupe de l'aménager, de le meubler, puis d'aller chercher toutes les richesses artistiques et culturelles et patrimoniales de cette municipalité* (Flavienne)<sup>138</sup>.

<sup>137</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>138</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.



La mise en place d'un projet coopératif ou d'un OBNL peut aussi prendre une démarche plus particulière, autour de la volonté d'une seule personne. Mais le plus intéressant est l'implication communautaire apporté au projet. Le constat de cette démarche a été fait dans tous les types de municipalités. L'expérience de la mise en place de la coopérative de Serge est nettement plus illustrative :

*[...] étant un amateur de télévision, [...] je voulais acheter une coupole, [...] on avait à peu près une dizaine de canaux dans la municipalité. Ce n'était pas encore assez pour mes besoins, donc je me suis dit pourquoi ne pas essayer d'installer le câble [...], j'ai formé une coopérative pour aller chercher les subventions du gouvernement [...]. J'ai amené huit autres personnes avec moi au conseil d'administration [...]. Ensuite on a demandé des soumissions à trois ou quatre compagnies différentes pour n'en retenir qu'une [...]. On a réuni un ensemble de gens, on s'est dit qu'on ne peut pas le faire à la grandeur du village, c'est que le village est trop grand donc on est resté dans la partie rurale [...]. Sur un potentiel de cent cinq personnes on avait cinquante personnes qui étaient prêtes à l'avoir [...]. On a demandé à vendre les parts sociales de la coopérative à 100\$ la part. Donc cinquante personnes ont acheté à 100\$ ça nous a donné une mise de fond de 5 000\$ pour partir notre projet. Le projet initial était de 65 000\$. On a eu une subvention du gouvernement de 10 000\$. Ensuite on est allé chercher un autre 10 000\$ [...] des prêts sans intérêt à des personnes qu'on a visé dans le village et qui étaient mieux placées que d'autres [...]. On a emprunté à la caisse populaire, qui a accepté de nous prêter la différence sur une période de cinq ans sans intérêt [...]. On a installé le câble, et au fil du temps les gens ne croyaient pas qu'on serait capable de l'installer. On a installé treize canaux. Quinze ans plus tard on est très bien positionné. On a un taux de pénétration qui est de 99%. Dans l'ensemble des cent cinq, on a à peu près cent trois personnes qui ont le câble. On finit de payer le câble en cinq ans comme prévu. On est présentement à quarante deux canaux puis on charge 27\$ par mois, c'est le taux le plus bas au Québec dans la câblodistribution (Serge)<sup>139</sup>.*

Ces démarches sont fortement différentes des conditions d'émergence des entreprises du secteur privé. Ici, quelque soit la municipalité, les expériences sont différentes et plus individuelles mais surtout, elles n'interpellent aucunement la participation d'un tiers. C'est le cas de Jean qui expose la mise en place de son entreprise comme suit : «ce qui a amené cela c'est que les gens trouvaient le milieu très beau. Puis ils voulaient avoir de

---

<sup>139</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, Municipalité de Saint-Adalbert, 1<sup>er</sup> mars 2007, Entrevue (120 minutes).

*l'hébergement sur place. C'est peut-être ça qui a été l'élément déclencheur» (Jean)<sup>140</sup>. L'expérience de Franck est par contre plus évolutive même si elle s'inscrit autour d'un projet précis et avec l'intervention de ses partenaires d'affaires, «on a construit un petit garage sur notre terre, qui était environ trente pieds par quarante, puis deux ans plus tard on a doublé le garage, puis après cela, en 1986, on a reconstruit ici, une bâtisse de cinquante par soixante, depuis ce temps on l'a agrandi, maintenant elle a cent cinquante par soixante» (Franck)<sup>141</sup>. Michelle, quant à elle, expose un contexte différent d'opportunité d'affaires dont elle ne pouvait se soustraire, «j'occupais un autre emploi, j'étais un petit peu fatiguée de l'emploi que j'occupais. Mon rêve c'était d'avoir une entreprise à moi. Il s'est justement présenté une opportunité d'acheter un commerce et c'est ce qui a fait que je suis ici aujourd'hui» (Michelle)<sup>142</sup>. Avec Brigitte c'est une expérience qui semble avoir commencé avec son ex-mari :*

*Moi c'est venu comme ça parce que mon ex-mari travaillait ici comme vendeur, et parce qu'on a su s'occuper du magasin pour trois semaines, quand il a pris sa retraite, [...] ils ont pris mon ex-mari pour être gérant. Moi je suis arrivée comme secrétaire. Puis finalement mon ex-mari est resté trois mois, il est parti. Et, depuis ce temps, ils ont essayé des gars, un autre puis un autre. Puis finalement ils ont dit [...] ça va être toi (Brigitte)<sup>143</sup>.*

#### 4-2 : CONTRIBUTIONS SOCIOÉCONOMIQUES

Cette section sur les contributions socioéconomiques dans les trois municipalités détermine le niveau de participation des entreprises et organismes de l'ÉS et aussi des entreprises du secteur privé retenues dans cette recherche. Il s'agit entre autres de faire ressortir le niveau des sources de revenus de ces entreprises et organismes. Il s'agit aussi de voir le niveau de

<sup>140</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Jean*, Local de l'organisation, Municipalité de Berthier-sur-Mer, 6 février 2007, Entrevue (60 minutes).

<sup>141</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>142</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, Municipalité de Saint-Adalbert, 26 février 2007, Entrevue (60 minutes).

<sup>143</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Brigitte*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 28 février 2007, Entrevue (45 minutes).

création de richesses et d'emplois, de même que l'offre de services dans ces différents organismes et entreprises. Une démarche menée, en tenant compte des différences entre les types de municipalités et qui fait aussi ressortir les interactions possibles qui lient ces différents milieux.

#### **4-2-1 : Contributions socioéconomiques de l'économie sociale**

L'observation de la contribution socioéconomique en ce qui a trait au financement des entreprises et organismes d'ÉS, à leur démarrage, apporte des divergences assez marquées. Il est possible de voir ici, que ces entreprises et organismes ont disposé de différentes sources de financement, souvent en relation avec des faits historiques. Les coopératives financières, qui sont des entités des caisses populaires Desjardins, ont été créées en prenant en compte la philosophie élaborée par Desjardins il y a plus de 100 ans, comme le soutient Maurice en ces termes :

*Elle a été créée il y a plus de 100 ans par Alphonse Desjardins. C'est une coopérative qui a été créée parce qu'il y a eu des fédérations qui ont créé elles aussi des caisses pour répondre aux besoins dans les milieux bien spécifiques. Donc elle a été créée il y a plusieurs années aux alentours de 1 000 caisses (Maurice)<sup>144</sup>.*

La démarche de financement des coopératives financières dans les trois types de municipalités a été aussi le fait des initiatives collectives. Une volonté issue des initiatives populaires dans chacune des municipalités pour avoir une structure financière locale mais aussi, pour supporter la croissance des entreprises locales, notamment dans le secteur agricole. La réflexion que nous apporte Antoinette intègre fortement l'évolution des coopératives financières de cette communauté :

*La collectivité s'est dite un moment donné qu'il fallait créer une caisse populaire et ils ont contribué à des montants très limités dans le temps. Si je me souviens bien, cela représentait peut être trois ou quatre cent dollars en 1945, où ils ont bien commencé à démarrer la caisse populaire. [...] Et il y avait seulement les caisses populaires pour aider beaucoup les agriculteurs parce qu'on est dans un*

<sup>144</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*milieu agricole. Donc pour pouvoir avoir du financement, pour pouvoir s'acheter des animaux ou avoir les semences, les banques ne prêtaient pas. C'étaient beaucoup plus les caisses populaires qui étaient à l'affût. C'est pour cela qu'on voit que dans les petites régions, il y a autant de caisses populaires, et la raison c'est que on était très près des gens (Antoinette)<sup>145</sup>.*

Le financement des organismes d'ÉS est par contre différent et est fonction de la dynamique socioéconomique locale. En effet, l'importance des entreprises locales et la dynamique économique municipale sont autant d'éléments qui soutiennent financièrement les initiatives des OBNL dans leurs localités respectives. Ainsi, à BSM, les OBNL ont bénéficié du support financier municipal, du ministère de la Culture provinciale, du CLD et de l'association touristique de la localité pour leur mise en place. Pour la MSP, il y a eu l'apport de la municipalité, celui du comité de santé mentale pour le territoire de Montmagny-L'Islet et du programme de gestion des organismes communautaires. Dans le cas de SA, le soutien financier significatif connu est celui du CLD de la MRC de L'Islet. Un des éléments intéressant de la contribution au démarrage des OBNL dans les municipalités rurales est l'apport financier des initiateurs aux projets que nous avons pu enregistrer dans l'un des OBNL de la MBSM et de la MSP.

Cette dimension socioéconomique est en relation avec l'évolution des sources de revenus monétaires et non monétaires de ces coopératives et OBNL. Pour ce qui est de l'évolution des ressources financières, les administrateurs des coopératives et des OBNL reconnaissent que la vision des cinq dernières années est celle d'une diversification des possibilités d'accessibilités des sources de financement, essentiellement pour les coopératives financières qui peuvent désormais emprunter sur le marché national ou international par leur appartenance au mouvement Desjardins. Antoinette résume bien cette force actuelle de ces coopératives financières :

*Il y a quelques années on ne pouvait pas emprunter sur les marchés mondiaux, aujourd'hui on peut le faire désormais, [...]. On a plus de problèmes vu les montants d'argent que cela doit nécessiter [...]. Aujourd'hui c'est les prêts que la fédération fait, on est lié à la fédération des caisses Desjardins et c'est avec cet argent qu'on peut prêter. Il y a toujours principalement les sociétaires qui*

---

<sup>145</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

*viennent déposer à notre guichet central et on reprête l'argent [...]. On prête beaucoup, parce que les gens consomment beaucoup [...]. Il y a des apports gouvernementaux aussi, les lois ont changé beaucoup depuis quelques années (Antoinette)<sup>146</sup>.*

Pour le reste, dans les coopératives financières et selon les localités, les sources de financement sont plus traditionnelles et tiennent surtout compte du membership et des activités offertes. On retrouve avec Benoît, une description de ces sources de revenu :

*Les sources de revenu ce sont les crédits qu'on fait à nos gens, en plus, les excédents qu'on place à différentes fédérations [...]. Et pour les dépenses, ce sont les intérêts qu'on paie à nos membres. Les revenus, ce sont les frais chargés en plus des opérations dans les comptes d'opérations [...]. Depuis les cinq dernières années, on peut parler d'une croissance entre 5 et 10% [...] de façon régulière (Benoit)<sup>147</sup>.*

Il faut dire que cette perception répond à l'évolution globale des revenus et dépenses des coopératives financières dans les municipalités retenues. Les coopératives financières des trois municipalités ont célébré leur 60<sup>e</sup> anniversaire en 2004. En janvier 2006, celle de la MSA a opéré une fusion avec la Caisse populaire Desjardins de Saint-Pamphile, qui selon le rapport de la caisse, s'est effectuée dans le respect des «valeurs, les principes et les règles du code d'éthique et de déontologie du Mouvement Desjardins» (60<sup>e</sup> rapport annuel, 2004, p. 5). Une fusion qui trouve son justificatif dans l'appréciation de ses administrateurs. En effet, lorsqu'on observe l'évolution des comptes de cette coopérative pour les 5 dernières années, on ne peut s'empêcher de constater la bonne performance de ses finances. On peut y lire justement que :

*L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 303 000 \$ pour s'établir à 1 081 800 \$, une hausse de 2,9% par rapport à l'an passé. [...] Notre portefeuille de prêts a enregistré une progression de 387 000 \$ pour s'établir à 9 087 000 \$ soit une croissance de 4% résultant d'une augmentation de 433 000 \$ dans le crédit aux particuliers et d'une diminution de 45 000 \$ dans le crédit aux entreprises. [...] L'épargne totale des membres atteint les 9 331 000 \$, une augmentation de 8,7% comparativement à 7,2% pour l'ensemble des caisses. Cette performance est attribuable autant à l'épargne à terme qu'à l'épargne opérations entreprises (Caisse Desjardins Saint-Adalbert, ibid. p. 6).*

<sup>146</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>147</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 27 février 2007, Entrevue (40 minutes).

Le même niveau de dynamisme et de bonne santé financière est marquant dans les deux autres coopératives : la caisse populaire Desjardins des Hautes-Terres de la MSP (qui d'ailleurs présente une meilleure santé financière que celle de la MSA et de la caisse populaire de la MBSM), comme les deux autres, connaît un dynamisme important à propos de ses finances. Comme on peut le constater à l'observation du tableau 43, la plupart des comptes des caisses ont connu une augmentation alors que d'autres sont restés relativement stables.

L'analyse de ce tableau illustre que la caisse de la MSA a enregistré une augmentation de l'actif et de l'épargne depuis 2002. On voit aussi pour la même caisse Desjardins, une augmentation des ristournes pour 2004, après avoir connu une baisse pour l'année financière 2002-2003. Durant la même période, le nombre des membres de la caisse, par le nombre de folios a lui aussi diminué passant de 1 121 en 2002, à 878 à la fin de l'année 2003. Toutefois, on constate une augmentation de cette rubrique pour l'année 2004. En outre, l'épargne de la caisse est restée approximativement stable. Dans les faits, les emprunts ont diminué de 573 000\$ soit de 64%. La raison énoncée par les administrateurs est l'augmentation de l'épargne disponible, qui se situe à 325 000\$. Les fonds accumulés dans la réserve de stabilisation de la caisse ont atteint 46 926\$ et ceux de la réserve générale (incluant la réserve de la plus-value) se situaient à 684 769 \$ pour un total qui se chiffre à 731 000\$ (*in rapport de la Caisse*, p. 6).

Nous constatons que la caisse de la MSA, comme celles de SP et de BSM sont de véritables vecteurs de canalisation de l'épargne locale. Les coopératives sont au centre de la mobilisation des crédits dans leurs communautés. Cela justifie aussi leur capacité à redistribuer cette épargne par le financement de divers projets locaux.

Tableau 43

Évolution des avoirs financiers des coopératives financières dans les municipalités à l'étude

<b>Données pour la Municipalité de Saint-Adalbert</b>						
<b>Caractéristiques</b>	<b>Décembre 2004</b>	<b>Décembre 2003</b>	<b>Juin 2003</b>	<b>Juin 2002</b>		
Actif (\$)	10 818 000	10 515 000	10 629 116	9 682 282\$		
Épargne (\$)	9 311 000	8 566 000	9 423 551	8 015 70		
Prêts (\$)	9 227 000	8 840 000	8 890 717	8 243 458		
Trop-perçu net (avant impôt)\$	182 744	36 534 (6 mois)	137 405	132 606		
Pertes sur prêt (\$)	10 646	11 643	1 020	- 7680		
Frais exploitation (\$)	455 000	230 000	447 371	425 556		
Épargne hors bilan (\$)	980 900	1 076 100	930 000	944 000		
Prêts hors bilan (accord D) \$	133 600	83 000	-	-		
Réserves plus value (\$)	732 000	573 000	586 000	566 000		
Nombre de membres	886	878	887	1 121 folios		
Employés	4	6	6	8		
Ristournes (\$)	66 000	18 000	50 000	92 800		
<b>Données pour les Municipalités de Sainte-Perpétue et de Berthier-sur-Mer</b>						
<b>Caractéristiques</b>	<b>2005</b>		<b>2004</b>		<b>Variations</b>	
	<b>BSM</b>	<b>SP</b>	<b>BSM</b>	<b>SP</b>	<b>BSM</b>	<b>SP</b>
Actif (\$)	25 050 666	50 603 642	24 581 149	48 826 103	1,91%	3,64%
Avoir (\$)	1 963 179	5811950	1 945 621	5 665 144	0,90%	2,6%
Revenus d'intérêts (\$)	1 568 649	3195203	1 503 287	3 294 014	4,16%	-3,0%
Excédents de l'exercice avant ristournes (\$)	273 764	382 594	516 316	707 655	-47%	-45,9%
Excédents à répartir (\$)	119 848	196 670	120 642	115 833	-794\$	80 837\$
Capital social (\$)	92 845	395 690	91 555	399 675	1 289\$	-3985\$
Réserves (\$)	1 750 486	5 219 590	1 733 424	5 149 636	17 062\$	69 954\$
Membres	1 651	4 297	1650	4 342	1,91%	-0.45%

Source : Compilation des données, Caisse Populaire Desjardins des Hautes-Terres (L'Islet), 2005, p.1 et p.11.

Compilation des données, Caisse Populaire Desjardins de Berthier-sur-Mer, 2005, pp. 7-11

Caisse Populaire Desjardins Saint-Adalbert, 60<sup>e</sup> rapport 2004, p. 1

La lecture du bilan et de l'état des résultats de la caisse de SA (2004), présente l'exercice 2004 avec beaucoup d'optimisme. On peut y lire que pour l'exercice 2003-2004, la caisse a enregistré des excédents avant impôts de 182 744\$. Les revenus d'intérêt se sont accrus pour atteindre 675 403\$ soit une augmentation de 15 000\$. De même, les frais d'exploitation ont diminué de 1% soit près de 4 000\$. En 2005, la caisse prévoyait un versement des ristournes autour de 65 667\$. Ainsi, en 4 ans, la caisse aura versé plus de 226 000\$ en ristournes. Une régression est par contre observée en ce qui touche le nombre

des employés qui est passé de 8 en 2002 à 4 en 2004, soit une perte de 50%. Enfin, les immobilisations de la caisse ont connu une augmentation de 2003 à 2004, passant du montant de 64 286\$ à 219 293\$ (Caisse Desjardins Saint-Adalbert, in.op.cit. p. 8).

Pour ce qui est de la caisse de SP, il ressort une augmentation de l'actif de la caisse de 3,64% entre 2004 et 2005. Celui-ci s'est accru de 1 777 539\$. De même, les avoirs de la caisse ont aussi augmenté durant la même période pour s'établir à 5 811 950\$ en 2005, soit une augmentation de 2,6%. Les données de l'état des résultats donnent des revenus d'intérêts de 3 195 203\$ ce qui représente une perte de 3% par rapport à 2004. Toutefois, malgré cette baisse, les excédents à répartir ont eux, connu une hausse de plus de 80 800\$. Dans les faits, la caisse a offert depuis les 4 dernières années, des excédents de plus de 1250 000\$ (caisse populaire Desjardins des Hautes-Terres, p. 6). On voit également enregistrer une baisse dans les excédents avant impôts de la caisse, de même qu'à propos de la valeur du capital social. Cette dernière rubrique semble se justifier par la perte des membres de la caisse dont les effectifs ont diminué de 45 personnes pour le seul exercice financier 2004-2005. Enfin, les immobilisations de la caisse ont connu une augmentation, passant de 340 833\$ en 2004 à 687 921\$.

Pour la MBSM, le poste de l'actif de la caisse de même que celui de l'avoir ont une faible croissance de l'ordre de 1,91% pour le premier et de sensiblement 0,90% pour le second. Toutefois, les montants de ces postes restent tout de même très élevés par rapport à ceux de la caisse de SA, mais très inférieurs à ceux de la caisse de SP. En effet ici, le poste de l'actif par exemple représente un gain pour la coopérative d'environ 469 517\$ pour le seul exercice 2004-2005. La croissance la plus intéressante au regard du tableau 43 est enregistrée en ce qui a trait aux revenus d'intérêts. Elle se situe autour de 4,16% par rapport à 2004. Le capital social de la caisse et ses réserves sont restés presque au même niveau que celui de 2004, avec des augmentations négligeables, vu le niveau de dynamisme de la municipalité. Les postes des excédents de l'exercice avant ristournes et celui des excédents à répartir ont connu une forte baisse pour le premier (- 47%) et une faible décroissance pour le second (-794\$). Le poste des immobilisations de la caisse de la MBSM a connu une



légère augmentation, passant de 9 764\$ (2004) à 13 055\$ (2005). Sa régulation des membres n'a vraiment connu aucun changement au cours de l'exercice 2004-2005. Les membres sont environ 1650.

Pour les organismes d'ÉS la tendance est différente. Certes que la majorité des OBNL retenus dans cette étude ont connu une amélioration de leurs sources de revenus monétaires depuis les cinq dernières années, ces sources de revenus sont le fait de la vente des cartes de membres, des subventions gouvernementales, de l'organisation des activités de financement pérennes ou périodiques dans leurs communautés respectives et le support apporté par les commanditaires locaux pour chacun des événements. Toutefois, le taux d'activités, leur structuration et leur importance varient d'une municipalité à l'autre. Le niveau de dynamisme et la description des sources de financement pour la municipalité dynamique montrent une forte implication des acteurs municipaux, mais aussi des entreprises locales comme le fait si bien ressortir Clémence :

*Étant donné qu'on est un organisme sans but lucratif, on bénéficie souvent des subventions gouvernementales. Mais de façon générale, les subventions vont couvrir peut-être le quart de notre budget. Bien entendu, lors des événements, on va faire des profits sur la vente. [...] Également on bénéficie des subventions de la municipalité [...]. Et souvent on va fonctionner aussi avec des commanditaires. Donc des commanditaires nous font des dons souvent en argent, parfois en matériel. Et puis c'est de cette façon là, qu'à propos des événements, on réussit à combler notre budget [...]. La boutique souvenir nous rapporte des revenus durant l'été. Également il y a une grosse partie qui provient de la subvention de la municipalité [...]. Avec les ventes de la boutique souvenir les profits qu'on fait lors des événements, on réussit à avoir des bons taux de financement des activités (Clémence)<sup>148</sup>.*

Pour la localité en restructuration, le constat est aussi celui d'une forte participation de la municipalité dans le financement des activités des organismes d'ÉS. Mais le fait intéressant concerne la contribution volontaire des résidents de la municipalité, une contribution qui est certainement liée à la forme d'activités exercées par les OBNL dans cette municipalité. Il s'agit pour l'un de la prise en compte des personnes vivant avec des déficiences mentales et pour l'autre d'un centre de loisir. Ces deux activités, quoi qu'éloignées l'une de l'autre ont

<sup>148</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

tendance à susciter de la compassion pour la première et de l'intérêt pour la seconde et de ce fait, bénéficient d'une meilleure appréciation par les populations locales, comme l'affirment les administrateurs de l'un des OBNL de Sainte-Perpétue :

*Notre plus grande source de financement c'est essentiellement notre subvention de base, qui vient du programme de soutien aux organismes communautaires, c'est vraiment 80% de notre budget. Ensuite, pour la commission scolaire on a une entente de partenariat. Les dons viennent aussi de la commission scolaire. Ils nous donnent de l'argent, sous forme de subvention [...]. Aussi, on a une contribution des usagers, des gens qui viennent ici pour le transport mais aussi des activités [...]. La caisse populaire, les deux dernières années cela a été des remboursements de frais bancaires. Des dons on n'en a pas eu beaucoup. Les dons, cette année, c'est la mairesse de Sainte-Perpétue qui nous a envoyé un petit don parce qu'on avait remporté le prix du Gala entrepreneurial. Puis on en a reçu un autre, c'est une femme qui est décédée qui nous a fait un don parce qu'elle a trouvé qu'on avait notre raison d'être (Alice)<sup>149</sup>.*

L'évolution des sources de financement pour les OBNL des municipalités est corollaire avec les ambitions de développement de nouvelles activités de ces organismes. Les projets d'expansion sont présents dans les organismes d'ÉS des municipalités de BSM et de SP, ce qui n'est pas le cas pour SA. Cet OBNL n'a pas de projets d'expansion et ses administrateurs semblent ne pas voir de lendemains meilleurs pour garantir des initiatives expansionnistes. Un fait curieux aussi est que les entreprises coopératives ne disposent pas de projets d'expansion pour les prochaines années, quelque soit le type de municipalité et le secteur d'activité de ces coopératives, ce qui semble bien contraster avec la bonne santé financière de ces entreprises dans les différents milieux.

L'évolution des emplois des cinq dernières années donne aussi un descriptif contrasté avec le niveau de dynamisme des coopératives des municipalités. Quelque soit le type de milieux, les emplois dans le secteur des coopératives sont plus anciens. Dans bien des cas, il y a eu des pertes d'emplois, même si la majorité est exclue du segment des cinq dernières années. Dans les coopératives financières, Maurice apporte une explication qui résume les préoccupations des autres administrateurs :

---

<sup>149</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Alice*, In.op.cit.

*Je dirai qu'il y a eu des pertes d'emplois parce que les caisses ont fait affaire avec des centres de services. Soit des centres administratifs qui sont regroupés dans des régions, dans des villes plus importantes comme Montmagny et on a aussi le centre de services, le centre financier aux entreprises qui offre ses services. C'est malheureux parce qu'on a eu des pertes d'emplois à ce niveau là parce qu'on a eu des regroupements de services (Maurice)<sup>150</sup>.*

Cette explication de Maurice semble justifier de manière spécifique, les problèmes qui affectent la coopérative financière de SA. Cette dernière a opéré un regroupement de services avec la municipalité de Saint-Pamphile. Désormais, seul le directeur à Saint-Pamphile assure l'administration des deux coopératives avec une réduction à leur strict minimum des services à SA. Un processus enclenché pour conduire à la fermeture de cette dernière. Les autres justificatifs apportés par les administrateurs des coopératives financières pour expliquer l'absence d'employabilité depuis les cinq dernières années, touchent aussi bien la perte démographique, l'avènement de nouvelles technologies qui exigent de nouveaux apprentissages et le manque de formation de la main d'œuvre locale pour assurer la relève. À ce niveau, c'est Benoît et Antoinette qui exposent le mieux les difficultés actuelles que vivent ces entreprises coopératives :

*La plupart des employés doivent se former [...]. C'est vrai qu'on ne peut plus travailler dans une caisse populaire avec un diplôme de secondaires 3, 4 ou 5, c'est complètement dépassé. Cela prend au moins un diplôme de Cégep [...]. Il faut aussi avoir fait l'université ou avoir au moins une maîtrise en administration. Donc il y a eu beaucoup de changements et cela fait que pour les employés, soit tu te formes puis tu continues et tu progresses à l'intérieur du cadre de la caisse populaire, ou bien tu ne te formes pas et en ce moment [...], malheureusement tu es obligé de quitter, parce que tu ne seras pas capable de faire la vente [...]. L'informatique vient nous supporter beaucoup, encore là aussi il faut apprendre, il faut maîtriser l'informatique [...]. C'est certain que s'ils ne sont pas capables de suivre, ils ne peuvent pas rester en place (Antoinette)<sup>151</sup>.*

Pour les organismes d'ÉS, en considérant l'ensemble des trois municipalités, seul un emploi a été créé dans la MBSM (à la Corporation touristique de Berthier). Pour le reste, ce sont des emplois saisonniers qui manquent de régularités et qui sont essentiellement créés en été. Les emplois pour les OBNL de la MSP sont antérieurs aux cinq dernières années, à

<sup>150</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>151</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

l'exception d'un remplacement d'effectifs dans les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet. Pour la MSA aucun emploi n'a été créé dans le secteur des OBNL. Toutefois, dans l'ensemble de ces OBNL, la participation aux activités bénévoles est largement significative (nous y reviendrons). Le nombre de la population active par secteur d'activité que montre le tableau suivant ressort une forte domination du secteur privé dans l'offre d'emploi des trois municipalités. Cela ne nous étonne nullement, ce qui l'est à nos yeux, c'est plutôt le rapport de force qui est quasi inexistant pour ce qui est des entreprises coopératives que des OBNL. En effet, la MBSM donne une domination dans l'offre d'emploi de l'ordre de 97,2% alors que les entreprises coopératives n'occupent que 1,3% et les OBNL 0,1%. Pour la MSP la tendance est la même. On y voit une forte présence de l'offre d'emploi dans le secteur privé qui est de l'ordre de 97,8% (les coopératives occupent 1,2% et les OBNL 0,3%). Pour la MSA le secteur privé lui offre les emplois à hauteur de 94,8%, les coopératives en offrent pour 1,2% et les OBNL n'ont aucun emploi rémunéré.

De façon générale et en considérant l'ensemble des municipalités, les entreprises du secteur privé offrent des emplois à hauteur de 97,2% des emplois occupés, le secteur coopératif en offre 1,2%, les OBNL offrent 0,2% et les municipalités locales en offrent pour 1,4% des effectifs. En ce qui concerne l'aspect municipal justement, il est étonnant de constater que la MSA qui est en déclin et qui connaît le plus de problème socioéconomiques, est celle qui emploie le plus de personnes à propos des emplois municipaux (tableau 44). Lorsqu'on observe la tendance d'emplois par type de municipalité dans les entreprises et organismes d'ÉS, on peut se rendre compte qu'elle ne suit pas un ordre lié à la dynamique municipale. Par exemple, pour les cas retenus dans cette recherche, on y voit que c'est la municipalité en restructuration qui offre le plus d'emplois aussi bien dans les entreprises que dans les organismes d'ÉS, suivi de la municipalité dynamique et enfin, de la municipalité en déclin.

**Tableau 44**

Répartition des emplois selon les secteurs d'activités dans les municipalités à l'étude

Municipalités	Le nombre et pourcentage d'emplois par secteur d'activité													
	Secteur privé <sup>152</sup>			Secteur Coopératif				Secteur des OBNL			Secteur Municipal			
	Nombre	Nombre d'emplois	Valeur %	Nombre	Nombre d'emplois	Valeur %	Administrateurs bénévoles	Nombre	Nombre d'emplois	Valeur %	Administrateurs bénévoles	Nombre	Nombre d'emplois	Valeur %
Berthier-S.-Mer	27	661	97,2	2	9	1,3	12	1	1	0,1	9	1	9	1,3
Saint-Adalbert	28	237	94,8	2	3	1,2	15	1	0	0	7	1	10	4
Sainte-Perpétue	66	963	97,8	2	12	1,2	22	3	3	0,3	+de 21*	1	7	0,7
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>1861</b>	<b>97,2</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>1,2</b>	<b>49</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0,2</b>	<b>+ de 37</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>1,4</b>

Source : Compilation que nous avons réalisée à partir des données des municipalités et des résultats terrain.

\* Il existe 3 OBNL à SP, l'un deux a refusé de participer à notre recherche. Pour cette raison le nombre d'emplois est arrêté à 3, celui des administrateurs à plus de 21 et ne tiennent compte que des deux OBNL.

La contribution relative au paiement des taxes et impôts des entreprises et organismes d'ÉS apporte une fiche identique selon le type de dynamisme de la municipalité. En considérant les cinq dernières années d'exercice de ces entreprises et organismes, force est de constater qu'il y a un respect des normes politiques. En effet, les entreprises coopératives ont une contribution moindre pour ce qui est des taxes qu'elles paient à l'État, ce qui cadre avec la loi et les avantages concurrentiels accordés à ce secteur de l'économie. Les entreprises coopératives par le fait d'appartenir à ce secteur particulier de l'économie, bénéficient souvent d'une réduction et parfois, d'une exonération des taxes et impôts. L'explication que nous donne Antoinette, dans le cas de la municipalité dynamique, cadre effectivement avec cette philosophie :

<sup>152</sup> Pour obtenir le nouveau chiffre du total des emplois dans le secteur privé pour les trois municipalités, nous avons soustrait du total des populations active de 15 ans et plus dans les municipalités (donnée de Statistique Canada 2001), en postulant à juste titre que Statistique Canada dans ces cas-ci, prenait en compte l'ensemble des emplois, sans tenir compte du secteur d'activité. Comme nous avons pris en considération l'ensemble des OBNL et coopératives dans les milieux, nous avons pu déterminer le nombre des emplois réels offerts par ces deux secteurs. Ces deux données (la seconde soustraite à la première), permettent de réaliser ce tableau.

*En étant une coopérative, on bénéficie de la réduction des taxes [...]. C'est beaucoup moins que si c'était une entreprise capitaliste, c'est que notre but n'est pas de faire de l'argent mais redistribuer par nos ristournes le trop perçu [...]. Il me reste quand même un bon montant, comparativement à l'entreprise capitaliste [...], nous la coopérative, on redistribue nos montants donc cela fait beaucoup baisser notre taux d'imposition et on le redistribue à la population [...]. C'est ça le domaine coopératif (Antoinette)<sup>153</sup>.*

C'est la même explication que nous apporte Serge pour la municipalité en déclin. Serge reconnaît que son entreprise paie les taxes sur les deux paliers du gouvernement, mais relativement; ces paiements sont compensés par le fait que les charges d'imposition sont presque nulles au regard du statut coopératif de son entreprise :

*On est obligé de payer les taxes et les impôts [...]. On vend le câble 27\$ par mois, sur les 27\$ on a la TPS et la TVQ, on doit la rembourser au gouvernement. Ensuite les impôts, étant donné que c'est une coopérative à but non lucratif, on n'a pratiquement pas d'impôts à payer. Ça se fait par des jeux comptables que je ne suis pas capable de t'expliquer parce qu'à la fin de l'année on a un comptable qui finalise nos dossiers. Mais on doit remettre en TPS et TVQ pour une valeur approximative de 3 500\$ (Serge)<sup>154</sup>.*

La contribution au paiement des taxes et impôts, même si elle se rapproche de celle des entreprises coopératives présente quelques divergences dans les organismes d'ÉS en ce qui touche ces municipalités rurales. Le premier aspect est lié au chiffre d'affaires. Souvent les OBNL de ces communautés ne font pas un chiffre d'affaires leur permettant de payer les impôts et de ce fait, sont automatiquement exonérés des charges fiscales. Flavienne le souligne :

*Les taxes et impôts il faut que tu fasses 35 000\$ de profit, or nous si on compte l'argent qu'on a eu pour d'autres projets [...], dont je ne parlerai pas, à ce moment ce n'est pas à nous, c'est de l'argent qui est prêté pour réaliser quelque chose ce qui fait que quand on ne se situe pas à 35 000\$ tu ne paies pas d'impôts (Flavienne)<sup>155</sup>.*

La tendance qui s'affiche le plus souvent par contre, et qui a été très marquante pour la MBSM et la MSP, est la prise en charge d'une partie des charges fiscales des OBNL par les

<sup>153</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>154</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>155</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

municipalités régionales. Souvent, il y a une faible contribution, si jamais celle-ci n'est pas nulle, des charges fiscales que les OBNL doivent verser aux municipalités. Cette démarche de réduction des taxes municipales s'applique aussi sur les charges des coopératives locales. Certaines OBNL, qui ont développé un fort partenariat avec les municipalités, ne paient pas de taxes. Celles-ci sont prises en charge par le budget municipal. Cette façon de faire permet d'encourager la réalisation des programmes d'activités de ces OBNL. Nous avons pu observer une telle implication à BSM et à SP et Antoine nous confirme qu'«*étant donné qu'on est supervisé par la municipalité, elle est au dessus de nous [...]. On va répondre à la municipalité de nos rapports, de nos actions*» (Antoine)<sup>156</sup>.

À SA, aucune initiative ou programme de soutien en faveur du soulagement fiscal des OBNL locaux n'a été engagé. Toutefois, ces OBNL ne font pas un chiffre d'affaires leur permettant de s'acquitter des charges fiscales non plus. La capacité des ressources financières des OBNL est fonction des services offerts par ces OBNL.

Pour la MBSM, la concentration s'articule autour des activités de tourisme et de loisirs avec deux activités centrales : l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et un tournoi de pêche, deux grandes activités qui enregistrent une participation des personnes issues d'autres municipalités voisines et surtout des touristes dont certains viennent d'aussi loin que l'Europe ou les Etats-Unis. À SP, la tendance est la même avec la présence d'un OBNL oeuvrant dans le domaine des activités de loisirs mais ici, à la différence de la MBSM, l'OTJ de Sainte-Perpétue offre des activités pour les populations locales avec la mission fondamentale de créer des loisirs locaux, capables de donner à la population jeune, un cadre récréatif et attractif dans la municipalité.

L'autre OBNL de la MSP (Nouveaux sentiers de la MRC de L'Islet –NSMI-) offre des activités dans le domaine de la santé mentale, tout en intégrant certaines activités de loisirs comme le confirme Alice :

---

<sup>156</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*On organise des activités régulièrement soit le loisir, soit la réadaptation. Les ateliers sont faits sur une base volontaire [...]. C'est sûr que découle de cela, des choses imprévues [...]. Si on a trop d'interventions à faire auprès de nos membres, ils réagissent mal. Puis, comme dans les groupes, il y a des conflits parfois comme dans toutes les activités, on va avoir à intervenir à ce niveau là. On collabore également avec les centres d'accueil et les travailleurs sociaux pour élaborer les plans d'intervention spécifiques (Alice)<sup>157</sup>.*

À juste titre, pour les NSMI, la dynamique de travail est axée sur la prise en compte des valeurs humaines. Les aidants mettent davantage l'accent sur le sens de l'accueil et du respect des personnes atteintes. La prise en considération des besoins de ces personnes et l'orientation du travail par des groupes restreints au développement des ateliers thématiques<sup>158</sup> est une méthodologie de travail gagnante qui favorise le développement des compétences des personnes atteintes (voir tableau 45).

Ensuite, on parle aussi d'une implication active dans la communauté, où l'offre de activités favorise l'intérêt des citoyens de la communauté pour le rôle que jouent les NSMI. Les administrateurs des NSMI estiment en outre que cette synergie des activités à l'interne et à l'extérieur, favorise le développement du sentiment de sécurité chez les personnes atteintes; cultive le sentiment d'une appartenance à une communauté, à un milieu unis. Ils ne se sentent plus jugés au quotidien, mais se disent plus libres d'interagir avec les membres de la communauté locale.

---

<sup>157</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Alice*, In.op.cit.

<sup>158</sup> En ce qui concerne les NSMI, deux sessions d'activités sont offertes; une en automne et une en hiver. Il s'agit dans l'ensemble d'ateliers qui tournent autour de la cuisine, de la conciergerie, de la récupération des vêtements, de la peinture, du cuir, du plâtre de paris, du bricolage, de l'alphabétisation, de la couture, de la menuiserie, du vitrail et de la récupération de jouets.



**Tableau 45**

Nombre et types d'ateliers annuels des NSMI pour 2005-2006

Ateliers	Rencontres	Nombre de présence
Activités physiques	14	93
Atelier littéraire	6	26
Atelier sur la spiritualité	12	67
Bricolage	7	51
Expression artistique	5	24
Fol'Art	3	17
Informatique	17	48
Jardinage	14	98
J'ai du potentiel et j'y crois	9	46
La santé mentale	6	24
Mosaïque	6	29
Peinture	16	49
Récupération de jouets	8	13
Tapiserie au crochet	19	79

Source : NSMI, rapport d'activités 2005-2006. p. 24.

Les NSMI comptent actuellement 48 membres actifs, un nombre qui n'inclut pas toute la clientèle desservie, mais prend uniquement en compte les membres qui se sont acquittés de leurs cotisations et qui disposent d'une carte de membre. L'organisme compte une équipe de travail de deux personnes dont une infirmière coordonnatrice et une éducatrice spécialisée en santé mentale qui travaillent à plein temps.

Pour la MSA, les activités liées au seul OBNL se concentrent sur la promotion de la culture locale. En réalité, le Centre Culturel Godend'Art est beaucoup plus un organisme qui intègre certes la MSA, mais aussi les six autres communautés de L'Islet-Sud. C'est donc un organisme plus régional que local. Sa population cible intègre aussi bien les jeunes, par l'organisation d'activités avec les écoles secondaires, souligne Flavienne : «[...] on prévoit pour l'année 2007 [...], mettre en place des concours oratoires [...], ensuite on veut faire aussi l'exposition des œuvres des élèves du secondaire dans chacun des foyers culturels. [...]» (Flavienne)<sup>159</sup>. Cet OBNL suscite aussi de l'intérêt chez les personnes âgées, mais

<sup>159</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

Flavienne reconnaît qu'à ce niveau, son centre culturel éprouve des difficultés à convaincre et à impliquer la majorité des acteurs âgés :

*Les aînés en général, [...] les gens sont bourrés de talents mais [...] ils sont déjà craintifs, parce qu'ils ont l'impression qu'ils ne font pas les bonnes choses [...]. Vous travaillez à perte [...] c'est tout une éducation qu'il y a à faire. Donc par rapport à l'organisme qu'on représente et la mission qu'on défend, il faut donc, pas seulement du bénévolat, mais c'est aussi une présence active, puis c'est aussi un côté très pédagogique (Flavienne)<sup>160</sup>.*

#### **4-2-2 : Contributions socioéconomiques du secteur privé**

Dans le secteur privé, la dimension de la contribution socioéconomique se présente de manière différente de celle des entreprises et organismes d'ÉS. Lorsqu'on s'intéresse aux sources de financement de ce secteur, selon les municipalités, il y a une large contribution des avoirs financiers privés. À SA, une des deux entreprises n'a même pas eu besoin de faire un prêt à la caisse populaire locale. Il en était de même pour une autre des entreprises du secteur privé à SP. Par contre, le fait intéressant est la forte contribution des entreprises coopératives locales dans la mise en place et le développement de ces entreprises privées. En effet, la majorité de celles-ci ont bénéficié d'un prêt de la part de leurs caisses populaires locales pour démarrer. Quelque soit le type de dynamisme de la municipalité, la démarche est la même, c'est celle que nous décrit Franck : *«on est allé à la caisse populaire, parce qu'on n'avait pas tout l'argent pour commencer, et on a commencé avec la caisse. Ils nous ont prêté un montant, puis quand on a ouvert puis agrandi et bien on a réemprunté toutes les fois; maintenant ça va»* (Franck)<sup>161</sup>. La mise en place des entreprises privées de petite taille que nous avons pu observer, bénéficie de la contribution du CLD local, à l'exemple de l'entreprise de Clara. Cette dernière a mis en place une structure dont le niveau de performance ou de rentabilité actuel ne lui apporte aucune satisfaction. Elle le souligne d'ailleurs très bien :

<sup>160</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>161</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*Au départ, moi j'avais un petit montant que j'avais fixé [...] pour les achats de vêtements [...]. Après cela, je suis allée au CLD qui a été une source de financement sur cinquante deux semaines. Mais la première fois, c'était un montant pour quarante semaines, puis le prolongement de douze semaines. Ils donnaient un montant de 276\$ par semaine pour nous aider à démarrer l'entreprise. Maintenant je vole de mes propres ailes. C'est ce qui est dur après (Clara)<sup>162</sup>.*

L'évolution des emplois dans le secteur privé pour les cinq dernières années a une trajectoire presque identique à ce qui se passe dans le secteur de l'ÉS. Dans les faits, il y a eu juste deux emplois créés dans la MBSM où l'expansion de l'entreprise de Franck a obligé les gestionnaires à créer les deux emplois supplémentaires :

*Un moment donné on était obligé, avec la demande qui grandissait on a, pendant les cinq ans, agrandi trois ou quatre fois en arrière. Il a fallu encore créer deux emplois de plus, puis en même temps on a fait faire un site Internet, cela nous a occasionné des ventes [...]. A l'heure actuelle on est onze personnes à temps plein (Franck)<sup>163</sup>.*

Pour le reste des entreprises du secteur privé, il y a eu une création d'emplois saisonniers pendant les périodes où elles en ressentent le besoin, notamment pour l'entreprise de Michelle à Elle nous le fait savoir en précisant que «[...] depuis trois ans j'ai des étudiantes, je te dirai pas à temps plein mais qui occupent le poste de fin de semaine, deux étudiantes, une le samedi et une le dimanche. J'ai aussi une autre personne qui vient si j'ai besoin» (Michelle)<sup>164</sup>. À SP, ce sont essentiellement des emplois saisonniers aussi qui sont créés dans l'entreprise de Brigitte<sup>165</sup> qui utilise deux à trois fois plus d'employés lorsque c'est la haute saison de fonctionnement de son établissement. Il faut dire que la majorité de ces entreprises sont de petite taille. Celles-ci sont le plus souvent constituées par de faibles effectifs, parfois il s'agissait d'entreprises comptant seulement deux à trois personnes. Cela fait que lorsque nous nous sommes intéressé aux montants des taxes et impôts payés par ces entreprises du secteur privé, les réponses ont varié selon les municipalités et surtout selon

<sup>162</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clara*, Local de l'organisation, Municipalité de Saint-Adalbert, 26 février 2007, Entrevue (60 minutes).

<sup>163</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>164</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>165</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Brigitte*, Local de l'organisation, In.op.cit.

l'histoire de chacune des entreprises. Brigitte<sup>166</sup> par exemple, dans la MSP, n'a aucune idée du montant des taxes et impôts payés par son entreprise. Elle agit comme une gestionnaire dans la fourniture d'équipements et d'accessoires agricoles. Son entreprise fait partie d'un ensemble de magasins corporatifs repartis sur l'ensemble du Canada. La plus grande concentration du groupe se trouve au Québec où on y trouve le centre social et 11 autres magasins. Le groupe vient de mettre en place un magasin au Nouveau-Brunswick, qui s'ajoute à ceux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et des Prairies, pour un total de 15 magasins. À BSM, Franck non plus n'a aucune idée de ses charges sociales en taxes et impôts. Il laisse cette responsabilité à un comptable externe qui vient lorsqu'il en a besoin. Toutefois, il s'empresse de souligner que ce sont des montants assez variables et pas trop élevés. Dans cette même municipalité, Jean<sup>167</sup> par contre a une connaissance plus pointue des charges liées aux impôts et il reconnaît que celles-ci sont d'environ 4 000 \$ avec une progression enregistrée depuis les cinq dernières années. À SA, les entreprises du secteur privé sélectionnées font un chiffre d'affaires qui est en dessous de 30 000\$ par année, ce qui fait que, de par la loi, elles sont exonérées de payer des impôts.

Cette relative disposition des ressources chez les entreprises du secteur privé de petite taille que nous avons intégrées à cette recherche limite aussi leurs possibilités d'expansion. Quelque soit le type de dynamisme rural, nombreuses sont les entreprises qui éprouvent des difficultés économiques et ne peuvent, pour le moment, penser à étendre leurs marchés. Dans le cas de la MBSM, une des deux entreprises du secteur privé, notamment celle de Franck, connaît un essor intéressant. Eu égard aux trois municipalités, elle possède un véritable plan de développement avec des objectifs précis, comme le reconnaît ce dernier :

*On a justement un projet d'acheter la grange qui est à côté pour démolir plus tard puis s'agrandir de ce côté ci, pour avoir plus d'entreposage, parce qu'en ce moment on a un entreposage ailleurs, Cela nous prend des frais de déplacement tout le temps. En ayant l'entreposage plus proche, on travaillera plus (Franck)<sup>168</sup>.*

---

<sup>166</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Brigitte*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>167</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Jean*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>168</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

Pour les autres entreprises, les objectifs sont si désarticulés et souvent mal précisés qu'il nous a été impossible de situer la capacité d'expansion du secteur privé dans les municipalités. Le plus souvent, les réponses des acteurs administrateurs de ces compagnies ont été simplement flatteuses de ce qu'ils souhaitaient atteindre dans le long terme. On peut le saisir chez Jean quand il affirme pour son expansion de «*toujours augmenter la qualité des services, de l'hébergement, c'est surtout ça, c'est ce sur quoi on travaille continuellement*» (Jean)<sup>169</sup>. Ou encore chez Brigitte qui reconnaît ceci : «*Je ne pourrai vous le dire, je suis seulement gérante ici. Je fais mon travail, j'entretiens mon magasin*» (Brigitte)<sup>170</sup>.

Le regard de ces entreprises de petite taille que nous avons intégrées à notre recherche semble ne pas cadrer avec la réalité globale qu'offre l'ensemble des entreprises du secteur privé, comme nous avons pu le ressortir à la section portant sur la contribution socioéconomique de l'ÉS. En effet, quelque soit les municipalités, c'est le secteur privé qui offre le plus grand nombre d'entreprises et surtout d'emplois. Il représente une part de 27 entreprises dans la MBSM et y offre 661 emplois, soit 97,2% des effectifs de la population active. Pour la MSA, cela donne une répartition respective de 28 entreprises connues, pour 237 emplois soit 94,8% de la population active.

Enfin, à SP, il offre 66 entreprises, un effectif de 963 emplois soit 97,8% des effectifs actifs. En considérant l'ensemble des trois municipalités, on constate cette prédominance du secteur privé avec 121 entreprises qui regroupent 1 861 emplois soit 97,2% des effectifs de la population active pour l'ensemble des municipalités étudiées.

---

<sup>169</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Jean*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>170</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Brigitte*, Local de l'organisation, In.op.cit.

#### 4-3 : LIENS SOCIAUX ET PRATIQUES DE LA DÉMOCRATIE

La section sur les liens sociaux et les pratiques de la démocratie nous permet de cerner les principaux lieux de prise de décision des entreprises et des organismes d'ÉS dans les municipalités retenues. Il est aussi question d'observer la structure de l'organigramme de chaque coopérative et OBNL. En outre, nous caractérisons les formes de liens entre ces entreprises et organismes et la communauté concernée.

##### **4-3-1 : Liens sociaux et pratiques de la démocratie par l'économie sociale**

L'exercice de la démocratie est fortement appuyé par la Fédération des caisses Desjardins, pour ce qui est des coopératives financières dans les municipalités retenues. Quelque soit le niveau de dynamisme de la municipalité, la Fédération des caisses Desjardins alimente et approvisionne les caisses locales pour les informations pertinentes à la bonne gouvernance et à la prise de décision. Très souvent, il s'opère une collaboration directe entre les administrateurs des caisses et la fédération. Ces administrateurs, avant de prendre une décision déterminante, suivent les orientations de la Fédération des caisses Desjardins. N'empêche cependant que les décisions, aussi bien pour la coopérative financière que pour l'ensemble des OBNL, sont prises par le conseil d'administration (CA) de chacune des entreprises ou organismes. Les grandes lignes sont décidées en assemblée générale qui se tient, pour ce qui est de ces entreprises et organismes, une fois par année. Que cela se passe dans une municipalité dynamique ou en déclin, la démarche proposée par Benoît s'applique :

*Le conseil d'administration est là pour administrer. Il s'entend sur les orientations. C'est surtout des orientations en réseau, [...] la caisse est nulle si le réseau n'est pas fort. La caisse doit en même temps s'aligner sur ses orientations du réseau Desjardins de la province. À ce niveau, ils s'entendent pour des orientations. En ce qui concerne les gestionnaires [...], nous on s'occupe de la gestion des opérations dans le but d'atteindre les orientations. Les orientations*

*sont déterminées avec la planification de tous les employés, il faut certains plans d'actions dans le courant de l'année (Benoît)<sup>171</sup>.*

Les autres formes d'entreprises coopératives du milieu, notamment à SA et à BSM, ont un fonctionnement quelque peu particulier. Une telle particularité est liée au manque d'implication du reste des membres, ce qui pousse quelques individus et parfois le leader de l'équipe à prendre plus de responsabilité dans la structure. C'est ce que nous observons pour la coopérative de Serge. Ce dernier souligne ce qui suit pour justifier le mode de prise de décision :

*On a une assemblée générale une fois par année. C'est pratiquement moi qui gère et qui décide de tout [...]. Sauf que si j'ai des montants qui sont élevés, effectivement étant dans le comité d'administrateurs, je dois en rendre compte aux autres. On procède par téléphone, on appelle les autres [...]. Mais sur le plan décisionnel, c'est moi qui prends les décisions et je dois en informer les autres (Serge)<sup>172</sup>.*

L'autre variable qui rentre dans la prise de décision de ces entreprises et organismes d'ÉS, est l'interaction entre les administrateurs de l'ÉS et ceux des municipalités locales. Pour l'ensemble des municipalités retenues, on a pu observer que les administrateurs des coopératives et des OBNL siégeaient aux différents conseils municipaux. À ce niveau, il se crée des relations individuelles solides. Et il y a de façon étonnante, une implication du conseil municipal dans la mise en application de grandes décisions des entreprises et organismes de l'ÉS. Cette complicité est présente dans toutes les municipalités et nous pensons qu'elle s'explique par le caractère restreint de leurs effectifs. En effet, leur petite taille démographique est favorable à un rapprochement entre individus, lequel s'étend jusqu'aux fonctions professionnelles. Les gens se connaissent et savent se rendre service dépendamment des occupations professionnelles qui sont les leurs. La description apportée par Antoinette traduit le sentiment d'ensemble :

*J'ai été à des réunions du conseil municipal, et quand je dis que la caisse souhaite aborder telle chose ou faire telle chose, il y a la collaboration qui existe entre la caisse et la municipalité pour le développement des projets locaux. Pour toutes ces actions, à un moment donné,[...] ce qui est beau et ce qui est très fort dans*

<sup>171</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>172</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*Desjardins, c'est qu'on est vraiment alimenté [...]. Il s'agit de choisir ce qui correspond à notre réalité pour la caisse Desjardins (Antoinette)<sup>173</sup>.*

Nous le mentionnons plus haut, la prise de décision de ces OBNL est identique pour les trois municipalités et elle obéit à la logique de la prise de décision des organismes d'ÉS, c'est-à-dire en tenant compte des décisions prises en assemblée générale et entérinées par le CA. Toutefois, le fait intéressant ici aussi, est la forte relation qui relie les OBNL aux municipalités locales. À l'instar des entreprises coopératives et même davantage, les OBNL soumettent souvent leurs projets aux conseils municipaux où ils sont implantés. Ici aussi, on retrouve d'abord une forte relation humaine entre les administrateurs municipaux et les gestionnaires des OBNL, mais le fait est que souvent, c'est par l'aide financière et matérielle des municipalités locales que les OBNL arrivent à développer des programmes d'actions. Cette réalité est présente dans les trois municipalités quel que soit leur niveau de dynamisme. Antoine l'explique assez bien :

*Quand on a un projet [...] c'est la Corporation qui le présente, qui le monte avec l'aide d'une personne disponible à la MRC pour ce genre de chose. Il a fallu présenter le projet à la municipalité et c'est financé par la municipalité. Donc la prise de décision se fait au conseil municipal si on va de l'avant avec ce projet là, il sera financé par le conseil municipal (Antoine)<sup>174</sup>.*

On peut voir dans ces structures que la collégialité dans la prise de décision est mise de l'avant lorsqu'il est question des initiatives importantes. Il y a, pendant ce processus, le souci d'intégrer l'ensemble des partenaires locaux. Cette grande ouverture se retrouve aussi chez les personnes qui disposent d'un droit de vote et qui l'exercent lors de la prise de décision. Ici, une fois de plus, il n'existe pas de différence fondamentale selon que l'on se retrouve dans un milieu dynamique, en restructuration ou en déclin. Toutefois, pour les entreprises coopératives, les personnes qui ont un droit de vote sont celles qui se sont acquittées d'un achat de part sociale. Le processus de vote est démocratique et s'appuie sur le principe *d'un membre un vote*. Nous avons eu cependant à distinguer une nuance avec ce qui se passe pour la coopérative de Serge où «*un membre c'est celui qui achète une part*

---

<sup>173</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>174</sup> Idem.



*sociale de 100\$ qui a droit de vote, même s'il n'est pas utilisateur. Le principe, c'est un membre un vote», (Serge)<sup>175</sup>.*

Dans le secteur des OBNL, le processus d'obtention du droit de vote des membres n'est pas toujours fonction d'un quelconque paiement de part sociale. Cette caractéristique explique entre autres, le manque de moyens financiers auxquels font face les OBNL en milieu rural. Par exemple, en ce qui concerne l'organisme de Chimène et d'Alice, *«c'est tout ceux qui font une demande en règle qui ont un droit de vote»* (Alice)<sup>176</sup>. La même chose est décrite par Flavienne où elle fait mention du fait que pendant *«à l'assemblée générale des membres, les personnes qui sont membres ont un droit de vote»* (Flavienne)<sup>177</sup>. Cette simplification des procédures est liée à certains objectifs. D'abord dans le cas des municipalités rurales, les administrateurs des OBNL veulent intéresser les populations locales à ce qu'ils font. Une fois cet objectif ciblé et parfois atteint, il faut susciter l'envie de toujours participer et donc de ce fait, emmener les gens à croire en l'ÉS par les initiatives apportées par ces OBNL.

Il faut ensuite donner l'assurance que les activités offertes sont de qualité équivalente à celles offertes par d'autres milieux et même des milieux urbains. Pour l'ensemble de ces raisons, la priorité n'est pas de rechercher des contributions financières chez les membres de ces OBNL, mais plutôt leur participation aux activités et leur implication sociale, ce qui se comprend lorsqu'on s'intéresse aux types de relations entre les membres de ces organisations et des relations de ces entreprises et organismes avec leurs communautés d'accueil. Par contre à ce niveau, il y a des variétés d'approches entre les entreprises coopératives et les organismes d'ÉS. En ce qui a trait aux entreprises coopératives financières, il y a eu une vision d'un fort dynamisme décrit par les acteurs de la MBSM. Par contre, pour les coopératives financières de SP et de SA, on a de la difficulté à enregistrer une implication réelle de leurs membres dans les activités sociales. L'explication des administrateurs et membres de ces coopératives est celle du manque de

<sup>175</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>176</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Alice*, In.op.cit.

<sup>177</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

rotation des membres lors de l'organisation des activités communautaires. Cette réflexion est revenue très souvent dans ces deux municipalités :

*Bien souvent c'est les mêmes membres. C'est les membres qui viennent, on peut parler d'un taux d'interaction de 90% et plus. En réalité nos membres et les gens de la municipalité ce sont les mêmes. La relation c'est une relation de confiance qu'on a avec les gens individuellement et collectivement (Benoît)<sup>178</sup>.*

L'exposé des membres et administrateurs des coopératives était de démontrer qu'il y avait une meilleure visibilité sociale des coopératives locales et que la majorité des membres éprouvaient de la satisfaction face aux services fournis. Ceci est d'autant plus vrai que pour ce qui est par exemple de la coopérative de fourniture alimentaire de SP ou de celle de câblodistribution à la MSA, on est face à des entreprises en situation de monopole. On peut facilement l'observer dans la description que nous apporte Serge lorsqu'il affirme ceci :

*On a fait quarante trois canaux à 27\$ par mois, personne ne critique là dessus, c'est comme je te dis, au début on était juste 50\$ mais le taux de pénétration est à 99%. La seule personne qui n'utilise pas le câble à Saint-Adalbert c'est une personne qui vient deux mois par année. Et qui trouve que ce n'est pas d'importance à utiliser [...]. Les autres l'ont tous (Serge)<sup>179</sup>.*

Cette implication se traduit assez facilement dans les OBNL. Il y a tout de même des nuances à relever ici. Pour l'ensemble des OBNL, les conditions de travail donnent une harmonie certaine entre les différents membres et employés, ceci d'autant qu'aucun conflit présent ou passé ne nous a été relevé. Par contre, lorsqu'on s'intéresse à la relation entre les OBNL et la communauté d'accueil, on y voit des différences. D'abord pour ce qui est de la MBSM l'implication communautaire semble être liée aux intérêts individuels que les gens épousent face à une activité. À juste titre, dépendamment de ce qui est organisé localement, l'affluence va différencier de l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste au tournoi de pêche. Ensuite, la municipalité étant très touristique, souvent l'affluence de la participation aux activités viendra des personnes extérieures. L'exemple qui nous a été mentionné ici est celui de l'organisation, par la Corporation touristique, du concours de pêche où rien que pour l'an dernier, seulement 7 personnes sur les 30 inscrites étaient de la

<sup>178</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>179</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

municipalité. Par contre, l'organisation de la fête des Arts et traditions locales attirent davantage les locaux que les personnes extérieures. Mais c'est aussi une activité qui va intéresser les touristes. Pour la MBSM deux tendances nous ont été révélées, et Antoine le fait très bien ressortir :

*Il y a comme deux clans dans la municipalité. Les gens qui veulent développer le tourisme, qui veulent aménager le village, qui veulent aménager la communauté pour que cela soit plus beau, plus accueillant, plus animé. Puis il y a une partie de la population qui aimerait mieux que cela reste pareil [...]. Et souvent il y a des gens influents dans la municipalité, influents dans le sens qu'ils peuvent facilement faire défaut, pour parler contre nos actions (Antoine)<sup>180</sup>.*

Cette dualité contradictoire entre ceux qui font la promotion des initiatives d'ÉS et ceux qui en sont réfractaires nous a aussi été révélée à SA. Mais contrairement à BSM où les raisons évoquées pour justifier le sentiment réfractaire des locaux est la forte augmentation des taxes municipales et le prix croissant des propriétés foncières; à SA c'est davantage un sentiment d'abandon qui habite les populations locales au point que nombreux sont ceux qui n'épousent pas l'idée que l'innovation par l'ÉS puisse conduire à contribuer au développement de cette municipalité qui connaît déjà son déclin. Ainsi l'affirme Flavienne :

*Les gens n'y croient pas encore qu'ils peuvent réaliser quelque chose au sein de Saint-Adalbert. Peut-être que la baisse de la population, le vieillissement de la population font en sorte qu'ils ont perdu leur commerce d'alimentation, ils ont perdu leur quincaillerie, donc cela a un impact sur la façon de voir des gens de la communauté (Flavienne)<sup>181</sup>.*

Pour la MSP la tendance est au contraire celle de la recherche d'une plus grande visibilité. Les relations entre les organismes d'ÉS et les membres de la communauté sont très courtoises et aussi bien avec les NSMI qu'avec l'OTJ, la volonté est unanime. C'est celle de rechercher plus de subventions pour offrir plus de services et la volonté de voir émerger plus d'idées afin que les membres internes et même les membres de la communauté jugent à la juste valeur, les actions entreprises par ces OBNL.

<sup>180</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>181</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

#### 4-3-2 : Liens sociaux et pratiques de la démocratie par les acteurs municipaux

Du côté des municipalités, le constat est unanime et le principal lieu de prise de décision est le conseil municipal. Ce conseil reste ouvert à l'ensemble des membres de la municipalité et intègre, comme nous venons de le voir, la participation assez souvent des administrateurs des entreprises et organismes de l'ÉS. Quelque soit le type de municipalité, les choses évoluent de la même manière. Seule la dynamique interne et la volonté des administrateurs apportent une différence entre le rythme des conseils et les différents dossiers soumis à la discrétion des membres de chaque conseil. Pour la MSP, il existe une volonté réelle des administrateurs municipaux à entreprendre des projets communautaires en faveur du développement de leur milieu. Quand Étienne se prononce sur l'exercice et la prise de décision par son conseil municipal, il ne manque pas de souligner ceci :

*C'est le conseil municipal qui est le décideur [...], parce que si quelqu'un veut développer quelque chose et qu'on peut faire quelque chose pour l'aider à démarrer, on sera plus attentif [...]. Cela signifie activer les dossiers pour amener des emplois dans la région, puis je pense qu'on est assez dynamique à l'heure actuelle mais selon nos moyens [...]. Parce qu'on n'a pas beaucoup de moyens (Étienne)<sup>182</sup>.*

La MBSM a une approche similaire à celle de SP, mais dans une moindre importance. Par contre, l'observation est plus critique au sein du conseil municipal de la MSA. Ici, contrairement aux deux autres municipalités, le conseil municipal semble même manquer de sujets ou de projets sur lesquels il est nécessaire d'en débattre. Et Julien le souligne si bien :

*Ces dernières années, les décisions de la municipalité ont été l'assainissement des eaux qui a pris tout le temps des élus pour cela. Présentement, on n'a pas d'autres projets en vue [...]. Au printemps, on va commencer à regarder ce qu'il y a à faire. Mais les décisions se prennent au conseil municipal et il est ouvert à tout le monde (Julien)<sup>183</sup>.*

<sup>182</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*. In.op.cit.

<sup>183</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Julien*, Local de l'organisation, Municipalité de Saint-Adalbert, 27 février 2007, Entrevue (45 minutes).

Les relations entre les agents municipaux à l'interne sont basées sur le respect et la convivialité dans chacune des municipalités. Par contre, la perception des administrateurs municipaux de leur relation avec la communauté change dépendamment des municipalités. Le regard des administrateurs de la MBSM cadre parfaitement avec les commentaires fait par les gestionnaires des entreprises et organismes de l'ÉS dans cette municipalité. Ici, non seulement les effectifs sont restreints à six employés mais au-delà des revendications quotidiennes de la population de BSM, chaque année, la municipalité organise «*la soirée de remerciement des bénévoles*» pour remercier l'ensemble des personnes qui ont donné de leur temps aussi bien dans les OBNL, les coopératives que dans les activités organisées par la municipalité. Guillaume ne manque pas de nous souligner que l'ensemble de ces activités bénévoles permet la reconnaissance des administrateurs municipaux :

*Voyez-vous à la Saint-Jean-Baptiste, la Corporation touristique organise la fête. C'est toujours une vingtaine de personnes qui donnent leur temps [...]. On a une journée, une fin de semaine, qui s'appelle «Art et tradition», on a encore une trentaine de bénévoles. Vous avez la bibliothèque aussi; ce sont aussi des bénévoles [...]. On organise une soirée puis ce sont ces gens là qui donnent leur temps (Guillaume)<sup>184</sup>.*

Pour ce qui est de la MSP, la reconnaissance du caractère restructurant de cette municipalité fait qu'il y a une forte volonté chez les administrateurs municipaux de conduire de nouveaux projets. Mais le sentiment marquant relevé à SP est la recherche identitaire propre et interne sans la recherche d'une comparaison avec les municipalités gagnantes, comme le confirme Étienne :

*Je pense que nous sommes une municipalité en restructuration. [...] C'est la différence entre ici et le bas du fleuve qui n'a pas la même clientèle comme Berthier par exemple, on ne peut pas rêver d'être Berthier, on ne peut pas rêver d'être Saint-Jean-Port-Joli, on ne peut rêver que d'être nous. On a beaucoup d'autres forces, il suffit de prendre conscience de ce qu'il est possible de faire [...]. On sait qu'il y a de quoi attirer les gens ici [...]. On est bien vu par les gens de la municipalité (Étienne)<sup>185</sup>.*

---

<sup>184</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>185</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

La MSP offre une dynamique qui implique une volonté de toujours lutter contre la perte démographique. C'est le cas avec le développement d'un parc industriel dont l'objectif vise à attirer les entreprises et à proposer des plans d'exonération des taxes et impôts. Une telle démarche, associée avec le soutien aux organismes locaux, justifie l'estime des locaux face à leurs administrateurs municipaux. Concernant la MSA, rien de tout ceci n'est fait. Le commentaire de satisfaction de la relation avec la population locale reconnue par les administrateurs de la MSA ne correspond pas avec les réticences de la population envers leurs agents municipaux. Une réticence sur laquelle nous allons revenir.

#### 4-4 : CONTRIBUTIONS À L'INNOVATION SOCIOÉCONOMIQUE ET ORGANISATIONNELLE

Cette section décrit, dans son ensemble, les nouvelles activités mises en place par les entreprises et les organismes d'ÉS dans le milieu pour essayer de contribuer au dynamisme local. Nous faisons une inclusion sur les entreprises du secteur privé et les administrateurs des municipalités locales à cause du rôle central que ces derniers jouent pour redonner une dynamique nouvelle dans leurs localités respectives. Il s'agit aussi d'une section qui tente de déterminer les personnes au centre de ces innovations et comment celles-ci sont amorcées?

##### **4-4-1 : Contributions de l'économie sociale**

Les innovations sont nombreuses dans les municipalités rurales et l'ÉS par la présence de ses entreprises et organismes, contribue fortement à ces nouvelles innovations socioéconomiques et organisationnelles. Il y a cependant une différence perceptible entre les contributions apportées par les entreprises coopératives du secteur financier et les autres coopératives; de même qu'entre les entreprises coopératives dans leur ensemble et les

OBNL. En effet, selon leur milieu d'implantation, les coopératives financières ont des contributions différentes, même si certaines similarités restent présentes. L'implication dans le milieu de la caisse populaire de BSM est sans conteste très active. Elle fait affaire avec l'ensemble des partenaires économiques et sociaux de la municipalité. En effet, comme cela est mentionné dans les documents de la caisse, «au cours de l'année 2005, les résultats d'un sondage auprès de nos membres nous indiquaient un taux de satisfaction au-dessus de la moyenne des caisses sondées» (Caisse populaire Berthier-sur-Mer, 2005, p. 3). Qui plus est, la caisse de BSM intervient, comme les deux autres, aux différents programmes de formation des membres et des dirigeants offerts par le mouvement Desjardins. En son sein, elle entreprend de se moderniser dans l'amélioration de ses infrastructures et la création des activités spéciales (ibid, p.3).

On évoque notamment de «*l'amélioration de sa façade extérieure et de l'aménagement plus discret des comptoirs pour le service aux membres*» (ibid, p. 3). La caisse populaire de SA évolue aussi dans le même sens. Elle disposait jusqu'en 2004, d'un programme de subvention dont l'objectif était de favoriser le développement domiciliaire à partir du *Programme d'accès à la propriété* dans la circonscription de Montmagny-L'Islet (Caisse Desjardins, Saint-Adalbert, in.op.cit. p. 8). C'est suite à cela que les promoteurs du programme ont vu 4 nouveaux propriétaires de maisons familiales en profiter avec une aide totalisant 6 100\$ en 2004, de même que la création de 3 nouveaux emplois dans la communauté (Caisse Desjardins, Saint-Adalbert, ibid, p. 8).

La caisse populaire Desjardins de SP offre quant à elle, des programmes bien diversifiés démontrant une implication plus accentuée, comparativement à ce que l'on observe dans les deux autres municipalités. Il y a d'abord le *Programme de formation à ses membres*. On peut y lire dans le rapport annuel de 2005 de la caisse que «les dirigeants de votre caisse suivront des sessions de formation offertes dans un tout nouveau programme Savoir-faire et gouvernance qui s'adresse aux présidents et dirigeants des caisses» (p. 3). Il s'agit d'un programme qui s'ajoute aux autres et qui porte sur les rôles et les responsabilités des administrateurs des caisses. A cette formation s'ajoute celle offerte par l'Institut coopératif

Desjardins, sous le thème «Desjardins : en route vers l'excellence» (p. 3). Ici la formule utilisée est celle d'un forum de stimulation de réflexion et d'échanges où les participants sont invités à prendre conscience des valeurs, de la vision et des orientations du mouvement Desjardins. Le programme *Action Jeunesse Desjardins*, quant à lui, recherche à motiver les jeunes dirigeants stagiaires à assumer la relève qui s'amorce maintenant par la mise à la retraite des *baby boomers*.

Sur le plan de l'implication dans le milieu proprement dit, la caisse de SP, dispose d'un «Fonds d'aide au développement du milieu» et a participé pour l'exercice 2004-2005, au financement de nombreuses initiatives dans le milieu. Ces fonds représentent en 2005, un montant de 85 553\$. Mais les fonds accumulés dans la réserve de stabilisation de la caisse se chiffrent à 112 107\$ et ceux de la réserve générale incluant la plus-value sont estimés au montant de 5 011 930\$. Entre autres, on peut retenir le *Programme de subvention domiciliaire* dont 6 nouveaux propriétaires de maisons unifamiliales ont pu profiter. La caisse de SP a, en outre, appuyé des projets de bourses d'études pour un montant de 6 157\$, et une somme de 21 925\$ en dons et commandites divers dans le milieu, surtout à propos du «développement économique, secteur communautaire, œuvres humanitaires, pastorale, éducation, loisirs et sports, environnement et autres» (Caisse Desjardins des Hautes-Terres, in.op.cit. p. 9).

La caisse n'hésite pas aussi à participer et à s'allier avec d'autres coopératives et d'autres organismes de l'ÉS et communautaires afin de mettre à profit leurs ressources. Elle fait par exemple mention de sa participation au «Fonds d'entraide Desjardins Rive-Sud, en collaboration avec d'autres caisses en partenariat avec l'organisme de consultation budgétaire [...] de Lévis-Lauzon» (in.op.cit. p. 9). Toutefois, le plus grand apport de la caisse de SP est sans doute sa contribution à la mise en place du parc industriel qui apparaît comme la plus grande innovation socioéconomique de la municipalité et Benoît nous le confirme :

*La caisse s'est impliquée beaucoup au parc industriel, qui est un peu para-gouvernemental, mais la caisse s'est impliquée énormément et met des sommes*



*d'argent régulièrement. [...] Cela lance de nouvelles entreprises, et permet à nos jeunes de rester en place aussi (Benoît)<sup>186</sup>.*

Les autres formes de coopératives n'ont pas de marges de manœuvre dans leurs disponibilités financières pour apporter des innovations au développement économique de leurs organisations, quelque soit les municipalités. Pour la dimension organisationnelle, nous n'avons pas recensé de nouveaux projets favorables à une contribution à l'innovation. Souvent, les administrateurs de ces coopératives émettent des vœux à prendre de l'expansion, mais ils restent conscients du caractère restreint de leurs marchés respectifs. Par exemple, pour la coopérative alimentaire de SP, l'agrandissement de sa superficie n'est pas une nécessité, étant donné que la surface actuelle reste suffisante par rapport à la population actuelle. Nous avons observé la même chose dans la quincaillerie coopérative de BSM. La volonté pour la coopérative de câblodistribution de SA serait de faire un rajout sur le nombre de canaux actuels. Toutefois, des innovations récentes permettent de cerner une différence en termes d'efforts fournis dans cette dernière coopérative :

*On a ajouté des canaux supplémentaires [...], présentement on a offert le service de radio via le câble. L'année passée, on a refait notre structure de câble pour amener Internet à haute vitesse via le câble. Il n'est pas disponible encore parce qu'on doit rajouter de l'équipement en cours de route. Mais on se prépare dans l'avenir à offrir le service de câblodistribution via le câble et le service téléphonique via le câble [...]. C'est un investissement d'environ 60 000\$. On y va graduellement, on a une partie qui est faite. L'année dernière on a eu une autre partie (Serge)<sup>187</sup>.*

Pour les OBNL, l'apport des innovations est aussi présent mais il se manifeste de façon différente selon que l'on est dans une municipalité dynamique, en restructuration et en déclin. Pour ce qui est de la MBSM, l'apport de la Corporation touristique locale est innovant par les activités proposées et la volonté d'en rechercher de nouvelles. Il est intéressant de reconnaître ici que cet OBNL bénéficie de la contribution des bénévoles locaux, mais aussi des acteurs municipaux et des entreprises du secteur privé qui répondent favorablement aux commandites. L'énumération faite par Antoine est bien complète :

---

<sup>186</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>187</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*Le développement de la fête pour la Saint-Jean-Baptiste ici à Berthier c'est toujours un gros événement [...]. Il y a les feux d'artifices, chanteurs, une journée organisée, c'est toujours quelque chose, c'est la Corporation qui a développé cela. Comme le tournoi de pêche au mois d'août, c'est la Corporation qui l'a développé. Celle-ci a développé aussi la fête des bénévoles [...] et l'année passée ils ont commencé le site du Manoir de Méchot. On a commencé dans un premier temps mais on avait un problème de stationnement, de localisation du territoire, c'est un projet que la Corporation a fait cet été (Antoine)<sup>188</sup>.*

Dans le cas de la MSP, l'OTJ dispose certes d'un rayon d'activités pour les jeunes de moins de 18 ans qui y trouvent des activités de loisirs pour leur âge, mais le support apporté par la municipalité, qui est l'organisme subventionnaire de l'OTJ, ne peut lui permettre de développer de nouveaux projets. Pour ce qui est des NSMI, la trajectoire est toute différente. Ici, il y a toujours la volonté de développer de nouvelles activités pour s'adapter au quotidien avec les besoins de la clientèle atteintes. Chimène évoque l'idée que l'innovation dans son OBNL «*Et bien il s'agit d'essayer d'amener les nouvelles activités pour des gens qui nous visitent. [...]. On essaie toujours de faire des choses. On est toujours à l'affût d'avoir de la nouveauté, sinon à un moment donné on va se fatiguer*» (Chimène)<sup>189</sup>.

Le tableau ci-dessous, sur la série d'activités organisées, par les NSMI, montre les efforts consentis par cet organisme pour rester toujours en perpétuelle innovation socioéconomique et organisationnelle.

---

<sup>188</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>189</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Chimène*, In.op.cit.

**Tableau 46**

Présence et nombre d'activités de loisirs des NSMI pour 2005-2006

Activités	Rencontres	Nombre de présence
Billard	1	4
Bingo	11	170
Brunch du retour	1	18
Cinéma	7	48
Cinéma Imax	1	8
Confection de desserts	1	6
Cueillette de pommes	1	10
Décoration de la maison pour Noël	1	6
Dîner communautaire	2	28
Film au centre socioculturel	1	11
Fol'art Amérique	2	7
Funérailles	4	33
Hum... du chocolat!	1	8
Internationale de la sculpture	1	7
Jeux de mémoire	2	11
Jeux de société	3	16
Jeux extérieurs	8	59
Journée à Québec	1	9
Magasinage	1	3
Mini-golf	1	6
Musée de la civilisation	1	6
Pièces de théâtre	2	17
Pique-nique	5	46
Quilles	10	84
Rempotage des plantes	1	4
Repas au restaurant	6	68
Théâtre	27	47
Visite de la basilique	1	6

Source : NSMI, rapport d'activités 2005-2006. p. 23.

Pour la MSA par contre, le centre culturel Godend'Art n'a pour innovation majeure à mettre à son actif que la volonté d'insérer dans une municipalité en déclin, l'initiative d'un centre culturel à partir duquel, les administrateurs espèrent susciter de l'intérêt chez les membres de la communauté. Il faut dire que les administrateurs ici ont du mal à créer un consensus ou de l'engouement communautaire autour de leur projet mais la volonté y est :

*Nous, dans le fond, ce qu'on veut faire c'est mettre sur pied un comité culturel exécutif qui va se mettre en place [...] il y a un comité théâtre, on veut mettre en place des comités pour certains des sous-volets, des arts, des patrimoines, puis justement c'est pour impliquer le plus de personnes possibles. Puis dans ces*

*comités là on va aller chercher des personnes dans chacune des municipalités où il y a un foyer culturel (Flavienne)<sup>190</sup>.*

Pour chacune des municipalités retenues, les ressources mobilisées pour contribuer à cette innovation, souvent collective, tournent autour des bénévoles pour ce qui est des ressources humaines. Leur participation est souvent le fait du bouche-à-oreille, surtout pour la MSP et la MSA qui ont plus de difficulté à trouver des commanditaires pour leurs projets sociaux. Chez les coopératives financières des trois municipalités, le support des personnes bénévoles est certes présent, mais c'est surtout le support financier qui détermine le poids social de ces coopératives. Elles interviennent fortement comme organismes de support commanditaire de plusieurs activités organisées par les OBNL, mais aussi comme soutiens financiers locaux au développement de nouvelles activités socioéconomiques.

#### **4-4-2 : Contributions du secteur privé**

Déterminer le niveau de contribution des innovations socioéconomiques et organisationnelles des entreprises privées de petite taille dans les milieux ruraux est presque une tâche impossible. Ces entreprises, nous l'avons déjà mentionné, manquent de moyens financiers et la volonté d'étendre leurs activités est presque nulle. Le premier souci qui est observable à SP et à SA est celui de se maintenir et de continuer à exister, compte tenu du taux de fermeture des autres petites entreprises, parfois dans le même secteur d'activité. Une observation plus perceptible à SA où le nombre des entreprises de ce type est déjà très restreint et où chacune d'elle lutte pour se maintenir dans le marché local. Chez certains, comme Clara, la difficulté est souvent le fait de la non fréquentation des populations locales à son commerce. Elle fait les efforts qu'il faut, son magasin est assez fourni, mais rares sont les personnes de la localité qui viennent faire leurs achats chez elle. Elle le justifie fort bien :

*Au début j'avais loué un local en plein village, je pensais que je serais plus proche des gens. Mais c'est le contraire, les gens ne venaient pas puis ils étaient gênés et*

---

<sup>190</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*ne voulaient pas être aperçus ici. J'ai redéménagé ici [...]. La clientèle a changé c'est sûr, parce que ceux qui viennent sont vraiment dans le besoin [...]. En venant ici j'ai fait un sondage [...]. Je ne sais pas parce qu'il y a des villages où il y a du monde qui vont te rencontrer, t'envoyer du monde, te parler, tu sens la chaleur mais tu sais, je la sens pas ici (Clara)<sup>191</sup>.*

Pour ce qui est de la municipalité dynamique, la tendance est relativement la même sauf qu'on va y voir l'effort effectué par quelques entreprises du secteur privé, qui ont une plus grande disponibilité financière, l'envie de s'étendre et d'agrandir leur surface commerciale. L'entreprise de Franck intègre cette dynamique, mais ici le milieu est favorable à cette volonté d'agrandissement. Il n'y a pas d'inquiétudes de fermeture ceci d'autant plus que le marché local est accessible. Mieux encore, la proximité de ces entreprises avec Lévis et la ville de Québec représente une opportunité de plus, un marché potentiel sur lequel ces entreprises peuvent compter, surtout pour celles qui œuvrent dans le secteur du tourisme et des loisirs.

Il est donc convenable que les rares initiatives prises par ces entreprises du secteur privé soient le fait des administrateurs eux-mêmes. Souvent ce sont des initiatives prises en fonction de la disponibilité financière des crédits disponibles comme nous venons de le ressortir. Il est tout de même intéressant de relever le manque de collaboration entre les entreprises de petite taille et les municipalités locales. Dans notre échantillon, seule une personne du secteur privé a reconnu participer au conseil municipal et la raison était reliée à son implication sociale indépendante à son entreprise. Une telle attitude ne choque pas quand nous sommes dans des grandes municipalités mais dans le cas des municipalités rurales à forte perte démographique, une telle synergie ne devrait-elle pas exister entre les différents acteurs? Les acteurs privés devraient être mieux intégrés à la prise de décision des grandes orientations municipales, essentiellement pour les municipalités en déclin ou en restructuration.

---

<sup>191</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clara*, Local de l'organisation, In.op.cit.

#### 4-4-3 : Contributions des acteurs municipaux

La contribution à l'innovation socioéconomique et organisationnelle est assez visible dans les administrations municipales. Et, comme nous l'avons déjà vu pour les entreprises et organismes d'ÉS et pour celles de petite taille, il y a de fortes nuances entre les actions entreprises par les administrateurs des municipalités. Selon que l'on se retrouve dans une municipalité dynamique, en restructuration et en déclin, les différences sont perceptibles. En ce qui concerne la MBSM, le fait marquant ne réside pas dans l'apport supplémentaire en innovation, mais dans la forte relation qui existe entre la municipalité et la Corporation touristique locale. C'est la municipalité qui supporte financièrement les nouvelles propositions d'attractivité locale apportées par la Corporation touristique. La description que nous apporte Guillaume fait consensus :

*En fait la municipalité approuve ces actions, puis donne un coup de main [...] pour organiser ces manifestations. Parce qu'organiser des activités à Berthier cela coûte de l'argent. Or, la municipalité supporte financièrement les activités. Chaque fois c'est la Corporation touristique qui est maître d'œuvre dans l'organisation de ces activités et à chaque année, dans le budget municipal, il y a un budget qui est octroyé à la Corporation . (Guillaume)<sup>192</sup>*

Au-delà de ce support financier que la MBSM apporte à l'ÉS et de l'ouverture du conseil municipal à considérer toutes les nouvelles idées constructives, capables de conduire à une meilleure planification des actions de bonne gouvernance locale, il est difficile de relever d'autres initiatives en faveur de l'innovation socioéconomique et organisationnelle, ce qui peut se comprendre. La MBSM semble ne pas développer l'idée d'une quelconque décroissance. Elle prend conscience sans doute qu'elle commence à perdre sa population, au regard du dernier recensement de Statistique Canada (2006), mais on est loin d'une tendance lourde. De plus, la création de richesse économique locale apportée par la croissance des loisirs et du tourisme met cette municipalité à l'abri, ce qui n'est pas le cas de SP. Dans cette dernière, il se crée de manière continue, une forte émulation dans la recherche de nouvelles façons de créer de la richesse locale et d'inciter des nouvelles familles à s'implanter dans la municipalité. Une des innovations qui trouve un consensus

---

<sup>192</sup> AKOUCANGOU, Martin, *Entrevue avec Guillaume*, In op. cit.

social est la mise en place d'une politique familiale municipale. Cette politique crée une synergie nouvelle et permet de supporter socialement et financièrement les nouvelles familles qui s'y installent. C'est aussi dans l'option de la rendre plus consensuelle que les activités de prise de contact sont organisées par la municipalité pour présenter les nouveaux arrivants aux locaux. Étienne souligne la démarche en s'appuyant sur un exemple récent :

*On a instauré une politique familiale qui n'existait pas dans la localité. Dernièrement on a invité des gens qui étaient nouvellement arrivés dans ce cas pour les intégrer immédiatement, à connaître tous les services. Je pense qu'il faut commencer par ça [...]. Mais je pense que la politique familiale a été quelque chose qui manquait vraiment pour attirer les gens [...]. A part ça c'est de reconnaître chaque mouvement puis de donner selon nos capacités. Mais on ne le fait pas à n'importe quelle condition. Je pense aussi qu'on fait beaucoup (Étienne)<sup>193</sup>.*

En ce qui concerne la MSA, le constat est plus inquiétant. Il y a dans cette municipalité, une envie de ne plus croire à rien du tout. Interroger sur leur volonté à trouver les nouvelles idées pour motiver les populations locales ou attirer les nouveaux arrivants, les répondants ont une vision pessimiste :

*On cherche des projets [...]. On est toujours à la recherche des idées nouvelles, mais ce n'est pas facile dans nos régions. Je pense que le gouvernement alloue présentement certains montants pour aider les nouvelles entreprises. Ça va peut-être aider un peu. De notre côté on regarde ce qui pourrait être rentable pour l'entreprise puis pour la municipalité aussi (Julien)<sup>194</sup>.*

Mais alors, *est-ce que vous avez des partenaires en vue?* Nous nous sommes interrogé. La réponse de Rigobert résume une prolongation du supplice qui nous apparaît en opposition avec le niveau de déclin que connaît sa municipalité; «*pas présentement, mais disons qu'on a peut être des petites idées*» (Rigobert)<sup>195</sup>. En somme, il n'y a aucune initiative engagée par les administrateurs municipaux. En outre, ceux-ci semblent toujours en conflit avec les rares actions souhaitées et entreprises par les populations locales, compte tenu des critiques décrites par ces dernières. Tout porte à croire que la municipalité qui connaît le plus de

<sup>193</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

<sup>194</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Julien*, In.op.cit

<sup>195</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Rigobert*, Local de l'organisation, Municipalité de Saint-Adalbert, 27 février 2007, Entrevue (45 minutes).

difficultés socioéconomiques ici n'est pas celle qui fournit le plus d'efforts pour redonner un nouveau dynamisme local. Dans le cas de la MBSM comme dans celui de la MSP, les ressources mobilisées sur le plan financier viennent pour l'essentiel de la municipalité, de la caisse populaire locale et de quelques acteurs du secteur privé. De temps à autre, il y a le support du CLD et des subventions du gouvernement pour encourager les nouvelles idées au service du développement de ces municipalités rurales. Toutefois, ici comme dans les autres types d'entreprises et organismes, le plus grand support vient des ressources humaines. Ce support est essentiellement composé des personnes bénévoles. Au besoin, ces municipalités vont embaucher des personnes pour l'organisation ponctuelle d'un événement ou solliciter le support de l'ÉS, comme c'est le cas pour la MBSM.

#### 4-5 : EXTERNALISATION DE L'UTILITÉ SOCIALE

L'externalisation de l'utilité sociale que nous faisons ressortir ici, intègre la démarche de cette thèse. Il s'agit de voir le niveau de rayonnement extérieur des entreprises et organismes d'ÉS selon les différentes municipalités. L'autre préoccupation consiste à déterminer quelles sont les méthodologies possibles adoptées par les différents acteurs locaux pour faire vendre les opportunités qu'hébergent leurs différentes municipalités, soit à partir des efforts effectués par les entreprises, les organismes locaux ou par les acteurs municipaux.

##### **4-5-1 : Externalisation de l'utilité sociale par l'économie sociale**

L'une des préoccupations que nous avons sur l'externalisation de l'utilité sociale par l'ÉS était de cerner la perception que les administrateurs, ou celle des personnes retenues en entrevues, avaient du reste des employés dans leurs entreprises et organismes. À ce niveau, notre objectif était d'avoir un point de vue sur le niveau de satisfaction des employés et des



administrateurs. Une telle demande reste subjective mais la description des points de vue donne une idée du comportement d'ensemble des entreprises et organismes ou chez les acteurs municipaux. Aussi, il ressort de manière spécifique, des différences fondamentales entre les entreprises coopératives et les autres formes d'organismes d'ÉS. D'ailleurs, selon les municipalités et les formes d'entreprises coopératives, il y a une appréciation différente du niveau de satisfaction des acteurs locaux. En effet, dans les coopératives financières, le niveau de satisfaction semble assez élevé et l'interaction des membres-travailleurs de la coopérative avec la communauté donne de la satisfaction, quelque soit le type de municipalité. Benoît l'exprime en ces termes : *«Ça va très bien, les relations dans l'ensemble sont bonnes [...] on respecte aussi les membres. Je pense qu'ils sont très fiers aussi, d'ailleurs le taux de pénétration est très élevé, ça vient démontrer l'importance aussi de la caisse»* (Benoît)<sup>196</sup>.

Les coopératives sont les seules institutions financières dans ces municipalités rurales et à ce titre, la relation entre les membres-travailleurs et la communauté sont davantage des relations de complicité. Antoine apporte une description à cet effet qui traduit la réalité des rapports entre les coopératives financières et les membres des communautés respectives :

*Désormais c'est très bon, on a ici une boîte de suggestions, les gens viennent puis donnent des informations, [...] c'est extraordinaire de voir quand nos sociétaires viennent ici, comment l'information enrichissante que nous avons directement de bouche à oreille, [...] cela vient nous alimenter. On prend le devant puis on va donner l'information [...]. Nous avons une adresse E-mail ici à la caisse, et cela fonctionne bien aussi. Pas autant que je pensais, mais ça fonctionne* (Antoinette)<sup>197</sup>.

Pour ce qui est des autres formes de coopératives, c'est-à-dire celles des le secteur de l'alimentation, de la vente des outils et de la câblodistribution, les réalités semblent différentes. Une différence assez similaire entre les trois municipalités. Ici on observe une faible implication des membres. Dans ces coopératives, le même constat du manque

---

<sup>196</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>197</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

d'implication des membres revient d'une municipalité à l'autre, c'est le cas pour la coopérative de Serge et il le souligne :

*Les membres ne suivent pas beaucoup l'évolution de la coopérative [...]. Et quand on a une réunion annuelle, on est seulement quatre ou cinq membres outre le comité administratif, c'est toujours les mêmes qui viennent suivre ça par simple curiosité, mais les autres personnes ne s'y intéressent pas [...]. Et c'est un petit village quand tu passes quelque chose, tout le monde est au courant (Serge)<sup>198</sup>.*

Le niveau de satisfaction et d'implication dans les organismes d'ÉS est par contre assez facile à cerner. Il décrit en quelque sorte, la volonté des acteurs des OBNL de toujours offrir les meilleurs services à leurs membres, une implication qui engage assez souvent le conseil d'administration de chacun de ces OBNL comme le souligne Antoine : «cela demande beaucoup d'implication du CA. Le CA ce sont des gens qui sont beaucoup sollicités dans le travail bénévole pour aider au développement» (Antoine)<sup>199</sup>. Cette implication est observée aussi bien à l'interne dans la gestion quotidienne des OBNL que dans leur rapport avec la communauté. Mais il s'agit surtout d'un niveau de satisfaction et d'implication qui reste réel quelque soit le type de dynamisme de la municipalité. On peut le constater avec Clémence, quand elle affirme ce qui suit :

*C'est sûr que, dans nos événements, l'achalandage augmente d'année en année. Donc ça c'est déjà une bonne façon d'évaluer l'appréciation. Ces gens, ce sont des personnes qui viennent soit directement localement, des municipalités environnantes et cela peut monter jusqu'à Québec, Lévis. Donc de par l'augmentation de l'achalandage déjà on a un indicatif. En dehors de ça, on reçoit aussi des commentaires par les gens qui nous disent que c'est apprécié. La population locale participe bien, on voit que c'est apprécié aussi (Clémence)<sup>200</sup>.*

Dans le cas de SP on perçoit aussi cette forte implication dans les OBNL mais surtout la volonté des membres du CA et celle des travailleurs sociaux à faire ressortir les types d'activités qui sont offerts. Mieux encore, il se dégage une forte approbation sociale de ce qui se fait dans les OBNL; essentiellement pour l'OBNL s'occupant de la santé mentale. Dans les faits, on trouve dans cet OBNL des patients qui viennent des municipalités voisines, cela cadre avec les ambitions d'occupation territoriale et d'une large couverture

<sup>198</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>199</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>200</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

géographique dans la MRC, des actions des NSMI. Cela démontre en outre, la volonté d'intégrer toutes les personnes dans le besoin, comme l'affirme Chimène :

*Les membres pour moi sont des personnes qui viennent ici chercher des services. Ils sont traités comme n'importe qui dans la société [...]. Ce sont des gens qui ont une maladie mentale, on les prend comme ils sont. Ils ont leurs besoins, puis c'est un peu comme si on était une grosse famille. C'est chaleureux, les gens s'aident entre eux (Chimène)<sup>201</sup>.*

Les commentaires apportés par Flavienne supposent que les conditions d'entraide, d'implication dans ces OBNL sont normales quand il s'agit de juger de l'implication sociale ou du niveau de satisfaction des acteurs de ces organismes d'ÉS en milieu rural. Elle juge, et nous partageons cette vision des choses, que le fait de la proximité entre les membres d'une municipalité rurale, est un facteur favorable à la participation bénévole des acteurs locaux. Et, même s'il existe des réticences au début, chacun finit toujours par apporter sa contribution et à faire rayonner et souligner l'utilité sociale des activités développées par les organismes d'ÉS. Pour Flavienne :

*À chaque fois qu'on a des bénévoles qui s'ajoutent, ils vont chercher des objets d'art chez eux ensuite. C'est comme ça la mentalité, c'est pas du tout une mentalité des villes urbaines ou semi-urbaines. C'est totalement différent, mais dès qu'ils s'impliquent ils aiment ça. Maintenant il y a des gens, des jeunes adultes de vingt, vingt-cinq ans, [...] il y a des jeunes femmes qui m'appellent et veulent jouer dans notre pièce de théâtre (Flavienne)<sup>202</sup>.*

Nous avons tout de même relevé une nuance apportée aussi bien par Flavienne dans la municipalité en déclin que par Clémence qui dirige un OBNL dans la municipalité dynamique. C'est celle qui souscrit au fait que le niveau d'implication, mais aussi de l'approbation sociale des activités menées par les organismes d'ÉS sont fonction de la volonté de chaque personne concernée; une volonté à apprécier la nature et le cadre de vie offert dans les municipalités rurales. Clémence affirme ce qui suit :

*Moi je viens d'une autre région en fait, que ce soit dans n'importe quelle région, pour y habiter il faut qu'on ait un tempérament à apprécier la nature, apprécier le cadre naturel et pas rechercher trop les activités sociales, divertissantes comme*

<sup>201</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Chimène*, In.op.cit.

<sup>202</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*les sorties, parce que c'est certain qu'il n'y en a pas [...]. C'est une vie très tranquille lorsqu'on a le tempérament pour la vivre on est très bien (Clémence)<sup>203</sup>.*

Lorsqu'on s'intéresse aux conditions de travail des employés à l'intérieur des entreprises et organismes dans les différents milieux, il se dégage une nette différence entre les coopératives financières et les autres formes de coopératives d'une part et surtout une nette différence avec ce qui se passe dans les OBNL d'autre part. En effet, bénéficiant des normes de travail du mouvement Desjardins, l'ensemble des coopératives financières dans ces trois municipalités disposent des politiques établies sur les conditions de travail, ce qui n'est pas le cas pour les autres formes coopératives. La description apportée par Antoinette est un condensé de ce qui se fait aussi bien dans la coopérative financière de la MSP que celle de la MSA :

*Nous avons des politiques, des conditions de travail drôlement intéressantes. Nous avons entre autres, dans le domaine du conditionnement physique, chaque employé qui veut faire du conditionnement physique, la moitié du coût qui est remboursé à l'employé. Nous avons aussi «je bouge je gagne», qui se crée un peu partout, et on embarque, il y a des cadeaux qui sont donnés pour faire bouger les employés [...]. On a même un mécanisme, lorsque tu es malade physiquement ou psychologiquement, on a tous les moyens possibles pour encadrer ces personnes pour que cela soit correct. On a un téléphone 1-800 qui ne nous coûte absolument rien. La confidentialité est assurée, et les personnes qui sont dans le besoin peuvent appeler. Elles peuvent appeler de chez elles, elles peuvent appeler ici de la caisse [...]. Je pense qu'on est vraiment très bien encadré, pas mal mieux que dans bien des entreprises (Antoinette)<sup>204</sup>.*

Dans les OBNL, la description est par contre assez linéaire. Quelque soit le type de milieu, les OBNL ont une volonté de mettre en place des règles de fonctionnement de leurs structures. Le fait étonnant est que c'est dans la municipalité en déclin et celle en restructuration que nous avons observé des réglementations très élaborées sur le fonctionnement interne des OBNL. Dans le cas de la MSP, les NSMI disposent d'une politique non seulement sur les conditions de travail mais aussi d'un règlement pour les membres qui régle les comportements internes à respecter. Pour la MSA, la démarche est encore plus éloquente comme le souligne Flavienne :

<sup>203</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>204</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

*On a des règlements généraux, une politique culturelle, on a un code d'éthique, on a des politiques de gestion des foyers culturels, on a tout ce qu'il faut, tous les outils de gestion nécessaires. Et, à mesure qu'on les peaufine, quand on aura les employés, c'est sûr que je vais préparer une politique pour la gestion des employés. Je gère cela comme si c'était une vraie entreprise (Flavienne)<sup>205</sup>.*

Pour la MBSM, la démarche de l'OBNL touristique est quelque peu moins profonde, ici on se limite à une sélection préalable lors de l'embauche des personnes saisonnières où l'on exige une connaissance des deux langues et où l'on élabore le niveau salarial des emplois occupés et la durée du contrat. Dans le meilleur des cas, et selon les connaissances antérieures de la personne engagée dans le milieu touristique, une formation partielle est donnée sur les modalités d'accueil et les attitudes propices face à la clientèle. Toutefois, pour ces OBNL qui ne disposent pas de véritables politiques sur les conditions de travail, il se dégage une volonté unanime d'en avoir une pour si peu qu'un support est proposé. C'est du moins le consensus observé par Mireille, Alice, Antoine et Chimène.

Nous avons par la suite tenu à savoir si les membres des OBNL et les employés de ces entreprises et organismes exportent les objectifs de leurs organisations dans leurs communautés respectives. À ce niveau, il y a des nuances entre ce qui se passe dans les coopératives financières et les autres formes de coopératives et aussi, entre l'ensemble des coopératives et les OBNL. En ce qui a trait aux coopératives financières, la nécessité n'est pas présente chez les membres de faire vendre leur présence à la communauté. Le premier justificatif vient de la longévité d'implantation des caisses Desjardins. En effet, mis en place autour des années 1945, elles ont une présence physique qui ne laisse plus personne dans l'ignorance. L'autre explication vient de l'implication sociale. Étant les seules institutions financières dans les municipalités rurales retenues, elles s'affichent comme seul lieu d'affaire et d'épargne pour les membres des communautés. Benoît le souligne à juste titre, «*l'idée première, c'est que pas de membres pas de caisses*» (Benoît)<sup>206</sup>. Toutefois, il y a la volonté des gestionnaires des coopératives financières de mieux faire connaître les

---

<sup>205</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>206</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, In.op.cit.

services offerts, comme le fait ressortir Antoinette, «*il faudrait que l'on essaie de faire des ambassadeurs, nos employés*» (Antoinette)<sup>207</sup>.

Dans le cas des organismes d'ÉS, la tendance est différente selon les milieux et le type d'organisme. Pour la MBSM, le caractère dynamique de la municipalité apporte un certain avantage sur les activités offertes. Étant une municipalité à fort potentiel touristique, les acteurs de l'OBNL local n'ont pas d'efforts de promotion individuelle à faire. Souvent, l'organisation des activités connues telles que «*la fête des Arts et des Traditions*» attire environ 3 000 personnes et la promotion publicitaire autour de telles activités est un atout supplémentaire. Pour la MSP, l'OTJ profite fort bien de la fréquentation des jeunes pendant les périodes de vacances où, selon les gestionnaires, on peut enregistrer une présence de 25 à 30 jeunes par jour. Il est entendu qu'étant le seul endroit de divertissement des jeunes dans la municipalité, l'OTJ bénéficie d'une promotion de son réseau des membres jeunes. Par contre, les NSMI semblent ne pas bénéficier de cette promotion de ses membres. Il faut tout de même reconnaître que ces derniers sont des personnes vivant avec les maladies mentales et qu'à ce titre, il ne serait pas cohérent d'attendre de leur part, la promotion des NSMI dans la communauté. Enfin, pour la MSA les actions du centre culturel Godend'Art sont encore récentes. L'OBNL ne dispose pas encore d'un potentiel élevé de membres capables de revendre dans la communauté, les activités de leur organisme. Pour le moment, les efforts consentis viennent essentiellement des membres du comité de direction, dont la majorité forme le CA et agissent à titre bénévole.

#### **4-5-2 : Externalisation de l'utilité sociale par les entreprises privées**

En ce qui concerne les entreprises du secteur privé, le niveau de satisfaction est facilement perceptible. Quelque soit le type de dynamisme municipal, la réalité est la même. Le premier aspect qui soutient cette satisfaction est la perception salariale. Le salaire dans ces communautés, et nous supposons que cela est le cas ailleurs, donne une valorisation à celui

---

<sup>207</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

qui l'exerce. Ceci est d'autant plus vrai que, pour les municipalités régionales, le taux de chômage et le phénomène d'exode rural sont des facteurs aggravant la restructuration des municipalités rurales.

Dans l'ensemble des trois municipalités, les entreprises privées ont la conviction aussi de participer au développement de chacune des communautés, non seulement par l'offre d'emplois et de services, mais aussi par le sentiment d'appartenance des employés à leurs entreprises, comme le mentionne Franck lorsqu'on le questionne sur le niveau de satisfaction de ses employés, *«ils sont satisfaits parce qu'ils ont un bon environnement de travail. Il y a plusieurs employés cela fait 16 ans qu'ils sont ici, si on ne les traitait pas bien, ils ne seraient pas ici»* (Franck)<sup>208</sup>. C'est le même sentiment que nous avons retrouvé avec Jean lorsqu'il décrit son environnement de travail : *«Le plaisir c'est de rencontrer une clientèle d'un peu partout, Europe, Asie, États-Unis»*, (Jean)<sup>209</sup>. Brigitte réitère la même chose et apporte une description positive de la satisfaction qu'elle tire de son emploi : *«C'est très valorisant, de temps en temps il y a des gens et même des jeunes qui me demandent conseil, et moi qui ne connaissait rien voilà neuf ans, je n'avais jamais vu un chalumeau, j'ai vraiment appris sur le tas»* (Brigitte)<sup>210</sup>.

Cette aptitude qu'ont les administrateurs et les employés du secteur privé à accepter leurs conditions de travail est en opposition avec le développement de politiques réelles sur les conditions de travail dans ces entreprises. L'observation globale sur l'ensemble des trois municipalités retenues montre qu'aucune des entreprises retenues dans cette recherche ne dispose de politique sur les conditions de travail. Mais l'explication se trouve entre autres à propos du faible effectif qu'elles renferment. Comme nous l'avons déjà souligné, il s'agit ici pour l'essentiel, des entreprises de petite taille avec des effectifs de deux, trois ou quatre employés, comme le mentionne Jean : *«Étant juste deux, il y a le respect l'un l'autre donc chacun son domaine, chacun sa spécialité comme on dit, un travail d'équipe aussi en même*

<sup>208</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>209</sup> AKOUANGOU, Martin, *Entrevue avec Jean*, Local de l'organisation, In.op.cit

<sup>210</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Brigitte*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*temps*» (Jean)<sup>211</sup>. Telle est la tendance globale de la justification apportée par les administrateurs de ces entreprises du secteur privé, c'est-à-dire :

*Pas de politique écrite, mais que les employés soient polis avec les clients, premièrement. Moi j'essaie de donner beaucoup de services peu importe ce qu'on me demande, j'essaie toujours de le trouver. C'est ce que je demande à mes employés et s'ils ne savent pas où le trouver, ils me le demandent* (Michelle)<sup>212</sup>.

Ce commentaire que Michelle apporte traduit la démarche d'ensemble des gestionnaires de ces entreprises de petite taille. De même, l'implication des employés, l'exposé des objectifs de ces entreprises n'épouse pas la même trajectoire que celle des entreprises et des organismes d'ÉS. Ici, quelque soit le type de dynamisme de la municipalité, c'est davantage des campagnes publicitaires tel que le mentionne Jean : «*On investit dans la publicité, on est membre de différents groupements*» (Jean)<sup>213</sup>.

Un fait d'exception est tout de même observé chez les employés de Franck où l'implication communautaire des employés, de même que les missions de réparation quotidiennes, les amènent à parler de leurs entreprises toutes les fois que cela est possible; mais il s'agit davantage d'initiatives individuelles que d'orientations ou de recommandations imposées par l'équipe de direction.

#### **4-5-3 : Externalisation de l'utilité sociale par les acteurs municipaux**

L'observation de l'externalisation de l'utilité sociale par les agents municipaux donne une tendance similaire à ce qui se passe dans les entreprises et organismes d'ÉS. D'abord concernant le portrait d'ensemble des agents des municipalités, il ressort un niveau de satisfaction interne qui est identifiable quelque soit le type de municipalité. Dans l'ensemble, les agents municipaux aussi bien de BSM, de SP que de SA sont satisfaits du travail qu'ils exercent. C'est du moins la satisfaction exprimée par Guillaume, Albert,

<sup>211</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Jean*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>212</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>213</sup> Idem.



Julien et Rigobert. C'est aussi ce que relève Étienne, pour qui, «à propos des employés, on a une belle équipe ici. Pour moi, on voit cela quand on siège, quand on vient ici à la municipalité, les gens sont accueillants, sont contents de leurs emplois, les nouveaux qu'on engage ils sont pareils» (Étienne)<sup>214</sup>. On retrouve le même esprit dans les réflexions de Julien : «D'après ce qu'on entend c'est très bien, on suit les recommandations normales. Le coût de la vie semble normal. On n'est pas en arrière des autres, on se tient comme les autres municipalités aux alentours» (Julien)<sup>215</sup>.

Par la suite, la réflexion de l'existence d'une politique sur les conditions de travail dans les municipalités retenues est vivement relevée à BSM et à SP. Ainsi avec Guillaume on découvre qu'il existe une telle politique dans la municipalité dynamique et que celle-ci «est une politique élaborée par la municipalité. Elle intègre des congés, des congés fériés, des horaires de travail» (Guillaume)<sup>216</sup>. Une telle initiative vient d'être mise en place à SP pour réguler aussi bien les conditions de travail que la réglementation des jours fériés ou le programme de régularisation emploi-famille. Par contre, il ne nous a pas été possible de relever l'existence d'une telle démarche à SA. Il s'est surtout dégagé une confusion entre la volonté de bien faire et la mise en place d'une véritable politique de travail, comme on peut le voir avec Rigobert lorsqu'il affirme ceci : «Politique oui, c'est d'être rentable, sans les amener comme les esclaves mais il faut que les gens travaillent» (Rigobert)<sup>217</sup>. Personne parmi les administrateurs de cette municipalité n'a pu se prononcer sur l'existence d'un cadre de travail ou d'une véritable politique de régularisation du travail d'équipe dans la municipalité. La même logique est observée lorsqu'on s'intéresse à la capacité qu'ont les agents municipaux à véhiculer dans la communauté, des initiatives ou de grandes politiques décidées par le conseil municipal. Alors qu'on enregistre à BSM et à SP une volonté de toujours rendre disponible l'évolution des décisions de chaque conseil municipal, par la mise en place de nouveaux moyens de divulgation de l'information, notamment avec les précisions que nous apporte Guillaume dans la MBSM et pour qui :

<sup>214</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

<sup>215</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Julien*, In.op.cit.

<sup>216</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>217</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Rigobert*, In.op.cit.

*Il y a des échanges. Le véhicule qu'on utilise c'est principalement le journal local. Les informations sont toujours dans le journal local, alors la population est toujours au courant des décisions du conseil municipal. Alors c'est principalement par le journal local (Guillaume)<sup>218</sup>.*

Les mêmes outils sont présents dans à SP où on peut y voir une volonté réelle des acteurs municipaux à se mettre au service de la population locale. Ici, on n'hésite pas sur les moyens pour véhiculer l'information dans la municipalité. Mieux encore, l'engagement de la municipalité s'étend sur les entreprises et les organismes d'ÉS, par la mise en place des outils communs de communication. Le résumé de cette démarche est exposé par Étienne :

*Premièrement, on envoie toujours chaque mois un dépliant où il y a toutes les choses qui arrivent dans la municipalité qui sont importantes [...]. Par exemple, quand la politique familiale s'est formée, il y a eu beaucoup de publicité qui a été faite pour que les gens soient impliqués, de faire connaître à tout le monde que ça existe. Dans d'autres domaines c'est la même chose, on a un dépliant à chaque mois [...]. Par exemple, les ONG n'ont pas les moyens on les aide dans le dépliant pour faire savoir ce qu'ils font. C'est un mini journal pour faire connaître ce que l'on fait. Ceux qui ne savent pas c'est parce qu'ils ne veulent pas (Étienne)<sup>219</sup>.*

Une fois de plus, dans le cas de la MSA, la tendance est inverse. Il n'existe aucun outil de communication municipale qui rende compte des activités du conseil municipal. Il se dégage même un sentiment d'abandon de la part des acteurs municipaux qui semblent ne plus croire qu'il soit possible de susciter de l'intérêt chez les membres de leur communauté pour les décisions du conseil municipal.

#### 4-6 : MOBILISATION DES RESSOURCES SOCIOÉCONOMIQUES

La mobilisation des ressources socioéconomiques est pour nous, l'occasion de voir comment les entreprises et les organismes d'ÉS gèrent leurs revenus et dépenses. C'est aussi une section qui détermine le niveau des immobilisations de ces organisations. De la

<sup>218</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>219</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

sorte, nous arrivons à déterminer leur patrimoine réel. Nous abordons aussi la gestion du déficit et la dynamique dans la prise de décision, notamment lorsqu'il est question de la participation à la prise de décision ou encore par la formation des membres et employés. Nous avons apporté une extension à ces champs d'intérêts sur les entreprises du secteur privé de petite taille.

#### **4-6-1 : Mobilisation des ressources socioéconomiques par l'économie sociale**

Dans ce chapitre, la section sur les contributions socioéconomiques des entreprises et organismes locaux (se rapporter à la section 4-2) consacre une description des revenus et dépenses des organismes et entreprises de l'ÉS pour les trois municipalités retenues. Cette section permet de cerner la perception d'ensemble qu'ont les administrateurs et les gestionnaires de ces entreprises et organismes sur le suivi de ce patrimoine commun. Dans le cas de la MBSM, la réceptivité du patrimoine financier commun permet d'y voir une stabilité. Les coopératives de cette municipalité, comme pour celles des deux autres, génèrent un avoir assez consistant et celui-ci sert à financer les projets locaux<sup>220</sup> (confère section 4-2 de cette thèse). La situation financière des coopératives en termes de revenus et de dépenses est la plus généreuse de toutes les municipalités. Elles sont de loin, les entreprises qui ont présenté une meilleure assise financière quelque soit le dynamisme de la municipalité. Antoinette le fait si bien ressortir quand il souligne que son entreprise fait *«environ 300 000\$ de surplus annuellement»* (Antoinette)<sup>221</sup>. Quelque soit le type de municipalité, les dépenses de ses coopératives correspondent aux surplus dégagés; des dépenses effectuées par les administrateurs selon les principes coopératifs.

---

<sup>220</sup> Toutes les entreprises coopératives de cette recherche n'ont pas confiées leurs états financiers à notre analyse. Notre réflexion dans cette section ne tient compte alors que des données qui ont été disponibles mais qui représentent tout de même la majorité de ce type d'entreprises. À juste titre, seule une coopérative de BSM et une de SP ont exprimé leurs désapprobations à nous confier leurs états financiers des cinq dernières années.

<sup>221</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

Les OBNL ont une dynamique semblable. À cause de la faiblesse de leurs moyens et du poids des activités qu'elles sont tenues d'organiser, ces OBNL équilibrent leurs budgets aussi bien dans le cas de la municipalité dynamique, en restructuration que dans celui de la localité en déclin. Mieux encore, une tendance vers la croissance des revenus est observable pour chacun de ces OBNL. C'est le cas de BSM où les revenus de la Corporation sont passés de 17 000\$ en 2003 à 25 000\$ en 2005. Pour la MSP, les NSMI ont vu leurs revenus passer de 123 324\$ en 2003 à 126 588\$ en 2006 (confère section 4-2). L'OTJ, même si elle a une couverture des dépenses prise en compte par la municipalité, cumule environ «30\$ par semaine» (Mireille)<sup>222</sup>, soit plus de 1 560\$ par année et selon les propos de Flavienne, il s'agit là d'une amélioration comparativement à ce qu'elle pouvait cumuler pendant les années antérieures. Une dynamique est perceptible à SA. Ici, malgré le caractère récent de la mise en place de l'OBNL local, celui-ci profite déjà des subventions qui font dire à ses administrateurs qu'une amélioration est à l'horizon dans ses revenus. La contribution la plus récente est celle du CLD dont l'aide à l'implantation de l'organisme est de 15 000\$. Avec d'autres contributions comme le souligne Flavienne :

*On vient d'avoir 35 500\$ incluant les ressources du pacte rural puis des gens qui nous ont donné de l'argent, on vient de faire le bilan, on a 10 000\$ grosso modo<sup>223</sup> qui nous appartient, ça c'est le fruit de la vente de la carte de membre, le surplus des activités qu'on fait, le théâtre (Flavienne)<sup>224</sup>.*

Cette force des revenus explique qu'aucune des entreprises et organismes de l'ÉS pour chacune des municipalités n'a connu de déficit financier depuis les cinq derniers exercices. Dans les faits, seule la Corporation touristique de Berthie reconnaît avoir connu des difficultés financières au début et qui, depuis les dernières années, profite largement des subventions du ministère des affaires culturelles. Ses administrateurs sont aisés de souligner que «plus on travaille fort plus il nous arrive d'argent» (Antoine)<sup>225</sup>. Les immobilisations de ces organismes de l'ÉS sont cependant de faibles valeurs dans

<sup>222</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Mireille*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 28 février 2007, Entrevue (60 minutes).

<sup>223</sup> Ces montants de l'organisme ne sont pas exclusivement réservés à la municipalité de Saint-Adalbert, mais servent à toute l'action de Goden'Art dans la MRC de l'Islet.

<sup>224</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

<sup>225</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

l'ensemble. Aussi bien pour la MBSM, la MSP que pour la MSA, les OBNL ne possèdent pas d'actifs, encore moins de matériels d'équipement. Chacun de ces OBNL dispose d'un local loué et dans trois cas sur quatre, les charges sont au frais de la municipalité locale. Toutefois, on retrouve à BSM un développement dans un secteur connexe qui permet à l'OBNL local d'avoir des revenus supplémentaires.

L'OBNL de BSM possède une boutique d'artisanat dont la valeur des biens est estimée à 9288\$ par les gestionnaires. Par contre, les entreprises coopératives disposent réellement d'une valeur en immobilisation qui est conséquente. Aussi bien pour le cas de la MBSM, de la MSP et de la MSA, les coopératives financières disposent d'un parc informatique et d'une excellente qualité de matériels de bureaux. Pour ce qui est de la MSP, en plus d'avoir un parc informatique de même qualité que ce qui existe à BSM, la caisse locale possède deux immeubles dont l'un à Tourville et l'autre à Saint-Marcel, une démarche qui démontre bien que les coopératives en milieu rural peuvent disposer d'une capacité à diversifier leurs investissements et créer ainsi plus de revenus.

Au-delà de la disponibilité financière de ces entreprises et organismes de l'ÉS, les OBNL, comme nous venons de le mentionner plus haut, reçoivent un support non financier, notamment par la mise à leur disposition des locaux pour leurs activités. À BSM et à SP, les journaux locaux permettent à ces OBNL de faire la promotion de leurs activités gratuitement. Ces structures sont aussi au centre du rehaussement du bénévolat dans ces municipalités rurales. Les NSMI à SP, reçoivent des aides en matériel divers de la part de la communauté locale, comme le souligne Alice : *«On a des bénévoles pour le transport, [...] des fois il y a des gens qui peuvent nous donner [...]. Il y a la bibliothèque de Tourville qui nous a déjà donné des livres. Une autre personne aussi nous a donné des cassettes vidéos»* (Alice)<sup>226</sup>.

Il en est de même pour le centre culturel Godend'Art à SA qui dispose de tout un programme de cueillette d'objets d'arts de toute sorte. La différence est tout de même

---

<sup>226</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Alice*, In.op.cit.

perceptible avec les entreprises coopératives. Quelque soit le dynamisme de la municipalité, les coopératives ne reçoivent rien de la communauté et l'explication rationnelle se trouve peut-être dans ce que nous dit Maurice : «*La communauté ne nous aide pas nécessairement, mais on n'a pas nécessairement de besoins dans ce sens non plus*» (Maurice)<sup>227</sup>.

À SA, les efforts consentis par la coopérative de câblodistribution permettent de nuancer l'approche de Maurice. À juste titre, la coopérative a mis en place un canal communautaire qui permet à toute personne désireuse de vendre ou acheter un article de le faire en toute simplicité. Un autre canal permet à la coopérative de fournir toutes les informations sur ses activités hebdomadaires ou mensuelles. Or, la forte fréquentation de ces deux canaux par la communauté permet aux administrateurs de la coopérative d'y voir une raison d'être de leur entreprise. Mais cela témoigne aussi de l'intérêt que les membres accordent à leur organisation.

La participation dans les entreprises et organismes de l'ÉS est capitale à leur survie. La quasi totalité des organisations retenues dans cette recherche ont un niveau d'implication assez remarquable de leurs membres, avec une plus forte concentration des effectifs chez les entreprises coopératives. À BSM, la moyenne de la participation aux assemblées générales (AG) est de 30 personnes par assemblée, selon l'estimation faite par Clémence. La présence des membres du CA est toujours autour du plein effectif avec de temps à autres l'absence d'une personne. La participation des membres est aussi forte dans les NSMI. Le conseil d'administration des NSMI compte 7 personnes et est formé comme suit : 1 personne désignée par le centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet, 3 personnes provenant de la communauté et 3 venant de la clientèle. Depuis sa création, les NSMI ont connu une structure organisationnelle assez cohérente avec un plus grand souci d'efficacité, comme on peut le lire dans le rapport d'activité 2005-2006 de l'organisme :

---

<sup>227</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Entrevue téléphonique 1 à Villeray, In.op.cit.

*La première réunion du conseil d'administration (provisoire) a eu lieu le 28 août 1996. Depuis, il y a eu une assemblée de fondation, soixante-treize réunions du conseil d'administration à raison d'une par mois en moyenne (huit réunions pour 2005-2006), quatre réunions de l'exécutif, neuf assemblées générales annuelles, une assemblée générale extraordinaire, deux journées de ressourcement et une journée d'appropriation et de réflexion concernant les enjeux liés à la mise en place des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux en lien avec la création du nouveau Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet (NSMI, 2006, p. 7).*

Il y a, en outre, une forte présence aux assemblées générales annuelles. Pour l'année 2005-2006, 30 personnes y ont pris part. De ce nombre, 19 étaient des membres directs des NSMI (tableau 47). Cet organisme connaît un niveau de participation exemplaire<sup>228</sup> de la part de ses membres. A l'observation des 5 dernières rencontres du CA, on enregistre des taux de participation autour de 73%, soit pour la majorité des rencontres (4/5) 5 membres et une seule avec 6 personnes sur 7. Toutefois, à l'OTJ, on ne retrouve pas le même engouement. Le fait que celui-ci soit très dépendant de la municipalité locale par le biais des subventions, explique aussi l'idée que c'est davantage le conseil municipal qui administre et donne les grandes orientations à cet OBNL.

**Tableau 47**

Présence aux activités annuelles des NSMI 2005-2006

Activités	Rencontres	Nombre de présence
Assemblée générale	1	19
Cabane à sucre	2	28
Party hot-dog et épluchette	1	23
Party de Noël	0	0
Voyage	2	18

Source : NSMI, rapport d'activités 2005-2006. p. 22.

À SA, on enregistre aussi une participation croissante des membres aux AG de l'OBNL, et Flavienne nous l'a si bien précisé : «*À la première en 2004 on était sept membres du*

<sup>228</sup> Les NSMI est l'organisme d'ÉS qui disposait d'une organisation des archives très intéressante, tenue à jour et dont les administrateurs et les gestionnaires n'ont pas hésités à mettre à notre disposition. Le traitement que nous en avons fait permet de sortir avec précision les chiffres et les tableaux illustratifs.

*conseil d'administration, à la dernière assemblée il y en avait une vingtaine. Nos conseils ne sont pas publics, donc on est toujours les sept» (Flavienne)<sup>229</sup>. Ce dynamisme participatif est encore plus visible chez les entreprises coopératives. Cela s'explique certainement par le fait que ce sont justement ces coopératives qui détiennent le plus grand nombre de membres et qui sont aussi plus ancrées dans les municipalités; d'abord par leur ancienneté mais surtout par l'importance des services offerts. À BSM, Antoinette estime « environ une centaine de personnes par année» (Antoinette)<sup>230</sup> pour la participation aux AG de sa caisse, avec une présence effective des membres du CA. À SP, Benoît souligne la présence de «deux cent personnes à chaque assemblée annuelle. Sur le conseil d'administration, le taux de rotation, s'est toujours renouvelé. Je peux dire qu'au cours des cinq dernières années, il reste environ 20% de ceux de voilà cinq ans» (Benoît)<sup>231</sup>.*

À SA, Maurice relève des effectifs qui tournent autour de 75 à 110 personnes et un CA de 9 personnes dont la présence pendant la prise de décision dépasse largement les 95%. Cette estimation est la moyenne des autres entreprises coopératives lorsqu'on s'intéresse à la présence des membres du CA à la prise de décision. Pour l'ensemble des coopératives, la rotation des effectifs du CA est plutôt lente mais en moyenne, depuis les cinq dernières années, un membre a déjà été remplacé.

Nous avons par la suite voulu déterminer les montants consacrés à la formation des membres salariés pour ces organismes et entreprises. À ce niveau, les différences sont réelles entre les coopératives financières et les autres formes de coopératives, une différence qui s'accroît lorsqu'on prend en considération les montants consentis par les OBNL pour la formation de leur personnel salarié. Quelque soit le type de municipalité, la dynamique de la formation des membres salariés dans le cas des coopératives financières s'aligne sur les orientations et les formations que dispensent les caisses Desjardins et à cet effet. Antoinette offre la meilleure description sur la réalité de ce qui est offert :

---

<sup>229</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

<sup>230</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>231</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Entrevue téléphonique I à Villeray, In.op.cit.



*En ce qui concerne les membres du conseil, nous avons entrepris beaucoup de formation que ce soit au conseil d'administration, tous les administrateurs ont à suivre une formation officielle au moins une fois par année [...]. Et aussi Desjardins a développé avec les structures coopératives Desjardins une formation qui se voulait [...] bâtisseur d'avenir, Desjardins vers l'excellence, et il y a une troisième formation qui vient, et à tour de rôle mes membres de conseil et moi-même, nous allions à cette formation. Je n'ai pas beaucoup de choix, on appelle cela nos unités de formation. En étant représentant d'une épargne collective, on doit garder des formations dans notre domaine précis. Les employés aussi. Puis ce qui est intéressant à propos de Desjardins, c'est qu'on peut se former vraiment à la caisse même (Antoinette)<sup>232</sup>.*

L'ensemble de ces formations a un coût financier et aussi bien Maurice que Benoît estiment qu'ils représentent 10% de la masse salariale qui, pour les caisses aussi performantes que celles de BSM et de SP peuvent avoisiner 800 000\$ par année, ce qui pourrait donner environ 100 000\$ pour la formation. Les autres entreprises coopératives ne disposent pas de moyens adéquats pour garantir une formation soutenue de leurs membres salariés. À l'exception de quelques formations dans la vente, offertes au début de leur embauche pour les coopératives spécialisées dans la vente, dont l'une est dispensée à SP et l'autre à BSM. La coopérative de câblodistribution ne disposant pas de personnel salarié, aucune formation n'est offerte à cet effet. Ses membres sont davantage des clients et n'ont pour principal avantage que celui de payer la réception du câble à un faible coût.

Pour les OBNL, la dynamique est toute différente et les moyens alloués pour la formation des membres salariés sont presque inexistants. À SA, l'organisme local est si récent qu'il n'existe pas encore de politique de formation de membres. À SP, l'un des deux organismes ne donne aucune formation ni aux membres, encore moins au CA. Le comité de gestion juge d'ailleurs mieux s'en tirer et estime qu'il n'est pas nécessaire pour eux de prendre une quelconque formation.

L'autre, des deux organismes à SP, s'évertue à participer aux formations régionales offertes par des structures spécialisées dans le domaine de la santé et essaie d'organiser des

---

<sup>232</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

conférences internes pour exposer les notions acquises. Le point le plus culminant dans ce sens est l'organisation annuelle de la semaine de la santé mentale où les NSMI fournissent des informations aux membres et aux personnes extérieures; des informations pertinentes sur le travail effectué. À BSM, l'organisme local n'offre pas de formation spécifique aux membres bénévoles, mais les employés salariés et saisonniers sont obligés de suivre une formation sur les aptitudes nécessaires pour devenir un bon guide par exemple. Antoine énumère une démarche qui relève du bon sens :

*Au printemps, il y a la visite du tourisme dans la région, elle est organisée par Montmagny, l'ATR et des gens qu'on engage participant à cette randonnée des endroits touristiques pour bien connaître des endroits et pouvoir les expliquer aux gens. Puis on leur fait leur cours de premiers soins [...]. Et l'année passée aussi, il y a eu une formation qui a été donnée à Lévis; puis les gens sont allés suivre à l'intérieur (Antoine)<sup>233</sup>.*

#### **4-6-2 : Mobilisation des ressources socioéconomiques par le privé**

Dans le secteur privé, la mobilisation des ressources socioéconomiques ne conduit pas nécessairement à des difficultés organisationnelle et structurelle. Ici, quelque soit le niveau de dynamisme de la municipalité, les revenus et les dépenses du secteur privé sont déterminés par le poids de la vente des produits et services. À l'exception de l'entreprise de Clara, qui connaît des difficultés dues à l'insuffisance des ventes, les autres entreprises du secteur privé, quelque soit leur champ d'activité, marquent des revenus supérieurs aux dépenses. Aucune d'elles ne fait de déficit, même pas l'entreprise de Clara. En fait, l'absence de déficit se justifie par le fait que plus de la moitié de son inventaire relève de dons des particuliers, auxquels elle redonne de la valeur pour les revendre à moindre coût.

Pour les entreprises de notre échantillon, la tendance des revenus est régressive tant pour la municipalité dynamique que pour celle en déclin. Le chiffre d'affaires le plus élevé a été enregistré à BSM soit 600 000\$ pour l'entreprise de Franck. L'autre chiffre important est 80 000\$ et c'est toujours à BSM, dans l'entreprise de Jean. Les autres entreprises ont

---

<sup>233</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

présenté un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 000\$. L'une de celles-ci n'a pas présenté ses états financiers. Or, étant orientée dans la vente de matériel agricole, il est prévisible que son chiffre d'affaires soit meilleur que celui des autres entreprises retenues dans cette MRC. Le fait intéressant à souligner est que le secteur privé présente des revenus en croissance selon leurs administrateurs, à l'instar de la MSA où Michelle reconnaît que son chiffre d'affaires a doublé depuis les cinq dernières années. Elle envisage à juste titre d'agrandir sa surface d'affaires et de commencer à faire du recrutement mais surtout d'offrir un meilleur salaire à ses employés actuels.

Pour ces entreprises du secteur privé, souvent l'augmentation des dépenses est liée aux taxes à payer, chargées par les municipalités suite à des travaux majeurs. L'autre différence avec le secteur de l'ÉS réside dans l'orientation des dépenses. Dans le secteur privé, quelque soit la municipalité, les dépenses ont été orientées dans la réfection ou l'agrandissement du local, l'amélioration des services et la volonté d'agrandir la surface d'affaires. En ce qui concerne le secteur de l'ÉS, nous n'avons pas enregistré de telles planifications. Les OBNL semblent fonctionner sur un modèle «total d'entrées égale total des sorties», faisant sans doute confiance à la logique du renouvellement des subventions annuelles. Toutefois, la valeur des immobilisations de ces entreprises du secteur privé n'est pas nécessairement plus importante que celle des entreprises et organismes de l'ÉS. Cette valeur est cependant corollaire à l'importance du chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise. Pour cette recherche, c'est encore à BSM que nous avons eu des évaluations très intéressantes, notamment dans l'entreprise de Franck avec 800 000\$ en immobilisation et chez Jean avec 350 000\$. À SP et à SA, la moyenne des immobilisations est respectivement de 150 000\$ et de 98 000\$.

La section suivante présente la perception des acteurs sur les impacts causés par la restructuration de la ruralité sur les activités des entreprises et des organismes d'ÉS des municipalités à l'étude.

#### 4-7 : IMPACTS PERÇUS PAR LES ACTEURS LOCAUX LIÉS À LA PRATIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES MUNICIPALITÉS

L'étude des pratiques de l'ÉS, dans ce chapitre, a permis de déceler les initiatives entreprises par les entreprises et les organismes d'ÉS dans les trois types de municipalité. Cette recherche situe la place occupée par l'ÉS lorsqu'on la compare avec les actions réalisées par les entreprises du secteur privé et le rôle joué par les municipalités locales face à cette ÉS. Cette section revient alors sur la perception que les acteurs interrogés ont de cette interaction entre l'ÉS, le secteur privé et les initiatives municipales. La description des impacts ici fait appel à une vision globale des acteurs locaux, leurs perceptions sur les trajectoires que prennent leurs municipalités et les incidences possibles sur l'ÉS et les autres secteurs économiques locaux.

##### **4-7-1 : Perception des impacts dans la municipalité de Berthier-sur-Mer**

Les acteurs de la MBSM ont une prise de conscience de la dynamique créée par le développement de leur municipalité. Ils savent et ont une reconnaissance que cette dynamique donne une plus-value à leurs entreprises tant sur la reconnaissance des activités qu'ils offrent que sur l'usage même des services locaux. Le premier constat observable dans la communauté est la concentration des petites entreprises dans le secteur des loisirs et du tourisme. L'OBNL local, une des deux entreprises du secteur privé de notre échantillon, et de nombreuses initiatives prises par les administrateurs de la MBSM sont orientés vers le secteur du tourisme et des loisirs. Dans les faits, BSM est en phase avec le secteur économique le plus rentable de la municipalité. La position géographique le long du fleuve Saint-Laurent, et presque comme une banlieue de la ville de Montmagny, est aussi un atout à prendre en considération. Vivre à BSM donne donc l'avantage de profiter de l'ensemble des services de la ville de Montmagny. Un autre avantage et non le moindre, est le rapprochement avec la ville de Lévis et de la capitale nationale que nous avons évoqué aux sections précédentes.

Le fait est aussi que la perception des impacts par les acteurs est liée à leur niveau de participation aux activités sociales. Plus la participation est présente, mieux il leur est possible de cerner les manquements sociaux ou les avantages procurés par le niveau de dynamisme de leur localité. Il y a aussi une description des impacts qui est fonction de l'activité de l'organisme de l'acteur social interrogé. Comme l'analyse faite par Antoinette ici, qui résume le niveau de perception du secteur des coopératives locales, lorsqu'elle décrit sa municipalité :

*C'est un beau petit village, et étant sur le bord du fleuve, comme toutes les municipalités sur le bord du fleuve, il y a eu un engouement chez les gens pour construire sur le bord du fleuve [...]. Ça a emmené beaucoup de prospérité à la municipalité et beaucoup de jeunes aussi qui se sont installés, cela fait qu'on peut garder notre école, notre terrain de jeux, notre bibliothèque [...]. Donc c'est très plaisant. C'est peut-être aussi des avantages, mais les gens sont dans la vie sociale de Berthier, ils s'entraident beaucoup, [...] ils veulent démarrer des projets. C'est rare qu'un projet ne réussisse pas [...]. Tu vois par exemple la petite boulangerie qui a été ouverte ici, elle fonctionne très bien [...]. Donc il y a vraiment une synergie qui s'exerce à Berthier (Antoinette)<sup>234</sup>.*

Ce dynamisme socioéconomique dans la MBSM est le bienvenu pour la coopérative financière locale qui y trouve ici, la possibilité d'intervenir davantage dans de nouveaux projets de développement ou dans le financement de la mise en place de nouvelles entreprises locales. C'est aussi un dynamisme qui fait le bonheur de la quincaillerie coopérative locale qui reconnaît que plus d'attractivité locale signifie plus de clientèle possible et donc améliore les ventes. C'est une réalité qui est observable à d'autres secteurs de l'économie locale. Mais c'est surtout une observation reconnue par l'ensemble des acteurs sociaux retenus. Jean le démontre assez bien :

*À un moment donné il y a beaucoup de personnes qui viennent ici, soit à la plage de Berthier ou à la Marina pour voir ces deux sites, puis du même coup ils entendent parler de nous et ils viennent nous voir. Comme il y en a qui viennent ici pour nous, puis on leur parle du site autour; puis ils vont visiter en même temps, ça fait un impact en double (Franck)<sup>235</sup>.*

<sup>234</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>235</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

Nous le savons déjà, le tourisme est un vecteur capital pour le développement de la MBSM et ce vecteur est un réservoir pour la Corporation touristique qui doit prendre en compte le flux migratoire de la municipalité et donner une programmation satisfaisante des activités pour ces arrivants, mais aussi pour les populations locales. Comme le mentionne si bien Clémence, «*la municipalité compte 1 200 habitants permanents environ, grosso modo, et durant l'été elle compte 2 400*» (Clémence)<sup>236</sup>. Cette estimation prise de façon globale permet de comprendre les types d'impacts que cela provoque en ce qui concerne les mouvements démographiques saisonniers. C'est aussi une dynamique qui permet à la Corporation touristique de développer un programme assez diversifié l'été. Dans les faits :

*Cela crée une dynamique inverse. C'est-à-dire que l'hiver, étant donné qu'on est juste 1 200, la dynamique est bien tranquille. Il y a des commerces touristiques qui ferment leurs portes au mois de janvier jusqu'au mois de mars [...]. Très achalandé l'été, très mort l'hiver* (Clémence)<sup>237</sup>.

Le mouvement migratoire à BSM ne trouve pas seulement un intérêt pour les jeunes, mais aussi pour les populations âgées. Des personnes reconnues sous l'appellation de *baby boomers*, qui choisissent cette municipalité pour acquérir une résidence secondaire ou définitive pour venir passer le reste de leur vie. Il faut dire qu'ici, le cadre de vie offre une attraction avantageuse à ce groupe de personnes. Le cadre y est propice en termes de tranquillité de vie. Mais le fait contraire est que cela contribue fortement à accroître le vieillissement de la population locale, et cette observation a été relevée par la majorité des intervenants à notre recherche. Qui plus est, un plus grand nombre de personnes âgées et un faible taux de population jeune limitent le nombre de naissances. La conséquence directe ressentie par la municipalité est l'inexistence d'une école maternelle. Antoine et Clémence n'ont pas manqué de le faire ressortir en spécifiant que pour l'année scolaire 2006, la municipalité n'a pas pu ouvrir une école primaire parce qu'il n'y avait pas assez de jeunes pour former une classe à l'école.

<sup>236</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>237</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

La forte concentration d'âinés présente un autre inconvénient pour la population de la MBSM, elle est la conséquence de la croissance du prix des valeurs immobilières. Cette croissance a une incidence sur les taxes municipales. Or, dans cette course aveugle de hausse de prix, les populations locales qui ont toujours habité BSM et qui n'ont pas vu leurs revenus augmenter ne peuvent plus supporter l'accroissement de ces taxes. L'autre élément problématique est justement le fait que l'augmentation des taxes annule la possibilité qu'ont les jeunes familles de venir s'y établir, parce que ne pouvant se payer une propriété aux coûts proposés ou faire face au coût élevé des taxes foncières. On peut en effet comprendre cette inquiétude avec Guillaume :

*La problématique de tout cela c'est que sur le bord du fleuve les résidences sont très chères, ce sont des gens de l'extérieur qui viennent s'implanter ici. Alors c'est très problématique parce qu'au cours des dix dernières années, il y a beaucoup de nouveaux arrivants qui ont des moyens financiers pour se payer une maison à environ 400 000\$. Vous voyez, c'est un problème parce que nos propres résidents qui en vieillissant commencent avoir de la difficulté à suivre la progression des valeurs mobilières, alors les gens partent (Guillaume)<sup>238</sup>.*

Voir les populations locales quitter la MBSM au profit des nouveaux arrivants plus aisés crée un conflit direct entre les populations locales et ces nouveaux arrivants. Les premiers cités accusent les derniers de prendre possession de leurs terrains et de leurs maisons (Clémence). Ces conflits sociaux ont souvent une répercussion sur les décisions du conseil municipal et plus particulièrement sur la Corporation touristique locale, compte tenu des relations assez étroites qu'entretient la municipalité avec la Corporation. Le support de la municipalité est souvent le fait de l'approbation sociale du projet par les conseillers municipaux. Or, comme nous l'ont si bien décrit Clémence et Antoine, par le passé, les décisions du conseil ne leurs étaient pas favorables à cause de la présence en son sein de personnes réfractaires à l'afflux touristique. Désormais, pensent-ils, c'est cette présence des personnes nouvellement établies qui fait qu'il y a plus de dynamisme et plus d'approbation sociale des projets présentés par la Corporation. Ces nouveaux arrivants du troisième âge disposent d'une possibilité financière assez confortable et peuvent ainsi devenir de nouveaux types de consommateurs. Ils vont vouloir manger au restaurant, favorisant de

---

<sup>238</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

fait, le développement de ce secteur; se rendre à la piscine pour produire les mêmes effets; se faire soigner, faire des promenades de santé. Dans l'immédiat, leur présence et participation au conseil apportent des résultats, et c'est cela qui expliquerait la forte complicité qui existe entre les administrateurs municipaux et les gestionnaires des entreprises et organismes d'ÉS à BSM. Antoine confirme ceci :

*Nous sommes toujours restreints par l'humeur du conseil municipal. Étant donné que nous sommes financés par le conseil municipal, donc dépendant des conseillers qui sont là, des fois c'est dynamique et moins dynamique. Mais là on est dans une bonne période, il y a beaucoup d'ouverture de la part de la municipalité puis des gens de la municipalité qui sont disponibles. Donc ça va très bien, cela amène les gens à être beaucoup plus participatifs. Puis il y a cette ambiance qui est là. Par contre l'autre conseil, c'était un conseil beaucoup plus <ne déranger pas ma tranquillité, moins y a de monde, moins on est assisté>, ça c'est plus difficile, il faut faire avec (Antoine)<sup>239</sup>.*

Il va de soi, comme le reconnaissent les administrateurs locaux, plus on est aidé, plus le dynamisme local s'exprime. Il est certain aussi que ces personnes âgées qui viennent s'installer à BSM, apportent une expertise non négligeable à la municipalité, une expertise qui est d'abord directement liée à leurs propres expériences de vie, de carrières professionnelles, mais aussi une expertise relative à la participation aux activités bénévoles pour les coopératives, les OBNL et la municipalité locale. À juste titre, ces personnes âgées souvent cherchent des nouvelles activités pour occuper leur temps de la retraite. Un autre des impacts et non les moindres, est la dynamique locale qui se traduit par les investissements apportés à la municipalité. La fierté d'Antoine est aussi de souligner que :

*Cela fait longtemps qu'il y a un système performant d'égout ici à Berthier, que d'autres municipalités n'avaient pas, [...] cela fait longtemps qu'il y a un système d'aqueduc. L'année passée il y a un nouveau système d'aqueduc qui a été refait à Berthier (Antoine)<sup>240</sup>.*

Ces investissements permettent à la municipalité de d'offrir une meilleure qualité de vie à ses habitants et justifient aussi la volonté des acteurs et administrateurs locaux de participer au développement de leur communauté. C'est dans la logique de l'importance de cette

<sup>239</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>240</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.



immigration dans la municipalité qu'a été mis en place une bibliothèque municipale. D'autres services ont aussi vu le jour, entre autres, la création d'un cercle littéraire lequel intègre des enseignants retraités et d'autres retraités de professions libérales. En termes de vision prospective, la municipalité vise à mettre en place une politique familiale, laquelle passera par le développement d'un site de viabilisation de terrains pour encourager les jeunes couples à s'y installer. L'idée est de développer le projet et de proposer des terrains à moindres coûts, tout en signant des partenariats avec les sociétés de construction de maisons individuelles, pour former un ensemble qui serait bénéfique pour les jeunes familles qui veulent venir s'y implanter. Pour le moment, ces dernières ne peuvent même pas songer s'y installer à cause des coûts élevés des maisons et des taxes foncières. C'est de la sorte que les administrateurs municipaux pensent conserver les services tels l'école et la maternelle.

#### **4-7-2 : Perception des impacts dans la municipalité de Sainte-Perpétue**

La perception des impacts liés à la place occupée par l'ÉS offre une dimension toute différente des acteurs sociaux de SP comparativement à celle observée à BSM. Il est intéressant de constater que la presque totalité de nos interlocuteurs ont reconnu que leur municipalité était en restructuration. Il y a dans l'ensemble, cette prise de conscience que les choses évoluent dans une dynamique régressive dans tous les domaines économique, démographique et socioculturel. Une réflexion qui est revenue chez les administrateurs des entreprises coopératives locales est cette ouverture d'accepter le plus de projets possibles pour marquer la contribution au développement local. Malheureusement, l'attente est souvent longue surtout dans la coopérative financière qui juge insuffisants les efforts de soumission de ces nouveaux projets : *«On y va comme on peut mais on ne prend pas la place comme telle. Je pense qu'on a quand même une bonne participation»*, nous dit Benoît<sup>241</sup>. Mais malgré cela, la volonté d'y croire est encore là : *«Bien souvent on est un*

---

<sup>241</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*peu plus ouvert aux projets locaux, on essaie de s'ouvrir un peu plus. On met plus de saveur de confiance, parce que cela nous touche le local» (Benoît)<sup>242</sup>.*

Dans leurs organisations internes, les coopératives locales ont de la difficulté à trouver de la main d'œuvre pour remplacer la tranche des *baby boomers* qui partent maintenant à la retraite. Deux explications fondamentales sont évoquées par Benoît justement. La première fait référence au mouvement migratoire de la population jeune qui, lorsqu'elle quitte la municipalité, ne veut plus y revenir. La seconde explication est la faible formation académique de la population qui décide de rester dans la municipalité. Souvent, elle se compose, en forte concentration, de personnes de plus de 50 ans, qui ne sont donc plus disponibles pour occuper un nouvel emploi, surtout quand celui-ci doit exiger l'apprentissage des nouvelles technologies de l'information. Avec ses propres mots, Benoît ressort ce qui suit :

*J'ai de la difficulté à trouver du personnel ici à la caisse parce que les gens ici n'ont pas le niveau qu'il faut pour occuper les postes qui sont disponibles à cause de l'âge à la retraite de ceux qui vont partir et libérer ces postes [...]. S'ils veulent aménager avec les familles, ils vont choisir où il y a des activités pour leurs familles, les enfants, les femmes. Alors qu'ici il n'y a rien qui soit comparable aux régions comme Montmagny, Québec ou Lévis ou encore Rimouski (Benoît)<sup>243</sup>.*

Les administrateurs des coopératives à SP prennent à leur avantage le constat de la fragilisation de toute forme de dynamisme dans leur municipalité. Exerçant l'un dans le secteur financier et l'autre dans l'alimentation, ils observent directement le fait de la perte démographique de la MSP sur leur chiffre d'affaires. Pour la caisse locale, les choses peuvent encore être nuancées parce que son rayon de membres ne se limite pas seulement à SP, mais s'étend notamment à celles de Tourville, de Saint-Omer, de Saint-Damase. Il faut reconnaître que la perte des emplois dans le secteur de l'industrie forestière dans cette municipalité a fortement contribué à accentuer le mouvement d'exode rural et de ce fait, à affaiblir les capacités d'actions des entreprises et organismes de l'ÉS. L'autre conséquence directe est la réduction de la pression face à l'emploi, comme le constatait déjà Benoît. En

<sup>242</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Entrevue téléphonique 1 à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 16 mai 2007, Entrevue (10 minutes).

<sup>243</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Local de l'organisation, In.op.cit.

effet, la capacité de renouvellement de la main d'œuvre est une pression de plus que doit supporter aussi bien les coopératives que les OBNL que les entreprises du secteur privé.

En ce qui a trait aux OBNL, il y a à SP, une certaine complicité entre les organismes d'ÉS et la municipalité qui supporte financièrement le mandat de l'OTJ. En outre, compte tenu de l'inexistence d'un tel service dans les municipalités voisines, la clientèle de l'OTJ intègre aussi les habitants (surtout les jeunes de moins de 20 ans) des municipalités voisines telles que celles de Saint-Omer, de Tourville et même de Saint-Pamphile ou de Saint-Adalbert. Mais malgré cela, l'avenir de l'OTJ n'est pas garanti. L'organisme est en train de faire signer une pétition à ses membres, essentiellement aux jeunes et aux mères des enfants, pour maintenir ses activités. Si cette démarche ne porte pas ses fruits, la municipalité ne financera plus l'OTJ et cet organisme va fermer. Il apparaît dans les inquiétudes de l'OTJ, le fait que la municipalité cherche à restreindre ses postes de dépenses.

Il y aussi, toujours selon le commentaire du responsable de l'OTJ, que les taux de fréquentation de cet OBNL ont fortement régressé affectant de fait l'intérêt de sa promotion ou son utilité sociale. La même inquiétude se retrouve dans une moindre mesure dans les NSMI. Cet OBNL ne bénéficie d'aucune subvention de la part de la municipalité locale. Certes, l'organisme trouve largement le support financier dans son programme de subvention, directement lié aux services de santé de son ministère de tutelle. Toutefois, comme cela est exprimé par Alice, cette contribution externe à la municipalité locale ne devrait pas excuser l'absence de la participation de cette municipalité pour soutenir leurs actions. Elle note cependant que la contribution de la municipalité locale est celle d'assurer le ramassage des bacs bleus de l'organisme. Mais les NSMI perdent aussi par la non participation de cet organisme aux activités de commandites. L'organisme semble se suffire à cette unique subvention qui couvre ses dépenses. Elle ne fait jamais de levée de fonds ni vers la municipalité, encore moins vers les entreprises locales. Et, les administrateurs sont les premiers à le reconnaître : *«On s'est dit pour le bilan organisationnel qu'on gagnerait à*

*avoir plus de partenaires. Peut-être qu'on devrait faire des annonces dans le journal»* (Chimène)<sup>244</sup>.

Les impacts chez les administrateurs municipaux tournent autour de la reconnaissance des difficultés qu'il y a à gérer une municipalité éloignée des grands centres urbains. Étienne<sup>245</sup> expose l'idée que la dynamique actuelle dans la municipalité, amorcée par la nouvelle administration, va produire des résultats probants. La mise en place du Parc industriel déjà aménagé et qui intègre désormais quelques pionniers en son sein, va probablement apporter une phase de croissance selon Étienne (ibid). Il y a à SP, ou du moins chez les administrateurs municipaux, la conviction de lendemains meilleurs et comme le mentionne Albert que *«la municipalité est appuyée dans ses démarches. Il n'y a pas de mouvement contre le fait que la municipalité travaille pour son développement»* (Albert)<sup>246</sup>. Et Étienne donne une vision d'ensemble sur les efforts consentis par la nouvelle administration :

*Je pense que depuis quelques années la municipalité a pris conscience que c'était important. Le parc industriel c'est quelque chose, mais c'est infime, on fait beaucoup d'entrevues avec les gens qui ont des nouveaux projets qui viennent pour la localité. On est actif beaucoup pour ne pas les manquer. C'est sûr que c'est jamais sûr tant que ce n'est pas signé. Mais l'industrie qui vient sera peut-être une industrie de réparation de palets [...]. C'est sous peu [...]. On essaie de mettre ce qu'on peut mais ce n'est pas facile nos régions éloignées vivent mal. Être proche de la ville c'est beaucoup plus facile qu'ici à quarante km* (Étienne)<sup>247</sup>.

Comme on peut le constater, il y a une dynamique interne dans cette municipalité qui cherche systématiquement à renverser la tendance de perte démographique et de perte d'emplois qu'elle connaît depuis les dernières années. Cela est tributaire du nouvel exercice dans la prise de décision qui semble nettement plus démocratique et plus respectueuse des valeurs humaines comme l'approuvent Albert et Étienne. Ici, la vision globale est celle d'un consensus social qui donne le mandat à la municipalité de changer la trajectoire de développement pour intégrer la composante dynamique des municipalités québécoises

<sup>244</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Chimène*, In.op.cit.

<sup>245</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

<sup>246</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>247</sup> Idem.

gagnantes dans les prochaines nomenclatures rurales. La volonté y est comme le souligne Étienne :

*C'est plus axé sur le travail d'équipe, ce serait plus dans la confiance de la population envers nous, parce qu'on a fait un comité, ce qui n'existait pas avant. Avant c'était des comités bidons, aujourd'hui c'est des vrais comités où on travaille à résoudre des choses chacun sa façon. Il faut présenter obligatoirement chaque mois nos activités dans nos comités. Et puis il faut travailler, je pense que les gens de la municipalité ressentent cela aussi (Étienne)<sup>248</sup>.*

Lorsque nous nous sommes intéressé à la dynamique locale, essentiellement à la perception de la volonté des acteurs locaux à changer des choses, les commentaires ont été unanimes. Aussi bien pour les entreprises privées, les entreprises et les organismes d'ÉS et même la nouvelle administration municipale, le constat est celui d'une incitation collective pour donner un nouvel élan à la municipalité. Malheureusement, cette volonté se confronte avec la restriction budgétaire et la capacité de dépenser dont dispose la municipalité. Celle-ci se doit de respecter les orientations imposées par le gouvernement provincial, comme le fait ressortir Albert :

*Ils veulent changer des choses, mais seulement c'est les moyens qu'il faut avoir. Tu sais on veut bien créer des emplois, on veut bien garder notre monde ici, mais on est restreint nous aussi. On reçoit les subventions du gouvernement, il nous oblige à investir en totalité le montant de la subvention. Cela fait que des fois on n'a pas les moyens pour faire autre chose (Albert)<sup>249</sup>.*

Une nuance fortement relevée par les administrateurs de l'ÉS et du secteur privé qui reconnaissent la combativité de la nouvelle administration municipale et qui laissent apparaître une attitude plus constructive envers cette administration. Dans les faits, la municipalité offre quand même quelques activités de loisirs par son appui à l'OTJ, l'ouverture d'une piscine municipale, du terrain de jeux et dans une vision prospective, le développement d'un centre de plein air et l'ouverture possible d'un centre de ski. En outre, la municipalité a mis un comité pour développer une politique familiale attractive qui doit mettre l'accent sur les jeunes familles, les nouveaux parents qui recherchent un cadre

<sup>248</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

<sup>249</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 31 mai 2007, Entrevue (20 minutes).

tranquille pour élever leurs enfants. Mais tout ceci n'est pas encore tangible et souvent l'attente n'est pas toujours positivement reçue par la population locale. Quand Alice fait le tour d'horizon, cela donne un constat d'impatience justement :

*Je sais qu'ils ont mis sur pied un comité de plus sur la famille pour créer une politique familiale, cela n'existait pas, en ce qui concerne le parc industriel, je sais que cela fait des années qu'ils essaient d'avoir de nouvelles entreprises puis ça n'a pas l'air de fonctionner. Il y a des efforts qu'ils font pour la municipalité; il semble avoir de nouvelles personnes, plus jeunes d'après ce que je connais, je pense que cela amène un certain dynamisme aussi. Toujours en ce qui concerne la municipalité, c'est sûr qu'il y aurait place à l'amélioration des infrastructures, il y a moyen de rendre la municipalité plus attrayante, parce que je demeure à Saint-Pamphile puis j'essaie de comparer. Il y avait un festival de l'érable puis il est mort. On dirait qu'il manque, je ne sais pas quoi (Alice)<sup>250</sup>.*

#### **4-7-3 : Perception des impacts dans la municipalité de Saint-Adalbert**

La trajectoire de développement, la perception des acteurs locaux sur ce qui se passe dans la MSA en ce qui a trait à la pratique de l'ÉS donne une vision différente des observations. Les administrateurs de l'ÉS sont conscients ici de la trajectoire de déclin que subit leur municipalité d'attache. Qui plus est, cette municipalité enregistre l'un des taux de la population âgée le plus élevé de nos trois cas d'études. Cette décroissance de la population locale a conduit la coopérative financière locale à opérer une fusion avec celle de Saint-Pamphile :

*C'est sûr que Saint-Adalbert n'est pas une municipalité où il y a une croissance démographique, c'est en décroissance avec une population qui est un peu plus vieillissante. Ce qui a porté la fusion des deux coopératives comme telle, c'est pour vraiment donner des services un peu plus pointus à la clientèle que la petite caisse ne pouvait plus offrir à ses membres (Maurice)<sup>251</sup>.*

La caisse populaire de SA, comme la majorité des services locaux, ont fermé ou sont en voie de le faire. Cette situation fragilise fortement la communauté. L'initiative coopérative locale qui réussit le mieux est celle liée à la mise en place de la coopérative de

<sup>250</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Alice*, In.op.cit.

<sup>251</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Local de l'organisation, In.op.cit.

câblodistribution. Œuvrant uniquement dans la distribution des canaux câblés, elle n'a pas une incidence directe sur la capacité de rétention de la population dans la municipalité. Ceci d'autant qu'elle n'offre aucun emploi permanent. Ses administrateurs sont aussi conscients de l'impossibilité de leur organisation à créer des emplois ou à retenir la population dans le milieu et Serge le reconnaît :

*Je ne crois pas que la coopérative, en installant le système de câble ici, a aidé à ce que les gens restent ou ne restent pas. Le principal est que cela a donné une meilleure qualité de vie et une meilleure qualité d'information à l'ensemble de la population (Serge)<sup>252</sup>.*

Il faut dire que cette coopérative a tout de même aidé à bâtir d'autres coopératives de même envergure dans d'autres municipalités rurales, comme aime à le mentionner Serge :

*Plusieurs villages au Québec se sont servis du modèle de Saint-Adalbert pour réussir à mettre en place leur propre coopérative. Après 1992, j'ai été dans le village voisin pour leur aider à en développer une, expliquer comment j'ai fonctionné, comment j'ai, avec les membres, cherché de l'argent. J'ai été en redresser une dans l'autre village. J'ai été demandé sur la Côte-Nord tous frais payés mais je n'ai pas voulu y aller parce que j'ai d'autres business (Serge)<sup>253</sup>.*

Il s'agit donc d'un cas dont la réussite permet de servir de modèle pour les autres coopératives qui veulent œuvrer dans le même secteur. Nous relativisons cependant les propos de Serge sur la capacité de rétention de sa coopérative. Nous pensons effectivement que l'amélioration de la qualité de vie à partir de l'offre des services apportée par la coopérative devrait être un élément de rétention de la population dans le milieu. Nous pouvons cependant concéder que ce type de service ne suffit pas à eux seuls à retenir la population, vu que le premier aspect reste l'offre d'emplois et la coopérative de Serge n'en offre pas. L'autre réussite locale est la mise en place du centre culturel Godend'Art orienté vers la promotion des activités culturelles. À ce niveau, la MSA a fait preuve de promptitude comme l'atteste Flavienne :

*On a rencontré tous les conseils municipaux de L'Islet-Sud et Saint-Adalbert est le premier conseil où on a ouvert un foyer culturel, pourquoi? Parce que c'est le premier qui a été prêt à le faire. Et ça si Saint-Adalbert ne l'avait pas fait,*

<sup>252</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*. Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>253</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*. Local de l'organisation, In.op.cit.

*Tourville ne l'aurait pas fait [...]. Ils ont cru à notre organisme et ont décidé d'accepter. Puis dans notre coin, ça prend quelqu'un pour partir quelque chose (Flavienne)<sup>254</sup>.*

Flavienne ne manque pas de relever que les administrateurs municipaux y voyaient à l'initiative de Godend'Art, une opportunité à générer des impacts socioéconomiques, notamment dans une implication citoyenne. La vision de la municipalité et l'argument de vente des promoteurs de l'ONG étaient de susciter de l'intérêt chez les touristes qui viendraient y voir le patrimoine culturel local. Et, par effet d'entraînement, on assisterait à la réouverture des services. Sauf que cette vision prospectiviste de l'époque ne semble pas produire les résultats escomptés. Une autre vision d'échec se retrouve aussi dans la perception qu'ont les acteurs privés qui ont commenté les impacts liés à la promotion des organismes locaux, même si Michelle semble relativiser la fermeture des services concurrents :

*Moi quand j'ai acheté, j'ai réalisé que c'était difficile d'être deux en place. Ce qui m'a sauvé la vie et qui me permet d'avoir les projets c'est que l'autre commerce est fermé, cela fait que j'ai quand même ramassé tout le potentiel de la place; deux ça n'aurait pas été possible de continuer (Michelle)<sup>255</sup>.*

Cette observation de Michelle traduit la réalité sur l'incapacité de la municipalité à disposer d'un pouvoir d'achat capable de faire fonctionner l'économie locale. Une situation qui est fortement accentuée par la crise du bois d'œuvre et ses pertes d'emplois dans l'industrie forestière, principal secteur d'employabilité. Une réalité qui se fait voir dans l'entreprise de Clara. Elle a du mal à créer une véritable plus-value dans sa gestion quotidienne. Elle manque cruellement de clientèle et ne peut même pas s'offrir un salaire. Le fait curieux est qu'elle a plus de clients qui viennent de l'extérieur de la MSA que de personnes de sa communauté :

*J'ai beaucoup de monde de l'extérieur qui viennent plus ici, sur place j'en ai quelques-uns mais pas une tonne. On dirait que, je ne sais pas, ils sont gênés, ils ne viennent pas, je ne sais pas. Il faut trouver le problème, c'est ça que je cherche [...]. En tout cas, c'est une bagarre (Clara)<sup>256</sup>.*

<sup>254</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>255</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>256</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clara*, Local de l'organisation, in.op.cit.



Cette situation est d'autant plus critique que Clara souhaite désormais fermer son commerce pour tenter sa chance au «*Moulin*» à bois local, la seule entreprise qui est encore capable d'offrir les emplois dans la municipalité, pense-t-elle. Sa situation est si précaire qu'elle fait à peine une vingtaine de clients par mois pour vendre une marchandise à des coûts de 1 \$ l'unité. Le portrait qu'elle fait des membres de sa communauté traduit fortement son sentiment d'amertume et de désarroi :

*On dirait les gens ils veulent vivre leur vie chez eux, puis ils ne veulent pas être dérangés [...]. Il y en a qui viennent tard le soir pour ne pas se faire voir qu'ils sont en train de magasiner [...]. Maintenant ils me demandent de cacher leurs voitures dans le garage [...]. Il y en a pour qui c'est une gêne mais j'ai comme l'impression que plus les temps sont durs, probablement ils n'auront pas le choix de venir chez moi (Clara)<sup>257</sup>.*

Elle nuance ses propos toutefois et tente d'expliquer l'inaction communautaire par la perte d'emplois qui se vit dans la municipalité, une situation qui exige une nouvelle organisation des dépenses dans les foyers. En effet, les foyers qui disposaient de deux revenus dans le couple n'ont désormais qu'un seul revenu. Cela soustrait fortement la capacité à dépenser des ménages et réduit le temps des loisirs et les dépenses afférentes. La municipalité souffre ainsi de sa perte d'emplois dans les ménages qui ont décidé de rester dans la communauté. Clara estime que la situation s'aggravant année après année, les gens n'auront plus de choix que d'acheter de la marchandise proposée à 1\$ et moins. Cet optimisme lui fait encore garder son magasin ouvert. A côté de ce constat, les administrateurs municipaux ne donnent pas une lueur d'espoir de changement. Tant dans la gestion au conseil municipal que dans l'interaction avec les entreprises et les organismes locaux. Aucune proposition de nouvelles initiatives n'est faite pour apporter des changements. La MSA semble résignée à vivre son déclin et cela se traduit dans les propos de Julien : «*On n'a pas de main d'œuvre, nos jeunes partent à l'extérieur, puis les gens en dehors ils ne viennent pas ici. Ça prend de la haute technologie pour faire venir les gens ici*» (Julien)<sup>258</sup>.

<sup>257</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clara*, Local de l'organisation, in.op.cit.

<sup>258</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Julien*, in.op.cit

Il y a dans la MSA, le sentiment que tout est perdu et qu'il n'y a plus rien à faire. Le fait étonnant est que ce sentiment est davantage nourri par les administrateurs de la municipalité locale. Les gestionnaires de l'ÉS veulent bien y croire encore et refusent de manière unanime de croire que la MSA va fermer. Dans le secteur des entreprises privées de petite taille, le sentiment est davantage celui de mieux s'adapter sur le plan local pour éviter de fermer les portes, comme les quelques entreprises qui ont été obligées de quitter la MSA. Cette situation a créée une fragilité d'ensemble pour la MSA. Elle semble condamnée lorsqu'on considère le manque des nouvelles initiatives locales d'une part. D'autre part, de nombreux acteurs locaux veulent bien penser que les choses vont s'améliorer un jour, mais cette vision prospective est beaucoup plus un souhait qu'une réalité tangible. Ce dernier groupe d'individus reste conscient que pour provoquer toute forme de changement, il faut créer des nouveaux emplois dans la MSA. Ils s'accordent à penser que croire ne suffisent pas et nous sommes d'accord avec eux. La MSA a besoin d'un support à tous les niveaux : local, provincial et fédéral. Quels sont les points centraux à retenir de ce chapitre que nous venons d'aborder?

#### 4-8 : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Ce chapitre a traité des variables sur les dimensions organisationnelles et économiques des entreprises et organismes de l'ÉS, de même que leur utilité sociale et de leurs effets aussi bien dans la communauté que dans la MRC. Ce même chapitre se devait aussi de cerner la contribution de ces organismes et entreprises d'ÉS à l'innovation socioéconomique et institutionnelle, ou encore à la pratique de la démocratie et ses effets sur le lien social. Nous avons aussi retenu ce que font ces organisations de l'ÉS pour soutenir le développement durable dans leurs municipalités respectives. Ce chapitre a produit les résultats suivants :

Le développement de ces organisations obéit à la logique même de satisfaction des besoins précis exprimés par les populations locales. Quelque soit le type de dynamisme dans la

municipalité, ces organisations ont la volonté première d'apporter un soutien au mieux être de leurs membres. C'est certainement ce qui explique que l'ensemble des OBNL retenues s'orientent toutes vers les services aux personnes, ce qui est crucial pour ces municipalités. En effet, c'est un terrain dans lequel les entreprises privées ne participent pas, ce qui laisse une plus grande marge de manœuvre aux OBNL.

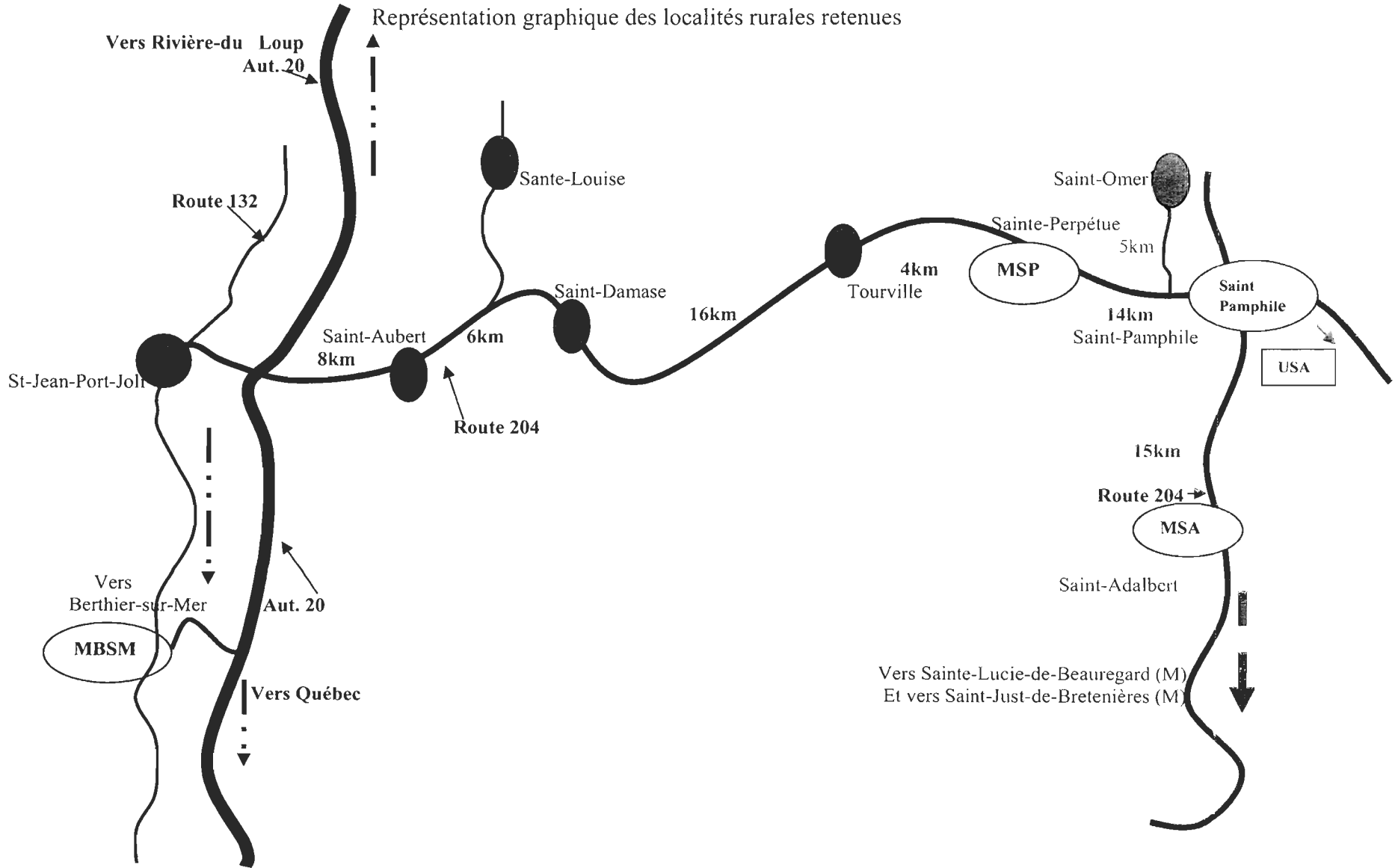
Ensuite, pour chacune des municipalités de notre thèse, les coopératives accompagnent le développement de ces localités. Il s'agit essentiellement des caisses populaires Desjardins qui sont un véritable vecteur de développement pour les entreprises du secteur privé, les OBNL et les autres formes de coopératives. Ces caisses jouent un rôle financier capital en ce qu'elles favorisent la mobilisation de l'épargne dans les municipalités et garantissent la redistribution de cette épargne en finançant les projets internes, quelque soit l'importance du projet. Ici, il faut reconnaître que même si les entreprises du secteur privé disposent de la possibilité de faire affaire avec une institution financière extérieure à la municipalité, la caisse populaire locale reste le premier interlocuteur direct de ce secteur économique. Pour les OBNL et les autres formes des coopératives, la caisse populaire Desjardins local est, pour l'essentiel, la source centrale de financement des projets, des caisses Desjardins dont les sources de financement principales sont liées à leur capacité de mobilisation du membership.

Pour la majorité des OBNL et pour l'ensemble des coopératives, on enregistre une amélioration des sources de revenus. Chez les OBNL, c'est surtout le fait des subventions et de la contribution des membres qui expliquent cette amélioration. Les OBNL qui ont une amélioration des revenus, sont ceux qui manifestent une vision d'amélioration des services à long terme. Les emplois chez les coopératives sont plus anciens et plus nombreux que ceux des OBNL. Il y a eu des pertes d'emplois dans les coopératives. Cependant, cette situation risque de s'accroître avec la difficulté qu'ont les coopératives à garantir le renouvellement des effectifs (essentiellement à cause du vieillissement des populations locales et du manque d'une main d'œuvre qualifiée dans les municipalités). Dans l'ensemble, les entreprises du secteur privé offrent essentiellement 97,2% des emplois

occupés, le secteur coopératif en génère 1,2% et les OBNL 0,2%. Quant aux municipalités locales, elles retiennent 1,4% des emplois sur la totalité des effectifs. La dynamique du nombre total d'emplois créés par secteur d'activité est favorable d'abord à la municipalité en restructuration (MSP), ensuite vient la municipalité dynamique (MBSM) et enfin, celle en déclin (MSA). Pour l'ensemble des municipalités, il y a une volonté et une capacité des acteurs locaux à mobiliser les ressources diversifiées à l'interne et à l'externe (ressources financières, humaines, matérielles). C'est le cas par exemple de la coopérative de câblodistribution de SA, des NSMI de SP et de la Corporation touristique de BSM. De façon plus spécifique, on peut relever le fait qu'à côté des subventions reçues des caisses populaires locales, les acteurs locaux vont aussi chercher du financement dans la communauté. C'est le cas par exemple de la coopérative de câblodistribution qui a fait une levée de fonds pour soutenir le développement de son projet dans la communauté. Cette même démarche a été développée par la Corporation touristique de Berthier, ou le centre culturel Godend'Art, notamment par l'organisation des activités de financement. Il y a là une innovation intéressante.

Une autre contribution qui retient l'attention est le leadership proactif du conseil municipal, essentiellement à BSM et à SP. Ces dernières font tout pour apporter une contribution aux activités locales capables d'apporter une dynamique perceptible. La volonté affichée est celle de tout faire pour que leurs municipalités soient attractives. La mise en place des politiques familiales dans les deux municipalités, le développement d'un parc industriel à SP représentent un ensemble d'initiatives élaborées dans ce sens, même si ces efforts sont visibles à BSM et tardent encore à porter fruit à SP. L'administration municipale à SA semble ne pas suivre la tendance à ce niveau. Le fait intéressant est que la distance entre SP et SA est quasiment la même par rapport à la municipalité de Saint-Pamphile (comme le montre le schéma 2). Pourtant SP semble mieux profiter de cette proximité. En effet, il se dégage une plus grande synergie entre SP et Saint-Pamphile, pendant que SA est plongée dans l'isolement. Plus encore, alors que SP s'efforce de préserver ses services par le soutien apporté aux entreprises et aux organismes locaux, SA voit ses entreprises et organismes disparaître mais surtout, ses services converger vers la municipalité de Saint-Pamphile.

Schéma 2



Nous avons aussi pu mettre plus d'emphasis sur le fait que des ressources endogènes et des ressources exogènes interviennent dans ces milieux, par exemple, la contribution de Godend'Art dans la MSA. Les ressources exogènes buttent souvent avec la non participation des acteurs locaux, ce qui freine et remet en cause le développement de la municipalité en déclin. Nous avons vu par exemple que l'immobilisme des acteurs et citoyens à SA freine les efforts consentis par le centre culturel Godend'Art. Par contre, la MSP offre une implication acceptable alors que l'implication de la communauté est très forte pour les activités organisées par les OBNL et les coopératives de BSM, une implication qui est aussi réelle quand ces activités sont organisées par l'administration municipale de la MBSM.

La pratique de la démocratie, aussi bien dans la prise des décisions que dans la planification des projets, se fait au respect des règles et principes qui régissent les entreprises et les organismes d'ÉS. Pour les caisses populaires Desjardins, cette pratique est appuyée par la Fédération des caisses Desjardins, alors que pour les OBNL et les autres coopératives, cette pratique se fait par des administrateurs qui ont une expérience de terrain, sauf que pour les OBNL, le manque d'implication de certains oblige quelques administrateurs à prendre des décisions sans tenir compte des orientations du CA.

Les caisses populaires Desjardins ont une volonté réelle d'apporter des innovations pour améliorer leur rendement et leurs services. Cependant, les autres organismes et entreprises d'ÉS semblent ne pas pouvoir innover, essentiellement à cause du manque des moyens financiers. Il reste tout de même que les efforts sont faits par les OBNL, notamment par la Corporation touristique de la MBSM dont la contribution sociale innove par la recherche de nouvelles activités pour le bien de ses membres, un effort similaire que l'on retrouve chez les NSMI à SP.

Le niveau de satisfaction et d'interaction entre les membres et les employés des entreprises et organismes d'ÉS, selon que l'on est dans une municipalité dynamique, en restructuration et en déclin, est sensiblement le même. Toutefois, les caisses Desjardins présentent une

meilleure appréciation sociale et une meilleure externalisation de leurs activités, essentiellement à cause du rôle fondamental de détentrices de l'épargne qu'elles jouent dans ces communautés. Cette satisfaction se manifeste aussi bien chez les administrateurs de ces caisses populaires, que chez les bénéficiaires des financements alloués. Il faut aussi dire que la longévité des caisses Desjardins au sein de ces municipalités est un avantage certain. Les caisses populaires Desjardins n'ont plus besoin de mener des campagnes de sensibilisation pour expliquer les services qu'elles offrent. Les autres coopératives et les OBNL de ces communautés ne fonctionnent pas avec la même logique. Ils sont tenus d'exporter le contenu des services offerts et ainsi rendre crédibles leurs activités. Cela leur permet aussi de justifier le financement de leurs activités auprès de la municipalité et des autres institutions locales ou externes. Cela explique sans doute, entre autres, le fait que le souci de la formation des membres est mieux structuré chez les coopératives financières que chez les autres coopératives ou chez les OBNL pour l'ensemble des municipalités étudiées.

Cela explique en outre que les acteurs locaux relèvent une certaine série d'impacts selon qu'ils sont issus de la municipalité dynamique, de celle en restructuration et celle en déclin. Dans le cas de la MBSM, on enregistre un dynamisme orienté vers le tourisme et une synergie entre les différents acteurs. Cette situation est fortifiée par la proximité de BSM par rapport à la ville de Montmagny. Ce dynamisme a des effets pervers notamment sur l'augmentation des coûts des habitations, ce qui freine la possibilité des jeunes couples à s'implanter dans la municipalité. Les populations qui s'installent à BSM sont des *baby boomers* qui trouvent un cadre de vie idéal pour vivre leur retraite. Même si pour certains acteurs locaux, ces *baby boomer* apportent une nouvelle expertise issue de leurs expériences de vies personnelles, ce qui leur permet de s'impliquer davantage dans les activités communautaires, il reste cependant que ce ne sont pas de gros consommateurs et souvent, comme ils possèdent des voitures personnelles, c'est à Montmagny et à Lévis ou à Québec qu'ils vont faire leurs courses.

À SP, le sentiment général qui se dégage est celui de la lenteur dans la réalisation des projets locaux, ce qui affecte la volonté d'apporter une trajectoire dynamique dans la municipalité. Cette situation est alourdie par le manque d'une main d'œuvre qualifiée et par l'exode rural des populations jeunes. La synergie de ces deux éléments fragilise le financement des OBNL par la municipalité locale et par les autres organisations d'appuis au financement des projets locaux et ce, même si nous pouvons reconnaître à l'actif de l'administration municipale que des efforts sont faits pour essayer de soutenir les projets et l'attractivité de la municipalité.

En fin, à SA, la faiblesse démographique, conjuguée à l'inaction de l'administration municipale et au manque d'implication des acteurs locaux aux activités communautaires, présentent une configuration particulière. La municipalité connaît une fermeture successive de ses services aux citoyens. Ensuite, la dynamique des relations sociales entre les principaux acteurs du milieu est essentiellement conflictuelle. Les acteurs locaux ne se font pas confiance pour gérer les activités communautaires. Qui plus est, les contributions externes, comme celle apportée par le centre culturel Godend'Art, ne trouvent pas l'implication des populations locales. Ensuite, SA se caractérise par un faible revenu des ménages, ce qui influence le pouvoir d'achat des locaux. Ces derniers ne peuvent donc pas soutenir l'économie locale. Aussi, le sentiment d'ensemble est celui de la résignation où SA est vue comme une municipalité appelée à disparaître.

C'est par cette synthèse des grands axes du quatrième chapitre que celui-ci prend fin. Le cinquième chapitre aborde maintenant la contribution des organismes et entreprises des municipalités, de même que celle des acteurs locaux au développement local et à la dynamique sociale des municipalités retenues.



## **CINQUIÈME CHAPITRE**

### **CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET À LA DYNAMIQUE SOCIALE SELON LE TYPE DE MUNICIPALITÉ RURALE**

Ce chapitre traite de la perception qu'ont les gestionnaires des entreprises et des organismes de l'ÉS, de même ceux des entreprises privées et les administrateurs municipaux de leur contribution au développement local. Pour y parvenir, nous ressortons les outils décisionnels et socioéconomiques que renferment ces municipalités, chacune en fonction de son niveau de dynamisme. Ensuite, nous traitons de la dynamique environnementale. Essentiellement, il est question de voir les efforts consentis par chaque type d'entreprises et par les administrateurs municipaux à l'amélioration de la qualité de vie aussi bien dans leurs entreprises que dans leurs municipalités. Cette dynamique environnementale ne peut être abordée sans tenir compte des apports de chacune des entreprises et organisations au profit du développement durable.

Ensuite, nous pensons que la recension du rôle joué par chacune des formes d'institutions sur laquelle nous avons apporté un regard critique dans ces municipalités (municipalité, ÉS et entreprise privée de petite taille), sont des variables du capital social communautaire. Essentiellement, quand celui-ci est vu comme la forme de contribution collective au développement local ou régional. Nous pensons cependant que ce regard sur le capital social doit intégrer d'autres variables. Aussi, nous nous sommes intéressé à l'apport social des biens et services produits par ces entreprises et organisations.

La dynamique des municipalités est fortement liée à la dynamique économique des organisations locales. L'épanouissement d'une collectivité se mesure entre autres à partir de la place et du rôle joués par sa population jeune et par les femmes aussi bien dans les entreprises et les organisations de l'ÉS que dans le secteur privé ou des administrations

municipales. Ce sont des aspects qui sont abordés dans ce chapitre. La capacité à former des réseaux sociaux qui font intervenir une présence d'affiliations, de participation sociale de membres et acteurs sociaux et même de bonnes relations avec les institutions locales, sont un ensemble d'aspects que ce chapitre traite à la fin. A la suite de de ces aspects, nous traitons de la série d'impacts perçus par les acteurs locaux sur la performance économique et sociale de leurs organisations. Une conclusion abordant les éléments de synthèse va fermer ce chapitre.

## 5-1 : OUTILS DÉCISIONNELS ET SOCIOÉCONOMIQUES

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette section va s'intéresser aux appareils décisionnels et financiers, mais aussi aux structures socioéconomiques dans les trois municipalités à l'étude, tout en insistant sur la perception comparative entre l'ensemble des trois municipalités de notre échantillon.

### **5-1-1 : Appareils décisionnels et financiers**

Pour cerner les appareils décisionnels des municipalités étudiées, nous nous sommes risqué à cerner les contributions initiées par les élus locaux, provinciaux et fédéraux en faveur de leurs municipalités, une contribution que nous avons limitée aux cinq dernières années pour avoir un point de repère. À ce niveau, le constat est intéressant à relever. À BSM, les élus locaux ont une contribution directe avec la population locale, notamment lors de l'organisation des manifestations initiées par la Corporation touristique pendant lesquelles, les élus locaux participent comme bénévoles. Le député provincial est aussi assez présent, pendant les grandes manifestations organisées par la municipalité. La présence du député fédéral est nettement moindre selon les intervenants. L'explication apportée par les administrateurs de la MBSM est liée à l'immensité du territoire. Pour Guillaume :

*Le député fédéral est un peu moins présent à cause du territoire qui est très grand, mais à certaines occasions on peut le voir. Évidemment si on parle de l'aspect monétaire la municipalité va demander un support financier, puis la plupart du temps les élus au fédéral ou au provincial vont appuyer monétairement le geste que la municipalité pose (Guillaume)<sup>259</sup>.*

Les relations sont donc de très bonne qualité entre les élus et leur communauté à BSM et ces élus interviennent à la promotion et au soutien des activités de l'ÉS. À SP, la contribution des élus locaux est aussi évidente et il y a une grande interaction non seulement avec la MRC, mais aussi avec le CLD comme nous le souligne Étienne :

*On a une grande collaboration avec le CLD, dans la MRC où il y a beaucoup de rencontres [...]. On a une collaboration pour certains dossiers, il s'agit de demander et on demande souvent et ils nous aident beaucoup. On a des fonds de tiroir. On a des bons contacts (Étienne)<sup>260</sup>.*

Et, de l'avis même d'Étienne, le député provincial est très présent dans la municipalité, une présence qui se fait aussi sentir à SA qui reconnaît en cette présence provinciale, un intérêt pour essayer d'améliorer les choses dans cette municipalité très fragile. Pour ce qui est du député fédéral, aussi bien à SA qu'à SP, sa présence est moins ressentie. Elle est même inexistante. Dans les deux municipalités, cette absence se comprend et est presque excusée, et Albert trouve les mots justes pour en faire un résumé : «*Au fédéral on a moins à faire parce qu'on a un député dans l'opposition (bloc québécois) mais c'est un gars qui est important aussi, mais il ne peut pas faire grand chose pour nous parce qu'il est dans l'opposition*» (Albert)<sup>261</sup>. La MSA, pour ce qui concerne ses élus locaux, ne surprend pas, la contribution de ces derniers, en termes de soutien à l'ÉS ou au reste de la communauté, est jugée insuffisante par les autres acteurs du milieu.

La recherche de l'appareil financier a été pour nous le moyen de déterminer les modes de financement des projets initiés aussi bien par les entreprises et les organismes d'ÉS que par les entreprises du secteur privé. À ce niveau, une diversité d'approches est devenue indispensable dans ces municipalités. Le fait intéressant est que la forme de la municipalité

<sup>259</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, in.op.cit.

<sup>260</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, in.op.cit.

<sup>261</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, In.op.cit.

donne une démarche appropriée aux administrateurs locaux pour une recherche de financement de leurs projets. Le premier organisme d'appui au financement de projets locaux est la caisse Desjardins. Elles sont aussi les seules institutions financières de ces trois municipalités. L'autre organisme qui intervient dans les municipalités est le CLD pour chacune de ces deux MRC. Enfin, les subventions du gouvernement sont aussi très bénéfiques pour chacune des municipalités. À BSM, ce sont trois composantes auxquelles il faut associer les subventions de la MBSM qui supportent les projets locaux. La proximité de la MBSM par rapport aux villes de Montmagny, de Lévis et de Québec, offre aussi un réservoir intéressant pour le financement des projets locaux initiés par les OBNL de BSM. Comme le dit Antoine. «*Nos commanditaires on va les chercher à l'extérieur, comme à Montmagny*» (Antoine)<sup>262</sup>.

À SP, une autre variable intervient. Elle montre la capacité qu'ont les OBNL ou les entreprises du secteur privé à chercher du financement pour leurs projets. L'observation de Benoît est fort intéressante à interpréter. Il reconnaît explicitement l'inexistence des distances et des barrières géographiques que procurent les nouvelles technologies de l'information. Internet aujourd'hui est devenu, aussi bien à SP qu'ailleurs, un outil au service des initiateurs de nouveaux projets. À juste titre, «*on voit encore une concurrence avec la banque ING dans le financement des projets locaux, il faut croire qu'ils vont chercher leurs financements ailleurs*» (Benoît)<sup>263</sup>. Un autre organisme qui a marqué sa présence à SP est le centre local d'emploi (CLE) de Montmagny qui supporte par une subvention, la mise en place du bilan organisationnel des NSMI.

La MSA présente une dynamique intéressante contraire à son déclin. Une démarche de financement a été mise de l'avant dans cette municipalité par les entreprises et les organismes de l'ÉS et les résultats sont tangibles. Il s'agit de la mise à contribution des «anges financiers» locaux. Dans son processus de recherche de fonds, les administrateurs

---

<sup>262</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>263</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Entrevue téléphonique 2 à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 18 mai 2007, Entrevue (25 minutes).

de la coopérative de câblodistribution ont sollicité, pour une large part du capital de départ, des emprunts auprès des personnalités locales :

*J'ai ciblé des personnes clés dans le village qui avaient de l'argent pour m'appuyer dans le projet. J'ai choisi des personnes de différents groupes d'âge. [...]. Pour ne pas parler de magouille dans ce que je faisais. Parce que si on gère de l'argent pour des gens, il ne faut pas que ces derniers pensent qu'on les vole (Serge)<sup>264</sup>.*

L'autre forme de financement exercée dans cette municipalité est directement liée à la contribution personnelle de l'organisme déjà en place. C'est le cas du centre culturel Godend'Art qui organise des spectacles dans les municipalités de la MRC pour financer la progression de son projet. On peut donc le reconnaître, il y a une diversité de forme de fonctionnement des entreprises et organismes de l'ÉS dans ces municipalités et, souvent, l'audace et la volonté de quelques-uns permettent à des municipalités en situation de crise, comme à SA, ou celle en restructuration, comme SP, de chercher du financement au-delà des formes traditionnelles. Cela se comprend, car les caisses Desjardins dans ces localités n'ont pas la capacité de prendre à leur compte, le financement de la totalité des projets.

### **5-1-2 : Appareils socioéconomiques**

La description de l'appareil socioéconomique pour chaque municipalité se limite à la recension des services de proximité existants et ceux que les administrateurs locaux envisagent d'implanter dans leurs municipalités respectives. À ce niveau, la MBSM se distingue fortement des deux autres. Une situation nettement améliorée par sa proximité par rapport à Montmagny. Nombre des acquis de Montmagny sur le plan de la santé, de l'hébergement hôtelier, de la restauration ou encore du divertissement et des loisirs sont facilement exploités par les citoyens BSM. Guillaume le résume assez bien, lorsqu'il recense ce qu'il détermine comme les services les plus indispensables :

*Concernant le domaine de la santé, évidemment c'est le CLSC de Montmagny. Ensuite, la municipalité a mis sur pied le transport des personnes handicapées.*

---

<sup>264</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, in.op.cit.

*Pour l'aspect pharmaceutique vous avez des pharmacies à Montmagny ou à Saint-François. Alors nous à l'intérieur pour les services de santé on a rien, on va dans les municipalités avoisinantes (Guillaume)<sup>265</sup>.*

La MBSM dispose aussi d'une marina, de quelques motels et de deux restaurants. La restauration est aussi bien affirmée comme secteur d'activité dans la MSP avec trois structures, de même que l'hôtellerie, avec la présence d'un motel. En outre, il y a deux magasins de vente alimentaire, un dépanneur, alors que les autres services sont inexistantes, notamment de santé. Cette municipalité connaît bien entendu le phénomène de fermeture progressive de ses services et Albert nous le dit : *«Il y a beaucoup de business fermés. Il y avait sept magasins et il en reste trois, il y avait cinq garages, il en reste un. C'est comme ça qu'on a eu peur, on s'est dit qu'il faut faire quelque chose» (Albert)<sup>266</sup>.*

La MSA ne surprend pas dans ce décompte. Un restaurant dans cette municipalité est ouvert une fois aux deux ou trois jours et parfois une fois par semaine sans un programme précis. Les habitants de la MSA doivent se rendre à Saint-Pamphile pour bénéficier de certains services courants. D'ailleurs, la caisse Desjardins de cette municipalité, nous l'avons déjà mentionné, est en processus de fusion avec celle de Saint-Pamphile et va se transformer en centre de services sous peu.

Nous avons voulu faire ressortir aussi le nombre de nouveaux projets réalisés dans ces municipalités depuis les cinq dernières années. Et, contrairement à ce que l'on peut croire, il y a eu plus de mouvement en termes d'implantation de nouvelles entreprises à SP qu'à BSM. À SA, comme on peut s'y attendre, n'a eu aucune activité économique de cet ordre. À BSM, des initiatives ont été entreprises pour la mise en place de nouvelles structures. Les administrateurs municipaux ont dénombré deux nouveaux projets dans le secteur privé qui ont vu le jour et qui fonctionnent bien depuis les cinq dernières années. En outre, la municipalité effectue chaque année la réfection de routes et souvent, ce sont des entreprises locales, ou celles des municipalités voisines qui prennent ces marchés. À SP par contre, il y

<sup>265</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, in.op.cit.

<sup>266</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, In.op.cit.

a eu une émulation locale, des ouvertures et des fermetures d'entreprises pendant les cinq dernières années qui souvent, peuvent permettre de croire à un possible renversement du processus de destruction de cette localité :

*Il n'y a pas tellement de nouvelles entreprises. Il y a Nortec qui est arrivée, elle a agrandi. Elle a triplé ses emplois dans son industrie. Les bois Lafontaine par exemple qui va pouvoir grossir son offre d'emplois possiblement [...]. Une qui va se faire prochainement [...] c'est l'industrie de réparation de pavés [...]. Depuis cinq ans on a une industrie de rabotage (Étienne)<sup>267</sup>.*

Et à Albert de faire mention de différents échecs enregistrés dans la municipalité : *«Il y a un magasin de couture qui voulait se développer mais il a fermé. Un moulin à bois qu'on a aidé mais il a fermé [...]. Mais ce n'est pas facile de durer dans la localité. Ils demandent des subventions, on en donne mais on ne peut pas toujours donner» (Albert)<sup>268</sup>.*

L'observation générale des trois municipalités montre que des efforts sont faits aussi bien à BSM, à SP et à SA pour favoriser une attractivité de ces localités. SA a initié en hiver 2007, une course de chiens, une initiative privée qui semble avoir apporté une certaine dynamique locale et dont Julien souhaite la reprise : *«On a eu cette année une première course de chiens qui a été très appréciée par la population. Ça va se répéter l'année prochaine. Ce sont de telles activités qui nous manquent» (Julien)<sup>269</sup>.* La MBSM a un dynamisme qui ne nous surprend plus et sa politique attractive se concentre désormais sur les jeunes familles notamment dans la viabilité de nouveaux terrains destinés à cette clientèle et à moindre coût. À SP, il y a quelques apports sur lesquels les administrateurs municipaux veulent mettre l'accent pour créer une nouvelle dynamique aussi. D'abord, la mise en place d'un site Internet est un vecteur intéressant pour la promotion du parc industriel, vu qu'à ce niveau, des efforts sont à mettre au profit de la nouvelle administration municipale :

*On a une politique familiale, puis la politique ne cherche pas seulement à attirer du monde, on veut attirer des gens d'affaires dans notre parc industriel, on donne 5% à concurrence de 50 000\$ pour aider. Puis on donne de l'argent pour la création d'emplois dans le secteur industriel (Albert)<sup>270</sup>.*

<sup>267</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, in.op.cit.

<sup>268</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Entrevue téléphonique à Villeray, in.op.cit.

<sup>269</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Julien*, in.op.cit.

<sup>270</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, in.op.cit.

### 5-1-3 : Ressources économiques des municipalités

Dans les trois municipalités, la concentration des revenus est surtout liée aux taxes et, plus une municipalité est dynamique, plus elle renferme sur son territoire des entreprises économiquement viables, plus son compte de taxe est élevé. C'est ce qui explique sans doute que la valeur des revenus à BSM est nettement plus élevée qu'à SP et que celle de cette dernière municipalité est encore plus élevée qu'à SA. Respectivement, selon l'estimation apportée par les administrateurs municipaux, cela représente, 4 000 000\$; 1 700 000\$; et 700 000\$. La composition des dépenses, dans ces municipalités, permet à BSM et à SP de disposer d'une marge respective de 500 000\$ et de 180 000\$. À SA, cette marge pour des dépenses hors budget semble impossible à dégager. Dans une telle configuration, on peut comprendre le support apporté à l'ÉS par ces différentes municipalités. On peut comprendre aussi pourquoi il est plus consistant dans la MBSM, relativement présent à SP et quasi inexistant à SA. En d'autres termes, le niveau de dynamisme détermine le niveau de revenu, lequel permet un support proportionnel aux entreprises de l'ÉS.

L'autre élément qui revient dans ces municipalités est la forte présence des MRC, comme le relève Étienne : *«De plus en plus, la MRC nous demande des sommes d'argent puis ça grossit tout le temps. On se demande quand est-ce qu'on va avoir de l'argent pour ce qu'on veut?»* (Étienne)<sup>271</sup>. Sur cet aspect précis, l'ensemble des administrateurs municipaux ont exprimé davantage de plaintes que l'exposé d'un poste de dépense, et ils estiment qu'une telle procédure nuit fortement à leur capacité de mener des actions en faveur du soutien au développement de leurs propres communautés. Ceci d'autant que lorsqu'on s'intéresse aux autres mesures de soutien, autres que financières, auxquelles ces municipalités bénéficient, la réponse est négative dans toutes les municipalités. Elles ont toute fait mention de la subvention liée à la péréquation mais, comme l'expose Rigobert pour qui, ces montant liés à la péréquation sont des sommes déjà prévues et non des subventions circonstanciellelles qui

---

<sup>271</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.



viendraient soutenir à la hausse des budgets des municipalités. Qui plus est, celles-ci sont obligées, de par la loi, d'équilibrer leurs budgets.

## 5-2 : DYNAMIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les dynamiques environnementales est un ensemble d'observations sur les efforts consentis par les administrateurs des entreprises et des organismes d'ÉS, ceux des entreprises du secteur privé et des gestionnaires municipaux en faveur de l'environnement.

### 5-2-1 : Regard sur la dynamique environnementale

Que l'on se retrouve à BSM, à SP ou à SA, nous avons affaire à des municipalités dont les infrastructures sociales et les réalisations privées sont d'un certain âge. Elles datent pour la grande majorité d'une quarantaine d'années. Cette observation peut avoir une double interprétation. La première serait de concevoir que les projets réalisés dans ces municipalités ont une certaine durée de vie assez remarquable, et la seconde est de reconnaître qu'il s'agit de constructions auxquelles il faut apporter des réfections. Et, c'est ce qui se passe à BSM qui dispose d'assez de disponibilité financière pour avoir refait son réseau d'égouts et son usine d'eau potable. Cela fait que, cette municipalité, comme le souligne Guillaume, «*est capable de supporter la croissance de la population pour une trentaine d'années*» (Guillaume)<sup>272</sup>. Les deux autres municipalités n'ont pas fourni le même effort en termes d'investissement. Quand bien même, nous avons voulu savoir si les projets présentés dans les différentes municipalités passaient par une évaluation des impacts environnementaux!

---

<sup>272</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 6 mars 2007, Entrevue (15 minutes).

Ce questionnement a donné différentes approches selon que l'on se trouvait dans une municipalité dynamique, en restructuration ou en déclin. Mais aussi, selon que l'on était face à un OBNL ou face à une entreprise du secteur privé. À BSM, il y a des orientations sont données lorsqu'on est face à de grandes réalisations comme le souligne Guillaume : *«En fait les projets, [...] évidemment avant de les réaliser il y a toute une série d'obligations à respecter en vue de respecter l'environnement»* (Guillaume)<sup>273</sup>. À côté de ces mesures réservées aux gros projets, des initiatives sociales apportent une nouvelle dynamique à la perception de la protection environnementale. La meilleure mention de ces mesures est apportée par un administrateur d'une coopérative. Il s'agit d'Antoine qui reconnaît les efforts consentis par les administrateurs municipaux en ce qui a trait à l'assainissement des eaux, mais aussi par la mise en application de la mesure obligeant chaque foyer à vider leurs fosses septiques tous les deux ans et à leurs propres frais. La Corporation de la MBSM, comme forme d'OBNL n'a pas eu de restrictions dans sa mise en place, sauf qu'elle vit une particularité lors de l'organisation de ses activités, comme le souligne Antoine : *«Tout le bord du fleuve est soumis au ministère de l'Environnement. Ici à Berthier il y a une plage, le ministère de l'Environnement change des normes toujours de plus en plus sévères»* (Antoine)<sup>274</sup>.

Par contre, dans cette municipalité, aucun des administrateurs des entreprises de petite taille du secteur privé n'a reconnu avoir eu des orientations spécifiques de la part de l'administration municipale, sur le respect des normes environnementales lors de son installation. Il faut dire que les secteurs de ces entreprises ne portent pas non plus à la pollution massive. L'une d'entre elles a reconnu cependant avoir reçu des recommandations d'effectuer ses activités dans ses locaux destinés à la production, sans en faire d'exposition en plein air. La même tendance s'observe aussi dans la majorité des entreprises privées de SP et de SA. Une nuance est à relever et apporte même une surprise. C'est le cas de l'entreprise de Michelle à SA où elle affirme ceci :

---

<sup>273</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

<sup>274</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*J'ai dû faire des analyses de sol parce qu'il y avait du pétrole ici, mais je te dirai que j'ai été un petit peu déçue parce qu'on le demande, moi je l'ai fait faire [...]. Puis je te dirai que moi, si je l'avais su, ce qu'il y avait comme impacts, je n'aurais peut-être pas acheté tout de suite, j'aurais peut-être exigé des analyses plus approfondies avant de prendre le commerce (Michelle)<sup>275</sup>.*

À SA et à SP, les OBNL n'ont reçu aucune orientation de la part des municipalités pour ce qui a trait au respect des normes environnementales. Dans les faits, il semble que les règles soient apportées au cas par cas. Dépendamment de la nécessité ou de l'importance de l'industrie, une obligation d'apporter une étude environnementale est soumise. Pour l'essentiel, ce sont les entreprises de plus grande taille qui le vivent systématiquement. La MSP semble proactive à ce niveau par la mise en place et le développement de son parc industriel. Les préoccupations environnementales deviennent plus systématiques comme le souligne Étienne :

*De toute façon par le ministère de l'Environnement aujourd'hui on n'est pas acculé au pied du mur parce qu'on est volontaire à ce que cela soit fait parce que c'est bien important [...]. D'ailleurs le projet qu'on étudiait hier soir, la personne était obligée d'aller au ministère de l'Environnement pour avoir ses permis, une expertise par un ingénieur qui va donner son accord à la municipalité. C'est comme ça que cela fonctionne (Étienne)<sup>276</sup>.*

Ainsi, malgré les situations géographique, économique et démographique de ces municipalités, il y a une volonté certaine de suivre les entreprises locales à respecter les normes environnementales. Une situation qui contraste fortement avec les applications du passé où, comme le souligne Maurice, «*les lois étaient beaucoup moins d'exigeantes*» (Maurice)<sup>277</sup>. En outre, d'autres initiatives peuvent être observées dans ces municipalités en faveur du respect des normes environnementales, notamment à BSM où on assiste à l'émergence d'un comité d'urbanisme qui désormais va faire le suivi du respect de l'urbanisation de la municipalité. Le même type de comité existe déjà à SP, ce qui n'est pas le cas à SA. Chacune de ces municipalités dispose d'un service de collecte des ordures, qui

<sup>275</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>276</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

<sup>277</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Entrevue téléphonique 1 à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 2 mai 2007, Entrevue (15 minutes).

est encore aussi peu fonctionnel à SA, qui est cependant mieux structuré qu'à BSM, comme on peut le voir avec Guillaume :

*C'est le service de récupération des déchets. Un autre aspect c'est que, une fois par mois, on a une période de cueillette qu'on appelle la cueillette des meubles (poêles, congélateurs...). [...] On a aussi un conteneur à la disposition de la population pour jeter des résidus de bois, des résidus de toute sorte (Guillaume)<sup>278</sup>.*

### **5-2-2 : Participation au développement durable**

La participation au développement durable est une identification des actions entreprises par les entreprises et les organismes d'ÉS, du secteur privé et par les administrateurs municipaux, de même que les moyens mobilisés pour la réalisation des initiatives selon les municipalités. À ce niveau, il se dégage une plus grande visibilité dans la structuration des initiatives en faveur du développement durable pour les OBNL par rapport aux autres formes d'entreprises. En outre, BSM se distingue fortement des deux autres. Ayant une plus grande attractivité touristique, les administrateurs de l'ÉS locaux ont conscience que le tourisme est un véritable levier de développement pour la municipalité. Toutefois, cette attractivité est source de problèmes environnementaux à cause de l'afflux des personnes qui arrivent dans la localité. Pour ce faire, l'organisme local dispose d'un programme de gestion de déchets, parce qu'étant «*régi par la politique touristique du gouvernement qui mise beaucoup sur le développement d'un tourisme durable*» (Clémence)<sup>279</sup>. La Corporation encourage aussi les touristes à utiliser les embarcations nautiques les moins polluantes. Elle opte ainsi pour le canot kayak.

Il faut tout de même souligner qu'ici, il s'agit des mesures qui font plus appel à la participation volontaire des touristes. Ces mesures ne sont donc pas suffisamment contraignantes, parce qu'il n'y a pas de sanctions qui les accompagnent. Ce qui se

<sup>278</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>279</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 3 avril 2007, Entrevue (15 minutes).

comprend aisément, c'est le tourisme qui donne à la municipalité son dynamisme actuel. Les OBNL, dans les deux autres municipalités, ont une contribution faible dans ce sens. Il faut dire que les secteurs d'activité de ces OBNL ne les prédisposent pas à mettre le développement durable au centre de leurs préoccupations. Essentiellement, on note l'usage des bacs bleus, l'entretien des surfaces occupées et parfois de la récupération pour un des OBNL de la MSP. Pour chacune de ces actions, aussi bien dans un programme structuré comme celui de la MBSM que pour les deux autres localités, ces organismes utilisent leurs ressources bénévoles. Une participation bénévole qui est plus active à BSM, moindre à SP et très insatisfaisante à SA.

En ce qui concerne les entreprises du secteur privé de petite taille, la dynamique est différente. Toutes n'ont pas une volonté ou une connaissance approfondie des initiatives à prendre en faveur du développement durable. Toutefois, à BSM et à SA, il y a des cas de prise de conscience réelle et une véritable volonté d'amélioration de l'espace vital. À BSM, l'entreprise de Jean fait du composte de résidus. Il le souligne d'ailleurs : *«Tout est composté à l'année. L'hiver les produits sont congelés, ils sont mis à l'extérieur dans le garage, puis au printemps, tout part au jardin, au potager ou au jardin de fleurs»* (Jean)<sup>280</sup>.

Dans la même municipalité, Franck gère ses déchets métalliques avec un programme de ramassage avec un organisme spécialisé, qui en fait le ramassage tous les 15 jours. À SA, cette dynamique se retrouve dans l'entreprise de Michelle qui dispose d'un programme annuel de vérification de ses installations, particulièrement polluante en cas de manque d'entretien ou d'accident. Pour ces entreprises du secteur privé, la mobilisation des moyens tourne autour de la bonne volonté de leurs administrateurs qui souvent, vont faire des heures supplémentaires non facturées, mais ce n'est pas toujours le cas. Chez Franck, les employés sont très présents et un poste des dépenses est ouvert pour couvrir cette charge liée au ramassage des déchets (un petit budget). Parfois et au besoin, son entreprise va embaucher des étudiants à temps partiel pour garantir le suivi de cette gestion des déchets.

---

<sup>280</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Jean*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 11 avril 2007, Entrevue (20 minutes).

C'est la seule entreprise qui a offert un tel profil. Les autres ont une contribution timide, voire quasi inexistante.

Il y a enfin la contribution des municipalités. À ce niveau, certaines réalités déjà observées apportent une nuance fondamentale entre ce qui se fait dans ces municipalités en faveur du développement durable. D'abord, il existe sur le territoire de la MBSM, de nombreux sites d'intérêt tant par leur caractère esthétique que par leur bagage écologique ou culturel et historique. Les données de la MRC de Montmagny (2004) identifient d'abord le littoral de la municipalité dont l'Anse de Bellechasse, le Trou et la plage de Berthier. Concernant le patrimoine historique, on peut observer sur le territoire un certain nombre de bâtiments historiques parmi lesquels, l'école apostolique et le site du Hameau-Dunière-Dénéchaud, un site reconnu et protégé par le ministère des Affaires culturelles.

Les activités touristiques sont aussi motivées par la visite du Manoir de Berthier, de même que le développement des activités nautiques telles que la navigation de plaisance et la planche à voile. L'archipel de l'Île-aux-Grues et les montagnes de Charlevoix sont des attraits qui fascinent les nombreux touristes qui viennent dans la localité. La MBSM a aménagé une halte routière au nord de la route 132 à l'ouest de la municipalité pour permettre aux visiteurs et aux habitants de profiter de la vue panoramique et de son littoral. Il faut dire que la localisation de la municipalité le long du fleuve accroît considérablement son potentiel de villégiature. On y voit d'ailleurs se développer des maisons d'été qui profitent fortement de cette arrivée massive des touristes.

À SP, pour l'aspect environnemental, on retrouve tout de même des îlots de pollution principalement sur des terrains industriels et des sites d'entreposage des déchets de transformation (CLD de la MRC de L'Islet, *ibid*, p. 8) à l'est de la route 204. La municipalité dispose, d'un système d'égout, lequel est doté d'un système de traitement et d'assainissement des eaux qui fait la fierté des acteurs municipaux. Par contre, il n'existe aucun dépotoir ou site d'enfouissement sur le territoire de la municipalité. Quand bien même, le ministère de l'Environnement identifie deux anciens dépotoirs. SA connaît en

outre une difficulté liée à la présence des castors dont les activités de «construction» provoquent souvent des inondations des routes, la coupant parfois des autres communautés. Le tourisme et les loisirs sont quasiment inexistant à SA. Le festival du Lin qui apparaissait comme une activité touristique de grande importance pour la municipalité a disparu. Il y a aussi le pont couvert qui est inexploité comme attrait touristique possible.

Comme on peut le voir, certains atouts dans ces municipalités peuvent susciter de l'intérêt. La MBSM donne à cet effet une image de leader dans la prise en main de son cadre de vie, entre autres par l'assainissement de son système d'égouts et d'eau potable. La MSP n'est pas en reste. La mise en place de son parc industriel a permis d'avoir un programme sur l'évaluation des impacts environnementaux des entreprises qui souhaitent s'y établir. À SA, la volonté n'y est pas encore chez les administrateurs municipaux. Pour les deux premières municipalités, la mobilisation de ressources passe par la main d'œuvre employée, l'affectation des ressources financières et l'octroi de permis et des subventions financières aux entreprises capables de respecter une gestion qui fasse appel à l'écodéveloppement.

### 5-3 : PRODUCTION UTILE DE BIENS ET SERVICES

L'utilité sociale, la réceptivité des produits et des services offerts dans les trois municipalités ne souffrent d'aucun rejet quelque soit la morphologie de la municipalité. L'appréciation des intervenants pour les produits qu'ils offrent à leurs différentes communautés est favorable et pour ces intervenants, les interactions positives avec les membres de leurs communautés respectives sont autant d'éléments qui en font la démonstration. À BSM, on enregistre une forte imbrication entre les entreprises de l'ÉS et celles du secteur privé. Les activités mises en valeur par l'ÉS, qui se concentrent essentiellement dans le secteur du tourisme et des loisirs, attirent beaucoup de nouveaux arrivants dans la municipalité, lesquels deviennent des clients pour ces petites entreprises locales.

À BSM, cet attrait donne une dynamique qui ne reste plus à prouver et pour les entreprises et les organismes locaux. La visibilité de leurs activités traverse les frontières de la municipalité. L'entreprise de Jean reçoit des clients référés par d'autres ayant séjourné chez lui *ex-ante*. L'entreprise de Franck fait des livraisons aussi loin qu'en Europe et en Asie :

*On va jusqu'en dehors du Québec, même qu'on a envoyé un en Europe, et il y a deux ans on a envoyé un à Tokyo au Japon [...]. En Europe cela fait 6 ou 7 qu'on exporte [...]. Il y a beaucoup de personnes de l'Europe qui viennent ici, un moment donné dans le coin de L'Islet, en vacances, ils visitent chez nous. Puis des fois il y en a qui accrochent (Franck)<sup>281</sup>.*

Dans cette même municipalité, les organismes et les entreprises d'ÉS livrent aussi un taux de satisfaction de leurs activités qui est mise en valeur par les administrateurs de ces structures. La description que fait Clémence résume toute l'interprétation de l'interaction entre le rôle des entreprises et organismes d'ÉS et les autres formes d'entreprises :

*Il y a les quelques entreprises qui sont situées à Berthier-sur-Mer, la boutique des métiers d'arts, la boulangerie, ou les intervenants qui sont directement dans le milieu du tourisme comme dans l'hôtellerie et la restauration. Pour ces gens, la Corporation touristique a un attrait, un appui positif. Parce que durant l'été on est nous, gestionnaire du bureau d'accueil touristique. Alors on accueille ici environ quatre ou cinq milles personnes durant l'été [...] on les envoie sur nos entreprises. Alors sur ce volet là c'est positif. Pour ce qui est de la population de Berthier, ça c'est un peu mitigé, ça dépend des valeurs de chacun. Certains voient le tourisme comme un aspect du développement économique [...]. Pour les autres, le domaine du tourisme est plus un dérangement (Clémence)<sup>282</sup>.*

Il faut dire que la Corporation touristique de Berthier est un support central dans l'organisation des événements les plus importants de la MBSM, entre autres Clémence fait référence à la fête nationale du 24 juin, du tournoi de pêche pour le mois d'août, à la fête d'arts et traditions, aux spectacles musicaux. Autant d'événements qui traduisent le dynamisme développé par la municipalité, une réceptivité qui est observée aussi par la MSP. Certes qu'ici, la couverture géographique des produits et services ne dépasse pas les frontières de la circonscription de Montmagny-L'Islet, mais le niveau de satisfaction locale est relevé par les administrateurs des entreprises et organismes de l'ÉS.

<sup>281</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>282</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.



C'est le cas des NSMI. L'organisme a une couverture géographique plus large. En effet, il offre ses services dans l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet qui comprend aussi bien L'Islet Nord<sup>283</sup> que L'Islet Sud<sup>284</sup>. Toutefois, contrairement à l'OTJ qui semble plus visible dans les municipalités immédiates de SP, les NSMI gagne en s'offrant des partenariats avec les autres structures économiques de la municipalité. Enfin, à l'instar des entreprises de l'ÉS que l'on retrouve à SP, les coopératives locales jouent plutôt un rôle passif qui ne nécessite pas d'engager des campagnes agressives de recrutement de membres et de la clientèle. Ces derniers ne peuvent donc adhérer à aucune autre organisation financière.

À SA par contre, l'approbation sociale des produits et services offerts se limite à l'espace géographique de la municipalité. Les entreprises et les organismes de l'ÉS sont une nécessité qui ne peut être boudée par les conditions de déclin que connaît la MSA. Au contraire, au moment où la municipalité accepte impuissante la transformation de la coopérative financière en centre de services, ses administrateurs acceptent qu'il s'agisse là d'un outil important pour son développement. De même, pour la coopérative de Serge, où il reconnaît d'ailleurs que les services offerts sont très favorablement reçus dans la municipalité et : *«Même que les produits qu'on offre c'est les membres qui décident. Toutes les fois, par année, au mois de septembre, on a une réunion annuelle [...]. C'est sûr qu'ils sont trois ou quatre mais les autres membres vont accepter ce qu'ils décident»* (Serge)<sup>285</sup>.

Le même engouement est perceptible chez les administrateurs du centre culturel Godend'Art qui s'activent à créer les conditions d'un meilleur partenariat avec les structures locales existantes d'une part et avec la communauté de SA. De l'autre, par

---

<sup>283</sup> On parle ici des municipalités de Saint-Damase, de Saint-Aubert, de Sainte-Louise, de Saint-Roch-des-Aulnaies, de Saint-Jean-Port-Joli, de L'Islet-sur-Mer, de L'Isletville, de Saint-Cyrille-de-Lessard et de Saint-Eugène.

<sup>284</sup> Ce sont les municipalités de Tourville, de Sainte-Perpétue, de Sainte-Félicité, de Saint-Marcel, de Saint-Omer, de Saint-Adalbert et de Saint-Pamphile.

<sup>285</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

contre, les entreprises du secteur privé ne bénéficient pas toutes d'une même opinion sociale. En effet, pendant que chez Clara tout semble porté à l'ignorance qui pousse à la faillite, Michelle par contre reçoit un appui communautaire sans précédent, comme elle le souligne d'ailleurs :

*Je te dirai que, depuis quelques mois, les gens qui restent dans le village viennent de s'apercevoir que je gardais [...] des produits qui peuvent servir tous les jours [...]. J'ai des dames qui viennent puis qui sont surprises de voir que j'ai [...] ces choses<sup>286</sup>. [...] Il y a des gens qui n'avaient jamais mis les pieds ici puis qui commencent à venir (Michelle)<sup>287</sup>.*

Dans l'ensemble, le capital social des activités autour des entreprises et organismes de l'ÉS est bien apprécié par les municipalités et la couverture de ces activités est davantage régionale que locale, ce qui semble bien contraster avec les programmes d'employabilité de ces entreprises et organismes et d'ailleurs, même dans le secteur privé qui nous intéressait aussi. En effet, nous l'avons déjà souligné, seuls 3 emplois ont été créés dans la MBSM pour les cinq dernières années financières, 1 dans le secteur de l'ÉS et 2 l'ont été dans les entreprises du secteur privé de petite taille. Les autres municipalités n'ont pas créés d'emplois permanents. Toutefois, de temps à autres, on enregistre quelques emplois à temps partiel, aussi bien à SA qu'à SP.

Lorsque nous nous sommes intéressé à l'estimation des heures d'encadrement annuel pour les entreprises et les organismes de l'ÉS dans ces municipalités, la tâche s'est avérée laborieuse. La première explication réside dans le manque de données disponibles dans ces structures. La seconde explication tient compte des estimations approximatives que nos interlocuteurs ont voulu donner, tentant par un effort de mémoire de nous orienter. Cette façon de faire nous donnait l'impression de mieux paraître et de montrer la contribution des

---

<sup>286</sup> Nous ne pouvons relever l'énumération de Michelle vu que même si la codification de son nom assure l'anonymat, l'énoncé de l'énumération violerait celui-ci étant donné le caractère restreint des entreprises dans son secteur d'activité à SA.

<sup>287</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

membres que de relever la véritable estimation des heures consacrées par les administrateurs, les employés et les bénévoles à leurs entreprises et organismes.

Une autre explication réside dans le manque des données directes de quelques administrateurs et gestionnaires qui avaient de la difficulté à ressortir la répartition du temps mis au service de leurs entreprises et organismes, tout simplement parce qu'ils n'accordaient aucune importance à une telle procédure de compilation. Parfois, nous pouvons voir une confusion entre le rôle d'un administrateur du CA, celui d'un gestionnaire ou d'une participation bénévole<sup>288</sup>, quand bien même nous avons pu dresser un tableau estimatif sur les données exploitables des heures d'encadrement pour les entreprises et organismes dans les municipalités retenues.

Pour ce qui est de BSM, la moyenne estimée par les administrateurs de l'ÉS situe la contribution des bénévoles à environ 5 heures par semaine, soit 260 heures par année et cela pour les cinq dernières années financières, ce qui donne pour les trois structures locales une moyenne de 780 heures par année. Le programme d'employabilité a intégré 3 personnes pour une moyenne de 35 heures par semaine soit 1 820 heures par année et par employé. Les personnes salariées sont au nombre de 10 et travaillent en moyenne 40 heures par semaine soit 2 080 heures par année et par employé. Les membres du CA constituent un total de 21 et auraient à leur actif environ 6 heures par mois soit 72 heures par année par membre.

À SP c'est avec Chimène et Alice qu'on peut avoir une orientation des heures d'encadrement dans l'ÉS. Les bénévoles ont environ 3 heures par semaine ce qui donne 156 heures par année, soit environ 468 heures pour les trois structures de l'ÉS locale en moyenne. Le programme d'employabilité n'a créé aucun emploi ce qui signifie qu'il n'y a

---

<sup>288</sup> Compte tenu de la difficulté à déterminer les heures d'encadrement dans ces municipalités, à cause des raisons déjà évoquées, nous situons ici une estimation globale des heures en segment de temps que les entreprises et les organismes de l'ÉS mettent au profit de leurs structures. Il ne s'agit pas de situer le total des heures apportées par les membres de ces entreprises et organismes. Cette démarche n'a pas été possible à réaliser. Nous répondons ici à l'essentiel de l'orientation de nos intervenants qui situaient davantage les heures liées aux activités offertes qu'à celles consacrées par les participants à ces activités.

pas d'heures d'encadrement à prendre en compte ici. Quinze personnes travaillent en moyenne 40 heures par semaine dans l'ÉS ce qui donne le même nombre de temps qu'ailleurs soit 2 080 heures par employé et par année. Les membres du CA accordent en moyenne 72 heures à leurs organismes. C'est aussi le cas pour la MBSM et la MSA. Cette dernière municipalité voit exercer son bénévolat de manière active depuis la mise en place du centre culturel Godend'Art en 2004.

Dans cet organisme, on consacre environ 10 heures de bénévolat par semaine ce qui donne une moyenne annuelle de 520 heures. Cette estimation vient s'ajouter aux deux heures par semaine qu'offraient les structures de l'ÉS existantes pour une moyenne annuelle de 104 heures. Les personnes salariées de l'ÉS sont au nombre de 3 et offrent une moyenne de 40 heures par semaine, ce qui donne un segment de temps consacré, identique aux autres municipalités (tableau 48).

**Tableau 48**

Estimation des heures d'encadrement de l'économie sociale dans les municipalités à l'étude

	<b>Nombre total d'heures d'encadrement par année</b>											
	<b>MBSM</b>				<b>MSP</b>				<b>MSA</b>			
	L'ensemble des bénévoles	Les personnes embauchées avec employabilité	Le personnel salarié	Les membres du conseil d'adm.	L'ensemble des bénévoles	Les personnes embauchées avec employabilité	Le personnel salarié	Les membres du conseil d'adm.	L'ensemble des bénévoles	Les personnes embauchées avec employabilité	Le personnel salarié	Les membres du conseil d'adm.
2002	780	1 820	2 080	72	468	0	2 080	72	104	0	2 080	72
2003	780	1 820	2 080	72	468	0	2 080	72	104	0	2 080	72
2004	780	1 820	2 080	72	468	0	2 080	72	624	0	2 080	72
2005	780	1 820	2 080	72	468	0	2 080	72	624	0	2 080	72
2006	780	1 820	2 080	72	468	0	2 080	72	624	0	2 080	72

La détermination du nombre de bénévoles dans ces entreprises et ces organismes de l'ÉS pour les municipalités à l'étude est, comme nous venons de le ressortir, très problématique. Pour certains OBNL comme c'est le cas à BSM, c'est la totalité de la population qui, par le

paiement d'une taxe liée aux loisirs, est considérée comme membre et à cet effet, est bénévole potentielle de la Corporation touristique, comme le souligne Antoine : «*Tous les citoyens de Berthier sont membres en règle de la Corporation. Tous c'est automatique, parce qu'ils paient une taxe spéciale pour le tourisme et cette taxe se transforme en droit d'adhésion*» (Antoine)<sup>289</sup>. Les autres entreprises coopératives n'ont pour bénévoles que les membres en règle de leurs entreprises.

C'est une dynamique que l'on retrouve aussi à SP et à SA. Le fait intéressant est le pourcentage quasi identique entre les femmes et les hommes en ce qui a trait à la participation aux activités bénévoles. Les intervenants ressortent fortement la politique d'équité entre les sexes et ne manquent pas de spécifier que l'ensemble donne une implication aussi bien des hommes que des femmes.

Cette implication est en conformité avec le nombre moyen d'activités bénévoles qui sont organisées dans chacune des municipalités au cours de la dernière année financière qui pour cette recherche correspondait à l'exercice 2005-2006. À BSM, les coopératives ressortent une moyenne de 20 activités bénévoles organisées alors que l'OBNL se caractérise par une organisation plus importante comme l'affirme Antoine :

*Il y en a certainement au moins une par semaine, on est vraiment très impliqué dans le milieu. Pour l'école, pour les garderies, pour le transport adapté [...]. Si une boîte appelle ou nous sollicite beaucoup, il y a des bénévoles [...] qui vont aller pour tenter de voir exactement ce qu'il en est (Antoine)<sup>290</sup>.*

Cette forte organisation d'activités bénévoles est justifiée par la forte présence d'une population âgée dans la municipalité qui, selon Antoine, a besoin de plus d'explication et semble plus prudente avant de participer (par exemple financièrement) à la réalisation d'un projet. Pour la MSP les entreprises coopératives ressortent une moyenne de 10 activités organisées alors que les OBNL ont en moyenne 12 activités.

---

<sup>289</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>290</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Local de l'organisation, In.op.cit.

Cette moyenne baisse fortement par le fait que l'un des OBNL de la municipalité ne dispose pas d'un programme d'activités qui peut être mis à son actif. À SA, la moyenne d'activités organisées par les coopératives se situe à 5 alors que l'OBNL local commence juste à prendre plus de ferveur. La dernière année a permis tout de même d'organiser au moins 10 activités, selon les administrateurs :

*Troupe de théâtre, activités pédagogiques [...], près d'une dizaine d'activités. A chaque fois je vous dirai parfois deux, parfois trois. C'est souvent les gens du Conseil qui mettent cela en place, parce qu'on est en train de vendre, tu sais la culture, tu peux vendre une équipe de hockey, mais la culture ça prend du temps (Flavienne)<sup>291</sup>.*

Le tableau 49 qui suit présente une synthèse globale du nombre des membres dans les organismes et entreprises d'ÉS, ainsi que le nombre estimé des personnes bénévoles dans ces entreprises et organismes. Nous avons apporté une extension aux administrations municipales à cause essentiellement du rôle que jouent ces municipalités locales dans la promotion des initiatives internes (essentiellement à BSM et à SP).

C'est un tableau qui renforce, dans une certaine mesure, la force du bénévolat enregistré à BSM, comparativement à ce qui se passe dans les deux autres municipalités. Mais c'est aussi un tableau qui montre le niveau d'intérêt qu'ont les caisses populaires de ces municipalités pour les activités bénévoles locales, un intérêt qui peut surprendre quelque peu, compte tenu de la forte concentration des membres que ces coopératives renferment, comme le fait ressortir le tableau 49.

---

<sup>291</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

Tableau 49

Nombre de personnes membres et bénévoles des organisations de l'économie sociale dans les municipalités à l'étude

Nom de l'organisation		Forme juridique			Personnes membres	Personnes bénévoles
		Coop.	État	OBNL		
Berthier-sur-Mer	Quincaillerie Coop SCA de la Rivière-duSud	X			3	4
	Municipalité de Berthier-sur-Mer		X		7 <sup>292</sup>	100 <sup>293</sup>
	Caisse populaire Berthier-Sur-Mer	X			1 650	60 <sup>294</sup>
	Coopération touristique de Berthier			X	pop <sup>295</sup>	50
Sainte-Perpétue	Magasin coop de Ste-Perpétue	X			5	8
	Caisse pop. Desj. des Hautes-Terres	X			4 300 <sup>296</sup>	15
	Municipalité de Sainte-Perpétue		X		8	N <sup>297</sup>
	Les NS de la MRC de L'Islet			X	51	9
	OTJ de Ste-Perpétue			X	15	3
Saint-Adalbert	Coop télé-câble de Saint-Adalbert	X			115	9
	Caisse Desj. du Sud de L'Islet- centre de service St-Adalbert	X			1 200 <sup>298</sup>	3 <sup>299</sup>
	Centre culturel Godend'art			X	75 <sup>300</sup>	8
	Municipalité de Saint-Adalbert		X		10	0

<sup>292</sup> Les personnes membres ici sont essentiellement les employés qui travaillent quotidiennement pour la municipalité. Cette même considération est appliquée pour les municipalités de SP et de SA.

<sup>293</sup> La MBSM organise communément des activités périodiques avec les autres organisations locales et elle enregistre souvent la participation volontaire des gens de la communauté.

<sup>294</sup> La caisse populaire Desjardins de BSM organise souvent des activités sociales dans la communauté, et de ce fait, elle bénéficie de la contribution gratuite des acteurs locaux.

<sup>295</sup> Toute la population de la MBSM est membre de la Corporation touristique, ce qui donne une estimation pour 2006 de 1 239 personnes, selon le dernier recensement de Statistique Canada en 2006.

<sup>296</sup> Il s'agit d'un chiffre qui regroupe les 4 municipalités que couvre la caisse populaire Desjardins de la MSP.

<sup>297</sup> Les activités bénévoles ici ne peuvent pas être évaluées parce qu'elles ne sont pas récurrentes. De temps à autres, une personne peut prendre à son compte un dossier et le mener à bien de façon bénévole. C'est le cas actuellement avec la mise en place de la politique familiale dans la municipalité.

<sup>298</sup> Ce chiffre concerne uniquement la MSA. Si non après la fusion, l'ensemble des membres est de 4 800.

<sup>299</sup> Ce sont les administrateurs de la caisse Desjardins de SA. La Caisse de SA compte 2 gestionnaires.

<sup>300</sup> Ce chiffre concentre les membres de l'OBNL dans tout l'Islet-Sud. Pour la MSA, il y a 6 membres.

#### 5-4 : PLACE DES FEMMES ET DES JEUNES

Cette section vise à déterminer le rôle et la place qu'occupent les femmes et les jeunes de moins de 25 ans dans ces entreprises et organismes de l'ÉS, comparativement à ce qui se fait dans le secteur privé et dans les administrations municipales. Pour y parvenir, nous avons situé le taux d'emplois occupé par ces catégories de personnes et le niveau de salaire qui leur sont versés. De même, nous avons situé le niveau de leur représentativité dans les différents conseils d'administrations de ces entreprises et organismes.

##### **5-4-1 : Place des femmes et des jeunes dans l'économie sociale**

L'ÉS semble plus disposée à intégrer les femmes et les jeunes dans son cercle d'activités. Quelque soit le niveau de dynamisme des communautés rurales, force est de constater que les femmes forment l'ossature des activités autour de l'ÉS. La totalité des OBNL qui ont intégré notre recherche sont dirigées par les femmes et leur présence aussi bien dans les CA que dans l'équipe de direction est plus élevée par rapport à la présence des hommes ou celle des personnes de moins de 25 ans. Contrairement, les entreprises coopératives, notamment des caisses Desjardins, sont davantage marquées par les hommes dans les équipes de direction. Une seule des six coopératives est dirigée par une femme. On peut l'observer en prenant en considération les caractéristiques propres de chacune des municipalités. Pour la MBSM, sept des dix emplois créés par l'ÉS sont occupés par les femmes, soit 70% des effectifs. Deux des trois dirigeants des organisations de l'ÉS locale sont des hommes et sur les 21 administrateurs bénévoles constituant le CA, 71% sont des femmes, ce qui représente environ quinze personnes.

La place des jeunes de moins de 25 ans est cependant très minime. On enregistre tout de même la présence d'une femme de moins de 25 ans comme coordonnatrice des activités dans l'OBNL. C'est justement des activités estivales de l'OBNL qui créent les emplois d'été pour des personnes de 25 ans et moins. Il s'agit essentiellement des étudiants qui viennent



pour 3 ou 4 mois pendant la haute saison qui couvre les mois de l'été. La vision des administrateurs des entreprises coopératives de cette municipalité est aussi celle d'intéresser davantage les jeunes à intégrer ces organisations, notamment chez Desjardins. Comme le fait si bien ressortir l'exposé d'Antoinette :

*On tente le plus possible d'attirer les gens. Mais il faut penser que solliciter les personnes de vingt-cinq ans et moins et vingt-cinq ans c'est très difficile à cause de leurs occupations, les études [...]. Et si j'avais une université pas loin, si j'avais un Cégep pas loin, même l'école secondaire ce n'est pas assez, les gens ils ne savent pas trop [...] où se diriger, par contre, l'université ou le Cégep c'est évident que dans le conseil d'administration c'est plus facile d'aller chercher les personnes [...] malheureusement il n'y a pas beaucoup de personnes qui se présentent (Antoinette)<sup>301</sup>.*

La MSP donne une autre nomenclature. Le secteur de l'ÉS avait à son actif 15 emplois dont 11 sont occupés par des femmes, soit 73%. Qui plus est, 50% des organisations sont gérées par des femmes, soit 2 organisations sur 4. En ce qui concerne le personnel administratif et bénévole, nous avons identifié 44 personnes, ce qui déjà représente un effectif plus important que pour la municipalité de BSM et de SA. Ce personnel administratif intervient essentiellement au CA, où 73% des effectifs sont aussi des femmes. En réalité c'est surtout parce que la presque totalité des membres administrateurs dans le secteur des OBNL sont des femmes. Une seule femme cependant a moins de 25 ans, mais elle intervient dans un OBNL local pour remplacer une employée. Faute de quoi, il n'existe pas d'employés, encore moins des membres du CA de cette tranche d'âge.

À SA, le secteur de l'ÉS a créé 3 emplois dont 2 sont occupés par des femmes. Un effectif de 23 personnes gère ce secteur pour les CA et la présence des femmes est de 70%. Cette présence est accrue par la mise en place de l'OBNL local, même si les deux entreprises coopératives libèrent plus de 55% des effectifs pour les femmes au CA. Dans cette municipalité, comme pour celle de BSM, l'intervention des personnes de 25 ans et moins est essentiellement due à la participation bénévole des jeunes lors des activités organisées par l'OBNL. On peut donc le constater, les femmes sont largement présentes dans les

---

<sup>301</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

entreprises et organismes à l'étude. La présence des jeunes est cependant très limitée, surtout dans les municipalités les plus en difficulté.

Cette situation explique aussi la faiblesse du taux d'embauche lié à des programmes d'employabilité dans ces entreprises et organismes de l'ÉS. Il faut ici que les coopératives et les OBNL ont des organigrammes qui ne permettent pas de créer d'autres emplois nous dit Antoine. Mais la réalité est davantage liée à l'insuffisance des moyens financiers qui ne permettent pas à ces organisations d'opérer un recrutement du personnel supplémentaire. Dans la majorité des cas, pour ce qui est des OBNL par exemple, un poste de gestionnaire est créé pour assurer les tâches administratives au quotidien. Dans les faits, aussi bien pour les entreprises coopératives que pour les OBNL, aucun emploi permanent n'a été créé depuis les cinq dernières années, ni chez les femmes ni chez les personnes de moins de 25 ans. Par contre, en ce qui a trait au traitement salarial, une équité est évidente pour tous les employés.

Antoinette soumet une appréciation de ce qui se passe dans l'ensemble des entreprises coopératives qui ont un traitement équitable en ce qui concerne les salaires : *«Si moi j'occupe le poste d'agent de services aux membres, j'aurai exactement le même salaire si je suis un homme ou une femme. La même chose qu'au poste de la direction, c'est exactement les mêmes salaires»* (Antoinette)<sup>302</sup>. Et, Maurice de souligner : *«Entre 25 et 35 000\$ pour les employés de la caisse»* (Maurice)<sup>303</sup>.

Ce qui pour Maurice et les autres administrateurs des caisses Desjardins dans ces municipalités, représente une forte rémunération comparativement à ce que l'on retrouve comme moyenne salariale dans les OBNL, les autres formes de coopératives ou encore dans certains secteurs du privé. En effet, à l'exception des coopératives financières appartenant au réseau du mouvement Desjardins, le reste des entreprises coopératives et l'ensemble des OBNL fonctionnent au salaire minimum et ce, même si on note à BSM, une

---

<sup>302</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>303</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Entrevue téléphonique 2 à Villeray, In.op.cit.

légère différence du traitement salarial, avec des salaires nettement meilleurs pour la coopérative de quincaillerie. A l'exception de ce cas, il n'est pas possible de relever que les salaires offerts dans le secteur de l'ÉS soient meilleurs dans une municipalité dynamique que dans n'importe quelle autre. Une chose reste certaine, c'est qu'il n'existe pas de cas d'appréciation qui diffère entre les salaires des hommes et celui des femmes ou encore moins, en ce qui concerne le salaire des personnes de moins de 25 ans, quelque soit le type de municipalité.

#### **5-4-2 : Place des femmes et des jeunes dans le privé**

La présence des femmes est aussi évidente dans le secteur privé de petite taille, essentiellement, lorsqu'on intègre les secteurs liés à la restauration et à l'hôtellerie ou encore celui des services ou du commerce de détail. Par contre, la présence des personnes de moins de 25 ans est insignifiante. Dans notre échantillon, le secteur privé n'a donné que deux cas où l'on enregistrait une telle présence. Lorsqu'on s'intéresse à la répartition par municipalité, les dynamiques sont différentes et intéressantes à tout point de vue. En effet, à BSM, les deux entreprises privées donnent un effectif total de 9 personnes dont deux femmes et deux personnes de moins de 25 qui se retrouvent essentiellement dans l'entreprise de Franck. À propos de la gestion même de ces entreprises, Franck est associé avec son frère alors que Jean est associé avec sa femme, ce qui donne un rapport de 3 hommes pour une femme dans les équipes de direction.

On retrouve à SP, la dynamique inverse. Les deux entreprises donnent un effectif total de 5 personnes avec une forte présence de femmes (4 sur 5). En ce qui concerne l'équipe de direction le rapport est égalitaire, Brigitte qui travaille avec le support d'une autre femme dans son entreprise de revente de matériel aux agriculteurs et Danny<sup>304</sup>, qui travaille avec deux femmes dans son restaurant. Une dynamique assez proche se retrouve à SA où les

---

<sup>304</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Danny*, Local de l'organisation, Municipalité de Sainte-Perpétue, 29 février 2007, Entrevue (35 minutes).

deux entreprises privées comptent pour un effectif total de 3 personnes. Les deux entreprises sont gérées par des femmes dont l'une d'elles, Clara, est travailleuse autonome et Michelle qui travaille avec le soutien, plus ou moins régulier d'une femme ayant des difficultés mentales. Elle ne manque pas cependant de souligner ce qui suit : *«J'ai ma fille aussi quand elle est disponible, que j'engage, selon les besoins»* (Michelle)<sup>305</sup>.

En ce qui a trait au traitement salarial, la dynamique à ce niveau est aussi différente. Le premier aspect est la garantie de salaire qui n'est pas une réalité toujours présente dans les entreprises du secteur privé. Deux des six entreprises qui ont constitué notre échantillon n'offrent pas de salaire. Il s'agit de l'entreprise de Jean qui, avec sa femme ne se font pas de salaires et investissent davantage sur le remboursement des prêts. L'autre est celle de Clara qui traverse des difficultés, notamment en raison de son impossibilité à se constituer une véritable clientèle. Pour les autres entreprises, le salaire versé ne souffre d'aucune différence entre les femmes et les hommes. Il est essentiellement plus élevé pour les entreprises qui ont une meilleure santé financière, notamment celle de Franck (MBSM) où les salaires sont largement au dessus de la moyenne de ces municipalités. Et il le souligne tout en apportant une certaine prudence analytique : *«On ne peut pas comparer cela [...] Au début il est évident qu'il faut les former, le salaire monte graduellement, parce que la personne qui a quinze ans ici n'a pas le même salaire. C'est selon l'expérience»* (Franck)<sup>306</sup>.

Pour la MSP, la moyenne des salaires versés par les deux entreprises est de 25 000\$ annuel. À SA, la situation est nettement plus dérisoire. Comme nous l'avons bien spécifié, l'une des entreprises de notre échantillon ne prend pas de salaire. Michelle par contre certifie que *«cette année j'ai versée 14 000\$ de salaire»* (Michelle)<sup>307</sup>, pour l'ensemble des salaires; ce qui comprend aussi les emplois des personnes à temps partiel pendant l'été. Cela explique la faiblesse des revenus générés par l'entreprise de Michelle. Le fait est que dans

<sup>305</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>306</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 8 mars 2007, Entrevue (15 minutes).

<sup>307</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

l'entreprise de Clara, la situation est encore plus dérisoire, parce que ses revenus par mois varient rarement, comme elle le souligne : «*Le mois de décembre j'ai gagné 182\$ par mois. En moyenne ça tourne autour de 100 à 150\$ par mois. Mais il y a des mois, c'est sûr que c'est plus [...]. Des bons mois, des fois ça peut faire 5 à 600\$*» (Clara)<sup>308</sup>. De tels revenus ne peuvent pas permettre une perception d'un quelconque salaire, encore moins, justifier celui-ci.

#### **5-4-3 : Place des femmes et des jeunes dans l'administration municipale**

À propos de l'administration des municipalités retenues dans cette recherche, la présence des femmes est nettement disproportionnée. Alors qu'à BSM on enregistre la présence de deux femmes, aux postes d'employées, au conseil municipal 3 des 7 conseillers sont des femmes. À SP, le rapport est quasiment le même avec 3 femmes au conseil municipal auxquelles s'ajoutent 5 hommes alors que les employées féminines sont au nombre de 2. La MSA présente une dynamique différente. Le conseil municipal ne compte que des hommes, mais la municipalité emploie quand même 3 femmes. L'une des raisons avancée par Julien serait le manque d'implication politique des femmes. Aucune de ces municipalités ne dispose d'employés de moins de 25 ans.

Pour ce qui est du traitement salarial, la dynamique est linéaire selon le type de municipalité. On se retrouve avec le même niveau de salaire que l'on soit à BSM, la à SP ou à SA. Comme le certifie Guillaume, le traitement est sans distinction de l'orientation sexuelle encore moins de sexe de la personne. L'ensemble de ces municipalités adhère à une politique d'équité salariale. Et la moyenne reçue est, «*à peu près 25 000\$ par année une moyenne générale*» (Guillaume)<sup>309</sup>. On peut donc le constater, le traitement des employés municipaux n'est pas tributaire de la dynamique municipale de la ruralité québécoise. Il se dégage même un certain scepticisme devant la considération de

<sup>308</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clara*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

<sup>309</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

l'employabilité de ces municipalités. Alors qu'elle est considérée comme en déclin, la MSA est celle qui renferme le plus d'emplois en son sein avec un total de 10 employés, devant BSM qui en compte au total 9 emplois et SP n'emploie compte que 7 emplois, ce qui porterait à penser que la MSA devrait prendre plus de recul quand à la gestion de son portefeuille des dépenses.

#### 5-5 : FORMATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

La mise en place de réseaux sociaux est l'ossature qui forme le capital social collectif et individuel dans une collectivité. La démarche qui est la nôtre à ce niveau est celle de faire ressortir les différentes affiliations des entreprises et organismes de l'ÉS. Nous étudions aussi le niveau d'intérêt qu'ont ces entreprises et organismes pour les autres organisations locales ou des localités voisines, notamment en déterminant leur participation aux autres initiatives des organisations locales. Nous y maintenons une démarche comparative en illustrant cette participation dans les différentes municipalités et leurs organismes et entreprises de l'ÉS. Nous observons par la suite comment les choses se passent pour les entreprises du secteur privé et pour des administrations municipales.

##### **5-5-1 : Formation des réseaux sociaux par l'économie sociale**

Lorsque nous nous sommes intéressé à la formation des réseaux sociaux par l'ÉS, une réalité s'est imposée immédiatement : celle de la différence fondamentale entre les réseaux sociaux nourris par la dynamique des organismes de l'ÉS qui contraste avec la faiblesse des ressources socioéconomiques de ces entreprises et organismes. La complexité et la compréhension de toutes les interactions dans chacun des réseaux se fait sentir à différents niveaux. Lorsque nous considérons uniquement les entreprises coopératives, les réalités divergent selon les municipalités et les types de coopératives. D'abord pour les

coopératives financières, à l'exception du support financier et de leur affiliation au réseau des caisses Desjardins, la coopérative financière de BSM se distingue des autres par le développement d'un réseautage en raison de son appartenance à la MRC de Montmagny. Il semble se dégager dans cette MRC, une dynamique différente de celle observée dans la MRC de L'Islet et c'est ce que traduit Antoinette :

*On fait partie aussi de l'Association des directeurs, les directeurs de caisses, on a une association qui est très très vivante, et [...] l'Association des présidents aussi, [...] on a une association locale ici, les huit caisses de la région, qui ont mis un comité pour aborder nos différences, nos points vue, qu'est ce qu'on devrait faire [...] pour l'économie du milieu et les présidents ont été mandatés pour développer vraiment [...] l'appartenance puis avoir un projet commun [...]. Nous allons toujours parler de la même voix, et avec ce médium dans les journaux, à la télévision, ou par l'information qu'on transmet à nos sociétaires (Antoinette)<sup>310</sup>.*

Les autres formes de coopératives, dans les trois municipalités, n'ont pas de véritables affiliations non plus. Quelques interventions parcellaires dans l'octroi de dons ou la participation aux activités bénévoles sont cependant mentionnées par les administrateurs de ces coopératives. En ce qui concerne des OBNL, la dynamique est différente. En fait, ce sont les OBNL qui offrent dans ces municipalités, la présence de véritables réseaux entre les différents partenaires collectifs. Dans la MBSM, l'OBNL local est membre de différentes associations et organismes comme le souligne Clémence :

*On est membre de l'Association touristique de Chaudière-Appalaches, [...] on est également membre de l'Office de tourisme de la Côte-du-Sud, qui est une subdivision de la région Chaudière-Appalaches. En ce qui a trait au volet loisir, on est membre de l'Union régionale des loisirs et des forts (Clémence)<sup>311</sup>.*

Dans la MSP, deux dynamiques sont bien perceptibles. Alors que l'OTJ semble ne faire affaire qu'avec la municipalité locale, les NSMI s'associent avec une multitude d'organismes lors de l'organisation de leurs différents ateliers et conférences. Chacun des organismes participant est affilié aux NSMI et cela lui donne une surface intéressante de partenaires sociaux, qui est très enviable, en comparaison avec ce qui se passe dans les autres OBNL. Pour l'organisation de ses ateliers, les NSMI se sont associés à d'autres

<sup>310</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>311</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clémence*, Local de l'organisation, In.op.cit.

organismes pour rehausser le niveau de participation. C'est le cas pour l'année 2005-2006, où on a noté la présence de l'*ABC des Hauts-Plateaux* qui a organisé l'atelier d'informatique, du *Trait d'Union de Montmagny* qui a réalisé l'atelier «J'ai du potentiel et j'y crois». On notera aussi pèle-mêle des organismes tels que : la *Maison de la famille de L'Islet*, l'*Entraide Pascal-Taché*, *Entraide au Masculin Côte-Sud*, *L'A-Droit de Chaudière-Appalaches*, *Fol'Art Amérique* et *Le Trait d'Union*, la *Commission scolaire de la Côte-Sud* par le biais du Service de Formation à l'intégration sociale (SFIS), les équipes de la MRC de L'Islet, le *Groupe de réflexion et d'action sur la pauvreté (GRAP)* de Montmagny-L'Islet et avec la *Table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM)*.

La participation de tous ces organismes forme un réseau de partenaires avec lesquels les NSMI font des affaires, ce qui démontre aussi la forte implication de ses membres et travailleurs à trouver des activités et à développer des nouveaux cadres d'actions pour le bien-être de leurs locataires. De plus, l'organisme a payé ses cotisations pour faire partie des organismes suivants : le CLD de la MRC de L'Islet, la TROCASM, l'*Association canadienne pour la santé mentale de Chaudière-Appalaches (ACSM)*, la *Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (TROCCA)* et le *Fol'Art Amérique*. Autant d'adhésions qui vont renforcer leur capacité d'action et qui témoignent du niveau d'ouverture des NSMI (Chimène et Alice).

L'OBNL de la MSA n'offre pas un agenda aussi important de partenaires, mais essaie de mieux développer son réseau informel. Dans les faits, les administrateurs de cet OBNL ont développé une programmation de soutien aux autres organismes par l'octroi de certificats de bienfaisance. Pour le cas de la MSA, c'est essentiellement le soutien au club de l'âge d'or et Flavienne explique cette démarche :

*Le réseau informel, que cela soit les visites du réseau des clubs d'âge d'or [...]. Tu peux avoir trois cas d'organismes sociaux, mais si toi tu es ici, tu ne vas pas les voir, tu ne les invites pas, tu vas rester dans ton petit coin. Il faut que tu assistes au*



*bingo, il faut que tu assistes à çà, à çà! Puis quand tu es là tu parles un peu de toi (organisme) tu fais de la publicité (Flavienne)*<sup>312</sup>.

Le réseau informel n'est pas le propre de l'OBNL Godend'Art, même si on le retrouve dans la majorité des municipalités de la MRC de L'Islet. La culture des relations informelles est par contre plus présente dans les coopératives financières des trois municipalités. En réalité, cette culture informelle est fonction du dynamisme représenté par le gestionnaire de l'organisme. C'est aussi à partir de l'informel, tel qu'exposé par Flavienne, que la plupart de ces entreprises et organismes de l'ÉS arrivent à développer des réseaux plus formels. Vu sous cet angle, on peut alors reconnaître que la force du réseau formel dans la MSP est tributaire du dynamisme des administrateurs locaux. Et inversement, une moindre implication des administrateurs dans leurs organismes expliquerait le peu d'assimilation avec d'autres organisations dans une municipalité. Pour le cas qui nous engage, nous pensons aux entreprises de l'ÉS des municipalités de SA et de BSM.

Cela se reflète quelque peu lorsqu'on s'intéresse à la participation de ces entreprises et organismes de l'ÉS aux activités de leurs pairs, tels que les tables de concertations, les regroupements régionaux et sectoriels et autres et cela, depuis les cinq dernières années. Comme on peut le prévoir, les administrateurs de l'ÉS dans la MBSM et dans les deux autres localités, ont une implication régulière aux initiatives locales et une forte collaboration aux réunions des autres organismes. À SP, l'implication des autres organismes aux activités initiées par les NSMI par exemple, est le reflet d'un intérêt pour la cohésion sociale des administrateurs des NSMI et du respect des activités de leurs partenaires. L'OBNL de la MBSM a participé activement à toutes les réunions du BAPE et de l'ATR sur les effets de projets locaux sur l'environnement et Antoine relève que l'organisme aurait participé aux rencontres sur la dynamique de la ruralité dans ces localités, initiées par le CLD de la MRC. La MSA offre un potentiel d'un autre genre avec le cursus de l'une des administratrices de l'OBNL. En effet, la présence de Flavienne dans cette structure suffit à donner un cachet spécial et elle ne manque pas de le relever :

---

<sup>312</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*Les gens ici, ils me connaissent beaucoup parce qu'ils savent que j'ai déjà fait partie de plusieurs conseils d'administration. En santé un peu partout, le CLD me connaît [...]. On sait qu'on a de l'allure, on sait qu'on est bon, on sait ce qu'on peut faire mais si on ne le dit pas en dehors de nos rencontres de CA, cela ne vaut pas la peine (Flavienne)<sup>313</sup>.*

À propos des entreprises coopératives essentiellement, on y note la présence des directeurs généraux de ces entreprises aux conseils municipaux et surtout un suivi dans les projets que les caisses locales financent pour ce qui est des coopératives financières. À ce niveau, la présence des directeurs généraux dans les AG ou les CA des OBNL est surtout justifiée par le suivi des sommes allouées. Comme le souligne si bien Guillaume, «*ce que nous donnons on veut bien savoir ce que les gens font avec cet argent, comment ils le dépensent*» (Guillaume)<sup>314</sup>, ce qui se justifie fort bien parce que l'autre réalité dans ces municipalités rurales, est la dynamique et la force du réseau informel qui existe entre les administrateurs des coopératives locales et surtout des coopératives financières et les administrateurs municipaux et Antoine nous le confirme que «*la plupart du temps il y a des contacts informels qui se font avec le président et le maire, avec moi et le maire aussi, et même avec les conseillers. Et puis les séances municipales, et il y a un des membres du conseil d'administration qui assiste à la séance*» (Antoinette)<sup>315</sup>. Ces relations informelles permettent de créer un autre type de privilèges à l'intérieur de l'ÉS. Le cas de la coopérative de câblodistribution à SA, même s'il est unique, expose le support des municipalités à ce secteur de l'économie. En effet, la MSA a accepté de prêter une aile de ses locaux pour 99 ans sans intérêt à la coopérative de câblodistribution pour installer les équipements et ce, même si les gestionnaires de la coopérative de câblodistribution prennent la précaution de souligner que c'est le seul type de relation qu'ils ont avec leur municipalité, et qu'ils essaient de moins impliquer l'administration municipale dans leurs activités :

*On essaie de ne pas l'impliquer [...] étant donné que c'est une partie du village qui a le câble. Parce que coop télé câble ne touche environ que 15% de la*

<sup>313</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>314</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>315</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

*population. Alors si tu ne veux pas faire de discrimination avec les autres, il ne faut pas impliquer la municipalité (Serge)<sup>316</sup>.*

Avec les OBNL, cette interaction avec les municipalités retenues ne souffre d'aucun doute et notre exposé des sections précédentes justifie bien le support des municipalités locales à ces organismes, ce qui ne donne pas la même configuration, comparativement à ce que nous observons auprès des entreprises du secteur privé.

### **5-5-2 : Formation des réseaux sociaux par le privé**

Pour les entreprises du secteur privé, les affiliations locales sont quasi inexistantes. Une seule des six entreprises du secteur privé reconnaissait appartenir à un réseau, c'est l'entreprise de Jean à BSM. Nous pensons tout de même que son secteur d'activité, le tourisme et l'hébergement, est favorable au développement d'un réseau de partenaires et Jean le confirme lorsqu'il affirme ceci : *«Je suis membre de l'Office de tourisme de Berthier. Puis l'Office aussi à Montmagny pour le local, puis pour le régional, l'ATR de Chaudières-Appalaches. C'est le bureau touristique [...]» (Jean)<sup>317</sup>*. Les autres entreprises n'ont que des relations d'affaires avec les fournisseurs et les acheteurs, ce qui convient effectivement à l'idéologie de l'entrepreneuriat privé. Cette situation justifie en outre le fait qu'aucune de ces entreprises du secteur privé n'a participé à aucune activité de concertation, de regroupement régional ou sectoriel. Il s'est tout de même avéré que certains directeurs et gestionnaires de ces entreprises du secteur privé assistaient quelques fois aux séances de conseils municipaux aussi bien à BSM, à SP qu'à SA.

Dans les faits, à l'instar des entreprises et des organismes de l'ÉS, les relations informelles sont assez souvent privilégiées ici par les administrateurs du secteur privé avec les membres de la communauté, ce qui souvent, selon Franck, permet de faire un don à un organisme local, lorsqu'on connaît assez bien celui qui l'administre. Malheureusement,

<sup>316</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>317</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Jean*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

seules deux entreprises du secteur privé (une à BSM et l'autre à SP) ont déjà effectué des contributions financières sur les six que comptait notre échantillon. Cela peut traduire l'idée que les commandites privées dont bénéficient souvent l'ÉS et que nous avons fortement relevé dans ce travail, viennent davantage des entreprises de plus grande importance que celles de petite taille. Ceci est d'autant plus justifié lorsqu'on se rend compte que certains administrateurs des entreprises privés comme Clara, ignorent qu'il est possible d'obtenir de la municipalité locale, des subventions pour aider à monter ou à améliorer son affaire et elle le souligne bien : *«Je ne vais jamais les voir! Jamais entendu parler d'un soutien ou s'ils peuvent te donner quelque chose. Je ne connais pas. [...] Le maire de la municipalité, il n'est même pas venu m'acheter un morceau!»* (Clara)<sup>318</sup>.

### **5-5-3 : Formation des réseaux sociaux par les administrations municipales**

La formation des réseaux présente ici une orientation différente et nettement meilleure que celle développée pour les entreprises et les organismes de l'ÉS et le secteur privé. L'une des raisons se retrouve dans le fait que ces municipalités rurales appartiennent déjà au réseau des municipalités du Québec. En outre, l'importance du rôle joué par les MRC de ces localités est un axe supplémentaire qui introduit de nouveaux partenaires. Julien en tout cas, estime que le partenariat de sa municipalité avec la MRC permet de créer un agenda consistant et donc de développer de nouveaux contacts lors des rencontres de ces leaders régionaux. Lorsqu'on considère distinctement ces municipalités, on peut se rendre compte justement que la MBSM a des attaches directes avec les organismes les plus usuels de sa communauté et Guillaume nous le dit : *«La Corporation touristique de la municipalité, c'est vraiment un bébé de la municipalité. Vous avez l'Âge d'or aussi; la municipalité a des très bonnes relations avec la Marina, avec la caisse populaire Desjardins»* (Guillaume)<sup>319</sup>.

<sup>318</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clara*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>319</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

La MSP a une liste de partenaires constituant son réseau local. Cette forte liste respecte la logique d'une grande implication sociale des administrateurs municipaux. Mieux encore, on retrouve alors la même configuration que celle exposée par les organismes de l'ÉS locaux, notamment dans les NSMI. Et comme l'énumère Étienne, sa municipalité a pour partenaires :

*Association des directeurs municipaux; Centre de commerce Kamouraska-L'Islet; Fédération québécoise des municipalités; Combeq; Association des chefs d'incendies du Québec; Association des chefs d'incendies de L'Islet-Sud; Association des pompiers instructeurs du Québec; Parc touristique. On veut nous entendre avec les gens (Albert)<sup>320</sup>.*

À SA, les affiliations sont aussi présentes même si elles sont de moindre importance que celles de SP et de BSM. Les administrateurs ont révélé le support au service d'incendie local et surtout, ce qui est d'ailleurs étonnant, les interactions avec la municipalité de Saint-Pamphile<sup>321</sup> qui s'affiche comme l'administration avec laquelle la MSA développe davantage des relations.

La participation des administrateurs municipaux aux regroupements d'autres organisations locales est aussi une réalité que nous avons pu observer partout. Toutefois, l'intérêt nous paraissait plus réel et plus vivant à BSM et à SP qu'à SA. Cette dernière ne compte pas de participation réelle dans les organisations locales, mais on peut reconnaître l'implication du maire et de son intérêt pour le développement de la municipalité. À SP et à BSM, la présence des administrateurs municipaux aux activités des autres organisations locales revêt un caractère plus officiel. Ces administrateurs reçoivent des invitations et sont souvent tenus de mandater quelques éléments du personnel municipal pour assurer une représentation officielle. D'ailleurs aussi bien Étienne, Albert ou Guillaume reconnaissent que cela apporte un crédit dans les relations que la municipalité doit entretenir avec les

---

<sup>320</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>321</sup> Il est curieux de voir que la MSA développe une plus grande complicité avec la municipalité de Saint-Pamphile qu'avec les organisations de son territoire. Il aurait été souhaitable de saisir la nature des dossiers traités mais nous n'avons pas obtenus de réponses sur leurs contenus.

communautés locales, prônant à raison, l'idée que derrière ces organismes il y a, avant tout, des hommes. Guillaume souligne à toute fin utile :

*Je vous dirai que 80%, c'est presque des contacts informels. Mais il faut les faire. Parce que politiquement, c'est toujours payant. Il faut être présent; les gens qui restent dans leurs petits patelins, qui ne se font pas connaître, tu ne peux pas aller chercher des services, de l'argent. Il faut [...] coller à un nom, un visage (Guillaume)<sup>322</sup>.*

Nous ne manquons pas de souligner au bénéfice d'Étienne que la participation aux activités des tiers dans la communauté permet de développer leur crédit politique pour les administrateurs municipaux. Ainsi, dans le cas de BSM, l'implication des administrateurs va au-delà des frontières de la municipalité :

*Par exemple l'Hôtel-Dieu de Montmagny organise un souper chaque année qu'on appelle le souper de la fondation de l'Hôtel-Dieu; on se fait un honneur d'être au moins deux ou trois à ce souper. Parce que c'est une occasion de manifester notre intérêt pour la fondation de l'Hôtel-Dieu; mais aussi c'est une occasion pour faire des rencontres : député fédéral, député provincial, maire de Montmagny, les autres maires (Guillaume)<sup>323</sup>.*

La section suivante traite des impacts relevés par les acteurs de l'ÉS, ceux du secteur privé et de l'administration municipale sur le développement local et la dynamique sociale de leurs municipalités.

## 5-6 : IMPACTS PERÇUS PAR LES ACTEURS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET À LA DYNAMIQUE SOCIALE DANS LES MUNICIPALITÉS

La perception des impacts est une présentation de la vision globale que les acteurs des entreprises et organismes d'ÉS, ceux du secteur privé et du secteur municipal, se font de la trajectoire de développement de chacune de leur municipalité, mais aussi des interactions

<sup>322</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>323</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Local de l'organisation, In.op.cit.

que cela peut avoir sur leurs propres entreprises et organismes. Les impacts liés au développement local est une vision critique de ces acteurs sur les réalités tangibles et intangibles de leur communauté. Par contre, les impacts sur le capital social est le moyen de cerner les types de relations qui nourrissent la vie de ces administrateurs avec leurs communautés respectives. Cette section permet aussi de cerner le jugement des intervenants sur les interactions qui résultent des relations entre les différentes institutions locales.

#### **5-6-1 : Perception des impacts dans la municipalité de Berthier-sur-Mer**

La vision globale du développement local à BSM est favorablement reçue par les acteurs administrateurs des organismes locaux. À propos des administrateurs municipaux, la responsabilité de faire plus d'efforts pour promouvoir le développement de la MBSM est une réalité quotidienne. Cette dernière apporte les investissements qu'il faut et accompagne les projets innovateurs initiés dans sa communauté. Un des exemples illustratifs apportés par Guillaume sont les frais que la municipalité doit engager pour assurer l'entretien de la plage de Berthier, laquelle appartient au gouvernement du Québec. Pour ce cas précis, non seulement la municipalité prend en charge les frais de nettoyage de la plage, mais elle verse aussi un droit de location au gouvernement provincial, une initiative qui se comprend compte tenu de l'affluence sur cette plage pendant la haute saison touristique et des retombées économiques qu'elle génère pour la municipalité.

L'observation dans les coopératives et les OBNL donne aussi la même vision. Les administrateurs des organismes et entreprises de l'ÉS soulignent d'abord le climat de convivialité qui existe entre les entreprises locales, quelque soit leur secteur d'activité. Dans les faits, la force de la participation bénévole, qui implique aussi bien les administrateurs de l'ÉS que du secteur privé et municipal, cela fait que ces acteurs se côtoient assez souvent. Ils se connaissent et peuvent ainsi mieux se reconnaître dans des projets locaux. La référence la plus évidente est celle de l'implication de la coopérative financière locale et son engagement dans le financement de tout projet susceptible de

contribuer au développement de la MBSM. En outre, certains des administrateurs des organismes locaux jouent plus d'un rôle. Jean par exemple est gestionnaire de son entreprise et ancien membre, toujours actif, du conseil municipal. Antoine travaille pour sa coopérative et est en même temps, commissaire de l'école. La collaboration entre l'administration municipale et les organismes et entreprises de l'ÉS que nous avons longuement évoquée est encore plus marquante ici, comme le mentionne Antoinette :

*Si la municipalité a besoin de beaucoup de financement pour le projet d'aqueduc, la route ou développer le secteur domiciliaire [...], on collabore ensemble [...]. Donc grosso modo, cela vient apporter un plus en ce qui concerne nos relations et faire grandir notre municipalité (Antoinette)<sup>324</sup>.*

Cette inter collaboration permet à la majorité des personnes interviewées de reconnaître que BSM est une municipalité favorable aux innovations et aux différents projets rentables. Comme le confirme Antoine : *«Je pense que les gens de Berthier ont cette capacité d'être progressistes. Moi c'est comme ça que je vois les gens de Berthier [...]. En majorité c'est des gens cultivés» (Antoine)<sup>325</sup>*. Cette réceptivité à épouser le développement fait de la population de Berthier, un groupe d'individus quelque peu réfractaires à la présence de nouveaux arrivants nous dit Jean. Dans son exposé, Jean estime que cette tendance de méfiance face aux nouveaux arrivants se justifierait par le fait que ces derniers développent différentes activités économiques dans la municipalité avec le risque d'être vu comme promoteurs des nouvelles dynamiques, lesquelles bouleversent l'ordre établi. Avec ses mots, Jean reconnaît ceci :

*Moi, je ne suis pas originaire de Berthier. Les gens [...] n'aiment pas qu'on vienne les déranger [...]. Les commerces c'est toujours les nouveaux, beaucoup de nouveaux, et cela dérange, mais il faut que cela bouge. Parce que les gens de Berthier, il y a quelques années, on les nommait les «casques de fer», parce que ce sont des gens très têtus [...]. C'est dur d'être accepté dans la place. Pas tout le monde parce qu'il y en a qui ont une très belle ouverture d'esprit, puis c'est merveilleux (Jean)<sup>326</sup>.*

<sup>324</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>325</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 20 mars 2007, Entrevue (15 minutes).

<sup>326</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Jean*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.



En réalité, malgré la critique apportée par Jean, le sentiment d'ensemble ici et auquel la majorité de nos interlocuteurs semble adhérer, c'est celui de savoir apporter un bémol à la trajectoire de développement que prend la MBSM. Tout porte à croire qu'au nom du développement économique, les administrateurs municipaux seraient prêts à donner leur accord à tout projet financièrement rentable pour la municipalité. Un constat qui est souvent revenu sous forme de critiques adressées aux administrateurs municipaux. Mais un constat qui semble justifier la présence à BSM de deux groupes antagonistes. Nos interlocuteurs reconnaissent qu'il y a «*deux clans à Berthier*»<sup>327</sup>. Leur présence intègre une série de problématiques. Le plus frappant est le fait politique. Selon Antoine et Jean, pendant la période électorale, les gens s'affrontent dans des camps opposés qu'ils ont du mal, par la suite, à faire la distinction entre la période électorale et la vie après la période électorale. Ils gardent ainsi leurs antagonismes, formant de ce fait deux clans spécifiques<sup>328</sup>. Toutefois, Jean relève aussi les difficultés de la structure familiale au Québec. Étant lui-même non originaire de BSM, il dit ressentir cette différence à son égard avec les problèmes d'intégration de départ. Selon lui, la forme de la famille composée avec la structure et les difficultés économiques des municipalités rurales font que le Québécois a, quelque part, des difficultés dans son acceptation de l'autre.

Tout ceci est accentué par la présence des personnes d'un troisième âge qui tiennent à préserver leur cadre de vie et leurs habitudes de toujours. Cette attitude justifie un sentiment d'appartenance des ressortissants de la MBSM très fort. L'une des choses qui démontre ce fort sentiment d'appartenance est la participation active de la population locale aux différentes activités bénévoles qui sont initiées par la municipalité et par divers organismes. Lorsqu'on s'intéresse à la perception de la trajectoire de développement de cette municipalité pour les prochaines décennies, les points de vue divergent justement. Pendant que les administrateurs municipaux voient une croissance socioéconomique plus accrue, les administrateurs des OBNL mettent un bémol. Clémence par exemple suggère que la trajectoire de développement de cette municipalité va dépendre du rôle que l'on doit

<sup>327</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

<sup>328</sup> Les deux clans ici est une référence faite aux deux formations politiques traditionnelles, les Libéraux et les Péquistes.

accorder à la population du troisième âge. De plus en plus nombreux, celle-ci va déterminer le type de consommation, de loisirs et d'habitat pour les prochaines années. Par contre, Antoinette estime que l'accroissement d'une immigration jeune, capable d'apporter de nouvelles naissances et donc capable de garantir un renouvellement de génération, est la clé du développement de la municipalité. Elle pense que c'est la municipalité qui doit initier de véritables politiques tangibles de redynamisation démographique au profit des jeunes. La création des emplois attractifs est une solution, mais compte tenu de la proximité de la municipalité avec les grands centres urbains, c'est l'accessibilité au logement qui serait l'urgence.

Les acteurs de la municipalité expliquent ces impacts par le dynamisme conjoint entretenu aussi bien par les administrateurs municipaux, les gestionnaires de l'ÉS et que ceux du secteur privé. Un dynamisme qui est fortement tributaire des relations informelles qui existent entre les leaders communautaires. Il faut dire que cela se tient quand on observe les nombreuses contributions, mais aussi le soutien permanent que la municipalité exerce sur les entreprises et les organismes de l'ÉS. La MBSM bénéficie d'une série d'aménités que nous avons déjà mis en valeur dans les sections précédentes et qui sont surtout attribuables à la situation géographique de la municipalité le long du fleuve Saint-Laurent. Les personnes interviewées dans cette municipalité reconnaissent facilement qu'il y a à BSM, un haut niveau de relations humaines et ces relations ont un impact sur le support qu'une industrie apporte à une autre. Qui plus est, *« beaucoup d'hommes sont intéressés au développement de la municipalité »*, nous dit Antoine<sup>329</sup>. Un intérêt et un dynamisme dont le conseil municipal est le principal vecteur et Antoine le souligne aussi : *« Quand ils ont des revendications, ils vont au conseil municipal. Ils vont se présenter à une réunion du conseil municipal ou au bureau municipal pour faire certaines critiques »* (Antoine)<sup>330</sup>.

Ce dynamisme local a permis la mise en place de certaines mesures favorables au maintien de la qualité de vie dans la municipalité; notamment la mise en place d'un comité du

---

<sup>329</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoine*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

<sup>330</sup> Idem.

patrimoine dont l'un des objectifs est de garantir la protection de certains sites locaux qui apportent une meilleure vue sur le fleuve. Tout récemment, affirme Antoine, la bibliothèque municipale a développé une affiliation avec celle de Lévis et de Québec. Cette série d'engagements a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la communauté qui souvent, va participer au rayonnement collectif. Tout porte à croire que les initiatives individuelles intègrent une volonté collective dans un objectif commun de donner plus de visibilité à la MBSM. Ici, les engagements pris par la municipalité ont une incidence sur les autres formes d'entreprises locales. En outre, étant donné que l'administration municipale engage souvent des gros travaux, les entreprises locales sont souvent les premières bénéficiaires de contrats. Ces dernières, disposant de ressources monétaires conséquentes, peuvent alors répondre aux appels de commandites sollicités par les organismes de l'ÉS.

D'autres formes de projets réussis dans la communauté exposent le mieux l'idée que la MBSM possède une volonté collective qui peut justifier, outre mesure, les fondements de son dynamisme et Antoinette l'explique à partir du développement d'un projet qui fait aujourd'hui partie des grands centres d'intérêt de la municipalité :

*Quand je suis arrivée ici en 1980, je me suis aperçue d'un dynamisme extraordinaire. Je vous donne un exemple simple, celui de la Marina de Berthier, [...] c'était un projet de personnes idéalistes, de personnes qui y croyaient; aujourd'hui nous avons une Marina [...]. Malgré vents et marées, les embûches qu'ils ont rencontrées, il y a des gens qui se sont retroussés les manches; donc la vitalité de nos gens de Berthier fait que cela a fonctionné (Antoinette)<sup>331</sup>.*

La vision autour du dynamisme de BSM se résume à la perception de ce que Guillaume pense de sa municipalité. Il estime, à juste titre, que «*quand tu veux que quelque chose bouge, tu as plus intérêt à aller vers les endroits où ça bouge que vers les endroits où c'est stagnant*» (Guillaume)<sup>332</sup>. La force du capital social à BSM réside donc dans la force des relations humaines et du dynamisme initié autour d'un leadership individuel et collectif, mais aussi au sens de l'écoute manifesté par ceux-là même qui prennent les décisions dans la municipalité. On y associe aussi la situation géographique de la municipalité qui lui est

<sup>331</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Antoinette*, In.op.cit.

<sup>332</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Guillaume*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

fortement favorable et qui semble, à toute fin utile, apporter un effet bénéfique aux habitants. Franck semble si bien le soutenir. Il estime avec ses mots, que c'est l'attrait géographique qui donne à la MBSM une plus-value par rapport aux autres municipalités jugées moins performantes. BSM est visitée et cette présence de touristes est une réserve importante de revenus financiers. Il le souligne si bien :

*On est situé proche de la route 2. C'est certain que pour nous, il y a beaucoup de touristes qui viennent à Berthier. Ça nous apporte beaucoup de travail [...]. Parce que si on était plus loin dans une zone non attractive, on n'aurait pas les clients qu'on a. La situation géographique a beaucoup d'importance. Puis comme on est au bord du fleuve, il y a beaucoup de personnes qui passent en voyage ce qui fait que Berthier est connu, puis du même coup ça nous apporte des clients (Franck)<sup>333</sup>.*

Qu'en est-il pour Sainte-Perpétue?

#### **5-6-2 : Perception des impacts dans la municipalité de Sainte-Perpétue**

Dans le cas de SP on constate aussi une divergence de perception entre les administrateurs municipaux et ceux de l'ÉS. En ce qui concerne l'aspect municipal, la trajectoire de la MSP est vue avec beaucoup d'encouragement. L'initiative autour du parc industriel donne suffisamment d'attentes aux administrateurs municipaux qui semblent disposer à faire de la MSP, un lieu attractif. Ces administrateurs relativisent tout de même leur enthousiasme et reconnaissent la faiblesse de leur capacité à financer les nouveaux projets communautaires capables de générer des emplois. Qui plus est, tout porte à croire que, le simple fait que SP s'est toujours maintenue à un niveau acceptable au plan socio-économique, alors que les municipalités voisines connaissent une accentuation des difficultés, fait dire aux administrateurs de la localité qu'ils peuvent affronter toutes les épreuves. En outre, en développant une politique familiale, comme le fait BSM, SP espère attirer un maximum de jeunes couples en plus de maintenir les jeunes qui n'ont pas encore la volonté de quitter la municipalité, mais aussi trouver des emplois capables de les maintenir sur place.

---

<sup>333</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Franck*, Local de l'organisation, In.op.cit.

Pour cela, il faut que la politique familiale intègre un volet sur l'accessibilité à l'emploi. Une volonté louable mais qui reste tout de même tributaire de la présence de nouvelles entreprises dans la municipalité, lesquelles seraient capables de répondre à cette demande d'emplois. Cela d'autant plus qu'Albert l'affirme qu' : «*À l'heure actuelle, il y a des gens qui déménagent [...] mais ce sont des gens retraités qui ne travaillent plus. Nous ce sont les jeunes qu'on recherche, ceux à qui on va donner des montants d'argent pour assurer les naissances*» (Albert)<sup>334</sup>. Une tendance qui augmente à chaque segment de recensement de Statistique Canada, ce qui fait reconnaître aux administrateurs municipaux que les efforts sont certes là mais que les résultats tardent à venir :

*On essaie de se relever, on essaie de créer des emplois, mais les finances ne sont pas là tout le temps, parce qu'on ne veut pas augmenter nos taxes par rapport aux créations d'emplois. On a un budget alloué aux créations d'emplois pour les entreprises; mais aller en dehors de ça, on ne peut pas. Il faut penser aux contribuables. Étant donné que la population est vieillissante, le taux de payeurs de taxes à un moment donné va diminuer* (Albert)<sup>335</sup>.

Cette insuffisance sur les résultats se fait aussi sentir chez les administrateurs de l'ÉS. Concernant la coopérative financière locale, on relève que la capacité de financer les projets locaux est un impératif que se donne la coopérative. Toutefois, cette capacité à supporter les projets va de pair avec le développement des projets structurants, capables de créer une véritable dynamique locale. Or, force est de constater que souvent les projets proposés à la caisse sont insuffisants et peu viables. La caisse locale a mis en place un service de conseillers en fiscalité d'entreprises qui n'est presque pas utilisé, ce qui semble faire du tort à la localité. Selon les observations de Benoît, c'est l'immobilisme de certains résidents, mais aussi le manque d'inspiration qui soustrait l'envie de prendre exemple sur ce qui se passe chez le voisin. Aussi bien Benoît que Chimène se sont appuyés sur le cas de L'Islet qui, en 1980 était déclaré «*zone désignée*» alors que ses industries fermaient. Un programme de réorientation des industries a permis de créer de petites unités qui ont redonné un nouveau dynamisme à la localité. Ce cas de réussite semble avoir eu tellement de succès que Benoît souhaite son application à SP. Pour lui c'est :

---

<sup>334</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Albert*, Local de l'organisation, In.op.cit.

<sup>335</sup> Idem.

*Un programme qui était stimulant pour changer de secteur, créer des petites entreprises dans différents domaines. Or, regarde aujourd'hui c'est plein d'emplois L'Islet. Je pense que c'est une volonté locale, avec ce programme, il devrait se créer de petites affaires qui vont un petit peu sortir de la concentration de bois [...]. Pourquoi cela ne se ferait pas ici? La distance, la route ce n'est pas si pire! (Benoît)<sup>336</sup>.*

Dans l'ÉS, l'observation de la dynamique du développement local est peu reluisante sur la qualité des ressources humaines locales. Avec Benoît, Alice ou Clémence, une inquiétude revient souvent : celle du constat d'une migration qui concerne surtout les personnes les plus éduquées. A contrario, celles qui restent dans la MSP seraient moins instruites et donc moins capables à saisir la portée de la trajectoire vers le déclin que peut prendre leur municipalité. De ce fait, elles ne peuvent plus apporter des innovations constructives au profit de la municipalité. Cette situation explique aussi les divergences entre les locaux comme nous le fait savoir Benoît :

*Il y a des guerres de clochers. Les gens n'acceptent pas la présence étrangère. Quand un étranger arrive et veut faire bouger les choses, on le met à sa place clairement. Contrairement à cela, on n'apporte rien pour changer les choses et permettre aux familles de rester sur place. Il y a un manque de solidarité entre les gens et entre les municipalités. Quand Saint-Pamphile met en place quelque chose qui marche ici et bien on va minimiser les efforts de Saint-Pamphile par des paroles négatives et ridicules au lieu d'en tirer profit et faire la même chose (Benoît)<sup>337</sup>.*

Ces antagonismes locaux ne peuvent pas encourager les jeunes de SP à mener une vie semblable à celle de leurs parents. Ils préfèrent y revenir pour rendre visite à leurs parents et pour certains, ils se limitent à garder le patrimoine immobilier des parents pour que la municipalité devienne un lieu de vacances. Qui plus est, Alice juge la population locale est réfractaire au changement. Il s'agit là d'une observation faite aussi bien par les administrateurs municipaux que par ceux de l'ÉS et du secteur privé. La vision prospective des acteurs locaux semble, dans le cas de SP. Ils se situent entre la volonté de croire que les efforts actuels initiés par l'administration municipale vont porter leurs fruits quant à l'immobilisme des ressortissants locaux. Ces derniers vont subir le déclin de leur localité

<sup>336</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Entrevue téléphonique 2 à Villeray, In.op.cit.

<sup>337</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Entrevue téléphonique 1 à Villeray, In.op.cit.

sans être capable d'apporter des innovations adéquates, pense Alice. Enfin, alors que les administrateurs municipaux pensent fournir les efforts qu'il faut, chez les autres acteurs locaux, le jugement fait appel à une rotation dans la prise de responsabilité municipale. L'appel de Benoît rejoint celui des autres administrateurs de la MSP :

*Les services ne suivent pas et il faut que ceux qui veulent tout occuper et être devant toutes scènes libèrent de l'espace pour faire de la place aux autres. C'est toujours les mêmes qui veulent et sont à la tête des institutions locales. Quand ils y arrivent, ils agissent avec un pouvoir centralisateur, sans projet commun pour la localité (Benoît)<sup>338</sup>.*

À SP, la dynamique des réseaux sociaux est perceptible même si elle est de moindre importance qu'à BSM. Les justifications sont nombreuses et identifiables par les acteurs locaux. Le premier point qui recoupe toutes les appréhensions locales est la distance géographique. Des intervenants tels qu'Étienne, Albert ou Benoît estiment que l'éloignement de leur municipalité des grands centres urbains réduit la possibilité de développer des activités attractives, comparativement aux municipalités situées sur le bord du fleuve<sup>339</sup>, ce qui expliquerait le fait que les activités initiées localement ne peuvent même pas bénéficier d'une promotion extérieure à la municipalité. Qui plus est, Étienne pense que cela explique aussi la faiblesse démographique, laquelle affecte considérablement le développement de nouveaux services. Pour lui :

*Les municipalités en bas de mille habitants même mille cinq-cent au minimum, tu ne peux pas avoir des services n'importe quand, [...] parce que tu n'as pas les moyens. Tu ne peux pas avoir une infrastructure d'incendie adéquate [...]. Tu es un peu démunie parce que tu n'as pas les moyens de tes ambitions [...]. Un manque de population qui va apporter un manque de ressources que tu ne peux t'offrir quand tu as une population plus importante. C'est beau d'agrandir ton magasin comme tu veux, mais quand tu n'as pas le monde nécessaire pour rentrer dans ton magasin, tu vas gaspiller ton argent [...]. C'est le nombre de la population qui*

---

<sup>338</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Entrevue téléphonique 2 à Villeray, In.op.cit.

<sup>339</sup> Les municipalités situées le long du fleuve Saint-Laurent dans la circonscription de Montmagny-L'Islet sont très dynamiques, un dynamisme qui est surtout attribuable à leur potentiel touristique. L'analyse de nos intervenants expose justement cette contradiction. Les municipalités de Sainte-Perpétue et de Saint-Adalbert ne sont pas situées le long de l'autoroute 20, mais plutôt sur une route secondaire, la route 204, ce qui, pour les intervenants, n'est pas attractif comme point de visite.

*donne des services. On est toujours capable de faire les choses quand on a du monde à qui les donner (Étienne)<sup>340</sup>.*

Cette réalité affecte fortement les initiatives de la MSP. Quoique, contrairement à SA, ici on retrouve encore des interactions sociales et une volonté de changer les choses chez les leaders locaux. De plus en plus, la nouvelle équipe municipale met en place un réseau d'acteurs capables de rehausser l'estime que les gens ont de leur municipalité. Les relations informelles sont aussi très présentes à SP sauf qu'ici, elles ne sont pas souvent bénéfiques à la municipalité. Les administrateurs municipaux ne manquent pas de souligner l'inaction collective de la population de la MSP pour conduire des actions communautaires. La MSP dispose pourtant d'un fort réseau social surtout en ce qui concerne des organismes de l'ÉS. Mais comme se défend si bien Chimène : *«Ces relations ne sont pas dues au type de la municipalité parce qu'à propos du secteur d'activité dans lequel on est, il n'y a pas d'impacts. La mise en place des réseaux vient de la volonté des organismes de se réunir»* (Chimène)<sup>341</sup>. Elle relève le fait que la force du réseau social des NSMI est attribuable au fait que la municipalité soit considérée en restructuration.

C'est justement ce contraste qui fait qu'il est difficile de se prononcer sur le capital social collectif de SP. Alors que d'un côté les administrateurs municipaux et ceux des entreprises de l'ÉS voudraient voir une plus grande part de participation des habitants aux activités communautaires, les administrateurs des organismes de l'ÉS pensent que la MSP est pourvue d'une forte cohésion sociale. En fait, cela s'explique par l'idée que lorsque ce secteur organise les activités, il reçoit une adhésion d'un plus grand nombre. Or, l'attente de la municipalité réside dans la création de plus de richesses et dans l'introduction de nouvelles innovations capables de maintenir la population sur place. Et à ce niveau, les administrateurs privés expriment bien leurs inquiétudes. Brigitte souligne à juste titre que *«si les gens partent de plus en plus cela va avoir un impact sur le travail qu'on fait. Il faut*

---

<sup>340</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Étienne*, In.op.cit.

<sup>341</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Chimène*, In.op.cit.



*faire quelque chose pour garder notre monde. Ensuite, la population est vieillissante et il y a beaucoup de personnes qui partent» (Brigitte)<sup>342</sup>.*

Quoi qu'il en soit, il y a quand même à SP, une volonté réelle de donner une nouvelle trajectoire au développement local, une démarche qui est rendue possible par une implication réelle des acteurs locaux. Il s'est créé une nouvelle dynamique au conseil municipal. Ce dernier apporte de nouvelles idées, de nouvelles innovations avec un objectif de rendre la localité plus attrayante et plus productive. Le fait intéressant est que, comme pour la MBSM, ces efforts sont reconnus par les autres administrateurs locaux, notamment par les entreprises de l'ÉS. Force est aussi de reconnaître que ces efforts sont le fruit d'une coordination entre la MSP, la MRC et les acteurs locaux, et Benoît nous l'expose en s'appuyant sur un exemple :

*Il y a une coordination qui se fait pour cela. Il y a eu une rencontre pour le développement régional l'année passée ou voilà deux ans. Nous, on était instigateur de cette rencontre [...]. On peut se parler puis se rencontrer en essayant de développer la région le plus possible (Benoît)<sup>343</sup>.*

### **5-6-3 : Perception des impacts dans la municipalité de Saint-Adalbert**

Le cas de la MSA, une série d'interprétations entre les administrateurs municipaux, ceux de l'ÉS et du secteur privé apporte des nuances fondamentales sur la réalité du déclin qui frappe la municipalité. Les administrateurs municipaux croient aussi à une réversibilité du déclin actuel. Rigobert pense, à juste titre, que le premier élément qui reste problématique en tout temps est cette régression continuelle de la population municipale. Cette situation se complique davantage avec le faible pouvoir d'achat des locaux. Un autre des éléments auquel il fait mention est la peur de perdre leurs emplois, compte tenu des mises-à-pied intensives qu'a connu la municipalité. Cette combinaison de facteurs amène les acteurs municipaux à penser qu'il s'agit là d'éléments qui affaiblissent la dynamique locale et font

---

<sup>342</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Brigitte*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 4 juin 2007, Entrevue (10 minutes).

<sup>343</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Benoît*, Entrevue téléphonique I à Villeray, In.op.cit.

replier le citoyen local sur lui-même. Julien complète cette vision des choses et estime que le manque de participation de la population locale aux initiatives collectives trouve sa justification dans cette triple causalité. Toutefois, il ne manque pas de souligner que «*la population est assez âgée, et on dirait que les gens ont peur d'embarquer. Ils veulent être libres. Ils ne veulent pas qu'on leur casse la tête pour rien. Mais à un moment donné, il faut s'impliquer*» (Julien)<sup>344</sup>. Et, à ce niveau nous partageons cette dernière réflexion. À ce titre, Julien s'empresse de faire mention du manque d'opportunité dont les ressortissants locaux peuvent faire preuve. L'exemple qu'il donne laisse justement croire que dans la MSA, l'implication communautaire est véritablement en-deçà de la volonté commune d'améliorer les choses :

*Quand le magasin a fermé, ils avaient lancé l'idée d'une coopérative, personne ne s'est impliqué. La municipalité ne peut pas faire grand chose [...]. Les assemblées de conseil ici, c'est le concierge, l'entrepreneur de l'entretien de chemin d'hiver, puis cinq ou six personnes. Ils ne viennent pas au conseil. On n'a pas de critiques; on peut gérer ça comme on veut, puis on n'a pas de critiques. À ce niveau, ce n'est pas correct (Julien)<sup>345</sup>.*

Les administrateurs municipaux estiment que l'organisation des fêtes du centenaire de la municipalité, qui s'annonce comme la principale prochaine activité sera l'occasion qui permettra de prendre un nouveau départ. Dans les faits, la tendance actuelle que vit la MSA ne permet pas de penser que des changements importants vont s'opérer en termes de développement local. Une chose revient souvent dans le discours municipal, c'est le fait que si les gens ne se sentent pas impliqués dans des projets, ils restent chez eux. Le paradoxe ici, est que les efforts qui doivent commencer pour la participation au conseil municipal sont inexistantes. Ceci est d'autant plus problématique que, contrairement à BSM et à SP, la MSA a perdu son journal local qui servait de base d'information aux décisions municipales.

Dans les OBNL essentiellement, la responsabilité de l'échec du dynamisme local est attribuée aux administrateurs municipaux. Jugés peu entreprenants et immobiles, ces

---

<sup>344</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Julien*, In.op.cit.

<sup>345</sup> idem.

derniers sont taxés de ne financer que les projets moins indispensables pour la communauté au détriment de la promotion de l'ÉS qui pourrait devenir un véritable vecteur de développement pour la municipalité. Pour Flavienne, cette façon de faire traduit une mentalité de vie spécifique en milieu rural. Elle pense que la perception des priorités sur le développement local varie selon que l'on est dans une municipalité rurale ou urbaine. Et, même si nous ne partageons pas totalement son approche, nous accordons du crédit à sa proposition de former deux pôles de développement dans la municipalité pour sortir SA de son déclin. Le premier pôle se concentrerait autour de la municipalité de Saint-Pamphile et intégrerait la MSA et la municipalité de Saint-Omer. Le second pôle se concentrerait autour de SP pour intégrer Tourville, Sainte-Félicité et Saint-Marcel. Cette option donnerait deux grandes municipalités dans L'Islet-Sud. Flavienne soutient son exposé par la fermeture des écoles dans les municipalités de Tourville, de Sainte-Félicité, de Saint-Omer et de SA. Cette situation fait qu'essentiellement c'est à SP et à Saint-Pamphile que les enfants des autres municipalités viennent. C'est Saint-Pamphile qui offre les services de santé par le seul CLSC de L'Islet-Sud et c'est encore Saint-Pamphile qui offre les services religieux.

Flavienne estime en outre que SA gagnerait en intégrant ces fusions dans la MRC de L'Islet-Sud. À SA, les investissements qui sont actuellement faits dans à Saint-Pamphile profiteraient aussi à SA si la fusion devenait effective; par exemple on note à Saint-Pamphile la présence de l'aréna, du CLSC, du centre d'achat et biens d'autres. Cette approche est aussi soutenue par Serge qui estime en outre qu'il faut développer une politique familiale favorable aux jeunes familles. On épouserait ici le schéma déjà effectif à BSM et à SP. Mais une telle politique ne peut être initiée que par les administrateurs municipaux, qui pour le moment, sont observateurs du déclin actuel, estime Serge. Cela est d'autant plus inquiétant que le mouvement migratoire à SA affecte la communauté, une autre tendance que décrit Flavienne :

*Les personnes âgées qui n'ont plus la force de rester chez elles, qui ne peuvent pas bénéficier des services à domicile, qui n'ont pas les moyens nécessaires pour payer quelqu'un pour faire leur ménage, ces personnes vont près de leurs enfants*

*qui sont partis. Ou vont à la ville, parce qu'à Lévis, à Montmagny, il y a un hôpital (Flavienne)<sup>346</sup>.*

La clé de la réussite à SA résiderait aussi dans la volonté des locaux de choisir d'y vivre. Or cet engagement est difficile à considérer parce que le pouvoir d'achat est inexistant et les services ont fermé. Mais Serge pense qu'il y a une possibilité de créer différentes petites entreprises pour si peu qu'il y ait de la volonté chez les habitants et surtout les jeunes qui doivent assurer cette relève locale. L'exemple de Serge s'applique à lui-même, étant donné qu'il est très impliqué dans la localité et reconnaît que c'est un choix que chaque fils de la municipalité doit faire :

*J'ai décidé de m'établir à Saint-Adalbert parce que ma mentalité fait que c'est mon village natal [...]. Parce que je veux rester là, je ne veux pas voyager. Donc je me dis c'est une culture, qu'est-ce qu'on fait! Moi je pense que les gens devraient essayer plus de travailler et se dire que c'est moins coûteux de vivre à Saint-Adalbert. On a moins de services qu'ailleurs mais c'est à nous de créer ces services (Serge)<sup>347</sup>.*

Le regard prospectif de la MSA pour les prochaines décennies varie d'un interlocuteur à un autre. Les prédictions de Flavienne, de Serge et de Maurice sont loin d'être unanimes, même si elles ne cultivent pas l'optimisme des acteurs municipaux. Pour Serge :

*Les problèmes vont s'accroître parce qu'on est un village [...]; la population est vieillissante, la moyenne d'âge est très élevée [...]. Par contre, quand il y a une maison qui est mise en vente dans le village, ils l'a vendent tout de suite [...]. Donc d'après moi dans 10 ans, la tendance va être probablement la même. Elle ne va pas s'améliorer, elle ne sera pas pire (Serge)<sup>348</sup>.*

La vision de Maurice est plus sombre et nous apparaît plus objective. La MSA vit une décroissance depuis les années 60 et cette tendance suit une régression vers le bas. Tout porte à croire que SA va fermer dans les prochaines décennies. En s'appuyant sur le cas de Saint-Omer, Maurice fait la prédiction suivante : «*J'ai une vision [...] qui est plutôt noire*

<sup>346</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 12 mars 2007, Entrevue (20 minutes).

<sup>347</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 23 mai 2007, Entrevue (20 minutes).

<sup>348</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Serge*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*là, on va connaître un déclin encore qui va continuer» (Maurice)<sup>349</sup>. En fait, pour Maurice, tout va dépendre des nouvelles initiatives locales qui vont seulement retarder l'agonie de cette municipalité. Une de ses prédictions éventuelles serait d'assister au retour des enfants des personnes âgées qui, par un élan de solidarité familiale, seraient prêts à apprécier de nouveau la vie rurale. Comme il le dit si bien :*

*Le poste de directeur général il n'y en a qu'un. Alors tu comprends que même s'il fallait attirer les gens en leur offrant plus de statut social, il faut créer des structures où ces postes sont disponibles. Or ce n'est pas possible dans les villages. Saint-Adalbert gagnerait à se regrouper avec Saint-Pamphile, mais les gens ne sont pas prêts ici à accepter une telle fusion. Les mentalités ne sont pas encore à ce niveau d'acceptation (Maurice)<sup>350</sup>.*

Les administrateurs du secteur privé ont une vision tout aussi pessimiste de la trajectoire future de développement que va vivre SA. Le constat du manque d'appuis aux initiatives locales revient dans les appréciations des administrateurs du secteur privé. Michelle par exemple nous fait savoir que SA évolue autour des clans familiaux. Cette dynamique clanique semble créer des jeux d'influences locaux. Chaque grande famille voulant dominer sur les autres, il est impossible dans ces conditions de parler de solidarité entre les locaux. Pour Michelle, ce jeu d'influence s'étend sur les possessions immobilières : *«Les gens sont fiers par contre, il faut toujours que leur maison soit plus belle que celle du voisin. C'est pour ça que le village est si propre [...]. Mais je te dirai qu'à propos de la solidarité, ce n'est peut-être pas ce que j'ai vu de plus fort ici» (Michelle)<sup>351</sup>. Cette perception est davantage assombrie par Clara lorsqu'elle décrit sa municipalité comme un endroit froid, sans compassion, avec des responsables locaux qui n'ont aucune empathie pour leurs concitoyens. Il faut dire que la distance que semble entretenir les administrateurs municipaux avec leurs administrés ne produit pas des résultats positifs au contraire. Le commentaire que fait Clara en dit long sur le type de relations qu'elle entretient avec ses élus municipaux :*

---

<sup>349</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Maurice*, Entrevue téléphonique 2 à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 7 mai 2007, Entrevue (10 minutes).

<sup>350</sup> Idem.

<sup>351</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 19 avril 2007, Entrevue (30 minutes).

*Ici ce n'est pas dynamique, moi je connais un monsieur de la Belgique qui veut venir ici, mais ce n'est pas moi qui l'encouragerai. Lui il veut que ça bouge ici, il veut créer des emplois, mais j'ai dit que je ne suis même pas capable de gagner 100\$ par semaine. Vas ailleurs, je lui ai donné des noms de villes où il pourrait aller (Clara)<sup>352</sup>.*

Le regard prospectif des administrateurs privés sur la municipalité donne aussi des tendances diverses. Pour Clara, la MSA est appelée à disparaître ou devenir un lieu fermé pour les personnes qui doivent venir terminer leurs vieux jours. Elle le justifie en s'appuyant sur son exemple personnel. Vivant sans enfants, cette femme estime que si jamais elle en avait, elle quitterait SA pour la simple raison que ses enfants le lui exigeraient et compte tenu de l'absence de toute activité de loisirs dans la municipalité : «*Avec des enfants tu ne peux pas faire des grandes activités [...]. Il ne se passe pas d'activités sociales non plus [...]. Il n'y a pas de festival depuis des années*» (Clara)<sup>353</sup>. Michelle pense par contre que la dynamique de déclin est un passage qui va conduire vers une stabilité. Il nous semble difficile de soutenir une telle perception pour la MSA, surtout lorsqu'elle est la première à reconnaître que «*les principaux problèmes concernant la municipalité ici c'est qu'ils gaspillent de l'argent. Il y a beaucoup trop d'employés pour le travail qu'il y a à faire, Saint-Pamphile c'est une grosse municipalité, je peux te dire qu'il y a presque autant d'employés qu'ici*» (Michelle)<sup>354</sup>.

Elle rajoute en outre qu'il y a à SA, un leadership trompeur, elle soutient qu'un groupe d'individus aussi bien au conseil municipal qu'au plan local serait responsable des dépenses extravagantes et coûteuses comme l'achat des radios FM, le fait de placer une caméra au centre du village, des dépenses qui pourraient servir à financer des activités de loisirs pour les jeunes et des enfants et même à aider à la promotion de l'ÉS. Cette volonté de vouloir systématiquement faire comme les grandes municipalités qui ont des moyens financiers est un facteur aggravant de déclin pour la MSA estime Michelle. Cette vision des choses n'est pas fautive à notre point de vue. Nous pensons effectivement que pour une

<sup>352</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Clara*, Entrevue téléphonique à Villeray, Municipalité de Sainte-Foy, 23 avril 2007, Entrevue (25 minutes).

<sup>353</sup> Idem.

<sup>354</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

municipalité en déclin, l'orientation des dépenses devrait intégrer aussi bien leur utilité que la réalité objective des besoins. Mais une meilleure planification des dépenses municipales doit se faire avec le contrôle des populations locales. Pour y parvenir, il faudrait alors une participation aux différents conseils municipaux. Or, c'est ce que semble regretter les membres de celui-ci. En outre, Michelle a le regret de constater que la présence de la MRC dans la planification des dépenses des municipalités locales dont SA, est une problématique supplémentaire. Elle soutient ceci :

*Les gens de la MRC peuvent débarquer n'importe quand puis ils disent ceci se fait, cela ne se fait pas, et si ce n'est pas fait demain, ça va vous coûter 1,000\$. On avait déjà des lois municipales ici et cela allait bien; mais quand ils veulent s'en mêler on dirait que ça gâche tout là! [...] Pour les taxes, il y a une grosse partie qui leur est versée et ils ne viennent jamais investir à Saint-Adalbert. L'argent ils le gardent pour Montmagny, pour L'Islet, pour Saint-Jean. Mais les petites municipalités qu'il y a autour de ça, oubliés ça; on entend jamais parler de rien (Michelle)<sup>355</sup>.*

Une lueur d'espoir semble naître dans cette municipalité, lueur dont ont fait référence les administrateurs municipaux, ceux de l'ÉS et du secteur privé. À ce qui semble, les maisons mises en vente dans la municipalité depuis les dix dernières années ont été achetées. Quelques personnes en ont pris possession alors que d'autres s'apprêteraient à revenir à SA. Quelques chalets ont été construits aussi à SA. Mais sommes-nous face à un regain de dynamisme ou s'agit-il de quelques individus habités par la volonté de rechercher la tranquillité que procure cette municipalité? Dans tous les cas, les pertes démographiques du dernier recensement de Statistique Canada (2006) fortifient la thèse de ceux qui n'y croient plus.

Les impacts liés au capital social sont aussi perceptibles à SA. Comme le souligne de prime à bord Flavienne, lorsqu'elle se prononce sur sa municipalité : *«Le mode de vie des gens a un impact sur les décisions économiques qui sont prises [...]. C'est très lent avant que les choses bougent. Quand on fait du développement en région, il faut un, que tu sois très*

---

<sup>355</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.

*patiente, que tu ne te décourages pas»* (Flavienne)<sup>356</sup>. Or, à ce qui semble, la trajectoire prise par les administrateurs municipaux est davantage orientée vers l'abandon que vers la relance économique. Le premier élément perceptible est le manque de confiance des acteurs locaux aux initiatives prises par la municipalité, aussi parcellaires soient-elles.

L'administration municipale actuelle reconnaît le manque d'intérêt des locaux, leur manque d'implication dans les projets collectifs, mais cette administration s'empresse de souligner son manque de leadership dans ce sens. Rigobert est l'un de ceux là qui pense que *«si on était deux mille cela aurait été autre chose. Quoi faire pour les attirer? Je pense qu'on manque un peu de leadership dans le domaine. Il y aurait sûrement quelque chose à faire»* (Rigobert)<sup>357</sup>. L'implication communautaire est un réel problème dans cette municipalité. L'ensemble de nos intervenants l'ont souligné et pendant que certains trouvent l'excuse du vieillissement de la population et du phénomène de l'exode des jeunes vers les centres urbains, d'autres estiment que l'attractivité locale devrait être conduite par les entreprises et les organismes locaux. Or, sur cet aspect précis, les entreprises locales ferment, les initiatives de l'ÉS ne trouvent pas un véritable écho auprès des locaux et l'administration municipale souffre de ne pas voir émerger de nouveaux projets capables de renverser la tendance. La relation entre la municipalité et les administrateurs des organisations locales souffre parfois d'un manque de considération et de soutien. On est loin de la dynamique complémentaire que connaît BSM ou encore de la reconnaissance partenariale de SP. Et, comme on peut le lire avec Michelle, une tension sociale est réelle entre les différents gestionnaires des organisations :

*Premièrement il y a un problème municipal à propos des loisirs. Il n'y a pas d'organismes pour les loisirs. Il y a une personne qui s'occupe supposément de cela mais il n'y a pas de loisirs. Il y a une patinoire, mais il n'y a pas eu de tournois organisés cet hiver. Il y a des gens qui occupent des postes, mais ils ne font que les occuper* (Michelle)<sup>358</sup>.

<sup>356</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

<sup>357</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Rigobert*, In.op.cit

<sup>358</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Michelle*, Local de l'organisation, In.op.cit.



Le fait curieux est que les rares projets initiés par le nouvel OBNL semblent épouser l'assentiment de tous. Flavienne par exemple met de l'avant la dimension participative des locaux aux projets tels que la pièce de théâtre, ou les exposés d'arts. Mais ces initiatives ne sont pas génératrices d'emplois et cela freine parfois les ardeurs des locaux. Qui plus est, les administrateurs de l'OBNL n'obtiennent pas ces résultats sans efforts. La passivité des locaux est telle que Flavienne prévoit une démarche drastique pour susciter de l'intérêt :

*Je dois rencontrer le conseil municipal pour leur faire prendre conscience qu'il y a quelque chose à faire ici [...]. Ou alors je vais faire du porte à porte. Je vais aller cogner à chacune des portes pour rencontrer les dames et leur parler dans les yeux, puis voir si cela fonctionne. Mais je veux vraiment impliquer la municipalité (Flavienne)<sup>359</sup>.*

En réalité, il semble manquer à SA, le rayonnement autour des leaders clés comme c'est le cas à SP et à BSM, où nombreuses concrétisations sont le fait des relations informelles. Comparativement aux deux autres municipalités, SA semble donner l'impression du «chacun pour soi», une attitude qui ne favorise pas les actions collectives et qui affecte le capital social individuel et surtout collectif.

## 5-7 : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Ce chapitre sur la contribution des entreprises et organismes au développement local et à la dynamique sociale avait pour objectif de relever les outils décisionnels et socioéconomiques que renfermaient ces municipalités pour soutenir leur propre développement. Pour cerner le capital social dans ces localités, notre démarche a été confortée à la dynamique des structures organisationnelles. Le fonctionnement complice entre les organisations locales (municipalités, ÉS et privé), les interactions entre les différents acteurs importants dans ces municipalités et la volonté de ces acteurs à soutenir une autre trajectoire de développement, que nous avons pu observer dans le quatrième

---

<sup>359</sup> AKOUANGOU, Martin. *Entrevue avec Flavienne*, Entrevue téléphonique à Villeray, In.op.cit.

chapitre, nous ont permis d'approfondir la réflexion sur la dynamique de ce capital social. Pour y parvenir, nous avons retenu les variables de la dimension organisationnelle et économique. Ce choix nous a permis de saisir la nature réelle de ces entreprises et organismes et de cerner les formules en usage pour soutenir le financement de leurs activités. Nous avons retenu d'autres variables telles que l'utilité sociale de ces entreprises et organismes, la pratique de la démocratie, la contribution à l'innovation socioéconomique et l'externalisation de leurs activités.

L'ensemble des variables retenues pour soutenir le capital social a eu pour effet de ressortir les relations dans ces différentes communautés, les relations entre membres et leurs milieux respectifs et de voir comment chaque entreprise et organisme développait son réseau de partenariat à l'intérieur de la municipalité et à l'extérieur de celle-ci. Mais aussi, de cerner s'il y avait une synergie entre les différentes municipalités à l'étude.

Les constats auxquels nous sommes parvenus sont divers. D'abord, il s'est avéré que le rôle joué par les caisses populaires Desjardins dans ces municipalités était central. Elles sont le moteur du financement des activités économiques et sociales et permettent aux OBNL de supporter la mise en œuvre des initiatives collectives. À côté des caisses Desjardins, les administrations municipales, essentiellement à BSM et à SP, supportaient étroitement les projets initiés par les OBNL. Cependant, il y a dans ces municipalités, au besoin, une possibilité de financement de projets par les acteurs influents locaux. C'est l'exercice qu'a mené la coopérative de câblodistribution à SA. Ensuite, l'excellence des relations entre les élus politiques et les acteurs de ces communautés leur permet souvent de faire valoir leurs préoccupations sociales et de bénéficier aussi du financement des gouvernements provincial et fédéral.

L'offre des services dans ces municipalités varie fortement selon leur niveau de dynamisme et leur situation géographique. La proximité de BSM par rapport à la ville de Montmagny lui est profitable. À Montmagny, on retrouve tous les types de services utiles à une meilleure qualité de vie (service de santé, gouvernementaux, loisirs et alimentation).

Conjugué au dynamisme que connaît BSM fait que celle-ci a le vent dans les voiles et cela a un effet d'entraînement sur les OBNL et les coopératives du milieu et même sur le secteur privé.

La MSP présente une autre configuration. Elle ne possède pas les mêmes types de services que BSM, mais les efforts sont faits par l'administration municipale pour maintenir les services qui existent encore. Il s'agit entre autres, de la restauration, de l'hébergement et des loisirs. La stratégie de développement initiée par l'administration municipale ici est encore fragile parce que les acteurs locaux et les citoyens ne participent pas assez. En effet, les nouveaux projets émergent à SP sous l'impulsion du conseil municipal. Cependant, la population locale ne prend pas part à ces initiatives pour servir de canalisation de cet élan municipal.

À SA, l'absence de services dans tous les secteurs, l'absence de synergie entre SA et Saint-Pamphile, l'immobilisme du conseil municipal, le manque d'intérêt des acteurs locaux et des citoyens aux rares initiatives externes, sont un ensemble de facteurs qui accentuent le déclin de cette municipalité. Cependant, même si elle est en déclin, quelques actions visent à supporter le développement du milieu. L'action entreprise par le centre culturel Godend'Art par exemple, est une contribution externe louable. Toutefois, la volonté de l'organisme fait face au manque d'implication des populations locales.

Ensuite, les activités et les projets initiés par les entreprises et les organismes locaux se doivent de respecter des normes environnementales. Il y a même à BSM un comité d'urbanisme à cet effet. Cela montre la volonté de ces acteurs à maintenir un meilleur équilibre environnemental de leur milieu. Dans les faits, BSM est plus au fait de ces préoccupations environnementales. Le tourisme étant un levier de développement pour la municipalité, la MBSM doit systématiquement prendre des options pour freiner les effets de cette activité sur son environnement immédiat, ce qui conduit à plus de pressions chez les administrateurs locaux, une préoccupation qui est moins considérée à SA.

Les produits et les services offerts par les différentes entreprises et organismes de l'ÉS dans les municipalités à l'étude reçoivent une approbation collective. Cependant, BSM voit un meilleur écho extérieur de ses activités à cause de la forte concentration vers le tourisme. En effet, contrairement aux deux autres municipalités, les visiteurs qui arrivent et participent aux activités organisés à BSM peuvent parler de leurs expériences dans leurs localités d'origine, ce qui permet une plus grande visibilité de la municipalité. À SP et à SA, les activités organisées sont souvent connus par les autres municipalités, mais dans une importance moindre qu'à BSM.

La participation des acteurs locaux aux activités bénévoles est parcellaire aussi. En effet, à BSM, on retrouve une forte participation collective, motivée par la forte synergie entre l'administration municipale, celle de l'OBNL et des coopératives locales. À SP cette participation est mitigée et souffre parfois d'un manque de coordination entre les différents acteurs locaux. À SA, c'est une situation plus complexe encore. Cependant, l'élan que semble soutenir le centre culturel Godend'Art pourrait attirer une nouvelle vague d'acteurs intéressés par la cause collective de SA.

Le rôle et la place occupée par les femmes sont centraux dans ces municipalités pour soutenir les activités de l'ÉS. Quelque soit la municipalité, ce sont les femmes qui conduisent ce secteur de l'économie. Elles occupent environ 71% des emplois de ce secteur dans l'ensemble des municipalités et cette tendance est plutôt linéaire, quelque soit le niveau de dynamisme de la localité. Cependant, nous l'avons déjà mentionné, le poids économique de ce secteur est moindre comparativement au privé. Toutefois, le poids social est plus que réel. Ces femmes reçoivent un traitement salarial équivalent à celui des hommes dans ce secteur. C'est encore elles qui sont les plus disponibles pour conduire les activités liées à la pratique du bénévolat, aussi bien dans les activités initiées par les OBNL que celles qui émanent des coopératives et des administrations municipales.

La force des réseaux sociaux de ces entreprises et organismes de l'ÉS est très visible, quelque soit le niveau de dynamisme de la municipalité. Toutefois, c'est à SP qu'on

enregistre une plus grande concentration de partenariat entre les ONG locales, les coopératives et l'administration municipale, avec la présence de divers partenaires socioéconomiques dans d'autres secteurs et parfois dans d'autres municipalités. Ce sont les OBNL qui offrent le plus de relations partenariales aussi bien à l'intérieur de leurs municipalités qu'avec l'extérieur. À l'interne, la dépendance financière des OBNL locaux fait qu'ils sont toujours en relation avec les administrations municipales.

Les coopératives locales ont cependant une indépendance vis-à-vis des autres secteurs économiques. Toutefois, au moment du démarrage de nouvelles activités dans ces coopératives, elles font directement affaire avec les caisses populaires locales en premier, avant de rechercher d'autres types de financement. Il s'est développé un réseau informel consistant dans ces municipalités, essentiellement à BSM et à SP. Mis de l'avant par les acteurs administrateurs des coopératives et des OBNL, le réseau informel permet à ces organisations de profiter des informations diverses et souvent du financement approprié des activités de l'ÉS. C'est aussi la force de ce réseau informel qui permet aux directeurs et aux responsables des organismes et entreprises de l'ÉS de participer aux différents conseils municipaux dans leurs municipalités locales, mais aussi à toute forme de rencontres publiques. Cette démarche permet à ces administrateurs de faire de plus grandes rencontres tout en profitant, bien souvent de l'occasion, pour exposer leurs projets locaux.

En ce qui a trait à la lecture des impacts par les acteurs locaux, ici aussi, se dégage une forte différence d'appréciation selon qu'on se trouve à BSM, à SP ou à SA. Pour ce qui est de la MBSM, un sentiment de convivialité se dégage entre les différentes les entreprises et les organismes et entre les administrateurs de ces organisations, ce qui permet aux acteurs locaux de reconnaître que leur municipalité est réceptive à toutes les formes d'innovations. Toutefois, ces acteurs n'acceptent pas tous les conséquences de ce fort dynamisme. Pour certains, tout porte à croire qu'au nom du développement économique, l'administration municipale est prête à accepter tous les projets rentables. Et cela, en dépit des conséquences que cela produit. Par exemple, les locaux ont le pressentiment que leur municipalité leur échappe. La force du dynamisme du milieu a fait augmenter les comptes de taxes et les

coûts des maisons dans la municipalité. Le fait intéressant cependant est que le conseil municipal est le véritable catalyseur des décisions locales. Toutes les décisions collectives sont prises pendant les séances du conseil municipal.

À SP, la dynamique créée par l'implantation du Parc industriel suscite beaucoup d'intérêt dans la communauté. Le fait intéressant ici est que cette dynamique est conduite aussi par le conseil municipal. Dans l'espoir d'attirer des jeunes familles, la municipalité a entrepris de développer une politique familiale attractive, sauf que ces efforts ne semblent produire les effets escomptés. Les citoyens sont impatients des résultats que produisent les projets locaux. Qui plus est, le niveau d'exode des populations jeunes ne cesse de croître année après année.

À SA, la situation est plus inquiétante. Le premier élément frappant est la régression continuelle de la population locale, une régression qui freine en partie la participation aux initiatives collectives des habitants de la MSA. Ensuite, la perte des emplois dans la municipalité, l'absence des nouvelles initiatives entrepreneuriales en faveur d'une création de nouvelles richesses et l'immobilisme du conseil municipal dans ce sens, sont un ensemble de facteurs qui accentuent le déclin de cette municipalité. Certains acteurs proposent une fusion de la MSA avec les municipalités voisines, proposant la municipalité de Saint-Pamphile comme centre attractif. Une solution qui ne trouve pas encore beaucoup d'adhérents. La composante de la dynamique sociale communautaire présente une relation conflictuelle entre les grandes familles. Tout porte à croire que dans cette municipalité, les intérêts individuels prennent le pas sur les intérêts collectifs. Il n'existe pas de synergie entre le conseil municipal, les OBNL et les coopératives locales. Le secteur privé quant à lui, évolue sans tenir compte des attentes des trois autres secteurs. Moins encore, il ne profite d'aucun support des instances administratives locales.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

### 1- Récapitulatif et portrait d'ensemble

Cette thèse avait pour l'objectif général de situer la contribution des entreprises et organismes de l'ÉS dans les municipalités rurales du Québec. Il était aussi question pour nous, de ressortir le niveau de vulnérabilité de ces entreprises et organismes face aux mutations structurelles des municipalités rurales du Québec et d'établir des éléments de comparaison avec les entreprises du secteur privé de petite taille et l'administration municipale locale. Pour y parvenir, un échantillonnage de trois municipalités a été tiré : une municipalité dynamique (MBSM), une municipalité en restructuration (MSP) et une municipalité en déclin (MSA).

Sur la base du canevas de notre hypothèse centrale de recherche, nous avons pu apporter des éclaircissements sur la contribution réelle des entreprises et organismes d'ÉS dans ces municipalités, de même que celle des entreprises du secteur privé et des différentes administrations municipales. Les facteurs de dynamisme et de vulnérabilité ont été relevés, quelque soit le type de municipalité de même que le rôle central joué par les différents acteurs dans ces municipalités. Nous avons pu faire la démonstration que, selon le type de municipalité, certains facteurs expliquaient le succès des uns alors que chez les autres, d'autres éléments contribuaient à l'essor de la localité ou à son déclin. Dans l'ensemble, les résultats obtenus ont été surprenants et nous apportons ici une synthèse d'ensemble. L'un des éléments frappants qui apparaît dans nos résultats de recherche sur les problématiques liées à la restructuration des communautés rurales, est la prise de conscience du phénomène de la dévitalisation et de la restructuration selon les municipalités<sup>360</sup>. Dans la municipalité en déclin, les problèmes tels la fermeture de l'école locale, la fermeture de l'une des deux

---

<sup>360</sup> Ces difficultés ne sont pas le propre des communautés rurales québécoises en dévitalisation, mais sont essentiellement le reflet de certaines sociétés occidentales et de quelques pays dits émergents qui, suite à la mondialisation et aux transformations dans les sciences et les techniques, voient leurs populations prendre les chemins des grands centres urbains à la recherche des meilleures conditions de vie, au détriment des localités rurales qui se vident, provoquant de fait une dévitalisation de cette ruralité.

épiceries de la municipalité, le déplacement d'une grande partie des services financiers dans la localité voisine (plus performante économiquement et démographiquement), la fermeture d'une bonne partie des entreprises privées locales sont autant de réalités tangibles qui reviennent dans les points de vue des intervenants locaux et qui affectent la MSA.

Dans la municipalité en restructuration, le constat conjoint est celui de la fermeture d'entreprises du secteur privé, essentiellement dans le secteur de la foresterie, ce qui a eu un effet d'entraînement sur les entreprises privées de petite taille. Ces dernières oeuvraient essentiellement dans les secteurs des services, de la restauration et de l'hôtellerie. On peut comprendre que ces deux types d'entreprises en milieu rural soient fortement dépendants de la force de l'immigration dans la localité, du niveau démographique local et du taux élevé du tourisme dans la municipalité. L'autre constat, le plus inquiétant d'ailleurs, est la perte démographique que vit l'ensemble des municipalités retenues depuis quelques années. Une perte encore plus inquiétante dans les municipalités en déclin et en restructuration.

L'autre inquiétude, tout aussi importante pour les acteurs locaux, est cette dualité problématique entre le vieillissement des populations locales et la migration des jeunes. La toute première conséquence de cette dualité est le manque de relève que vivent ces municipalités, essentiellement pour des emplois qui sont encore présents et qui nécessitent un remplacement à court terme. C'est notamment le cas des services (les caisses populaires Desjardins locales ont largement souligné le problème) ou de l'agriculture. Les premiers blâmés dans l'évolution de ces difficultés par les intervenants sont les deux paliers du gouvernement, c'est-à-dire, les politiques des gouvernements provincial et fédéral. À ce niveau, c'est essentiellement les politiques d'investissement de ces gouvernements qui sont remis en causes. Entre autres, les intervenants ont noté le manque de financement pour les communautés qui vivent des difficultés socioéconomiques, le manque de prise en compte des priorités des communautés rurales et le fait que les ruraux rejettent la condition d'assistés sociaux. Par exemple, au plan municipal, l'intervention des MRC dans l'orientation des investissements des municipalités rurales n'est pas acceptée par les populations, même si les MRC travaillent souvent de concert avec les administrations



municipales locales. Elle est jugée trop contraignante par les administrations municipales locales. Dans les faits, ce qui est recherché dans ces collectivités, c'est davantage un partenariat direct et complémentaire entre l'État et leurs communautés, une collaboration qui devrait permettre aux collectivités rurales d'évaluer, de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler leurs avoirs et leurs dépenses locales, sans une intervention externe.

Dans les trois cas qui nous engagent dans cette recherche, l'autre réflexion qui revenait touche la gestion des ressources forestières, compte tenu de leur impact dans les milieux ruraux. Les collectivités rurales émettent le vœu que les gouvernements provincial et fédéral harmonisent leurs politiques d'action sur la gestion des forêts publiques et privées. L'idée serait d'octroyer davantage de moyens financiers par le biais des subventions saisonnières pour freiner le processus enclenché, des fermetures d'usines ou de scieries dans les milieux ruraux. La relance de l'industrie forestière devrait donc créer des régions-ressources gagnantes, un dynamisme qui aurait des effets d'entraînement sur les localités qui ne disposent pas d'usines ou de scieries forestières. En outre, une invitation est faite aux deux paliers gouvernementaux d'élargir le marché de cette industrie pour la rendre moins vulnérable aux fluctuations du marché américain. Les propositions les plus récurrentes faites par les ruraux sont celles des marchés émergents tels que la Chine et l'Inde. Nous pensons que cette démarche n'est pas veine, elle est même la bienvenue quand bien même les marchés traditionnels de l'Europe centrale et de l'Est ou dans les pays du golf ne sont pas à négliger.

Le développement des municipalités rurales souffre aussi d'un jeu d'influence lié à la proximité des municipalités en difficulté de celles qui sont encore gagnantes. Notre démarche de terrain a permis de cerner que la proximité de SA et de SP par rapport à la localité de Saint-Pamphile offre une double appréciation. D'abord, en ce qui concerne l'accès aux emplois, Saint-Pamphile offre facilement des emplois pour les municipalités avoisinantes et crée aussi l'effet contraire d'empêcher le développement de ces emplois dans ces localités fragilisées. En ce qui a trait à l'offre des services, cette proximité peut souvent être désastreuse. Le restaurant, l'église et l'un des deux dépanneurs de la

municipalité ont fermé au profit de la municipalité de Saint-Pamphile qui offre les mêmes services d'une part. D'autre part, la caisse populaire de SA a opéré un regroupement des services avec celle de Saint-Pamphile. Cependant, dans cette relation d'influence, SP semble mieux profiter de sa proximité par rapport à Saint-Pamphile, ce qui n'est pas le cas de SA. Ensuite, la qualité des ressources humaines et l'attractivité des municipalités locales n'ont pas de relations directes avec le fait de la proximité à la localité dynamique. Dans l'ensemble, il se dégage un certain malaise. Les pertes démographiques progressives provoquent une démotivation dans le développement des initiatives internes. À SA les acteurs locaux semblent avoir «jeter l'éponge» alors qu'à SP des efforts sont encore enregistrés (mise en place d'un parc-industriel, d'une politique familiale) pour essayer de renverser la trajectoire de développement interne.

Concernant les organisations proprement dites, nous reconnaissons que les entreprises et les organismes de l'ÉS ont une représentation mitigée de la ruralité. À l'exception de la place centrale qu'occupent les coopératives financières par la forte présence des caisses Desjardins qui canalisent l'épargne locale et permettent la redistribution de celle-ci, on peut dire de l'ÉS que son poids économique n'est pas prépondérant lorsqu'on ne prend en compte que le niveau de création et de rétention des emplois, ou encore le nombre insuffisant des entreprises et la dépendance financière du volet organisme de cette ÉS. Toutefois, lorsqu'on considère le rôle joué par les coopératives financières dans le soutien au financement des projets locaux, on reconnaît tout de suite la place centrale occupée par cette ÉS dans ces municipalités. Les caisses Desjardins sont la première source de financement des projets communautaires et de ce fait, elles sont une composante indispensable à la survie de ces communautés rurales.

Nous avons vu que les OBNL sont fortement dépendants du support financier que leur apporte, entre autres, les municipalités et les caisses populaires locales. Toutefois, il est juste de reconnaître que la faiblesse démographique conjuguée au faible pouvoir d'achat dans ces municipalités ne permet pas de soutenir l'économie locale. De plus en plus, les populations des municipalités plus fragiles comme SA et SP réduisent leurs dépenses de

consommation pour équilibrer les coûts occasionnés par la perte d'emplois dans la plupart des ménages. Il y a cependant dans ces municipalités, un niveau d'interactions entre l'ÉS et les autres secteurs économiques qui permet de mieux rehausser la pertinence de ces entreprises et organismes dans ces milieux. La force du réseau informel entre les différents acteurs locaux conduit souvent à des réalisations qui exigent l'implication du plus grand nombre, ce qui permet de souligner l'importance du capital social local. Malheureusement, ce capital social semble suivre une trajectoire respectant les caractéristiques de chaque municipalité. En effet, nous avons pu démontrer que, plus une municipalité était dynamique, meilleur était son capital social. Enfin, la force de la présence des femmes explique la volonté d'exister du secteur de l'ÉS dans ces municipalités, essentiellement dans sa composante OBNL. Notre échantillon permet de soutenir leur présence aussi bien dans les CA, les AG qu'à propos des directions. Elles sont les initiatrices de nouvelles innovations et c'est encore elles qui essaient de donner une nouvelle dynamique dans ces municipalités en déclin, en restructuration et même dans la municipalité dynamique.

Ces conclusions apportent certainement des réponses à nos questionnements de recherche. Elles permettent de soutenir effectivement que les mutations structurelles que vivent les municipalités rurales, dépendamment de leur niveau de dynamisme, influencent sans aucun doute le développement des entreprises et organismes de l'ÉS. Ces derniers sont tenus, soit de fournir des efforts ou de s'adapter pour trouver de créneaux porteurs capables de répondre aux attentes de leurs communautés. La MBSM et la MSP offrent sans aucun doute, un portrait d'une bonne implication des entreprises et organismes de cette ÉS. Cependant, comme le montre le cas de SA, l'ÉS peut souffrir soit d'une forme de délocalisation dans les localités plus dynamiques ou encore souffrir d'un manque d'intérêt et de considération par les autres acteurs locaux et même par la population locale. Nous répondons de ce fait, à la première affirmation de notre hypothèse de recherche. Celle-ci soulignait que *«les coopératives et les autres formes d'organisations d'économie sociale, notamment les OBNL, sont les meilleurs établissements économiques susceptibles d'améliorer les situations de déclin les plus extrêmes»*. Cette affirmation ne peut être soutenue que pour le cas de la MSA. L'ÉS ni par la présence de ses entreprises, ni par son

poids économique local, encore moins par l'intérêt que lui porte les locaux, ne peut prendre à son actif, une volonté de changer la dynamique municipale locale, encore moins la trajectoire de développement ce celle-ci.

Le deuxième volet de notre hypothèse énonçait que *«lorsque les conditions socioéconomiques du milieu sont meilleures (vitalisation modérée), les entreprises du secteur privé se substituent à celles de l'économie sociale comme vecteur de développement»*. Là encore, nous ne sommes pas face à une vérité absolue. En effet, aussi bien à SA, à SP qu'à BSM, les entreprises du secteur privé ont un poids économique plus représentatif que celui de l'ÉS (90% pour BSM, 92,9% pour SP et 90,3% pour SA). Cela donne une trajectoire linéaire qui ne permet pas non plus de soutenir la troisième affirmation de notre hypothèse.

Cette troisième affirmation stipulait que *«dans les milieux à fort dynamisme socioéconomique, ce sont les grands établissements d'économie sociale, capables de concurrencer les entreprises privées de façon directe qui entrent en action, fortifiant ainsi le développement de la localité»*. Nous avons vu que le poids économique des entreprises d'ÉS à BSM n'était pas si prépondérant comparativement à SP et même à SA. Qui plus est, la caisse populaire de BSM, qui dispose de meilleurs revenus financiers que les autres organisations d'ÉS dans la municipalité, n'avait pas des performances économiques meilleures que celles de SP. Il n'existe pas à BSM un niveau de représentativité des entreprises et organismes de l'ÉS capable de concurrencer avec le secteur privé.

Cependant, nous avons vu que la présence de l'ÉS à BSM était fortement visible, notamment par la forte présence des activités organisées par la Corporation touristique locale. Mais, le nombre limité de ses emplois et de celui des organisations qu'elle représente, ne permet pas de situer un juste équilibre de ce secteur avec ceux de l'économie locale.

En définitive, la présence de l'ÉS est sans aucun doute une contribution certaine à ces municipalités rurales, mais celle-ci est rendu vulnérable à cause de son faible poids économique et ne permet aucune comparaison avec les autres secteurs, essentiellement avec le secteur privé. Il faut dire que la dépendance financière du secteur de l'ÉS des municipalités locales, entre autres, n'aide pas pour établir cette comparaison entre les secteurs économiques.

Le contenu de cette thèse nous permet de dresser le portrait général des municipalités de notre recherche. D'abord concernant la MBSM, nous constatons que les acteurs locaux sont de véritables vecteurs d'appoint et cela apporte un dynamisme réel dans la municipalité. Ici, les trois niveaux de secteurs économiques et les acteurs de chaque niveau se complètent (le secteur privé, le secteur de l'ÉS et le secteur de l'administration municipale). L'ÉS profite ainsi de ce dynamisme qui intervient aussi bien à l'intérieur de la municipalité que par des apports externes (afflux des touristes) et, fait profiter ce dynamisme à toute la communauté.

À SP, c'est essentiellement le conseil municipal qui est le vecteur central des initiatives locales. Il n'existe pas de véritable synergie entre les trois niveaux de secteurs économiques et les acteurs. On observe une fragilité du fonctionnement entre les secteurs privé, l'administration municipale et l'ÉS. Toutefois, le dynamisme apporté par l'administration municipale est accompagné par l'ÉS qui tente, tant bien que mal, à soutenir le développement du milieu.

À SA, on note une absence de cette complicité entre le secteur privé, celui de l'administration municipale et de l'ÉS. Il n'existe aucun secteur qui s'affirme comme véritable vecteur des initiatives locales. On assiste plutôt à une déconstruction entre les trois paliers et les acteurs locaux tentent plutôt de préserver les acquis par le maintien d'une certaine offre de services. Ce manque de synergie entre les trois paliers freine l'émergence de projets locaux et affecte la participation de la communauté aux initiatives collectives. Et cela, malgré la contribution des acteurs externes à la municipalité. C'est le cas notamment

du centre culturel Godend'Art qui doit fournir des efforts pour rechercher l'implication des participants à ses activités dans la municipalité.

## **2- Synergie entre l'immigration et la nouvelle politique nationale de la ruralité comme voie possible d'aide à la redynamisation rurale**

Quelles peuvent alors être les contributions possibles pour créer des tendances dynamiques, essentiellement pour les municipalités en restructuration et en déclin? Nous n'avons pas ici la prétention de proposer une solution miracle, mais plutôt de soumettre des propositions en termes de pistes de solutions possibles pour aider à la redynamisation de la ruralité en restructuration et en déclin. Nous apportons notre attention sur une synergie entre le processus d'immigration<sup>361</sup>/émigration comme alternative à la redynamisation de ces milieux et à la nouvelle politique québécoise de la ruralité (2007-2014).

L'immigration dans les municipalités en restructuration ou en déclin telles que SP et SA est souhaitable pour renverser la trajectoire de régression que vivent ces localités. Mais cela ne peut se faire sans créer au préalable des structures d'accueil qui garantissent ce retour. Depuis 1990, le Québec a renforcé sa politique d'immigration en établissant un énoncé de politique générale d'immigration qui met l'accent sur les principes de démocratie et de respect de la langue française (MRCI, 2004). Par la suite, ont suivi d'autres mesures dont le *Plan d'action 2004-2007*, qui s'appuie entre autres, sur une réelle insertion durable en emploi de l'immigrant et la régionalisation comme facteur de redynamisation socio-démographique et économique.

---

<sup>361</sup> Depuis la fin des années 60, le Québec s'est toujours intéressé à l'immigration pour faire face à son problème de perte démographique (Quimper, 2005). Le Québec a obtenu un véritable pouvoir en matière d'immigration en 1978, avec la signature de l'entente Cullen-Couture, avec le gouvernement fédéral, permettant au gouvernement du Québec d'avoir accès à la sélection, depuis l'étranger, des personnes désirant venir s'installer sur le territoire québécois (MCCI, 1991). Cette politique est renforcée en 1991 avec le gouvernement fédéral dans le cadre de l'accord Canada-Québec, permettant au Québec d'établir ses exigences pour une immigration plus indépendante.

Le choix d'une politique favorable à l'immigration dans les milieux ruraux en déclin et en restructuration présente un double avantage : le premier est le faible coût économique de cette approche, vu que la plupart de ceux qui choisissent d'immigrer au Québec ont déjà une formation académique spécifique. Le second avantage est la valorisation de la Politique nationale de la ruralité au Québec qui reste un outil capable de stimuler le développement des localités rurales du Québec. Autrement, la première de nos raisons peut servir les intérêts de la seconde et permettre au Québec de résoudre les cas de dévitalisation rurale des municipalités telles que SA et SP.

Dans les communautés en déclin, pour créer de la valeur ajoutée, il faudrait mettre l'accent sur les projets innovants, lesquels sont capables de briser le cercle de dépendance des structures du milieu sur les nouveaux arrivants (Quimper, 2005; Potvin, 2006). Les changements dans la communauté vont être dépendants de l'importance du nombre de migrants ou d'immigrants. Ainsi, plus le nombre est significatif plus l'expression des besoins va conduire aux changements dans le milieu (Bovenkerk, 1974, in Potvin, *ibid*). En outre, l'effet de concentration sur le nombre a lui aussi de l'influence sur le dynamisme communautaire. Ainsi, un fort taux dans une période courte va créer l'effet de masse et sera susceptible d'apporter des changements.

La préoccupation centrale qui revient chez les auteurs (Portes, 1997; Reimer, 2007; Desmarais et Rose, 2007; Allen, 2007; Steinbach, 2007; Clemenson et Pitblado, 2007) est celle du manque d'emplois chez les immigrants. Et, souvent, les petites localités ne disposent pas de moyens et de capacités pour mener des études ou mettre en place des programmes susceptibles de créer ces emplois souhaités (Burstein, 2007). Il y a dans les milieux ruraux, des atouts dont la promotion peut accroître l'intérêt de l'immigrant. On parle notamment des grands espaces et de l'héritage culturel. Dans les faits, le niveau de rétention de l'immigrant dans une localité est souvent fonction de l'accueil<sup>362</sup>.

---

<sup>362</sup> Le Québec connaît ce problème de rétention de ses immigrants qui ne restent pas longtemps et qui quittent cette province pour les provinces anglophones à la recherche d'un emploi afin d'améliorer leurs conditions de vie.

On comprend alors que «les collectivités de plus grande taille ont un meilleur taux de rétention que les collectivités de plus petite taille» (Burstein, in.op.cit. p. 47). Cela s'explique par le fait que dans ces collectivités, il y a plus d'opportunités, d'activités de loisirs, de possibilités d'emplois justifiant le caractère attractif de la collectivité, c'est le cas de la MBSM dans cette recherche. Bustein (ibid) énumère neuf conditions essentielles pour une stratégie gagnante d'accroissement de la présence de l'immigration en milieu rural. Nous associons une condition supplémentaire pour ressortir les dix conditions gagnantes d'intégration de l'immigrant pour soutenir le développement de SP et de SA essentiellement :

1) *Le leadership dans la localité* : c'est lui qui favorise la participation collective. Ce leadership doit aussi se faire ressentir sur des instances gouvernementales et des acteurs locaux.

2) *La collaboration entre les différentes instances* : cette collaboration s'articule autour des gouvernements provincial et fédéral, d'abord pour introduire des politiques communes et complémentaires en faveur de l'immigration, de même qu'à propos des mesures d'accompagnement en milieu rural.

3) *Une bonne vision de ce que l'on cherche à atteindre comme objectifs* : cette vision est capable de créer une émulation pour qu'une collectivité fasse du projet de revitalisation par l'immigration, un projet de vie, un projet personnel pour chaque membre.

4) *La promotion de l'éducation* : c'est par l'éducation qu'il est possible de créer les conditions préalables à une meilleure approbation sociale ou à une meilleure réceptivité de l'immigrant dans le milieu rural.

5) *L'existence d'un marché de l'emploi* : il va de soi que le projet de la promotion de l'immigration en milieu rural ne peut donner de résultats sans intégrer la dimension de l'accessibilité à l'emploi (Allen et Troestler, 2007).

6) *La coordination des initiatives entreprises ou à entreprendre* : pour y parvenir et minimiser les coûts reliés à cette coordination, il faut mettre des moyens adéquats (aussi bien humains que financiers).

7) *La promotion culturelle* : elle incite le nouvel arrivant à mieux se faire connaître et à être plus réceptif à son nouvel environnement.



8) *L'inventaire des actifs de la localité* : c'est un processus de planification qui permet de recenser toutes les ressources qui déterminent le niveau de l'économie locale et les potentialités futures, ce qui permet de mener des politiques socioéconomiques sectorielles en déterminant les besoins les plus pressants de la localité.

9) *La promotion du rôle des employeurs locaux* : les employeurs locaux doivent se sentir impliqués dans toutes les stratégies favorisant la promotion de l'immigration en milieu rural.

10) *Le sens de l'écoute des acteurs locaux et décisionnels* : Nous avons ajouté cette dimension parce que nous estimons que le projet de revitalisation rurale par l'immigration est avant tout un processus endogène. Le besoin ou la demande doit venir des communautés concernées. Pour ce faire, les acteurs décisionnels doivent avant tout être à l'écoute des communautés rurales, lesquelles sont les mieux placées pour recenser leurs besoins et prévoir les moyens à utiliser pour y faire face. Certains auteurs (Allen et Troestler, 2007; Roy, Belkhodja et Gallant, 2007; Yorn et Ouellet, 2007; Steinback, 2007), estiment à juste titre que cette façon de faire, qui prend en considération les revendications endogènes, est bénéfique pour les communautés locales.

Une série d'organismes régionaux ont vu le jour pour servir de croix de transmission des orientations gouvernementales, mais aussi pour permettre aux communautés locales d'engager des initiatives propres<sup>363</sup>. La volonté gouvernementale est réelle pour créer un effet d'intérêt de l'immigrant dans les milieux ruraux (Simard, 2007; Ouattara et Tranchant, 2007). Et, cette volonté serait plus efficace si elle établit une synergie avec la nouvelle

---

<sup>363</sup> En 2003, pour ressortir sa volonté de revoir ses relations avec les municipalités et les régions, mais surtout souhaitant la centralisation de la place de l'État, par l'entremise des élus locaux, on y met en place les 21 CRÉ. En 2004, le Québec a initié un programme intitulé *Briller parmi les meilleurs*, pour relever deux grands défis : celui des finances publiques et du redressement démographique. C'est dans le cadre de ce programme qu'il y a eu en région différents forums dont celui de la *Place au citoyen* et le *Forum des générations*. En ce qui concerne le financement de ces organismes et forums, on y voit la présence du gouvernement via le MCCI et le MRCI, mais aussi des MRC et la CRÉ. Un programme plus spécifique est mis en place depuis 2004, c'est le *Programme régional d'intégration (PRI)*. Projet financé par le gouvernement et la CRÉ, il permet la régionalisation de l'immigration. À côté du PRI, il y a le *Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)* et le *Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI)*. Ces deux programmes combinés permettent le soutien des projets et des services favorisant la meilleure intégration des nouveaux immigrants.

politique nationale de la ruralité (NPNR). La politique nationale de la ruralité (PNR) québécoise a été un cadre intéressant de canalisation de ressources en faveur de l'amélioration des conditions socioéconomiques des collectivités rurales.

La NPNR recommande une forte sensibilisation auprès des instances locales, notamment les Conférences régionales des élus (CRÉ), les MRC, des municipalités et des ministères concernés afin d'encourager son application et croître son efficacité sur le terrain. La NPNR fournit des outils et une logistique suffisante, capable de suivre les projets existants et ceux émergents. Le consensus obtenu de la NPNR porte des points tels que :

- 1- La volonté d'un but général pour assurer le développement des collectivités rurales et garantir l'occupation rationnelle et dynamique du territoire en misant sur la diversité et la particularité des milieux.
- 2- La mise en place des mécanismes de soutien, d'accompagnement et même de transfert de connaissances du gouvernement vers les collectivités rurales.
- 3- Le maintien d'une approche de développement axée sur la mobilisation, la coopération, l'ÉS, la concertation et l'engagement communautaire.

Le territoire d'application de la NPNR couvre désormais 1 011 municipalités et 34 communautés autochtones (Affaires municipales et des Régions, 2007). Elle couvre tout le territoire de la première PNR et en intègre de nouveaux<sup>364</sup>. C'est en prenant conscience de ces nouveaux défis que le gouvernement prévoit un budget de 280 millions \$ pour la NPNR pour la période allant de 2007 à 2014. Il y a là une opportunité à laquelle les municipalités de SA, de SP et de BSM peuvent tirer profit. Il revient donc aux acteurs de ces municipalités d'être des innovateurs en proposant des projets structurants, mais aussi des projets collectifs qui demandent une implication des groupes d'intérêt, des jeunes entrepreneurs de ces municipalités. Ces municipalités rurales en difficulté sortiraient

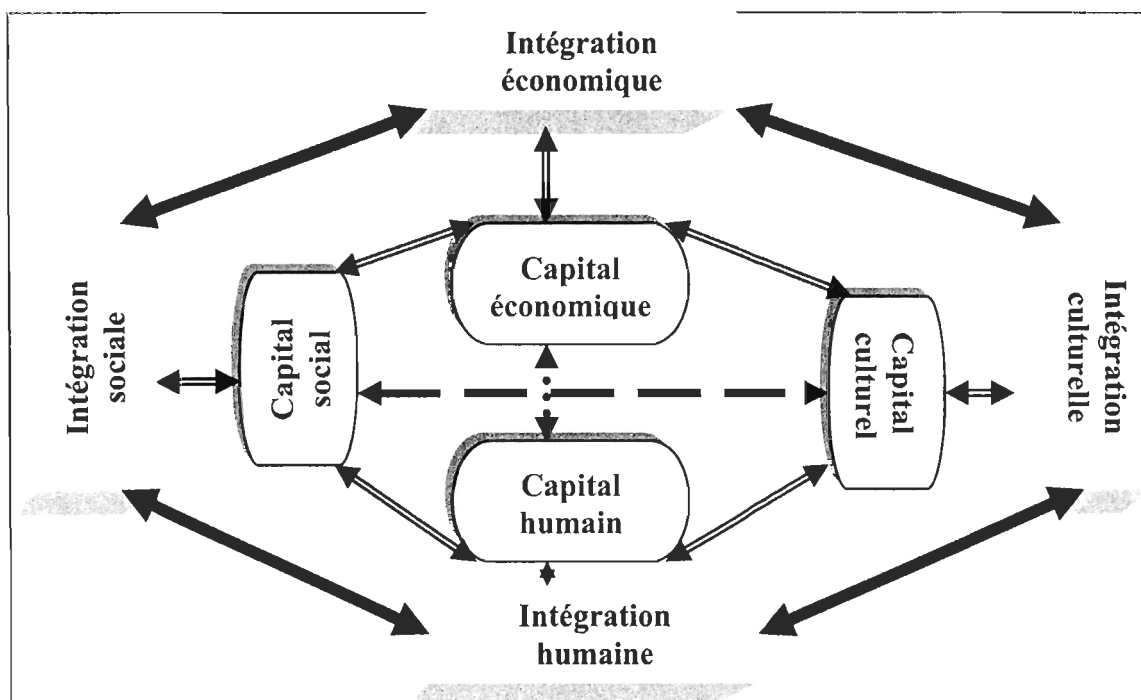
---

<sup>364</sup> Ce sont les municipalités d'Amos, de Lachute, de la Tuque, de Cowansville, de Matane et de Dolbeau-Mistassini qui ont des populations inférieures à 13 000 habitants. Il y a aussi des municipalités de Matagami, Lebel-Sur-Quévillon, Chapais et Chibougamau qui sont incluses dans le Pacte rural de la municipalité de Baie-James. Ces municipalités ont des populations de moins de 10 000 habitants (in. Affaires municipales et des régions, in.op.cit. p. 23). Les trois municipalités de notre recherche sont déjà dans la première PNR.

gagnantes de cette approche parce que les nouveaux arrivants apportent avec eux des projets divers et la NPNR serait l'outil qui leur donnera les moyens pour parvenir à la matérialisation de cette diversité. La structure de ce dynamisme est résumée à la figure 9 ci-dessous.

**Figure 9**

Dynamique d'intégration de l'immigrant en région



### 3- Autres alternatives

Il s'agit des propositions apportées par certaines instances du pallier gouvernemental québécois et d'autres acteurs socioéconomiques tels que la Fédération des Chambres de commerce du Québec (FCCQ). Entre autres, il y a le raffermissement de la position des gouvernements provincial et fédéral face aux exigences américaines sur le règlement du conflit du bois d'œuvre. Toutefois, quand bien même l'accent serait mis sur la réorientation

des relations internationales, le Québec et Ottawa, gagneraient à faciliter la reconversion et la consolidation de l'industrie de la foresterie en encourageant le flux des capitaux nécessaires à la reconversion des usines qui oeuvrent dans le secteur de la foresterie, vu que «les entreprises du secteur sont globalement déficitaires» (FCCQ, 2006, p. 47).

Il est donc à prévoir que si l'exode des jeunes n'est pas freiné ou contrôlé, la mise à la retraite dans les prochaines années de la main-d'œuvre expérimentée issue des *baby boomer* va incontestablement soulever des défis à très court terme. Les risques restent présent dans les localités fragiles comme SA ou SP où la crise forestière actuelle, conjuguée au manque de relève dans les emplois et la mise à la retraite des *baby boomer*, entraîne à la fermeture des scieries locales, avec des conséquences désastreuses pour ces municipalités.

Une proposition intéressante aussi serait d'encourager la mise en place et l'émergence des nouvelles technologies, notamment dans les métiers liés à l'usage informatique et de l'Internet. Les entreprises qui utilisent les nouvelles technologies de l'information n'ont pas fondamentalement besoin de s'installer dans les grands centres urbains. La mise en place d'une politique gouvernementale en faveur de l'implantation rurale de ce type d'entreprises, l'augmentation des enveloppes budgétaires en faveur de la ruralité sont autant de facteurs favorables au succès d'une telle démarche.

## BIBLIOGRAPHIE

Albarello, Luc et al. (dir.) (2003). *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*. 2<sup>e</sup> Éd. Bruxelles, De Boeck, 197 pages.

Allen, Bertrand et Troestler, Hubert (2007). «L'application sur le terrain de la stratégie du gouvernement du Québec en régionalisation de l'immigration». In *Revue Nos diversité. Collectivités rurales*, n°3, été 2007, pp. 69-75.

Angers, Maurice (1992). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Québec, CEC, 355 pages.

Arocena, José (1986). *Le développement par l'initiative locale: le cas français*. L'Harmattan, Paris, 227 pages.

Beaudry, Raymond et Saucier, Carol (2005). «La richesse sociale : le point de vue d'acteurs de l'économie sociale». In Carol Saucier et Marie-J. Bouchard (dir.). *Économie sociale et indicateurs de développement*. In *Revue Économie et solidarités*. Volume 36, n° 1, 2005, pp. 27-42.

Becker, Gary S. (1964). *Human capital: a theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. New York, National Bureau of Economic Research, 187 pages.

Becker, Gary S. (1971). *The economics of discrimination*, 2e Éd. Chicago, University of Chicago Press, 167 pages.

Becker, Gary S. et al. (1971). *Economic theory*. New York, Knopf, 222 pages.

Bélangier, Jean-Pierre et Lévesque, Benoît (1992). «Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat». Gérard Daigle et Guy Rocher (dir.). *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp.713-747.

Bidet, Éric et Laville, Jean-Louis (1997). «Reconnaître l'économie solidaire». In *Revue Culture en mouvement*. n°1, Antibes, 120 pages.

Binhas, Lynda (2005). «Des indicateurs de rentabilité sociale ou des indicateurs d'impact économique pour l'économie sociale?» In Carol Saucier et Marie-J. Bouchard (dir.). *Économie sociale et indicateurs de développement*. In *Revue Économie et solidarités*. Volume 36, n° 1, 2005, pp. 64-75.

Bollman, Ray D. (1992). *Régions rurales et petites villes du Canada*. Toronto, Thompson Educational, 490 pages.

Bonneau, Micheline (1984). «Développement régional et développement coopératif : vers la reconnaissance d'une nouvelle culture politique». In Bruno Jean et Danielle Lafontaine (dir.). *Région, régionalisme et développement régional le cas de l'Est du Québec*. Cahier du GRIDEQ, pp. 209-224.

Bontron, Jean-Claude (1985). «Population et espace rural : vers une nouvelle dynamique». In *Revue Pour La ruralité à l'horizon 2000*. N° spécial de juin, Privat, Toulouse, pp. 10-22.

Bontron, Jean-Claude (1991). «Espace rural et agriculture, des cartes pour réfléchir». In *Revue Agriculture, ruralité et société*. Paris, l'Harmattan, pp. 29-38.

Bontron, Jean-Claude (1992). *La recomposition du territoire : essai de typologie socioéconomique des cantons français*. Paris, DATAR-SEGESA, 60 pages.

Boutin, Gérald (1997). *L'entretien de recherche qualitatif*. Éd. PUQ, 169 pages.

Bourdieu, Pierre (1986). «The forms of capital» in John G. Richardson, *Handbook of theory and research for the Sociology of Education*. New York, Westpoint, London, Greenwood Press.

Bruyne, P. de, Schoutheete et M. de; Herman, J. (1974). *Dynamique de la recherche en sciences sociales : les pôles de la pratique méthodologique*. Préf. De Jean Ladrière, Paris, PUF, 240 pages.

Buijsrogge, Piet (1989). *Initiatives paysannes en Afrique de l'Ouest*. Paris, L'Harmattan, 220 pages.

Bureau du doyen des études avancées et de la recherche (2002). *Guide de présentation et de dépôt des rapports écrits, mémoires et thèses*. Université du Québec à Rimouski.

Burstein, Meyer (2007). «Promouvoir la présence des minorités visibles dans l'ensemble du Canada» In *Revue Nos diversités*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 45-49.

Caisse Populaire Desjardins de Saint-Adalbert (2004). *60<sup>e</sup> rapport annuel, faits saillants*. Saint-Adalbert, 12 pages.

Caisse Populaire Desjardins de Saint-Adalbert (2004). *États financiers*. Saint-Adalbert, 11 pages.

Caisse Populaire Desjardins des Hautes-Terres (L'Islet) (2005). *Rapport annuel*. Sainte-Perpétue, 34 pages.

Caisse Populaire Desjardins de Berthier-sur-Mer (2005). *60<sup>e</sup> Rapport annuel*. Berthier-sur-Mer, 25 pages.

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Éd. Fayard, Paris, 490 pges.

Chantier de l'économie sociale (1996). *Osons la solidarité ! Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale*. Sommet sur l'économie et l'emploi, octobre, Montréal, 64 pages.

CLD de la MRC de L'Islet (2004). *Profil socioéconomique Sainte-Perpétue*. CLD de la MRC de L'Islet, 27 pages.

CLD de la MRC de L'Islet (2004). *Profil socioéconomique Saint-Adalbert*. Centre Local de Développement de L'Islet, 26 pages.

Clemenson, Heather A. et Pitblado, J. Roger (2007). «Tendances récentes en matière de migration entre les régions rurales et urbaines». In *Revue Nos diversités*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 27-32.

Comeau, Yvan. *et al.* (2001). *Emploi, économie sociale, développement local. Les nouvelles filières*. PUQ, Sainte-Foy, 302 pages.

Comeau, Yvan (2000). *Grille de collecte et de catégorisation de données pour l'étude d'activités de l'économie sociale*. 2<sup>e</sup> Éd. Collection Études théoriques, n° ET9605, Cahiers du CRISES, 20 pages.

Comeau, Yvan et Lévesque, Benoît (1992) «La participation des travailleurs à la propriété des entreprises au Québec». In *Collection Études théoriques*. N° ET9204, Cahier du CRISES, 34 pages.

Comeau, Y. et Lacombe, L. (1998). *Monographie et évaluation du Carrefour de relance de l'économie et l'emploi au centre de Québec (CRÉECQ) (1993-1998)*. Université Laval.

Comeau, Yvan (2003). *Le communautaire, la nouvelle économie sociale et leurs retombées en région, Chaudière-Appalaches*. En collaboration avec l'Inter CDC de Chaudière-Appalaches, Éd. Terres Fauves, 199 pages.

Côté, Gilles (2004). *La participation des acteurs sociaux à l'évaluation et au suivi des impacts environnementaux et sociaux : le cas du complexe industriel d'Alcan à Alma (Québec)*. Thèse de doctorat, UQAC-UQAR, Québec, 377 pages.

Côté, Louis (2001). «La place du capital social comme facteur explicatif des différences de performance des conseils régionaux de développement du Québec». In *Administration publique du Canada*, volume, 44, n°1

CRCO de Chaudière-Appalaches, *Profil socioéconomique 2000 de la région Chaudière-Appalaches*. Montmagny, 81 pages.

D'Amboise, G. (1996). *Le projet de recherche en administration. Un guide général à sa préparation*. Sainte-Foy, Université Laval, Faculté des sciences de l'administration, 121 pages.

D'Amours, Martine. (1997). *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*. IFDEC, Montréal, 80 pages.

D'Armours, Martine (1999). *Procès d'institutionnalisation de l'économie sociale au Québec*. Cahiers du laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS). Département de travail social. UQAM, Montréal, n° 99-05, 50 pages.

Defourny, Jacques et Monzon Campos, José-L. (dir) (1992). *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/ The third sector, cooperative, mutual and nonprofit organisation*. Bruxelles, De Boeck, Université. CIRIEC, 459 pages.

Defourny, Jacques (1994). *Développer l'entreprise sociale*. Bruxelles, Fondation du Roi Baudoin, 33 pages.

Descoteaux, J.-L. et al. (1943) *La coopérative agricole : organismes de perfectionnement*. Québec, ministère de l'Agriculture de la province de Québec, 133 pages.

Deslauriers, J.-P. (dir.) (1987). «L'utilisation du groupe nominal dans l'analyse des besoins». In *Les méthodes de recherche qualitative*. PUQ.

Desroche, Henri (1993). *Projet coopératif et mutations sociales*. Université de Moncton, Chaire d'études coopératives, Moncton, N-B, 48 pages.

Desroche, Henri (1976). *Le Projet coopératif : son utopie et ses pratiques, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*. Éd. Économie et humanisme, Les éditions Ouvrières, Paris, 461 pages.

Desroche, Henry (1983). *Pour un traité d'économie sociale*. Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste, 254 pages.

Disant, Marie-Jeanne (2005). «De l'usage des dimensions de la rentabilité sociale dans les démarches de financement des entreprises d'économie sociale». In Carol Saucier et Marie J. Bouchard (dir.). *Économie sociale et indicateurs de développement*. In *Revue Économie et solidarités*. Volume 36, n° 1, 2005, pp. 142-153.

Dugas, Clermont (1989) «Une politique de développement rural : commentaire de Clermont Dugas en marge de la communication de Robert Laplante» In *Actes du colloque Les villages ruraux menacés : le pari du développement*. Organisé les 26 et 27 septembre 1988, sous la direction de Hugues Dionne et Jean Larrivée, GRIDEQ-IDNS, pp. 155-158.



Dugas, Clermont *et al.* (1990). *Points de vue sur le développement rural au Québec*. Québec. OPDQ- Service des communications, 78 pages.

Dugas, Clermont (1996). *L'espace rural canadien*. PUQ. Québec, 217 pages.

Dugas, Clermont (2002). «Une stratégie de renforcement des petits centres ruraux», In *Revue Organisation et territoire, réflexion sur la gestion, l'innovation et l'entrepreneurship*. Volume, 12, n°1 de l'hiver, pp. 11-16.

Dumais, Lucie et Jetté, Christian (2005). «A la recherche d'indicateurs d'impact social». In Carol Saucier et Marie J. Bouchard (dir.). *Économie sociale et indicateurs de développement*. In *Revue Économie et solidarités*. Volume 36, n° 1, 2005, pp. 43-63.

Duperré, Martine (2002). *Constitution des acteurs collectifs et dynamique de développement régional ; le cas d'une association régionale en santé et services sociaux*. Thèse de doctorat, UQAC-UQAR, Québec, 357 pages.

Ela, Jean-Marc (1994). «L'homme au centre de la ruralité africaine» dans Laval Doucet et al. (dir.). *Pleins feux sur une ruralité viable*. Écosociété, Montréal, 46 pages.

Ependa Muteba Wa Lupendja, Augustin (2003). *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement approprié*. Thèse de doctorat, UQAR et UQAC, Québec, 424 pages.

Evrard, Yves, Pras, Bernard, Roux, Elyette, en collab. avec Jean-Marie Choffray, Anne-Marie Dussaix, (1993). *Market, études et recherches en marketing : fondements et méthodes*. Paris F. Nathan, 629 pages.

Fafan, J.-M. (dir) (2001). «L'évaluation sociale: un enjeu politique». In *Cahiers de recherche sociologique*. N°35, 217 pages.

Faveau, Louis et Fréchette, Lucie (2002). «L'économie sociale québécoise engagée dans la solidarité internationale» in Louis Favreau et Lucie Fréchette (dir.). *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. PUQ, pp. 144-196.

Favreau, Louis (2000). «Le travail social au Québec (1960-2000) : 40 ans de transformation d'une profession». In *Revue Le «nouveau» travail social...* NPS. Volume 13, n°1. pp. 27-47.

FCCQ (2006). *Vision économique pour un Québec gagnant*. Bibliothèque nationale du Québec, 65 pages.

Flora, Cornelia Butler et Flora, Ian (1993). «Entrepreneurial Social Infrastructures: A necessary Ingredient in Rural Blueprint For Tomorrow» In *Annals of the American Academy of Political and Social Science*. Volume 529, Washington, D.C., pp. 48-58.

Fontan, J.-M. (1990). «Les corporations de développement économique communautaire : une des avenues du mouvement social dans l'économie». In *Revue Coopératives et développement*. Volume 21, n° 2, pp. 51-68.

Forster, Jacques (1986). «L'évolution de la pensée économique sur le développement», In Abdelwahab, Bouhdiba (dir.). *Le développement en question*. Dimension-Bilan-Perspectives. Actes du colloque : Tunis, 24-29 novembre. Université de Tunis. Centre d'études et de recherches économiques et sociales. Série études sociologiques n°16, pp. 53-68.

Fortin, Gérald (1984) «Aménager le rural, c'est aménager quoi ?». In Bernard Vachon (dir.). *Actes du colloque: l'aménagement du territoire, c'est aussi l'aménagement des campagnes*. UQAM, pp. 185-193.

Fortin, Gérald (1988). «Quelques réflexions sur un séminaire». *Recherches sociographiques*. Volume XXIX, n° 2-3, pp 455-460.

Fortin, Marie-Josée (1998). «La culture paysagère locale : au cœur du projet identitaire des communautés rurales». In Serge Côté et Marc-Urbain Proulx (dir.). *Espaces en mutation*. GRIDEQ-GRIR, pp.87-100.

Freitag, Michel (1986). *Dialectique et société*. Volume III, Montréal, Éd. Saint Martin..

Friedland, William H. (1982). «The End of Rural Sociology and the Future of Rural Sociology». In *Rural Sociology*, n°47, pp. 589-608.

Gadrey, Jean (2005). «L'intervention de l'utilité sociale des associations en France : à la recherche de conventions, de régulations, de critères et de méthodes d'évaluation». In Carol Saucier et Marie J. Bouchard (dir.). *Économie sociale et indicateurs de développement*. In *Revue Économie et solidarités*. Volume 36, n° 1, 2005, pp. 7-26.

Garingue, Philippe (1956). «St-Justin: A Case Study in French Canadian Rural Organization», In *The Canadian Journal of Economic and Political Science*. 22, 3, pp. 301-318.

Gauthier, Benoît (dir.) (2003). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. 4<sup>e</sup> Éd. Sainte-Foy, Québec, PUQ, 619 pages.

Gauthier, Benoît (dir.) (1998). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. 3<sup>e</sup> Éd. Sainte-Foy, Québec. PUQ, 529 pages.

- Gide, Charles (1905). *Les sociétés coopératives de consommation*. Reims, 33 pages.
- Gide, Charles (1947). *Histoire des doctrines économiques*. volume 2, 7<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Sirey, Sidney, 901 pages.
- Giddens, Anthony (1987). *La constitution de la société*. Paris, PUF, 474 pages.
- Girode-Séville, Martine et Perret, Véronique (1999). «Fondements épistémologiques de la recherche». In Thiétart, Raymond-Alain (dir.). *Méthodes de recherche en management*. Paris, Dunod, pp. 13-34.
- Glaser, Barney, G. et Strauss, Anselm L. (1976). *The discovery of grounded theory: strategies for qualitative research*. Chicago, Aldine Pub., 271 pages.
- Glaeser, Edward *et al.* (1999). *Measuring social interactions*. Cambridge, Mass, Harvard University, Harvard Institute of Economic Research, 57 pages.
- Guba, E.G. and Lincoln, Y.S (1994). «Competing Paradigms in Qualitative Research», In N.K. Denzin and Y. Lincoln (dir.). *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 105-117.
- Heffron, John M. (2000). «Beyond Community and Society : The Externalities of Social Capital Building». In *Policy Sciences*, 33, pp. 477-494.
- Hlady-Rispal, Martine (2000). «Une stratégie de recherche en gestion : l'étude de cas». In *Revue Française de gestion*, n° 127 (janv./fév. 2000), pp. 61-70.
- Hlady-Rispal, Martine (2002). *La méthode des cas : application à la recherche en gestion*. Préface de Bertrand Saporta, Bruxelles, De Boeck Université, 250 pages.
- Huberman, A. Michael et Miles, B. Matthew (1991). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Autre titre : *Qualitative data analysis : a sourcebook of new methods*. Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, Bruxelles, De Boeck, 480 pages.
- Jean, Bruno (1985) (dir.). *La ruralité en question, réalité sociale et théorie sociologique*. Université du Québec à Rimouski, Québec, 91 pages.
- Jean, Bruno (1985). «Réalité sociale et théorie sociologique : notes sur la question rurale en sociologie». In Bruno, Jean (dir.). *La ruralité en question, réalité sociale et théorie sociologique*. Université du Québec à Rimouski, Québec, pp. 7-17.
- Jean, Bruno (1989). «Le développement régional à l'heure du développement local : le temps des incertitudes». In *Revue canadienne des sciences régionales*. Volume 12, n°1, pp. 9-24.

Jean, Bruno (1997). *Territoires d'avenir : pour une sociologie de la ruralité*. Québec, PUQ, 318 pages.

Jean, Bruno (1999). «Les communautés rurales : vers une revitalisation durable». In *Cahier des conférences, Présentation dans le cadre du forum l'agriculture, un choix pour le développement de Chaudière-Appalaches*. Le manoir Lac-Étchemin, pp. 16-39.

Jean, Bruno (2000). «Territoires ruraux, territoires d'avenir. Ruralité, modernité avancée et recomposition des systèmes ruraux». In *Des campagnes vivantes un modèle pour l'Europe?* Nantes, pp. 149-164.

Jean, Bruno (2002) «Réussir le développement approprié des régions rurales : quelques conditions gagnantes» In Louis Favreau, Martin Robitaille et Daniel Tremblay (dir.). *Quel avenir pour les régions?* CRDC-UQO, pp. 81-94.

Jean, Bruno (2003). «Dix conditions gagnantes des communautés rurales», In *Revue Organisation et territoire, réflexion sur la gestion, l'innovation et l'entrepreneurship*. Volume 12, n°2 printemps-été, pp. 19-30.

Jollivet, Marcel (1978). «Rente foncière et gestion des ressources naturelles». In *Études rurales*. N° 71-72, pp. 257-278.

Joyal, André (2002). *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Québec, IQRC, 156 pages.

Kayser, Bernard (1990). *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris, Armand-Colin, 316 pages.

Kieffer, C. K. (1984). «Citizen empowerment : a developmental perspective». In *Prevention In Human Services*. 3 pp. 9-33.

Klein, Juan-Luis (2002). « Pourquoi sortir de l'approche centre-périphérie». In *Revue Organisation et territoire, réflexion sur la gestion, l'innovation et l'entrepreneurship*. Volume 12, n°1 de l'hiver, pp. 33-38.

Kuhn, Thomas Samuel (1983) *La structure des révolutions scientifiques*. Ouvrage, trad. de l'américain par Laure Meyer, autre titre : *The structure of scientific revolutions*. Paris, Flammarion, 284 pages.

Laflamme, Marcel (2001). «Gestion d'une coopérative». In *Notes de cours COP 601*. IRECUS, Université de Sherbrooke.

Lamarche, Lucie (1998). «L'économie sociale : un modèle de développement au service de l'État centralisé», dans Louise Boivin et Mark Fortier (dir.). *L'économie sociale : l'avenir d'une illusion*. Fides, Boucherville, pp. 137-160.

Laville, Jean-Louis (2000) (dir.). *L'économie solidaire, une perspective internationale*. Desclée de Brouwer, 343 pages.

Laville, Jean-Louis (1995). «Économie solidaire, économie sociale et État social». In *Contre l'exclusion, repenser l'économie*. Actes du 13<sup>e</sup> colloque de l'Association d'économie politique, Sainte-Foy, PUQ, pp. 161-174.

Lefrançois, Richard (1992). *Stratégie de recherche en sciences sociales : applications à la gérontologie*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 358 pages.

Légaré, J. et Demers, A. (1993). «Introduction». In *L'évaluation sociale : savoirs, éthique, méthodes*. Actes du LIX<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne des sociologues et des anthropologues de langue française (ACSALF), Montréal, Méridien, 372 pages.

Lévesque, Benoît (1999). «Développement local et économie sociale : éléments incontournables du nouvel environnement». In *Revue Économie et solidarités*. Volume 30, n<sup>o</sup> 1, 1999, pp. 111-126.

Lévesque, Benoît et Mendell, Marguerite (1999). «L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche». In *Revue Lien social et politiques-RIAC*, 41, printemps, pp. 105-118.

Lévesque, Maurice et White, Deena (1999). «Le concept de capital social et ses usages» In *Lien social et politique*. RIAC, Québec, n<sup>o</sup>4, pp. 23-33.

Lévesque, Benoît (2001). *Le développement local et régional, avant et après la mondialisation*. Cahiers du CRISES, n<sup>o</sup> ET0116, Montréal, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

Lowndes, V and Wilson, D (2001). «Social Capital and Local Governance : Exploring the Institutional Design Variable». In *Political Studies*. Volume 49, pp. 629-667.

L'Union des municipalités du Québec (2006). *Mémoire sur le renouvellement de la politique nationale de la ruralité, présenté à la ministre des affaires municipales et des régions*. Québec, 38 pages.

Mace, Gordon et Pétry, François (2000). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. 2<sup>e</sup> Éd., Les Presses de l'Université Laval, De Boeck Université, 134 pages.

Mace, Gordon (1992). *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Les Presses de l'Université Laval, 120 pages.

Marshall, Gordon (1994). *The Concise Oxford dictionary of sociology*. Oxford, Oxford University Press, 571 pages.

Massicotte, Guy (2002). «Pourquoi et comment mettre en valeur tous les territoires du Québec». In *Revue Organisation et territoire, réflexion sur la gestion, l'innovation et l'entrepreneursip*. Volume 11, n°1 de l'hiver, pp. 5-10.

Méda, Dominique (1999). *Qu'est ce que la richesse?* Paris, Éd. Alto Aubier, 427 pages.

Méda, Dominique (1995). *Le travail, une valeur en voie de disparition*. Paris, Aubier, Champs/Flammarion.

Ministère des Affaires Municipales (1996). *Répertoire des municipalités du Québec*. Les publications du Québec, Sainte-Foy, pp. 19-40.

Moigne, J.-L., Le (1995). *Les épistémologies constructivistes*. Paris, PUF, 127 pages.

Moquay, Patrick (1998). «Sentiment d'appartenance et développement régional». In Serge Côté et Marc-Urbain Proulx (dir.). *Espaces en mutation*. GRIDEQ-GRIR, pp. 57-86.

Morin, R. (1994-1995). «L'expérience montréalaise des corporations de développement économique communautaire : à la croisée des chemins». In *Revue Coopératives et développement*, volume 26, n° 2, pp. 13-39.

Municipalité de Berthier-sur-Mer (2005). *Plan d'urbanisme de Berthier-sur-Mer. Municipalité de Berthier-sur-Mer*. 31 pages.

Navarro-Flores, Olga (2006). *Les relations de partenariat Nord-Sud : du paradoxe au compromis. Une approche institutionnaliste des relations entre ONG dans le secteur de la coopération internationale*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 476 pages.

Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet (2006). *Rapport d'activités 2005-2006*. [S.l], [S.n], 30 pages.

Olivier, Jacques et Bertrand, Marc-André. (1999). «L'évolution de l'agriculture en Chaudière-Appalaches». In *Cahier des conférences, Présentation dans le cadre du forum l'agriculture, un choix pour le développement de Chaudière-Appalaches*. Le manoir Lac-Étchem, pp. 2-8.

OPDQ (1990). In Louis-Marie Bouchard (dir.). *Point de vue sur le développement rural au Québec*. Québec, ministère du conseil exécutif, Office de planification et de développement du Québec, Collection dossier de développement régional, 78 pages.

Ouattara, Ibrahim et Tranchant, Carole C. (2007). «L'immigration vers les communautés rurales : un phénomène singulier et singulièrement prometteur». In *Revue Nos diversités. Collectivités rurales*, n°3, été 2007, pp. 106-112.

- Ouellet, André (1981). *Processus de recherche, une approche systémique*. Québec, PUQ, 268 pages.
- Paillé, Pierre (1996). «De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier». In *Recherches qualitatives*. Volume 15, pp. 179-194.
- Paillé, Pierre et Mucchielli, Alex (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. (Trad.), Paris, Armand Colin.
- Paillé, Pierre et Mucchielli, Alex (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, 211 pages.
- Pecqueur, Bernard (1989). *Le développement local : mode ou modèle?* Paris, Syros-Alternatives, 149 pages.
- Pelletier D., Marois, F. et Massé, G. (1996). *Profil socioéconomique des groupes communautaires membres de la CDC Montmagny-L'Islet*. CDC Montmagny-L'Islet.
- Perroux, François (1981). *Pour une philosophie de nouveau développement*. Aubier Montaigne, Paris.
- Petrella, Ricardo (2004). *Désir d'humanité. Le droit de rêver*. Éd. Écosociété, Montréal, 216 pages.
- Polèse, Mario (1996) *La décentralisation fiscale est-elle possible dans les pays en développement?* Montréal, Villes et développement, Groupe interuniversitaire de Montréal, 19 pages.
- Polèse, Mario et Roy, Martin (1999). «La dynamique spatiale des activités économiques au Québec». In *Cahier de géographie du Québec*. Volume 43, n°118, pp. 43-71.
- Portes, Alejandro (1998). «Social Capital: Its Origins and Applications in Modern Sociology». In *Ann. Rev. Social*. Volume 24, pp.1-24.
- Potvin, Dominique (2006). *Les jeunes adultes migrants de retour, un potentiel pour le développement de leur région d'origine*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Rimouski, 326 pages.
- Poupart, Jean; Lalonde, Michèle et Jaccoud, Mylène (1997). *De l'École de Chicago au postmodernisme : trois quarts de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative*. Québec, Presses Inter Universitaires, 335 pages.
- Pépin, Lucie (2000). *Les services de proximité en milieu rural québécois*. Cahier du GRIDEQ n°22, UQAR, 142 pages.

Prades, Jacques (2005). «De la mesure de la richesse économique. Réflexion autour du concept. Mesures et pratiques sociales». In Carol Saucier et Marie J. Bouchard (dir.). *Économie sociale et indicateurs de développement*. In Revue *Économie et solidarités*. Volume 36, n° 1, 2005, pp. 76-88.

Prévost, Paul (1992). *Développement local et entrepreneurship*. IRECUS, Doc 92-04, Université de Sherbrooke.

Prévost, Paul. (1993). *Entrepreneurship et développement local*. Les éditions Transcontinentales inc.

Prévost, Paul (1996) *Le développement local et les coopératives*. IRECUS, Doc 96-03 Université de Sherbrooke.

Prévost, Paul (2001). *Le développement local : contexte et définition*. IRECUS, Doc 01-03 Université de Sherbrooke.

Putnam, Robert (1999). «Le déclin du capital social aux États-Unis». In *Lien social et politiques*. RIAC, n° 41, pp. 13-21.

Putnam, Robert (1995). «Jouer seul au bowling : le déclin du capital social de l'Amérique». In *Journal of Democracy*. Volume 6 n°1, pp. 65-71.

Putnam, Robert. D. (1995). «Bowling alone: America's Declining Social Capital». In *J. Democr.* 6, pp.65-78.

Quimper, Éric (2005). *Le processus d'accueil et d'intégration dans les zones à faible densité d'immigrants : une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local*. Mémoire de Maîtrise, Université de Sherbrooke, 188 pages.

Ragin, Charles C. (1987). *The comparative method : moving beyond qualitative and quantitative strategies*. Berkeley, Ca, University of California Press, 185 pages.

Reimer, Bill (2007). «L'immigration au sein de la nouvelle économie rurale», In Revue *Nos diversités*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 3-8.

Reimer, Bill (1997). *Understanding the New Rural Economy : Choices and Options. Sample selection* (Draft version). Montréal, Concordia University, 13 pages.

Robert, Michelle *et al.* (dir.) (1984). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. 2<sup>e</sup> Éd., Edisem Inc., 242 pages.



Robson, Colin (2002). *Real world research : A resource for social scientists and practitioner-researchers*. 2<sup>e</sup> Éd., Oxford, UK, Malden, Mass, Blackwell Publishers, 599 pages.

Rongère, Pierrette (1979). *Méthodes des sciences sociales*. Paris, Mémentons Dalloz, 118 pages.

Rose, Monique-M. et Desmarais, Julie (2007) «Orientation en faveur de la régionalisation de l'immigration : une réflexion». In Revue *Nos diversités*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 55-62.

Roy, Jean-Olivier; Belkhodja, Chedly et Gallant, Nicole (2007). «Immigration francophone en milieu minoritaire: le défi de la ruralité». In Revue *Nos diversités*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 87-92.

Royer, Isabelle et Zarlowski, Philippe (1999). «Le design de recherche». In Thiétart, Raymond-Alain (dir.). *Méthodes de recherche en management*. Paris, Dunod, pp. 139-168.

Royer, Isabelle et Zarlowski, Philippe (1999). «Échantillon (s)». In Thiétart, Raymond-Alain (dir.). *Méthodes de recherche en management*. Paris, Dunod, pp. 188-223.

Saucier, Carol (2002). «Développement et économie sociale dans la région du Bas-saint-Laurent (Québec)». In Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay, Suzanne Tremblay (dir.). *Développement local, économie sociale et démocratie*. PUQ, pp. 127-149.

Saucier, Carol. et Thivierge, Nicole. (2000). *Un portrait de l'économie sociale au Bas-Saint-Laurent*. CRCD, CRES-BSL, GRIDEQ, UQAR, 118 pages.

Saucier, Carol. et Thivierge, Nicole. (2000). «L'économie sociale comme facteur de développement et de cohésion» In Danièle Lafontaine et Nicole Thivierge (dir.). *Le développement et l'aménagement des régions fragiles*. GRIDEQ-GRIR, Rimouski, pp. 101-115.

Saucier, Carol (2005). «Les critères de mesure de la richesse et de l'utilité sociales produites par les entreprises collectives». In Carol Saucier et Marie J. Bouchard (dir.). *Économie sociale et indicateurs de développement*. In Revue *Économie et solidarités*. Volume 36, n° 1, 2005, pp. 1-6.

Saucier, Carol (1986). *Les coopératives d'habitation et le changement social*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal, 312 pages.

Saucier, Carol (1998) «Expériences coopératives dans le Bas-Saint-Laurent: développement local et économie sociale». In *L'entreprise coopérative: expériences et recherches francophones*. D. Malabon, (dir.) Limoges, Presses universitaires du Limousin, pp. 129-152.

Silverman, David (1993). *Interpreting qualitative data : methods for analysing talk, text and interaction*. London, Sage, 224 pages.

Simard, Majella (2003). *La fragilité de l'espace rural québécois : le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent, enjeux et perspectives d'avenir*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Rimouski, Québec, 964 pages.

Simard, Myriam (2007). «L'intégration des immigrants hors de Montréal». In *Revue Nos diversité*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 119-124.

Steinbach, Marilyn (2007). «Capital social et intégration des immigrants en Estrie». In *Revue Nos diversité*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 197-201.

Tashakkori, Abbas and Teddlie, Charles (1998). *Mixed methodology : combining qualitative and quantitative approaches*. Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, 185 pages.

Tesh (1990). *Qualitative Research. Analysis types & Software tools*. (trad.), New-York, The Falmer Press.

Thiétart, Raymond-Alain (dir.) (1999). *Méthodes de recherche en management*. Paris, Dunod, 535 pages.

Toffler, Alvin (1991). *Les nouveaux pouvoirs (Powershift) Savoir, richesse et violence à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle*. Traduit de l'anglais (États-Unis) par André Charpentier, avec la collaboration de Denise Meurier, Évelyne Chatelain, Josette Chicheportiche, Éric Diacon. Éd. Fayard, 660 pages.

Touraine, Alain (2003). *La globalisation : réalités, idéologies et déclin*. HEC, Montréal, 39 pages.

Touraine, Alain (1997). *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*. Éd. Fayard, Paris, 395 pages.

Vachon, Bernard (2003). «Ruralité en péril», In *Revue Organisation et territoire, réflexion sur la gestion, l'innovation et l'entrepreneuriat*. Volume 12, n°2, Printemps-été, pp. 31-40.

Vienney, Claude (1994). *L'économie sociale*. La Découverte, Paris, 125 pages.

Woolcock, M. et Narayan, D. (2000). «Social Capital : Implications for Development Theory, Research, and Policy». In *The World Bank Research Observer*. Volume 15, n° 2, pp. 225-249.

Yin, Robert K (2003). *Applications of case study research*. 2e Éd., Thousand Oaks, Sage Publications (c.2003), 173 pages.

Yin, Robert K (2003). *Case study research, design and methods*. 3e Éd., Thousand Oaks, Calif, Sage Publications, (c2003), 181 pages.

Yin, Robert K (1984). *Case study research, design and methods*. Foreword by Donald T. Campbell, Beverly Hills, Calif, Sage Publications, (c1984), 160 pages.

Yorn, Chakda et Ouellet, Marie-Lou (2007). «Immigration dans les territoires ruraux du Québec». In Revue *Nos diversités*. Collectivités rurales, n°3, été 2007, pp. 113-118.

## DOCUMENTS INTERNET

Ministère des Affaires Municipales et des Régions (2007). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014, une force pour le Québec*. Affaires Municipales et Régions, Québec 84 pages.

Adresse URL:

[http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/regions/ruralite/ruralite\\_politique.pdf](http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/regions/ruralite/ruralite_politique.pdf)

(Page consultée du 04, 06, 07, 10 et 13 janvier 2008), 84 pages.

Alliance Coopérative Internationale (ACI) (2003). «Qu'est ce qu'une coopérative?»

Adresse URL : <http://www.agr.gc.ca/policy/coop/kitcoop/fiche1.html>

(Page consultée le 2, 3 et 4 mai 2005).

Alliance Coopérative Internationale (2000). «Coopérative et promotion de l'emploi». 78<sup>e</sup> journée internationale des coopératives de l'ACI, 6<sup>e</sup> journée internationale des coopératives de l'ONU, (1<sup>er</sup> juillet 2000).

Adresse URL : <http://www.copacgva.org/idc/french-coopday.pdf>

(Page consultée le 6, 7 et 9 mai 2005)

Chantiers de l'économie sociale (2000). *De nouveau, nous osons. Document de positionnement stratégique*, Montréal, Chantier de L'économie sociale.

Adresse URL : <http://www.aruces.uqam.ca/aruces/publications/chesstrategie.pdf>.

(Page consultée le 16 mai 2005).

Coopérative de développement régional, Québec-Appalaches (CDRQA): *Liste des coopératives*. Adresse URL : <http://www.cdrqa.coop/region/cooperatives.php>

(page consultée le 10 juin 2005).

Dugas, Clermont (2003). «Les politiques de développement régional au Canada depuis 1960 : éléments de bilan». *In colloque, Les classiques des sciences sociales*.

Adresse URL :

[http://www.uqac.quebec.ca/zones30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zones30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

(Page consultée le 17 avril 2005).

Gouvernement du Canada . Adresse URL : <http://www.mic.gouv.qc.ca/>

(Page consultée le 12 juin 2005).

Institut de Recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) . Adresse URL : <http://www.callisto.si.usherb.ca/~irecus/>

(Page consultée le 15 mai 2005).

Institut de la Statistique du Québec (2006). *Migration interrégionale, MRC et territoire équivalent de Chaudière-Appalaches, 2004-2005*.

Adresse URL:

[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/societe/demographie/migrations/mig\\_re\\_par\\_mrc12.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/societe/demographie/migrations/mig_re_par_mrc12.htm)

(Page consultée le 16 octobre 2006).

Institut de la Statistique du Québec (2006). *Population selon le groupe d'âge et le sexe, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1996 et 2001-2005*. Adresse URL:

[http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/societe/demographie/demo\\_gen/pop\\_age12.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil12/societe/demographie/demo_gen/pop_age12.htm)

(Page consultée le 16 et 19 octobre 2006).

Institut de la Statistique du Québec (2006). *Pyramide des âges, Québec, 1er juillet 2004*

Adresse URL:

[http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc\\_poplt/pyram.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/pyram.htm)

(Page consultée le 16 et 17 octobre 2006).

Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration (1991). *Au Québec pour bâtir ensemble : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Gouvernement du Québec, 112 pages.

Adresse URL : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf>

(Page consultée le 10, 11, 12, et 13 novembre 2007).

Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (2003). *Consultation 2005-2007. Caractéristiques de l'immigration au Québec, statistiques*. Gouvernement du Québec. 39 pages

Adresse URL : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/0507-caracteristiques-immigration.pdf>

(Page consulté le 28, 29 et 30 octobre 2007).

Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration (2004b). *Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2001 : caractéristiques générales-recensement 2001; données ethnoculturelles*. Gouvernement du Québec, 136 pages.

Adresse URL :

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Population-immigree-recensee-Quebec-regions-2001.pdf>

(Page consultée le 5, 6, 7 et 8 novembre 2007).

Municipalité de Berthier-sur-Mer (2001). *Toutes les données*. Adresse URL:

<http://www12.statcan.ca/english/profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2418065&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=berthier-sur-mer&SearchType=Begins&SearchPR=24&B1=All&Custom=>

(Page consultée de février 2007 à novembre 2007).

Municipalité de Saint-Adalbert (2001). *Toutes les données*. Adresse URL:

<http://www12.statcan.ca/english/profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2417015&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Saintadalbert&SearchType=Begins&SearchPR=24&B1=All&Custom=>

(Page consultée de février 2007 à novembre 2007).

Municipalité de Sainte-Perpétue (2001). *Toutes les données*. Adresse URL:

<http://www12.statcan.ca/english/profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2417030&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Sainteperpetue&SearchType=Begins&SearchPR=24&B1=All&Custom=>

(Page consultée de février 2007 à novembre 2007).

Neamtan, Nancy (2000). *Économie sociale et évaluation, état du dossier au Québec. Document présenté au Forum sur l'innovation sociale de l'OCDE*.

Adresse URL : <http://www.aruc-es.uqam.ca/aruces/publications>

(Page consultée le 29 et 30 mai 2005).

Pampalon, Robert (2000). *Une contribution de la géographie à la connaissance des inégalités sociales de santé et de bien-être au Québec*. Institut national santé publique du Québec.

Adresse URL : [http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes\\_2000/pampalon/article.htm](http://xxi.ac-reims.fr/fig-st-die/actes_2000/pampalon/article.htm)

(Page consulté le 25 et 26 mai 2006).

Statistique Canada. *Profil des communautés 2001*. Adresse URL :

[http://www12.statcan.ca/francais/Profil01/PlaceSearchForm1\\_F.cfm?LANG=F](http://www12.statcan.ca/francais/Profil01/PlaceSearchForm1_F.cfm?LANG=F)

(Page consultée de 2005 à 2008).

## **ANNEXES**

**Annexe 1** : Caractéristiques de la structure juridique entre les coopératives et les OBNL

**Annexe 2** : Tableau comparatif entre les coopératives, les compagnies et les OBNL

**Annexe 3** : Principes coopératifs

**Annexe 4** : Explication sur la compréhension des indices de catégorisation

**Annexe 5** : Questionnaire d'entrevues

## Annexe 1

## Caractéristiques de la structure juridique entre les coopératives et les OBNL

		Coopérative	OBNL
<b>1- Mission et objectifs</b>	L'organisation vise à :	Répondre aux besoins de ses membres	Promouvoir ou défendre une cause
<b>2- Fonctionnement légal</b>	La gestion démocratique est :	Obligatoire par la loi	Facultative par la loi
	Les règlements sont adoptés par	L'assemblée générale	Le conseil d'administration
	L'utilisation des services par les membres est...	Obligatoire par la loi	Facultative par la loi
	L'organisation est régie par	Le MDERR <sup>1</sup>	Le REQ <sup>2</sup>
	L'organisation	Est d'abord une entreprise	N'est pas nécessairement une entreprise
<b>3- Pouvoirs et responsabilités</b>	Participation à la propriété, aux pouvoirs et aux résultats	Pour tous les membres	Variable selon le type de membre
	«un membre = un vote»	Obligatoire par la loi	Possibilité de déterminer le vote par catégorie
<b>4- Capitalisation</b>	Les membres contribuent au financement par	Un investissement remboursable	Une cotisation non remboursable
<b>5- Financement</b>	Prêts traditionnels	Admissible	Rarement admissible
	La financière du Québec	Admissible	Admissible
	Audace	Admissible	Non admissible
	RISQ <sup>3</sup>	Admissible	Admissible
	Capital régional coopératif Desjardins	Admissible	Non admissible
	Fil'Action	Admissible	Admissible (si économiquement viable)
	CLD <sup>4</sup> (FLI <sup>5</sup> et FDÉS <sup>6</sup> )	Admissible	Admissible
	Autres subventions gouvernementales	Admissible	Admissible
<b>6- Rentabilité / viabilité</b>	Rentabilité de l'organisation	Exigée	Non exigée
	Données statistiques sur le taux de survie	Disponibles	Non disponibles
	Ristournes et intérêts	Possibles	Impossibles
	Pérennité de l'organisation	Assurée par l'implication des membres	Dépendante de l'intérêt des membres face à la cause

<b>7- Fiscalité</b>	Mesures fiscales spécifiques	RIC et REÉR	Reçu fiscal
	Impôt à payer par l'organisation	Oui	Non, dans la plupart des cas
	Remboursement des taxes	Oui, selon les règles fiscales	Oui, selon les règles fiscales
<b>8- Autres caractéristiques</b>	Homogénéité des membres	Oui, sauf coop. de solidarité	Non
	Vote par procuration permis (représenté par conjoint ou enfant majeur)	Oui, sauf coop. de travailleurs	Non
	Appartenance à un réseau structuré	Oui	Parfois
	Éducation associative et coopérative et intercoopération	Oui	Parfois

Source : Coopérative de développement régional Québec-Appalaches (CDRQA), in <http://www.cdrqa.fcdmq.coop/ressourcescoop/essence.php>

- 
- 1- Ministère du développement économique et régional et de la recherche
  - 2- Registraire des entreprises
  - 3- Réseau d'investissement social du Québec
  - 4- Centre local de développement
  - 5- Fonds local d'investissement
  - 6- Fonds de développement de l'économie social



## Annexe 2

Tableau comparatif entre les coopératives, les compagnies et les OBNL\*

COOPÉRATIVE	COMPAGNIE	ORGANISME À BUT NON LUCRATIF
L.R.Q., chapitre C-67.2 Loi sur les coopératives	L.R.Q., chapitre c-38 Loi sur les compagnies. Partie 1A	L.R.Q., chapitre c-38 Loi sur les compagnies. Partie III
La loi est administrée par la Direction des coopératives du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC).	La loi est administrée par la Direction des entreprises de l'Inspecteur général des institutions financières (IDIF).	La loi est administrée par la Direction des entreprises de l'Inspecteur général des institutions financières (IGIF).
<b>PARTICIPATION À LA PROPRIÉTÉ</b>		
Part nominative : La part sociale est nominative. Article 39.	Action au porteur : Un certificat d'actions au porteur donne à celui qui en est le porteur, le droit aux actions désignées. Article 54 (par. 1 et 2)	Capital social ou capital-actions : inexistant. Article 224.
La part sociale a une valeur nominale de 10\$, sauf dans une coopérative en milieu scolaire. Articles 41 et 221.5	Le capital-action est sans valeur nominale, sauf disposition contraire des statuts. Article 123.38	
La part sociale est rachetable. Un membre peut obtenir, à certaines conditions, le remboursement de ses parts sociales à leur valeur nominale. Articles 38, 38.1, 44 et 202	L'action est rachetable. La loi contient certaines dispositions spécifiques régissant l'achat et le rachat des actions à la valeur du marché. Articles 123.53 et s.	Ne s'applique pas.
Responsabilité des membres. La responsabilité des membres est limitée au montant de leur souscription en capital social. Articles 309 et 315 du code civil du Québec.	Responsabilités des actionnaires. La responsabilité des actionnaires est limitée au capital souscrit. Article 41	Responsabilité des membres. La responsabilité des membres est limitée à l'obligation de verser une cotisation fixe par règlement. Article 222. Les membres ne sont pas personnellement responsables des dettes de la corporation. Article 226.
<b>PARTICIPATION AU POUVOIR</b>		
Un membre, un vote. Un membre n'a droit qu'à une seule voix, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Articles 4 et 68.	Une action, un vote. Chaque actionnaire a droit à autant de votes qu'il possède d'actions de la compagnie. Article 102.	Un membre, un vote. Un membre n'a droit qu'à une seule voix. Toutefois, les règlements peuvent limiter le droit à certaines catégories de membres. Article 225.

\* Ce tableau est tiré à partir des lois québécoises sur les coopératives et sur les entreprises.

<p>Le vote par procuration est interdit. Un membre ne peut pas voter par procuration. Article 4 Il a le droit de se faire représenter par son conjoint ou son enfant majeur non-membre, sous réserve des règlements. Articles 69 et 70</p>	<p>Le vote par procuration est permis. Chaque actionnaire peut voter par fondé de pouvoir. Articles 102 et 103.</p>	<p>Le vote par procuration est interdit. Un membre ne peut voter par procuration. Article 224.</p>
<b>PARTICIPATION AUX RÉSULTATS</b>		
<p>Intérêt sur le capital social. La loi décrète qu'aucun intérêt ne sera payable sur la part sociale. Par ailleurs, elle prévoit qu'un intérêt peut être payé sur la part privilégiée et que cet intérêt doit être limité par résolution du conseil d'administration. Enfin, un intérêt peut également être payé sur la part privilégiée participante, mais celui-ci doit être limité par règlement de la coopérative. Articles 4 (para. 3), 42, 46, 49.1 et 49.4</p>	<p>Le dividende sur les actions n'est pas limité. Pourvu que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compagnie ne soit pas insolvable,</li> <li>- le paiement d'un dividende ne la rende pas insolvable ou ne diminue pas son capital.</li> </ul> <p>Article 123.70</p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
<p>La part sociale ne peut avoir de plus-value. L'article 147 décrète que la réserve ne peut être partagée entre les membres ou les membres auxiliaires. L'article 38.1 stipule que seulement les sommes payées sur les parts sociales des membres démissionnaires ou exclus leur sont remboursées. Une personne non-membre n'est généralement pas intéressée à payer à un membre un prix plus élevé pour ses parts que le prix d'émission, puisqu'elle peut en acheter à ce prix de la coopérative. La valeur de la réserve et la rentabilité de la coopérative n'influent pas sur la valeur des parts.</p>	<p>L'action ordinaire peut prendre une plus-value. Un actionnaire peut vendre ses actions à une autre personne, à un prix convenu avec elle. La rentabilité de la compagnie et la valeur des bénéfices non repartis influent sur la valeur des actions.</p>	<p>Ne s'applique pas.</p>
<p>Affectation des trop-perçus ou excédents annuels. Les trop-perçus annuels sont affectés à la réserve ou attribués aux membres ou aux membres auxiliaires, sous forme de ristournes, au prorata des opérations de chacun avec la coopérative, ou attribués au paiement d'un intérêt sur les parts</p>	<p>Affectation des profits. Les profits peuvent être distribués sous forme de dividendes, si les administrateurs en déclarent selon les droits prévus pour les différentes catégories d'actions. Ils peuvent être également réinvestis dans la compagnie. Article 123.70</p>	<p>Les membres d'une corporation à but non lucratif n'ont aucun droit dans les biens ou les revenus de cette corporation. De plus, une telle corporation n'attribue pas de ristourne à ses membres.</p>

<p>privilégiées participantes à titre de participation aux trop-perçus ou excédents, le cas échéant. Articles 4, 143 et 149.</p>		
<p>Liquidation. Le détenteur de parts, dans le cas d'une liquidation, n'a droit qu'aux sommes versées sur les parts. Article 185.</p> <p>Le liquidateur paie d'abord les dettes de la coopérative ainsi que les frais de liquidation et rembourse ensuite aux membres les sommes versées sur leurs parts, suivant la priorité établie par règlement.</p> <p>Après ce versement, le solde de l'actif est dévolu à une coopérative, à une fédération, à une confédération ou au conseil de la coopération du Québec, par une résolution adoptée à la majorité des voix exprimées.</p> <p>Cette disposition ne concerne pas les coopératives agricoles. Article 208</p>	<p>Liquidation. Le détenteur d'actions ordinaires, dans le cas d'une liquidation, participe à la distribution de l'actif net. Article 123.40</p> <p>Le liquidateur paie d'abord les dettes de la compagnie ainsi que les frais de liquidation et distribue ensuite le solde de l'actif entre les actionnaires suivant leurs droits et intérêts dans la compagnie. Article 12 de la loi sur la liquidation des compagnies, L.R.Q., c.L-4</p>	<p>Liquidation. Le membre, dans le cas d'une liquidation, ne participe généralement pas à la distribution des biens de la corporation.</p> <p>Toutefois, si les lettres patentes sont muettes sur cette question, il semble que les membres aient droit à ces biens au prorata entre eux.</p> <p>En effet, les lettres patentes de la plupart des corporations à but non lucratif ordonnent que le résidu des biens soit remis à une corporation poursuivant des fins similaires.</p> <p>Dans ce cas, les membres n'ont aucun droit dans les biens de la corporation. Articles 28 (2), 31 (Q) et 224.</p>

Source : [www.mic.gouv.qc.ca](http://www.mic.gouv.qc.ca) : les caractéristiques de la formule coopérative, tableau comparatif. 2002.

**Annexe 3**  
Principes coopératifs\*

**1<sup>er</sup> principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous**

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.

**2<sup>ème</sup> principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres**

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle – un membre, une voix –; les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.

**3<sup>ème</sup> principe : Participation économique des membres**

Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants : le développement de leur coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable, des ristournes aux membres en proportion de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.

**4<sup>ème</sup> principe : Autonomie et indépendance**

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.

\* Les principes coopératifs constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique. Les principes de cette annexe sont ceux retenus par l'ACI et appliqués par les coopératives canadiennes.

**5<sup>ème</sup> principe : Éducation, formation et information**

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les dirigeants d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopérative.

**6<sup>ème</sup> principe : Coopération entre les coopératives**

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives oeuvrent ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.

**7<sup>ème</sup> principe : Engagement envers la communauté**

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.

Source : [www.ica.coop](http://www.ica.coop) : déclaration sur l'Identité coopérative Internationale, 2002.

## Annexe 4

### Explication sur la compréhension des indices de catégorisation

Dans sa thèse, Épenda (2003) a entamé la construction des indices de catégorisation pour distinguer les municipalités rurales québécoises dynamiques de celles en difficulté. Il s'est intéressé à trois types d'indices de classification typologiques : c'est-à-dire, l'indice global de développement (IGD); l'indice de développement humain (IDH) et l'indice de défavorisation (IDÉF). Le choix des trois indices de catégorisation a permis à l'auteur d'opérer une triangulation singulière et intéressante qui a abouti à comprendre la portée du phénomène de dévitalisation rurale et le niveau de son extension géographique. Cela a permis par la suite d'identifier les communautés rurales en déclin, celles en restructuration et celles dynamiques selon les ensembles régionaux.

### Typologie des communautés rurales de la circonscription de Montmagny-L'Islet en fonction de l'Indice global de développement (IGD')<sup>365</sup>

<u>Rang code</u>	<u>Nom de la communauté</u>	<u>IGD'</u>
<b>a- Les communautés dynamiques avec l'IGD' »0,31 (n=271)</b>		
241.8065	Berthier-Sur-Mer	0,40
<b>b- Les communautés en développement (n=366) avec 0,30 « IGD' « 0,00</b>		
245.0050	Sainte-Perpétue	0,08
241.8060	Saint-François-de-la-rivière-du-sud	0,02
<b>c- Les communautés en voie de restructuration (n=338) avec -0,01 « IGD' « -0,36</b>		
241.8005	Saint-Just-de-Bretenières	-0,18
245.0050	Sainte-Perpétue	-0,23
240.7105	Saint-Damase	-0,36
<b>d- Les communautés en restructuration (n=234) avec IGD' « -0,37</b>		
241.7035	Tourville <sup>366</sup>	-0,50
241.7040	Saint-Damase-de-L'Islet <sup>367</sup>	-0,75
241.7015	Saint-Adalbert <sup>368</sup>	-0,84

<sup>365</sup> L'usage de l'accent sur chaque indice marque une actualisation de celui par l'auteur (Épenda, ibid).

<sup>366</sup> Cette communauté se trouve parmi celles qui sont en déclin, quelque soit l'indice considéré.

<sup>367</sup> Idem.

<sup>368</sup> Idem.

241.7020	Saint-Marcel <sup>369</sup>	-0,97
----------	-----------------------------	-------

**Communautés rurales de la circonscription de Montmagny-L'Islet en voie de restructuration et en restructuration en fonction de l'IDH' (Indice de développement humain)**

**a- Les communautés ayant un IDH faible : en voie de restructuration (n=342) avec 0,70 « IDH' « 0,74**

245.0050	Sainte-Perpétue	0,74
241.8060	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	0,74
241.8030	Saint-Paul-de-Montminy	
241.7035	Tourville	0,73

**b- Les communautés ayant un IDH' très faible : en voie de restructuration (n=231) avec IDH' « 0,69**

241.7020	Saint-Marcel	0,67
----------	--------------	------

**Communautés rurales de la circonscription de Montmagny-L'Islet défavorisées sur le plan économique**

**a- Les communautés moyennement défavorisées économiquement (n=310)**

- Sainte-Perpétue; - Saint-Just-de-Bretenières

**b- Les communautés les plus défavorisées économiquement (n=245)**

- Tourville; -Saint-Paul-de-Montminy; -Saint-Damase-de-L'Islet; -Saint-Adalbert; -Saint-Marcel

**Communautés rurales défavorisées sur le plan social**

**a- Les communautés moyennement défavorisées sur le plan social (n=342)**

- Tourville; -Saint-Damase-de-L'Islet; -Saint-Paul-de-Montminy

**b- Les communautés les plus défavorisées socialement (n=223) = 0**

**Communautés rurales défavorisées sur le plan démographique**

**a- Les communautés moyennement défavorisées démographiquement (n=407)**

- Berthier-sur-Mer; -Sainte-perpétue; -Tourville; -Saint-Marcel

**b- Les communautés les plus défavorisées démographiquement (n=322)**

---

<sup>369</sup> Idem.

- Saint-Damase-de-L'Islet; -Saint-Adalbert; -Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;
- Saint-Paul-de-Montminy

**Communautés rurales de la circonscription de Montmagny-L'Islet moyennement défavorisées et les plus défavorisées sur les trois plans : économique, social et démographique (indice de défavorisation « IDÉF)**

**a- Les communautés moyennement défavorisées sur les trois plans (n=313)**

- Saint-Aubert; -Sainte-Perpétue; -Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

**b- Les communautés les plus défavorisées sur les trois plans (n=252)**

- Tourville; -Saint-Damase-de-L'Islet; -Saint-Adalbert; -Saint-Paul-de-Montminy
- Saint-Marcel



## Annexe 5

## QUESTIONNAIRE D'ENTREVUES

## OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche vise comme objectif, celui de décrire le niveau de dynamisme des entreprises d'économie sociale de type coopératif et des organismes d'économie sociale (OBNL), dans les milieux ruraux québécois. Elle vise aussi à déterminer le niveau de vulnérabilité de ces entreprises et organismes face aux mutations structurelles de la ruralité québécoise. Enfin, elle veut faire ressortir les impacts de cette restructuration rurale sur les entreprises et les organismes d'économie sociale en milieu rural, en considérant trois types de milieux ruraux : le milieu dynamique, le milieu en restructuration et le milieu en déclin; mais aussi à ressortir les différentes contributions de ces entreprises et organismes pour faire face au phénomène de la recomposition de leurs communautés respectives

Le traitement de vos réponses sera confidentiel et l'anonymat de votre personne sera préservé. Vos réponses seront cumulées et soumises à des analyses statistiques et de contenu.

## I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT L'ENTREPRISE/L'ORGANISME

- \* Nom de l'entreprise :-----  
 Adresse :-----  
 \* Année de création : -----  
 \* Secteur d'activité :-----

## II- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX CONCERNANT LE RESPONDANT

- \* Nom et Prénom -----  
 -  
 \* Fonction dans l'entreprise et organisme (expérience ou formation)?  
 Administration générale       Comptabilité  
 Production de biens et services       Marketing, ventes, publicité  
 Autre (précisez)-----  
 -  
 \* Tranche d'âge 20 – 29  30 – 39  40 – 49  50 – 59  Plus de 60   
 \* Sexe: M  F   
 \* Dernier diplôme obtenu : Primaire  Secondaire  Collégial  Universitaire   
 Autodidacte   
 \* Vous occupez votre poste actuel depuis combien de temps?  
 \* Avez-vous reçu une formation spécifique lors de l'occupation de ce poste?  
 Si non, précisez votre formation-----

### III- QUESTIONNAIRE CONCERNANT LA RURALITÉ\*

#### La participation de la population à la dynamique économique locale

1. Quel nombre d'administrateurs et/ ou gestionnaires compte votre entreprise ou organisme depuis les cinq dernières années? Est-ce qu'il y a eu une relève depuis ces cinq années?
2. Quel est le nombre des gens d'affaires dans la municipalité depuis les cinq dernières années?
3. Quel est le nombre de la population active dans le secteur privé? Dans le secteur coopératif? Et dans les OBNL, depuis les cinq dernières années?

#### Pauvreté du milieu / richesse du milieu

4. Quel est le nombre des entreprises et organismes dans la municipalité (secteur privé, coopératif et OBNL) des cinq dernières années?
5. Quel est le niveau de salaire moyen dans le secteur privé? Dans le secteur coopératif? Et dans les OBNL des cinq dernières années?

### IV- QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES PRATIQUES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

#### La dimension organisationnelle

6. Quelle est la mission de votre organisme (entreprise) telle qu'elle apparaît dans votre incorporation ou dans l'enregistrement légal?
7. Les activités actuelles correspondent-elles toujours à cette mission?
8. Quelles sont les conditions d'émergence ou le contexte de création de votre organisme ou entreprise?
9. Quelles sont les activités offertes par votre organisme ou entreprise depuis les cinq dernières années, (par ordre d'importance)?
10. Combien de membres en règle compte votre organisme ou entreprise?

#### La dimension socioéconomique

11. Quelles ont été vos sources de financement au démarrage?
12. Parlez-nous de l'évolution de vos sources de revenu (monétaire et non monétaire) des cinq dernières années?
13. Avez-vous de nouveaux projets d'expansion? Si oui, précisez lesquels et comment les financez-vous?
14. Parlez-nous de l'évolution des emplois dans votre entreprise ou organisme des cinq dernières années?

---

\* La majorité des variables retenues dans cette étude pour comprendre le concept de la ruralité ont été obtenues à partir des données statistiques. Aussi, seule la variable se rapportant à «la participation de la population à la dynamique économique locale» et une partie des indicateurs de la variable se rapportant à «la pauvreté du milieu/richeesse du milieu» ont nécessité la réalisation des entrevues.

15. Quels sont les montants liés aux taxes et impôts payés par votre entreprise ou organisme depuis les cinq dernières années?
16. Quelles sont les populations desservies par votre organisme ou entreprise ? (Précisez ci possible les caractéristiques de ces populations?)
17. Quels sont les services offerts auprès de ces personnes?
18. Combien de bénévoles compte votre organisme ou entreprise ? (femmes? hommes?)
19. Au cours de la dernière année financière, combien d'actions bénévoles votre organisme ou entreprise a-t-il organisées? Combien de vos membres bénévoles ont-ils participé?
20. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur les aspects de la dimension socioéconomique que nous venons d'évoquer dans votre entreprises ou organisme?

#### **La participation au développement durable**

21. Quelles sont les actions entreprises par votre entreprise ou organismes en faveur du développement durable?
22. Quelles sont les ressources mobilisées par votre entreprise ou organisme pour entreprendre ces actions (ressources financières et humaines)?
23. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la participation de votre entreprise ou organisme dans des actions en faveur du développement durable?

#### **Le lien social et la démocratie\***

24. Quels sont, par ordre d'importance, les principaux lieux de prise de décision de votre organisme ou entreprise? Comment s'exerce cette prise de décision?
25. Quelles sont les personnes qui ont un droit de vote dans votre organisme ou entreprise?
26. Quelle description pouvez-vous faire des relations entre les membres et des relations de votre entreprise ou organisme à la communauté?
27. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur le lien social et l'exercice de la démocratie dans votre entreprise ou organisme?

#### **La contribution à l'innovation socioéconomique et organisationnelle\***

28. Quels sont les actions entreprises par votre entreprise ou organisme en faveur de l'innovation socioéconomique et organisationnelle?
29. Quelles sont les ressources mobilisées par votre entreprise ou organisme pour entreprendre ces actions (ressources financières et humaines)?

---

\* Nous entendons par «lien social», la dynamique des relations qui lie les individus les uns aux autres dans une entreprise ou un organisme.

\* «La contribution à l'innovation socioéconomique et organisationnelle» est l'ensemble de nouvelles contributions apportées par les dirigeants au plan social, économique et à celles des règles de fonctionnement de l'entreprise ou de l'organisme pour en améliorer l'efficacité économique ou sociale.

30. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la capacité de votre entreprise ou organisme à entreprendre des actions en faveur de l'innovation socioéconomique et organisationnelle?

#### **L'utilité sociale interne avec des effets externes\***

31. Quel portrait d'ensemble pouvez-vous faire des employés et membres de votre organisme ou entreprise (de leur niveau de satisfaction au sein de l'entreprise ou de l'organisme)?
32. Est-ce qu'il y a une politique sur les conditions de travail des employés dans votre organisme ou entreprise?
33. Les membres et employés de votre entreprise ou organisme exportent-ils vos objectifs dans la communauté locale ou dans la région (si possible dites de quelle manière)?
34. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la capacité de vos membres et employés à exporter vos objectifs dans la communauté?

### **V- QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

#### **L'appareil décisionnel et financier local**

35. Parlez-nous des actions initiées par vos élus locaux, provinciaux et fédéraux en faveur de votre municipalité depuis les cinq dernières années?
36. Quelles sont les structures de financement des activités sur le plan local (si possible, précisez leurs secteurs d'activités)?
37. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur l'appareil décisionnel et la performance des finances locales?

#### **La dynamique socioéconomique locale**

38. Quels sont les services de proximité existants dans la communauté?
39. A combien évaluez-vous le nombre de nouveaux projets réalisés dans la municipalité depuis les cinq dernières années?
40. Quels sont les autres types d'initiatives engagées dans la municipalité qui favorisent une attractivité dans la localité?
41. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la dynamique socioéconomique locale?

---

\* «L'utilité sociale interne avec les effets externes» est la capacité des membres et employés des organismes et entreprises à faire connaître leurs organismes dans la communauté et les bénéfices que ces organismes tirent de cette visibilité.

### La dynamique environnementale locale

42. Les projets réalisés dans la municipalité sont-ils durables dans le temps?
43. Les projets réalisés dans la municipalité subissent-ils une évaluation des impacts environnementaux?
44. Quels sont les autres exigences imposées sur le plan local favorables au respect des normes environnementales?
45. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur le respect des normes environnementales dans la municipalité?

### VI- QUESTIONNAIRE CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

#### La production de services

46. Comment vos produits et services sont-ils reçus dans le marché local et dans le marché extérieur à la localité?
47. Combien de personnes ont été embauchées par votre organisme ou entreprise, avec un programme d'employabilité, durant les cinq dernières années financières?
48. Donnez une estimation du nombre d'heures d'encadrement annuel, pour chacune des catégories de personnel pour les cinq dernières années?

	Nombre total d'heures d'encadrement par année				
	2002	2003	2004	2005	2006
L'ensemble des bénévoles					
Les personnes embauchées avec des programmes d'employabilité					
Le personnel salarié					
Les membres du conseil d'administration					

49. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la qualité des produits et services offerts par votre entreprise ou organisme?

#### Les ressources économiques mobilisées

50. Quels sont les montants de vos revenus et de vos dépenses monétaires des cinq dernières années?
51. De quelles mesures de soutien autres que financières votre organisme a-t-il bénéficié au cours des cinq dernières années financières?
52. Comment comblez-vous vos déficits depuis les cinq dernières années? (si tel est le cas)
53. Quelle est la valeur de vos immobilisations?
54. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la mobilisation des ressources économiques de votre entreprise ou organisme?

### **La place des femmes et des jeunes**

55. Combien de femmes et de personnes de 25 ans et moins sont employées dans votre entreprise ou organisme?
56. Combien de femmes et de personnes de 25 ans et moins ont été embauchées par votre organisme ou entreprise avec un programme d'employabilité, durant les cinq dernières années financières?
57. Quel est le montant des salaires versées aux femmes et aux personnes de 25 ans et moins dans votre entreprise ou organisme dans le budget réservé aux salaires?
58. Votre conseil d'administration compte combien de femmes et combien d'hommes depuis les cinq dernières années financières (Précisez le nombre de nouveaux membres, selon le sexe)?
59. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la place des femmes et des jeunes, et la mobilisation d'autres ressources humaines dans votre entreprise ou organisme?

### *Les personnes mobilisées (ressources humaines)*

60. Combien de personnes ont participé à : vos cinq dernières assemblées générales annuelles? A vos cinq dernières rencontres de prise de décision du Conseil d'administration (Précisez, selon le cas et à votre connaissance, s'il y a eu de nouveaux membres)?
61. Quels montants ont été dépensés par votre organisme ou entreprise pour la formation des salariés au cours des cinq dernières années financières? Et combien de personnes en ont bénéficié? (Précisez selon les catégories : les bénévoles? Les membres et les employés? La direction générale? Le conseil d'administration?)
62. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la mobilisation des ressources humaines dans votre entreprise ou organisme?

### **La constitution (ou formation) de réseaux sociaux**

63. Quelles sont les affiliations auxquelles votre entreprise ou organisme adhère?
64. Votre organisme ou entreprise a participé à combien de regroupements d'autres organismes (tels que les tables de concertations, les regroupements régionaux, les regroupements sectoriels) au cours des cinq dernières années financières?
65. Votre organisme ou entreprise a-t-il des contacts avec la municipalité locale et d'autres acteurs locaux (précisez lesquels? Et la nature des relations?)
66. Le fait que votre municipalité soit reconnue comme «dynamique», «en restructuration», «en déclin» a-t-il des impacts sur la constitution de réseaux sociaux de votre organisme ou entreprise?

Notre entrevue prend fin ici et je vous remercie de votre collaboration.